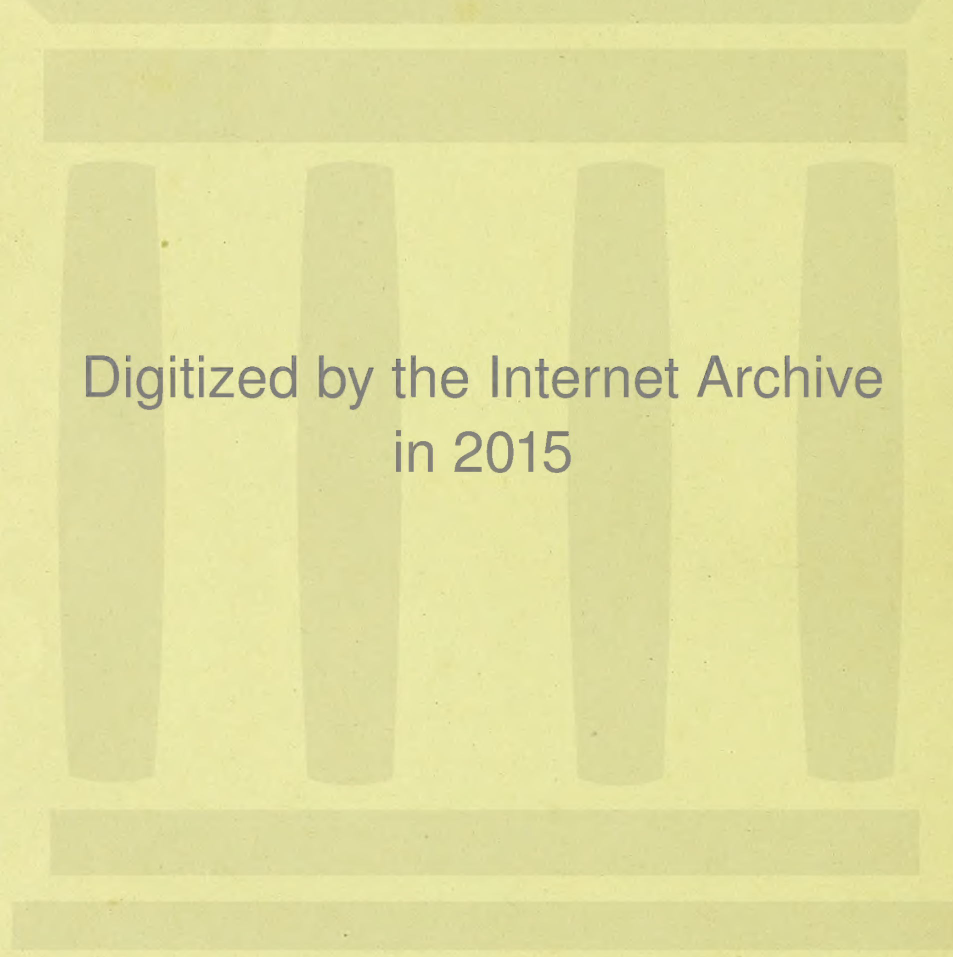
LOUIS FIGUIER

LES MYSTÈRES DE LA SCIENCE

A. SOUZE

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE


22101679849



LES

MYSTÈRES DE LA SCIENCE

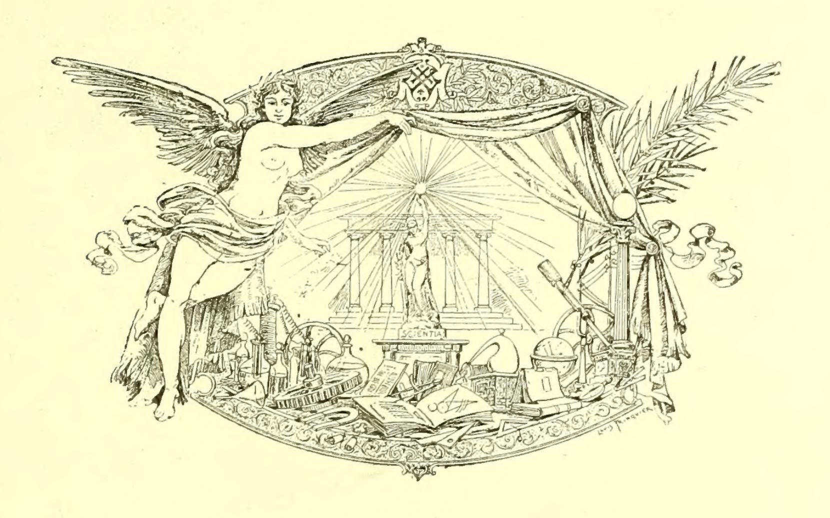
AUJOURD'HUI

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE.

LES MYSTÈRES
DE
LA SCIENCE

PAR

LOUIS FIGUIER



AUJOURD'HUI

LES PRODIGES DE CAGLIOSTRO
LE MAGNÉTISME ANIMAL. — LES MAGNÉTISEURS MYSTIQUES
LA FILLE ÉLECTRIQUE — LES ESCARGOTS SYMPATHIQUES
LES ESPRITS FRAPPEURS — LES TABLES TOURNANTES ET LES MÉDIUMS
LES SPIRITES — L'HYPNOTISME

PARIS
A LA LIBRAIRIE ILLUSTRÉE
7, RUE DU CROISSANT, 7

[ca. 1880]


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LES MYSTÈRES
DE LA SCIENCE

LES PRODIGES DE CAGLIOSTRO

I

Joseph Balsamo à Strasbourg.

Avant d'aborder l'histoire du magnétisme animal, nous devons faire passer sous les yeux du lecteur des faits qui en sont les antécédents logiques, Et pour commencer, nous raconterons les prodiges du charlatan fameux qui, sous le nom de comte de Cagliostro (remplaçant son nom véritable de Joseph Balsamo), remua, dans les dernières années du XVIIIe siècle, l'Europe crédule et affamée de surprises. Joseph Balsamo a réalisé la plupart des merveilles qui ont étonné nos contemporains. Ses miroirs magiques ont reparu, dans les procédés et moyens physiques destinés à provoquer l'hypnotisme du docteur Braid et des médecins de nos jours, sans que l'on puisse noter aucune différence bien appréciable entre ces deux modes d'influence de la volonté d'un homme sur des sujets dociles et soumis. Ses *pupilles* ont été ressuscités, sous nos yeux, par ces *médiums* qui, sortis de l'Amérique, ont inondé l'Europe ; et la plupart des phénomènes que les hypnotiseurs nous convient à admirer, tels que la suggestion mentale et la fascination, ne sont qu'une nouvelle édition des pratiques qui étaient familières à Joseph

Balsamo. Mais dans tout cela nous ne reconnaîtrons que la puissante action de la volonté, traduite par des phénomènes qui n'ont de surnaturel que l'apparence.

Nous commencerons le récit des hauts faits du thaumaturge sicilien au moment où il arrive en France, et fait son entrée solennelle à Strasbourg.

C'était le 19 septembre 1780. Dès le matin, un nombre considérable de gens du peuple et de bourgeois étaient sortis de la ville, et debout sur le pont de Kehl, ou attablés dans les guinguettes voisines, ils devisaient sur le prodigieux personnage que l'on attendait. On lui donnait diverses origines. On racontait ses longs voyages en Asie, en Afrique et en Europe. On parlait des richesses immenses qu'il avait amassées, en changeant en or les métaux vils. Pour les uns, c'était un saint, un inspiré, un prophète qui avait le don des miracles. Pour les autres, toutes les cures qu'on lui attribuait s'expliquaient naturellement par sa vaste science. Un troisième groupe, et ce n'était pas le moins nombreux, ne voyait en lui qu'un génie infernal, un diable expédié en mission sur la terre.

Mais, çà et là, se rencontraient, dans cette classe même, des gens plus favorables à Cagliostro, et qui, considérant qu'après tout, il ne faisait que du bien aux hommes, en inféraient assez logiquement que ce devait être un bon génie. Ils admettaient donc et soutenaient intrépidement tout ce que cet étrange personnage disait ou faisait dire de lui-même. Or, il avait proclamé qu'il était venu et qu'il voyageait en Europe pour convertir les incrédules et relever le catholicisme. Il assurait que Dieu, pour le mettre à même de justifier sa mission, lui avait donné le pouvoir d'opérer des prodiges, et même avait daigné le gratifier de la vision béatifique. On disait, en effet, qu'il avait de fréquents entretiens avec les anges...

« Des entretiens avec les anges ! » s'écria un vieillard qui, sans appartenir à aucun groupe, avait recueilli et médité silencieusement tout ce qui s'était dit jusque-là ; « des entretiens avec les anges !... Mais quel est donc l'âge de cet homme ?

— L'âge de notre père Adam, ou celui de M. le comte de Saint-Germain, lui répondit un de ses voisins, en le persiflant. Je vous trouve plaisant, bonhomme, avec votre question. Est-ce qu'il y a un extrait de baptême pour de pareils personnages ? Sachez qu'ils n'ont aucun âge, ou qu'ils ont toujours celui qu'il leur plaît d'avoir. On dit que M. le comte de Cagliostro a plus de trois mille ans, mais qu'il n'en paraît guère que trente-six.

— Trente-six ans ! ouais, se dit tout bas le vieillard, mon coquin

aurait à peu près cet âge. Il faut absolument que je voie cet homme. »

Pendant ces colloques, l'homme si curieusement attendu, le *grand cophte*, était arrivé au pont de Kehl, au milieu d'un nombreux cortège de laquais et de valets de chambre en livrées magnifiques. Il étalait le luxe d'un prince, et il savait, d'ailleurs, en prendre l'air et la dignité. A côté de lui, dans une voiture découverte, Seraphina Feliciani, sa femme, brillait de tous les charmes de la jeunesse et de la beauté. Unie à lui presque au sortir de l'enfance, elle partageait, depuis dix ans, sa vie d'aventures.

L'entrée de Joseph Balsamo dans la capitale de l'Alsace fut un véritable triomphe. Elle fut à peine contrariée par un incident, qui n'eut d'autre suite que de faire éclater tout d'abord la puissance du *grand cophte*, ou sa merveilleuse habileté dans l'emploi de la ventriloquie.

Au moment où le cortège était arrivé à la hauteur du pont de Kehl, un cri partit du milieu des groupes, et, presque aussitôt, un vieillard en sortit. Il se précipita au-devant des chevaux, et, arrêtant la voiture, il s'écria :

« C'est Joseph Balsamo, c'est mon coquin ! »

Et, l'apostrophant avec colère, il répétait ces mots : *Mes soixante onces d'or! mes soixante onces d'or!*

Le grand cophte parut calme; à peine songea-t-il à jeter un coup d'œil sur cet agresseur téméraire. Mais au milieu du silence profond que cet incident avait produit dans la foule, on entendit distinctement ces paroles, qui semblaient tomber du haut des airs :

« Écartez du chemin cet insensé, que les esprits infernaux possèdent !

La plupart des assistants tombèrent à genoux, terrifiés par l'imposant aspect de ses traits. Ceux qui purent rester maîtres d'eux-mêmes, s'emparèrent du pauvre vieillard, qui fut entraîné ; et rien ne troubla plus l'entrée triomphale du grand cophte au milieu de la ville en fête.

Le cortège s'arrêta devant une grande salle où se trouvaient déjà tous les malades que les émissaires de Cagliostro avaient recrutés d'avance. On avait eu le soin d'écarter ceux qui étaient atteints d'affections graves, se réservant de les secourir à domicile. On assure que le fameux empirique guérit tous ceux qui étaient rassemblés dans cette salle, « les uns par le simple attouchement, les autres par des paroles, ceux-ci par le moyen d'un pourboire en argent, ceux-là par son remède universel. »

Mais ce remède, en quoi consistait-il? Faut-il s'en rapporter sur ce point à ce qui est affirmé dans la *Biographie de Michaud*, par un auteur anonyme, qui prétend savoir que l'élixir de Cagliostro était uniquement composé d'or et d'aromates : « Nous avons eu l'occasion, dit cet écrivain, de goûter l'*élixir vital* de Cagliostro, ainsi que celui du fameux comte de Saint-

Germain; ils n'ont point d'autre base que l'or et les aromates. » Voilà qui est bientôt dit, perspicace anonyme !

Quoi qu'il en soit, lorsque Joseph Balsamo sortit de la salle des malades, les acclamations et les bénédictions de la foule l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel splendide qui lui avait été préparé, et dans lequel il allait produire d'autres merveilles, tout à fait analogues aux phénomènes de magnétisme transcendant que nous aurons à passer en revue dans ce volume.

Pour ce genre de manifestations, Cagliostro opérait par l'intermédiaire d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, qu'il appelait ses *colombes*, et qui jouaient le rôle de nos *médiums* actuels.

Les *colombes*, ou les *pupilles* de Cagliostro, devaient être de la plus pure innocence. Ces enfants, choisis par lui, recevaient d'abord de ses mains, une sorte de consécration; puis ils prononçaient, devant une carafe pleine d'eau, les paroles qui évoquent les anges. Bientôt, les esprits célestes se montraient pour eux, dans la carafe. Aux questions qui leur étaient faites, les anges répondaient quelquefois eux-mêmes, et d'une voix intelligible ; mais, le plus souvent, ces réponses arrivaient écrites dans la carafe à fleur d'eau, et n'étaient visibles que pour les *colombes*, qui devaient les lire au public.

Le soir même de son arrivée, Cagliostro reçut à une table somptueusement servie, l'élite de la société de Strasbourg, à laquelle il donna ensuite une séance de ses *colombes*.

Voici comment, d'après le témoignage des contemporains, un anonyme raconte cette soirée.

« On amena dans le salon de Cagliostro, éclairé par des procédés où l'optique et la fantasmagorie jouaient un grand rôle, plusieurs petits garçons et plusieurs petites filles de sept à huit ans. Le grand cophte choisit dans chaque sexe la colombe qui lui parut montrer le plus d'intelligence; il livra les deux enfants à sa femme, qui les emmena dans une salle voisine, où elle les parfuma, les vêtit de robes blanches, leur fit boire un verre d'élixir et les représenta ensuite préparés à l'initiation.

« Cagliostro ne s'était absenté qu'un moment pour rentrer sous le costume de grand cophte. C'était une robe de soie noire, sur laquelle se déroulaient des légendes hiéroglyphiques brodées en rouge; il avait une coiffure égyptienne, avec des bandelettes plissées et pendantes après avoir encadré la tête; ces bandelettes étaient de toile d'or. Un cercle de pierreries les retenait au front. Un cordon vert-émeraude, parsemé de scarabées et de caractères de toutes couleurs en métaux ciselés, descendait en sautoir sur sa poitrine. A une ceinture de soie rouge pendait une large épée de chevalier, avec la poignée en croix. Il avait une figure si formidablement imposante sous cet appareil, que toute l'assemblée fit silence, dans une sorte de terreur. On avait placé sous une petite table ronde en ébène la carafe de cristal. Suivant le rite, on mit derrière les deux enfants, transformés en pupilles ou colombes, un paravent pour les abriter.



« MES SOIXANTE ONCES D'OR » (PAGE 3)

« Deux valets de chambre, vêtus en esclaves égyptiens, comme ils sont représentés dans les sculptures de Thèbes, fonctionnaient autour de la table. Ils amenèrent les deux enfants devant le grand cophte, qui leur imposa les mains sur la tête, sur les yeux et la poitrine, en faisant silencieusement des signes bizarres qui pouvaient figurer aussi des hiéroglyphes, et que l'Ordre appelait des mythes, ou symboles.

« Après cette première cérémonie, un des valets présenta à Cagliostro la petite truelle d'or, sur un coussin de velours blanc. Il frappa du manche d'ivoire de sa truelle sur la table d'ébène et demanda :

« — Que fait, en ce moment, l'homme qui, ce matin, aux portes de la ville, a insulté le grand cophte ? »

« Les colombes regardèrent dans la carafe, et apparemment elles y virent quelque chose, car la petite fille s'écria : « Je l'aperçois qui dort. »

« On a prétendu que le dessous de la table était préparé de manière à faire passer sous la carafe des figures et des caractères. Ce qui le ferait croire, c'est que, dans les cas qui sortaient du cours ordinaire des réponses banales, les enfants ne voyaient rien. Mais alors la voix des anges invisibles répondait.

« Sur l'invitation de Cagliostro, qui annonça qu'on pouvait faire toute question, plusieurs dames s'émurent. L'une demanda ce que faisait sa mère, alors à Paris. La réponse fut qu'elle était au spectacle, entre deux vieillards. Une autre voulut savoir quel était l'âge de son mari. Il n'y eut point de réponse ; ce qui fit pousser de grands cris d'enthousiasme, car cette dame n'avait point de mari, et l'échec de cette tentative de piège fit qu'on n'en tendit pas d'autres. Une troisième dame déposa un billet fermé. Le petit garçon lut aussitôt dans la carafe ces mots : « Vous « ne l'obtiendrez pas. » On ouvrit le billet qui demandait si le régiment que la dame sollicitait pour son fils lui serait accordé. Cette justesse éleva encore l'admiration.

« Un juge, qui pourtant doutait, envoya secrètement son fils à sa maison pour savoir ce que faisait en ce moment sa femme ; puis, quand il fut parti, le père adressa cette question au grand cophte. La carafe n'apprit rien ; mais une voix annonça que la dame jouait aux cartes avec deux voisines. Cette voix mystérieuse, qui n'était produite par aucun organe visible, jeta la terreur dans une partie de l'assemblée, et le fils du magistrat étant venu confirmer l'exactitude de l'oracle, plusieurs dames, effrayées, se retirèrent. »

Pendant près de trois ans que Joseph Balsamo demeura à Strasbourg, il se vit recherché et fêté par les plus grandes notabilités de la noblesse, de la magistrature, de l'Église et de la science.

Il reçut, en particulier, la visite du célèbre Lavater, qui prétendait, par le seul aspect des physionomies, deviner le caractère des hommes. Mais le grand cophte craignait sans doute de se livrer à lui comme sujet d'observation, car il accueillit Lavater, ou pour mieux dire, il l'éconduisit, par ce dilemme :

« Si vous êtes le plus instruit de nous deux, vous n'avez pas besoin de

moi; si c'est moi qui suis le plus savant, je n'ai pas besoin de vous[1]. »

Le bon curé de Zurich, qui avait fait le voyage de Strasbourg tout exprès pour causer avec Joseph Balsamo et qui ne voulait pas s'en retourner dans sa paroisse avec ce simple compliment, lui écrivit le lendemain : « D'où vous viennent vos connaissances? Comment les avez-vous acquises? En quoi consistent-elles ? »

Le grand cophte, de plus en plus laconique, lui répondit : *In verbis*, *in herbis*, *in lapidibus.*

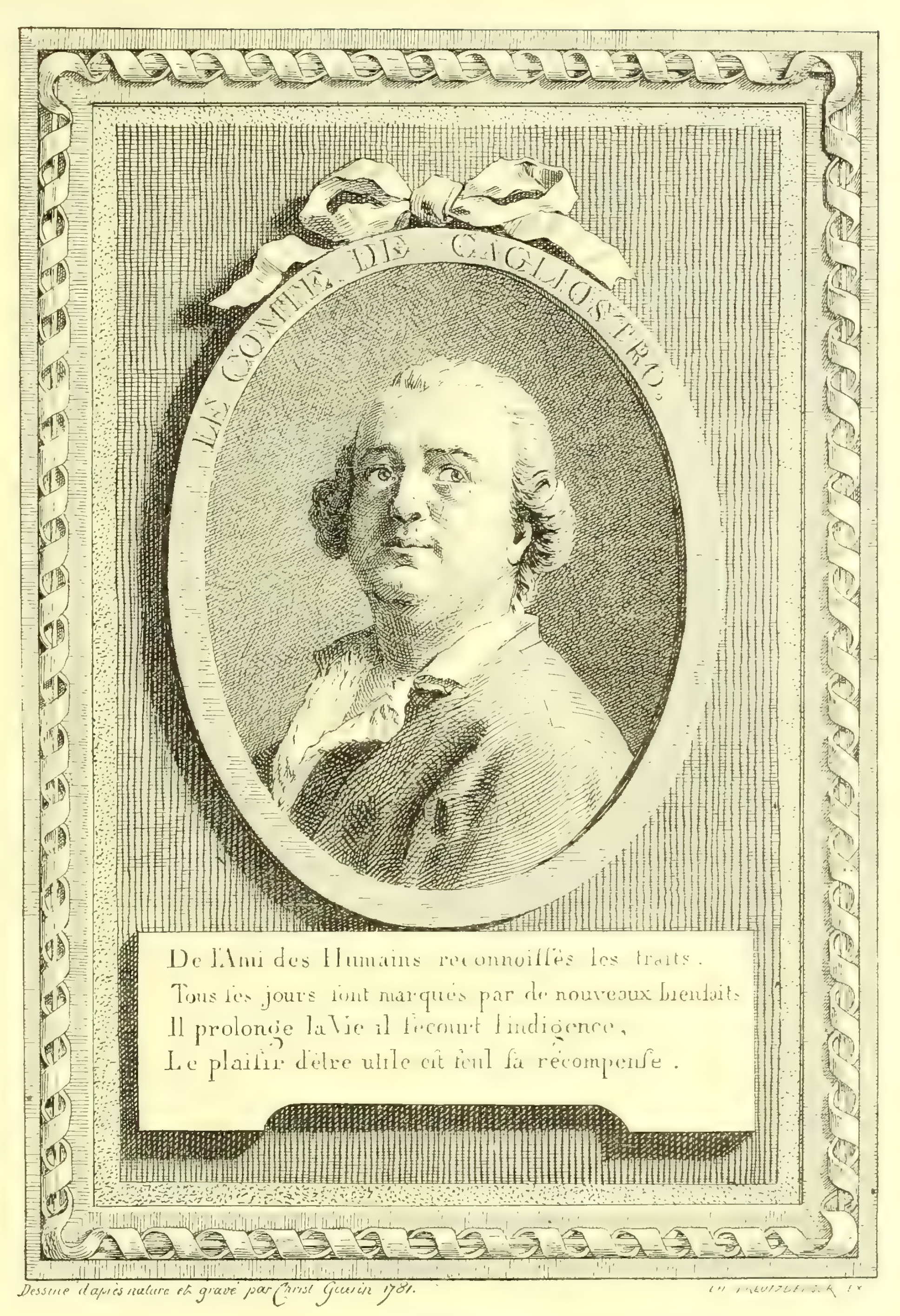
Lavater méritait certainement mieux que cette réception. On ne le connaît en France que pour ses travaux relatifs à la physionomie humaine ; mais ce ne fut là que l'un des côtés des préoccupations du pasteur de Zurich. Cet homme, aussi savant que crédule, était surtout un enthousiaste, et même un thaumaturge de bonne foi. Sur le simple bruit des merveilles du magnétisme animal, et avant de savoir précisément en quoi consistait ce nouveau système, il s'était fait l'ardent prédicateur du mesmérisme. Sans nul doute, il était disposé à apporter la même crédulité et les mêmes hommages à la puissance du grand cophte de la maçonnerie égyptienne, lequel, pourtant, l'éconduisit avec si peu de façons.

Ce fut également à Strasbourg que Joseph Balsamo vit, pour la première fois, le cardinal de Rohan, alors archevêque de cette ville, avec lequel il sera impliqué plus tard dans la fameuse affaire du *collier*. Il capta facilement l'amitié et la confiance de ce prince de l'Église; toutefois, il ne le guérit pas. C'est du moins ce qu'on doit conclure d'un aveu implicite contenu dans le *mémoire* que Balsamo, prisonnier à la Bastille, rédigea pour sa défense.

« Peu de temps après mon arrivée en France, dit-il, M. le cardinal de Rohan m'avait fait dire par le baron de Milinens, son grand veneur, qu'il désirait me connaître. Tant que le prince ne fit voir à mon égard qu'un motif de curiosité, je refusai de le satisfaire ; mais bientôt, m'ayant envoyé dire qu'il avait une attaque d'asthme et qu'il désirait me consulter, je me rendis avec empressement à son palais épiscopal. Je lui fis part de mon opinion sur sa maladie ; il parut satisfait, et me pria de l'aller voir de temps en temps. »

Meiners, professeur à Göttingue, fut un de ceux qui voulurent voir Joseph Balsamo, par curiosité, et qui furent renvoyés, par lui, comme des

1. Cette réponse de Balsamo est calquée sur celle d'un alchimiste franc-comtois à l'envoyé de Léopold II, qui faisait faire à ce souffleur les offres les plus séduisantes, pour l'attirer à la cour de Prague : « Ou je suis adepte ou je ne le suis pas, répondit-il. Si je le suis, je n'ai pas besoin de l'Empereur, et si je ne le suis pas, l'Empereur n'a que faire de moi. »



Dessiné d'après nature et gravé par Christ Guérin 1781.

JOSEPH BALSAMO

(d'après une estampe de la bibliothèque nationale de Paris.)

espions. Quoique très mal disposé à son égard, le professeur de Göttingue ne nie point la réalité de ses cures.

Il ne faut pourtant pas croire qu'aucune note discordante ne vint se mêler au concert de bénédictions et de louanges, au milieu duquel Balsamo vécut pendant trois ans à Strasbourg. Dans son *mémoire*, il parle lui-même, quoique en termes très vagues, de certaines persécutions qui l'éloignèrent de cette ville. Faute de détails, nous ne pouvons dire d'où partaient ces persécutions, ni quelle en était la nature.

Elles se rattachaient peut-être à l'incident qui avait, un moment, troublé l'entrée du grand cophte à Strasbourg, et dont le lecteur doit être curieux d'avoir l'explication.

Le malencontreux interrupteur était un orfèvre de Palerme, nommé Marano, qui descendait d'une famille juive ou mauresque. Avare, usurier, et, en cette qualité, fort défiant, mais superstitieux et crédule à l'excès pour les choses qui flattaient ses instincts cupides, Marano était souvent la dupe des charlatans. Les pertes considérables qu'il avait déjà faites, en écoutant les chercheurs de la pierre philosophale, et en se livrant à d'autres entreprises tout aussi vaines, ne l'avaient pas corrigé.

Marano entendait souvent parler d'un jeune homme dont la vie était pleine de mystères. On l'appelait Joseph Balsamo. Il n'avait alors que dix-sept ans, et dans cette ville même de Palerme où il était né, il passait pour un personnage étrange et doué de pouvoirs surnaturels. L'obscurité de ses parents ne pouvait rien contre cette opinion qu'il avait su donner de lui : on répondait que sa famille apparente n'était qu'une famille supposée, car il devait le jour à une grande princesse d'Asie. Du reste, le jeune homme faisait honneur aux hypothèses les plus avantageuses qu'on pouvait bâtir à son sujet. Il était de belle mine et de grand air; il parlait peu, et tenait ses interlocuteurs comme enchaînés par la fascination de ses regards. Joseph Balsamo cachait avec soin sa vie intérieure, et précisément parce qu'on en connaissait peu de chose, on en racontait les circonstances les plus singulières. On l'avait vu souvent évoquer les esprits, et, dans Palerme, chacun tenait pour avéré qu'il avait commerce avec les anges, et qu'il obtenait, par leur intermédiaire, la révélation des secrets les plus intéressants.

Marano prêtait une oreille attentive à ces récits; il lui tardait singulièrement de voir l'*ami des esprits célestes*. Celui-ci avait déjà tant d'admirateurs, mêlés sans doute de quelques compères, qu'il s'en rencontra un pour lui ménager l'entrevue désirée par l'orfèvre.

Ce fut dans sa maison même que Marano fut mis en rapport avec le jeune Balsamo.

Il mit, dès l'abord, le genou en terre. Balsamo l'ayant laissé faire, le releva ensuite, et d'un ton solennel, mais bienveillant, lui demanda pourquoi il l'avait appelé.

« Grâce à vos entretiens habituels avec les esprits célestes, il vous serait facile de le savoir, répondit Marano ; et vous n'auriez pas plus de peine, ajouta-t-il, avec un sourire plein de tristesse, à me faire regagner tout l'argent que j'ai perdu avec de faux alchimistes, et même à m'en procurer bien davantage.

— Je peux vous rendre ce service, dit Balsamo, si vous croyez.

— Si je crois ? Oh ! certes, je crois ! » s'écria l'orfèvre, avec ferveur.

La foi, ou plutôt une croyance aveugle, était le fort ou le faible de Marano, surtout quand la perspective de trésors à découvrir venait à reluire dans son esprit. Balsamo, qui connaissait bien chez l'usurier cette condition essentielle, lui donna rendez-vous pour le lendemain, hors de la ville, et le quitta, sans ajouter un mot.

Le lendemain, à six heures du matin, ils se trouvaient tous deux sur le chemin de la chapelle de Sainte-Rosalie, à cent pas environ de la porte de Palerme. Balsamo, sans rien dire, fit signe à l'orfèvre de le suivre. Quand ils eurent marché pendant près d'une heure, ils s'arrêtèrent au milieu d'un champ désert et devant une grotte. Balsamo étendant la main vers cette grotte :

« Un trésor existe, dit-il, dans ce souterrain. Il m'est défendu de l'enlever moi-même ; je ne saurais le toucher, ni m'en servir, sans perdre ma puissance et ma pureté. Il repose sous la garde des esprits infernaux. Cependant ces esprits peuvent être enchaînés un moment par les anges qui répondent à mon appel. Il ne reste donc qu'à savoir si vous remplissez scrupuleusement les conditions qui vont vous être énoncées. A ce prix, le trésor peut vous appartenir.

— Que je sache seulement ce qu'il faut faire, s'écria, avec impétuosité, le crédule orfèvre ; parlez donc vite !

— Ce n'est pas de ma bouche que vous devez l'apprendre, interrompit Balsamo. Mais d'abord, à genoux ! »

Lui-même avait déjà pris cette posture ; Marano se hâta de l'imiter, et tout aussitôt on entendit, du haut du ciel, une voix claire et harmonieuse prononcer les paroles suivantes, plus flatteuses pour l'oreille du vieil avare que toutes les symphonies des chœurs aériens :

« Soixante onces de perles, — soixante onces de rubis ; — soixante onces de diamants, dans une boîte d'or ciselé, du poids de cent vingt onces. —

Les esprits infernaux qui gardent ce trésor le remettront aux mains de l'honnête homme que notre ami présente, s'il a cinquante ans, s'il n'est point chrétien, si..... si..... si.....! ! »

Venait alors le détail d'une série de conditions que Marano réunissait toutes. Aussi était-ce avec la plus vive joie qu'il les notait une à une, jusqu'à la dernière, inclusivement, laquelle était ainsi formulée :

« Et s'il dépose à l'entrée de la grotte, avant d'y mettre le pied, soixante onces d'or en faveur des gardiens ! »

. . . .

« Vous avez entendu, dit Balsamo, qui, s'étant déjà relevé, se remettait en marche, sans paraître faire attention à la mine stupéfaite de l'orfèvre.

« Soixante onces d'or ! » s'écria, avec un soupir, l'usurier, en proie aux plus vifs combats de la cupidité et de l'avarice.

Mais Balsamo n'écoutait ni ses exclamations ni ses soupirs : il regagnait silencieusement la ville.

Marano, qui s'était enfin décidé à se relever, le suivait, silencieusement aussi. Ils arrivèrent jusqu'à l'endroit où ils s'étaient donné rendez-vous, et où il avait été convenu qu'ils devaient se séparer, avant de rentrer dans Palerme. C'était donc le moment, pour Marano, de prendre une résolution.

« Accordez-moi un seul instant ! s'écria-t-il, d'une voix piteuse, en voyant le jeune homme s'éloigner. Soixante onces d'or ! est-ce bien le dernier mot?

— Mais sans doute, dit négligemment Balsamo, sans même interrompre sa marche.

— Eh bien, donc, à quelle heure, demain?

— A six heures du matin, au même endroit.

— J'y serai. »

Ce fut la dernière parole de l'orfèvre, et comme le dernier soupir de son avarice vaincue.

Le lendemain, à l'heure convenue, ils se joignaient tous deux, aussi exacts que la première fois, Balsamo avec son calme habituel, et Marano avec son or.

Ils s'acheminèrent vers la grotte. Les anges, consultés de la même façon que la veille, rendirent les mêmes oracles aériens. Balsamo parut alors étranger à ce qui allait se passer, et Marano déposa, non sans de grands combats intérieurs, soixante onces d'or à la place désignée.

Ce sublime effort accompli, il se prépara à franchir l'entrée de la grotte. Il fit quelques pas pour y entrer, mais il ressortit bientôt :

« N'y a-t-il pas de danger à pénétrer dans cet antre?

— Non ; si le compte de l'or est fidèle. »

Il entra avec plus de confiance, ressortit encore, et cela plusieurs fois, sous

les yeux de Balsamo, dont la figure exprimait l'indifférence la plus désintéressée. Enfin il s'encouragea lui-même, et descendit si profondément, pour le coup, que toute reculade lui devint impossible. En effet, trois diables, bien noirs et bien musclés, lui barrent le chemin, en poussant des grognements formidables. Ils se saisissent de lui, et le font longtemps pirouetter. Ce manège fini, les diables passent aux horions et aux gourmades. Le malheureux appelle en vain les anges gardiens de Balsamo, qui restent sourds, tandis que les gourmades des diables redoublent. Enfin, roué de coups, n'en pouvant plus, le juif tombe la face sur terre, et une voix bien intelligible lui intime l'ordre de rester là immobile et muet, avec la menace d'être achevé s'il fait le moindre mouvement. Le malheureux n'avait garde de désobéir.

Lorsque Marano put reprendre ses sens, et quand l'absence de tout bruit lui donna le courage de lever la tête, il se traîna comme il put, et parvint, en rampant, à gagner l'issue de cette terrible caverne. Arrivé au dehors, il regarde autour de lui. Plus rien ! Les trois démons, Balsamo et l'or, étaient partis, de compagnie.

Le juif alla, le lendemain, déposer sa plainte chez le magistrat; mais Balsamo avait déjà quitté Palerme.

Ce fut là, pour l'un et l'autre, le point de départ d'une longue vie d'aventures, bien différentes pour chacun d'eux. Balsamo, courant le monde sous les divers noms de comte Harat, comte Fenice, marquis d'Anna, marquis de Pellegrini, Zischis, Belmonte, Melissa, comte de Cagliostro, etc., s'instruisant, et surtout s'enrichissant dans ses voyages, subjugue les grands et les petits, par le prestige de ses œuvres et l'éclat de sa magnificence; Marano, au contraire, ruiné par la perte de ses soixante onces d'or, et forcé de quitter Palerme, va cacher sa détresse à Paris, puis dans d'autres villes, où il brocante misérablement, parmi les juifs, jusqu'à ce que, vingt années après, il vienne se trouver, comme nous l'avons raconté, aux portes de Strasbourg, en présence de son voleur, au moment où celui-ci arrive dans la capitale de l'Alsace, vénéré comme un messie et applaudi comme un triomphateur.

Vers le milieu de 1783 Cagliostro quitta Strasbourg. A cette époque, son étoile était loin d'avoir pâli en France; car le marquis de Ségur, MM. de Miroménil et de Vergennes le recommandaient, dans les termes les plus flatteurs.

Après une courte excursion en Italie, Cagliostro parut à Bordeaux, dans le temps même où le P. Hervier y propageait, par la parole et par l'action, la doctrine nouvelle du magnétisme animal, comme il sera dit dans la suite de ce volume.

II

Balsamo à Bordeaux. — Son arrivée à Paris. — Prodiges qu'il y accomplit. — Le banquet d'outre-tombe de la rue Saint-Claude. — Miracles de Seraphina Feliciani, la Grande maîtresse. — Le souper des trente-six adeptes. — La guérison miraculeuse du prince de Soubise. — Enthousiasme de la capitale pour le nouveau thaumaturge.

Joseph Balsamo entra à Bordeaux, le 8 novembre 1783. Il assure que l'affluence des malades fut si grande, qu'il dut « obtenir des soldats, à l'effet d'entretenir l'ordre dans sa maison ». Cette précaution, qui pouvait n'être qu'une manœuvre de son charlatanisme, ne doit pourtant pas empêcher de croire aux effets puissants qu'il produisit dans cette ville. Nous savons, d'ailleurs, et c'est un fait constant, que le P. Hervier, magnétiseur plein de facultés, ayant osé lutter de puissance fluidique avec Cagliostro, fut publiquement terrassé par lui, et reçut à cette occasion, de toute la société mesmérienne, le blâme que méritait son imprudence.

Ici le *mémoire* de Cagliostro va nous donner son itinéraire, et nous apprendre aussi qu'en tout lieu sa gloire était mêlée de quelque amertume :

« ... Le genre de persécutions qui m'avait éloigné de Strasbourg m'ayant suivi à Bordeaux, je pris le parti, après onze mois de séjour, de m'en aller à Lyon, dans les derniers jours d'octobre 1784. Je ne restai que trois mois dans cette dernière ville, et je partis pour Paris, où j'arrivai le 30 janvier 1785. Je descendis dans un des hôtels garnis du Palais-Royal ; et, peu de temps après, du boulevard.

« Mon premier soin fut de déclarer à toutes les personnes de ma connaissance que mon intention était de vivre tranquille, et que je ne voulais plus m'occuper de médecine. J'ai tenu ma parole et me suis refusé absolument à toutes les sollicitations qui m'ont été faites à cet égard [1]. »

On ne voit pas, en effet, Joseph Balsamo signaler par beaucoup de

1. *Mémoire* composé pour sa défense, par Cagliostro, pendant qu'il était détenu à la Bastille pour l'instruction de l'*affaire du collier*.

guérisons son séjour à Paris, qui, pourvu alors d'une *Société de l'harmonie*, de plusieurs cliniques mesmériennes, deslonniennes, juméliennes, etc., d'arbres magnétisés dans les jardins et les promenades, et de plusieurs milliers de baquets à domicile, n'eût vraiment eu que faire d'un nouveau dispensateur du fluide vital. Il se retourna donc vers un autre genre d'opérations, plus étonnantes que les cures magnétiques, dans lesquelles Paris commençait à ne plus rien voir de surnaturel. Les phénomènes qu'il produisit furent de ceux qui échappent à la compétence et à la discussion des corps académiques, mais qui n'en frappent que plus fortement les esprits, et dont nous avons déjà vu quelques préliminaires à Strasbourg, dans la séance des *colombes*. Il étonna par l'évocation des ombres, c'est-à-dire en faisant apparaître, à la volonté des curieux, dans un miroir ou dans une carafe pleine d'eau, des personnages, morts ou vivants.

Joseph Balsamo, à Paris, ne voulut être que thaumaturge, et il fit, en cette qualité, d'assez grands miracles ou d'assez grands tours, pour éclipser un moment toute autre célébrité contemporaine. Dans le peuple, dans la bourgeoisie, chez les grands et surtout à la cour, l'admiration alla pour lui jusqu'au fanatisme. On ne l'appelait que le *divin* Cagliostro. Son portrait était partout, sur les tabatières, sur les bagues et jusque sur les éventails des femmes. On posait sur les murailles des affiches où l'on rappelait que Louis XVI avait déclaré coupable de lèse-majesté quiconque ferait injure à Cagliostro. Tout le monde voulait être témoin de ses merveilles ; ceux qui ne pouvaient les voir se les faisaient raconter, et ne se lassaient pas d'en entendre le récit.

On assurait qu'à Versailles, devant quelques grands seigneurs, il avait fait paraître, dans des miroirs, sous des cloches de verre et dans des carafes, non pas seulement l'image de personnes absentes, mais ces personnes mêmes, des spectres animés et se mouvant, et même plusieurs morts qu'on lui avait désignés.

Ces évocations de morts illustres étaient le spectacle ordinaire que Joseph Balsamo donnait à ses convives, dans des soupers qui faisaient grand bruit dans Paris, à cette époque où Diderot, d'Alembert et plusieurs autres célèbres encyclopédistes, n'existant plus, la marmite des soupers philosophiques était renversée.

L'auteur des *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire de Cagliostro* a fort heureusement décrit une de ces scènes, où des encyclopédistes, passés à l'état d'ombres, viennent jouer leurs rôles.

Le grand thaumaturge avait annoncé que dans un souper intime, composé de six convives, il évoquerait les morts qu'on lui désignerait, et qu'ils



LE BANQUET D'OUTRE-TOMBE DE LA RUE SAINT-CLAUDE (PAGE 16)

viendraient s'asseoir au banquet, où leur couvert serait mis d'avance.

Le souper eut lieu à Paris, rue Saint-Claude, où demeurait Cagliostro, et à l'insu de Seraphina.

A minuit on se trouva au complet. Une table ronde, de douze couverts, fut servie avec un luxe inouï, dans une salle où tout était en harmonie avec l'opération cabalistique qui devait avoir lieu. Les six convives, et Cagliostro septième, prirent place. On devait donc être *treize* à table !

Le souper servi, les domestiques furent renvoyés, avec menace d'être tués raides, s'ils tentaient d'ouvrir les portes avant d'être appelés. Ceci était renouvelé des soupers du Régent.

Chaque convive demanda le mort qu'il désirait revoir. Cagliostro prit les noms, les plaça dans la poche de sa veste glacée d'or, et annonça que, sans autre préparation qu'un simple appel de sa part, les esprits évoqués allaient venir de l'autre monde en chair et en os ; car, suivant le dogme égyptien, il n'y a point de morts.

Ces convives d'outre-tombe, demandés et attendus avec une émotion croissante, étaient : *le duc de Choiseul*, *Voltaire*, *d'Alembert*, *Diderot*, *l'abbé de Voisenon et Montesquieu.* On pouvait se trouver en plus sotte compagnie.

Les noms furent prononcés à haute voix, lentement, et avec toute la puissance de volonté dont était doué Joseph Balsamo.

Les six convives évoqués apparurent, et vinrent prendre place au souper, avec toute la courtoisie qui les caractérisait.

Quand les invités vivants eurent un peu repris leur respiration, on se hasarda à questionner les morts.

Ici nous laisserons parler l'historiographe de ce prodigieux souper.

« La première question fut : Comment l'on se trouvait dans l'autre monde ? — « Il n'y a point d'autre monde, répondit d'Alembert. La mort n'est qu'une cessation des maux qui nous ont tourmentés. On n'a nulle espèce de plaisir, mais aussi on ne connaît aucune peine. Je n'ai pas trouvé mademoiselle Lespinasse, mais je n'ai pas vu Linguet. On est fort sincère. Quelques morts qui sont venus nous rejoindre, m'ont assuré que j'étais presque oublié. Je m'en suis consolé. Les hommes ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. Je ne les ai jamais aimés, maintenant je les méprise. »

« — Qu'avez-vous fait de votre savoir ? » — demanda M. de... à Diderot. — Je n'ai pas été savant, comme on l'a cru, répondit-il ; ma mémoire me traçait ce que j'avais lu, et, lorsque j'écrivais, je prenais de côté et d'autre. De là vient le décousu de mes livres, qu'on ne connaîtra pas dans cinquante ans. L'Encyclopédie, dont on m'a fait honneur, ne m'appartient pas. Le métier d'un rédacteur est de mettre de l'ordre dans le choix des matières. L'homme qui a montré le plus de

talent à l'occasion de l'Encyclopédie est celui qui en a fait la table, et personne ne songe à lui en faire honneur. »

« — J'ai beaucoup loué cette entreprise, dit Voltaire, parce que je la croyais propre à seconder mes vues philosophiques. A propos de philosophie, je ne sais trop si j'avais raison. Après ma mort, j'ai appris d'étranges choses. J'ai causé avec une demi-douzaine de papes. Ils sont bons à entendre. Clément XIV et Benoît surtout sont des hommes d'infiniment d'esprit et de bon sens. »

« — Ce qui me fâche un peu, dit le duc de Choiseul, c'est qu'on n'a point de sexe là où nous habitons; et, quoi qu'on en dise, cette enveloppe charnelle n'était pas trop mal inventée. » — « Alors à quoi se connaît-on ? » demanda quelqu'un. — « Aux caprices, aux goûts, aux prétentions, à mille petites choses, qui sont des grâces chez vous et des ridicules là-bas. »

« — Ce qui m'a fait vraiment plaisir, dit l'abbé Voisenon, c'est que, parmi nous, on est guéri de la manie de l'esprit. Vous n'imaginez pas combien l'on m'a persiflé sur mes petits romans saugrenus, combien l'on s'est moqué de mes notices littéraires. J'ai eu beau dire que je donnais à ces puérilités leur juste valeur ; soit qu'on ne crût pas à la modestie d'un académicien, soit que tant de frivolité ne convînt pas à mon état ou à mon âge, j'expie presque tous les jours les erreurs de ma vie humaine. »

Il est facile de reconnaître l'esprit antiphilosophique du gazetier qui rapporte ce prétendu dialogue. Qu'il l'eût arrangé à sa manière, c'est ce que chacun reconnaissait à cette époque, et ce qui n'importait guère, d'ailleurs, puisque tout le monde tenait pour avéré ce fait, essentiel et inouï, que les interlocuteurs désignés avaient paru, et qu'ils avaient parlé ! Et là-dessus la foi était d'autant plus forte que les gazetiers du temps assuraient, sans nommer personne d'ailleurs, et pour cause, que les six convives de Cagliostro étaient six personnages importants, parmi lesquels se trouvait même un grand prince.

Au milieu de ces scènes de prestige, Cagliostro poursuivait une idée, qui paraît avoir été le but de sa vie, s'il en eût jamais d'autre que d'exploiter la crédulité des grands. Depuis plusieurs années, il s'était fait, le propagandiste zélé d'une maçonnerie nouvelle, dite *maçonnerie égydtienne.* Dans toutes les villes où il séjournait, il établissait des loges de ce rite. Il voulut fonder à Paris une loge-mère, dont toutes les autres ne seraient que les succursales. Il s'annonçait comme apportant de l'Orient les mystères d'Isis et d'Anubis; ce qui lui donnait naturellement une grande considération. Quoiqu'il menaçât d'une réforme radicale la maçonnerie vulgaire, qui ne comptait pas moins de soixante-douze loges actives dans la capitale, sa popularité aidant, Isis et Anibus triomphèrent de toutes les oppositions.

Il eut bientôt des sectateurs, et des plus haut titrés, lesquels s'assemblèrent

un jour, en grand nombre, pour entendre Joseph Balsamo leur exposer les dogmes de la franc-maçonnerie égyptienne. Dans cette séance solennelle, il parla, dit-on, avec une éloquence entraînante. Son succès fut si éclatant que tous ses auditeurs sortirent émerveillés et convertis à la maçonnerie régénérée et purifiée. Aucun d'eux ne douta qu'il ne vînt d'être initié aux secrets de la nature, tels qu'on les conservait dans le temple d'Apis, à l'époque où Cambyse fit fustiger ce dieu capricieux [1].

A partir de ce moment, les initiations à la nouvelle franc-maçonnerie furent nombreuses, quoique restreintes à l'aristocratie de la société ; et il y a des raisons de croire qu'elles coûtèrent fort cher aux grands personnages qui en furent jugés dignes.

Des femmes de qualité, qui avaient entendu parler de ces scènes mystérieuses et du *souper d'outre-tombe* de la rue Saint-Claude, se sentirent prises, à leur tour, d'un désir ardent d'être initiées aux mêmes mystères. Elles sollicitèrent, à l'insu de leurs maris, la faveur de participer à ces séances fantastiques. La plus passionnée de toutes, la duchesse de T..., fut choisie pour proposer, en leur nom, à madame de Cagliostro (Seraphina) d'ouvrir pour elles un cours de magie, où nul homme ne serait admis. On lui répondit, avec sang-froid, que ce cours commencerait dès que le nombre des aspirantes s'élèverait à trente-six. Dans la même journée ce nombre fut complété.

Voilà Seraphina, ou Lorenza, car elle est connue et désignée indifféremment sous ces deux noms par les contemporains, devenue *Grande maîtresse* de la maçonnerie égyptienne, au même titre que son mari en était le *Grand Cophte*. Elle commença par faire connaître les conditions de son cours de magie féminine, qui étaient, pour chaque adepte, de verser cent louis, de s'abstenir de tout commerce humain, à dater du jour de la demande, et de se soumettre à tout ce qui lui serait ordonné. Ces conditions acceptées, on fixa la séance au 7 août.

La *Grande maîtresse* avait loué et fait préparer dans la rue Verte, au faubourg Saint-Honoré, quartier alors très solitaire, une vaste maison, entourée de jardins et d'arbres magnifiques. C'est là que la réunion fut annoncée. Aucune des trente-six adeptes n'y manqua. A onze heures, on était au grand complet.

En entrant dans la première salle, toutes les dames furent obligées de quitter leurs vêtements, et de prendre une robe blanche, avec une ceinture de couleur. On les partagea en six groupes, qui se distinguaient par les

1. *Mémoire pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie*, par un Rose-Croix. Paris, 1790.

nuances de leurs ceintures : six étaient en noir, six en bleu, six en coquelicot, six en violet, six en rose, six en *impossible* (couleur de fantaisie). On remit à chacune un grand voile, qu'elles placèrent en sautoir. On les fit ensuite entrer dans un temple éclairé par le haut de la voûte, et garni de trente-six fauteuils, couverts de satin noir. Lorenza, vêtue de blanc, était assise sur une espèce de trône, assistée de deux grandes figures, habillées de telle manière qu'on ne pouvait savoir si c'étaient des hommes ou des femmes, ou encore des spectres.

La lumière qui éclairait cette salle s'affaiblit insensiblement, et, quand on put à peine distinguer les objets, la Grande maîtresse ordonna aux dames de se découvrir la jambe gauche. Elle leur commanda ensuite de lever le bras droit et de l'appuyer sur la colonne voisine. Deux jeunes femmes, à qui l'on donnait le nom de Marphise et Clorinde, entrèrent, tenant un glaive à la main, et attachèrent les trente-six dames entre elles par les jambes et par les bras, au moyen de cordons de soie. Alors et au milieu d'un silence absolu, Lorenza prononça un discours, qui commençait ainsi :

« L'état dans lequel vous vous trouvez est le symbole de votre état dans la société. Votre condition de femmes vous place sous la dépendance passive de vos époux. Vous portez des chaînes, si grandes dames que vous soyez. Nous sommes toutes, dès l'enfance, sacrifiées à des dieux cruels. Ah ! si, brisant ce joug honteux, nous savions nous unir et combattre pour nos droits, vous verriez bientôt le sexe orgueilleux qui nous opprime, ramper à nos pieds et mendier nos faveurs... »

Ce discours, qui semble jusque-là commenter le code de la femme libre, finit pourtant par baisser de ton, et aboutit même à des conseils pleins d'un dépit superbe, mais fort rassurants pour le droit des maris :

« Laissons-les, s'écria la grande prêtresse, faire leurs guerres meurtrières ou débrouiller le chaos de leurs lois; mais chargeons-nous de gouverner l'opinion, d'épurer les mœurs, de cultiver l'esprit, d'entretenir la délicatesse, de diminuer le nombre des infortunes. Ces soins valent bien ceux de prononcer sur de futiles querelles. »

Après ce discours, qui fut acueilli par des acclamations enthousiastes, Marphise et Clorinde détachèrent les liens de ces dames, pour qui les épreuves allaient commencer. Mais, auparavant, Lorenza les fortifia, par cette autre allocution :

« Recouvrez votre liberté, et puissiez-vous la recouvrer dans le monde. Oui, cette liberté, c'est le premier besoin de toute créature : ainsi donc, que vos âmes tendent de toute leur ardeur à la conquérir. Mais pouvez-vous compter sur vous-mêmes ? Êtes-vous sûres de vos forces ? Quelle garantie m'en don-

nerez-vous? Adeptes qui m'écoutez, il faut subir d'autres épreuves. Vous allez vous diviser en six groupes. Chaque couleur se rendra à un des six appartements qui correspondent à ce temple ; là, de terribles tentations viendront vous assaillir... Allez, mes sœurs, les portes du jardin sont ouvertes, et la lune, douce et discrète, éclaire le monde. »

Les dames entrèrent dans les appartements qui leur étaient respectivement désignés, et dont chacun ouvrait sur le jardin. Nul ne les y suivit ; elles devaient aborder seules, dans leur force et dans leur liberté, les épreuves qui les attendaient. Elles firent, dit-on, des rencontres inouïes. Ici, des hommes les poursuivaient en les persiflant ; là, des adorateurs soupiraient, dans des postures attendrissantes. Plus d'une crut se trouver avec son amant, tant le fantôme ou le génie qui lui apparut avait une ressemblance frappante avec l'objet aimé. Mais le devoir et le serment prononcé commandaient une cruauté inflexible ; il fallut repousser, et, au besoin, maltraiter l'ombre charmante, au risque de perdre à jamais une réalité adorée. On cite une de ces dames qui, dans l'exaltation de sa vertu, n'hésita pas à fouler d'un pied ravissant, mais impitoyable, l'image qui lui représentait l'idéal de sa pensée, le rêve de son cœur.

Toutes s'acquittèrent strictement de ce qui leur avait été ordonné. L'esprit nouveau de la femme régénérée triomphait sur toute la ligne des trente-six ceintures.

Ce fut donc avec ces symboles intacts et immaculés, qu'elles rentrèrent dans la demi-obscurité de la salle voûtée qu'on appelait le *temple*, pour recevoir les félicitations de la Grande maîtresse. Là, quelques minutes furent accordées au recueillement. Tout à coup, le dôme de la salle s'ouvrit, et l'on vit descendre, sur une grosse boule d'or, un homme nu comme Adam avant le péché, qui tenait un serpent dans sa main et portait sur sa tête une flamme brillante.

« C'est du Génie même de la vérité, dit la Grande maîtresse, que je veux que vous appreniez les secrets si longtemps dérobés à votre sexe. Celui que vous allez entendre est le célèbre, l'immortel, le divin Cagliostro, sorti du sein d'Abraham sans avoir été conçu, et dépositaire de tout ce qui a été, de tout ce qui est, et de tout ce qui sera connu sur la terre.

— Filles de la terre, dit le Grand Cophte, dépouillez ces vêtements profanes. Si vous voulez entendre la vérité, montrez-vous comme elle. »

Aussitôt, la grande prêtresse, donnant l'exemple, ôte sa ceinture et laisse tomber ses voiles. Et les adeptes, l'imitant, se montrent, sinon dans leur innocence, du moins dans toute la nudité de leurs charmes, aux yeux du Génie céleste.

Alors ayant promené lentement sur les beautés nues ses magnétiques regards :

« Mes filles, reprit-il, la magie tant décriée n'est, entre des mains pures, que le secret de faire du bien à l'humanité. La magie, c'est l'initiation aux mystères de la nature, et la puissance d'user de cette science occulte. Vous ne doutez plus du pouvoir magique : il va jusqu'à l'impossible, les apparitions du jardin vous l'ont prouvé. Chacune de vous a vu l'être cher à son cœur, et a conversé avec lui. Ne doutez donc plus de la science hermétique, et venez quelquefois dans ce temple, où les plus hautes connaissances vous seront révélées. Cette première initiation est d'un bon augure ; elle prouve que vous êtes dignes de la vérité. Je vous la dirai tout entière, mais par gradations. Aujourd'hui, apprenez seulement de ma bouche que le but sublime de la franc-maçonnerie égyptienne, dont j'apporte les rites du fond de l'Orient, c'est le bonheur de l'humanité. Ce bonheur est illimité; il comprend les jouissances matérielles, comme la sérénité de l'âme et les plaisirs de l'intelligence. Tel est le but. Pour y parvenir, la science nous offre ses secrets. La science pénétrant la nature, c'est la magie. Ne m'en demandez pas davantage. Vivez heureuses, et, pour cela, aimez la paix et l'harmonie. Retrempez vos âmes par les émotions douces, aimez et pratiquez le bien ; le reste est peu de chose. »

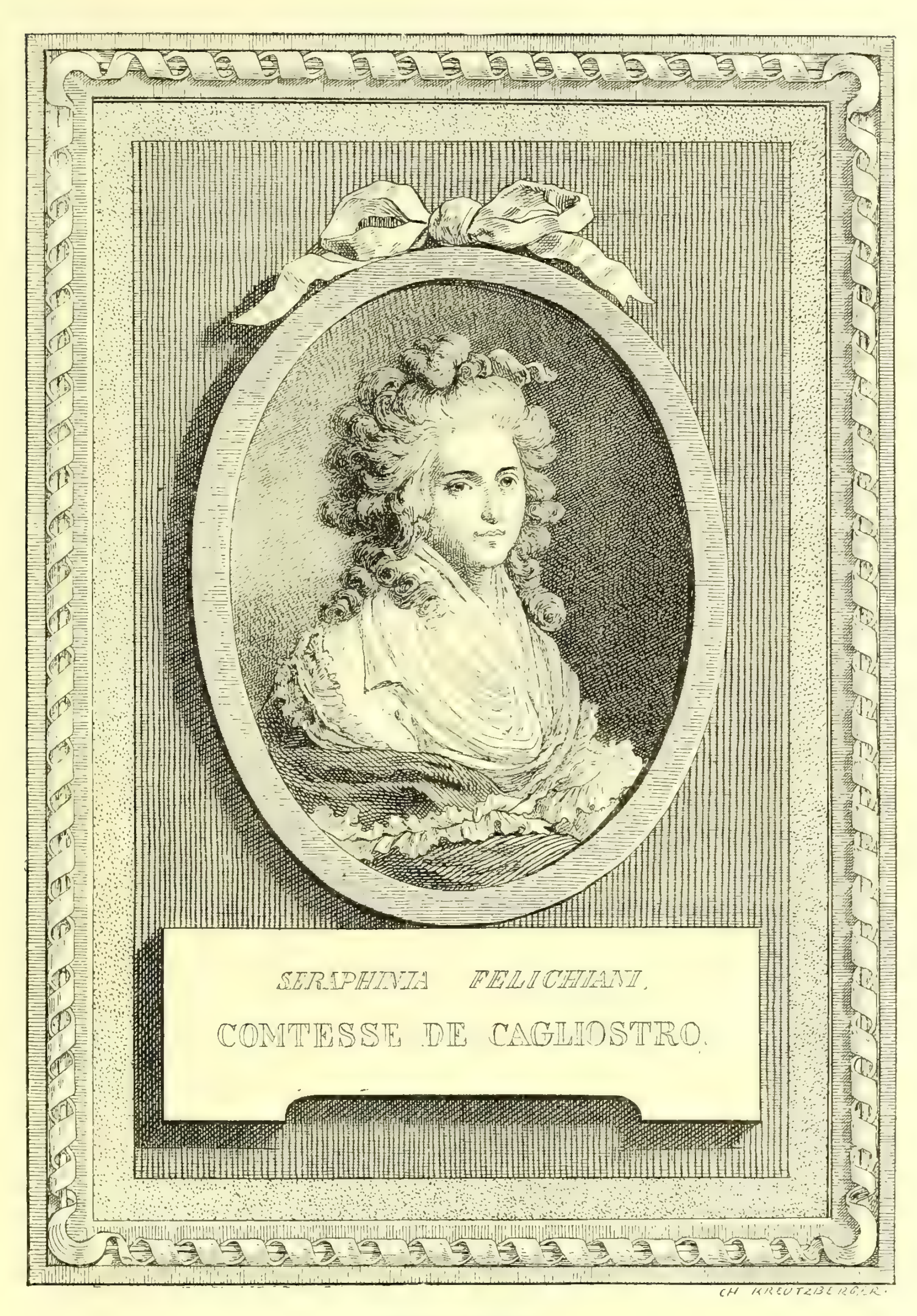
Abstraction faite de l'appareil fantasmagorique, il n'y a rien, dans cette initiation, rapportée par l'écrivain à qui l'on doit le plus de détails sur les actes et les prédications de Cagliostro à Paris [1], qui contraste trop avec la morale et les idées humanitaires qui avaient déjà cours dans le dix-huitième siècle.

Après ce discours, le *Génie de la vérité* se replaça sur sa boule d'or, qui, s'élevant comme elle était descendue, l'emporta dans les profondeurs de la voûte.

Pendant cette ascension, le parquet s'entr'ouvrit par le milieu, et, la lumière revenant à flots dans le temple, on vit sortir de dessous terre une table splendidement ornée et délicatement servie · argenterie éblouissante, qui n'était pas une vaine apparence, belles fleurs, qui exhalaient de vrais parfums, mets et vins choisis, qui, délectant les sens, les forçaient à reconnaître leur plantureuse réalité.

Dans ce souper, que les thaumaturges faisaient succéder à l'initiation, il n'y avait rien d'illusoire ni de fantastique, pas même les amants, que ces dames y retrouvèrent. On soupa gaiement et de bon appétit. Il y eut des

1. Le marquis de Luchet.



SERAPHINA FELICIANI

(d'après une estampe de la bibliothèque nationale de Paris.)

danses et des divertissements, où brillèrent les talents de Clorinde et de Marphise, naguère farouches guerrières, maintenant ravissantes almées, peut-être empruntées à l'Opéra, mais qu'on croyait importées d'Égypte, en même temps que les mystères d'Anubis.

Quand on se retira, il était trois heures du matin, preuve irrécusable que l'émancipation de la femme, dans la société française, avait déjà fait quelques progrès avant l'arrivée, à Paris, du grand Cophte et de sa compagne.

Pour présider ce joyeux souper, Lorenza avait quitté ses insignes et le ton solennel de Grande maîtresse. Elle ne laissa point partir ses charmantes convives sans leur déclarer que cette première initiation n'avait été qu'un amusement, sauf à reprendre et à continuer le cours de magie, au gré des nobles adeptes. Mais elle leur fit cet aveu avec tant de charme et à la suite d'un si beau festin, qu'elles l'embrassèrent avec tendresse ; de sorte qu'aucune d'elles ne songea à se plaindre d'avoir payé cent louis une simple séance de magie.

A partir de ce jour, la comtesse de Cagliostro, qui était belle, d'ailleurs, passa pour le type accompli de toutes les perfections. On disputa sur la pureté des lignes de son visage, et sur la couleur de ses yeux, bleus ou noirs. Il y eut, dans la ville, des cartels échangés et de grands coups d'épée donnés et reçus en l'honneur de la Grande maîtresse de la rue Verte.

Balsamo, comme nous l'avons dit, avait déclaré qu'il ne voulait point faire de médecine à Paris. Cependant, il ne lui fut pas possible d'être constamment fidèle à cette résolution. Cette maison, isolée, profonde et entourée de jardins, qu'il avait louée sur le boulevard du Temple, à l'extrémité de la rue Sainte-Claude, et qui devait plus tard servir de demeure à Barras, ne devait d'abord être consacrée qu'à abriter le laboratoire mystérieux où se distillait son fameux *élixir de longue vie*. Mais il fut obligé d'y recevoir les malades pauvres qui imploraient ses secours. Il les traitait gratuitement. Il allait même visiter dans leur taudis les plus infirmes, et ne les quittait jamais sans leur laisser quelque argent. A l'égard les malades titrés, ou ayant quelque importance dans le monde, il se montrait plus difficile, et ne consentait à les voir qu'après avoir été plusieurs fois appelé par eux.

Désarmée par tant de discrétion et de réserve, la Faculté de médecine de Paris se contenta d'exprimer des doutes sur les guérisons opérées par Joseph Balsamo, et de protester, dans quelques gazettes, contre l'illégalité de ses moyens de médication, remarque qui ne pouvait guère refroidir l'enthousiasme du public pour cet homme *surnaturel*.

Cagliostro eut, d'ailleurs, la bonne fortune d'opérer bientôt une cure éclatante, qui fit le désespoir de la médecine officielle.

Nous avons déjà parlé de ses premières relations avec le cardinal de Rohan. Un des frères de ce prince-archevêque, le prince de Soubise, était dangereusement malade. Certains médecins l'avaient déclaré atteint d'épuisement, d'autres accusaient la fièvre scarlatine ; tous s'accordaient à trouver le cas désespéré. Le cardinal de Rohan, bien qu'il n'eût pas éprouvé pour lui-même, à Strasbourg, les bons effets de la puissance médicale du grand empirique, n'en avait pas moins en lui une confiance illimitée. Il le pria donc, avec instance, de voir son frère, le prince de Soubise.

Un jour, il le fit monter dans son carrosse, et le conduisit à l'hôtel de Soubise, où il annonça « un médecin », sans le nommer, d'ailleurs. Comme la Faculté avait déclaré le malade perdu, la famille laissa faire. Quelques domestiques seulement se trouvaient dans la chambre du prince, lorsque le cardinal et Joseph, Balsamo y entrèrent. Ce dernier ayant demandé à rester seul quelque temps avec le malade, on les laissa.

Que fit Joseph Balsamo, ainsi renfermé avec le prince? Le magnétisa-t-il à outrance, ou se mit-il lui-même en état de somnambulisme ? C'est ce qu'on n'a jamais su. Toujours est-il qu'après une heure consacrée à un examen ou à des préliminaires dont il garda le secret, Balsamo appela le cardinal, et lui dit :

« Si l'on suit mes prescriptions, dans deux jours Monseigneur le prince de Soubise quittera ce lit, et se promènera dans cette chambre ; dans huit jours il sortira en carrosse ; dans trois semaines il ira faire sa cour à Versailles.

Quand on a consulté un oracle, on n'a rien de mieux à faire que de lui obéir. Le cardinal de Rohan se mit donc aux ordres de Balsamo, qui, dans la même journée, revint avec lui à l'hôtel de Soubise, muni cette fois d'une petite fiole contenant un liquide, dont il fit prendre dix gouttes au malade.

« Demain, dit-il, nous donnerons au prince de Soubise cinq gouttes de moins ; après-demain, il ne faudra que deux gouttes de cet élixir, et il se lèvera dans la soirée. »

L'événement dépassa les prédictions de l'oracle. Le second jour qui suivit cette visite, le prince de Soubise se trouvait en état de recevoir quelques amis. Dans la soirée, il se leva, fit le tour de sa chambre, causa assez gaiement et revint s'asseoir dans un fauteuil. Il se sentit même assez en appétit pour demander une aile de poulet ; mais, quelque instance qu'il fît pour l'obtenir, on dut la lui refuser, la diète absolue étant une des prescriptions du médecin, encore inconnu, qui faisait de telles merveilles.

Dès le quatrième jour, le malade était en pleine convalescence. Mais ce ne fut que le lendemain, dans la soirée, qu'il lui fut octroyé de manger enfin son aile de poulet.

Personne, dans l'hôtel de Soubise, ne savait encore que Cagliostro était le médecin anonyme qui donnait ses soins au prince. On ne le nomma qu'au moment de la guérison, et ce nom, déjà fameux, ne fut plus dès lors pour personne celui d'un charlatan. Ennobli par cette cure miraculeuse, il retentit à la ville et à la cour, au milieu de mille acclamations enthousiastes.

Peu de temps après, deux cents carrosses stationnaient dans toute la longueur de la rue Saint-Claude. A Versailles, le roi et la reine, apprenant l'heureuse nouvelle de cette cure inattendue, s'en réjouirent hautement, et envoyèrent complimenter le prince de Soubise sur sa guérison.

Ce n'était là qu'une attention d'étiquette rigoureuse, et d'une démarche toute naturelle à l'égard d'un si grand personnage ; mais il ne put s'accomplir sans donner une sorte de consécration officielle à la gloire du *divin* Cagliostro. Son buste fut taillé en marbre, coulé en bronze, et au-dessous de son portrait, gravé au burin, on lisait cet hommage poétique :

De l'ami des humains reconnaissez les traits,
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits.
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence ;
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.



III

Le cénacle des treize.

Que faisait cependant la Faculté ? Elle assistait, muette et impassible, à ce triomphe de la médecine illégale. Interrogée sur la cure qui faisait tant de bruit, elle ne répondit rien, sinon que le prince de Soubise devait guérir. La réponse n'était pas fière, mais elle a paru suffisante à plusieurs contemporains, qui ont écrit que la nature seule avait opéré le miracle. Quelques-uns allèrent même jusqu'à dire que le prince était guéri avant que Cagliostro l'eût visité.

Du reste, Grimm, qui admet cette dernière version, paraît croire que Cagliostro était encore à Strasbourg lorsque le cardinal de Rohan l'appela, pour son frère, et qu'il dut se rendre de cette ville à Paris, ce qui aurait laissé un intervalle suffisant pour qu'une heureuse révolution se fût opérée dans l'état du malade. Mais Grimm a été induit en erreur sur la circonstance essentielle. Il est certain qu'à cette époque le grand thaumaturge avait déjà établi son officine et son laboratoire à Paris, et que, pour se transporter à l'hôtel Soubise, il n'eut qu'à monter dans le carrosse du cardinal. On peut voir, d'ailleurs, dans la *Correspondance de Grimm*, que cet écrivain, à cette exception près, rend toute justice aux succès et au désintéressement de Joseph Balsamo, relativement à sa pratique médicale.

« Quelques personnes de la société de M. le Cardinal, dit-il, ont été à portée à consulter Cagliostro ; elles se sont fort bien trouvées de ses ordonnances, et n'ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de reconnaissance. »

Et il ajoute, touchant le mystère dont cet étrange personnage enveloppait sa vie :

« On a soupçonné le comte d'avoir été l'homme de confiance de ce fameux M. de Saint-Germain, qui fit tant parler de lui, sous le règne de madame de Pompadour; on

croît aujourd'hui qu'il est fils d'un des directeurs des mines de Lima ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a l'accent espagnol, et qu'il paraît fort riche. Un jour qu'on le pressait, chez madame la comtesse de Brienne, de s'expliquer sur l'origine d'une existence si surprenante et si mystérieuse, il répondit en riant : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que je suis né au milieu de la mer Rouge, et que j'ai été élevé sous les ruines d'une pyramide d'Égyte ; c'est là qu'abandonné de mes parents, j'ai trouvé un bon vieillard qui a pris soin de moi ; je tiens de lui tout ce que je sais [1]. »

Joseph Balsamo était alors au point culminant de sa renommée et de son crédit. Il voulut mettre ce moment à profit pour donner le couronnement à l'édifice de sa franc-maçonnerie égyptienne.

Les aspirants à la nouvelle franc-maçonnerie se présentaient en foule, et c'étaient, pour la plupart, des personnage très considérables ; mais il mit ordre à cet empressement par une application sévère de la maxime : *beaucoup d'appelés, et peu d'élus*. Il déclara aux futurs adeptes « qu'on ne pouvait travailler que sous une triple voûte, » et qu'il ne devait y avoir ni plus ni moins de treize adeptes, lesquels, sous le nom de *maîtres*, et réunis dans un cénacle particulier, seraient les grands dignitaires de l'ordre maçonnique. Il va sans dire que ces hauts grades ne pouvaient être conférés qu'à des sommités sociales ; mais, pour ceux qui les ambitionnaient, il y avait encore d'autres conditions.

« Ils devaient être, dit Grimm, dans sa *Correspondance*, purs comme les rayons du soleil, et même respectés de la calomnie, n'avoir ni femmes ni enfants, ni maîtresses, ni jouissances faciles, posséder une fortune au-dessus de cinquante-trois mille livres de rente, et surtout cette espèce de connaissances qui se trouvent rarement avec de nombreux revenus. »

Des événements qui suivirent empêchèrent la formation du cénacle projeté. Nous en sommes dès lors réduits à des conjectures sur ce que Joseph Balsamo méditait de faire avec ces treize personnages, nobles, instruits, garçons ou veufs, chastes et riches. Sans doute il les avait séduits par le prospectus d'une franc-maçonnerie transcendante, dont tous les usages tiendraient du surnaturel, « où l'on verrait des spectres et des démons, où l'esprit des adeptes serait magiquement entraîné loin de cette misérable planète que nous habitons » [2].

Cagliostro avait promis sans doute aux membres de ce cénacle d'élite, outre la *vision béatifique*, fruit de la régénération morale de l'homme, de

1. *Correspondance littéraire, philosophque et critique de Grimm et Diderot*, année 1785.

2. J.-B. Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris, depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, 1811, in-8, t. I, p. 260.

leur communiquer encore, soit l'immortalité, soit une prolongation de la vie, effet de la régénération physique.

Il est certain qu'il affirmait jouir pour lui-même de ce privilège d'une longévité extraordinaire. Une pièce curieuse, quoique évidemment satirique, qui a été conservée, peut jeter quelque lumière sur ce point. Cette pièce a pour titre :

Secret de la régénération, ou Perfection physique par laquelle on peut arriver à la spiritualité de 5557 *ans* (*Bureau d'assurances du grand Cagliostro*).

« Celui qui aspire à une telle perfection, doit, *tous les cinquante ans*, se retirer, dans la pleine lune de mai, à la campagne, avec un ami; et là, renfermé dans une chambre et dans une alcôve, souffrir pendant quarante jours la diète la plus austère, mangeant très peu, et seulement de la soupe légère, des herbes tendres, rafraîchissantes et laxatives, et n'ayant pour boisson que de l'eau distillée ou tombée en pluie dans le mois de mai. Chaque repas commencera par le liquide, c'est-à-dire par la boisson, et finira par le solide, qui sera un biscuit ou une croûte de pain. Au dix-septième jour de cette retraite après avoir fait une petite émission de sang, on prendra de certaines gouttes blanches, dont on n'explique pas la composition, et on en prendra six le matin et six le soir, en augmentant de deux par jour jusqu'au trente-deuxième jour.

« Alors on renouvellera la petite émission de sang au crépuscule du soleil. Le jour suivant on se met au lit, pour n'en plus sortir qu'à la fin de la quarantaine, et là, on avale le premier grain de matière première. Ce grain est le même que Dieu créa pour rendre l'homme immortel, et dont l'homme a perdu la connaissance par le péché; il ne peut l'acquérir de nouveau que par une grande faveur de l'Éternel, et par les travaux maçonniques. Lorsque ce grain est pris, celui qui doit être rajeuni perd la connaissance et la parole pendant trois jours ; et, au milieu des convulsions, il éprouve une grande transpiration et une évacuation considérable. Après que le patient est revenu, et qu'il a été changé de lit, il faut le restaurer par un consommé fait avec une livre de bœuf sans graisse, mêlé de différentes herbes propres à réconforter.

» Si le restaurant le remet en bon état, on lui donne, le jour suivant, le second grain de matière première dans une tasse de consommé qui, outre les effets du premier, lui occasionnera une très grande fièvre, accompagnée de délire, lui fera perdre la peau et tomber les cheveux et les dents. Le jour suivant, qui est le trente-cinquième, si le malade est en force, il prendra pendant une heure un bain qui ne sera ni trop chaud ni trop froid. Le trente-sixième jour, il prendra, dans un petit verre de vin vieux et spiritueux, le troisième et dernier grain de matière première, qui le fera tomber dans un sommeil doux et tranquille ; c'est alors que les cheveux commenceront à repousser, les dents à germer, et la peau à se rétablir. Lorsqu'il sera revenu à lui-même, il se plongera dans un nouveau bain d'herbes aromatiques, et le trente-huitième jour dans un bain d'eau ordinaire. Le bain étant pris, il commencera à s'habiller, et à se promener dans la chambre, et le trente-



BALSAMO SE MET A PLEURER DEVANT LE TABLEAU DE JORDANET, « *la descente de croix* » AU SOUVENIR DE JÉSUS-CHRIST, DONT IL SE DIT LE CONTEMPORAIN (PAGE 35)

neuvième jour, il avalera dix gouttes du baume du grand maître dans deux cuillerées de vin rouge; le quarantième jour, il quittera la maison *tout à fait rajeuni et parfaitement régénéré.*

» ..... Nous ne devons pas oublier de dire que l'une et l'autre méthode [1] est prescrite également pour les femmes, et que, dans ce qui regarde la régénération physique, il est enjoint à chacune de se retirer ou sur une montagne ou à la campagne, avec la seule compagnie d'un ami, qui doit lui donner tous les secours nécessaires, et principalement dans les crises de la cure corporelle [2]. »

Quoi qu'il en soit de l'authenticité du texte qu'on vient de lire, il est certain que Cagliostro parlait de sa recette pour la régénération physique avec toute l'assurance d'un homme qui l'a plusieurs fois expérimentée sur lui-même. Dans le *Malade imaginaire*, lorsque la jeune et espiègle servante d'Argant se fait présenter à son maître travestie en médecin, et que, voulant lui prouver par un exemple l'excellence du traitement qu'elle lui prescrit, elle n'hésite pas à se doter de quatre-vingt-dix ans, on est tenté de trouver le chiffre exagéré, même pour une charge comique. Cagliostro l'eût jugé trop timide pour le théâtre où il opérait : il se donnait un âge fabuleux, infini ; le lointain ténébreux dans lequel il cachait sa naissance ne permettant pas de la calculer. Parfois même, se lassant de n'être qu'immortel, il voulait faire croire à son éternité ; et, usurpant les paroles de l'Évangile où Jésus-Christ s'exprime comme personne divine, il disait : JE SUIS CELUI QUI EST, *Ego sum qui sum.*

Notre grand thaumaturge aimait à plaisanter sur son âge, et les excentricités qu'il se permettait sur cette question ne lui faisaient rien perdre de son crédit. On raconte que, parcourant un jour la galerie des tableaux du Louvre, il s'arrêta devant la magnifique *Descente de croix*, de Jouvenet, et se prit à pleurer. Comme il n'était guère possible de mettre ses larmes sur le compte d'une émotion artistique, quelques personnes s'enquirent avec intérêt de la cause de sa douleur.

« Hélas ! répondit Cagliostro, je pleure la mort de ce grand moraliste, de cet homme si bon, d'un commerce infiniment agréable, et auquel j'ai dû de si doux moments. Nous avons dîné ensemble chez Ponce Pilate.

— De qui parlez-vous donc ? interrompit M. de Richelieu, stupéfait.

— De Jésus-Christ ; je l'ai beaucoup connu. »

Balsamo avait un valet, ou intendant, qui le secondait à merveille, par son silence mystificateur, et qui, lorsqu'il se décidait à parler, était au moins de

1. Il n'y a qu'une méthode indiquée ci-dessus ; l'autre, que nous n'avons pas, est sans doute celle qui conduit à la régénération morale.

2. Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris*, t. I, p. 284-286.

la force de son maître. A Strasbourg, M. d'Hannibal, seigneur allemand, le saisit un jour par l'oreille, et d'un ton moitié goguenard, moitié furieux :

« Maraud, dit-il, tu vas me déclarer cette fois l'âge véritable de ton maître ! »

Notre homme de prendre alors une mine réfléchie et concentrée, et un instant après, comme un vieillard qui vient de fouiller profondément dans sa mémoire :

« Écoutez-moi bien, Monsieur, répondit-il ; je ne saurais vous donner l'âge de M. le comte : cela m'est inconnu. Il a toujours été pour moi ce qu'il est pour vous, jeune gaillard, buvant sec et dormant fort. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je suis à son service depuis la décadence de la république romaine ; car nous sommes tombés d'accord sur mon salaire précisément le jour où César périt assassiné dans le sénat. »

Les privilèges et dons précieux offerts en appât aux futurs membres du *cénacle des treize*, étaient si séduisants que le nombre des élus semblait trop restreint pour satisfaire à toutes les candidatures d'élite suscitées par le *prospectus*. Un des postulants les plus empressés, le duc de***, osa faire à ce sujet des représentations au grand Cophte.

« Il y a tant de gens, dit-il, à qui il vous sera impossible de refuser un grade éminent, et qui ont des droits à l'obtenir ! Comment n'admettrez-vous pas tel conseiller au parlement, qui magnétise comme un autre Mesmer, qui a combattu l'arrêt de la grand'chambre contre les novateurs physiciens ? Comment refuserez-vous le duc de Ch..., qui fait de l'or, des liqueurs et des teintures stomachiques, au moyen desquelles ce vieillard triomphe des atteintes de l'âge ? Que répondrez-vous à madame la comtesse de M..., qui, après avoir fait un cours complet de chimie chez Demachi, a établi chez elle un laboratoire, où ses femmes, son cocher, son jardinier, son cuisinier et jusqu'à son marmiton, sont obligés de travailler ? Et le président de V..., qui, sur les fleurs de lis de son siège, rêve d'alchimie, le repousserez-vous ? Aurez-vous assez de pouvoir pour ne pas admettre au premier rang un grand prince, amiral, architecte, banquier, directeur de spectacle, grand joueur, arbitre de la mode, cité pour ses chevaux, pour ses fêtes et pour l'éducation philosophique qu'il a fait donner à ses enfants ? Il vous sera impossible de refuser des gens ayant de pareils titres et une telle influence. Vous serez débordé. Augmentez, augmentez le cénacle. »

Joseph Balsamo ne se rendait pas à ces raisons, et pourtant il en sentait toute la force.

Pendant qu'il hésitait, qu'il ajournait, voulant, disait-il, se donner le temps de réfléchir, le temps amena un événement qui coupa court à toutes ses

réflexions et porta violemment l'intérêt du public sur un tout autre sujet. Paris n'eut pas son cénacle égyptien, mais la France eut un drame dans lequel Cagliostro dut accepter, malgré lui, un rôle qui le fit déchoir, car ce rôle fut celui d'un simple comparse. C'est qu'il se trouva qu'en fait d'audace, tous les acteurs de ce drame étaient plus forts que lui.



IV

L'affaire du collier.

Par esprit de subordination conjugale, ou par une politique concertée entre elle et son époux, Lorenza Féliciani semblait mettre toute sa gloire à s'effacer devant lui. Pour faire adorer de la foule l'homme *divin* auquel elle s'était unie, Lorenza l'adorait elle-même, et plus humblement que personne. Elle se tenait à une respectueuse distance de sa face olympienne, trop heureuse si, parfois, un rayon perdu de ce front lumineux venait percer l'ombre où elle se tenait cachée. A Strasbourg, nous l'avons vue s'occuper de débarbouiller et de vêtir les *colombes* qui servaient aux opérations du grand Cophte. C'est dans des soins aussi vulgaires que se renfermait habituellement son assistance à l'œuvre merveilleuse de son mari. Dans cette maison de la rue Saint-Claude, où celui-ci recevait son monde, et accordait ses consultations, au milieu d'un appartement somptueux, Lorenza s'était arrangé une existence retirée, et, en quelque sorte, claustrale. Elle n'était visible qu'à certaines heures, et pour certaines personnes choisies, devant lesquelles elle affectait néanmoins de se produire toujours sous des costumes prestigieux.

Tel avait été depuis longtemps le train de vie ordinaire de Lorenza, à Paris. Mais, après le maître coup de filet du souper magique des trente-six grandes dames à cent louis par tête, qui avait rapporté au ménage le beau denier sonnant de 86 400 livres, il aurait été contraire aux lois d'une bonne économie domestique de ne pas laisser un peu plus de champ à l'exercice des puissantes facultés attractives de Lorenza. Ce changement était la conséquence nécessaire de la grande scène où Lorenza s'était manifestée avec tant d'avantages.

Après les fantasmagories de la rue Verte, et le souper qui avait suivi la séance de magie blanche, la *Grande maîtresse* était donc entrée dans le courant de célébrité et de gloire qui, jusque-là, n'avait porté que le nom de Cagliostro. Sa beauté faisait l'entretien de la cour et de la ville, et c'étaient

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE

trente-six femmes, belles elles-mêmes et haut placées dans le monde, qui se chargeaient de la préconiser.

Devenue, grâce à ces dignes protectrices, l'objet d'une curiosité universelle, Lorenza Féliciani vit bientôt son entourage s'augmenter, et elle ne sut pas toujours faire un choix réfléchi parmi tant de nouvelles amies auxquelles elle était exposée. A la suite des femmes, quelques hommes se glissèrent chez elle, et il s'en trouva qui osèrent lui parler d'amour.

Ici la chronique est un peu confuse. Il est presque avéré que, parmi ces soupirants, elle en distingua un, jeune et beau, qu'on nommait le chevalier d'Oisemont. Mais à quel degré s'arrêta ou ne s'arrêta point cette préférence, c'est ce que la chronique, aidée par les plus méchantes langues, n'a pu suffisamment déterminer ; incertitude profondément regrettable dans une matière où la précision fait tout. On parle cependant d'apparences tellement significatives, que Balsamo, pour la première fois de sa vie, aurait été jaloux ; mais nous, qui en savons sur son caractère beaucoup plus que nos lecteurs ne peuvent encore en savoir, nous accordons tout au plus qu'il feignit de l'être. La même chronique veut, d'ailleurs, qu'il s'absente de Paris en ce temps-là même, ce qui ne peut se concilier avec sa jalousie.

Quoi qu'il en soit, ce serait pendant cette absence de Joseph Balsamo que des rendez-vous auraient été donnés et acceptés entre Lorenza et le beau chevalier d'Oisemont. Un jour qu'ils étaient en tête-à-tête, une des nouvelles connaissances de Lorenza, nommée madame de La Motte, les surprit, et devina, à leur trouble, une passion qu'ils n'essayèrent pas de dissimuler.

« J'ai votre secret, dit madame de La Motte à Lorenza, quand le chevalier se fut retiré ; je n'en abuserai pas, mais je mets une condition à mon silence: vous me servirez auprès de votre mari, vous ferez tout au monde pour que je devienne l'amie de la maison et que j'y aie mes entrées libres. Enfin vous préparerez si bien les choses, que Cagliostro mette à ma disposition sa science prodigieuse et son habileté, si jamais j'ai besoin de ses services. »

Un pareil engagement pouvait mener fort loin ; mais Lorenza, — elle était nécessairement coupable ou penchait à le devenir, — l'imprudente Lorenza promit tout ce qu'on voulut, et dès ce moment elle fut vendue au diable.

C'était, en effet, une créature infernale que cette dame de La Motte. Venue on ne sait d'où, élevée par les bienfaits d'une noble famille, elle avait la prétention d'appartenir à l'illustre maison des comtes de Saint-Rémy-Valois.

On la croyait sur parole dans ces sociétés équivoques qu'on appellerait aujourd'hui le *demi-monde ;* et dans le grand monde, où elle commençait à avoir un pied, on souffrait qu'elle se vantât d'une origine qui faisait couler du sang royal dans ses veines.

Mais cette prétendue descendante des Valois était surtout une audacieuse intrigante. Elle avait rencontré un gentilhomme de contrebande qui, en l'épousant, lui avait donné le titre de comtesse. Ce couple admirablement assorti vivait d'expédients et de friponneries. Sans cesse à l'affût des dupes, cherchant partout des gens simples à exploiter, il etait affilié secrètement à une bande de redoutables escrocs qui infestaient alors la capitale.

A cette société perverse il fallait un grand théâtre pour exécuter de grands coups. Jeune encore, belle, et séduisante, la comtesse de la La Motte était, pour cette société d'escrocs, un agent de la plus grande valeur.

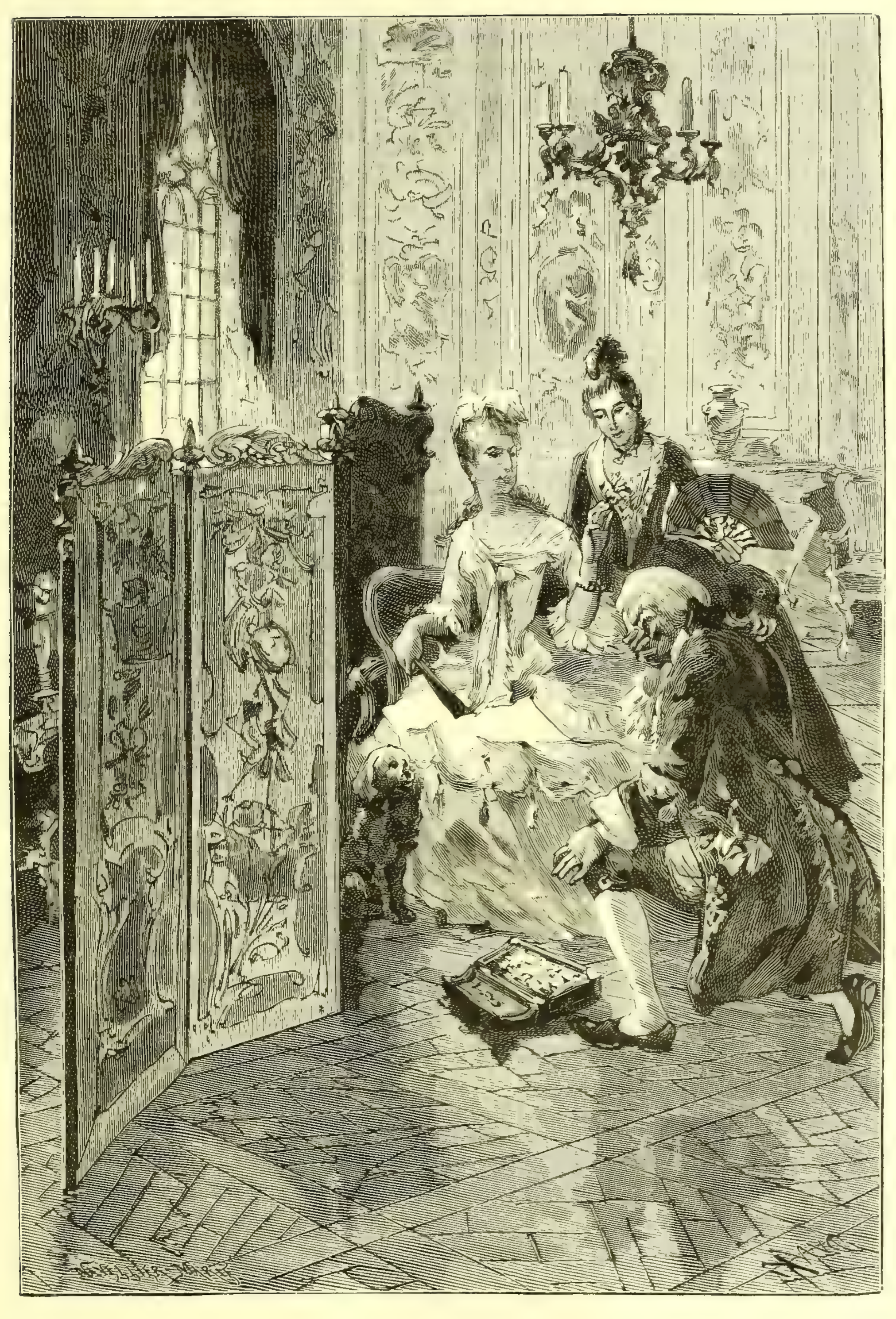
La voilà donc introduite, et bientôt impatronisée dans la maison de Balsamo, où l'on pouvait apprendre beaucoup de choses, rencontrer beaucoup de personnes, et trouver l'occasion de préparer quelques grandes scélératesses.

Ayant, de cette manière, pris position chez Cagliostro, madame de La Motte se mit à ourdir ses intrigues, l'œil aux aguets sur ce qui se passait autour d'elle, et l'esprit tendu à découvrir quelque bonne pratique. Elle ne fut pas longtemps sans trouver ce qu'elle cherchait.

Elle connaissait déjà le cardinal de Rohan. Ses relations avec Son Éminence devinrent naturellement plus fréquentes dans les salons de Joseph Balsamo. Depuis la guérison du prince de Soubise, les Rohan appartenaient à Balsamo, comme lui-même, par l'influence de Lorenza, doit désormais appartenir à madame de La Motte. En peu de temps, notre intrigante était entrée dans l'intimité du cardinal, qui lui fit, témérairement, diverses confidences, entre autres celle de l'éloignement que Marie-Antoinette avait pour lui, et qu'aucune marque de respect ou de dévoûment de sa part n'avait encore pu vaincre. Grand aumônier, sa charge, qui le faisait approcher si souvent des personnes royales, ne lui avait fourni que trop d'occasions de reconnaître jusqu'à quel point il déplaisait à la reine.

Cet éloignement de Marie-Antoinette pour le cardinal de Rohan était réel, Plusieurs écrivains ont fait remonter la cause de cette antipathie jusqu'à l'époque du mariage de Marie-Antoinette, alors que M. de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, et un des plus beaux hommes de son temps, passait pour être au mieux avec sa mère, l'impératrice d'Autriche, l'austère Marie-Thérèse.

La jeune archiduchesse, fille de Marie-Thérèse, conserva-t-elle contre le prince de Rohan quelque ressentiment, en raison de cette intimité, malignement interprétée par l'opinion, ou bien eut-elle à s'offenser de quelques prétentions qui se seraient adressées à sa propre personne ? Notre tâche n'est



BOEHMER SUPPLIE A GENOUX LA REINE MARIE-ANTOINETTE, DE LUI ACHETER SON COLLIER DE DIAMANT

(PAGE 44)

pas de résoudre les problèmes de l'histoire secrète des cours. Parmi bien des conjectures, plus ou moins hasardées, nous avons noté les deux qui précèdent, et entre lesquelles le lecteur pourra choisir, s'il ne préfère admettre tout simplement entre nos deux personnages une antipathie naturelle. Ce qui est avéré, c'est que l'archiduchesse d'Autriche, devenue reine de France, montra toujours des dispositions peu favorables à celui dont sa mère avait hautement apprécié le mérite.

Or, précisément vers le temps où le cardinal de Rohan épanchait ainsi ses chagrins dans le sein de madame de La Motte, le nom de la reine était cité avec admiration par toutes les bouches, à l'occasion d'un acte vraiment louable, quand même il n'eût été inspiré que par une bonne politique. L'année 1786 avait commencé sous les plus tristes auspices. Dès les premiers mois, le blé manquait dans le plus grand nombre des provinces ; la spéculation aidant, la disette était bientôt devenue la famine. L'approvisionnement de Paris ne put être assuré ni par les mesures sévères, mais tardives, que Louis XVI prit contre les accapareurs, ni par quelques sacrifices personnels qu'il s'imposa. Depuis le commencement de son règne, il avait introduit de sages réformes dans les dépenses de la cour ; mais l'État était depuis longtemps obéré, sans crédit, et la cassette royale, qui suivait nécessairement le niveau des finances de l'État, dans lesquelles elle s'alimentait, ne laissait à la bienfaisance du roi que des moyens étroits ou précaires.

Telle était la pénurie d'argent que, dans les premiers mois de l'année, la reine qui avait fait l'acquisition de quelques brillants pour compléter son écrin, dut prendre des termes pour en effectuer le payement. On disait, d'ailleurs, que, franchement convertie à l'esprit de réforme et d'économie dont le roi était animé, elle avait obtenu de lui la promesse de ne plus acheter pour elle aucun bijou.

Cette modération, conforme aux idées du jour, plaisait aux philosophes et au public, mais elle ne faisait pas le compte du joaillier de la couronne, Boehmer. Ce joaillier était un spéculateur hardi, lancé dans de grandes affaires, et, pour le moment, un peu trop chargé des importants achats de bijoux qu'il avait faits, dans des prévisions que trompait cruellement une cour économe. Il fallait, pour lui, vendre ses bijoux ou succomber.

Il connaissait le faible de Marie-Antoinette pour les diamants. Parmi ceux qu'il avait réunis à grands frais, dans ses folles prévisions, il y en avait de très beaux, de l'eau la plus pure et du plus éblouissant éclat. D'un choix intelligent de ces diamants magnifiques, il composa, avec tout son art, cette parure, vraiment royale et même trop royale pour le temps, qui, sous le nom de *collier*, a gardé dans l'histoire une scandaleuse célébrité.

Le prix de cette merveille ne s'élevait pas à moins de seize cent mille livres. Boehmer la présenta un jour au premier gentilhomme de la chambre. Celui-ci en parla au roi, qui parut, dit-on, sur le point de céder. Peut-être feignit-il cette complaisance pour la reine, afin de lui réserver le mérite d'un refus, qu'elle exprima nettement, en l'accompagnant de ces paroles, vraiment dignes d'être répétées, comme elles le furent bientôt par toutes les bouches : « Avec le prix de ce collier, on construirait un navire pour le service du roi et de l'État. »

Ainsi éconduit, Boehmer ne se tint pas pour battu. Quelques semaines après, il se présentait chez la reine, son écrin à la main, et là, joignant le drame à la fascination, il se jetait aux pieds de Marie-Antoinette, pleurant, se désespérant, assurant qu'il était ruiné si on ne lui achetait son collier. Il parlait même d'aller se jeter à la Seine.

La reine, prenant le ton d'une sévérité émue, lui répondit : « Relevez-vous, monsieur Boehmer. Je n'aime pas de pareils éclats; les honnêtes gens n'ont pas besoin de supplier à genoux. Je vous regretterais si vous vous donniez la mort, mais je ne serais pas responsable de ce malheur. Non seulement je ne vous ai pas demandé un collier de diamants; mais toutes les fois que vous m'avez fait proposer de nouvelles parures, je vous ai dit que je n'ajouterais pas quatre brillants à ceux que je possède. J'ai donc refusé ce collier. Le roi a voulu me le donner; j'ai remercié. Ne me parlez plus de cela, ne m'en parlez jamais. Tâchez de diviser le collier et de le vendre. Je vous sais très mauvais gré de vous être permis cette scène en ma présence et devant cette enfant (elle désignait madame Royale). Qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Allez, Monsieur. »

Après cette déconvenue Boehmer comprit que toute nouvelle tentative directe lui coûterait son titre de joaillier de la couronne. Il se tourna donc d'un autre côté. Il adressa ses propositions à diverses cours de l'Europe, mais il ne fut pas plus heureux.

Pour ôter à la reine le souvenir d'une scène pénible, on fit courir le bruit, dans son entourage, que les diamants avaient été achetés pour le compte du Sultan. Et comme, après tout, Boehmer ne s'était pas jeté à l'eau, Marie-Antoinette avait le droit de goûter sans trouble la gloire d'un refus qui lui valait une si douce popularité.

Cependant, il y avait de par le monde une personne qui ne voulait pas admettre qu'une pareille gloire fût sans amertume. Elle prétendait qu'une femme, même une reine, qui refuse une parure de seize cent mille francs, remporte sur elle-même une victoire tellement pénible, tellement contre nature, qu'on ne doit jamais la croire définitive.

La personne qui philosophait ainsi était madame de La Motte, et le cardinal de Rohan l'écoutait avec surprise. Il demeurait étonné de la profondeur de cette philosophie, qui dans le fait, était infernale. Il ne put s'empêcher d'abonder dans l'opinion que Marie-Antoinette, dont il connaissait d'ailleurs le faible pour les diamants, eût été moins héroïque, sans la question pécuniaire qui l'avait forcée de faire contre fortune bon cœur. Mais, bien ou mal fondé, qu'importait ce jugement après coup, impossible même à vérifier, puisque la question pécuniaire... Attendons un peu la suite des œuvres de madame de La Motte, qui ne faisait pas de la philosophie purement spéculative.

Quelques jours après cet entretien, elle vint trouver le cardinal, et prenant un air d'amie empressée qui apporte une bonne nouvelle :

« Eh bien ! Monseigneur, lui dit-elle, voilà une belle occasion, une occasion unique pour vous réconcilier avec Sa Majesté, la reine, pour conquérir sa confiance et gagner même ses bonnes grâces. »

Émerveillé de ce début, le cardinal la pria de s'expliquer promptement. Elle le remit sur l'affaire du collier, et, au moyen d'une histoire tissue avec un art infini, elle parvint à lui persuader que la reine n'avait pas renoncé à l'envie de posséder cette magnifique parure ; mais que, ne voulant pas obérer la cassette du roi d'un achat si onéreux, elle avait formé le projet d'acquitter elle-même toute la somme sur ses économies, en prenant des termes : « Seulement, ajouta-t-elle, il faudrait trouver un personnage considérable qui fût le prête-nom de Sa Majesté, et qui inspirât assez de confiance au joaillier pour que celui-ci livrât les diamants. »

En disant ces mots, elle regardait le cardinal, à qui la tête avait déjà tourné. Sa vanité d'homme était extrême, mais ici sa vanité de Rohan aurait suffi. Il se sentait enflé de toute la gloire de ce nom, dont la grandeur singulière et indéfinie donnait à ceux qui le portaient la prétention de prendre un rang à part auprès des rois [1] ; et il se dit qu'un Rohan seul pouvait se présenter sans offense pour rendre service à la reine. Passant de l'exaltation à la tendresse, il ne répondit à madame de La Motte qu'en l'appelant son *ange de bonheur*, ajoutant qu'il mettait à sa disposition toute sa fortune.

Il voulait dire tout son crédit, car, en grand seigneur qu'il était, le cardinal de Rohan avait toujours si bien tenu à honneur de ne pas équilibrer ses dépenses avec ses revenus, fort considérables d'ailleurs, que pour lui

1. On sait que la devise des Rohan était : *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.* Un des membres de la famille disait à propos de la faillite de Rohan-Guéménée, vers la fin du XVIIIe siècle : « N'importe ! on dira en Europe qu'il n'y avait qu'un roi ou un Rohan qui pût faire une faillite de quarante millions. »

la question pécuniaire devenait aussi une question. Il s'agissait cette fois de seize cent mille livres !

Madame de La Motte apportait un plan tracé d'avance, au moyen duquel toute difficulté était levée. Elle avait fait croire à M. de Rohan qu'elle avait des relations secrètes avec la reine, pour certains services officieux. A sa première entrevue avec Sa Majesté, elle devait lui apprendre que le cardinal se mettait à ses ordres. De son côté, le cardinal proposait de se rendre caution de la reine, de se mettre en son lieu et place vis-à-vis de Boehmer, et de lui souscrire plusieurs billets à échéances successives pour le montant du prix du collier. On obtiendrait de la reine la promesse qu'avant l'échéance de chaque billet, elle en ferait passer les fonds au cardinal, par les mains de madame de La Motte : c'était de l'argent sûr.

M. de Rohan trouva cette combinaison très heureuse. Les félicités que son *ange* lui faisait entrevoir furent encore exaltées par l'assurance que trois jours ne se passeraient pas sans que madame de La Motte obtînt une audience particulière de la reine, à laquelle elle ferait agréer tout cet arrangement.

Ayant laissé sa dupe ainsi préparée, l'intrigante alla travailler à l'exécution d'un autre plan, conçu avec une audace et une perversité vraiment diaboliques.

Disons d'abord, quant au but de madame de La Motte, qu'elle n'avait pas simplement médité, comme on pourrait le supposer, d'intercepter l'argent d'un des billets souscrits à Boehmer, et de disparaître avec cette fiche. Elle n'entrait pas au jeu avec cette petitesse d'ambition qui fait qu'on se contente de la partie, quand on peut, moyennant quelque risque, enlever le tout. C'était au collier lui-même qu'elle en voulait. C'était donc le collier qu'il s'agissait de faire passer entre ses mains, par une manœuvre qui exigeait l'aide et le concours de plusieurs agents.

Il faut ici faire sortir de l'ombre où ils se sont tenus cachés jusqu'à présent, deux personnages que leur habileté spéciale et leur intimité avec madame de La Motte, appelaient les premiers à la seconder dans l'exécution de son entreprise, comme ils en avaient sans doute dressé le plan avec elle. C'est d'abord son mari, le comte de La Motte, escroc consommé, et, à ce titre, tenu en grande considération dans la bande de scélérats à laquelle il appartenait. C'est ensuite un sieur Villette, de la même bande, ami de La Motte, escroc non moins habile, et surtout très exercé dans l'art de contrefaire les écritures. Ce dernier trouva bientôt l'emploi de son talent.

Quatre ou cinq jours après l'entretien que nous avons rapporté, madame de La Motte, toute radieuse, vint trouver le prince de Rohan, apportant un

billet où le cardinal *reconnut*, sans hésitation, la main royale de Marie-Antoinette : c'était l'acceptation des bons offices de M. de Rohan, et l'autorisation d'acheter le collier, pour le compte privé de la reine, *par les moyens proposés.*

Boehmer fut mandé sur-le-champ par le cardinal. Toujours embarrassé de son collier, il ne demanda pas mieux que d'accepter la caution qui lui était offerte.

L'affaire marchait de ce train rapide, quand la faiblesse d'esprit du cardinal l'arrêta pour un moment. Avant de faire un pas de plus, il voulut consulter le génie *divin* de Cagliostro. Notre aventurier, qui, sans doute, avait eu vent de quelque chose, essaya de se soustraire à cette épreuve. Invité à se rendre chez Son Éminence, il répondit cavalièrement : « Si le cardinal est malade, qu'il vienne et je le guérirai; s'il se porte bien, il n'a pas besoin de moi, ni moi de lui. »

Le cardinal ne s'offensa ni ne se rebuta de cette réponse. Il n'en devint même que plus pressant, et il devait nécessairement l'emporter, deux femmes étant conjurées avec lui pour forcer le rebelle Protée à rompre le silence en sa faveur.

La consultation eut lieu dans une chambre de l'hôtel de Rohan, à huis clos, pendant la nuit, en présence de trois adeptes discrets, initiés aux mystères de la philosophie cabalistique et avec le secours des *colombes.* Sous un costume d'une étrange magnificence, on vit le grand magicien s'avancer, et suivre d'un regard attentif les mouvements d'une matière mise en ébullition par le feu dans un bassin d'or. Cette inspection terminée, Balsamo parut se recueillir ; puis, s'animant tout à coup, et comme vivement ému par la vision qu'il venait d'avoir, il dit :

« La négociation entreprise par le prince est digne de lui, elle aura un plein succès; elle mettra le comble aux faveurs d'une grande reine, et fera briller le jour fortuné où le royaume de France jouira d'une prospérité sans égale, sous l'influence des talents et de la prépondérance de Louis de Rohan. »

Cagliostro ne se donnait pas la peine de mesurer ses flatteries. Il connaissait sa dupe, et savait qu'on ne pouvait rien prédire de trop brillant à ce crédule et vaniteux personnage.

Cet oracle fut rendu le 29 janvier. Dès le lendemain, le cardinal reçut, en échange des billets signés de lui, l'écrin contenant les précieux diamants, qui ne devaient pas tarder à passer de ses mains dans celles de madame de La Motte. « L'intention de la reine, lui dit cette intrigante, est de porter cette parure, pour la première fois, le jour de la fête de la *Purification.* Marie-

Antoinette, ajouta-t-elle, qui est en ce moment à Trianon, doit envoyer prendre les diamants chez moi, à Versailles. »

Le cardinal crut tout cela. Du reste, madame de La Motte l'avait invité à se rendre, de sa personne, à Versailles, pour être témoin de la remise du coffret à l'homme de confiance de Sa Majesté. Le cardinal n'eut garde de manquer l'heure du rendez-vous : c'était pour lui le commencement de la félicité suprême. Madame de La Motte prit de sa main le précieux coffret, et le posa sur une table. Quant à lui, on le fit placer, comme un amoureux, dans un cabinet à porte vitrée donnant sur la pièce, de manière à ce qu'il pût tout entendre. Au bout de quelques minutes, on annonça à voix haute : *De la part de la reine!* Et l'heureux cardinal put voir madame de La Motte prendre l'écrin et le remettre au personnage muet qui venait d'entrer, et dans lequel il *reconnut* positivement le valet de chambre de service à Trianon.

Il n'y avait qu'un homme ensorcelé par l'amour ou par Cagliostro, pour posséder à ce degré transcendant le don des reconnaissances.

Cependant, la fête religieuse de la *Purification* tombait le lendemain. Qu'on juge avec quelle douloureuse distraction le cardinal de Rohan, qui était, comme nous l'avons dit, grand aumônier de la cour, dut accomplir ce jour-là son ministère, quand il ne vit pas figurer au cou de la reine la magnifique parure! Point de collier à la messe, ni au cercle du roi, ni dans la soirée ! Pour comble de désappointement, le cardinal crut même s'apercevoir que Marie-Antoinette le traitait avec plus de froideur qu'à l'ordinaire.

Il y avait là une énigme dont il ne pouvait deviner le mot. Il courut le demander à madame de La Motte, qui ne parut nullement embarrassée pour trouver des paroles rassurantes.

« N'avez-vous pas, Monseigneur, lui dit-elle, la lettre de Marie-Antoinette qui consent à accepter votre intermédiaire, et qui vous assure de sa reconnaissance? Avec une telle pièce, que redoutez-vous? La reine, pour ne surprendre personne, arrivera par gradation, peu à peu, insensiblement, à un changement de ton et de manières envers vous. Elle a trop de finesse pour brusquer un tel changement. Cela donnerait lieu à beaucoup d'étonnement, et l'on ferait mille suppositions plus fâcheuses les unes que les autres. »

Satisfait de cette explication, le cardinal se retira, laissant madame de La Motte moins tranquille que lui. Elle comprenait, en effet, qu'avec le temps, les plus belles raisons deviendraient fort mauvaises.

Le collier, est-il nécessaire de le dire, voyageait, en ce moment, loin de Trianon, entre les mains des deux maîtres escrocs, dont l'un avait eu l'audace de venir le prendre sous les yeux mêmes du cardinal. A peine Villette,



LE CARDINAL DE ROHAN, SORTANT DU CABINET DU ROI, EST ARRÊTÉ DANS LA GALERIE DU CHATEAU DE VERSAILLES, PAR M. DE BRETEUIL ET LES GARDES DU CORPS (PAGE 55)

le prétendu valet de chambre de la reine, avait-il été nanti du précieux objet, qu'il s'était hâté de rejoindre le comte de La Motte, et tous les deux avaient pris sur-le-champ la route de l'Angleterre, où leur projet était de diviser le collier et de vendre les diamants.

Ils employèrent plusieurs mois à cette opération, qui n'était pas sans difficulté ou même sans péril, et, durant tout ce temps, leur complice, restée à Versailles, sentait peser immédiatement sur elle seule le poids d'un crime, toujours sur le point d'être découvert.

Dire quelles ressources d'imagination et d'audace elle déploya pour ajourner ce quart d'heure inévitable, en amusant le cardinal, serait une entreprise à désespérer les plus habiles narrateurs.

Il arriva pourtant un moment où M. de Rohan ne voulut plus être amusé. Il trouva que la reine se déguisait trop. Non seulement elle s'obstinait à ne point se parer de ces diamants si longtemps et si vivement désirés, mais elle gardait toujours à son égard la même réserve, la même froideur, le même dédain. Et pourtant, circonstance critique! le premier billet souscrit à Boehmer, allait échoir. Madame de La Motte voyait bien que, sans de nouvelles lettres de Marie-Antoinette, il lui serait impossible de contenir plus longtemps le cardinal. Mais le faussaire dont elle avait besoin était à Londres; elle lui écrivait par tous les courriers, et le mandait dans des termes qui étaient de véritables cris de détresse.

Enfin Villette arrive. Il se met à l'œuvre, avec son habileté ordinaire. Bientôt, le cardinal put reconnaître une seconde fois la royale main de Marie-Antoinette dans un nouveau billet, dont la lecture l'émut jusqu'aux larmes, mais qui ne contenait aucune mention des trois cent mille francs promis pour le premier payement du prix du collier. Il en parla à madame de La Motte, qui eut l'air de s'ouvrir en toute sincérité avec lui sur ce chapitre intéressant : « Je vois, dit-elle, la reine embarrassée pour cet argent. Elle ne vous l'écrit pas pour ne pas vous tourmenter; mais, Monseigneur, vous feriez certainement une chose qui lui serait agréable en vous chargeant de l'avance de ces trois cent mille francs. »

Le cardinal n'avait pas cet argent, sa confidente devait s'en douter. Il ne fallait pas penser à prier Cagliostro de le lui fabriquer, comme elle en donna le conseil. Il en avait coûté cent mille francs au prince pour reconnaître, à Strasbourg, que Cagliostro faisait de l'or alchimique, mais après six semaines de préparation, sans compter les grands frais nécessaires pour l'alimentation de ses fourneaux.

Heureusement, madame de La Motte avait à son service mieux qu'un alchimiste pour sortir de ce premier embarras. Elle avait la connaissance d'un

Anglais fraîchement débarqué à Paris, très riche capitaliste, qui s'appelait M. de Saint-James, et qui, n'ayant plus rien à désirer du côté de la fortune, poursuivait les honneurs. On voulut d'abord lui procurer celui d'obliger un Rohan, un prince de l'Église, un grand aumônier de la couronne, et on lui fit entendre qu'un pareil service rendu à un si grand personnage, aurait pour récompense le cordon rouge, Le cardinal laissa la conduite de cette affaire à madame de La Motte, qui l'eut bientôt menée à bonne fin.

Il était temps d'ailleurs. Influencé par ses promesses séduisantes, le financier Saint-James s'engagea à prêter, sur parole, trois cent mille livres au cardinal, et celui-ci put écrire triomphalement à la reine, pour lui offrir de mettre à ses pieds la somme nécessaire au premier payement. Il va sans dire que madame de La Motte fut chargée de remettre cette lettre, qu'elle garda; mais comme elle n'avait pas alors son faussaire sous la main, la réponse se fit attendre. Villette, mandé de nouveau, revint à Paris, et le cardinal reçut un troisième billet de la même main, dans lequel la reine déclarait accepter ses offres, mais seulement pour la première échéance.

Le but de nos trois escrocs, autant qu'on en peut juger par leurs manœuvres, était d'amener le cardinal, d'expédients en expédients, à payer en entier le prix du collier, ou du moins à n'engager que lui seul dans cette dette énorme. Alors, plus d'éclat possible, plus de crise fâcheuse à redouter. La honte, autant que la prudence, ne commanderait-elle pas au prince le silence le plus absolu sur une aventure qui le couvrirait de ridicule, et dans laquelle, chose plus grave, le nom de la reine était mêlé?

Il s'agissait donc d'exalter les folles espérances du cardinal à un tel point qu'il fût déterminé à tous les sacrifices. C'était la tâche dévotue à madame de La Motte. Nous avons vu avec quel snccès elle s'en est acquittée jusqu'à présent; mais nous arrivons à son chef-d'œuvre.

Il y avait alors dans Paris une jeune personne nommée mademoiselle Leguay, que l'on ne pouvait regarder sans étonnement. Son imposante beauté, sa taille élégante, son profil, sa démarche, et jusqu'au son de sa voix, lui donnaient une parfaite ressemblance avec la reine. On a cru que Balsamo lui-même l'avait désignée pour le rôle qu'on devait lui faire jouer dans la pièce des trois escrocs, mais il ne paraît pas qu'il y ait fait autre chose que de la magnétiser, avec une foule de femmes de toutes les classes, qui fréquentaient la maison de la rue Saint-Claude. C'est là que madame de La Motte l'avait rencontrée, et l'avait aussi magnétisée à sa manière. Cette fille, très naïve et plus que légère, écouta les propositions de madame de La Motte, ne voyant sans doute qu'un amusement dans la scène où on l'invitait à figurer, en lui donnant le nom de *baronne d'Oliva*.

Madame de La Motte s'étant assurée de sa complaisance par quelques cadeaux et de magnifiques promesses, alla trouver le cardinal, et lui montra un nouvel écrit, dans lequel la reine lui accordait un rendez-vous la nuit, dans un bosquet de Trianon. « Vous verrez Marie-Antoinette, ajouta-t-elle. et dans cette entrevue elle vous dira ce qu'elle ne pouvait pas vous écrire sur le retour de ses bonnes grâces. »

Il n'y avait plus rien de trop fort pour la crédulité du cardinal, tant cette femme audacieuse avait su le fasciner. Nous emprunterons, pour la scène qui va suivre, le récit d'un des biographes de Cagliostro.

« Dans la soirée du jour fixé et à l'heure dite, M. de Rohan, vêtu d'une redingote bleue, se trouva au rendez-vous indiqué. Il s'était fait accompagner du baron de Planta, un gentilhomme de sa maison, qui attendit à une assez grande distance le retour de monseigneur.

» La nuit était limpide, éclairée par un faible clair de lune ; mais le bosquet désigné était assez sombre. Madame de La Motte, portant un domino brun, vint trouver M. de Rohan, et le prévint de l'arrivée de la reine. En effet, quelqu'un la suivait. Au frôlement d'une robe de soie, le prince, dont l'émotion était extrême, faillit se trouver mal. Mais, à la vue d'une femme, qui était la ressemblance vivante de la reine, il se ranima, et, ne doutant pas qu'il ne fût en présence de Marie-Antoinette, il salua profondément et baisa une main charmante qu'on lui abandonna. Au pâle rayon de la lune, monseigneur reconnut le profil de la reine, dont le costume, du reste, était d'une imitation parfaite ; c'était un de ces élégants négligés que Marie-Antoinette portait à Trianon. M. de Rohan commença en balbutiant un peu sa propre justification ; il allait expliquer toute sa conduite et parler de l'exaltation de ses sentiments, lorsque la fausse reine l'interrompit, et lui dit à demi-voix, mais avec précipitation :

« Je n'ai qu'un moment à vous donner ; je suis contente de vous ; je vais bientôt vous élever à la plus haute faveur. »

Alors un bruit de pas se fit entendre pres du bosquet. La prétendue reine en parut effrayée ; elle remit une rose à M. de Rohan, et lui dit tout bas : « Voilà madame la comtesse d'Artois qui me cherche, il faut s'éloigner. »

« Le premier quitta le bosquet à l'instant même et du côté opposé. Il rejoignit le baron de Planta et madame de La Motte, et leur fit part, avec une vive expression de chagrin, du contre-temps survenu. Il ne se doutait de rien. Les bruits de pas qu'il avait entendus avaient été produits par un compère qui servait l'intrigue arrangée par madame de La Motte. Quant à mademoiselle d'Oliva, elle disparut aussi [1]. »

Tous les acteurs avaient bien joué leurs rôles, dans cette scène, trop courte pour le bonheur du cardinal. Ce fut là le tourment de sa nuit ; mais le lendemain, un doux réveil l'attendait. Comment aurait-il douté des sympathies de

1. Jules de Saint-Félix, *Aventures de Cagliostro*, in-18. Paris, 1854, p. 131-153.

sa royale amante, quand, le matin, madame de La Motte lui apporta un nouveau billet, dans lequel Marie-Antoinette exprimait elle-même ses regrets de la fâcheuse interruption de la veille.

Dans son ivresse, le cardinal avait perdu de vue l'affaire la plus prosaïque, mais la plus importante. Le terme du payement des trois cent mille francs était expiré, et Saint-James, on ne sait pour quelle raison, n'avait pas encore donné son argent. Pressé par des engagements auxquels il ne pouvait faire face, le joaillier ne savait où donner de la tête.

Dans son désespoir, il pensa naturellement que la personne qui devait prendre le plus d'intérêt à sa situation, serait la reine elle-même. Deux jours après la scène nocturne du bosquet de Trianon, il fut, par hasard, mandé au château, d'après un ordre du roi, et ayant trouvé l'occasion de voir Marie-Antoinette en personne, pour lui apporter une petite parure, il lui remit, en même temps, un placet, qui contenait ces deux lignes : « Je félicite Votre Majesté de posséder les plus beaux diamants connus en Europe, et je la supplie de ne pas m'oublier. »

Boehmer s'était retiré quand la reine jeta les yeux sur ce papier. L'ayant lu à haute voix, elle le jeta au feu en disant : « Il est fou. »

Toutefois, revenant sur ces lignes qui l'avaient extrêmement surprise, elle sentit le besoin d'une explication, et donna ordre à sa première femme de chambre, madame Campan, d'aller la demander au joaillier.

C'était tout ce que voulait le pauvre homme. Il ne se fit donc nullement prier pour raconter avec détail toute son histoire.

« Monsieur Boehmer, s'écria madame Campan à ce récit, on vous a volé vos diamants ! La reine ignore tout. »

Il est facile de se représenter l'indignation de Marie-Antoinette, lorsque toute cette intrigue lui fut dévoilée. Elle invoqua l'autorité du roi, qui lui engagea sa parole que prompte justice serait faite des coupables.

Le biographe que nous avons déjà cité, Jules de Saint-Félix, raconte ainsi la fin de ce drame et le commencement de la procédure dans laquelle Joseph Balsamo se trouva enveloppé.

« Le jour de l'Assomption, le prince, grand aumônier, fut mandé dans le cabinet du roi. Le cardinal était vêtu, non pas de ses ornements pontificaux, comme l'ont dit certains historiens, et surtout certains romanciers, mais de son habit de cérémonie. La reine était présente, assise près de la table du conseil. Louis XVI adressa brusquement la parole à M. de Rohan. Ce fut un véritable interrogatoire. Le prince atterré répondit en balbutiant. Marie-Antoinette, pâle de colère, gardait le silence, sans même jeter les yeux sur le cardinal. Cependant celui-ci, recourant à un moyen extrême de justification, sortit de sa poche une lettre qu'il disait être de la reine et

adressée à madame de La Motte. Marie-Antoinette fit un mouvement nerveux. Son geste était indigné, ses yeux étincelaient. Le roi prit la lettre, il la parcourut, et la rendant au cardinal : « Monsieur, dit-il, ce n'est ni l'écriture de la reine ni sa signature. Comment un prince de la maison de Rohan, comment le grand aumônier de la couronne a-t-il pu croire que la reine signait Marie-Antoinette de France ? Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême. »

« Le cardinal resta muet.

« — Mais expliquez-moi donc toute cette énigme, » dit le roi avec une extrême impatience.

« Le cardinal s'appuyait contre la table, il pâlissait, et ne put répondre que ces paroles :

« — Sire, je suis trop troublé pour m'expliquer devant Votre Majesté. »

« Le roi reprit avec plus de bienveillance :

« — Remettez-vous, Monsieur le cardinal. Passez dans la pièce voisine, vous y trouverez ce qu'il faut pour écrire. Je désire ne pas vous trouver coupable. »

« M. de Rohan se retira. Un quart d'heure après il remit au roi un papier où se trouvaient tracées quelques lignes qui, loin de donner des explications claires, jetaient encore plus de confusion dans cette malheureuse affaire.

« — Retirez-vous, Monsieur, dit le roi d'une voix indignée.

« Le cardinal reprit le chemin de la galerie. Comme il traversait la salle des gardes, il vit le baron de Breteuil qui l'attendait. Il comprit tout. En effet, il fit un signe et M. de Rohan fut arrêté par les gardes du corps. On le conduisit dans son appartement, à la grande aumônerie, située dans le corps du logis du château royal. Là, il trouva le moyen d'écrire à la hâte un billet au crayon destiné à l'abbé Georget, son grand vicaire. L'heiduque du cardinal, coureur aussi rusé que leste, ramassa le billet que son maître lui jeta à la dérobée et s'élança sur la route de Paris. L'abbé Georget, qui logeait à l'hôtel de Rohan, reçut le message, et brûla en toute hâte des papiers importants.

« Le lendemain, M. de Rohan était transféré à la Bastille. Le lieutenant de police avait reçu des ordres, et, dans la même journée, la dame de La Motte fut incarcérée. On chercha d'abord inutilement Villette et le sieur de La Motte. Ils étaient cachés, mais on finit par se saisir de Villette, et on l'écroua. La Motte se sauva en Angleterre. Restait Cagliostro, qui, tout sorcier qu'il était, ne se doutait de rien au fond de son laboratoire de la rue Saint-Claude.

« Le soir même de l'arrestation du cardinal, des agents de la maréchaussée pénétrèrent dans le mystérieux logis de l'alchimiste, malgré le concierge et les gens de la maison. Un officier, l'épée au poing et suivi de ses gendarmes, se présenta tout à coup sur le seuil de la porte où Cagliostro faisait de la chimie. Le hardi aventurier paya d'audace, et se mit, dit-on, sur la défensive, armé d'une tige de fer.

« — Monsieur, dit l'officier, c'est par ordre du roi. J'ai avec moi dix hommes bien armés et qui se moquent des sorciers. Suivez-moi. »

« La partie n'était pas égale ; et toutes les incantations de la magie noire ou blanche se fondaient comme une vapeur devant un ordre si nettement formulé.

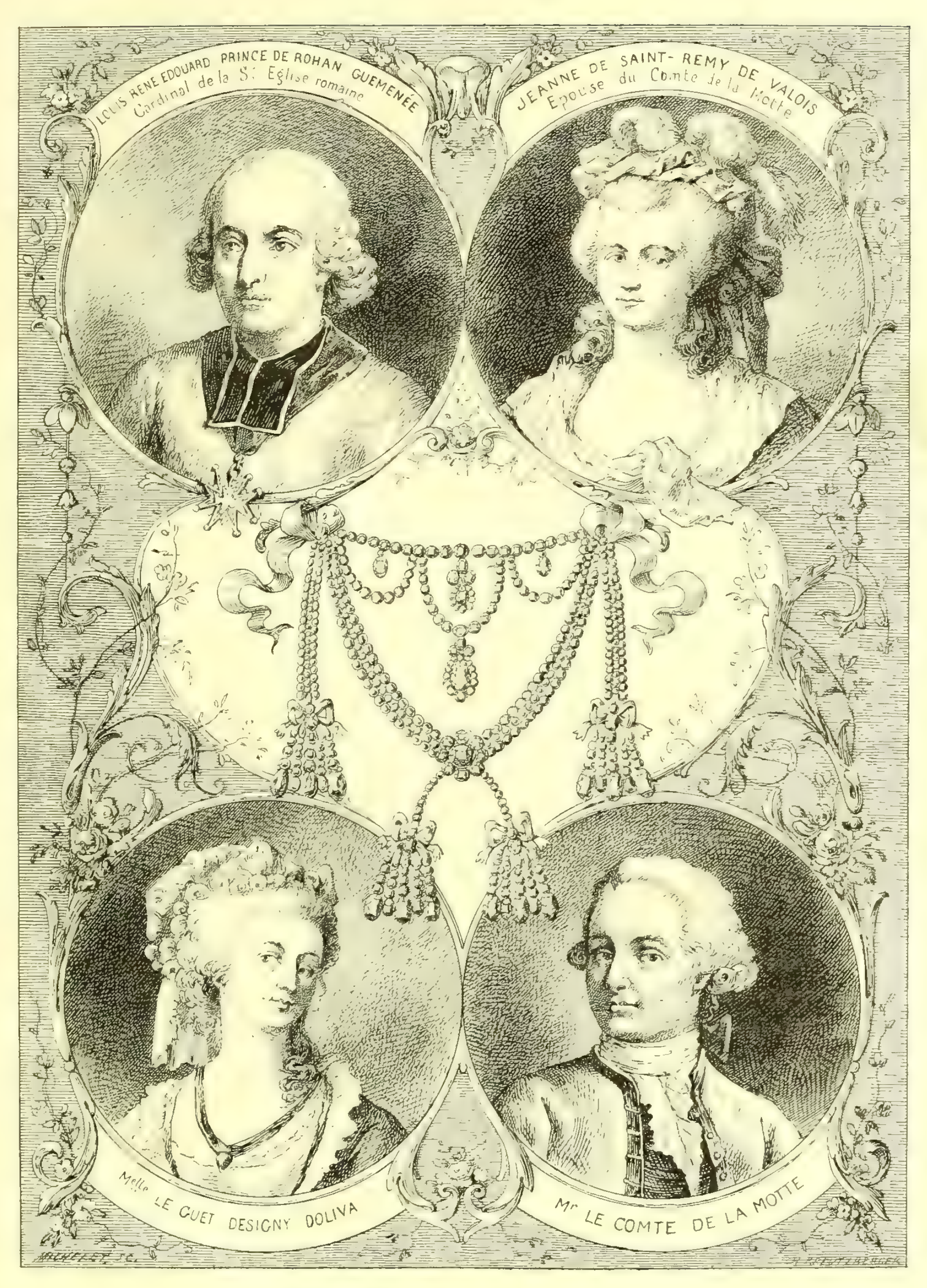
« Cagliostro suivit l'officier. Un fiacre attendait dans la cour. Il y monta, et,

escorté de quatre cavaliers, il fut dirigé sur la Bastille, où il fut écroué. C'était à deux pas de la rue Saint-Claude, donnant sur le boulevard du Temple.

« Que devint Lorenza? On dit qu'effrayée comme une colombe échappée à un lacet, elle s'enfuit à tire-d'aile et se réfugia en Italie, à Rome, dans sa famille. C'est ce qu'elle aurait dû faire plus tôt, la pauvre femme! »

Tous les accusés furent renvoyés devant la grand'chambre du parlement.





LES PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DU COLLIER

(d'après une estampe de la bibliothèque nationale de Paris.)
Avec le *fac-simile* exact du collier de la reine.

V

Retour en arrière. — Aventures et exploits de Cagliostro avant son arrivée à Strasbourg.

Puisque la justice met un temps d'arrêt dans la carrière de notre thaumaturge, nous profiterons de cette pause pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur quelques-uns de ses exploits antérieurs à l'époque où nous l'avons vu paraître en France, et aussi pour répandre un peu de lumière sur le point de départ de cet homme extraordinaire, qui a voyagé presque autant que le Juif-Errant, et qui certainement a dépensé beaucoup plus d'argent que lui.

En cela nous suivrons une marche tracée par Joseph Balsamo lui-même, qui, en rédigeant un mémoire pour sa justification, pendant sa captivité à la Bastille, employa ses loisirs forcés à se fabriquer une origine mystérieusement glorieuse, que nous discuterons, du reste, et des antécédents qui, pour être vrais, n'auront souvent besoin que d'être complétés.

Enfin, et ce ne sera pas là le moindre intérêt de cette course en arrière à la suite de Cagliostro, nous aurons occasion de rencontrer sur notre chemin un autre homme extraordinaire, qui l'avait précédé de quelques années dans le même genre de célébrité. Nous voulons parler du fameux comte de Saint-Germain, à qui nous n'avons pas pu, dans cet ouvrage, consacrer un chapitre à part, l'histoire ni la tradition ne fournissant rien d'assez précis sur les œuvres merveilleuses qui ont, durant plusieurs années, rendu son nom si grand dans toutes les cours de l'Europe, et particulièrement à la cour de France.

« J'ignore, dit Cagliostro, le lieu qui m'a vu naître et les parents qui m'ont donné le jour... Toutes mes recherches n'ont abouti à cet égard qu'à me donner sur ma naissance des idées grandes à la vérité, mais vagues et incertaines. J'ai passé ma première enfance dans la ville de Médine en Arabie. J'y ai été élevé sous le nom d'*Acharat*, nom que j'ai conservé dans mes voyages d'Afrique et d'Asie. J'étais logé dans le palais du muphti. Je me rappelle parfaitement que j'avais

autour de moi quatre personnes, un gouverneur, âgé de cinquante-cinq à soixante ans, nommé *Altotas*, et trois domestiques, un blanc et deux noirs ; un blanc, qui me servait de valet de chambre, et deux noirs, dont l'un était nuit et jour avec moi. Mon gouverneur m'a toujours dit que j'étais resté orphelin à l'âge de trois mois et que mes parents étaient nobles et chrétiens ; mais il a gardé le silence le plus absolu sur leur nom et sur le lieu de ma naissance. Quelques mots dits au hasard m'ont fait soupçonner que j'étais né à Malte... Altotas se fit un plaisir de cultiver les dispositions que j'annonçais pour les sciences. Je puis dire qu'il les possédait toutes, depuis les plus abstraites jusqu'à celles de pur agrément. La botanique et la physique médicinales furent celles dans lesquelles je fis le plus de progrès... Je portais, ainsi que lui, l'habit musulman ; nous professions, en apparence, le mahométisme ; mais la véritable religion était empreinte dans nos cœurs.

« Le muphti venait me voir souvent; il me traitait avec bonté, et paraissait avoir beaucoup de considération pour mon gouverneur. Ce dernier m'apprit la plus grande partie des langues de l'Orient. Il me parlait souvent des pyramides d'Égypte : de ces immenses souterrains creusés par les anciens Égyptiens, pour renfermer et défendre contre l'injure des temps *le dépôt précieux des connaissances humaines*. J'avais atteint ma douzième année... Altotas m'annonce un jour qu'enfin nous allions quitter Médine et commencer nos voyages... Nous arrivâmes à la Mecque, et nous descendîmes dans le palais du chérif. On me fit prendre des habits plus magnifiques que ceux que j'avais portés jusqu'alors. Le troisième jour de mon arrivée, mon gouverneur me présenta au souverain, qui me fit les plus tendres caresses. A l'aspect de ce prince, un bouleversement inexprimable s'empara de mes sens, mes yeux se remplirent des plus douces larmes que j'aie répandues de ma vie. Je fus témoin de l'effort qu'il faisait pour retenir les siennes. Je restai trois années à la Mecque ; il ne se passait pas de jour que je ne fusse admis chez le chérif, et chaque jour voyait croître son attachement et ma reconnaissance ; souvent je le surprenais les yeux attachés sur moi, puis les élevant vers le ciel avec toutes les marques de la *pitié* et de l'attendrissement. J'interrogeais le nègre qui couchait dans mon appartement; mais il était sourd et muet sur toutes les questions que je pouvais lui faire. Une nuit que je le pressais plus vivement que de coutume il me dit que, si jamais je quittais la Mecque, j'étais menacé des plus grands malheurs, que je devais surtout *me garder de la ville de Trébizonde*... Un jour, je vis entrer le chérif seul dans l'appartement que j'occupais; mon étonnement fut extrême de recevoir une semblable faveur; il me serra dans ses bras avec plus de tendresse qu'il n'avait jamais fait, me recommanda de ne jamais cesser d'adorer l'Éternel, m'assura qu'en le servant fidèlement, je finirais par être heureux et connaître mon sort : puis, il me dit, en baignant mon visage de ses larmes : « Adieu, *fils infortuné de la Nature*... »

« Je commençai mes voyages par l'Égypte ; je visitai ces fameuses pyramides, qui ne sont, aux yeux des observateurs superficiels, qu'une masse énorme de marbre et de granit. Je fis connaissance avec les minisires de différents temples, qui voulurent bien m'introduire dans les lieux où le commun des voyageurs ne pénétra jamais. Je parcourus ensuite, pendant le cours de trois années, les principaux royaumes de l'Afrique et de l'Asie.

« ... J'abordai, en 1766, dans l'île de Rhodes avec mon gouverneur et les trois domestiques qui ne m'avaient pas quitté depuis mon enfance. Je m'embarquai sur un vaisseau français qui faisait voile pour Malte. Malgré l'usage qui oblige les vaisseaux venant du Levant à faire leur quarantaine, j'obtins, au bout de deux jours, la permission de débarquer . Le grand maître Pinto me donna, ainsi qu'à mon gouverneur, un logement dans son palais...

« La première chose que fit le grand maître, fut de prier le chevalier d'Aquino, de l'illustre maison des princes de Caromanica, de vouloir bien m'accompagner partout, et me faire les honneurs de l'île.

« Je pris alors pour la première fois l'habit européen, le nom de comte de Cagliostro, et je ne fus pas peu surpris de voir Altotas revêtu d'un habit ecclésiastique et décoré de la croix de Malte... Je me rappelle avoir mangé chez M. le baron de Rohan, aujourd'hui grand maître. J'étais loin de prévoir alors que, vingt ans après, je serais arrêté et conduit à la Bastille pour avoir été honoré de l'amitié d'un prince de même nom.

« J'ai tout lieu de penser que le grand maître Pinto était instruit de mon origine. Il me parla plusieurs fois du chérif et de Trébizonde; mais il ne voulut jamais s'expliquer clairement sur cet objet. Du reste, il me traita toujours avec la plus grande distinction, et m'offrit l'avancement le plus rapide, dans le cas où je me déterminerais à faire des vœux. Mais mon goût pour les voyages et l'ascendant qui me portait à exercer la médecine me firent refuser des offres qui étaient aussi généreuses qu'honorables.

« Ce fut dans l'île de Malte que j'eus le malheur de perdre mon meilleur ami, le plus sage, le plus éclairé des mortels, le vénérable Altotas. Quelques moments avant sa mort, il me serra la main : « Mon fils, me dit-il, d'une voix presque éteinte, ayez toujours devant les yeux la crainte de l'Éternel et l'amour de votre prochain ; vous apprendrez bientôt la vérité de tout ce que je vous ai enseigné. »

« L'île où je venais de perdre l'ami qui m'avait tenu lieu de père, devint bientôt pour moi un séjour insupportable... Le chevalier d'Aquino voulut bien se charger de m'accompagner dans mes voyages, et de pourvoir à tous mes besoins. Je partis en effet avec lui. Nous visitâmes la Sicile... ; de là, les différentes îles de l'Archipel ; et, après avoir parcouru de nouveau la Méditerranée, nous abordâmes à Naples, patrie du chevalier d'Aquino. Ses affaires ayant exigé de lui des voyages particuliers, je partis seul pour Rome, avec des lettres de crédit pour le sieur Bellonne, banquier.

« Arrivé dans cette capitale du monde chrétien, je résolus de garder l'*incognito* le plus parfait. Un matin, comme j'étais renfermé chez moi, occupé à me perfecitonner dans la langue italienne, mon valet de chambre m'annonça la visite du ecrétaire du cardinal Orsini. Ce secrétaire était chargé de me prier d'aller voir Son. Éminence ; je m'y rendis en effet. Le cardinal me fit toutes les politesses imaginables, m'invita plusieurs fois à manger chez lui, et me fit connaître la plupart des cardinaux et princes romains, et notamment le cardinal d'York, et le cardinal Ganganelli, depuis pape sous le nom de Clément XIV. Le pape Rezzonico, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, ayant désiré de me connaître, j'eus plusieurs fois l'honneur d'être admis à des conférences particulières avec Sa Saintetés

« J'étais alors (1770) dans ma vingt-deuxième année. Le hasard me procura la connaissance d'une demoiselle de qualité nommée Séraphina Félichiani. Elle était à peine au sortir de l'enfance; ses charmes naissants allumèrent dans mon cœur une passion que seize années de mariage n'ont fait que fortifier...

« Je n'entrerai pas dans le détail des voyages que j'ai faits dans tous les royaumes de l'Europe, je me contenterai de citer les personnes de qui j'ai été connu. La plupart vivent encore... Qu'elles disent si, en tout temps et en tous lieux, j'ai fait autre chose que guérir gratuitement les malades et soulager les pauvres...

« *J'observerai* que, voulant n'être pas connu, il m'est arrivé de voyager sous différents noms. Je me suis appelé successivement le comte Harat, le comte Fenice, le marquis d'Anna... »

Joseph Balsamo borne là cette liste, comme s'il avait oublié les autres noms qu'il a portés ; et par une omission beaucoup plus grave, puisqu'elle tendrait à nous frustrer des pages les plus brillantes et les plus authentiques de son étrange odyssée, il arrive de plein saut dans la capitale de l'Alsace, où nous l'avons pris au commencement de ce récit. Nous avons donc à raconter, à sa place, ce qu'il fit de plus prodigieux en Europe avant son entrée à Strasbourg. Mais, d'abord, revenons un moment sur ce qu'il dit de son origine et de ses premières aventures.

A la manière dont il accuse son ignorance relativement à ses parents, on voit qu'il paraît craindre d'être cru sur parole, et serait bien aise de faire penser qu'il en sait plus qu'il n'en veut dire. Une certaine affectation de mystères et de réticences discrètes, quelques noms placés avec art dans son récit, ont pour but manifeste d'insinuer qu'il est fils d'un grand maître de l'ordre de Malte et de la princesse de Trébizonde. Quelques écrivains naïfs lui ont, en effet, accordé cette ilustre parenté. Mais des recherches très minutieuses auxquelles l'Inquisition de Rome se livra, pendant l'instruction de son procès, il résulte authentiquement qu'il était né à Palerme, le 8 juin 1743, de Pierre Balsamo et Félicia Braconieri, honnêtes marchands, très bons catholiques, et veillant avec un soin particulier à l'éducation de leurs enfants.

Celui qui venait de leur naître fut baptisé sous le nom de Joseph. Les heureuses dispositions qu'il montra de bonne heure ayant fait juger qu'il pourrait aller loin dans les lettres et dans les sciences, on le plaça au séminaire de Saint-Roch, de Palerme, d'après l'avis de deux de ses oncles maternels, qui voulurent contribuer aux frais de ses études. Mais, chez le jeune Balsamo, l'esprit d'indépendance et d'aventure était aussi précoce que l'intelligence. Plusieurs fois il s'enfuit du séminaire, où sa conduite

indisciplinée lui attirait de trop fréquentes corrections. On le rattrapa, un jour, au milieu d'une bande de petits vagabonds.

Joseph avait alors treize ans, il devenait urgent de prendre un parti à son égard. On le confia, sous bonne et sévère recommandation, au père général des *Bonfratelli*, qui se trouvait alors de passage à Palerme, et qui l'emmena avec lui dans le couvent de cet ordre, aux environs de Cartagirone, en annonçant qu'il répondait de le faire moine.

Arrivé dans le couvent, Joseph Balsamo endossa, en effet, l'habit de novice ; ce qui lui était plus facile que d'en prendre l'esprit. Ayant été remis à la garde de l'apothicaire du couvent, il parut s'accommoder de ses relations avec ce frère, et apprit de lui, comme il le dit lui-même, les principes de la chimie et de la médecine. Il profita si bien des leçons de ce maître, qu'en peu de temps il se trouva en état de manipuler les drogues avec une étonnante sagacité. Mais on remarquait que ses instincts le portaient à chercher surtout, dans ces premiers éléments de la science, les secrets qui peuvent le mieux servir et seconder le charlatanisme.

Il ne tarda pas, d'ailleurs, à donner, encore dans cette maison, de nouvelles marques de son caractère vicieux, et il dut souvent être corrigé. Un jour, étant chargé, au réfectoire, de faire la lecture d'usage pendant le repas, l'effronté novice se mit à lire, non ce qui était dans le livre, mais tout ce que lui suggérait son imagination pervertie. Dans sa lecture il substituait aux noms des saints du martyrologe ceux des plus fameuses courtisanes. Un tel scandale ne pouvait être expié que par une rude pénitence. Elle fut ordonnée, mais Balsamo y échappa en sautant par-dessus les murs du couvent.

Après avoir couru la campagne pendant quelques jours, le novice émancipé prit le chemin de sa ville natale.

Dès son retour à Palerme, sa vie fut libre et même tout à fait licencieuse. Il s'adonna quelque temps au dessin et à l'escrime, mais il y fit moins de progrès que dans l'art de l'escamotage et de la ventriloquie. Il essaya ses premiers coups en ce genre, d'abord sur un de ses oncles, puis sur un notaire, enfin sur un religieux. On dit qu'il avait déjà eu quelques démêlés sérieux avec les gens de loi, quand l'affaire Marano, dont nous avons raconté les détails au début de cette histoire, le brouilla tout à fait avec la justice.

Forcé de quitter Palerme, Joseph Balsamo s'embarque sur une tartane qui fait voile pour Messine. Arrivé dans cette grande ville, il se souvient qu'il y a une vieille tante, nommée Vincente Cagliostro, laquelle passe pour posséder d'assez belles économies. Il se met à sa recherche ; mais la bonne dame était morte depuis quinze jours, ayant donné la meilleure part de son bien aux églises de Messine et distribué le reste aux pauvres.

En bon neveu, Balsamo paya à la mémoire de cette tante trop chrétienne un juste tribut de regrets. Mais voulant hériter d'elle en quelque chose, il lui prit son nom, et, allongeant ce nom d'un titre de noblesse, il se fit appeler le comte Alexandre Cagliostro.

Notre nouveau gentilhomme allait, venait dans Messine, cherchant quelque bonne aventure. Un jour, comme il se promenait, tout rêveur, près du môle, à l'extrémité du port, il fit la rencontre d'un personnage qui paraissait âgé de cinquante ans, et dont la figure et tout l'extérieur offraient quelque chose de fort étrange. Le type n'était proprement ni grec ni espagnol, mais il semblait combiner ces deux origines. Le costume, à quelques détails près, était celui d'un Arménien.

Aux premières paroles que les deux promeneurs échangèrent, Balsamo, qui n'était pourtant pas un esprit timide, se sentit dominé par l'ascendant de cet étranger. C'est qu'il se trouvait en présence du fameux Altotas, de ce génie universel, presque divin, dont il nous a parlé avec tant de respect et d'admiration.

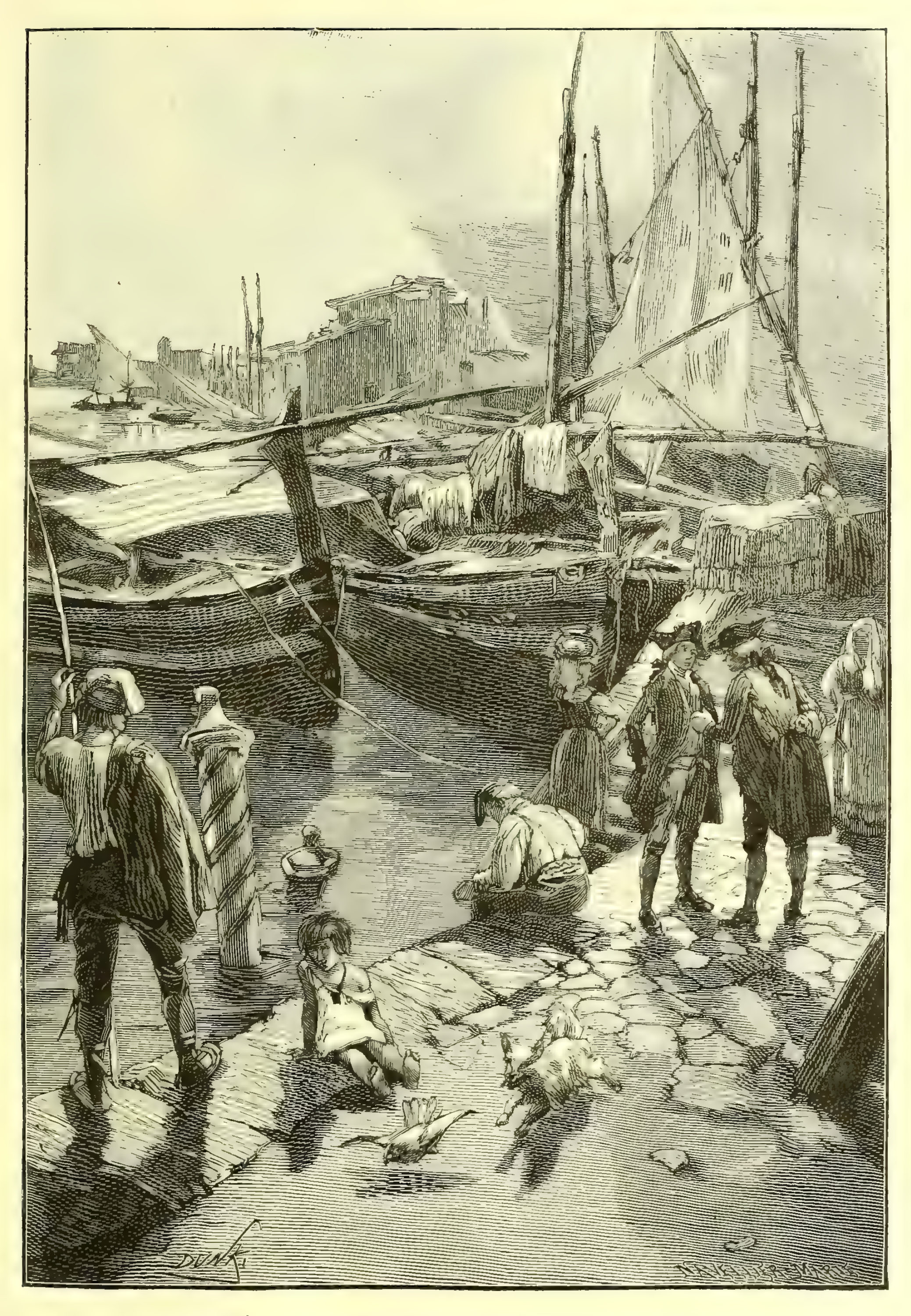
Cet Altotas n'est pas, d'ailleurs, un personnage imaginaire. L'Inquisition de Rome a recueilli maintes preuves de son existence, sans avoir pu, cependant, découvrir où elle a commencé ni où elle a fini ; car Altotas disparaît, ou plutôt s'évanouit comme un météore, après sa rencontre avec Balsamo.

Médecin, chimiste, magicien, Altotas, d'après quelques opérations qu'on lui attribue, doit avoir été plus versé dans certaines parties des sciences naturelles qu'on ne l'était communément à son époque, surtout dans les pays où il a voyagé. En acceptant Joseph Balsamo pour son disciple, il pouvait donc, sans vanité, se croire très capable de compléter une instruction scientifique déjà heureusement ébauchée par le frère apothicaire du couvent de Cartagirone.

Comme magicien ou devin, Altotas donna sur-le-champ au jeune Balsamo une étonnante preuve de sa science. Il lui montra qu'il était instruit de tous ses antécédents, y compris le dernier, en le saluant du titre de gentilhomme.

A cette preuve il en ajouta bientôt une autre, d'un caractère moins railleur et d'une utilité plus positive. La promenade s'étant prolongée, ils arrivèrent, de rue en rue, jusqu'à une petite place ombragée de sycomores, et au centre de laquelle jaillissait une jolie fontaine. Là, son compagnon l'arrêtant :

« Monsieur, dit-il, voici la maison que j'habite. Je n'y reçois personne ; mais, comme vous êtes voyageur, jeune et gentilhomme (il persévérait dans sa raillerie), comme d'ailleurs vous êtes animé de la noble passion des sciences, je vous autorise à venir me voir. Je serai visible pour vous demain, à



RENCONTRE D'ALTOTAS ET DE JOSEPH BALSAMO SUR LE QUAI DE MESSINE (P. 67)

onze heures et demie de la nuit. Vous frapperez deux coups à ce marteau (il lui désignait la porte d'une maison petite et basse), puis trois autres coups lentement. On vous ouvrira. Adieu. Hâtez-vous de rentrer à votre auberge. Un Piémontais cherche à vous voler, dans ce moment-ci, les trente-sept onces d'or que vous avez enfermées dans une valise, contenue elle-même dans une armoire, dont vous avez la clef dans votre poche droite. Votre serviteur. »

Cagliostro, c'est ainsi que nous le nommerons désormais, courut à son hôtellerie, et surprit, en effet, un Piémontais, son voisin de chambre, occupé à crocheter la serrure de l'armoire où était enfermé le reste des soixante onces d'or escroquées à Marano. En propriétaire légitime et indigné, il saisit son larron et le livra à la maréchaussée.

Le lendemain, entre onze heures du soir et minuit, le jeune homme fut reçu dans le laboratoire d'Altotas. C'était une vaste pièce, pourvue de tout l'étrange mobilier d'un alchimiste. Là, une courte conversation entre le savant et celui qui aspirait à devenir son disciple, se termina par cette sorte d'examen :

Altotas. Comment fait-on le pain ?

Cagliostro. Avec de la farine.

Altotas. Et le vin ?

Cagliostro. Avec du raisin.

Altotas. Comment fait-on l'or ?

Cagliostro. J'allais vous le demander.

— Nous résoudrons le problème une autre fois, dit Altotas. Mon projet est de partir pour le Caire. Jeune homme, voulez-vous me suivre ?

— Si je le veux ! » s'écria Cagliostro avec transport. Et, sans plus de délibération, le départ fut fixé au surlendemain.

Un bâtiment génois, qui allait mettre à la voile pour le Levant, prit nos deux voyageurs à son bord. Pendant la traversée, ils aimaient à causer à l'écart sur le pont. Dans ces entretiens, Cagliostro, malgré son respect pour son mentor, cherchait souvent à le sonder, et employait mille détours adroits pour arriver à connaître l'histoire d'un homme qui connaissait si bien la sienne. Altotas, las d'avoir toujours à déjouer la même stratégie, lui déclara, une fois pour toutes, qu'il ne savait rien lui-même sur sa naissance.

« Cela vous surprend, mon fils, lui dit-il, mais la science qui peut nous renseigner sur autrui, est presque toujours impuissante à nous révéler ce que nous sommes nous-même. » Puis, lui ayant raconté ce que ses souvenirs lui rappelaient relativement aux premières années de sa vie, et quelques-uns des événements de sa carrière aventureuse, il s'arrêta et lui dit :

« Je borne là mes confidences pour aujourd'hui. Un jour, si vous êtes digne de ma confiance, je vous révélerai ma vie tout entière. Je suis vieux, beaucoup plus vieux que vous ne pensez et que je parais l'être; mais je connais certains secrets pour conserver la vigueur et la santé. J'ai trouvé des procédés scientifiques qui produisent de l'or et des pierres précieuses ; je sais dix ou douze langues ; je n'ignore à peu près rien de ce qui compose la somme des connaissances humaines; rien ne m'étonne, rien ne m'afflige, si ce n'est le mal que je ne puis empêcher, et j'espère arriver avec calme au terme de ma longue existence. Quant à mon nom, il faut bien que vous le sachiez, si toutefois mes voisins à Messine ne vous l'ont pas appris : je me nomme Altotas. Oui, ce nom est bien à moi, je l'ai choisi entre mille, et je me le suis donné en toute propriété. Cela dit, mon jeune compagnon, allons prendre du café ; voilà le soleil qui se lève sur la mer, et l'île de Malte qui montre au loin son blanc rocher, couronné de bastions. »

Cagliostro, malgré ses affirmations, ne voyagea jamais, en compagnie d'Altotas, dans l'Afrique proprement dite, ni probablement en Asie. Il est du moins fort douteux qu'il ait visité l'Arabie, et ce serait, dans tous les cas, le dernier terme de ses courses hors de l'Europe et de l'Égypte. Mais il est constant, d'après la relation de la procédure de l'Inquisition, qu'ils parcourut, avec Altotas, outre l'Égypte, différentes îles de l'Archipel et les côtes de la Grèce.

Débarqués tous deux à Alexandrie, ils y demeurèrent quarante jours, qui furent très bien employés pour leurs finances. Grâce à des opérations chimiques dont Altotas avait le secret, ils fabriquaient, avec du chanvre pour matière première, des étoffes qui imitaient l'or. Les résultats qu'ils obtenaient étaient si merveilleux, que les industriels du pays se présentèrent en foule, pour acheter leurs procédés.

Il est bien permis de croire qu'au milieu de ces excellentes affaires, nos deux philosophes oublièrent de visiter les pyramides, les hypogées, les ruines de Memphis, l'Éléphantine, les temples d'Athor et de Luxor, et qu'ils ne remontèrent point jusqu'aux cataractes du Nil. Le caractère industriel de leur voyage est bien établi, tandis que son caractère scientifique n'a pour garant que le récit, fort suspect, de Cagliostro.

Dans l'île de Rhodes, où ils se rendirent, en quittant Alexandrie, ils réalisèrent encore des profits considérables, par les mêmes opérations de chimie industrielle. De là ils voulurent repasser en Égypte, pour exploiter le Caire, qui était compris, comme on l'a vu, dans l'itinéraire d'Altotas; mais des vents contraires poussèrent leur bâtiment vers Malte.

Débarqués dans cette île, ils se firent présenter au grand maître Pinto, qui devait être pour eux une mine d'un riche produit.

Le chef suprême de la chevalerie de Malte était un personnage dans le genre du cardinal de Rohan. Entiché de chimie, comme beaucoup de grands seigneurs de cette époque, il n'avait que des connaissances très bornées dans cette science ; mais, en revanche, sa disposition d'esprit le portait à tout croire en fait de merveilleux. Pinto n'eut donc rien de plus pressé que de livrer son laboratoire aux deux étrangers, qui se mirent à travailler avec un impénétrable mystère. Tout ce qu'on sait de leurs opérations, c'est qu'elles coûtèrent des sommes énormes au grand maître de Malte.

Si le résultat ne le paya pas de ses avances, la cause en est peut-être dans la subite disparition d'Altotas. C'est en effet dans cette île de Malte, comme le rapporte Cagliostro, qu'il plut au grand magicien de se rendre définitivement invisible aux yeux des mortels.

Pinto prouva, néanmoins, qu'il ne gardait pas rancune de ce qui s'était passé dans son laboratoire ; car, au moment où Cagliostro prit congé de lui pour se rendre à Naples, il le recommanda très chaleureusement à un jeune chevalier de Malte qui s'embarquait avec lui, pour la même destination. Grâce aux bons offices du chevalier d'Aquino, de l'illustre maison de Caramanica, et aussi à l'argent dont il se trouvait alors abondamment pourvu, Cagliostro fit à Naples une certaine figure, et put trouver accès auprès de plusieurs grands personnages.

Dans cette ville était alors un prince sicilien. La liaison qu'il noua avec ce compatriote, rappela soudain à Cagliostro les souvenirs de son pays natal. Le prince était précisément atteint de l'épidémie régnante : comme Pinto, il avait soif de l'or chimique. Cagliostro sut tellement le charmer par ses savantes théories, que son riche compagnon lui proposa de l'emmener avec lui, pour en faire l'application, dans un château qu'il possédait en Sicile. Cagliostro s'y laissa conduire, oubliant qu'une fois en Sicile il allait se trouver bien près de Palerme et peut-être de l'homme aux soixante onces d'or, l'implacable Marano, qui n'avait pas renoncé à sa vengeance.

Une ancienne connaissance qu'il rencontra le rappela bientôt au sentiment de ce péril. C'était un des mauvais sujets qui avaient joué le rôle de ces malins diables dont le bâton avait laissé des traces si cuisantes sur le dos de l'orfèvre. Sans être savant, quoique prêtre défroqué, ce vaurien avait aussi son procédé pour faire de l'or, et il proposa à Cagliostro de l'exploiter avec lui. Il s'agissait d'aller établir à Naples une maison de jeu, qui serait ouverte aux nombreux étrangers voyageant en Italie. Cagliostro, ayant accepté, prit congé de son prince, qui en était pour quelques frais avec lui, et qui

n'avait pas même eu le temps de l'apprécier à sa véritable valeur.

Dans un des premiers villages napolitains où les deux compagnons descendirent, ils eurent déjà une mauvaise aveuture. Des carabiniers royaux les arrêtèrent, comme gravement soupçonnés de l'enlèvement d'une femme. Toutes les perquisitions auxquelles on se livra dans leur hôtel, n'ayant pas abouti à faire retrouver la femme désignée, on les relâcha ; mais la police garda de cet incident une impression défavorable, dont Cagliostro s'aperçut bien. Il résolut de gagner les États romains, parti fort prudent, qui eut d'abord l'avantage de le débarrasser de son compagnon, celui-ci s'étant souvenu de son ancienne tonsure, et de quelques antécédents qui lui faisaient redouter le voisinage du saint-office.

A Rome, Cagliostro débuta par une conduite des plus édifiantes. On le vit fréquenter les églises, remplir ses devoirs de religion, hanter les palais des cardinaux. Informé des rapports qu'il avait eus avec le grand-maître de la chevalerie de Malte, le bailli de Breteuil, alors ambassadeur de l'ordre de Malte près le saint-siège, l'accueillit avec faveur, et lui procura d'autres relations honorables. C'est ainsi qu'en peu de temps, Cagliostro se fit dans la haute société romaine et étrangère une riche clientèle, à laquelle il débitait gratis des histoires merveilleuses et, moyennant de bons ducats, des spécifiques pour tous les maux. Il jouissait avec modération de la fortune qui lui arrivait, et s'il ne pouvait pas vivre sans un certain luxe, du moins ne se permettait-il que des plaisirs décents.

Ce fut à cette époque que, passant un soir sur la place de la Trinité-des-Pélerins, devant le magasin d'un fondeur de bronze, Cagliostro vit une charmante jeune fille, qui prenait le frais au rez-de-chaussée de cette maison. Lorenza ou Seraphita Feliciani fit sur lui une telle impression que, deux jours après, il la demandait en mariage à ses parents. Sa fortune apparente, son titre aristocratique et les belles relations qu'il avait dans la société romaine, le représentaient comme un excellent parti aux yeux de Feliciani. Il fut donc agréé, et, après la célébration du mariage, les époux demeurèrent dans la maison du beau-père.

On pourrait croire qu'arrivé à ce point, ayant acquis une situation honorable et aisée, notre aventurier songea à mettre un terme à sa vie vagabonde et à se ranger définitivement. Il n'en fit rien.

Le témoignage de tous les biographes, amis ou ennemis de Cagliostro, est unanime pour affirmer que Lorenza ou Seraphita Feliciani n'était pas seulement jeune et belle, mais encore riche de toutes les qualités du cœur, tendre, dévouée, honnête et modeste, comme les parents qui l'avaient élevée, en un mot, une femme véritablement faite pour le bonheur domestique.

Quelles durent être sa douleur et sa honte, quand son mari, dans leurs entretiens intimes, se mit à la railler sur ses principes de vertu, et à lui représenter le déshonneur d'une femme comme un moyen de fortune, sur lequel on devait pouvoir compter dans l'association conjugale !

Lorenza, épouvantée de l'aveu de pareils sentiments, s'en plaignit à sa mère, qui fit une esclandre et courut conter cette infamie à son mari. Ce dernier entra en fureur à son tour, et mit Cagliostro à la porte de sa maison. Mais Lorenza, par tendresse ou par devoir, ne voulut point séparer son sort de celui de son époux.

La maison qu'ils allèrent habiter fut bientôt ouverte aux chevaliers d'industrie, si nombreux dans la sainte ville de Rome. Cagliostro devint pour quelque temps l'associé de deux de ces hommes. L'un, qui s'appelait, Ottavio Nicastro, fut pendu plus tard ; l'autre, qui se faisait appeler le marquis d'Agliata, contrefaisait les écritures avec une perfection extraordinaire. Comme ce dernier semait l'or et l'argent à pleines mains, on le soupçonnait de battre monnaie avec son art. Si Cagliostro ne reçut jamais d'argent provenant d'une pareille source, il en tira du moins plusieurs brevets d'officier supérieur, que d'Agliata s'amusait à composer pour s'entretenir la main, quand il n'avait pas un meilleur emploi de son temps.

Mais la mésintelligence se mit dans cette association. Nicastro, qui croyait avoir à se plaindre de ses complices, les dénonça à la police pontificale. Averti à temps, le marquis d'Agliata partit de Rome, emmenant Cagliostro et sa femme, pour les beaux yeux de Lorenza.

Les fugitifs avaient pris la route de Venise par Lorette. Ils ne s'arrêtèrent qu'à Bergame, et comme ils s'y livraient à des opérations moins légales que lucratives, l'autorité, qui avait reçu des renseignements sur eux, donna ordre de les arrêter. D'Agliata, toujours sur le qui-vive, eut encore le temps de fuir ; mais il ne sauva que lui cette fois : Cagliostro et Lorenza furent mis en prison.

Cependant l'instruction n'ayant rien pu établir contre eux, au bout de quelques jours on leur rendit la liberté, avec injonction de quitter la ville sur-le-champ. Cette mesure était plus dure pour eux que la détention, car, d'Agliata ayant emporté la caisse, les deux époux se trouvaient dans le plus complet dénûment.

Dans cette situation, il leur vint l'idée d'entreprendre un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Ayant traversé les États du roi de Sardaigne sous l'habit de pèlerins, ils arrivèrent à Antibes, et de là purent gagner l'Espagne et arriver à Barcelone. Tous leurs moyens d'existence, pendant ce long voyage, furent les secours, qu'à l'aide de belles paroles, ils savaient obtenir du clergé et des communautés.

Ils firent un séjour de six mois dans la capitale de la Catalogne. L'argent leur manquant pour vivre, voici l'expédient dont s'avisa Cagliostro.

Il y avait, dans le voisinage de leur auberge, une église qui appartenait à des religieux. Lorenza ayant reçu les instructions de son mari, alla se confesser dans cette église, et fit croire à son confesseur qu'elle et son époux appartenaient tous deux à une illustre maison de Rome, qu'ils avaient contracté un mariage clandestin, et que, l'argent qu'ils attendaient manquant, ils se trouvaient un peu gênés. Le bon religieux la crut, et lui donna un peu d'argent. Le lendemain, il leur envoya un jambon en présent. Étant allé ensuite les visiter, il les salua en leur donnant le titre d'Excellences.

Tout allait pour le mieux, lorsque le curé de ce lieu ayant conçu des soupçons, leur demanda leur contrat de mariage, qu'ils n'avaient point avec eux. Dans cet embarras, Cagliostro songea à recourir à la protection d'un personnage de qualité, et lui détacha sa femme. « Jeune, dit l'historien de l'Inquisition, d'une taille médiocre, blanche de peau, brune de cheveux, le visage rond, d'un juste embonpoint, les yeux brillants, d'une physionomie douce, sensible et flatteuse, elle pouvait exciter une passion. » C'est aussi ce qui arriva dans cette occasion, et dans beaucoup d'autres semblables.

Donc, grâce à Lorenza, devenue de plus en plus docile à la morale de son mari, cette affaire s'arrangea très bien. Le grand seigneur se chargea de faire venir de Rome le contrat de mariage, et en attendant, il défraya les deux époux de leur long séjour à Barcelone.

A Madrid et à Lisbonne, Cagliostro eut les mêmes succès, par les mêmes moyens. Dans cette dernière ville, ayant appris un peu d'anglais auprès d'une demoiselle à laquelle il donnait, dit-on, d'autres leçons, il se crut en état de passer à Londres.

Arrivés dans cette ville, les deux époux se lièrent avec plusieurs quakers, et avec un Sicilien qui se faisait appeler le marquis de Virona.

Un de ces quakers sentit l'austérité de sa secte se fondre au feu des beaux yeux de Lorenza. Sans céder à ses obsessions, Lorenza en fit la confidence à son mari ; et tous deux, de concert avec Virona, arrêtèrent qu'elle donnerait au quaker un rendez-vous secret, bien résolus à lui faire payer chèrement des plaisirs dont il n'aurait eu que l'espérance. A l'heure indiquée, le quaker ne manqua pas de se rendre à l'invitation de la dame. Dans ce tête-à-tête, le dialogue s'échauffa, et devint si vif, dit l'historien de l'Inquisition, « que le quaker, en nage, ôta son chapeau, sa perruque et son habit ». Mais, au signal convenu, paraissent subitement, dans la chambre, Cagliostro et Virona, qui se saisissent de leur homme, et c'est par grâce qu'il obtient la



FACHEUSE AVENTURE D'UN QUAKER ET DE LORENZA FELICIANI (P. 76)

permission de sortir, moyennant cent livres sterling, que les fripons se partagèrent.

Notre aventurier faisait pourtant d'assez mauvaises affaires à Londres. Sa femme était sa principale ressource. Peu de temps après l'aventure du quaker, il fut mis en prison, pour dette du loyer de sa maison. Heureusement, Lorenza avait eu l'occasion, en fréquentant la chapelle catholique de Bavière, d'y faire la connaissance d'un honnête Anglais. Elle lui exposa si bien la situation de son mari, que le digne homme donna la somme nécessaire pour payer la dette.

Cagliostro une fois libre, les deux époux ne songèrent qu'à quitter Londres, pour se rendre à Paris, vers lequel leur instinct les poussait.

A Douvres, ils se lièrent avec un Français, nommé Duplaisir, qui offrit de leur payer le voyage. La proposition fut bien vite acceptée. C'est de Cagliostro qu'on tient ce détail, que le voyage se fit par la poste, et que M. Duplaisir allait en carrosse avec la femme, tandis que le mari les escortait à cheval.

Une liaison si agréablement inaugurée ne pouvait pas cesser au bout de quelques jours. M. Duplaisir défraya longtemps le ménage à Paris ; il ne se rebuta que devant les exigences toujours croissantes de Cagliostro, auxquelles sa fortune, qui n'était pas considérable, n'aurait pu suffire.

On dit qu'avant la rupture, M. Duplaisir eut avec Lorenza un dernier entretien, dans lequel il lui conseilla de retourner en Italie, chez ses parents, ou du moins, si elle voulait continuer la même vie, de la faire pour son propre compte. Il est certain qu'un jour Lorenza abandonna à l'improviste la maison de son mari, pour aller en occuper une autre, que Duplaisir lui avait louée. Mais Cagliostro eut recours à l'autorité du roi. Il obtint un ordre de faire arrêter sa femme et de l'enfermer à Sainte-Pélagie, où elle resta plusieurs mois.

La réconciliation eut lieu, et à ce qu'il paraît, sans rancune de part ni d'autre. Plus tard, quand Cagliostro, grandi par la renommée et par la fortune, reviendra à Paris, et paraîtra dans un somptueux équipage, il essayera de nier ce premier séjour dans notre capitale, et cette histoire de Sainte-Pélagie. Il soutiendra que sa femme, à qui il avait fait prendre le prénom de Séraphina, n'avait rien de commun avec Lorenza Feliciani, qui avait été enfermée à Sainte-Pélagie, ni lui, comte de Cagliostro, avec l'empirique auquel on avait défendu, à cette époque, de continuer ses opérations. Mais certains documents judiciaires, d'une authenticité irréfragable, appuieront sur ce point les souvenirs de ses ennemis. Il est intéressant de savoir, en effet, que, dans le temps où Lorenza fut incarcérée, on dressa, au tribunal

de police, des actes qui se trouvent imprimés dans un opuscule ayant pour titre : *Ma correspondance avec le comte de Cagliostro.* On y trouve, entre autres, la déposition de Duplaisir, qui déclare que, bien que Balsamo et sa femme eussent vécu pendant trois mois à ses dépens, ils avaient encore contracté environ deux cents écus de dettes, pour des modes, pour le perruquier et un maître de danse nommé Lyonnais. Ce maître de danse ayant donné un bal à ses écoliers, le lundi 21 décembre 1772, Balsamo, à cette occasion, escroqua à plusiers fripiers des habits magnifiques, et parut au bal avec sa femme dans le plus brillant costume.

Peu de temps après cette soirée, Cagliostro quitta Paris, plus ou moins volontairement. Il gagna Bruxelles, et, ayant traversé l'Allemagne et l'Italie, il osa encore se montrer à Palerme.

Il faillit cette fois, être victime de sa témérité. Marano, qu'il venait, en quelque sorte, braver, le fit arrêter, et voulait absolument le faire pendre ; mais la protection d'un seigneur, pour lequel il s'était fait donner, en passant à Naples, des recommandation très pressantes, tira notre aventurier de ce péril.

Il s'embarque alors avec sa femme pour Malte, revient à Naples, où il professe pendant plusieurs mois la cabale, concurremment avec la chimie, et fait beaucoup d'adeptes. De là, il se rend à Marseille, et il y trouve deux fort bonnes pratiques.

Il y avait dans cette ville une dame qni, malgré son âge respectable, n'avait pas encore tout a fait renoncé à la galanterie. Cagliostro eut occasion de se lier avec elle, et en peu de temps, la dame devint éprise de lui. Il reçut d'elle beaucoup de présents, tant en argent qu'en effets. Cependant ce n'était pas tout ce que cette bonne fortune devait lui rapporter. La dame avait eu dans sa jeunesse un amant qui vivait encore, mais c'était tout ce dont il était capable : le bonhomme se trouvait tout juste encore assez de forces pour être jaloux. Comme il était fort riche, elle désirait le ménager et même l'attacher, par la reconnaissance, à un rival qui était dans toute la vigueur de l'âge. Elle fit part à ce dernier d'un moyen qn'elle avait imaginé dans ce but. Cagliostro l'approuva, et comme le galant décrépit avait déjà la manie de chercher la pierre philosophale, notre aventurier n'eut pas grand'peine à lui persuader qu'il pouvait le rajeunir. Avec son étalage ordinaire de chimie, et quelques opérations d'alambic prestement exécutées, Cagliostro sut l'amuser par la promesse de lui fabriquer de l'or. En attendant, il tirait toujours de lui de bonnes sommes, sous prétexte d'acheter les ingrédients nécessaires à l'œuvre de la transmutation métallique. De cette manière, tout le monde était content. La dame et les deux amants vécurent plusieurs mois dans le plus touchant accord.

Cependant, le temps approchait où les espérances du vieillard concernant la fabrication de l'or, devaient être comblées. Cagliostro vint un jour lui dire qu'il était obligé de faire un voyage, pour chercher une certaine herbe qui lui manquait, et sans laquelle il ne pouvait accomplir le grand œuvre. En même temps, il faisait croire à la dame qu'il était obligé de se rendre à Rome en toute hâte, par suite d'une maladie subite de son beau-père. Il reçut de l'un une bonne voiture de voyage, et de tous deux une bourse bien fournie d'argent.

Il partit avec le tout, non pour Rome, mais pour l'Espagne. La voiture fut vendue à Barcelone.

Cagliostro et Lorenza passent successivement à Valence, à Alicante et à Cadix. Dans cette dernière ville, ils rencontrent un autre fanatique de chimie, par lequel ils se font remettre nne lettre de change de mille écus, sous le prétexte ordinaire de se procurer des herbes et autres ingrédients nécessaires pour réaliser le grand œuvre.

Après ce nouveau coup, ils s'embarquent pour l'Angleterre.

A peine de retour à Londres, Cagliostro fit rencontre d'une vieille Anglaise, nommée madame Fry, et d'un certain Scott, qui se livraient à des combinaisons pour gagner à la loterie, et à qui leur manie avait déjà coûté de fortes sommes. Quels bons clients pour lui ! Il leur persuada qu'il arrivait, par des calculs astronomiques, à la connaissance des bons numéros. Seulement, ces calculs coûtaient cher à établir, et les *incantations* nécessaires pour attirer les numéros indiqués, coûtaient plus cher encore. Du reste, le résultat était infaillible. Cagliostro parlait avec tant d'assurance que nos joueurs le crurent, et mirent sur-le-champ à sa disposition la somme qu'il exigeait pour ses opérations cabalistiques.

Il advint, par un hasard heureux, que quelques-uns des numéros choisis et influencés par l'enchanteur, firent gagner à madame Fry un lot de cinquante mille francs. Le tour de faveur de M. Scott n'était pas encore venu, mais après ce premier succès, qui pouvait douter qu'il n'arrivât, lorsque les calculs astronomiques relatifs à son jeu seraient terminés ? Il ne s'agissait que de persévérer. Le naïf bourgeois persévéra ; il persévéra longuement. Quant à madame Fry, elle ne quittait plus Cagliostro ; elle l'accablait également et de ses obsessions et de ses témoignages de reconnaissance. Mais Cagliostro la désespérait par son obstination à refuser tous ses cadeaux. Il lui déclara enfin que, si elle voulait absolument faire de nouveaux sacrifices, il valait mieux les consacrer à l'accomplissement d'une grande opération chimique des plus fructueuses, c'est-à-dire à la multiplication des diamants et de l'or enfouis dans le sein de la terre.

Séduite par les promesses de Cagliostro, madame Fry acheta un magnifique collier de diamants et une superbe boîte d'or. Les cinquante mille francs gagnés à la loterie lui suffisaient à peine à cette acquisition, mais elle ne marchanda pas. Ayant passé les brillants au cou de Lorenza, la vieille Anglaise glissa la boîte dans la poche de la veste de M. le comte, et attendit l'événement, qui devait s'accomplir d'après le programme suivant :

La boîte et les diamants seraient enfouis dans de la terre végétale, et y demeureraient pendant un certain temps. Là, les diamants devaient se gonfler et se ramollir. Alors, au moyen d'une certaine poudre *consolidante*, le savant alchimiste les durcirait de nouveau, et en raison de leur grosseur augmentée, et de leur poids proportionnel à leur grosseur, ils auraient gagné au centuple. La boîte d'or elle-même, objet assurément fort accessoire, devait prendre des proportions quadruples et peser en conséquence.

Cette œuvre merveilleuse de la nature se fit trop attendre. Madame Fry perdit patience, probablement parce qu'elle comprenait enfin qu'elle avait perdu ses diamants. Scott, de son côté, las de *nourrir* des numéros de loterie rebelles à tous les calculs et à tous les charmes, se joignit à elle pour déférer Cagliostro à la justice.

Sur leur dénonciation, il fut emprisonné ; mais les actes de cette cause dressés à Londres portent que ses accusateurs ne pouvant produire aucun témoin des remises d'argent qu'ils lui avaient faites, Cagliostro nia effrontément avoir rien reçu et se tira d'affaire par le serment dérisoire[1]. Du reste, il prétendit, devant ses juges, connaître la cabale, et il couronna sa défense en proposant de deviner le premier numéro qui devait sortir à la loterie l'année suivante.

Arrêtons-nous à ce moment de l'histoire de notre aventurier, car une véritable révolution va maintenant s'accomplir dans son être et dans son existence. C'est, en effet, pendant ce second séjour à Londres, que le charlatan vulgaire disparaît tout à coup, et fait place au personnage qui va figurer non sans éclat sur la scène du monde. Ici finit le faiseur de dupes et commence l'homme extraordinaire. Son langage, son maintien et ses manières, tout a changé chez lui. Ses discours ne roulent que sur ses voyages en Égypte, à la Mecque, et dans d'autres contrées lointaines, sur les sciences auxquelles il a été initié au pied des Pyramides, sur les secrets de la nature que son génie a pénétrés. Toutefois, il parle peu, et le plus

1. Ces actes sont reproduits d'après l'auteur de la *Vie de Balsamo, extraite de sa procédure*, dans l'opuscule que nous avons déjà cité et qui a pour titre : *Ma correspondance avec le comte de Cagliostro.*

souvent il se renferme dans un mystérieux silence. Quand on l'interroge avec des prières réitérées, il daigne tout au plus consentir à tracer son chiffre, figuré par un serpent qui a une pomme à la bouche, et qui est percé d'une flèche : c'est l'indice que la sagesse humaine doit se taire sur tous les mystères qu'elle a pénétrés.

Cette transformation morale qui s'accomplit chez Cagliostro pendant son séjour à Londres, coïncide avec son affiliation à la franc-maçonnerie, et provint sans doute de cette circonstance même. Vers le milieu du dix-huitième siècle, la franc-maçonnerie était devenue en Europe une puissance occulte d'une certaine importance. Nul doute que Cagliostro n'eût compris tout le parti qu'il pouvait tirer, dans le sein de cette association mystique, des connaissances qu'il avait recueillies pendant son voyage en Orient, la terre classique des prestiges.

Quoi qu'il en soit, le nouvel adepte, à peine initié à la franc-maçonnerie, conçut le plan d'une institution rivale et plus véritablement puissante que la franc-maçonnerie traditionnelle : nous voulons parler de la maçonnerie dite *égyptienne*, dont Cagliostro devait s'instituer bientôt le chef suprême.

Mais d'où lui était venue la première idée de cette nouveauté, que, malgré ses assertions, il n'avait certes pas rapportée des Pyramides? Une correspondance anglaise, imprimée chez Treutel, à Strasbourg, en 1788, nous fournit sur ce point un renseignement curieux. Il est dit, en parlant de Cagliostro :

« Initié aux mystères de la maçonnerie, il ne cessa, tant qu'il fut à Londres, de fréquenter les différentes loges. Peu de temps avant de quitter cette ville, il acheta d'un libraire un manuscrit qui paraissait avoir appartenu à un certain Georges Goston, qui lui était absolument inconnu. Il vit qu'il traitait de la maçonnerie égyptienne, mais suivant un système qui avait quelque chose de magique et de superstitieux. Il résolut cependant de former sur ce plan un nouveau rite de la maçonnerie, en écartant, dit-il, tout ce qu'il pourrait y avoir d'impie, c'est-à-dire, la magie et la superstition. Il établit, en effet, ce système, et c'est le rite dont il est le fondateur, qui s'est propagé dans toutes les parties du monde, et qui a tant contribué à l'étonnante célébrité de son auteur. »

Telle est la vulgaire origine qu'assignent au rite égyptien ceux qui ne veulent pas croire que Cagliostro en ait reçu la tradition directement des successeurs d'Énoch et d'Élie.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce temps, Cagliostro entre dans sa carrière de faiseur de miracles. Non seulement il passe pour avoir trouvé l'art de prolonger la vie au moyen de la pierre philosophale, mais on signale que, pour la première fois, il commence à guérir les malades qui réclament ses

secours. Ce dernier fait est avancé par le familier de l'Inquisition qui a écrit sa vie[1], et quand ce biographe affirme, on peut le croire, car c'est un historien qui a pris en grippe son héros.

Quels étaient les moyens que Joseph Balsamo employait pour opérer ou pour tenter ses cures? Comme il apparut sur la scène dans le temps même où elle était occupée par Mesmer, c'est-à-dire en 1780, on a voulu faire de lui le rival de Mesmer, et l'on a prétendu que tous deux puisaient leurs prestiges à la même source. Cagliostro, moins restreint dans les applications qu'il savait faire de l'agent commun, plus encyclopédique que Mesmer, aurait, en quelque sorte, généralisé le magnétisme. Cagliostro guérissait aussi bien que Mesmer, mais il guérissait sans passes, sans baguettes de fer, sans manipulations, sans baquet, et tout simplement en touchant, ce qui le rapprochait plus de Gassner et de Greatrakes que de Mesmer. Autre différence : Cagliostro n'exploitait point ses malades, au contraire. Dans toutes les villes où il devait passer, de confortables cliniques étaient préparées par ses agents et à ses frais, et là, tous ceux qui venaient lui demander leur guérison, la recevaient de sa main, avec des secours pour leurs besoins et même pour ceux de leurs familles. Cagliostro était prodigue : il le prouvait par les larges aumônes qu'il semait sur son passage. Du reste, profondément muet sur l'origine de sa fortune, il gardait le même silence sur la nature de son agent, et ne livrait rien à discuter aux savants, aux médecins ni aux académies. Il procédait avec audace, agissait d'autorité, et produisait partout un étonnement, qui fit, sans aucun doute, une part de son succès. Le roi Louis XVI, qui se moquait de Mesmer, déclarait coupable de lèse-majesté quiconque ferait injure à Cagliostro. Notre sublime charlatan n'eut donc pas, à ce titre, de démêlé avec le lieutenant de police, M. de Sartines.

Mais les cures médicales de Cagliostro n'étaient qu'un chef-d'œuvre dans sa carrière de magnétiseur universel, ou tout au plus un moyen calculé pour se mettre en crédit parmi la foule. Sa belle stature et sa haute mine, relevées par un costume de la plus bizarre magnificence, sa nombreuse suite et le grand train qu'il menait dans ses voyages, attiraient naturellement sur lui tous les yeux, et disposaient les esprits vulgaires à une admiration idolâtre. Sa plus grande force était dans la fascination puissante qu'il exerçait sur tout ce qui approchait de lui. On lui prêtait toutes sortes de sciences et de facultés merveilleuses.

1. *Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte de Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en* 1790, *traduite d'après l'original italien, imprimée à la chambre apostolique, enrichie de notes curieuses et ornée de son portrait.* 1 vol. in-8, à Paris et à Strasbourg, 1791.



ENTREVUE DE CAGLIOSTRO ET DE LORENZA AVEC LE COMTE DE SAINT-GERMAIN (PAGE 86)

Voici sous quels traits le peint un contemporain, qui assure l'avoir connu particulièrement :

« Docteur initié dans l'art cabalistique, dans cette partie de l'art qui fait commercer avec les peuples élémentaires, avec les morts et les absents, il est Rose-Croix, il possède toutes les sciences humaines, il est expert dans la transmutation des métaux, et principalement du métal de l'or ; c'est un sylphe bienfaisant, qui traite les pauvres pour rien, vend pour quelque chose l'immortalité aux riches, renferme, par ses courses vagabondes, les espaces immenses des lieux dans le court espace des heures [1] »

Bordes, dans ses *Lettres sur la Suisse*, qualifie Cagliostro d'homme admirable. « Sa figure, dit-il, annonce l'esprit, décèle le génie ; ses yeux de feu lisent au fond des âmes. Il sait presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie ; son éloquence étonne, entraîne, même dans celles qu'il parle le moins bien. »

La *Gazette de Santé* complétait la peinture de ce personnage par quelques traits plus vulgaires, mais plus caractéristiques :

« M. le comte de Cagliostro est possesseur, dit-on, des secrets merveilleux d'un fameux adepte qui a trouvé l'élixir de vie.... Il ne se couche jamais que dans un fauteuil ; il ne fait qu'un repas avec des macaronis. Il apporte la véritable médecine et chimie égyptienne, et propose cinquante mille écus pour fonder un hôpital égyptien. Il ne communique point avec les gens de l'art ; mais, pour se distinguer d'eux, il guérit gratuitement. On nomme M. le chevalier de I...., qui se dit ressuscité par lui. Obligé de quitter la Russie par la jalousie du premier médecin de l'impératrice, M. le comte de Cagliostro lui proposa un singulier duel ; c'était de composer, chacun de son côté, quatre pilules avec le poison le plus violent possible. « Je prendrai les vôtres, dit-il au docteur russe, j'avalerai par-dessus une « goutte de mon élixir, et je me guérirai ; vous prendrez les miennes, et guérissez-« vous si vous le pouvez. » Un cartel si raisonnable ne fut point accepté. »

On pense généralement que les contributions des loges maçonniques étaient la principale source de l'or et de l'argent que Cagliostro semait partout sur son passage, avec tant de profusion. Nous croyons que c'est à cette opinion qu'il faut s'arrêter pour expliquer ses richesses dans cette seconde partie de sa carrière. Il voyageait toujours en poste, avec une suite considérable. Les livrées de ses laquais, qu'il avait commandées à Paris, avaient coûté plus de vingt louis chacune.

Il est certain que Cagliostro possédait un ensemble de qualités et d'aptitudes qui devaient le recommander aux francs-maçons comme le plus puissant propagandiste. Mais ils auraient à lui reprocher le perpétuel abus de

1. *Tableau mouvant de Paris*, t. II, p. 307.

confiance dont il s'est rendu coupable envers ses commettants, puisque, en fait de maçonnerie, il ne propageait partout que la sienne, c'est-à-dire cette franc-maçonnerie égyptienne, dont il s'était fait le grand chef. Il en avait jeté les premières bases à Londres, et, lorsqu'il quitta cette ville, il y laissa déjà plusieurs adeptes, recrutés parmi les frères des loges ordinaires.

Lorenza s'était transfigurée en même temps que son époux. Son ambition ses manières devinrent dignes des nouveaux projets de Cagliostro. Elle visa, comme lui, à la gloire des succès grandioses. De même que Cagliostro avait dépouillé le vieil homme, ainsi Lorenza ne fut plus la femme vulgaire, qui, jusque-là, s'était complaisamment prêtée à l'exploitation des bourgeois et des quakers amoureux.

Ayant pris congé des Anglais de Londres, Cagliostro et sa femme se montrèrent quelque temps à la Haye; puis ils se rendirent à Venise, où Cagliostro rencontra d'autres Anglais, c'est-à-dire des créanciers, dont quelques-uns faisaient mine de se montrer très exigeants.

Il fallut se hâter de mettre au moins une frontière entre soi et ce vestige importun de la vie passée. On part donc inopinément pour l'Allemagne. On ne fait que traverser Vienne, et l'on s'arrête enfin dans le Holstein.

D'après certains documents d'une véracité assez suspecte [1], Cagliostro et sa femme auraient eu, dans le Holstein, une entrevue avec le fameux comte de Saint-Germain, qui, depuis plusieurs années, se reposait là, dans son immortalité, « et faisait en paix le bonheur de trois personnes, qui l'abreuvaient des meilleurs vins de Champagne et de Hongrie, en reconnaissance du Pactole qu'il avait amené dans leurs terres [2]. »

La lettre dans laquelle Cagliostro demanda une audience au comte de Saint-Germain, portait qu'il désirait se prosterner devant le *dieu des croyants*.

Le dieu fit répondre qu'il serait visible à deux heures de la nuit.

« Ce moment arrivé, Cagliostro et sa femme se revêtirent d'une tunique blanche, coupée par une ceinture aurore, et se présentèrent au château. Le pont-levis se baisse, un homme de six pieds, vêtu d'une longue robe grise, les mène dans un salon mal éclairé. Tout à coup deux grandes portes s'ouvrent, et un temple resplendissant de mille bougies frappe leurs regards. Sur un autel était assis le comte de Saint-Germain ; à ses pieds, deux ministres tenaient deux cassolettes d'or, d'où s'élevaient des parfums doux et modérés. Le dieu avait sur sa poitrine une plaque de diamants, dont à peine on supportait l'éclat. Une grande figure

1. *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro.* 1785.

2. *Vie de Joseph Balsamo, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en* 1790; chap. III, p. 124.

blanche et diaphane soutenait dans ses mains un vase sur lequel était écrit : *Élixir de l'immortalité.* Un peu plus loin on apercevait un miroir immense devant lequel se promenait une figure majestueuse, et au-dessus du miroir était écrit : *Dépôt des âmes errantes.*

« Le plus morne silence régnait dans cette enceinte sacrée ; une voix, qui n'en était plus une, fit cependant entendre ces mots : « *Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ?* « *que voulez-vous ?* »

« Alors, le comte de Cagliostro se prosterna la face contre terre, ainsi que la comtesse, et, après une longue pose, il répondit : « *Je viens invoquer le dieu des* « *croyants, le fils de la nature, le père de la vérité ; je viens demander un des quatorze* « *mille sept cents secrets qu'il porte dans son sein, je viens me faire son esclave, son* « *apôtre, son martyr.* »

« Le dieu ne répondit rien ; mais, après un assez long silence, une voix se fit entendre et dit : « *Que se propose la compagne de tes longs voyages ?* »

« Lorenza répondit : « *Obéir et servir.* »

« Alors les ténèbres succèdent à l'éclat de la lumière, le bruit à la tranquillité, la crainte à la confiance, le trouble à l'espoir, et une voix aigre et menaçante dit : « *Malheur à qui ne peut supporter les épreuves* [1] ! »

On sépara les deux époux, pour leur faire subir respectivement leurs épreuves. Celles de Lorenza ressemblent assez aux tentations qu'elle-même suscita plus tard à ses trente-six adeptes, dans le temple de la rue Verte. Elle fut enfermée dans un cabinet, en tête-à-tête avec un homme maigre, pâle et grimacier, qui se mit à lui conter ses bonnes fortunes, et à lui lire des lettres des plus grands rois. Il finit par lui demander les diamants qui ornaient sa tête ; Lorenza se hâta de les lui donner. Ce fut alors le tour d'un autre homme ; celui-ci était de la plus belle figure, aux yeux très expressifs et à la parole pleine de séduction. Mais Lorenza fut sublime d'insensibilité et de moquerie. Ayant perdu tous ses frais avec elle, ce nouvel examinateur se retira, en lui laissant un *brevet de résistance* sur parchemin. Alors, elle fut conduite dans un vaste souterrain, pour être témoin du plus horrible spectacle : des hommes enchaînés, des femmes qu'on frappait du fouet, des bourreaux qui coupaient des têtes, des condamnés qui buvaient la mort dans des coupes empoisonnées, des fers rougis, des poteaux chargés d'écriteaux infamants. « Nous sommes, dit une voix, les martyrs de nos vertus ; voilà comment les humains, au bonheur desquels nous nous consacrons, récompensent nos talents et nos bienfaits. » Mais ni cette vision, ni ces paroles, ne causèrent le moindre trouble à Lorenza, et ce fut sa dernière épreuve.

Celles de Cagliostro furent exclusivement morales ; et il s'en tira à son honneur.

1. *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro.*

Ramenés dans le temple, les deux époux furent avertis qu'on allait les admettre aux divins mystères. Là, un homme, revêtu d'un long manteau, prit le premier la parole et dit :

« Sachez que le grand secret de notre art est de gouverner les hommes, et que l'unique moyen est de ne jamais leur dire la vérité. Ne vous conduisez pas suivant les règles du bon sens : bravez la raison, et produisez avec courage les plus incroyables absurdités. Souvenez-vous que le premier ressort de la nature, de la politique, de la société, est la reproduction; que la manie des mortels est d'être immortels, de connaître l'avenir, lors même qu'ils ignorent le présent, d'être spirituels, tandis qu'eux et tout ce qui les environne sont matière. »

L'orateur, ayant terminé son discours, s'inclina devant le *dieu des croyants* et se retira.

Dans le même moment, un homme de haute stature, enleva Lorenza, et la porta devant l'immortel comte de Saint-Germain, lequel s'exprima en ces termes :

« Appelé dès ma plus tendre jeunesse aux grandes choses, je m'occupai à connaître quelle est la véritable gloire. La politique ne me parut que la science de tromper ; la tactique, l'art d'assassiner; la philosophie, l'orgueilleuse manie de déraisonner ; la physique, de beaux rêves sur la nature et les égarements continuels de gens transportés dans un pays inconnu; la théologie, la connaissance des misères où conduit l'orgueil humain ; l'histoire, l'étude triste et monotone des erreurs et des perfidies. Je conclus de là que l'homme d'État était un menteur adroit ; le héros, un illustre fou ; le philosophe, un être bizarre; le physicien, un aveugle à plaindre ; le théologien, un précepteur fanatiqne, et l'historien, un vendeur de paroles. J'entendis parler du dieu de ce temple ; j'épanchai dans son sein mes peines, mes incertitudes, mes désirs. Il s'empara de mon âme, et me fit voir tous les objets sous un autre point de vue. Dès lors, je commençai à lire dans l'avenir; cet univers si borné, si étroit, si désert, s'agrandit. Je vécus non seulement avec ceux qui existaient, mais encore avec ceux qui ont existé. Il me fit connaître les plus belles femmes de l'antiquité : cette Aspasie, cette Leontium, cette Sapho, cette Faustine, cette Sémiramis, cette Irène, dont on a tant parlé. Je trouvai bien doux de tout savoir sans apprendre, de disposer des trésors de la terre sans les mendier auprès des rois, de commander aux éléments plutôt qu'aux hommes. Le ciel me fit naître généreux. J'ai de quoi satisfaire mon penchant. Tout ce qui m'environne est riche, aimant, prédestiné. »

Comme nous l'avons dit, on manque de détails précis sur les miracles du comte de Saint-Germain, cet homme extraordinaire qui disait avoir bu avec

Jésus-Christ aux noces de Cana, et dont les récits, non moins savants que fabuleux, étaient enjolivés de circonstances si heureusement trouvées, qu'on l'eût volontiers pris pour un contemporain des choses qu'il racontait. On n'a jamais rien su de certain sur son origine, ni sur la source de ses richesses, qui paraissent avoir été considérables. On a supposé qu'il était un de ces espions, magnifiquement dotés, que les cours entretiennent quelquefois dans les cercles aristocratiques des diverses capitales. Quoi qu'il en soit, les finances du comte de Saint-Germain n'étaient jamais épuisées, tandis que celles de Cagliostro l'étaient fort souvent, comme on l'a vu. Mieux que le *divin* Cagliostro, le *dieu des croyants* sut encore prendre très bien ses mesures pour faire croire à son immortalité. Ce fut dans les jours les plus brillants de sa gloire, après avoir fasciné la haute société de Paris, et vécu dans l'intimité d'une maîtresse du roi (madame de Pompadour), qu'il disparut un jour, sans laisser de traces, voulant cacher sa mort avec autant de soin qu'il avait caché sa naissance.

Par malheur, les biographes, gens très curieux par état, ont découvert que le comte de Saint-Germain avait fini ses jours comme un simple mortel, à Sleswig, en 1784.

Après leur initiation par le comte de Saint-Germain, initiation vraie ou fausse, car nous n'en avons pour garant qu'une relation qui aurait besoin elle-même d'être garantie, Cagliostro et sa femme passèrent en Courlande, où ils établirent des loges maçonniques selon le rite égyptien. La beauté de Lorenza fit tourner la tête à plus d'un grand personnage du pays. Elle était d'autant plus désirée que son mari lui faisait alors jouer le rôle de femme respectable. « A Mittau, dit un écrivain que nous avons déjà cité, le nombre des poursuivants devint considérable ; l'or et les bijoux tombaient par monceaux aux pieds de cette nouvelle Pénélope, qui filait et défilait sa toile avec une admirable adresse. » Ce fut alors que, suivant l'historien de l'Inquisition, Cagliostro, puissamment secondé par les charmes de Lorenza, se serait rendu maître des esprits d'une grande partie de la noblesse de Courlande, au point que les plus enthousiastes lui auraient offert de détrôner le duc régnant, pour le mettre à sa place.

Il faut mentionner ici, d'après l'historien de l'Inquisition, deux prodiges qui signalèrent le séjour de Cagliostro en Courlande, et dont le premier fit grand bruit en Europe.

« . ...Parmi les circonstances qui contribuèrent à sa haute réputation, la plus frappante, sans doute, fut l'événement qui justifia la prédiction qu'il avait faite sur Scieffort, à Dantzick. Cagliostro avait prédit la mort de cet illuminé célèbre. Scieffort se tua, en effet, d'un coup de pistolet. Les maçons, qui étaient en grand

nombre à Mittau, invitèrent le prophète à leurs loges; il s'y rendit, et il y présida en qualité de chef et de visiteur. Ces différentes loges suivaient les dogmes et les rites de Scieffort, du Suédois Swedenborg, et de M. Fale, pontife des juifs qui sont tous regardés comme docteurs de la loi chez les illuminés....... Cagliostro fonda près d'eux une loge d'hommes et de femmes, avec toutes les cérémonies prescrites dans son livre. Il parla, comme vénérable, dans l'assemblée et il parla toujours bien, toujours soutenu, comme à l'ordinaire, de l'inspiration et de l'assistance de Dieu. Mais tout cela n'ayant pas suffi pour éclairer ses auditeurs, il s'engagea à leur donner une preuve réelle de la vérité des maximes qu'il annonçait.......

« Il fit donc venir en loge un petit enfant, fils d'un grand seigneur; il le plaça à genoux devant une table, sur laquelle était une carafe d'eau pure, et, derrière la carafe, quelques bougies allumées : il fit autour de lui un exorcisme, lui imposa la main sur la tête, et tous deux dans cette attitude adressèrent leurs prières à Dieu pour l'heureux accomplissement du travail. Ayant dit alors à l'enfant de regarder sous la carafe, celui-ci s'écria tout à coup qu'il voyait un jardin. Connaissant par là que Dieu le secourait, Cagliostro prit courage, et lui dit de demander à Dieu la grâce de lui faire voir l'ange Michel.

« D'abord l'enfant dit : « Je vois quelque chose de blanc, sans distinguer ce que « c'est. » Ensuite, il se mit à sauter et à s'agiter comme un possédé, en criant : « Voilà « que j'aperçois un enfant comme moi, qui me paraît avoir quelque chose d'angé- « lique. » Et il en donna une description conforme à l'idée qu'on se fait des anges.

« Toute l'assemblée, et Cagliostro lui-même, restèrent interdits. Il attribua encore ce succès à la grâce de Dieu, qui, à l'entendre, l'avait toujours assisté et favorisé. Le père de l'enfant désira alors que son fils, avec le concours de la carafe, pût voir ce que faisait en ce moment sa fille aînée, qui était dans une maison de campagne distante de quinze milles de Mittau. L'enfant étant de nouveau exorcisé, ayant les mains du vénérable imposées sur sa tête, et les prières habituelles ayant été adressées au ciel, regarda dans la carafe, et dit que sa sœur, dans ce moment, descendait l'escalier et embrassait un autre de ses frères. Cela parut alors impossible aux assistants, parce que ce même frère était éloigné de plusieurs centaines de milles du lieu où était sa sœur. Cagliostro ne se déconcerta pas; il dit qu'on pouvait envoyer à la campagne pour vérifier le fait, et, tous lui ayant baisé la main, il ferma la loge avec les cérémonies ordinaires.

« On envoya, en effet, à la campagne; tout ce que l'on avait refusé de croire se trouva vrai. Le jeune homme, embrassé par sa sœur, venait d'arriver des pays étrangers. Les hommages, les admirations furent prodigués à Cagliostro et à sa femme.

« Il continua à tenir des assemblées selon son système, et à faire des expériences avec la carafe et l'enfant. Une dame désira que la *pupille* ou la *colombe* vît un de ses frères qui était mort encore jeune ; l'enfant le vit en effet. « Il paraissait gai et « content, ce qui me fit penser, dit Cagliostro, qu'il était dans un lieu de bonheur; « et je fus confirmé ensuite dans cette croyance, parce que, dans les informations « que je fis, je sus qu'il avait vécu en bon protestant[1]. »

1. *Vie de Joseph Balsamo, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en* 1790, chap. III, p. 124.



L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE CHASSE LORENZA DE SAINT-PÉTERSBOURG (PAGE 93)

Ce récit est important pour nous, car il montre en quoi consistaient surtout les prestiges que Cagliostro opérait, et qui lui servaient à émerveiller son monde. La vue des personnes mortes ou vivantes, leur apparition dans des miroirs ou des carafes pleines d'eau, telle était la principale de ses opérations cabalistiques.

Ce que Cagliostro montrait alors en Allemagne, il le reproduisit à Paris, où les apparitions dans son miroir magique furent ce qui étonna le plus la ville et la cour. Notre opinion est qu'il avait appris cette pratique dans son voyage en Égypte. Nous avons rapporté, dans le volume précédent[1], les opérations au moyen desquelles les sorciers de l'Égypte font apparaître l'image des personnes mortes ou vivantes dans des boules pleines d'eau, ou dans le creux de la main. Ces opérations sont d'une date si ancienne qu'elle se perd dans la nuit des temps. C'est en séjournant à Alexandrie, au Caire, et dans quelques autres villes de l'Égypte, en compagnie de son maître Altotas, que Cagliostro fut, probablement, initié au secret de ce phénomène, alors inconnu en Europe. Il l'importa d'abord dans les loges maçonniques, pour obtenir le grade supérieur qu'il ambitionnait, et, plus tard, il le produisit devant le public, qui devait rester confondu de surprise à la vue de pareils effets. Plus habile que Mesmer, Cagliostro ne livra à personne l'examen des moyens qu'il employait, et son auréole de thaumaturge ne put dès lors être entamée par les objections des savants, ni les rapports des académies.

Cagliostro et Lorenza ayant quitté le Holstein, comblés d'honneurs et chargés de présents, se rendirent à Saint-Pétersbourg. On sait déjà comment ils durent sortir de cette capitale, par suite de l'influence immodérée que Lorenza avait prise sur le premier ministre Potemkin ; il nous reste à dire quelques mots des actes de Cagliostro pendant le séjour qu'ils y firent.

Le prince Potemkin avait fort bien accueilli le mari, avant de savoir ce que valait la femme. Sans croire que cet étranger fût un homme divin, il pensa d'abord trouver en lui un empirique qui pouvait avoir en chimie quelques connaissances utiles. Mais, après bien des annonces merveilleuses et un fastueux étalage de science alchimique, tout ce que Cagliostro put offrir au ministre, ce fut de composer un nouvel alliage pour les boutons d'uniformes, et il ne put pas même tenir parole.

Sur ce point, le savant venait d'être pris en défaut ; le magicien ne trouva guère plus de crédit parmi les grands seigneurs sceptiques de Saint-Pétersbourg. En homme prudent, Cagliostro renonça, dès lors, auprès de la cour

2. *Le magnétisme animal*, p. 374

de Russie, à tout ce qui avait une apparence de sorcellerie, et se donna simplement comme médecin.

Il eut bientôt l'occasion de faire, en cette qualité, le chef-d'œuvre d'un art transcendant ou d'une diabolique audace. M. Jules de Saint-Félix raconte comme il suit cette aventure :

« L'enfant d'un grand seigneur était dangereusement malade. Il avait à peine un an. Bientôt les médecins déclarèrent qu'ils n'avaient plus d'espoir de le sauver. On parla de Cagliostro au comte et à la comtesse..... Il fut appelé, l'enfant était à toute extrémité. Cagliostro examina le malade, et promit hardiment de le rendre à la santé, mais à la condition qu'on transporterait chez lui cet enfant presque moribond. Les parents y consentirent avec peine ; mais ils ne voulurent pas renoncer à ce dernier moyen de sauver la vie à leur fils bien aimé.

« Au bout de huit jours, Cagliostro vint déclarer à la famille que l'enfant allait mieux, mais il continua à interdire aux parents toute visite. Au bout de quinze jours, il permit au père de voir son enfant quelques instants. Le comte, transporté de joie, après sa visite au malade, offrit à Cagliostro une somme considérable. Celui-ci refusa, déclarant qu'il n'agissait que dans un but d'humanité, et qu'il rendrait l'enfant de santé parfaite, sans accepter la moindre rémunération.

« Cette générosité de conduite, cette noblesse de sentiments excitèrent un enthousiasme universel à Saint-Pétersbourg. Les détracteurs du comte de Fénix (c'est le nom que Cagliostro avait pris en arrivant en Russie) eurent la bouche close et demeurèrent confus. Partout où se montrait le célèbre étranger, il était entouré et fêté. Des malades illustres se présentaient chez lui. Il les congédiait avec une rare politesse, avec une aménité charmante, en déclarant qu'ils avaient à Saint-Pétersbourg les plus habiles praticiens à leurs ordres, et qu'il se garderait bien de traiter les clients de ses maîtres, se regardant comme le plus humble de leurs confrères. Mais si des infirmes ou des malades de la classe pauvre venaient réclamer son ministère, il leur prodiguait ses soins, ses médications, les soulageait, les guérissait quelquefois, et, de plus, les assistait de sa bourse avec une générosité princière.

« Vraiment cet homme était étourdissant. Le médecin avait réhabilité le charlatan ; le bienfaiteur avait racheté l'aventurier. Le peuple commençait à le regarder comme un être surnaturel, et les hautes classes, forcées de l'admirer, lui rendirent toute leur estime.

« La belle Lorenza ne contribuait pas peu au succès de son mari. Aux élixirs, aux spécifiques que distribuait le comte Fénix, elle ajoutait l'aimant de son regard et l'enchantement de ses paroles. . . . .

« Il faut convenir qu'à cette époque la conduite de Cagliostro était d'une habileté merveilleuse ; il avait trouvé le secret infaillible pour réussir. On était à la veille de le prendre au sérieux, lui, sa morale et sa science, et, pour peu qu'il eût joué son jeu avec prudence, pour peu surtout que Lorenza eût voulu y aider, Pétersbourg, la cour, les boyards, l'impératrice même accepteraient ce personnage étrange comme un esprit supérieur, un inspiré d'en haut, un ange incarné qui

pouvait accomplir des miracles. On était bien près alors de croire à sa longévité de vingt siècles, à sa divination, à ses secrets surnaturels, à son élixir de vie, à ses fourneaux redoutables, à son or et à ses diamants. Qui sait? on eût peut-être accepté la franc-maçonnerie égyptienne, et le grand cophte serait parvenu probablement à fonder une loge mère à Saint-Pétersbourg[1]. »

C'eût été le triomphe suprême de Cagliostro. Lorenza aida de son mieux à le préparer; elle y aida même trop bien, car si l'élève et l'épouse du comte Fénix commençait à comprendre la vie, elle manquait aux principes les plus sacrés de la politique en acceptant les hommages de Potemkin, et osant ainsi toucher aux inclinations de la czarine, autocrate de toutes les Russies, une femme qui n'entendait pas plus le partage dans l'amour que dans l'autorité.

Revenons à l'enfant qu'on avait confié à Cagliostro.

Il venait de le rendre à ses parents dans le meilleur état de santé, frais, plein d'animation et attaquant avec vivacité le sein de sa nourrice. Cette noble famille était ivre de joie et de bonheur; elle voulut être magnifique dans sa reconnaissance. Le père offrit cinq mille louis, que Cagliostro refusa d'abord avec une crânerie magnifique. On insista, et il devint moins féroce dans son refus; on le pressa encore, et il souffrit que la somme fût apportée chez lui. Elle y resta.

Mais, quelques jours s'étant écoulés, un horrible soupçon entra, comme un stylet, dans le cœur de la mère. Il lui sembla qu'au lieu de son propre enfant, on lui avait rendu un enfant étranger. Ce ne fut qu'un doute; mais, en pareille matière, un doute n'est-il pas le plus affreux des tourments? La mère ne sut pas si bien le renfermer dans son âme qu'il ne s'ensuivît une sourde rumeur dans le grand monde de Saint-Pétersbourg. La czarine, à qui sa fierté ne permettait pas de s'avouer jalouse, s'arma de ce bruit pour expédier le couple Cagliostro.

Elle avait mandé Lorenza à Tzarskoe-Celo. Après l'avoir dûment interrogée, retournée, confessée, et ayant tiré d'elle tous les aveux nécessaires sur l'infidélité de Potemkin, elle se leva, et d'une voix qui dissimulait mal son dépit : « Partez, dit-elle, je le veux. On vous comptera vingt mille roubles pour votre voyage. Mais si demain vous n'êtes pas sur la route de France, vous et votre mari, je vous préviens que l'ordre de vous arrêter sera donné. On parle d'un enfant substitué à un autre qui aurait disparu...... Je n'ai pas encore prêté l'oreille à ces rumeurs; mais prenez garde, Madame, et partez, je vous le conseille...., je vous l'ordonne. »

Si Catherine avait eu besoin d'autres raisons pour motiver cet ordre, ces

1. *Aventures de Cagliostro*, in-18. Paris, 1855, p. 68-71.

raisons ne lui auraient pas manqué. Voulant utiliser à Saint-Pétersbourg les faux brevets qu'il tenait de son ancien ami, le marquis d'Agliata, Cagliostro s'était annoncé sous le titre de colonel au service de l'Espagne. Mais le chargé d'affaires de la cour de Madrid avait réclamé ministériellement contre ce mensonge, et cela quelques jours avant la fuite des deux époux.

Cette fuite, sauf les roubles et l'opulent bagage qu'ils emportaient, fut donc une véritable déroute. Ils passèrent par Varsovie, où, d'après certaines relations, Cagliostro se serait adonné à la transmutation des métaux. Mais, d'après la procédure de l'Inquisition, sa principale industrie, dans cette capitale, aurait consisté à tromper un prince polonais fort riche. Séduit par les opérations de Cagliostro, le prince Poninski voulut se faire initier par lui aux secrets de la magie, et donna plusieurs milliers d'écus pour obtenir de Cagliostro un diable qui obéirait à son commandement.

Cagliostro n'ayant pu remplir sa promesse, Poninski, frustré de la possession de son diable, exigea, en compensation, celle de la belle Képinska, la dame de ses pensées. Tout ce que put faire le magicien, ce fut de lui en procurer l'image dans son miroir magique. Le prince n'entendait pas se contenter d'une apparition. Il força, par ses menaces, Cagliostro et sa femme à lui rendre ses présents et à quitter précipitamment Varsovie.

Ils se dirigèrent sur Francfort, et, après s'être arrêtés quelques jours dans cette ville, ils partirent pour Strasbourg, où ils firent la pompeuse entrée que nous avons essayé de décrire au commencement de ce volume.



VI

Dénoûment de l'affaire du collier. — Cagliostro devant ses juges. — Cagliostro quitte la France. Sa mort.

Le 30 août 1786, le parlement de Paris se réunit en séance solennelle. Dès les premières heures du matin, les Condé, les Rohan, les Soubise, les Guéménée, tous en habits de deuil, attendaient dans le vestibule, et saluèrent à leur passage les membres de la cour, pour les émouvoir par leur contenance. Quarante-neuf membres siégeaient en robes rouges. Les accusés ayant été introduits, on chercha vainement des yeux le prince-cardinal. Par égard pour son nom et ses dignités, les juges avaient voulu l'exempter de paraître sur la sellette. Il restait, pendant l'audience, sous la garde du lieutenant de la Bastille, dans le cabinet du greffier en chef.

Les interrogatoires commencèrent par les autres accusés. On a dit que Cagliostro, dans sa prison de la Bastille, avait, en prodiguant l'argent à ses gardes, obtenu la faculté de concerter ses réponses avec celles de madame de La Motte. C'est une hypothèse peu probable. Cagliostro devait, au contraire, avoir d'excellentes raisons pour séparer sa cause de celle de cette femme, puisque ses adversaires n'allèrent pas jusqu'à l'accuser d'avoir voulu s'approprier une partie quelconque du prix des diamants volés. On prétendait seulemedt qu'il avait dû deviner le but financier de l'intrigue amoureuse qui s'était nouée en partie autour de lui, et pour laquelle il avait même donné une consultation ou rendu un oracle.

Il y avait certainement dans cette affaire beaucoup de circonstances fort compromettantes pour lui. Il nia tout ce qu'il était possible de nier, en dépit des avocats de madame de La Motte, qui, croyant utile à leur cliente d'agrandir le rôle que Cagliostro avait joué dans cette intrigue, l'attaquèrent avec beaucoup d'acharnement. Madame de La Motte, elle-même, confrontée avec lui, ne l'épargna guère, mais sans pouvoir l'ébranler.

A le voir toujours si calme et si intrépide dans ses dénégations, elle ne

se posséda plus, et dans un accès de fureur elle lui jeta un chandelier à la tête, en présence de ses juges. Pour s'expliquer cet incident, il faut noter que la nuit était venue pendant la longue séance des interrogatoires.

L'attitude de Cagliostro égaya la séance. Vêtu d'un habit de soie verte brodé d'or, avec ses longs cheveux tressés depuis le haut de la tête, et qui tombaient en petites queues sur les épaules, à la manière des cadenettes qu'on porta plus tard, il avait l'air d'un riche charlatan. Sa première réponse à l'interrogatoire dérida tout de suite les visages : « Qui êtes-vous? » lui demanda le président. « Un noble voyageur, » répondit-il. Alors Cagliostro entama une longue harangue, entremêlée d'italien, d'arabe, de grec, de latin et de français, le tout accompagné d'une pantomime frénétique.

La séance avait commencé à sept heures du matin, et la nuit était venue pendant les interrogatoires. Les débats furent clos en ce qui concernait les quatre accusés présents. Ils n'avaient établi aucune charge positive contre Cagliostro, qui n'avait pas cessé de porter haut la tête, et de se poser comme un personnage tout à fait dépareillé au milieu des gens dont l'accusation avait voulu le faire le complice. Dans un moment où il tirait trop grand avantage de son train de vie, de ses dépenses considérables, toujours payées argent comptant, et de ses abondantes aumônes, le président crut devoir le rappeler à la modestie par cette observation sévère : « La réalité de votre fortune ne paraît pas douteuse; mais c'est sa source qui est pour nous un mystère. »

Les quatre accusés s'étant retirés, la sellette fut enlevée, et remplacée par un fauteuil, sur lequel le prince-cardinal vint majestueusement s'asseoir, après ces paroles du premier président d'Aligre : « M. le cardinal est le maître, s'il le veut, de s'asseoir. » Son interrogatoire, pure affaire de forme, eut plutôt le caractère d'une conversation entre gens de haute compagnie. Après ce dialogue, qui ne fut ni vif ni animé, le premier président prononça la clôture des débats, et le cardinal salué par la cour à sa sortie, comme il l'avait été à son entrée, regagna le cabinet du greffier, pour y attendre le délibéré.

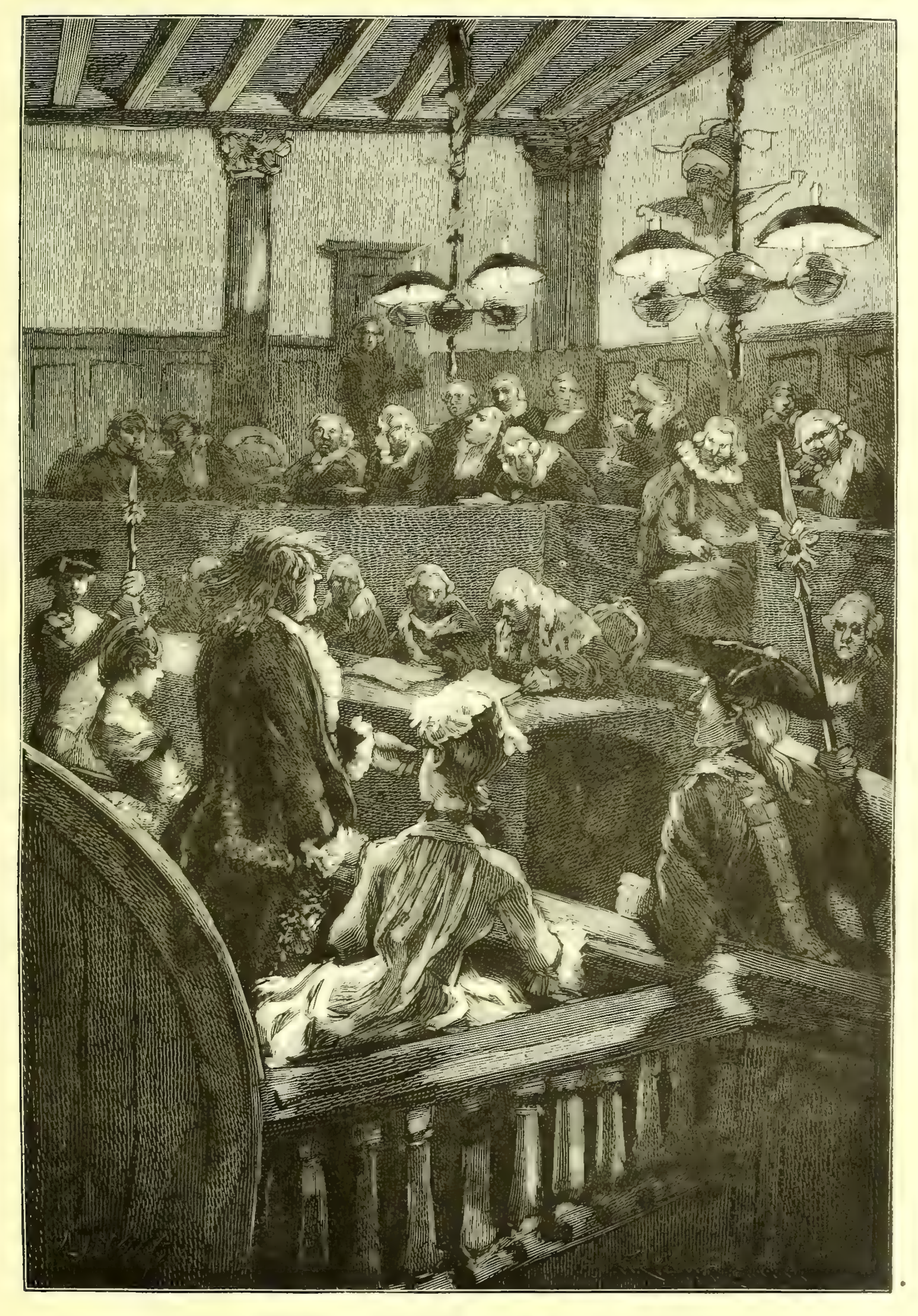
Au bout de quelques minutes, la cour entra en séance, et le premier président lut l'arrêt dont voici l'extrait :

« La pièce, base du procès, les approuvés et les signatures en marge, sont reconnus frauduleusement apposés et faussement attribués à la reine;

» Le sieur La Motte, contumace, est condamné aux galères à perpétuité;

» La dame La Motte sera fouettée, elle sera marquée sur les deux épaules de la lettre V, et enfermée à l'hôpital à perpétuité;

» Rétaux de Villette est banni pour toujours du royaume;



CAGLIOSTRO DEVANT LA CHAMBRE DU PARLEMENT DE PARIS (PAGE 96)

» La demoiselle Oliva est mise hors de cour;

» Le sieur Cagliostro est déchargé de l'accusation;

» Le cardinal est déchargé de toute espèce d'accusation. Les termes injurieux répandus contre lui dans les mémoires de la dame La Motte seront supprimés.

» Il est permis au cardinal de faire imprimer l'arrêt. »

Et c'est ainsi que justice fut faite. On eût été mal venu de dire, à propos de cet arrêt :

Dat veniam corvis, vexat censura colombas.

Il n'y avait point de *colombes* dans l'affaire, pas même de celles à la façon de Cagliostro, excepté peut-être la belle d'Oliva, qu'on prétendait avoir agi sous le charme d'un puissant magnétisme; mais on vient de voir que la cour ne l'avait point maltraitée.

Quand à la dame de La Motte, qui certes ne pouvait passer pour une colombe, elle subit sa peine infamante au pied du grand escalier du palais. Le 20 juin, après plusieurs retards apportés à l'exécution, retards qu'une partie du public interprétait dans un sens défavorable à l'innocence de la reine, on fit descendre madame de La Motte, à l'improviste et sous un prétexte, dans la cour de la Conciergerie, où elle fut garrottée et livrée au bourreau. Elle opposa une résistance inouïe. Elle égratignait, elle mordait, et, la bouche écumante, elle lançait d'atroces injures contre la reine et contre le cardinal. Épuisée et mise en lambeaux par cette lutte forcenée, elle sentit enfin siffler dans sa chair le fer infamant.

On l'emporta inanimée, et on l'enferma à l'hôpital de la Salpêtrière, comme l'ordonnait la sentence. Mais au bout d'un an elle séduisait une sœur converse, qui, en lui donnant la clef des champs, lui recommanda la prudence, avec un calembour d'autant plus heureux, qu'il n'était pas prémédité : « Allez, Madame, lui dit-elle en lui ouvrant la porte de sa prison, et prenez garde de vous faire *remarquer.* »

A peine arrivée à Londres, elle y écrivait de scandaleux mémoires, où elle déversait l'injure sur Marie-Antoinette [1].

La fin de cette misérable intrigante fut digne de sa vie : elle fut jetée par une fenêtre, pendant une orgie, par ses compagnons de débauche, occupés à dissiper avec elle les produits de la vente des diamants du *collier de la reine.*

Revenons à Cagliostro. Son acquittement fut accueilli comme un bonheur public, non seulement par ses nombreux sectaires, mais encore par tout le peuple de Paris. Une multitude immense le ramena en triomphe de la Bastille à son hôtel, et porta jusque sous ses fenêtres les démonstrations

1. Les *Mémoires justificatif de la comtesse de Valois de La Motte, écrits par elle-même,* ont été réimprimés à Paris en 1887, avec une préface de M. Félix Cagnart (un vol. in-12 chez Frison, 15, rue du Croissant).

d'une joie frénétique. Les cris de *Vive Cagliostro! Vive le bienfaiteur de l'humanité!* retentissaient au milieu de cette foule enthousiaste, comme dans la plupart des quartiers. Des fêtes furent données à l'occasion de cet événement; plusieurs maisons furent illuminées. L'historien de l'inquisition de Rome ajoute même qu'on sonna les cloches des églises, et que le peuple, rassemblé autour de la maison de Cagliostro, déclara à celui-ci que, pour le conserver à Paris, il était prêt à s'armer contre l'autorité royale.

Tout en rabattant de ces exagérations, on ne saurait douter de l'effervescence d'un fanatisme que Cagliostro lui-même crut devoir tempérer. Du haut de la terrasse de sa maison de la rue Saint-Claude, où la multitude l'avait accompagné de son enthousiaste et bruyant cortège, il remercia le peuple de Paris, et il ne parvint à le calmer et à dissiper la foule qu'en lui disant que « dans un autre temps il lui ferait entendre sa voix. » Et nous verrons qu'il tint parole.

Pour le moment, l'autorité vint en aide à la modestie du triomphateur. Le lendemain de sa délivrance, un ordre du roi enjoignait à Cagliostro de quitter Paris, dans les vingt-quatre heures. Il se retira au village de Passy, où il fut suivi par un grand nombre de ses sectateurs et adeptes, parmi lesquels étaient plusieurs seigneurs de la cour, qui voulurent lui témoigner leur vénération profonde en faisant la garde, deux à deux, dans son appartement.

Tant d'honneurs et de respects ne lui faisaient pourtant pas oublier la Bastille ; il était impatient de quitter la France. Après avoir séjourné à Passy environ trois semaines, pendant lesquelles il fit encore de nombreuses réceptions maçonniques, Cagliostro partit pour l'Angleterre, sans avoir lassé l'enthousiasme parisien.

Son départ fut un deuil public, même dans les provinces éloignées de la capitale. Au moment où il s'embarquait à Boulogne, cinq mille personnes, à genoux, lui demandaient sa bénédiction.

On peut juger de la vénération profonde et de la soumission absolue que lui avaient vouées ses adeptes, par quelques-unes de leurs lettres, tombées entre les mains des agents de l'inquisition. La suivante a été écrite par un disciple qui l'avait quitté depuis peu, et qui espérait le revoir bientôt :

« Mon maître éternel, mon tout, il semblait que la mer s'opposât à la séparation que j'étais forcé d'éprouver; nous avons été dix-huit heures en mer, et nous sommes arrivés le 11, dans la matinée. Mon fils a beaucoup souffert. Mais, maître, j'ai eu le bonheur de vous voir cette nuit. L'Éternel a réalisé la bénédiction que je reçus hier : ah ! mon maître, après Dieu, vous faites ma félicité. Les jeunes..... et..... se recommandent toujours à votre bonté; ce sont d'honnêtes gens, et, par le moyen de votre pouvoir, ils seront dignes un jour d'être vos fils.

« Ah ! maître ! combien je désire d'être au mois de septembre ! Combien je suis heureux quand je puis vous voir, vous entendre, et vous assurer de ma félicité et de mon respect! Nous partons demain, quel plaisir auront nos frères.

« Je n'ai pas reçu la lettre que..... m'a écrite; elle était partie ce matin, à quatre heures, et nous sommes arrivés à onze.

« Est-il possible que je ne trouve plus à Paris celui qui faisait ma félicité! Mais je me résigne et m'humilie devant Dieu et devant vous.

« J'ai écrit à M..... comme vous l'avez ordonné. Ah ! mon maître! combien il est dur pour moi de ne pouvoir plus vous assurer que par lettres de tous nos sentiments ! Ce mois de septembre viendra; moment heureux! où je pourrai à vos pieds et à ceux de ma maitresse, vous assurer de la soumission, du respect et de l'obéissance qui animeront toujours celui qui ose se dire : de son maître et de son tout, etc.

« *Boulogne-sur-Mer*, le 29 juin 1786, le plus humble et le plus indigne de ses fils, etc.....

« Oserais-je vous prier, ô maître de me mettre aux pieds de ma maîtresse? »

Un autre disciple lui écrivait du même lieu, et à la même date :

« Monsieur et maître, N..... m'a donné la manière de vous faire parvenir les hommages de mon respect. Le premier usage que j'en fais est de me jeter à vos pieds de vous donner mon cœur, et de vous prier de m'aider à élever mon esprit vers l'Éternel. Je ne vous parlerai pas, ô mon maître, de la douleur que j'ai éprouvée dans le moment où les flots de l'Océan ont éloigné de la France le meilleur des maîtres et le plus puissant des mortels; vous la connaissez mieux que moi.

« Mon âme et mon cœur doivent vous être ouverts, et vos vertus, votre morale et vos bienfaits, ont seuls le droit de les remplir pour toujours. Daignez, ô mon souverain maître, vous souvenir de moi, vous rappeler que je reste isolé au milieu de mes amis, puisque je vous ai perdu, et que l'unique vœu de mon cœur est de me réunir au maître tout bon, tout-puissaut, qui seul peut communiquer à mon cœur cette force, cette persuasion et cette énergie qui me rendront capable d'exécuter sa volonté.

« J'attendrai avec respect, et avec une égale soumission, vos ordres souverains, ô mon maître; et quels qu'ils puissent être, je les remplirai avec tout le zèle que vous devez attendre d'un sujet qui vous appartient, et qui vous a juré sa foi et consacré son obéissance la plus aveugle.

« Daignez seulement, ô mon maître, ne pas m'abandonner, m'accorder votre bénédiction et m'envelopper de votre esprit; alors je sens que je serai tout ce que vous voudrez que je sois.

Ma plume se refuse à toutes les impulsions de mon âme; mais mon cœur est tout rempli des plus respectueux sentiments. Ordonnez donc de mon sort; ne me laissez pas trop languir loin de vous. La félicité de ma vie est celle que je vous demande, vous m'en avez fait naître le besoin, ô mon maître, et vous seul pouvez le satisfaire. »

Avec tous les sentiments d'un cœur résigné et soumis, je me prosterne à

vos pieds et à ceux de notre maîtresse. Je suis, avec le plus profond respect, mon sieur et maître, etc.

« *Boulogne-sur-Mer*, le 20 juin 1786. Votre fils, sujet et dévoué à la vie et à la mort. N..... »

Nous citerons une troisième lettre où l'on fait part à Cagliostro de la consécration de la loge égyptienne de Lyon, et où de tendres actions de grâces lui sont adressées pour avoir autorisé cette auguste cérémonie.

« Monsieur et maître, rien ne peut égaler vos bienfaits, si ce n'est la félicité qu'ils nous procurent. Vos représentants se sont servis des clefs que vous leur avez confiées ; ils ont ouvert les portes du grand temple, et nous ont donné la force nécessaire pour faire briller votre grande puissance.

« L'Europe n'a jamais vu une cérémonie plus auguste et plus sainte ; mais, nous osons le dire, Monsieur, elle ne pouvait avoir de témoins plus pénétrés de la grandeur du Dieu des dieux, plus reconnaissant de vos suprêmes bontés.

« Vos maîtres ont développé leur zèle ordinaire, et ce respect religieux qu'ils portent toutes les semaines aux travaux intérieurs de notre loge. Nos compagnons ont montré une ferveur, une piété noble et soutenue, et ont fait l'éducation de deux frères qui ont eu l'honneur de vous représenter. L'adoration des travaux a duré trois jours, et, par un concours remarquable de circonstances, nous étions réunis au nombre de vingt-sept dans le temple ; sa bénédiction a été achevée le 27, et il y a eu cinquante-quatre heures d'adoration.

« Aujourd'hui notre désir est de mettre à vos pieds la trop faible expression de notre reconnaissance. Nous n'entreprendrons pas de vous faire le récit de la cérémonie divine dont vous avez daigné nous rendre l'instrument ; nous avons l'espérance de vous faire parvenir bientôt ce détail par un de nos frères, qui vous le présentera lui-même. Nous vous dirons cependant qu'au moment où nous avons demandé à l'Éternel un signe qui nous fît connaître que nos vœux et notre temple lui étaient agréables, tandis que notre maître était au milieu de l'air, a paru, sans être appelé, le premier philosophe du Nouveau Testament. Il nous a bénis après s'être prosterné devant la nuée dont nous avons obtenu l'apparition, et s'est élevé sur cette nuée, dont notre jeune colombe n'a pu soutenir la spendeur, dès l'instant qu'elle est descendue sur la terre.

« Les deux grands prophètes et le législateur d'Israël nous ont donné des signes sensibles de leur bonté et de leur obéissance à vos ordres : tout a concouru à rendre l'opération complète et parfaite, autant qu'en peut juger notre faiblesse.

« Vos fils seront heureux, si vous daignez les protéger toujours, et les couvrir de vos ailes : ils sont encore pénétrés des paroles que vous avez adressées du haut de l'air à la colombe qui vous implorait pour elle et pour nous : *Dis-leur que je les aime et les aimerai toujours.*

« Ils vous jurent eux-mêmes un respect, un amour, une reconnaissance éternels, et s'unissent à nous pour vous demander votre bénédiction. Qu'elle couronne les vœux de vos très soumis, très respectueux fils et disciples. Le frère aîné, Alexandre Ter...., le 1er août 556. »

Dans une autre lettre, les maçons lyonnais écrivent au grand cophte, absent, qu'il a paru dans leur loge, entre les prophètes Énoch et Élie.

L'Inquisition a trouvé dans ses papiers plusieurs procès-verbaux des séances maçonniques, que lui avaient envoyés ses sectateurs. On rapporte, dans ces procès-verbaux, l'apparition de Cagliostro pendant les cérémonies du *travail* maçonnique, et l'on fait connaître des instructions que le maître avait données pour les travaux de la loge, et pour faire apparaître l'image de Lorenza à l'évocation des pupilles ou *colombes* [1].

A Londres, le grand cophte fut reçu avec les plus grands honneurs. Un nombre considérable de ses fils de Lyon et de Paris vint bientôt l'y rejoindre. Ils le prièrent de tenir une loge du rite égyptien, sans doute pour leur apprentissage ; et c'est ce qu'il fit souvent dans la maison qu'il habitait :

« Il reçut, dit l'historien de l'Inquisition, diverses personnes de marque et travailla avec quatre pupilles d'un rang distingué. Dans cette occasion, il lui arriva un accident singulier dont il proteste qu'il n'a jamais pu deviner la cause. Quelques hommes et femmes lui demandèrent des pouvoirs pour travailler par eux-mêmes, il les leur accorda, comme il avait fait à tant d'autres; cependant les travaux réussirent si mal, que les pupilles eurent une apparition de *guenons* [2] au lieu d'anges qu'elles attendaient [2]. »

Au milieu de tous ces soins, Cagliostro n'oublia pas les dernières paroles qu'il avait prononcées à Paris, sur la terrasse de la maison de la rue Saint-Claude. Ce fut à Londres, quand il vit un bras de mer entre la Bastille et lui, qu'il adressa les paroles promises. Sa fameuse *Lettre au peuple français* fut traduite dans la plupart des langues et répandue avec profusion en Europe. Ce pamphlet dirigé contre la cour de Versailles, les ministres, le parlement, et contre le principe même du gouvernement monarchique, ne parut que violent à cette époque [3], mais, trois années après, on lui trouva un tout autre caractère. La Révolution française y était prédite en termes fort clairs. En ce qui touchait la Bastille, particulièrement, la prophétie, inspirée peut-être par la rancune, était on ne peut plus littérale :

« *La Bastille sera détruite de fond en comble, le sol sur lequel elle s'élève, deviendra un lieu de promenade.* »

Cagliostro écrivait encore :

« *Il régnera en France un prince qui abolira les lettres de cachet, convoquera les États généraux et rétablira la vraie religion.* »

1. Voyez la *Vie de Cagliostro, d'après la procédure de l'Inquisition*, p. 179-187, où sont citée deux séances de la loge de Lyon.

2. *Vie de Cagliostro*, chap. III, p. 151.

3. La *Lettre au peuple français* est datée du 20 juin 1786

La prophétie ne dit rien des luttes terribles par lesquelles cette révolution, nécessaire et légitime, sera trop souvent ensanglantée; mais sur ce point tout le monde sait que Cazotte, l'illuminé, a complété Cagliostro.

Nous allons enfin nous séparer de ce personnage que nous avons si longtemps suivi. Son pamphlet politique et prophétique termine sa carrière dans l'ordre des choses merveilleuses, carrière si bien remplie de phénomènes extraordinaires, que personne ne s'étonnera de la place que nous lui avons accordée dans cet ouvrage. Cagliostro réunit, en effet, presque toutes les variétés de prodiges et de faits merveilleux que nous trouvons dispersés dans la vie des divers thaumaturges, anciens et modernes. Après le charlatan devant lequel s'éclipsent tous ceux qui n'ont eu que ce titre pour briller parmi leurs contemporains, après le grand artiste en fantasmagorie et en prestiges, nous trouvons le philosophe hermétique, dont l'habileté égala, dit-on, celle de Philalèthe, du Cosmopolite et de Lascaris[1]; nous trouvons encore l'empirique paracelsiste, qui applique, généralement avec bonheur, certaines préparations médicinales de l'effet le plus puissant; nous trouvons encore, et surtout, l'homme à la forte volonté, le grand magnétiseur, qui, à la vérité, ne parle d'aucun fluide, ne proclame jamais son art, mais ne le déguise d'ailleurs par aucun appareil, et se contente de produire des résultats, qu'on est d'autant plus forcé d'admirer que la cause en demeure inconnue.

Nous insistons sur ce dernier point, parce que c'est là, si nous ne nous trompons, que se manifeste la véritable puissance de Cagliostro. Avec un procédé si simple que personne ne l'aperçoit, il réalise toutes les applications du magnétisme connues de son temps, et quelques autres dont les spirites des États-Unis revendiquent aujourd'hui la découverte. Il guérit les malades par l'imposition des mains, comme un apôtre, ou par un simple attouchement, comme l'exorciste Gassner. Il sait, par une suggestion mentale, communiquer une pensée, un désir, un ordre, et procurer une vision, aussi bien ou mieux que Puységur ne le fait à ses somnambules magnétiques, et avec cette différence, bien frappante, qu'il opère sur des sujets tout éveillés. Il peut aussi déléguer aux personnes qui se mettent en rapport avec lui, ou qu'il lui plaît d'*envelopper de son esprit*, le pouvoir de commander à sa place, et de produire les mêmes phénomènes de suggestion par la vertu de la prière, ou par un mouvement de leur volonté. Près de Strasbourg, dans une *villa* délicieuse qu'il avait fait orner et qui a conservé depuis le nom de *Cagliostrano*, il lui

1 Voyez notre livre : *l'Alchimie et les alchimistes.*



LES COLOMBES DE CAGLIOSTRO (PAGE 107)

arrivait souvent de faire des expériences sans le secours du miroir ni de la carafe. Dans ce cas, il plaçait la pupille derrière un paravent, qui représentait un petit temple.

« Il n'agissait pas seul, nous dit l'auteur de la *Vie de Cagliostro,* il faisait agir à son gré tous les autres. Il était cependant nécessaire qu'auparavant il leur communiquât et qu'il transférât en eux le pouvoir que, disait-il, il avait reçu de Dieu. Ceux qui ont voulu se hasarder aux travaux sans son consentement, et sans avoir reçu son pouvoir, n'ont produit aucun effet.

« Quelqu'un, soupçonnant d'abord qu'il y avait quelque intelligence entre la pupille et Cagliostro, lui marqua le désir de lui amener une enfant tout à fait neuve et qui lui serait inconnue, pour qu'il travaillât avec elle. Cagliostro consentit aussitôt à le satisfaire, ajoutant que tout ce qu'il opérait n'était qu'un effet de la grâce divine. La pupille fut donc amenée, les travaux réussirent heureusement, et même Cagliostro, pour mieux persuader, ou plutôt pour mieux aveugler le personnage voulût que lui-même imposât les mains sur la tête de la pupille, et travaillât quelques temps avec elle, en lui faisant telles interrogations qu'il lui plairait. Les questions tant dans cette circonstance que dans d'autres encore, tendaient à découvrir les inclinations amoureuses de différentes personnes. L'incrédule reçut toujours les réponses qu'il désirait [1]. »

Nous rappelerons comment Cagliostro opérait, avec ses *pupilles*, ou *colombes;* car nous n'en avons dit que quelques mots occasionnellement (pages 4-7).

Sur une petite table ronde, en ébène, était une carafe de cristal, pleine d'eau; derrière la table un paravent. Les *pupilles*, jeune fille ou jeune garçon, habillés de longues robes blanches, étaient amenées une à une devant Cagliostro, en costume magnifique, avec une robe de soie noire à ornements hyérogliphique et une coiffure égyptienne à bandelettes pendantes, Cagliostro leur imposait les mains. Puis, avec une truelle d'or, qu'un valet lui présentait sur un coussin de velours, il frappait la table du manche d'ébène de sa truelle d'or, et posait aux jeunes *colombes* des questions, auxquelles celles-ci, fascinées par le regard et l'imposante majesté du grand Cophte, répondaient, en termes simples et intelligibles.

C'est ce que nous représentons dans la figure de la page précédente.

D'autres fois, Cagliostro plaçait les *colombes* devant le *miroir magique*, et par la fascination qu'il exerçait sur elles, il leur suggérait l'apparition dans le miroir, de personnes, vivantes et mortes.

Le *miroir magique* de Cagliostro n'était pas, d'ailleurs, à l'usage exclusif de la *colombe*. Souvent le grand fascinateur a fait apparaître dans un

1. *Vie de Cagliostro,* ch. III, p. 134-135.

miroir des personnes aux yeux d'individus fascinés par sa puissance, dominés par la *suggestion* qu'il avait provoquée.

Les *colombes*, ou *pupilles*, de Cagliostro, qui servaient d'intermédiaire entre lui et les assistants, ne différaient en rien de ces *médiums*, qui, venus d'Amérique, devaient plus tard occuper et amuser les amateurs de surnaturel.

Sans doute la supercherie vint en aide, chez Cagliostro, au procédé de fascination qu'il savait habilement dissimuler. Sa femme a déclaré, devant les juges de l'Inquisition, que plusieurs de ses *colombes* avaient été prévenues par son mari de tout ce qu'elles avaient à répondre ; et cela est arrivé au moins une fois, à Saint-Pétersbourg, où la nièce d'une comédienne, faisant fonction de pupille, vit exactement tout ce que Cagliostro lui avait commandé de voir. Cette jeune fille avoua, le soir même, qu'elle n'avait rien vu, et que son rôle était préparé. Mais Lorenza a déclaré devant le même tribunal, que son mari avait également réussi avec d'autres sujets qui, *choisis et amenés à l'improviste*, *n'avaient pu opérer que par un art diabolique.* Nous avons vu effectivement que, dans plusieurs expériences de Cagliostro, des sceptiques s'étaient chargés de fournir eux-mêmes les *colombes*, ce qui n'avait pas empêché le succès, et comme nous ne pouvons admettre *l'art diabolique*, il reste à supposer que Cagliostro possédait à un suprême degré le pouvoir de produire dans ses sujets ces perceptions illusoires qui rentrent dans le phénomène connu aujourd'hui sous le nom d'*hypnotisme.*

L'*hypnotisme*, ou ce que le docteur Phillips décrivit plus tard sous le nom d'*état biologique*, était donc, selon nous, la cause productrice des extases ou hallucinations propres aux *colombes* de Cagliostro.

« Il n'y a rien de merveilleux, dit un critique moderne, dans l'état *biologique*, quelque extraordinaire que puissent paraître les effets qu'il produit. Ce n'est pas autre chose que l'état de passivité ou d'enthousiasme dans lequel nos facultés, soustraites à l'empire de la volonté, subissent une domination étrangère, obéissent aux suggestions et reçoivent une série d'impressions dépourvues de toute réalité objective ; c'est, en d'autres termes, un état hallucinatoire..... Il y a nombre de prodiges qui s'expliquent par cette simple loi de notre nature morale. Dans ces séances, dont l'appareil magique exerce une puissante influence sur l'imagination et sur le système nerveux des spectateurs, il suffit que quelques personnes crient : « Voyez ! entendez ! » pour que chacun croie aussi voir et entendre quelque chose, et M. Gasparin a bien raison de dire que les médiums eux-mêmes sont les premiers à subir l'impression qu'ils imposent à la foule. Leur attention, dirigée exclusivement vers la contemplation d'un fantôme, d'une image, d'un spectre qu'ils attendent avec une foi vive, ou vers l'audition de certains bruits annoncés à l'avance, fait naître en eux l'illusion qui bientôt se communiquera à tous les assistants par

une inévitable contagion. Ainsi, le médium se trompe lui-même, en même temps qu'il trompe les autres, et il se trompe d'autant plus facilement qu'il a une foi plus grande dans la réalité des phénomènes attendus, et que son organisation physique se prête davantage à l'illusion [1]. »

Cela est fort bien dit, et pour notre part, nous acceptons volontiers une explication qui appuie notre conjecture c'est-à-dire l'explication des hallucinations des *colombes* de Cagliostro par l'extase hypnotique. Il reste seulement à rendre compte des hallucinations collectives déterminées à grande distance, par un individu, qui peut même conférer à d'autres le pouvoir de les déterminer en son nom et en son absence. Rien de plus authentique et de plus spontané que ces relations saisies dans les papiers de Cagliostro, et où les maçons lyonnais le remercient, dans les termes qu'on a lus, de son apparition dans leur temple. Or, au moment où ils le voyaient et l'entendaient ainsi, le grand cophte, magnétiseur et ventriloque, était à Londres; son buste seul, un beau buste en marbre, le représentait, dans ce temple magnifique érigé pour l'exercice de la maçonnerie égyptienne. Les hallucinations étaient produites dans ce cas, par la seule concentration de la pensée chez ces individus, contention morale qui, selon nous suffisait à produire l'état hypnotique et les hallucinations qui accompagnent cet état.

Pour compléter cette grande figure de Cagliostro, quelques-uns ont voulu voir en lui un homme politique faisant une active propagande en faveur de la Révolution française, qu'il aurait prédite. Ils basent cette opinion sur ce que Barrère, Joseph d'Orléans et plusieurs autres, qui devinrent plus tard membres du club des jacobins, étaient des frères de la loge mère que Cagliostro avaient fondée à Paris. Ils veulent encore que le monogramme L. P. D., qui était son symbole maçonnique, signifie *Lilia pedibus destrue* (*foule aux pieds les lis*). C'est comme un des précurseurs de la Révolution française que Cagliostro est représenté dans la pièce d'Alexandre Dumas, *Joseph Balsamo*, jouée au théâtre de l'Odéon, en 1877.

Il est certain que, dans un passage de sa *Lettre au peuple anglais*, où il parle de sa *Lettre au peuple français*, Cagliostro dit avoir écrit cette lettre « avec une franchise un peu républicaine. » Il est certain encore qu'après la prise de la Bastille, il écrivit et adressa de Rome aux Etats généraux, une lettre où, en leur demandant l'autorisation de retourner en France, il dit, entre autre choses, « qu'il est celui qui a pris tant d'intérêt à la liberté [2]. » Mais ces mots ne sont peut-être qu'une allusion à sa *Lettre au peuple*

1. Adrien Delondre, *Revue contemporaine*, numéro du 30 juin 1857.
2. *Vie de Cagliostro*, chap. I, p. 68.

français. Du reste, sa pétition aux Etats généraux de France ne parvint jamais à son adresse, et comme le peu que nous venons de citer de son contenu est emprunté à son biographe romain, nous devons croire qu'elle avait été interceptée par la police pontificale, ce qui ne dut pas mettre Cagliostro en odeur de sainteté devant l'Inquisition.

Il fit une grande faute en quittant l'Angleterre, pour aller se fixer à Rome. Malgré l'assurance que lui avaient donnée à cet égard les paroles du nègre, gardien de son enfance, il avait plus à se méfier de Rome que de Trébizonde. Il aggrava cette faute, s'il est vrai qu'il s'y occupa de politique révolutionnaire. Mais la véritable témérité qui le perdit, ce fut d'oser propager les principes de la franc-maçonnerie dans la capitale du monde catholique. Malgré les prudents conseils de Lorenza, qui l'avait rejoint à Rome, il s'obstina dans son dessein, et fonda une loge du rite égyptien. Il n'y eut que trois réceptions de faites, et parmi ces trois adeptes il se trouva un faux-frère.

Dénoncé par cet espion, Cagliostro fut arrêté, dans la soirée du 27 septembre 1789, par ordre du Saint-Office, et décrété d'accusation. Ses papiers, y comprit le manuscrit intitulé *Maçonnerie égyptienne*, furent saisis et mis sous les scellés, et l'on procéda à l'instruction de son procès. La procédure dura dix-huit mois.

Cagliostro était un homme pendable à beaucoup de titres, si l'on veut avoir égard à tous les bons et à tous les mauvais tours qu'il a joués dans la première moitié de sa carrière ; mais il ne pouvait être poursuivi à Rome pour aucun de ses délits ou de ses crimes, car la plupart avaient été commis dans des États étrangers, et les autres étaient couverts par la prescription. Si la procédure de l'Inquisition romaine les ramassa et les amplifia, ce fut évidemment pour affaiblir l'intérêt qui, dans le siècle de l'Encyclopédie, devait se porter de toutes parts sur un homme qu'on allait frapper comme franc-maçon et comme magicien. Ce n'est, en effet, qu'en ces qualités seules que Cagliostro fut condamné. A la vérité, la législation papale était positive et formelle sur ces deux chefs, mais elle n'en était pas moins absurde et barbare[1].

1. C'est le pape Clément XII qui avait rendu, le 14 janvier 1739, la bulle qui « défend sous peine de mort, sans aucune espérance de pardon, de se faire affilier ou d'assister aux assemblées de francs-maçons, assemblées pernicieuses et très suspectes d'hérésies ou de séditions. » Cette bulle condamne à la même peine « tous ceux qui engageraient ou solliciteraient quelqu'un à entrer dans la même société, ou qui lui prêteraient aide, secours, conseil ou retraite. » Enfin, elle impose « l'obligation de révéler » les noms des membres de cette société, et elle menace de peines corporelles et pécuniaires, à la discrétion des juges, les transgresseurs de cette dernière ordonnance.

Benoît XIV confirma cette bulle de Clément XII, la publia de nouveau, et lui donna plus d'ex-

Le 21 mars 1791, la cause, si longuement instruite, fut enfin portée à l'assemblée générale du Saint-Office, et conformément à l'usage, devant le pape, le 7 avril suivant. Le jugement dit *consultatif* fut rendu ; il portait la peine de mort. Le pape, à qui était réservé le jugement *définitif*, le prononça en ces termes :

« Joseph Balsamo, atteint et convaincu de plusieurs délits, et d'avoir encouru les censures et peines prononcées contre les hérétiques formels, les dogmatisants, les hérésiarques, les maîtres et disciples de la magie superstitieuse, tant par les lois apostoliques de Clément XII et de Benoît XIV contre ceux qui, de quelque manière que ce soit, favorisent et forment des sociétés et conventicules de francs-maçons, que par l'édit du conseil d'État porté contre ceux qui se rendent coupables de ce crime à Rome ou dans aucun autre lieu de la domination pontificale. Cependant, à titre de grâce spéciale, la peine qui livre le coupable au bras séculier est commuée en prison perpétuelle dans une forteresse, où il sera étroitement gardé, sans espoir de grâce ; et, après qu'il aura fait l'abjuration comme hérétique formel dans le lieu actuel de sa détention, il sera absous des censures, et on lui prescrira des pénitences salutaires auxquelles il devra se soumettre. »

Ces pénitences, ou ces tortures, durent être cruelles dans le château Saint-Ange, où Cagliostro fut renfermé. De peur que le peuple, au milieu duquel il avait des partisans secrets, ne se prît de pitié pour lui, on faisait courir le bruit qu'il avait voulu brûler Rome, comme Néron. Quelquefois on le représentait comme un fou furieux, dont l'état commandait les précautions et les mesures les plus sévères.

Voici, à ce propos, une anecdote que nous trouvons citée sans autorité dans un ouvrage de compilation [1] :

« Un jour, on le surprit occupé à étrangler un bon prêtre, qu'il avait demandé sous prétexte de se confesser, et sous les habits duquel il méditait son évasion. On arriva assez tôt pour empêcher la consommation de ce nouveau forfait ; et depuis, *l'ami des anges* fut surveillé avec grand soin. »

C'est le cas de dire : *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.*

Lorenza fut traitée avec plus d'humanité : on se borna à l'enfermer dans une maison de pénitence. Il paraît qu'elle était belle encore, et on voulut lui tenir compte du repentir qu'elle avait témoigné, mais surtout de ses aveux, qui avaient puissamment contribué à la condamnation de son mari.

Celui-ci vécut environ deux ans dans sa prison. Il s'y occupait à préparer

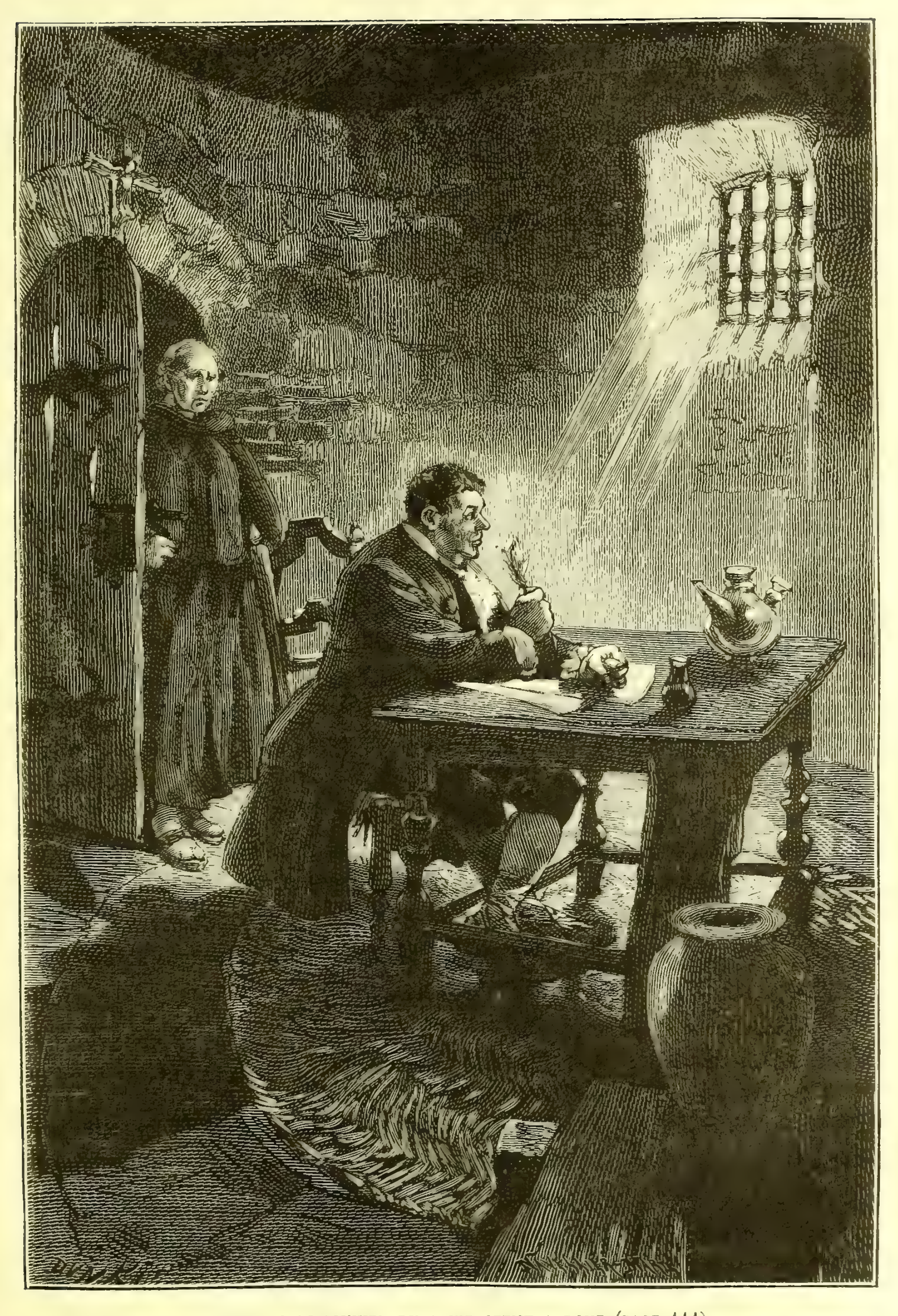
tension encore dans sa *Constitution* datée du 18 mai 1751, et qui commence par ces mots : *Providus romanorum pontificum*. (*Vie de Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome*, p. 85-87).

1. *Dictionnaire des sciences occultes*, t. II, art. Cagliostro. (1855).

sa défense, en écrivant un mémoire sur sa vie. La date précise de sa mort est encore le secret de l'Inquisition romaine, dont cette longue affaire marqua les derniers actes et les derniers jours. Le Saint-Office livra aux flammes les hardes et les papiers de Cagliostro, et le peuple de Rome, qui se serait prosterné devant le plus petit de ses miracles, hurla triomphalement autour du bûcher qui consumait ses papiers.

Il était temps. La Révolution française était un fait accompli. Débordant sur l'Italie, elle allait bientôt battre les murs de la ville éternelle et du château Saint-Ange. Plusieurs officiers des premiers bataillons qu'elle poussa vers Rome, étaient à peine entrés dans la ville, qu'ils s'enquirent avec anxiété du sort de Cagliostro. Ils pensaient à le délivrer, et peut-être même lui préparaient-ils un triomphe digne de celui qui lui avait été décerné, dans Paris, au moment de son départ après l'affaire du collier. Mais ils arrivaient trop tard : Cagliostro, leur dit-on, venait de mourir. De quelle mort, et à quel moment? C'est ce que nul n'a jamais pu dire.

A cette nouvelle nos officiers comprirent qu'il n'y avait aucune comparaison à faire entre un parlement de France et l'Inquisition romaine, et sans regretter la Bastille détruite, ils ne purent s'empêcher de reconnaître qu'elle rendait encore plus facilement sa proie que le château Saint-Ange,



CAGLIOSTRO PRISONNIER DU SAINT OFFICE A ROME (PAGE 111)

LE MAGNÉTISME ANIMAL

I

Disposition des esprits à la fin du seizième siècle, concernant les faits merveilleux et le surnaturel. — Les Swedenborgistes. — Le prêtre Gassner et le docteur Antoine Mesmer. — Débuts de Mesmer en Allemagne. — Mesmer se rend à Paris. — Tableau du traitement magnétique. — Ses premiers résultats.

Le dix-huitième siècle, qui compensait par une foi si docile au merveilleux les antiques croyances que son esprit philosophique lui faisait perdre, le siècle de Montesquieu, de Voltaire et des encyclopédistes, qui fut aussi le siècle du grand thaumaturge de Saint-Médard, du rabdomante Bleton et du souffleur Lascaris, devait finir par une dernière merveille, qui, si elle n'éclipsa point toutes les autres, était du moins appelée à une plus longue fortune.

A l'époque dont nous parlons, la raison, ayant dit son dernier mot aux esprits, semblait être devenue impuissante à les captiver davantage : elle ennuyait. Partout les instincts du sentiment réagissaient contre elle. On courait au-devant de toute nouveauté capable de complaire à l'imagination. Cette disposition était commune aux ignorants et aux lettrés. Pour se faire accepter, la science elle-même avait besoin de s'envelopper de mystères et d'affecter tout l'appareil d'une révélation apocalyptique. Il n'était pas jusqu'à l'économie politique, science qu'on veut aujourd'hui et qu'on a raison de vouloir positive et précise, qui ne reçût alors de Quesnay et de ses disciples le caractère de l'inspiration et les formes de la cabale.

« Il existe, écrivait, en 1784, l'auteur de l'*Anti-magnétisme*, des sociétés dans Paris où l'on dépense un argent énorme à s'occuper de sciences mystiques. On est persuadé qu'il y a dans la nature des puissances, des esprits invisibles, des sylphes qui peuvent être à la disposition des hommes; que la plupart des phénomènes de la

nature, toutes nos actions, tiennent à des ressorts cachés, à un ordre d'êtres inconnus ; qu'on n'a pas assez ajouté foi aux talismans, à l'astrologie judiciaire, aux sciences magiques ; que la fatalité, les destinées même sont déterminées par des génies particuliers qui nous guident à notre insu, sans que nous apercevions les fils qui nous tiennent ; enfin que nous ressemblons tous, dans ce bas monde, à de vrais pantins, à des esclaves ignorants et complètement aveugles. Ils impriment fortement dans toutes les têtes, qu'il est temps de s'éclairer, que l'homme doit jouir de ses droits, secouer le joug des puissances invisibles, ou apercevoir au moins la main qui le régit. Ce goût pour les choses voilées, à sens mystique, allégorique, est devenu général dans Paris, et occupe aujourd'hui presque tous les gens aisés. Il n'est question que d'associations à grands mystères. Les lycées, les clubs, les musées les sociétés d'harmonie, etc., sont autant de sanctuaires ou l'on ne doit s'occuper que de sciences abstraites. Tous les livres à secrets, tous ceux qui traitent du grand œuvre des sciences mystiques, cabalistiques, sont les plus recherchés [1]. »

L'illuminisme poétique du Suédois Swedenborg, son enthousiasme ardent et sincère, avaient beaucoup contribué à plonger les esprits dans ces préoccupations des choses du monde invisible. Depuis l'année 1745, date mémorable où Swedenborg, se trouvant à table, dans une auberge, avait vu apparaître, au milieu d'une vive lumière, un homme, qui lui avait crié, d'une voix de stentor : *Ne mange pas tant !* apparition suivie, à quelques jours de là, d'une entrevue avec Dieu en personne, qui l'avait sacré apôtre d'une révélation nouvelle, ce philosophe s'était mis à l'œuvre avec toute l'ardeur que commandait une mission reçue de si haut. Swedenborg publiait, sous la dictée de Dieu lui-même, que la substance de Dieu est le type primitif de la création universelle ; — que l'âme est la vie réelle de l'homme, et que le corps n'en est que la forme ; — qu'il y a deux hommes dans un homme, l'un spirituel, l'autre naturel ; — que, durant le pèlerinage de l'homme matériel sur cette terre, son correspondant, l'homme spirituel, est en commerce avec les esprits, mais sans qu'il puisse s'en apercevoir : esprits bons ou mauvais, selon ce que témoigne la conduite même de l'homme ; car, s'il vit régulièrement, c'est par le mérite des anges qui l'entourent et qui prennent soin de sa santé et de son salut ; s'il se comporte mal, au contraire, c'est par l'influence des démons ambiants qui s'acharnent à le perdre dans son corps et dans son âme.

A travers mille fantaisies folles ou sincères, il y avait dans la doctrine de l'extatique Suédois deux choses qui, en tout lieu et en tout temps, ont le plus vivement intéressé les hommes : il y avait une religion et un système de médecine. L'effet produit par les prédications et les écrits de Swedenborg

1. *L'anti-magnétisme. Introduction*, p. 3.

fut si grand, que, dans la seule ville de Londres, où il se rendit pour faire imprimer un de ses livres, on put compter bientôt plus de six mille Swedenborgistes réunis en société.

Cet illustre illuminé avait laissé en Suède des amis et des adeptes nombreux, pour le représenter pendant son absence, si toutefois il pouvait y avoir autre chose qu'une apparence de séparation pour des êtres qui étaient en communication harmonieuse et continue, grâce à l'intermédiaire des esprits aériens. On disait même que les âmes des croyants pouvaient, à travers toute distance, se mettre en contact immédiat. On affirmait, par exemple, qu'après son départ de la Suède, où le célèbre visionnaire avait laissé, au palais de Gothembourg, une grande et noble dame, adepte de sa doctrine et unie à lui par les liens d'un mystique amour, les entrevues habituelles s'étaient continuées entre les plus platoniques des amants, malgré la distance qui les séparait; que, *lui*, poursuivant à Londres ses élucubrations gnostiques, *elle*, s'ennuyant par bienséance à un bal de la cour de Stockholm, leurs âmes, enveloppées d'une image de leurs corps, se rejoignaient dans ce même palais de Gothembourg, et tenaient séance sur un sofa de satin parsemé d'étoiles argentées, dans un petit salon éclairé de bougies, que des serviteurs respectueux et discrets allumaient régulièrement à l'heure accoutumée de ces rendez-vous.

Ainsi, la secte des Rose-croix du dix-septième siècle renaissait en ce moment dans l'Allemagne, qui n'eut garde de se dérober à l'entraînement de ce nouvel illuminisme. Elle se faisait enseigner avidement, pour la commenter ensuite avec patience, une doctrine qui reproduisait avec des personnages réels, vivants et connus, les plus fantastiques et les plus gracieuses légendes. Les uns se jetaient à corps perdu dans ce monde des esprits, pour y apprendre à vaincre ou à conjurer les puissances ennemies du bonheur des hommes; les autres, plus philosophes que religieux, qui ne croyaient pas aux esprits, mais qui croyaient aux forces mystérieuses de la nature, rêvaient de secouer le joug de ces agents, ou de les faire servir à quelque action réparatrice et réconfortative du corps humain. Chacun se croyait donc remis sur la voie de cette médecine universelle, que plusieurs philosophes hermétiques avaient promise comme une des propriétés du *grand magistère*, et dont quelques paracelsistes s'étaient vantés de posséder le secret.

Tout à coup on annonça que cette panacée était trouvée. Il n'était plus permis d'en douter, au récit des miracles qu'elle opérait à Vienne, à Ratisbonne et en beaucoup d'autres lieux de l'Allemagne. Ce que Michel Mayer avait dit cent cinquante ans trop tôt, en parlant des Rose-croix, devenait

enfin une vérité, qui allait être répétée de bouche en bouche : *Munera Germaniæ... toti orbi communicata.*

Au milieu de l'Allemagne, deux hommes, l'un prêtre, l'autre médecin, originaires tous les deux de la Souabe, avaient retrouvé en même temps l'art divin et royal de guérir les malades en les touchant. Dans le cours de l'année 1774, on les voit à l'œuvre l'un et l'autre, disputant de puissance, de prodiges et de succès, Sur la scène où ils opèrent, chacun a ses partisans propres et son public particulier. Ailleurs on n'entend que le bruit qui se fait autour d'eux, sans discerner encore certaines nuances distinctives qui paraissent dans le lointain, et qui expliqueront plus tard, non seulement la différence de clientèle, mais encore la diversité de fortune de ces nouveaux thaumaturges. Si l'on devait reconnaître en eux les deux prophètes toujours annoncés et toujours attendus par les illuminés des anciens siècles, l'un était *Elie l'artiste*, l'autre était *Élisée.*

Le prêtre, borné à la science de son état, et se servant des pouvoirs que tout ecclésiastique de l'ordre mineur tient de l'Eglise, pratiquait, orné d'une étole rouge et avec les formules ordinaires du rituel, un véritable exorcisme médical sur des malades ayant la foi dans l'esprit et le diable dans le corps. Ses cures étaient des applications régulières de la science théologique. Il faisait profession d'abandonner, et il abandonnait, en effet, aux hommes de l'art, les maladies auxquelles, après certaines opérations probatoires, il reconnaissait que l'esprit malin était tout à fait étranger ; et quoique, suivant son diagnostic, les maladies pour lesquelles il se déclarait incompétent fussent des exceptions fort rares, elles suffisaient pour ôter à son invention un caractère purement médical.

Ce prêtre s'appelait Jean Gassner.

Le médecin, moins limité dans ses études, observateur sagace et même assez bon physicien pour son temps, avait également commencé par cacher ses procédés dans l'ombre d'un certain mysticisme. Il empruntait sa panacée à la nature, mais il la prenait dans ce qu'elle a de plus merveilleux. Avec lui, il était aussi question d'esprits, non pas, à la vérité, de ces esprits funestes qu'il faut expulser des corps malades en brandissant le goupillon et en fulminant des conjurations menaçantes, mais, au contraire, de ces esprits de vie et de salut qu'on doit y appeler à force de pratiques attrayantes et de douces caresses, secondées par certains accessoires, dont quelques-uns sont encore de véritables charmes. *Esprit du monde*, *âme de l'univers*, *agent général*, *influence des corps célestes*, *aimant*, *électricité*, *fluide*, tels étaient les éléments divers ou les noms variables de l'agent unique par la vertu duquel le docteur souabe se faisait fort de *guérir*

immédiatement les maladies de nerfs, et médiatement toutes les autres.

Ce médecin s'appelait Antoine Mesmer.

C'est dans les premiers jours de l'année 1775 qu'un journal danois, le *Nouveau Mercure savant d'Altona*, avait jeté pour la première fois au monde lettré le nom d'Antoine Mesmer.

La *Lettre à un médecin étranger*, que Mesmer venait de publier dans ce journal, n'était pourtant que la seconde annonce de son système; car, dès l'année 1766, il avait fait paraître à Vienne, comme thèse inaugurale de docteur en médecine de cette Faculté, une dissertation touchant *l'influence des planètes sur le corps humain*. Mais on trouvait dans la *Lettre* publiée par le recueil danois, ce système perfectionné par dix années d'expériences et d'essais.

Ce système avait fait beaucoup de bruit avant d'être né, pour ainsi dire, et ses incertitudes primitives avaient donné matière à de violentes controverses au delà du Rhin. Il prenait définitivement pour expression synthétique *gravitation* et *magnétisme animal*. Le premier terme était emprunté à la physique transcendante de Newton; le second, déjà ancien dans la science, était rajeuni — on le croyait du moins — par l'adjonction d'une épithète. Le rapprochement et la combinaison de ces deux termes signifiaient sans doute que la médecine de Mesmer avait son principe dans l'astronomie, comme celle de Gassner avait sa source dans la théologie. Le prospectus aurait pu être plus clair, mais il n'était pas plus obscur que ne doit l'être une apocalypse: la *Lettre à un médecin étranger* était le manifeste apocalyptique du *magnétisme animal*.

Si la capitale de l'Autriche avait servi de premier théâtre aux exploits de nos deux thaumaturges, elle ne leur avait pas conservé longtemps cette hospitalière protection. Après avoir brillé quelque temps à Vienne et à Ratisbonne, le prêtre Gassner avait été exilé, par ordre de l'Empereur, dans un couvent, près de cette dernière ville. Quant au docteur Mesmer, à la suite d'une aventure qui avait paru jeter sur lui un éclat trop peu favorable, l'impératrice lui avait intimé l'ordre de « finir cette supercherie ». Quelques mois après cet avis, Mesmer songeait à quitter l'Autriche. Le nouveau théâtre qu'il avait choisi, c'était Paris, qui donne seul aux grandes renommées leur consécration définitive.

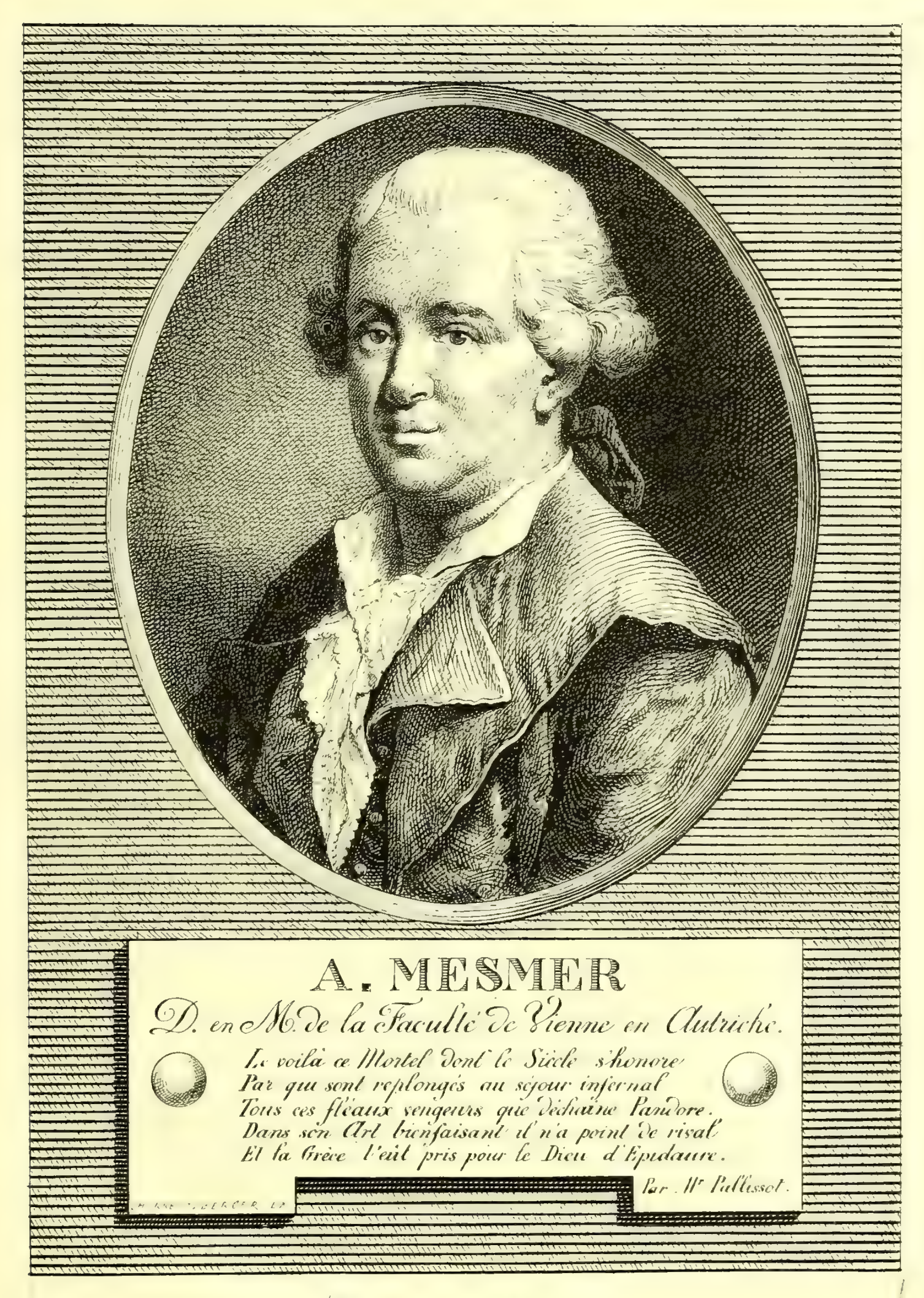
Le bruit des succès de Mesmer était parvenu, dans la capitale de la France, et la *ville des étrangers*, comme on l'avait déjà appelée, attendait le nouveau prophète avec l'impatience la plus vive. On se faisait raconter ses succès, qui émerveillaient la multitude. Ses déconvenues académiques semblaient autant de persécutions dont les littérateurs excentriques, les savants

déclassés, et tous ceux qui, en France, avaient éprouvé de pareils malheurs, s'indignaient, par contre-coup et par confraternité. On avait appris que, parmi les compagnies savantes dont Mesmer avait sollicité un jugement sur son système, la *Société royale de Londres* et l'Académie des sciences de Paris ne lui avaient même pas répondu, et que celle de Berlin n'avait daigné lui écrire que pour lui déclarer qu'il était dans l'erreur. Tant pis pour les académies ! s'écriait-on, quoique, par une contradiction bizarre, et néanmoins très ordinaire en pareil cas, on fît une gloire à Mesmer d'avoir réussi auprès de l'Académie de Munich, qui l'avait admis au nombre de ses membres, par ordre du Prince-Électeur de Bavière, converti à la nouvelle doctrine.

Ainsi, le terrain du succès était bien préparé dans le milieu philosophique, et la disposition générale des esprits assurait d'avance à Mesmer le plus sympathique accueil dans la capitale de la France. Il allait trouver à Paris la passion du merveilleux entretenue et nourrie par les influences accumulées de toutes les grandes thaumaturgies qui avaient tour à tour étonné le dix-huitième siècle, et dont aucune n'avait entièrement disparu. Les adeptes de l'alchimie, émules faméliques du grand Lascaris, réfugiés dans les taudis du faubourg Saint-Marceau, soufflaient encore de tout ce qui leur restait de foi, de charbon et d'haleine. Les affiliés des Rose-croix, après avoir pendant quelque temps voilé leurs mystères, préparaient leur rentrée dans le monde par la mission du frère le plus avancé et peut-être même du chef suprême de leur secte. La baguette divinatoire, tombée des mains de Jacques Aymar, opérait en ce moment des merveilles dans les mains du sorcier Bléton, qui, en France, faisait école de rabdomantes. Les miraculés de Saint-Médard avaient laissé des successeurs, qui, discrètement entretenus à l'ombre de la petite Église des jansénistes, allaient, dans la nuit du jeudi saint de chaque année, donner, au milieu du chœur de la Sainte-Chapelle, une exhibition de leurs contorsions affreuses et de leurs grimaces diaboliques, aux grands applaudissements de plusieurs dames de la cour, et même de quelques philosophes, confondus avec une populace de Savoyards enfumés et de robustes portefaix, qu'on embauchait pour contenir les membres des possédés, au moment du paroxysme de la convulsion.

Mais une disposition qui, plus que toutes les autres, devait favoriser Mesmer, c'était celle qu'il avait produite d'avance dans le système nerveux de ses futures clientes : depuis l'apparition de son *prospectus*, les nerfs de tout le Paris féminin et vaporeux se crispaient d'impatience.

Enfin il arriva dans la capitale de la France. C'était au commencement de février 1778, la même année, le même mois, et presque le même jour où le plus grand homme du siècle, le patriarche de la philosophie sceptique,



D'APRÈS LA GRAVURE DE PUJOT

rentrait lui-même dans Paris, après vingt-deux ans d'exil et soixante ans de gloire. Quelle coïncidence! Dans ce Paris, où la croyance aux miracles avait survécu à l'influence de l'Encyclopédie, théâtre des plus grands contrastes en tout genre, et des plus étonnantes vicissitudes du goût, de la mode et des idées, Mesmer et Voltaire entraient à la fois tous deux. L'un venait y régner, l'autre y venait mourir!

Notre nouveau souverain fit, toutefois, une entrée des plus modestes. A l'endroit même où la place Vendôme s'encadre orgueilleusement aujourd'hui dans des magnificences architecturales presque aussi monumentales que sa colonne, il y avait, au siècle dernier, un carrefour formé par la rencontre de quelques rues sombres, étroites et silencieuses. Le voisinage du couvent des Feuillants et de celui des Capucines, déteignant sur tout le quartier, lui donnait une apparence triste, sévère et presque monastique. Ce fut là que Mesmer descendit, dans un hôtel tenu par les frères Bourret, et situé à l'un des angles de ce pauvre carrefour qui, toutefois, s'appelait déjà la place Vendôme.

S'il fût venu à Paris dans l'intention d'y vivre ignoré, il n'aurait pas autrement choisi son domicile. Peut être, en effet, entrait-il dans ses calculs de ne pas faire beaucoup de bruit au début. Son train n'était pas celui d'un charlatan qui veut commencer par éblouir le public; il n'avait qu'une vieille voiture et point de chevaux, avec un seul valet pour le servir et l'aider à soutenir les malades dans leurs crises. Un chirurgien allemand, nommé Leroux, son disciple à Vienne, et qui, l'ayant accompagné dans tous ses voyages, avait voulu le suivre jusqu'à Paris, l'abandonna, au bout de quelques semaines, pour faire du magnétisme schismatique, sous le titre d'*électricité médicale*.

Mesmer, qui s'offrait au public sans le solliciter, se montrait réservé avec les médecins, et tenait pour suspectes les académies. A cet égard, du reste, les préventions étaient réciproques. Les corps savants qui sont toujours en garde contre les nouveautés, affectaient de s'émouvoir peu, et même de ne pas vouloir s'enquérir d'un système qui, nulle part, si ce n'est dans l'électorat de Bavière, n'avait encore été reconnu par la science officielle.

Toutefois les médecins se mirent assez volontiers en communication avec Mesmer; il avoue lui-même que, dès son arrivée à Paris, il fut, de leur part, l'objet de quelque empressement.

« Pour répondre, dit-il, aux prévenances et aux honnêtetés dont ils me comblaient, je fus porté à satisfaire leur curiosité, en leur parlant de mon système. Surpris de sa nature et de ses effets, il m'en demandèrent l'explication. Je leur donnai mes assertions sommaires en dix-neuf articles. Elles leur parurent sans aucune relation avec les connaissances établies. Je sentis, en effet, combien il était difficile de per-

suader, par le seul raisonnement, l'existence d'un principe dont on n'avait encore aucune idée, et je me rendis, par cette considération, à la demande qui m'était faite, de démontrer la réalité et l'utilité de ma théorie par le traitement de quelques maladies graves. »

Il était bien difficile, en effet, aux médecins de Paris de comprendre le système de Mesmer. Dans l'esprit même de l'inventeur régnaient encore de grandes ténèbres sur la théorie. Quant à ce qu'il appelle ses *assertions*, deuxième ou troisième ébauche de son système[1], on jugera quelle devait être alors leur obscurité par celle qu'on y trouvera encore, lorsque, après leur avoir donné leur formule définitive, il les livrera enfin au public, augmentées, corrigées, et toujours si peu transparentes.

En attendant, voilà Mesmer à l'œuvre ; car on l'appelle déjà à justifier l'existence de son agent par des cures, c'est-à-dire par ce qu'il y a de plus concluant en médecine. C'est là que cet agent méconnu et repoussé par la science officielle, va s'imposer, comme ces héros sans nom de l'ancienne chevalerie, qui prouvaient leur race par leur valeur, et leurs ancêtres par leur bras :

Seigneur, pour mes aïeux, je nomme mes exploits.

Mesmer avait trop d'intérêt à commencer ses expériences, pour qu'il n'y ait pas lieu de douter un peu que les choses se soient passées exactement comme il nous les raconte. A l'en croire, en entreprenant le traitement de ses premiers malades, il ne fait que céder aux instances des médecins de Paris, qui, après l'avoir entendu, ont besoin d'un supplément de démonstration. Mais si c'est, en effet, par pure complaisance et dans le seul intérêt des médecins qu'il va faire cette leçon de clinique, il faudrait donc conclure, ce qui paraît bien difficile à admettre, qu'un novateur distingué, comme il l'était, se rendait à Paris uniquement pour y dogmatiser sur sa découverte. Au surplus, Mesmer sera formellement et même très durement démenti, dans la suite, par ces mêmes confrères, lorsque, mécontents de ses procédés, peut-être aussi irrités de ses succès extra-scientifiques, ils parleront à leur tour de leur complaisance, de leur générosité et presque de leur charité. Ils diront que, loin d'avoir sollicité Mesmer, ils furent, au contraire, sans cesse obsédés par ses demandes et ses prières ; si bien qu'ils auraient résolu, à la

1. Mesmer nous apprend dans son *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, que ces *assertions* sont les mêmes qui avaient été transmises en 1776, à la *Société royale de Londres*, par M. Eliot, envoyé d'Angleterre à la diète de Ratisbonne ; elles venaient donc un an après la *Lettre à un médecin étranger*, qui, elle-même, avait eu pour antécédent la dissertation *de l'influence des planètes sur le corps humain*, publiée à Vienne en 1776.

fin, de se saigner dans leur clientèle, pour lui procurer quelques malades, comme prime d'encouragement.

Mesmer, dans ce premier moment, ne se méfia pas assez de ces présents d'Hippocrate. On le voit, en effet, procéder avec une intrépidité rare au traitement de ces malades, dans lesquels la Faculté pouvait avoir caché d'avance un argument à double tranchant. Le résultat, s'il faut l'en croire, répondit pleinement à sa confiance.

« J'ai obtenu, dit-il, la guérison d'une mélancolie vaporeuse avec vomissement spasmodique, de plusieurs obstructions invétérées à la rate, au foie et au mésentère, d'une goutte sereine imparfaite, au degré d'empêcher la malade de se conduire seule ; d'une paralysie générale avec tremblement, qui donnait au malade, âgé de quarante ans, toutes les apparences de la vieillesse et de l'ivresse ; cette maladie était la suite d'une gelure ; elle avait été aggravée par les effets d'une fièvre putride et maligne, dont ce malade avait été attaqué en Amérique. J'ai encore obtenu le même succès sur une paralysie absolue des jambes, avec atrophie ; sur un vomissement habituel qui réduisait la malade à l'état de marasme ; sur une cachexie scrofuleux ; et enfin sur une dégénération générale des organes de la transpiration. »

A ce compte, Mesmer pouvait prétendre que son agent était un remède contre tous les maux. Mais, après le traitement de ces premiers malades, l'argument à double tranchant, dont nous avons parlé, commença à montrer ses pointes. Mesmer assurait que tous les sujets traités par lui étaient *condamnés par la Faculté*; les médecins qui les avaient fournis soutinrent, au contraire, qu'ils étaient simplement malades. De là une longue polémique entre Mesmer et les médecins de Paris, sur l'importance des cures obtenues, sur la réalité de ces cures, etc.

Nous passons rapidement sur cette première dispute, car, plus importante par son caractère que par son sujet, elle commence à établir entre notre novateur et les docteurs de l'*ancienno aviso*, une situation qui ne cessera de s'envenimer, et qui dominera, en France, toute l'histoire académique du magnétisme animal.

C'est comme circonstance propre à bien marquer cette situation, que nous placerons ici la scène suivante, telle qu'elle est racontée par Mesmer, et qui se serait passée peu de temps après son arrivée à Paris.

« Un jour, dit Mesmer, que j'avais du monde chez moi, l'on m'annonça un président d'une cour souveraine. Je vis entrer une personne dans le costume des gens de robe, qui, sans égard pour le reste de la compagnie, s'empara de moi, me consulta sur ses maladies et m'accabla de questions, en parlant à outrance et avec une familiarité que je trouvai déplacée dans un homme bien né. C'était M. Portal, mé-

decin à Paris, qui, très satisfait de sa gentillesse, se hâta d'en tirer vanité dans le monde. Il était prouvé sans réplique, selon lui, que je n'avais aucun des talents, dont je me vantais, puisque, sur sa parole, je l'avais cru malade, quoiqu'il n'en fût rien, puisque j'avais ajouté foi à l'assurance qu'il me donna d'éprouver des sensations que, dans le fait, il n'éprouvait pas, et puisque enfin, dupe de l'habit, je n'avais pas su distinguer le *Pantalon* [1], du président [2]. »

Mais ni ces espiègleries de la Faculté, ni les quolibets, ni même les attaques diffamatoires dont il était déjà l'objet dans les journaux de Paris, échos des gazettes de l'Allemagne, n'empêchaient Mesmer d'être un grand homme pour le public. L'hôtel des frères Bourret se remplissait d'une foule, chaque jour plus nombreuse. La robe, l'armée et la finance fournissaient à l'envi leur tribut de clients et de croyants au magnétisme à son aurore. Des personnes de la plus haute noblesse, des gens de cour, arrivaient dans leurs voitures armoriées, qu'ils faisaient stationner sur le carrefour et dans les rues adjacentes. Ceux qui, non moins curieux, n'avaient pas au même degré le courage de leur curiosité, venaient dans des équipages d'emprunt, ou même attendaient la nuit pour se glisser furtivement dans le temple où s'accomplissaient de si étranges, et disait-on, de si délicieux mystères.

Le grand pontife du temple de la place Vendôme est,en effet, un fascinateur irrésistible, qui, toutefois, ne déploie que graduellement sa puissance. Son air et ses manières ont prévenu et captivé le nombreux public que la curiosité seule avait d'abord attiré à ses séances. Quelques années à peine le séparent de la maturité ; mais s'il n'a plus la fleur brillante de la jeunesse, il en a conservé toute la force, et ce qui est peut-être plus précieux que de l'avoir conservée, il a appris à la contenir. Quand il promène sur l'assistance ses yeux fixes et pénétrants, elle est déjà sous une espèce de charme. Tout en lui respire le calme et l'harmonie. Son visage est d'une sérénité parfaite. Dans sa démarche, si grave et si mesurée, qu'on dirait la strophe et l'antistrophe des chœurs de la tragédie antique, il apparaît comme un nouveau Prométhée craignant, après son larcin, de perdre une étincelle du feu céleste qu'il apporte à l'humanité.

Mais quel est ce feu dont Mesmer est rempli, qu'il concentre en lui-même par sa volonté, et que sa volonté va darder, en rayons invisibles, dans les corps souffrants ou débiles, pour leur rendre la force ou la santé? Hélas! nul ne l'a jamais su, et le pontife l'a toujours ignoré lui-même, en dépit des

1. Personnage de la comédie italienne.

2. *Précis historique de faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril*, 1781, par M. Mesmer docteur en médecine de la Faculté de Vienne, ouvrage traduit de l'allemand (Londres, 1781, page 29).

efforts qu'il a faits pour nous l'expliquer. Ne pouvant le comprendre dans sa nature, essayons pourtant de l'apprécier dans ses effets. Or, voici en quoi ces effets consistent, et comment Mesmer précède pour les obtenir.

Il prélude par certaines manipulations, simplement communicatives ; c'est ce qu'il appelle *se mettre en rapport* avec son sujet. Assis en face de lui, *le dos tourné au nord*, il approche pieds contre pieds, genoux contre genoux : ensuite il porte, sans appuyer, les deux pouces sur les plexus nerveux qui se réunissent au creux de l'estomac. Ses doigts, posés sur les hypocondres, se promènent en effleurant légèrement les côtes et en se rabattant vers la rate, de telle sorte qu'ils ne fassent pas changer de place aux pouces pendant qu'ils décrivent ces deux courtes paraboles. Quelques disciples jeunes et robustes opèrent sous les yeux du maître, et s'attachent à répéter les mêmes mouvements, c'est-à-dire, pour employer leur langage, les mêmes *passes*, qui se continuent pendant un quart d'heure ou plus. C'est déjà une action, mais de l'intensité la plus bénigne et la plus innocente.

Tous les malades, sans distinction, ont droit à ces attouchements préliminaires, dont Mesmer augmente l'efficacité par son regard obstinément fixé sur celui du patient. Les sons d'une musique suave disposent les malades à recevoir ces attouchements dans un calme favorable. Ils ne tardent pas à en ressentir les premiers effets. Chez l'un, c'est du froid dans la partie malade, chez l'autre de la chaleur; chez un troisième, c'est une sensation douloureuse. Suivant ces indices, ou d'après les maux divers que les sujets accusent, les passes et les manipulations varient. Si c'est une ophtalmie, Mesmer ou ses adeptes portent la main gauche sur la tempe droite du malade et la main droite sur sa tempe gauche ; puis, lui faisant ouvrir les yeux, ils lui présentent les pouces à une très petite distance, et les promènent, depuis la racine du nez, tout autour de l'orbite. Si c'est une violente migraine, ils les touchent par les extrémités de leurs pouces, portant l'un sur le front, l'autre derrière la tête, à l'opposite. Ainsi de toutes les douleurs locales des autres parties du corps. Une règle fixe et constante dans ces divers attouchements, c'est que le *toucheur* ait une main d'un côté et l'autre du côté opposé, c'est-à-dire à l'un des pôles par où il injecte le fluide vivifiant, et au pôle contraire par où il soutire le fluide, jusqu'à ce que le courant produit par cet exercice ait rétabli l'équilibre et l'harmonie dans *la machine électrique animale*.

La maladie est-elle générale, a-t-on à l'attaquer dans toute l'habitude du corps, autre forme de passes, plus hardie et plus large. C'est alors la *magnétisation à grands courants*. Les premières manipulations ont été faites ; le rapport est établi entre le magnétiseur et son sujet. Alors il passe les

mains, *en faisant faire la pyramide aux doigts*[1], sur tout le corps du malade, à commencer par la tête et en descendant ensuite le long des épaules jusqu'aux pieds. Après cela il revient à la tête, devant et derrière, sur le ventre et sur le dos; puis il recommence, et recommence encore, jusqu'à ce que, saturé du fluide réparateur, le magnétisé se pâme de douleur ou de plaisir, deux sensations également salutaires.

Dans ces passes puissantes et dans ces paraboles à grands rayons, les attouchements ne sont plus nécessaires. C'est à distance que Mesmer agit, c'est de loin qu'il produit ses effets. Et quels effets! Grâce « au pouvoir que la nature a donné à tous les hommes, et que, par son travail sur lui-même, il a si bien perfectionné, » Mesmer verse à plein jet le fluide dont il surabonde. Armé d'une baguette de fer ou de verre terminée en pointe mousse, il l'injecte et le dirige où il lui plaît; comme aussi, quand il le veut, il le soutire et le rappelle à lui. Mais le plus souvent cette baguette est rejetée et sa main lui suffit. Dans ses doigts rassemblés en pointe, il réunit les rayons du fluide, et les lance à dix pas devant lui. On croirait voir un pontife qui bénit, ou un bedeau superbe jouant du goupillon.

Cependant la scène s'anime, le magnétisme opère. Ici on entend des éclats de rire et des hoquets étranges; là des sanglots, des soupirs ou des cris de douleur. On voit des magnétisés qui sont livrés à des pandiculations laborieuses ou à des bâillements longs et impossibles. Quelques femmes se sont pâmées; d'autres se renversent et semblent prises de mouvements tétaniques. La musique est le grand *secours* que Mesmer applique à ces *crises :* le forté-piano les accompagne, les tempère et les dirige. Mais l'instrument le plus efficace, sans doute parce qu'à cette époque il est encore très rare en France et tout à fait nouveau en médecine, c'est l'*harmonica*, que Mesmer a apporté de l'Allemagne, et dont il sait tirer des sons pathétiques qui, pénétrant l'âme d'une douce ivresse, augmentent ou diminuent, suivant le besoin, l'intensité du fluide magnétique et l'établissent dans chaque corps à un niveau salutaire.

O puissance de l'harmonie! Des femmes à peine tirées de cet état violent et douloureux par la main qui l'avait fait naître, demandent instamment à y être replongées. C'est l'attrait de la crise, c'est sans doute aussi l'attrait du *secours*. Le piano et l'harmonica valent mieux que les bûches et les chenets qui distribuaient les secours aux convulsionnaires jansénistes. Du moins, Mesmer est humain, il l'est trop peut-être, puisque

1. Voyez le *Catéchisme du magnétisme animal*, rédigé pour les adeptes de Mesmer, et que nous avons dû suivre dans ce tableau historique, quoique les procédés de magnétisme aient beaucoup changé après 1780.



UNE SÉANCE DE MAGNÉTISME DE MESMER, DANS SON HOTEL DE LA PLACE VENDÔME (PAGE 131)

bien des jeunes femmes, magnétisées par lui, se disaient invinciblement attirées par sa baguette, et le suivaient par toute la salle, sans qu'aucun pouvoir autre que sa volonté pût les détacher de sa personne. Plusieurs femmes du monde, réputées honnêtes et véridiques, avouaient qu'il était impossible à la magnétisée de ne pas éprouver une tendre reconnaissance et même un vif attachement pour son magnétiseur [1]. De tels aveux assuraient au magnétisme animal un bel avenir dans le monde parisien.

Mais remarquons bien que dans cette foule mêlée qu'attirent les premières représentations de Mesmer, abbés, marquises, cordons-bleus, grisettes, militaires, traitants, médecins, jeunes filles, gens d'esprit, freluquets, têtes à perruque, hommes vigoureux et moribonds, ceux qui éprouvaient des crises et des effets extraordinaires ne forment qu'une très petite minorité. Les trois quarts demeurent insensibles aux passes les plus puissantes, et impénétrables aux plus vigoureux courants du fluide. Le reste en est affecté de diverses manières, et quelques-uns de cette catégorie se trouvent guéris ou soulagés.

Il est certain qu'à cette première époque du magnétisme en France, le médecin allemand fit quelques cures heureuses. Ceux qui ont nié ces guérisons ne réfléchissaient point que l'état nerveux extraordinaire, les espèces d'attaques d'hystérie dans lesquelles les manipulations de Mesmer jetaient certains malades, pouvaient agir efficacement sur leur organisme, quand il s'agissait d'une affection de nature spasmodique.

On peut citer, parmi les principaux personnages guéris par Mesmer, à cette époque, le P. Hervier. De maladroits contradicteurs lui ayant soutenu qu'il n'avait jamais été malade, le bon religieux s'échauffa et devint bientôt un des plus fougueux prédicants du magnétisme.

Mesmer allait souvent magnétiser en ville, soit pour répondre aux sollicitations pressantes dont il était l'objet, soit pour se créer des relations et des appuis utiles à ses vues. Les journaux et les livres de l'époque ont enregistré divers effets remarquables produits par l'action du fondateur du magnétisme animal.

Nous citerons, comme exemple des opérations que Mesmer accomplissait alors chez les personnes qui le faisaient appeler, ce que rapporte l'auteur d'un ouvrage de cette époque, le *Dictionnaire des merveilles de la nature*. L'auteur de ce recueil expose en ces termes ce qui se passa chez

1. Cette puissance du magnétiseur sur la personne magnétisée, qui parut si extraordinaire à cette époque, est devenue aujourd'hui un fait certain, banal, pour ainsi dire, par la connaissance générale de l'*état hypnotique*, dans lequel l'individu hypnotisé devient comme un instrument passif entre les mains de l'hypnotiseur.

un grand seigneur de Paris qui avait fait venir chez lui le docteur allemand.

« Mesmer toucha successivement plusieurs personnes, dont quelques unes surtout avaient les nerfs excessivement irritables ; mais aucune n'éprouva de sentiment qui fût assez sensible pour qu'on pût en faire honneur au magnétisme animal. Il réitéra plusieurs fois son opération, sans qu'il survînt rien de nouveau, qui pût donner la moindre espérance de succès.

Le gouverneur des enfants de cette maison, homme d'un tempérament fort, robuste, bien constitué, fort peu crédule, et fortifié dans son incrédulité par les tentatives infructueuses qu'il venait de voir, se plaignait depuis quelque temps d'une douleur vers les épaules. Il s'offrit au docteur Mesmer pour sujet d'une dernière épreuve ; mais avec une forte persuasion que le magnétisme animal n'opérerait pas davantage sur lui que sur ceux qu'il venait de toucher. C'était, sans contredit, de toutes les personnes rassemblées alors dans le salon, celle sur laquelle on eût le moins suspecté l'action de ce magnétisme ; et, pour dire la vérité, c'était moins, il faut en convenir, une nouvelle épreuve qu'il désirait, qu'une nouvelle occasion de persifler cette pratique ; mais cette dernière tentative tourna à la gloire du docteur magnétisant.

Celui-ci s'aperçut sans doute du motif qui amenait le nouvel acteur en scène et voulant, s'il était possible, lui donner les preuves les plus convaincantes de son savoir-faire, il refusa de le toucher : mais il voulut bien diriger contre lui, et à une certaine distance, son pouvoir magnétique. L'expérience devint plus curieuse et plus intéressante ; le sujet présenta le dos au docteur Mesmer, et celui-ci lui présenta le doigt à 7 ou 8 pieds de distance. Tant que le doigt du docteur resta fixe et immobile dans la direction et à la hauteur de ses épaules, il n'éprouva aucun sentiment, et les questions réitérées que lui fit le docteur magnétisant pendant l'espace de deux minutes ou environ qu'il continua ce jeu, ne firent que l'affermir de plus en plus dans son incrédulité. Il ne put même s'empêcher de la faire paraître par quelques plaisanteries. Les choses en étaient là, lorsque Mesmer fit quelques signes de tête pour engager les assistants à fixer plus particulièrement leur attention sur le sujet de cette singulière opération. Alors, il fit mouvoir son doigt de haut et de bas, et même un peu circulairement, autant qu'il m'est possible de me rappeler ce mouvement, et à l'instant le patient dit qu'il croyait éprouver un certain frémissement dans le haut du dos. Le docteur Mesmer suspendit son opération. Le magnétisé se retourna, et attribua l'effet qu'il venait d'éprouver à la contention où il était depuis quelques moments, et à l'action du feu de la cheminée devant laquelle il s'était établi. On recommença l'expérience, le patient s'éloigna de la cheminée, et, se tenant de pied ferme, il présenta de nouveau son dos. Mêmes mouvements, mais plus vifs, plus pressés de la part du docteur Mesmer ; aussitôt mêmes impressions dans le dos du magnétisé mais moins équivoques, plus sensibles ; notre incrédule convint alors de leur réalité, et dit qu'il ne pouvait mieux les comparer qu'à un filet d'eau chaude qui circulerait dans les veines de ses épaules et de toutes les parties supérieures de son dos. On réitéra deux ou trois fois de suite la même expérience avec le même succès, et l'impression devint telle, qu'il refusa de se prêter plus longtemps à l'expérience.

On l'y engagea cependant encore une fois; le maître de la maison le saisit d'une part par un bras, et moi de l'autre. Le docteur recommença son opération magique, et il nous échappa des mains, en protestant que la chaleur qu'il éprouvait devenait insupportable.

Le moment d'après, il nous dit qu'il se sentait couvert d'une sueur locale, qui s'échappait de toute l'étendue de la surface de la partie qui avait été affectée. J'y portai la main, toute la compagnie en fit autant, et on trouva effectivement sa chemise mouillée vers le milieu du dos et vers les épaules.

Après quelques moments de repos, le docteur Mesmer le prit en face, et posa deux doigts, un de chaque main, sur les deux parties latérales de la poitrine; il ressentit à ces endroits, et même dans toute l'étendue de la poitrine, une impression semblable, mais un peu moins forte que les précédentes. Bientôt une chaleur incommode lui monta au visage, et nous vîmes son front tout couvert de sueur.

Frappé de plus en plus de ces phénomènes, le magnétisé voulut bien se prêter à ce que le docteur voulait tenter de nouveau sur lui : il présenta son doigt index et son pouce de chaque côté, les autres doigts restant fléchis dans la main. Le docteur lui présenta les mêmes doigts très près des siens, mais sans les toucher. Alors il commença par éprouver un petit frémissement, une espèce de chatouillement dans les paumes des mains. Ce chatouillement, fut suivi d'un engourdissement; la chaleur succéda bientôt, et ses mains furent couvertes de sueur, non cependant aussi abondante que celle que nous venions de remarquer sur son front et encore moins que celle qui avait imbibé sa chemise derrière les épaules [1]. »

D'après cette relation, sérieusement dressée, on voit que Mesmer montra ici plus de puissance qu'il n'en avait déployé jusque-là, et qu'il savait mettre en action le magnétisme animal en dehors de toutes les conditions établies par lui-même dans son *Catéchisme*.

Il prétendait pouvoir rendre magnétique tout ce qu'il touchait dans cette intention : du papier, du pain, de la laine, de la soie, du cuir, des pierres, du verre, l'eau, différents métaux, du bois, des chiens, etc. Ces diverses substances ainsi préparées, opéraient sur les malades comme aurait pu faire le magnétiseur lui-même. Mesmer pouvait donc se flatter de rendre aux amis du merveilleux l'équivalent des *anneaux magiques*, des *poudres de sympathie* et de tous ces talismans que Paracelse appelait les *boîtes conservatrices des influences célestes*. Son eau magnétisée valait au moins l'eau tirée du bienheureux Pâris pour les vieux jansénistes qui la regrettaient encore; elle purgeait mieux et pouvait voyager de même, car elle conservait partout où on l'expédiait l'entière efficacité de la vertu médicinale dont on l'avait imprégnée.

Ces premiers succès de Mesmer dans la capitale y mettaient les cerveaux en ébullition. Les empiriques, les acolytes enthousiastes de toute nou-

1. *Dictionnaire des merveilles de la nature*, par A. P. S. D., tome II, page 337 à 341.

veauté, les chercheurs de secrets, les amants solitaires des sciences occultes, les personnes pieuses qui, sans professer ouvertement le mépris des connaissances humaines, aiment à les voir primées et humiliées de temps à autre par quelques miracles, toute cette foule d'esprits bigarrés et excentriques, se délectaient aux triomphes d'un étranger qui, d'après ses débuts, paraissait homme à réaliser des prodiges comparables à ce que l'antiquité et le Moyen âge ont raconté de plus étourdissant. Quant aux médecins, dont les succès de Mesmer compromettaient les intérêts, ils s'apprêtaient à combattre *pro aris et focis;* ils parlaient, avant tout examen, de mensonge et de fraude, injustice dont l'expérience n'a jamais pu les corriger, et qui leur a souvent porté malheur devant le public. Toutefois, quelques membres de la Faculté, moins fermes contre le charlatanisme, ou même assez diposés à s'accommoder d'un charlatanisme fructueux, allaient tournant autour de Mesmer, dans les maisons qu'il fréquentait, et ne manquaient aucune occasion de se glisser *incognito* dans son traitement de la place Vendôme, afin de surprendre le secret de sa science ou de sa supercherie. Enfin, un petit nombre de savants, observateurs sérieux, estimant avec un poète, leur contemporain, que,

Croire tout découvert est une erreur profonde,
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde [1],

ne dédaignaient pas non plus, mais dans un but plus louable, de suivre des opérations dont les résultats étranges pouvaient révéler, sinon un agent nouveau, du moins une propriété nouvelle dans l'un des agents naturels connus des physiciens.

1. Lemierre.



II

Mesmer entre en relations avec les corps savants. — Ses démarches près de l'Académie des sciences. Son conflit avec la *Société royale de médecine.* — Sa retraite à Créteil.

Parmi le petit nombre de ces hommes instruits qui n'avaient pas cru devoir rejeter *à priori* le magnétisme animal, se trouvait le médecin Le Roy, alors président de l'Académie des sciences. Ayant suivi, l'un des premiers, les expériences de Mesmer, il avait été frappé de certains résultats qui s'étaient produits sous ses yeux. Mesmer n'avait pas à se louer de l'Académie des sciences de Paris, qui n'avait pas répondu au mémoire adressé par lui aux divers corps savants de l'Europe. Cependant, Le Roy lui ayant offert sa médiation auprès de cette compagnie, s'il voulait faire une seconde tentative, Mesmer accepta ses bons offices, et lui remit certaines propositions, qu'il appelait ses *Assertions relatives au magnétisme animal.* Le Roy se chargea de les présenter à l'Académie des sciences, et l'on convint du jour où ce rapport serait lu, afin que Mesmer pût assister à la séance.

Le Roy tint religieusement sa parole, et Mesmer, de son côté, fut très exact. Voici comment il raconte lui-même ce qui se passa :

« J'arrivai d'assez bonne heure pour voir se former une assemblée de l'Académie des sciences de Paris.

« A mesure que les académiciens arrivaient, il s'établissait des comités particuliers, où se traitaient sans doute autant de questions savantes. Je supposais avec vraisemblance que, lorsque l'assemblée serait assez nombreuse pour être réputée entière, l'attention, divisée jusqu'alors, se fixerait sur un seul objet. Je me trompais : chacun continua sa conversation ; et, lorsque M. Le Roy voulut parler, il réclama inutilement une attention et un silence qu'on ne lui accorda pas. Sa persévérance dans cette demande fut même vertement relevée par un de ses confrères impatienté, qui l'assura positivement qu'on ne ferait ni l'un ni l'autre, en lui ajoutant qu'il était bien le maître de laisser le mémoire qu'il lisait sur le bureau, où pourrait en prendre communication qui voudrait. M. Le Roy ne fut pas plus heureux dans l'annonce d'une seconde nouveauté. Un second confrère le pria cava-

lièrement de passer à un sujet moins rebattu, par la raison péremptoire qu'on l'ennuyait. Enfin une troisième annonce fut brusquement taxée de charlatanerie par un troisième confrère, qui voulut bien suspendre sa conversation particulière tout exprès pour donner cette décision réfléchie.

« Heureusement il n'avait pas été question de moi en tout cela. Je perdis le fil de la séance, et, réfléchissant sur l'espèce de vénération que j'avais toujours eue pour l'Académie des sciences de Paris, je conclus qu'il était essentiel pour certains objets de n'être vus qu'en perspective.....

« ..... M. Le Roy me tira de ma rêverie en m'annonçant qu'il allait parler de moi. Je m'y opposai vivement, le priant de remettre la chose à un autre jour. « Les esprits, Monsieur, me paraissent mal disposés aujourd'hui, lui dis-je. On a manqué d'égards pour vous, n'est-il pas à présumer qu'on en aurait encore moins pour un étranger tel que moi! A tout événement, je désire n'être pas présent à cette lecture. » Je serais sorti si M. Le Roy avait insisté.

« L'assemblée finit comme elle avait commencé; ses membres défilèrent successivement, il ne resta bientôt plus qu'une douzaine de personnes dont M. Le Roy éveilla suffisamment la curiosité pour qu'on me pressât de faire des expériences. L'enfantillage de me demander des expériences avant de se mettre au fait de la question, m'en aurait fait passer l'envie si je l'avais eue. Je m'excusai maladroitement sur ce que le lieu n'était pas convenable, plus maladroitement encore je me laissai entraîner, sans savoir m'en défendre, chez M. Le Roy où M. A***, sujet à des attaques d'asthme, voulut bien se prêter à mes essais [1]. »

Prévenu comme il était contre les corps savants, dont pourtant il avait besoin de provoquer le jugement, favorable ou non, afin d'augmenter et d'entretenir le bruit que faisait déjà son système, Mesmer doit être véhémentement soupçonné d'avoir chargé la scène précédente de quelques traits de son invention. Ce qui reste établi, c'est le peu de bonne volonté que montra ce jour-là l'Académie des sciences à s'occuper, même sur la demande de son président, des *Assertions* de Mesmer. Car, demander des expériences avant tout exposé de doctrines, c'est-à-dire sans savoir à quelle vérification ces expériences pourraient servir, c'était le renversement de tout ordre logique, et Mesmer avait raison de blâmer cette conduite. Mais s'il avait raison dans le fond, il avait tort dans la forme en prétendant que, de la part de l'Académie, exiger des expériences sans un exposé préalable de doctrines était « un enfantillage ». C'était une manière illogique de procéder, et voilà tout.

Toutefois Mesmer n'était pas, en réalité, aussi fâché qu'il voulait le paraître. L'Académie des sciences, en se donnant un tort réel à son égard, le dispensait de lui en chercher d'imaginaires, ce qu'il fit très souvent, de l'aveu même des écrivains qui sont le plus favorables au magnétisme.

1. *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril* 1781, Londres, 1781 page 30-32.



MESMER ASSISTE A UNE SÉANCE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS (PAGE 136)

« Mesmer, dit Alex. Bertrand, au sujet de la scène qu'on vient de raconter, fit encore dans la suite quelques tentatives auprès de l'Académie des sciences; mais il est constant que, soit par maladresse, soit à dessein, il ne le fit jamais de manière à pouvoir être écouté [1]. »

Il faut pourtant convenir que cette fois il parut y mettre quelque bonne volonté. Suivons-le donc chez Le Roy, pour le voir procéder aux expériences qu'il a consenti à exécuter.

Quoique faites dans une maison particulière, ces expériences pouvaient avoir encore une certaine solennité, puisqu'il y avait là douze témoins, tous académiciens ou aspirants à l'Académie. Mesmer assure que la plupart de ces personnages se comportèrent comme des écoliers impertinents, et que, placés à quelque distance derrière lui, ils ne cessèrent de ricaner pendant qu'il travaillait sur M. A***, le sujet bénévole de ses expériences.

Mais ce M. A*** lui-même ne valait guère mieux que les autres. Honteux de déclarer ce qu'il éprouvait sous les manipulations magnétiques de Mesmer, il se laissait paresseusement tirer les paroles de la bouche, et n'avait pas plutôt fait un aveu qu'il cherchait à le rétracter. Impossible d'imaginer un catéchumène plus rétif et plus dur à confesser.

« Je l'interrogeai, dit Mesmer, sur la nature des sensations que je lui occasionnais. Il ne fit aucune difficulté de me répondre qu'il sentait des tiraillements dans les poignets et des courants de matière subtile dans les bras; mais lorsque ses confrères lui firent ironiquement la même question, il n'osa leur répondre qu'en balbutiant et d'une manière équivoque. Je ne jugeai pas à propos de m'en tenir là : je procurai à M. A*** une attaque d'asthme : la toux fut violente. — Qu'avez-vous donc? lui demandèrent ses confrères d'un air moqueur. — Ce n'est rien, répliqua M. A***, c'est que je tousse ; c'est mon asthme, j'en ai tous les jours des attaques pareilles. — Est-ce à la même heure? lui demandai-je à mon tour et à haute voix. — Non, répondit-il, mon accès a avancé, mais ce n'est rien. — Je n'en doute pas, repris-je froidement, et je m'éloignai pour mettre fin à cette scène ridicule [2]. »

Toutefois Mesmer ne faisait là que ce qu'on appelle au théâtre une fausse sortie. Plusieurs témoins, des plus incommodes, étant partis, il offrit à ceux qui restaient une dernière expérience destinée à leur prouver que l'organisation de l'homme est sujette à des pôles. Ce fut encore M. A*** qu'on prit pour patient de cette épreuve. Mesmer pria donc M. A*** de se mettre un bandeau sur les yeux.

1. *Du magnétisme animal en France et des jugements qu'en ont portés les Sociétés savantes, suivi de Considérations sur l'Extase dans les traitements magnétiques.* Paris, 1826, p. 29.
2. *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal jusqu'en avril* 1781, p. 33.

« Cela fait, dit-il, je lui passai les doigts sous les narines à plusieurs reprises, et changeant alternativement la direction du pôle, je lui faisais respirer une odeur de soufre ou je l'en privais à volonté. Ce que je faisais pour l'odorat, je le faisais également pour le goût à l'aide d'une tasse d'eau[1]. »

Ces expériences, avaient été bien constatées par l'aveu formel de M. A***, et cependant Mesmer nous dit « qu'il se retira peu satisfait de la compagnie avec laquelle il avait si désagréablement perdu son temps? » Il semble que, nonobstant les ricanements des uns et les rétractations pusillanimes des autres, il devait rester quelque chose d'une soirée où le magnétisme se serait manifesté par des effets aussi étranges que le dernier cité par lui, et cela dans la maison et en la présence du président de l'Académie des sciences.

A la vérité, Mesmer découvrit bientôt que le médecin Le Roy, jusqu'alors si bienveillant pour lui, était aussi esclave du respect humain que M. A*** lui-même. Étant allé rendre visite à M. de Mercy, ambassadeur d'Autriche, pour lequel il avait reçu des lettres de recommandation en quittant Vienne, il le trouva fort prévenu contre la valeur des expériences dont on vient de parler. Or l'ambassadeur, qui n'en avait pas été témoin, tenait ses renseignements de l'abbé Fontana, qui lui-même n'en parlait que d'après Le Roy.

A quelques jours de là, s'étant rencontré chez le comte de Maillebois avec cet apôtre infidèle du magnétisme, Mesmer lui fit d'amers reproches. « Dans une juste indignation, dit-il, j'allai jusqu'à prononcer que je croyais devoir faire peu de fond sur un homme qui, après avoir embrassé de son propre mouvement la cause de la vérité, la soutenait aussi mal dans l'occasion. »

La présence de M. de Maillebois, et son savoir-vivre, arrêtèrent là une explication dont l'urbanité française aurait eu trop à souffrir.

Lieutenant général des armées du roi, et membre de l'Académie des sciences, le comte de Maillebois avait déjà vu en particulier Mesmer, et pris connaissance de ses *Assertions*. Partant de ce point, il lui adressa des questions si réfléchies, et dès lors si flatteuses sur le genre, les effets et les conséquences de sa découverte, que Mesmer, pris par son faible, oublia insensiblement le procédé pour ne parler que de la chose, et ne songea plus aux griefs dont il venait de se plaindre. M. de Maillebois couronna son œuvre d'apaisement en exprimant les plus vifs regrets de n'avoir pu être témoin des expériences que ses confrères avaient dédaignées. C'était stimuler Mesmer à les recommencer en sa présence, et Mesmer était trop bien disposé alors pour lui refuser cette satisfaction.

Il y a grande apparence, même en prenant à la lettre le récit de Mesmer,

1. *Ibidem*, p. 33, 34.

qu'en cette circonstance il fut un peu dupe de la politesse d'un grand seigneur, chez qui l'homme de cour dominait l'académicien. Quoi qu'il en soit, au jour indiqué, M. de Maillebois arrivait chez Mesmer. Le Roy, qui était sans rancune, s'y rendait aussi, en compagnie de sa femme et d'un de ses amis. Mesmer avait pris soin de rassembler quelques malades. Il les magnétisa avec une énergie dont on peut se faire une idée par l'intensité de l'effet produit. « L'un deux, nous dit-il, enflait et désenflait sous mes mains. »

Si Mesmer satisfit les personnes présentes à cette séance, il ne put les convertir assez pour en faire des apôtres du magnétisme ; car il recueillit tout à la fois l'aveu de leur conviction et celui de la fausse honte qui les empêchait de la publier. « M. de Maillebois, dit-il, ne chercha point de subterfuge. Il convint avec candeur de son étonnement ; mais en même temps il avoua qu'il n'oserait rendre compte à l'Académie de ce qu'il avait vu, dans la crainte qu'on ne se moquât de lui. M. Le Roy, très fort du même avis, me proposa de mettre la vérité en évidence par le traitement et la guérison de plusieurs malades. »

Mesmer, piqué au jeu, accepta cette proposition de l'académicien grand seigneur. Il prit l'engagement de traiter un certain nombre de malades dont l'état aurait été constaté d'avance par les médecins de la Faculté. Au mois de mai 1778, c'est-à-dire trois mois après son arrivée, il allait s'établir à deux lieues de Paris, au village de Créteil, après y avoir disposé une maison pour ses épreuves spéciales de traitement.

Le Roy et M. de Maillebois durent être fort satisfaits de l'engagement qu'ils avaient fait prendre à Mesmer ; car le mettre à même de démontrer par un traitement médical la réalité de ses *Assertions*, était le seul parti à prendre envers le novateur. Cependant, comme ils craignaient de s'être un peu trop avancés dans cette affaire, Le Roy et Maillebois se dérobèrent derrière l'Académie des sciences, qui elle-même se retrancha derrière la *Société royale de médecine*, plus particulièrement intéressée dans la question, puisqu'il s'agissait d'une nouveauté à introduire dans l'art de guérir.

Mais il ne sera pas inutile, avant d'aller plus loin dans ce récit, de dire quelques mots de l'origine de ce dernier corps, dont l'existence n'avait rien d'officiel encore, et avec lequel Mesmer eut d'abord à compter.

La *Société royale*, qui devait porter plus tard le nom d'*Académie de médecine*, était un démembrement de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, corporation justement célèbre pendant longtemps, et qui, représentée par ses docteurs-régents, exerçait et professait la médecine, examinait les candidats, conférait les grades, autorisait ou rejetait les remèdes nouveaux,

avait, en un mot, pour attribution suprême d'encourager, d'éclairer et de diriger le progrès de la médecine. Mais sur ce dernier point la Faculté de Paris s'était trouvée souvent en défaut. Chez elle, l'esprit de corps, étouffant l'esprit d'examen, avait dégénéré en hostilité systématique contre toute idée ou toute découverte nouvelle. « C'était, dit Sabatier, avec une sorte de fanatisme qu'elle les rejetait de son sanctuaire, comme autant d'hérésies sacrilèges [1]. » Elle mettait, à soutenir ses anciens dogmes, une opiniâtreté qui ne savait fléchir ni devant les faits les mieux prouvés, ni devant les expériences les plus décisives. On rappelait avec amertume les arrêts obstinés qu'elle avait portés, à différentes époques, contre l'antimoine, l'opium, le mercure, le quinquina, et en général contre tout emploi de préparations chimiques dans la pratique médicale. De toutes parts des réclamations s'élevaient contre l'abus d'une omnipotence, que les parlements avaient dû briser plus d'une fois, en autorisant l'usage de remèdes que tout le monde, hors la Faculté, trouvait efficaces.

Tout récemment la même compagnie venait de signaler son esprit de résistance, ou pour mieux dire de proscription, contre les plus brillantes et les plus heureuses découvertes médicales, par la guerre à outrance qu'elle avait faite à l'inoculation. Cette guerre durait encore lorsque le roi Louis XV fut atteint de la petite-vérole qui l'emporta. Dans les dispositions qui existaient déjà en haut lieu contre la Faculté, il ne pouvait arriver aucun événement plus malheureux pour elle. Si elle ne le comprit pas d'elle-même, on ne tarda guère à le lui faire comprendre. Voici comment on s'y prit pour tirer une côte à la Faculté pendant qu'elle dormait de son sommeil conservateur.

A peine monté sur le trône, Louis XVI, et avec lui ses deux frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, se firent inoculer le même jour. Pour rendre plus significative encore cette déclaration de principes, car c'en était une, on voulut que le fait fût publié officiellement. Dès lors, en vertu de la maxime,

Regis ad exemplar totus componitur orbis,

chacun de courir, les courtisans en tête, aux lieux où les inoculateurs distribuaient leurs piqûres. C'étaient là autant de coups de lance portés au cœur de la Faculté.

Le gouvernement nouveau, de qui elle avait reçu la première et la plus profonde de ces blessures, ne devait pas s'en tenir là. Suivant la politique de

1. Sabatier (d'Orléans), *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris, depuis son origine jusqu'à nos jours*, 1835, in-8, p. 72-75.

mouvement qu'il avait adoptée, les vieilles corporations, avec leurs statuts, leurs règlements et leurs privilèges, l'entravaient sans cesse dans sa marche et dans son action. Bien décidé à en finir avec elles, il ne pouvait ménager la plus impopulaire, celle qui, se considérant comme inviolable, sacrifiait tout à un intérêt de conservation mal entendu, et continuait imperturbablement, après tant de démentis reçus de l'expérience, à donner ses aphorismes comme les colonnes d'Hercule de la science médicale. La Faculté avait donc mérité d'être traitée comme les maîtrises et les jurandes. Si on ne la détruisit pas nominalement, on la dépouilla de son principal caractère et de ses plus importantes attributions, en appelant à côté, ou même au-dessus d'elle, un autre corps à représenter la médecine et à en régler les progrès.

Ce corps nouveau, dont les éléments ne pouvaient, toutefois, être pris que dans son sein, et qui devait avoir une existence indépendante de la sienne, fut la *Société royale de médecine*.

Par un arrêt du conseil d'État, en date du 9 avril 1776, le roi créa la *Société royale de médecine*, qui devait se réunir une fois par semaine, et se composer de six docteurs en médecine, d'un inspecteur-directeur et d'un commissaire général.

Une mesure aussi grave avait été prise sans que la Faculté eût été consultée, sans qu'on eût demandé son avis, sans même qu'on s'en fût rapporté uniquement à son choix pour la nomination des docteurs qui devaient composer la nouvelle société. Cependant, n'osant ou ne voulant pas réclamer, la Faculté se contenta de nommer quatre commissaires, pour s'entendre avec de Lassonne, nommé directeur de la *Société de médecine*, et elle se tint en éveil.

« La commission nommée par l'arrêté du 9 avril 1776 devint peu à peu, dit Sabatier, le centre vers lequel convergèrent ceux des médecins qui désiraient et sentaient la nécessité d'une réforme dans l'enseignement comme dans les usages de l'école. La Faculté vit donc s'élever dans l'ombre une société rivale qui s'accrut bientôt, et prit en moins de deux ans une extension spontanée. Alarmée de ces progrès, la Faculté prit, le 11 avril 1778, un arrêté par lequel elle ordonnait la dissolution immédiate de la société. Cependant, par prudence, elle en suspendit l'exécution. Mais voilà que bientôt l'hydre, grandissant toujours et multipliant ses têtes, s'annonça au monde en présentant le *Tableau des membres de la Société royale de médecine*, composée de deux présidents, d'un directeur général, d'un secrétaire perpétuel ; plus, de vingt-quatre associés ordinaires de l'Université de médecine de Montpellier, de onze Facultés avec lesquelles elle disait avoir contracté une association ; de soixante associés régnicoles et de soixante étrangers. Elle annonçait devoir s'occuper de tout ce qui concerne la médecine pratique, et des questions de doctrine les plus importantes. Mais ce qui mit le comble à l'étonnement, et je dirai presque à l'indignation de la Faculté, fut de voir vingt-huit de ces docteurs, enfants ingrats et rebelles, faire partie de cette association et oser

le laisser savoir. Enfin, pour compléter cette série de disgrâces, le roi faisait mander presque en même temps à la Faculté de donner son avis sur les lettres patentes à accorder à la *Société royale de médecine* [1] »

Ce sont là jeux de prince; mais celui-ci était cruel. Il faisait souvenir de cette bonne raillerie du roi Assuérus, ordonnant à son ministre Aman d'habiller de la pourpre le Juif Mardochée, et de conduire par la bride le cheval, pompeusement orné, sur lequel était monté ce rival triomphant. Cependant la Faculté, qui, forte de l'ancienneté de ses privilèges, se regardait comme aussi inviolable que les prérogatives mêmes de la puissance royale, crut devoir agir en conséquence, et voici la fin de l'histoire.

« Le jour n'était pas pris encore où la Faculté entière devait être convoquée pour répondre à la demande du roi, lorsque, le 22 juin 1778, à l'assembée ordinaire des professeurs et des régents de l'école, un d'eux déposa sur la table une lettre imprimée par laquelle la Société de médecine envoyait ses invitations à une séance publique qu'elle annonçait pour le 30 du même mois. Oubliant alors la prudence et n'écoutant que l'impulsion du moment, la Faculté, séance tenante, rendit un décret par lequel elle déclarait déchus de leurs grades et de leurs privilèges tous ceux de ses membres qui, avant le 30 juin, ne seraient pas venus abjurer leurs erreurs auprès du doyen, et promettre de renoncer à la prétendue Société de médecine. Défense fut faite à cette société de tenir sa séance, et, chose remarquable, la séance, en effet, n'eut pas lieu. Après avoir publié le décret, la Faculté écrivit au garde des sceaux pour qu'il lui fût permis de poursuivre juridiquement les auteurs et distributeurs des lettres d'invitation. Elle croyait avoir triomphé déjà. Trois jours après, elle reçut cette réponse adressée à Desessarts, doyen, par M. de Miroménil : « J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 24 de ce mois; il est fâcheux que l'aigreur de quelques jeunes docteurs ait échauffé les esprits de la Faculté. Elle n'aurait pas dû se laisser animer au point de faire un décret attentatoire à l'autorité du roi, et contre lequel Sa Majesté ne peut se dispenser de sévir, etc. » En effet, presque en même temps, un huissier vint apporter à la Faculté signification d'un arrêt du conseil d'État, en date de Versailles, le 26 juin 1778, d'après le roi cassait le décret rendu contre les docteurs membres de la Société de médecine, ordonnait à l'huissier chargé de la signification de le biffer sur les registres de la Faculté, faisait défense d'y donner suite ou d'en produire de pareils; enjoignait à la Faculté de ne troubler en aucune manière les assemblées soit publiques, soit privées de la Société royale; lui intimait l'ordre de donner incessamment ses observations sur le projet des lettres patentes concernant cette société, et rendait le doyen personnellement responsable de l'exécution dudit arrêt. [2] »

Ainsi Louis XVI, qu'on nous représente comme un roi si débonnaire,

1. *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris*, p. 85-86.

2. Sabatier. Ouvrage cité, pages 86-87.



LE BAQUET DE MESMER (PAGE 157)

tenait fortement à sa plaisanterie. La Faculté ouvrit enfin les yeux sur la situation dangereuse qu'on lui avait faite, et que ses témérités avaient encore si fatalement aggravée. Elle essaya de fléchir avec honneur devant l'autorité royale ; mais il était trop tard, elle ne vécut plus que d'une existence amoindrie, et se vit définitivement dépouillée de ses attributions académiques au profit de la *Société de médecine*, qui obtint ses lettres-patentes au mois d'août 1778.

Cette petite révolution dans la science officielle s'opérait au moment même où Mesmer entreprenait à Créteil le traitement de ses malades. Il aurait pu se faire des appuis en se prononçant pour l'un ou l'autre des deux partis qui divisaient le corps médical ; mais il ne songea pas à ce moyen, ou ne voulut pas en essayer. Au reste, c'eût été à la Société nouvelle, censée représenter le mouvement et le progrès de la science, que le novateur aurait dû logiquement se rallier. Or, cette Société, pressée de donner signe de vie avant même d'être constituée, avait tenu à prouver qu'elle n'était guère plus favorablement disposée que l'ancienne Faculté envers le magnétisme animal.

Mesmer était à peine établi depuis quelques jours à Créteil, avec ses malades, que la *Société de médecine* lui donna de ses nouvelles. Il apprit, indirectement, qu'elle avait chargé une commission de se présenter chez lui très prochainement et à l'improviste. Mesmer se rendit sur-le-champ à Paris, pour savoir ce que cela voulait dire. On lui répondit que cette commission n'avait été nommée que pour satisfaire à une demande formée en son nom. Il désavoua des démarches faites, assurait-il, à son insu, et protesta énergiquement contre le projet d'une telle inspection.

Le procédé était assez blessant dans la forme, et l'on mit un empressemest nignificatif à se prévaloir de la vivacité des protestations de Mesmer pour le renvoyer avec une brusquerie injurieuse. L'un des membres de la Société avec lesquels il avait cette explication, le médecin Desperrières, la termina en lui déclarant qu'on ne prenait intérêt ni à ses traitements, ni à sa découverte, ni à sa personne, et qu'au surplus, il trouverait, en rentrant chez lui la réponse de la *Société royale de médecine*.

En effet, de retour à Créteil, Mesmer y reçut la lettre suivante :

M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine de Paris, à M. Mesmer.

Paris, le 6 mai 1778.

La Société royale de médecine m'a chargé, Monsieur, dans la séance qu'elle a tenue hier, de vous renvoyer les certificats qui lui ont été remis de votre part, *sous la même enveloppe, que l'on a eu soin de ne pas décacheter*. Les commissaires

qu'elle a nommés, *d'après votre demande*, pour suivre vos expériences, ne peuvent et ne doivent donner aucun avis sans avoir auparavant constaté l'état des malades par un examen fait avec soin. Votre lettre annonçant que cet examen et les visites nécessaires n'entrent pas dans votre projet, et que, pour y suppléer, il nous suffit, suivant vous, d'avoir la parole d'honneur de vos malades et des attestations, la compagnie, en vous les remettant, vous déclare qu'elle a retiré la commission dont elle avait chargé quelques-uns de ses membres à votre sujet. Il est de son devoir de ne porter aucun jugement sur des objets dont on ne la met pas à portée de prendre une pleine et entière connaissance, surtout lorsqu'il s'agit de justifier des assertions nouvelles. Elle se doit à elle-même cette circonspection, dont elle s'est toujours fait et se fera toujours une loi.

« Je suis très parfaitement, Monsieur, etc. »

VICQ-D'AZYR.

Six jours après, Mesmer répondit par une lettre très polie et très respectueuse, à cette sèche missive de Vicq-d'Azyr. Il déclarait, dans cette réponse, que c'était sans son aveu qu'avait été faite la demande d'une commission pour examiner ses malades et suivre son traitement.

D'après ce que l'on connaît déjà du caractère de Mesmer, dont l'irritation aurait dû être portée au comble par la lettre si tranchante de Vicq-d'Azyr, on doit être étonné de trouver son ton si radouci. Tant de politesse, de respect et d'aménité confirment une opinion commune à plusieurs de ses biographes et qui est aussi la nôtre, c'est que Mesmer, dans le fond, peu désireux d'entretenir avec les corps savants de trop bonnes relations, qui auraient pu devenir embarrassantes pour lui, était plutôt content qu'indigné des griefs qu'il avait à leur reprocher. La *Société de médecine* allait audevant d'une rupture, mais elle s'y prenait brutalement, tandis que Mesmer, plus adroit et plus politique, affectait toujours de ménager les formes, comme on va le voir encore dans les deux pièces suivantes qui terminent cette correspondance.

« *M. Mesmer à M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine de Paris.*

Créteil, le 18 août 1778.

« Ne doutant pas, Monsieur que MM. de la *Société royale* n'aient pris connaissance de la réponse que j'ai eu l'honneur de leur faire, par votre médiation, le 12 mai dernier, et les traitements que j'ai entrepris à Créteil devant finir avec ce mois, je m'empresse d'inviter ces messieurs à venir s'assurer par eux-mêmes du degré d'utilité du principe dont j'ai annoncé l'existence. Si vous avez la bonté, Monsieur, de m'annoncer le jour et l'heure où ils voudront bien m'honorer de leur visite, je serai disposé à les recevoir et à leur répéter l'assurance de mes respectueux sentiments.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Voici maintenant quelle fut la réponse de la *Société de médecine.*

« *M. Vicq-d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine de Paris, à M. Mesmer.*

« J'ai communiqué, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite, à la *Société royale de médecine.* Cette compagnie, qui n'a eu aucune connaissance de l'état antérieur des malades soumis à votre traitement, ne peut porter aucun jugement à cet égard.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Tout cela, du reste, était plus nuisible à la Faculté de médecine qu'à Mesmer lui-même. C'était elle, en effet, qui avait constaté l'état des malades qu'il avait emmenés avec lui à Créteil. Elle avait donné elle-même ces certificats et ces attestations que la *Société royale de médecine* renvoyait dédaigneusement *sans les avoir lus et sous enveloppe.* C'était donc la Faculté qui, en réalité, se trouvait atteinte par-dessus Mesmer, par un procédé dont le sens le mieux marqué était qu'on ne voulait compter pour rien les attestations et constatations qu'elle avait faites. Quant à la conduite bizarre, et en apparence si inconséquente, de la *Société de médecine* envers Mesmer, qu'elle prétend aller visiter à Créteil lorsqu'il ne le veut pas, et qu'elle ne veut plus visiter lorsqu'il le demande, c'est un point dont l'explication ne pouvait pas être plus à l'avantage de cette compagnie.

En résumé, grâce à un mauvais vouloir de part et d'autre, aucun rapport ne put s'établir entre Mesmer et la *Société de médecine.*

En désespoir de cause, Mesmer essaya de faire examiner par deux docteurs, membres de la *Société de médecine*, une jeune malade affectée d'épilepsie. MM. Andry et Mauduit (ce dernier s'occupait pourtant d'une manière spéciale d'applications de l'électricité à la médecine) ne purent seulement s'entendre pour constater l'état de la malade, et Mesmer n'envoya plus de malades à MM. Andry et Mauduit pour les examiner.

Ce résultat faisait prévoir celui qui attendait Mesmer devant l'Académie des sciences.

Il écrivit à Le Roy, président de cette Académie, pour l'inviter à faire examiner les malades qui étaient soumis à son traitement à Créteil. Mais sa lettre au directeur de l'Académie des sciences resta sans réponse. En effet, comme Le Roy se disposait à en donner lecture à la compagnie, il fut interrompu par Vicq-d'Azyr et Daubenton, le collaborateur de Buffon, qui, s'étant fortement opposés tous les deux à ce qu'on s'occupât de la découverte de Mesmer, entraînèrent à leur avis la majorité des membres présents.

C'était là une belle occasion offerte à Mesmer d'en appeler au public, et

il la saisit avidement. Se référant à la lettre qu'il avait adressée à Le Roy, et qui semble impliquer quelques conventions antérieures entre lui et l'Académie des sciences, Mesmer a pu dire avec assez d'apparence de raison :

« Il est évident : 1° que j'ai recherché l'Académie des sciences de Paris ; 2° que j'ai fait des expérience et traité des malades pour opérer sa conviction ; 3° qu'elle ne s'est pas mise fort en peine d'être convaincue.

« Je n'en veux pas davantage[1]. »

Ce « *je n'en veux pas davantage* » est caractéristique ; il traduit plus littéralement que Mesmer ne le pensait sans doute, les véritables intentions qui le dirigeaient en s'adressant aux Académies. Un jugement entièrement favorable de leur part l'aurait sans doute flatté, mais il avait compté et spéculé sur un refus. Ce n'était pas, en effet, avec les médecins qu'il entendait traiter, c'était avec le gouvernement.

« De l'histoire des relations de Mesmer avec la Société royale de médecine, il résulte assez clairement pour moi, dit Alex. Bertrand, que Mesmer ne se souciait pas que l'affaire se passât uniquement entre elle et lui ; il voulait que le gouvernement intervînt directement dans l'examen qui devait être fait de sa découverte. Que serait-il résulté, en effet, d'un rapport favorable de la Société royale de médecine? Rien de nouveau pour lui : il aurait été déclaré qu'on avait observé de bons effets de sa nouvelle méthode de traitement, et on lui aurait donné légalement le droit de continuer ses procédés : mais, d'une part, le public était assez convaincu de l'utilité de son remède, et il n'était embarrassé que du nombre des malades qui s'adressaient à lui ; d'un autre côté, on n'avait point cherché jusque-là à l'inquiéter, en lui disputant le droit d'établir des traitements chez lui, quoique, d'après les lois existantes, il n'eût dû distribuer au public un remède qu'il faisait payer, qu'autant que ce remède eût été approuvé par la Société. Au reste, il n'aurait peut-pas mieux demandé que de se voir disputer le droit dont il jouissait ; car il eût bien fallu alors que le gouvernement fût entré dans la querelle, et eût demandé des commissaires nommés ou au moins autorisés par le roi, et qui auraient pu, en rendant compte de ce qu'ils auraient observé, lui faire obtenir plus immédiatement les grâces sans lesquelles il ne voulait point entendre parler de communiquer son secret. C'était à obtenir ces grâces qu'il tendait uniquement. Ses intentions sont assez clairement manifestées dans quelques passages de ses écrits : « Il ne faut, dit-il quelque part, ni le dissimuler, ni l'oublier, les difficultés entre les savants et moi ne proviennent que de ce que je me contente d'invoquer leur témoignage, en les pressant *uniquement* de constater et confesser hautement l'existence et la réalité de ma découverte : ils voudraient en être les arbitres, les juges, les dispensateurs ; leur tribunal est tout, et la vérité ne leur est rien s'ils n'en peuvent tirer avantage pour leur gloire ou leur fortune ; périsse l'humanité plutôt que leurs prétentions ! » Tout le monde sentira combien un pareil langage est inconvenant et injuste. Il dit

1. *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal*, p. 40.

ailleurs : « Je dois être protégé, je désire l'être ; mais c'est par le *monarque*, père de ses peuples ; par le *ministre* dépositaire de sa confiance ; par les lois, amies de l'homme juste et utile. Tout protecteur digne de ce nom ne me verra jamais rougir de la qualité de protégé ; mais je ne le serai jamais ni ne veux jamais l'être d'un tas de petits importants, qui ne connaissent la valeur de la protection que par le prix infâme qu'elle leur a coûté. » Certes la protection de *petits importants* est insupportable à tout homme d'honneur, mais ce n'est pas là ce dont il était question ; et, pour un savant qui s'annonce comme possesseur d'une découverte utile à l'humanité, je crois que la protection des savants est bien autrement honorable que celle des grands et des ministres. Mais il faut l'avouer, elle n'est pas aussi lucrative ; et malheureusement Mesmer a montré dans toute circonstance qu'il calculait les intérêts de sa fortune et non ceux de sa gloire [1]. »

Il est extrêmement regrettable, pour l'histoire de cette première époque du magnétisme animal, que l'*Académie des sciences* et la *Société royale de médecine* n'aient pas déjoué le calcul de Mesmer par une conduite opposée à celle qu'elles ont tenue. On connaîtrait du moins leur opinion motivée sur les traitements faits à Créteil. Mesmer resta sans contradicteur sérieux lorsqu'il produisit devant le public ses *attestations*, dont quelques-unes sont signées de noms très honorables. Elles se rapportaient à un certain nombre de cures annoncées comme telles par le novateur, et sur la réalité desquelles on n'a maintenant aucun moyen de se prononcer. Trois personnes très dignes de considération affirmèrent par écrit avoir été guéries par les passes magnétiques. Fallût-il rabattre beaucoup du succès de Mesmer dans ces cas particuliers, et réduire ses cures à un *soulagement temporaire*, seul bien qu'il avoue lui-même avoir pu procurer à la plupart de ses autres malades, il y avait intérêt à savoir si ce bien-être devait réellement être attribué à son système médical.

Mesmer revint à Paris, n'ayant pour lui, dit-il, que le témoignage de sa conscience et quatre de ses malades, qu'il continua à traiter, *pour ne pas rompre entièrement le fil de ses opérations*. Du reste, il affecta désormais de travailler avec le moins de publicité possible. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il boudât le public ; il ne boudait que ce qu'il appelait « la tourbe académique ». S'il faut prendre ses paroles à la lettre, vers la fin de septembre 1778, il était abandonné, fui, dénigré, honni par tout ce qui tenait aux sciences. Mais il lui restait le droit de se plaindre, et il s'en servit.

On peut déjà en juger par la manière dont il exagère son isolement. Dans ce vaste désert qui se serait fait, s'il faut l'en croire, autour de cet excommunié du monde académique, on est fort étonné de le voir entrer en relation

1. Alex. Bertrand : *Du Magnétisme animal en France*, p. 30-32.

coup sur coup avec Lieutaud, premier médecin du roi, et avec de Lassonnel premier médecin de la reine, tous deux membres de l'Académie des sciences, et tous deux *présidents* de la *Société royale de médecine*. Enfin, à cette même époque, il fait la connaissance de Deslon, premier médecin du comte d'Artois et docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris.

Comme sa liaison et sa rupture avec ce dernier personnage, qui, après avoir été son lieutenant, se constitua plus tard son rival, forment une péripétie importante dans l'histoire du mesmérisme, nous la raconterons bientôt, avec les détails nécessaires. Mais nous devons préalablement faire connaître une nouvelle invention de Mesmer. Grâce à cette création, la plus théâtrale qu'il eût encore imaginée pour la mise en œuvre de son système, le magnétisme animal, joignant à la musique, dont il faisait déjà usage, le décor et le point de vue, peut se flatter de combiner désormais tous les enchantements de l'Opéra.



LA SALLE DES CRISES MAGNÉTIQUES (P. 159)

III

Le baquet de Mesmer. — Description des crises magnétiques. — Mesmer et Deslon. — Le dîner des docteurs mesméristes. — Les vingt-sept propositions de Mesmer. — La Faculté de médecine cite Deslon dans son assemblée générale. — Retraite de Mesmer à Spa.

Tandis que le grand homme, méconnu et vilipendé, reprenait silencieusement *le fil de ses opérations*, ses plaintes, qui trouvaient des échos éclatants, parce que, aux yeux de beaucoup de gens, elles paraissaient fondées, faisaient au moins autant de bruit que les épigrammes lancées contre lui par « la tourbe académique ». Attaqué, défendu, honni, glorifié, l'effet était toujours avantageux pour sa gloire, car c'était le même nom que ballottait l'opinion publique. Tous les grelots de la renommée sonnaient à la fois pour le solitaire de la place Vendôme. Il était chansonné dans les carrefours, et le mouleur Curtius le plaçait dans son cabinet de figures de cire, entre M. de Voltaire, le roi de Prusse et la fille Salmon, ou l'*innocence reconnue*. Aussi, en très peu de temps, les quatre malades qu'il avait ramenés de Créteil, s'étaient tellement multipliés, que Mesmer et son valet-adjudant ne pouvaient plus suffire aux passes magnétiques. Il lui fallut donc chercher un moyen de magnétiser collectivement cette nombreuse clientèle. C'est alors que son cerveau fécond enfanta le *baquet*.

Que l'Allemagne cesse maintenant de s'enorgueillir. Si elle a découvert le magnétisme animal, c'est en France, c'est à Paris que cette invention a dû être transplantée, pour y recevoir son accroissement, son amplitude et son instrument. Le *baquet* est le nom sous lequel le mesmérisme est resté dans l'imagination populaire. Les magnétiseurs modernes affectent, il est vrai, d'en parler comme d'un procédé indifférent ; mais laissez dire ces adeptes pusillanimes, qui n'ont pas le courage du charlatanisme transcendant de leur maître. Ne prenez en aucune considération ce que dit Mesmer lui-même, quand il lui plaît d'imprimer qu'il « renoncerait au baquet s'il était en possession d'un logement assez vaste pour traiter tous ses ma-

lades[1]. » C'est là une pure boutade, le caprice orgueilleux d'un maître qui a peur d'être confondu avec le *servum pecus* de ses copistes, ou peut-être l'insinuation adroite d'un ambitieux qui aspire à être logé et entretenu dans un palais du roi. Croyez, en tous cas, que notre homme rendait trop justice à son invention, et connaissait trop bien le public sur lequel elle devait si poétiquement agir, pour penser un seul mot de ce qu'il disait. Le mesmérisme, en effet, n'est rien sans le baquet. Le mesmérisme sans baquet, ce serait la religion sans symboles, la noblesse sans blason, la poésie sans images, la rhétorique sans figures, la diplomatie sans protocole, la géométrie sans axiomes et la médecine sans clinique.

La merveilleuse invention du baquet servit au delà de toute mesure les intérêts du docteur magnétisant. Ne pouvant plus magnétiser chacun individuellement, Mesmer plaçait ses malades par groupes de dix à quinze personnes, auxquelles il administrait collectivement la panacée de ses gesticulations salutaires. L'affluence fut, dès lors considérable à l'hôtel de la place Vendôme. On n'était jamais certain d'y trouver place qu'autant que l'on avait eu la précaution de faire retenir d'avance un baquet pour soi et ses amis. La location préalable de ce baquet avait un autre avantage. On choisissait d'avance ses partenaires et ses vis-à-vis pour la béatification magnétique; et cette circonstance de se trouver en compagnie d'amis ou de personnes sympathiques, ne pouvait, d'ailleurs, que seconder l'action bienfaisante du fluide collectivement distribué. Quand on avait ainsi retenu sa place pour la séance magnétique, on allait trouver ses amis, et on leur disait : « Serez-vous des nôtres, ce soir? *J'ai mon baquet.* » A peu près comme on dit aujourd'hui : « Viendrez-vous lundi, à l'Opéra? J'ai ma loge. »

Mais il est temps de donner une description précise du *baquet de Mesmer*. Les traits du tableau que nous allons tracer sont empruntés aux descriptions que l'on trouve dans les ouvrages de Mesmer et dans les écrits contemporains. Le *Catéchisme du magnétiseur*, publication de cette époque même, renferme à ce sujet des détails auxquels nous nous conformerons scrupuleusement.

Au milieu d'une vaste salle, doucement éclairée par un demi-jour, voyez-vous plusieurs personnes assises autour d'une table ronde, qui forme le couvercle d'une caisse circulaire faite de bois de chêne, élevée d'un pied et demi et ayant six pieds de diamètre? Cette caisse ou cette cuve est ce qu'on nomme le *baquet*. Rempli d'eau jusqu'à une certaine hauteur, il contient au fond un mélange de verre pilé et de limaille de fer! Sur ces matières

1. *Précis historique*

reposent des bouteilles remplies d'eau, et rangées symétriquement de telle sorte que tous les goulots convergent vers le centre; d'autres bouteilles, disposées en sens opposé, partent du centre et rayonnent vers la circonférence. Voilà ce que cache habituellement le couvercle du baquet, autour duquel les malades sont assis dans le recueillement d'une foi profonde. Quand le baquet est *à sec*, ce qui peut être une variante accidentelle du mystère magnétique, ce sont les mêmes dispositions intérieures et les mêmes ingrédients, à l'eau près. Enfin, pour augmenter l'intensité des effets attendus, on a souvent muni le baquet de plusieurs lits de bouteilles superposées, mais en observant toujours la double symétrie des goulots convergents et des goulots divergents, condition fondamentale!

Ce couvercle est percé de trous par lesquels sortent, d'espace en espace, des baguettes de verre ou de fer, mobiles et coudées, dont une extrémité plonge dans l'eau, et l'autre extrémité, terminée en pointe, se dirige et s'applique sur le corps des malades. Ceux-ci formant quelquefois plusieurs rangs, ou pour mieux dire, plusieurs cercles concentriques autour du baquet, les baguettes sont plus ou moins longues, afin que tous, d'un peu plus près ou d'un peu plus loin, puissent pomper en même temps et par une voie également directe, dans le réservoir de vie.

C'est qu'en effet, le baquet préparé comme nous l'avons dit, est le bassin où se condense le magnétisme animal, le fluide vital par excellence, et qui, tendant à s'équilibrer par le rayonnement, va bientôt s'épancher dans tous ces corps malades en émanations salutaires.

D'où vient pourtant ce fluide accumulé dans le baquet et qui doit venir circuler de là dans le corps des malades? Ni les adeptes ni le maître n'ont jamais pu, hélas! répondre clairement à cette question, bien essentielle. Ce n'est que quatre-vingts ans après, que les physiologistes de notre temps pourront, grâce à l'*hypnotisme*, se rendre compte des effets provoqués par ce fantastique attirail sur le système nerveux des patients.

Jusqu'ici pourtant vous ne pouvez remarquer encore aucun effet bien sensible du magique appareil. Sauf un petit nombre de personnes douées d'une rare susceptibilité de nerfs, et chez lesquelles l'imagination, vivement portée vers la crainte ou l'espérance, peut produire quelque fugitive sensation, tous les malades, tranquillement assis autour du baquet, sont dans un calme parfait. Leur air d'attente impassible ou d'ennui résigné, joint à leur immobilité physique et surtout à l'instrument qu'ils tiennent en main, les fait ressembler à autant de bons bourgeois qui pêcheraient mélancoliquement à la ligne. Mais attendez la suite des opérations. Une longue corde partant du baquet vient enlacer d'un pli chaque malade sans le serrer, et

établir entre eux la communication magnétique. Mesmer prétend que par cette corde le fluide, après avoir pénétré dans le corps des malades, retournera au réservoir, pour en ressortir et y rentrer indéfiniment sans déperdition. Par elle aussi et surtout, le fluide, jusqu'à présent inerte ou à peu près, va se mettre en mouvement. Cette corde est une chaîne conductrice, mais dont il faut que le magnétiseur soit lui-même un chaînon. « Alors, dit un des premiers et des plus célèbres disciples de Mesmer[1], il n'y a plus d'imagination qui tienne; elle a beau faire pour ou contre, elle ne peut pas plus empêcher l'électricité animale de se produire, que nous ne pouvons empêcher l'électricité artificielle de s'étendre également sur un conducteur quelconque. »

Un petit nombre de ces sujets mis à la chaîne ne témoigne pourtant, et n'a même conscience d'aucun effet éprouvé ; c'est ordinairement le cas de ceux qu'on magnétise pour la première fois. Pour qu'ils sentent le bien qui leur est fait, pour qu'ils participent sciemment à la communion magnétique, il est nécessaire que Mesmer les soumette aux passes et manipulations que nous avons décrites plus haut. Mais ceux qui ont déjà été magnétisés un certain nombre de fois, peuvent se passer des attouchements du maître. Ils n'ont qu'à s'abandonner au courant du fluide que le baquet leur envoie, par la corde commune qui les relie et par les tringles de fer qu'ils tiennent appuyées, l'un sur la poitrine, l'autre sur l'oreille, celui-ci sur le front, celui-là sur l'estomac, un dernier en tout autre endroit indiqué comme siège du mal.

Les magnétisés de cette catégorie n'en sont encore qu'au deuxième ciel du paradis magnétique. Leur état se manifeste par des éclats de rire, par des bâillements; des frissons ou des sueurs; mais le plus souvent, ce qui est un symptôme heureux entre tous, par des émotions et des agitations d'entrailles d'un caractère facile à comprendre, quand on sait que Mesmer commençait presque toujours par administrer aux patients une potion laxative de crème de tartre.

Au troisième ciel sont les initiés qui, comme les précédents, ont déjà ressenti, mais plus souvent et profondément, les influences du baquet. Plus ils ont été *remués par l'agent de la nature*, plus ils offrent des corps perméables et dociles à sa puissance. Ici la scène s'anime. On crie, on pleure, on s'endort, on s'évanouit. La sueur coule par tous les pores; les éclats de rire deviennent plus saccadés et les frissons plus convulsifs. Sur tous les bancs circulaires, ce sont mille gestes bizarres, mille attitudes diverses, effrayantes ou grotesques.

1. Le marquis de Puységur.

Mesmer préside à toutes ces scènes, il en règle les variations et les progrès ; mais là ne se borne pas son action. Soit que, retiré et assis dans un coin de la salle, il fasse entendre les sons pénétrants et suaves de son *harmonica* ; soit que, debout et éblouissant sous son habit lilas et son jabot de Malines, il promène sur ses sujets des regards fascinateurs ; soit qu'il circule à pas mesurés autour du baquet magique, distribuant ses secours à qui en a besoin, présentant à celui-ci la pointe de sa baguette, à celui-là ses doigts pour activer le mouvement d'un fluide trop paresseux, non seulement il est l'enchanteur suprême qui distribue le charme, mais il prend de sa personne une part active, et la plus grande part, à l'œuvre de l'enchantement. C'est par lui que l'action du drame va bientôt monter à son zénith et que s'accomplira le grand mystère du magnétisme animal.

Les patients entrent en *crise*, c'est-à-dire dans une violente attaque de nerfs. Les femmes, toujours les plus sensibles à tous les magnétismes du monde, présentent les premières ces nouveaux et sinistres symptômes, qui s'ajoutent aux précédents. Ce sont des gémissements douloureux accompagnés de torrents de pleurs et entrecoupés de hoquets effrayants. Les jambes fléchissent, la respiration est râleuse, la face hippocratique ; on croirait à une suffocation prochaine. Mais, tout à coup, par une convulsion suprême tous ces moribonds se raniment ; les corps se renversent, se crispent, puis se relèvent par des mouvements tétaniques. Des joies soudaines éclatent, joies plus attristantes que les cris de douleur. On se cherche, on se fuit, on s'embrasse avec délire, on se repousse avec horreur. Les plus jeunes femmes sont en proie à une fureur démoniaque. Mesmer saisit à bras-le-corps les plus endiablées et les emporte dans une pièce voisine.

Cette pièce, appelée la *salle des crises*, ou l'*enfer aux convulsions*, a été préparée pour sa destination spéciale, c'est-à-dire *soigneusement matelassée*. Les jolies et délicates énergumènes qu'on y abandonne après les avoir délacées, pourront s'y livrer impunément à leurs plus frénétiques ébats Leurs corps bondissants ne retomberont que sur des coussins moelleux ; leurs membres et leurs têtes n'iront battre que contre des murs rembourrés de tentures épaisses et convenablement ouatées. Cela vaut certainement mieux que les blocs de pierre et les barres de fer des anciens convulsionnaires jansénistes.

Tant de coussins et de matelas devaient servir aussi à éteindre au dehors les cris, aussi étranges que les mouvements, dont cette salle était le théâtre. Quoi qu'il en soit, Mesmer ne souffre pas d'autre magnétiseur que lui dans ce boudoir de possédées. C'est lui qui a provoqué les crises, parce qu'il les a jugées nécessaires ; c'est à lui de les tempérer et de les conduire à l'heu-

reuse terminaison qui sera le triomphe de son traitement médical. Il est donc seul, mais il suffit à tout et à toutes. Il se multiplie ; il passe incessamment d'une patiente à l'autre, enjambant les moins souffrantes, sur lesquelles il étend sa magique baguette, s'arrêtant devant les plus tourmentées et enfonçant ses regards dans leurs yeux, en même temps qu'il tient leurs mains appliquées dans les siennes : « tantôt opérant, par un mouvement à distance, avec les mains ouvertes et les doigts écartés, c'est-à-dire à *grand courant*, tantôt croisant et décroisant les bras avec une rapidité extraordinaire, c'est-à-dire par les *passes en définitive.* »

Ne se passait-il rien autre chose dans ce sabbat de femmes palpitantes et délacées, d'où elles sortaient guéries, leur disait-on, mais en réalité épuisées, et où quelques-unes demandaient à rentrer tout aussitôt, insatiables de fluide et préférant la crise à la guérison ? Beaucoup de nos lecteurs répondront que le tableau déroulé ci-dessus leur en dit assez. Il en dit trop peut-être, mais on a voulu qu'il eût un commentaire, et le commentaire a été plus positif que le tableau. Bailly, dans un *post-scriptum* de son rapport sur le magnétisme animal, destiné uniquement au roi Louis XVI, a reconnu et signalé le danger que la pratique du magnétisme peut avoir pour les mœurs[1]. La plupart des magnétistes, et notamment les plus accrédités, Puységur et Deleuze, avouent, comme un fait qu'ils ont maintes fois reconnu eux-mêmes, la soumission et l'attachement de la personne magnétisée pour son magnétiseur. A la vérité Puységur et Deleuze ne croient pas que ce sentiment puisse être entaché de la moindre immoralité[2]. Quant à Mesmer, personnellement à l'abri de toute imputation sur ce sujet, il se croit bien sûr d'avoir maintenu le bon ordre dans sa maison, mais il n'est pas éloigné d'avouer les dispositions galantes avec lesquelles quelques-unes de ses clientes entraient dans la *salle des crises.*

« Il est possible, dit-il, que dans le grand nombre de personnes qui ont suivi mes traitements, on en compte dont la conduite n'a pas toujours été exempte de repro-

1. Voir plus loin le *Rapport secret à Louis XVI.*

2. Galard de Montjoie, partisan outré du magnétisme, était du même avis ; il demandait, toutefois, quelques précautions. « Les principes, observait-il, disent que le magnétisme animal doit inspirer de l'attachement pour celui qui magnétise, et l'expérience confirme le principe. Mais c'est une affection filiale, que j'ai toujours vue la même chez les hommes et chez les femmes. Celui qui devient physiquement le centre des affections de tout est susceptible de grandes affections particulières... Cependant qu'on évite le médecin dans l'âge des passions ardentes. » Enfin, parmi les femmes qu'on a interrogées, quelques-unes sont convenues d'une certaine délectation que le magnétisme ou le magnétiseur leur faisait éprouver, et l'une d'elles, en parlant de la salle des crises disait : « C'est sur sa porte que nous lisons écrit d'une manière invisible, et par une main qui n'est pas trompeuse, le cri trompeur qui frappe quelquefois nos oreilles : *Ici, c'est ici le vrai plaisir des dames.* » (*L'Antimagnétiste Barberiniste*).



LA CLINIQUE MAGNÉTIQUE DE MESMER A L'HOTEL BULLION (PAGE 155)

ches. Je ne les connais pas : je ne puis être juge des actions particulières ; les soins du médecin ne peuvent dépendre d'une information de vie et de mœurs; qu'on respecte ma maison et la délicatesse des personnes qui s'y rendent, c'est tout ce que je peux exiger.

« Les noms de Montmorency, de Nesle, de Chevreuse, de Puységur, etc., se trouvaient chez moi en compagnie d'officiers généraux, de militaires, de tous rangs de gens en place, de personnes attachées immédiatement au service du sang royal, lorsque la noblesse française n'a pas trouvé mauvais que des médecins osassent parler autrement de ma maison comme d'un mauvais lieu, et lorsque, pour plaire à ces âmes étroites, elle a, sans réflexion, adopté et répandu leurs malhonnêtetés étudiées [1]. »

On voit que Mesmer sait tirer un très bon parti de l'aristocratie française. Il ne faut pas oublier, en effet, que, tout en faisant sonner bien haut les noms des illustres personnages qui fréquentent ses salles, il ne manque aucune occasion d'exprimer son dédain et son aversion pour les grands seigneurs. Il veut donc tout à la fois s'enrichir et se rendre populaire aux dépens de la noblesse. Mesmer aimait à déclamer contre l'aristocratie et à publier emphatiquement tous ses titres à la reconnaissance des classes inférieures.

« Que la fierté des gens de haut rang soit choquée, dit-il, du mélange d'états et de conditions que l'on trouve chez moi, cela ne m'étonne pas, mais je n'y puis rien. Mon humanité est de tous les rangs ; et il n'est pas en moi de pousser aucun de mes soins au delà de ceux que j'ai accordés au paralytique qui fait mes commissions, ou de ceux par lesquels j'ai arraché des bras de la mort mon fidèle et affectionné domestique. De toutes les classes d'hommes, celle des grands conviendrait le moins à mes goûts. Ils ne savent, en général, solder le compte des bienfaits reçus qu'en argent ou en fausses protestations, et non en reconnaissance et en amitié. Quelques exceptions particulières, que je pourrais citer, ne détruisent pas la solidité du principe. Il n'a tenu qu'à moi de n'admettre à mes traitements que des personnes de nom; mais, quelques avantages que l'on m'ait fait entrevoir dans cet arrangement, je n'ai pu me résoudre à ce triste esclavage [2]. »

Il voulut aussi repousser le reproche qu'on lui avait adressé de distinguer les personnes dans ses soins et son zèle pour les malades. Dans son nouvel hôtel, il eut chez lui jusqu'à quatre baquets, dont un gratuit pour les pauvres. On prétendait, il est vrai, que le maître s'occupait fort peu de ce dernier baquet, ou plutôt qu'il l'abandonnait exclusivement aux mains inexpérimentées de ses adeptes, tandis qu'il mettait au service des trois autres toute sa science, toute son action et toute sa capacité magnétique.

Toutefois, dans un ouvrage, moitié satirique [3] on ne donne pas une idée

1. *Précis historique*, p. 187-188.
2. *Ibid.*, p. 187.
3. *Mesmer justifié.*

aussi désavantageuse des adeptes de Mesmer. Le plus bas titré de tous, son *valet touchant* ou *toucheur*, nous est représenté comme un garçon expert et fort intelligent. Si, comme on le donne à entendre, c'était à lui qu'on abandonnait le baquet des pauvres, ceux-ci n'étaient pas les plus mal partagés. Antoine, car il avait le même prénom que son maître, magnétisait aussi bien que Mesmer, et il est positivement dit que les dames le préféraient à tous les autres adeptes. Pour ce qui est même du zèle, le pauvre garçon en avait tant déployé, qu'à la fin il était tombé malade d'épuisement. C'est sans doute dans un cas pareil que son maître, comme il s'en félicitait tout à l'heure, lui avait sauvé la vie en le restaurant par son fluide. Quant à Mesmer lui-même, bien que le fluide magnétique, au dire de Deslon, lui sortît continuellement des mains, des pieds, des yeux et par tous les pores, loin d'être affaibli par cet effluve continuel de manière magnétique, il n'en était que plus vigoureux et plus dispos.

Quoi qu'il en soit du baquet gratuit, les trois autres devaient donner au docteur magnétisant un produit considérable. D'après les chiffres plus ou moins exagérés, qu'on trouve dans une brochure anonyme[1], ces trois baquets rapportaient l'un dans l'autre, près de huit mille livres par mois.

« Il n'y a là-dessus, ajoute l'anonyme, d'autres frais à déduire que le loyer des meubles et ornements, que le prévoyant tapissier, à la vérité, fait payer en conséquence ; de plus, trois ou quatre louis par semaine pour la musique ; deux chevaux à nourrir, un portier, un cocher, deux valets à livrée, au lieu d'un qui servait à toute fin, mais qui n'est plus que coiffeur et médecin (c'est Antoine), un loyer de maison 12,000 livres.

« Voilà les frais essentiels, dont le total ne monte pas à 20,000 livres par chaque année ; si, d'ailleurs, il y en avait d'imprévus et de précaires, tels que la solde des gardes-suisses, qui ne sont là que pour faire peur aux petits enfants, les bains, à raison de 3 livres 12 sols, suffiront pour y satisfaire. »

Les deux laquais à livrée, les deux chevaux et la voiture qu'on fait figurer dans cet aperçu de dépenses, montrent à quelle fortune Mesmer était déjà arrivé. Il avoue d'ailleurs qu'en dehors de ses traitements, il gagnait beaucoup par les consultations qu'on lui demandait. « C'est une mine d'or, écrit-il ; l'argent afflue de tous les côtés, et du train dont les choses allaient, je ne saurais que faire de mon argent, si j'avais continué cet excellent métier[2]. »

La fortune de Mesmer était donc faite, ou du moins bien avancée, après son invention des baquets. Mais son ambition avait grandi avec le succès, et

1. *Histoire du magnétisme, de son régime, de son influence*, p. 21 et 22. Vienne, 1784.
2. *Précis historique*, p. 193.

il portait, assez haut ses désirs. Ce qu'il voulait, c'était mettre sa découverte sous la protection du gouvernement.

Cherchant partout quelque avenue par où il pût arriver jusqu'au roi, Mesmer avait déjà circonvenu de Lassonne, premier médecin de Louis XVI et de la reine, membre de l'Académie des sciences et président de la *Société royale de médecine.* Mais il ne reçut du médecin du roi qu'un accueil fort peu encourageant.

Il trouva mieux ce qu'il cherchait dans le docteur Deslon, dont il fit la connaissance à la fin de 1778, alors que. découragé par le double échec qu'il venait d'essuyer devant l'Académie des sciences et la *Société royale de médecine*, il méditait, ou du moins faisait mine, de vouloir quitter la France.

Agé de trente ans à peine, Deslon était déjà docteur régent de la Faculté de médecine, et premier médecin ordinaire du comte d'Artois, l'un des frères du roi. Il apportait donc à Mesmer, outre l'influence d'une grande considération professionnelle, l'appui d'une clientèle élevée, qui pouvait devenir pour le magnétisme animal un puissant patronage. Deslon s'enflamma, d'ailleurs, pour la nouvelle découverte ; il devint l'élève enthousiaste, le collaborateur assidu de Mesmer, et remplaça près de lui avec avantage le chirurgien Le Roux, quand celui-ci quitta le maître, pour faire à son compte du magnétisme schismatique.

Deslon, comme il le dit lui-même, alla frapper aux portes pour Mesmer, il se mit partout en quête de malades et rabattit les clients par centaines autour du baquet. Il en rapportait de tous les quartiers de Paris : on en recevait même des provinces, où l'on prenait le soin d'aller chercher ceux qui en valaient la peine.

L'établissement primitif de la place Vendôme était devenu depuis longtemps trop étroit pour cette affluence. Mesmer et Deslon choisirent donc un autre local entre la rue Montmartre et la rue Jean-Jacques Rousseau, dans le vaste bâtiment qui conserve encore aujourd'hui le nom d'*hôtel Bullion.* Ce fut là qu'on opéra véritablement en grand. Non seulement on put y recevoir tous ceux qui s'y présentaient quotidiennement, mais il y eut place pour loger et héberger les malades dont les affections réclamaient un traitement suivi avec rigueur, ou sans inconvénient. On prit des pensionnaires à dix louis par mois. L'orchestre, les jets d'eau, les arbustes disposés en bosquet et tous les autres agréments accessoires du magnétisme animal, s'augmentèrent, à l'hôtel Bullion, en proportion de cet accroissement de clientèle.

Mesmer et Deslon ne se bornaient pas à magnétiser dans cette somptueuse clinique. Chacun opérait encore dans son logement particulier, et acciden-

tellement dans les divers lieux où les cures pouvaient avoir un retentissement favorable à leur renommée. Deslon annonçait dans les journaux des consultations données par lui au Temple. Mesmer, pour mettre sa bienfaisante panacée à la portée des pauvres qui ne pouvaient pas trouver place autour de son baquet gratuit, prépara de ses mains, à l'extrémité de la rue de Bondy, un arbre qui pût le suppléer. Des milliers de malades, dans ce populeux quartier du faubourg Saint-Martin, venaient s'attacher à cet arbre avec une foi robuste et de bonnes cordes, et ils attendaient leur guérison, chacun dans la posture que ses infirmités lui permettaient de prendre.

Nous verrons un jour grandir cet arbre enchanté. Il se révèle ici par de simples guérisons; il fera un jour des miracles. Pour le bien de l'humanité il se multipliera par de nombreuses boutures, à Buzancy, à Beaubourg, à Bayonne, en cent autres lieux. Des milliers de malades viendront chercher la santé sous son ombre, qui couvrira et consommera tout à la fois un des plus grands mystères du magnétisme animal.

Pendant plusieurs mois les passants s'arrêtèrent sur le boulevard, devant l'*arbre magnétisé*, et ce singulier spectacle produisit en faveur du magnétisme un attrait contre lequel toutes les épigrammes académiques demeuraient impuissantes.

Mais peu à peu il en résulta aussi ce que l'on pourrait appeler l'*épidémie des baquets*. Une foule d'amateurs, persuadés qu'ils avaient deviné le secret de Mesmer, ou se fiant à des indiscrétions de valets, se mirent à lui faire ce genre de concurrence, et ne laissèrent pas de trouver des chalands. D'autres moins ambitieux, et n'ayant en vue que leur propre guérison, se faisaient établir dans leurs appartements de petits baquets magnétiques, où ils se régénéraient sans trouble, dans une béatitude solitaire. On cite de respectables douairières, d'illutres guerriers, de jeunes et jolies femmes et de vieux procureurs, qui passaient ainsi des journées entières, assis auprès de leur baquet. Mesmer a beau parler avec dédain de ces ridicules contrefacteurs qui se figurent posséder son art, lorsqu'ils en ont à peine une vaine ombre[1]; on voit que cette ombre l'importune[2].

1. *Précis historique*, note de la page 189.

2. Il a paru vers cette époque (1785) un petit ouvrage satirique : *Correspondance de M M..., sur les nouvelles découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet, du baquet moral, pour servir de suite aux aphorismes.* C'est une critique spirituelle des pratiques médicales de Mesmer. L'auteur décrit trois espèces nouvelles de baquets propres à la guérison, non seulement des maladies, mais aussi des vices et défauts des hommes. La parodie est des plus amusantes. L'ouvrage se termine par ces vers d'Horace, qui signalent son but satirique :

.... *Ridiculum acri*
Fortius ac melius... plerumque secat res.

Du reste, si la propagande des baquets allait plus loin que Mesmer ne l'eût voulu, elle pouvait tout au plus compromettre ce qu'il appelait son principe, mais non ses intérêts. Tout le produit net des baquets payants de l'hôtel Bullion tombait encore dans sa caisse, sans qu'il eût à en retrancher un louis, même pour Deslon. Aussi accusait-on Mesmer d'exploiter son ami. Cette imputation serait légitime si le zèle de Deslon avait été parfaitement désintéressé, mais l'enthousiaste disciple servait sa propre ambition en même temps que la gloire de son maître. Le premier article de leur convention c'était l'engagement, pris par Deslon avec Mesmer, de présenter ce dernier et sa découverte devant la Faculté de médecine, qui, toute saignante encore des entailles que la *Société royale* lui avait faites, pouvait être alors assez disposée à prendre en considération une nouveauté que cette dernière avait vouée au ridicule.

Ce calcul était fort hasardé. Quoi qu'il en soit, Deslon différait toujours à tenir sa parole. Il représentait à Mesmer que, pour offrir à la Faculté cette revanche dans de bonnes conditions, il fallait arriver devant elle entouré d'œuvres suffisamment probantes. Mesmer, de son côté, ne voyait pas la nécessité d'ajouter d'autres preuves à celles qu'il croyait avoir déjà données. Il invoquait à son appui, un argument familier tiré d'une comparaison assez piquante pour être rapportée ici.

« Lorsqu'un voleur, disait Mesmer, est convaincu de vol, on le pend, lorsqu'un assassin est convaincu d'assassinat, on le roue, mais, pour infliger ces terribles peines, on n'exige pas du voleur qu'il vole afin de prouver qu'il sait voler; on n'exige pas de l'assassin qu'il assassine une seconde fois pour prouver de nouveau qu'il sait assassiner; on se contente d'établir par des preuves testimoniales et le corps du délit, que le vol ou l'assassinat ont été commis, et puis, l'on pend ou l'on roue en sûreté de conscience.

« Eh bien, il en est de même de moi. Je demande à être traité comme un homme à rouer ou à pendre, et que l'on cherche sérieusement à établir que j'ai guéri, sans me demander de guérir de nouveau, pour prouver que je sais dans l'occasion comment m'y prendre pour guérir [1]. »

Voilà une comparaison qui eût charmé Gros-René.

. . . . Car la comparaison
Nous fait distinctement sentir une raison;
Et nous aimons bien mieux, nous autres gens d'étude,
Une comparaison qu'une similitude.

Cependant Deslon n'était pas complètement touché de cet ingénieux

1. *Précis historique*, p. 198.

apologue. Rien ne pouvait remplacer pour lui des faits qu'il n'avait pas vus. Il ne négligea donc aucun moyen pour décider Mesmer à recommencer ses preuves, ou, selon son raisonnement juridique, à « tomber en récidive ».

C'est dans ce but qu'il se chargea d'amener à son maître quelques savants, avec lesquels il ferait de nouvelles expériences. Il l'engagea, en même temps, à donner ses derniers soins à la rédaction de l'ouvrage dans lequel le public devait trouver la théorie du magnétisme animal, tandis que lui, Deslon, dressant procès-verbal de toutes les expériences qui allaient se faire en présence des savants dont on s'assurait ainsi le témoignage, composerait un second ouvrage, qui serait le complément de celui de Mesmer et la justification de sa doctrine.

Cet arrangement plut au maître ; ils se mirent donc à l'œuvre, après de longs pourparlers qui n'avaient cessé qu'à la fin de mars 1779, comme on le voit par une lettre de Mesmer à Deslon[1].

Le *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal* parut dans le courant de cette même année. Mais, avant de le publier, Mesmer voulut en faire un hommage particulier à la Faculté de médecine de Paris, par la médiation de plusieurs docteurs. Ces derniers étaient les médecins que Deslon s'était chargé d'endoctriner.

Le mémoire qui devait leur être communiqué renfermait, sous leur forme définitive, les *assertions* ou *propositions* dont nous avons déjà parlé et qui résument toute la doctrine mesmérienne. Il ne sera pas inutile, avant d'aller plus loin, de les mettre sous les yeux du lecteur.

PROPOSITIONS

« 1° Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.

2° Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.

3° Cette action réciproque est soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à présent.

4° Il résulte de cette action des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux et un reflux.

5° Ce flux et ce reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

6° C'est par cette opération, la plus universelle de celles que la nature nous offre,

1. *Lettre de Mesmer à Deslon,* 30 mars 1779.



LES TROIS AMIS DE LA VÉRITÉ (PAGE 173)

que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives.

7° Les propriétés de la matière et du corps organisé dépendent de cette opération.

8° Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent; et c'est en l'insinuant dans la substance des nerfs, qu'il les affecte immédiatement.

9° Il se manifeste, particulièrement dans le corps humain, des propriétés analogues à celles de l'aimant : on y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés; le phénomène même de l'inclination y est observé.

10° La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer *magnétisme animal.*

11° L'action et la vertu du magnétisme animal, ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps animés ou inanimés. Les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

12° Cette action et cette vertu peuvent être renforcées et propagées par ces mêmes corps.

13° On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps, sans perdre notablement de son activité.

14° Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

15° Elle est augmentée et réfléchie par les glaces, comme la lumière.

16° Elle est communiquée, propagée et augmentée par le son.

17° Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée et transportée.

18° J'ai dit que les corps animés n'en étaient pas également susceptibles; il en est même, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce magnétisme dans les autres corps.

19° Cette vertu opposée pénètre aussi tous les corps; elle peut être également communiquée, propagée, accumulée, concentrée et transportée, réfléchie par les glaces et propagée par le son: ce qui constitue non seulement une privation, mais une vertu opposée positive.

20° L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du magnétisme animal, et même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action sur le fer et l'aiguille souffre aucune altération: ce qui prouve que le principe du magnétisme diffère essentiellement de celui du minéral.

21° Ce système fournira de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu et de la lumière, ainsi que dans la théorie de l'attraction, du flux et du reflux, de l'aimant et de l'électricité.

22° Il fera connaître que l'aimant et l'électricité artificielle n'ont, à l'égard des maladies, que des propriétés communes avec une foule d'autres agents que la nature nous offre; et que, s'il est résulté quelques effets utiles de l'administration de ceux-là, ils sont dus au magnétisme animal.

23° On reconnaîtra par les faits, d'après les règles pratiques que j'établirai, que le principe peut guérir médiatement les maladies de nerfs, et immédiatement les autres.

24° Qu'avec son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments; qu'il perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires, de manière à s'en rendre le maître.

25° En communiquant sa méthode, je démontrerai, par une théorie nouvelle des maladies, l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

26° Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliquées ; il en empêchera l'accroissement et parviendra à leur guérison sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe. Les femmes, même dans l'état de grossesse et lors des accouchements, jouiront du même avantage.

27° Cette doctrine, enfin, mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, et de le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection [1]. »

Mesmer donnait pour préface à ses *assertions* l'historique de ses expériences et de ses mésaventures à Vienne. Sur ce point, nous avons déjà donné par anticipation quelques détails que nous compléterons dans un autre chapitre.

Deslon, ayant réussi à recruter douze médecins de bonne volonté, les réunit chez lui, dans un dîner, pour leur communiquer le mémoire de Mesmer. La lecture devait être assez longue, car on n'entendait en retrancher ni le préambule du mémoire, ni l'histoire de Mesmer à Vienne. Mais Deslon prit une précaution excellente contre les défaillances d'attention : il décida que cette lecture aurait lieu avant le dîner.

Tout se passa donc convenablement; il n'y eut point de réfractaires, la lecture fut écoutée avec recueillement et le dîner qui la suivit, fut trouvé bon.

Pendant le repas, la conversation roula naturellement sur les vingt-sept propositions que l'on venait d'entendre. Certains convives osèrent faire la timide remarque que ces propositions étaient entachées de quelque obscurité et de vues peu conformes aux principes admis dans la science ; mais il n'y avait pas là de quoi troubler Mesmer, qui avait passé d'avance condamnation sur ces deux points. Il s'en référait, d'ailleurs, aux faits qu'il s'engageait à produire devant les douze médecins, et il avait, dans ce but, demandé l'autorisation de faire, dans un hôpital de Paris, les expériences propres à justifier sa doctrine.

Vers la fin du repas, Mesmer se retira, pour laisser les convives de Deslon délibérer librement entre eux. Mais, dès qu'il fut sorti, leur conscience débridée se donna libre carrière. Le mémoire, dont quelques parties seulement avaient semblé obscures avant le dîner, fut déclaré, pendant la diges-

1. *Précis historique*, p. 83-85.

tion, totalement inintelligible. Certains crièrent à pleins poumons contre son livre et contre ses propositions, contre sa personne et contre sa découverte. Tout ce qu'on put faire en faveur de l'amphitryon, ce fut d'adopter la proposition relative aux expériences à faire dans les hôpitaux ; mais, après l'avoir votée, on se sépara sans prendre jour pour se transporter dans les hôpitaux.

Mesmer tira un mauvais augure de cet oubli. Deslon persistait pourtant à espérer dans la parole de ses amis ; mais il dut finir par se rendre à l'évidence, après avoir échoué dans les démarches et tentatives multipliées qu'il fit pour réunir de nouveau ses douze confrères. Ils ne s'étaient trouvés disponibles et d'accord qu'une seule fois... pour manger son dîner.

Toujours encouragé par son ami, Mesmer livra son mémoire à l'impression, et en fit hommage à la Faculté de médecine. Mais le doyen, qui reçut l'exemplaire, n'en donna pas communication à la Faculté, et laissa même sans réponse la lettre d'envoi.

Pour le coup, Deslon lui-même comprit que le préjugé académique existait contre eux à la Faculté de médecine autant qu'ailleurs ; mais il ne se rebuta point. « Le souvenir du passé me décourageait entièrement, dit Mesmer ; M. Deslon prétendait, au contraire, que travailler au grand jour était le seul moyen de détruire les sourdes interprétations de travaux trop peu connus. »

Restait toujours à trouver, parmi les savants, des témoins et des juges éclairés de ces travaux. Sur ce point, Deslon pensa que lui et son ami avaient peut-être voulu endoctriner trop de monde à la fois ; qu'il fallait maintenant se restreindre, et se contenter de convaincre trois ou quatre médecins assez amis de la vérité pour la professer hautement. Deslon choisit donc et amena à Mesmer, trois docteurs de la Faculté de médecine, Bertrand, Molloët et Sollier de La Rominais. On travailla sous leurs yeux pendant sept mois.

Mais ces *trois amis de la vérité*, puisque tel est le titre que Mesmer leur donne, devaient apporter bien peu de satisfaction au chef de la doctrine. Rien de ce qui leur fut montré ne put suffire à les convaincre.

On leur présenta d'abord un paralytique qui avait perdu toute chaleur et toute sensibilité dans les parties inférieures du corps : en huit jours de traitement, elles lui étaient revenues. « Cela ne prouve rien, dit Malloët, car chaleur et sensibilité ne sont pas guérison et peuvent être dues à la nature seule. »

Un autre paralytique, traité par Mesmer, avait, au bout de deux mois, recouvré l'usage de ses membres, au point de pouvoir marcher et agir sans secours. « Il n'y a rien à conclure de ce fait, » dit encore Malloët, approuvé par Bertrand et Sollier, ses deux échos.

On leur amena une jeune personne presque aveugle. Six semaines après son entrée chez Mesmer, elle avait recouvré la vue. « Il est certain qu'elle voit clair, dit Malloët, mais il n'est pas aussi évident qu'elle n'y avait pas vu auparavant, car personne ne s'est trouvé dans ses yeux pour assurer que cela n'était point un jeu. » Cette impertinence (c'est Mesmer qui nous l'apprend), lui fut dite à bout portant, parlant à sa personne. Il continua, néanmoins, à traiter les mêmes malades.

Pour épargner au lecteur des scènes trop monotones, nous nous en tiendrons au récit de ces premières expériences. Ce seraient partout les mêmes succès, suivant Mesmer, et les mêmes objections de la part des *trois amis de la vérité*. Or, les succès, on les trouvera enregistrés et naturellement fort amplifiés, dans le livre que Deslon publia bientôt après [1], et quant aux objections, elles ont été reproduites avec une subtilité étudiée dans l'acte d'accusation dont ce livre fut bientôt l'objet devant la Faculté de médecine assemblée [2].

Mais si le détail des contestations, qui se répétaient uniformément à chacune des épreuves, ne doit pas trouver place ici, nous ne devons pas passer sous silence deux faits qui peuvent tenir lieu de tous les autres, comme l'exacte expression des rapports qui régnaient entre les deux magnétisants démonstrateurs et les *trois amis de la vérité* dont ils avaient voulu s'assurer le témoignage. Ces faits furent deux défis portés et refusés de part et d'autre, voici dans quelles circonstances.

Las d'entendre Malloët, Bertrand et Sollier exprimer toujours les mêmes doutes sur l'état antérieur des malades amenés par Deslon au traitement magnéttque, Mesmer et son ami proposèrent un moyen concluant. Pour éviter tout soupçon de collusion, chaque médecin amènerait trois malades de son choix, douze en tout par conséquent. On détermina d'un commun accord le jour de la réunion. Deslon vint au rendez-vous avec ses trois malades; mais Bertrand, Malloët et Sollier n'y présentèrent que leur personne, alléguant l'impossibilité, pour chacun d'eux, de trouver dans sa clientèle trois malades consentant à se déplacer pour servir à une expérience. L'excuse eût sans doute été acceptable si nos docteurs eussent fourni un plus petit nombre de malades qu'il n'était convenu, mais ils n'en fournissaient aucun; c'était une reculade.

Nos trois docteurs avaient donc une revanche à prendre, et ils la prirent non sans éclat, en proposant à Mesmer une expérience que ce dernier n'osa point accepter. On voulait que le sujet magnétisé par Mesmer reconnût sa

1. *Observations sur le magnétisme animal.*

2. Voyez le *Journal de médecine*, octobre 1780, p. 294 297

présence au milieu d'une vingtaine de personnes, ayant les yeux bandés, ce qui aurait témoigné ainsi du privilège dont jouissait le magnétiseur d'agir sans les toucher sur l'esprit des malades. Mesmer refusa de se prêter à cette épreuve.

Ce fut à la suite de ce dernier désaccord que les *trois amis de la vérité* se séparèrent des deux magnétiseurs, ou que ceux-ci les congédièrent, comme Mesmer le prétend, avec plus de suffisance que de civilité.

Mesmer avait travaillé sept mois avec Deslon sous les yeux de Malloët, Bertrand et Sollier, tous trois membres de la Faculté de médecine, qu'il avait choisis lui-même comme des témoins intelligents et sincères. Tant d'expériences, faites dans de si bonnes conditions, n'ayant abouti qu'aux résultats dont on vient de voir le dernier terme, Mesmer ne pouvait songer à en faire de nouvelles. Il fallait renoncer à produire le magnétisme animal devant la Faculté de médecine, ou se décider à l'y présenter sans autre intermédiaire que Deslon. Celui-ci, le comprenant lui-même, faisait les démarches en conséquence ; néanmoins il avançait peu. Ce que n'avaient pu lui faire obtenir la considération dont il jouissait comme médecin, ni son crédit sur la compagnie dont il était membre, la publication de son livre, *Observations sur le magnétisme animal*, le lui procura immédiatement, et peut-être plus vite qu'il ne l'aurait voulu.

Depuis longtemps les liaisons de Deslon avec Mesmer étaient vues de mauvais œil dans la Faculté. Le bruit que firent dans le monde parisien ses *Observations sur le magnétisme animal*, mit en mouvement des haines qui jusque-là s'étaient contenues. On tint des conciliabules, pour se préparer à venger la Faculté atteinte dans sa considération par la conduite de l'un de ses membres. Deslon demandait une séance générale de la Faculté, pour plaider devant elle la cause du magnétisme. « Eh bien ! s'écriaient ses adversaires, que cette séance lui soit accordée; mais qu'il y comparaisse en accusé, pour entendre juger la doctrine dont il se constitue le patron, et qu'on en finisse d'un seul coup avec le maître et avec le disciple. » Le plan ainsi concerté, il ne s'agissait plus que de trouver un homme de résolution qui se chargeât des premières démarches pour le faire réussir, et voulût, comme on dit, attacher le grelot. Roussel de Vauzesmes, le plus jeune d'entre eux, et peut-être de toute la Faculté, esprit impétueux et ardent, parut propre à remplir ce rôle. Ce fut lui qui sollicita du doyen une assemblée générale, pour y dénoncer Deslon, sa conduite et son livre.

Le doyen de la Faculté, homme modéré et plein d'estime pour Deslon, hésitait beaucoup à accorder cette assemblée. Mais le fougueux de Vauzesmes insista avec opiniâtreté. Aux termes du règlement, il rédigea sa demande

par écrit, et la déposa sur le bureau. D'un autre côté, Deslon, repoussant les avis bienveillants par lesquels le doyen voulait le détourner de son entreprise, persistait avec une fermeté inébranlable dans sa résolution de porter devant la Faculté la cause du magnétisme. Il fallut donc, malgré l'orage prévu, accorder l'assemblée générale demandée avec tant d'insistance de part et d'autre. Après des délais multipliés, cette assemblée fut indiquée pour le 18 septembre 1780.

Pendant ces délais et ces débats préliminaires, il est curieux de voir ce que faisait Mesmer. Il n'attendait certainement pas un bon résultat de la tentative de son ami, et il avait dû en prendre parti d'avance. Il n'en rédige pas moins, avec un calme imperturbable, une proposition que Deslon doit présenter à la Faculté, à la suite et comme un simple corollaire de son panégyrique du magnétisme animal, absolument comme si le magnétisme devait sortir triomphant de la séance orageuse qu'on allait lui faire traverser.

Parmi les conditions qu'il proposait, dans cet écrit, à la Faculté de médecine, Mesmer ne demandait rien moins que l'intervention du gouvernement en sa faveur. Il tenait même à bien établir que c'était pour arriver au gouvernement qu'il daignait passer par la Faculté.

Le 18 septembre 1780, jour fixé pour la tenue de son assemblée générale, la Faculté était au grand complet. Nous avons déjà dit qu'au siècle dernier, la Faculté de médecine n'était pas simplement composée, comme aujourd'hui, d'un petit nombre de professeurs, chargés de l'enseignement, des examens des élèves et de la délivrance des grades : mais qu'elle se composait de la réunion de tous les docteurs-régents de la ville. C'était là une belle et grande institution, et, pour le dire en passant, la dignité, comme l'importance de la profession médicale, ont singulièrement perdu à sa suppression et à son remplacement par une réunion de professeurs privilégiés pour l'enseignement.

Le doyen, ayant ouvert la séance, donna la parole à Roussel de Vauzesmes, qui lut un réquisitoire dont voici le préambule :

« De tout temps, il a existé des gens à secret, possesseurs de recettes miraculeuses pour la guérison des maladies; et le public, ignorant en médecine, a toujours été la dupe des vaines promesses de ces aventuriers. Ils n'établissent nulle part une demeure fixe, car leurs manœuvres sont bientôt mises au grand jour; et ce même public, honteux d'avoir été grossièrement séduit, les traite ensuite avec l'indignation qu'ils ont justement encourue; mais, par une faiblesse attachée à l'humanité, qui ne cesse de courir après l'erreur, s'il vient encore à paraître sur la scène un nouveau charlatan, il attire bien vite tous les regards de la multitude. Ainsi



DESLON COMPARAIT DEVANT L'ASSEMBLÉE DES DOCTEURS RÉGENTS DE PARIS (P. 179)

Mesmer, après avoir fait pendant assez longtemps beaucoup de bruit à Vienne en Autriche; après avoir été, comme c'est la coutume, démasqué et ridiculisé, est venu établir son théâtre dans cette capitale, où, depuis près de trois ans, il donne des représentations le plus tranquillement du monde. Tous les médecins qui exercent ici notablement leur profession se contentaient de le mépriser; et certainement son règne aurait été de courte durée, si M. Deslon, un de nos confrères, ne s'était point donné ouvertement comme son procureur, son prôneur et son satellite ; et le titre de docteur-régent de cette Faculté, dont M. Deslon est revêtu, n'a pas peu contribué à donner au jongleur allemand une espèce de célébrité momentanée, à laquelle il ne devait pas s'attendre. Comme la cause de M. Deslon est intimement liée à celle de M. Mesmer, vous voudrez bien me permettre de vous exposer succinctement ce qu'il est nécessaire que vous sachiez sur le compte de ce dernier. »

L'accusateur retrace ici l'histoire de Mesmer magnétisant, tant à Vienne qu'à Paris. Aux injures qu'il trouve toutes formulées dans les journaux allemands, il ajoute les siennes, qui, jetées en pleine assemblée de la Faculté, devaient paraître encore plus outrageantes. Les mots d'*aventurier*, de *jongleur*, de *visionnaire*, de *charlatan* et d'*imposteur* reviennent comme des refrains à chacune de ses phrases et presque à chacune de ses lignes. Il va sans dire que toutes les cures attestées et publiées par Mesmer sont ou supposées ou illusoires; de sorte que Deslon est également un imposteur, et pour le moins un ignare. Si les injures, comme l'a dit J.-J. Rousseau, sont les raisons de ceux qui ont tort, de Vauzesmes servait plus que Deslon lui-même la cause du magnétisme. Voici, d'ailleurs, les chefs d'accusation tels qu'il les avait libellés :

« Je vais vous présenter M. Deslon, en premier lieu, comme se comportant d'une manière peu conforme à la dignité de son état, comme favorisant le charlatanisme ;

« Ensuite, comme insultant toutes les compagnies savantes, et spécialement cette Faculté ;

« Enfin, comme abjurant la doctrine des écoles, comme annonçant des principes contraires à la saine médecine et nous donnant, pour appuyer et confirmer ces faux principes, des observations de cures *impossibles et invraisemblables.* »

De Vauzesmes développa ces trois points avec violence. La lecture de son discours fut accueillie avec des marques bruyantes de satisfaction, qui devaient paraître de mauvais augure pour Deslon.

Celui-ci, quoiqu'il s'attendît bien à être accusé, n'était pas venu pour répondre à un réquisitoire. La séance pour lui avait un autre objet, et il exprima le désir de s'y renfermer. Ayant donc simplement demandé et obtenu que le mémoire de Vauzesmes fût déposé sur le bureau, pour qu'il pût en prendre connaissance en temps et lieu, il lut, avec beaucoup de sang-froid, un discours qu'il avait écrit pour recommander la découverte de

Mesmer à la bienveillance de la Faculté. Parlant avec une pleine conviction, mais d'un ton très modéré d'ailleurs, de ce que lui et plusieurs de ses confrères avaient observé dans les traitements de Mesmer, il adjurait la Faculté de ne pas suivre les errements de la *Société royale de médecine*, en se refusant plus longtemps à des expériences qui permettraient de prononcer en connaissance de cause sur l'existence réelle du magnétisme animal.

Arrivant aux propositions que Mesmer ne craignait pas de faire à la Faculté, Deslon essaya de les justifier malgré leur caractère insolite.

« Il entre, dit-il, dans les projets de M. Mesmer de ne déposer sa découverte qu'entre les mains du gouvernement. Quels que soient ses motifs, cette disposition doit être au moins respectée. Il pense que le gouvernement ne peut raisonnablement statuer en pareille matière qu'à l'aide de vrais savants. Moins étranger à nos institutions que lors de son arrivée en France, il reconnaît que la Faculté de médecine de Paris est le seul digne médiateur d'une négociation aussi importante.

« Il croit que, s'il est de votre honneur de seconder les vues du gouvernement, il vous serait encore plus glorieux de provoquer son attention. En conséquence, il pense vous devoir laisser tout l'honneur des premières démarches.

« Ces démarches consisteraiennt à solliciter l'attention du gouvernement et la présence de ses délégués aux expériences du magnétisme animal.

« Les expériences, M. Mesmer désire les établir par un examen comparatif des méthodes ordinaires avec sa méthode particulière ; c'est-à-dire, Messieurs, qu'il vous propose de prendre, à votre choix un certain nombre de malades. Vous en feriez traiter moitié sous vos yeux, il traiterait l'autre moitié suivant sa méthode et la comparaison des effets salutaires dicterait la décision propre à guider le gouvernement dans ses vues paternelles.

« Telles sont en abrégé les propositions de Mesmer. Je n'y vois rien, Messieurs, qui puisse blesser votre délicatesse ; mais j'y vois le moyen le plus sûr d'ajouter à l'éclat de votre gloire, en donnant à la génération présente et aux générations futures des preuves de votre zèle pour la vérité, de votre amour pour l'humanité et de votre reconnaissance envers la nation qui vous commet le soin précieux de sa conservation. »

Deslon ayant donné lecture des propositions de Mesmer, les annexa à son discours, les déposa sur le bureau, et se retira, pour laisser l'assemblée délibérer.

Quand il rentra, le doyen lui signifia l'arrêt suivant, qui venait d'être rendu :

« 1° Injonction faite à M. Deslon d'être plus circonspect à l'avenir ;

« 2° Suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté ;

« 3° Radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des médecins de la Faculté, s'il n'a pas, à cette époque, désavoué ses *Observations sur le magnétisme animal;*

« 4° Les propositions de M. Mesmer sont rejetées. »

Deslon salua l'assemblée des docteurs-régents, et se retira sans rien dire.

IV

Mesmer continue ses traitements magnétiques. — Le P. Girard. — M. Busson. — Le fils Kornmann. — Mesmer manifeste l'intention de quitter la France. — Négociations du gouvernement français avec Mesmer. — Offres du ministre. — Refus de Mesmer.

« Ma discussion avec la Faculté de médecine a eu cela d'agréable, dit Mesmer, qu'elle n'a duré qu'un seul jour, et que tout s'est passé par écrit entre nous [1]. » Mesmer n'avoue pas ici son véritable avantage dans cette affaire, c'est-à-dire le tort évident que la Faculté venait de se donner devant le public scientifique, et la situation embarrassante où elle s'était mise à l'égard d'un de ses membres les plus considérés.

Frédéric Dubois, le constant adversaire de Mesmer et des fauteurs du magnétisme animal, est obligé de condamner ici la conduite de la Faculté de médecine.

« Disons d'abord, dit Frédéric Dubois, que si l'Académie des sciences et la Société royale de médecine conservèrent l'avantage de rester dans une ligne essentiellement scientifique, il n'en fut pas de même de la Faculté ; celle-ci eut le *grand tort*, l'*immense tort* de vouloir juger les faits annoncés par Mesmer sans se donner la peine de les examiner préalablement ; dans le premier cas, c'est Mesmer qui recule devant l'examen des hommes éclairés ; dans le second, c'est le corps savant qui se refuse à tout examen... »

En ce qui touche Deslon, Frédéric Dubois ajoute :

« Ainsi la Falculté, au lieu d'entendre les propositions d'un de ses membres, le met immédiatement en accusation, et pourquoi ? Les trois chefs d'accusation se réduisaient à un seul, celui de s'être associé au charlatanisme de Mesmer ; mais, avant tout, ce charlatanisme restait à prouver, et préalablement il fallait examiner s'il y avait ou non charlatanisme de la part de Mesmer [2]. »

1. *Précis historique*, p. 110.

2. *Histoire académique du magnétisme animal*, p. 13-14.

Il y avait pourtant, au milieu de l'assemblée qui prononça ce jugement, dont Dubois (d'Amiens)

Après cet acte maladroit de la Faculté, l'opinion publique se prononça de plus en plus en faveur du magnétisme animal. Ses partisans avaient été traités de jongleurs et de charlatans dans une assemblée plénière de la Faculté de médecine; mais on ne pouvait oublier que depuis le coup d'État que nous avons raconté, et qui avait créé la *Société royale de médecine* en face et aux dépens de la Faculté, ces deux corps n'avaient cessé de s'attaquer avec acharnement, et de se renvoyer devant le public les plus injurieuses épithètes. Un autre corps, récemment émancipé de la tutelle de la Faculté, et qui venait d'attirer sur lui l'attention du monde savant et les distinctions du pouvoir, le corps des chirurgiens, ne pouvait oublier, non plus, ni la position humiliante dans laquelle les médecins l'avaient si longtemps refoulé, ni les tentatives jalouses par lesquelles ces derniers cherchaient tous les jours à ruiner son autorité naissante. Ces trois partis, les *sociétaires*, les *facultatistes*, et les *chirurgistes*, avaient dit et disaieut encore tant de mal les uns des autres, qu'il leur était impossible d'en dire davantage des mesmériens. Le public pouvait donc penser que si les magnétiseurs étaient vilipendés et conspués par tous, ce n'était qu'à titre de concurrents, dont le principal tort était d'être les derniers venus dans la pratique de l'art de guérir. Tant de disputes ne pouvaient enfin amener le public désintéressé qu'à conclure d'une manière générale contre la certitude de la médecine, et en conséquence à ne plus s'en rapporter qu'aux faits, disposition éminemment favorable aux empiriques.

Le moment était donc excellent pour Mesmer; il lui suffisait de frapper les esprits par quelques cures retentissantes, et c'est à quoi il s'appliqua sans retard.

Le P. Gérard, procureur général de l'ordre religieux de la Charité, avait amené à Mesmer un malade affecté d'un polype au nez. Mesmer le magnétisa quelque temps, et les effets furent si heureux que le P. Gérard vint lui apprendre, quelques jours après, la chute du polype, et la guérison du malade.

La nouvelle de cette cure parvint jusqu'à Rueil, près Paris, village où s'était retiré un membre distingué de la Faculté, Busson, premier médecin de la comtesse d'Artois. Busson avait près de l'œil droit un polype énorme. Dégoûté des traitements ordinaires de la médecine, il résolut, en désespoir de cause, de se livrer au magnétiseur en renom. Mesmer le soigna, mais sans

lui-même est scandalisé, trois hommes qui avaient examiné pendant sept mois les pratiques de Mesmer et qui auraient pu renseigner leurs collègues : c'étaient Bertrand, Malloët et Sollier. Avaient-ils vu quelque chose? Le moment était certes convenable pour le déclarer. Mais il fut impossible de rien tirer d'eux. Interpellés successivement par de Vauzesmes et Deslon, sommés de nier ou d'affirmer la réalité des cures opérées sous leurs yeux, ils se renfermèrent dans un silence absolu, qui était plus que de la prudence.

succès. En effet, après le traitement magnétique, le polype tomba, mais quelque temps après, aussi, le malade succombait à son tour.

La Faculté s'était beaucoup émue de ce traitement, pendant que Busson était entre les mains de Mesmer, et le fougueux adversaire de Deslon, de Vauzesmes, avait pris le soin de bien poser la question d'avance, afin d'éviter toute interprétation et tout résultat équivoques, quelle que fût l'issue du traitement entrepris par Mesmer.

« A l'avant-dernière assemblée du *primâ mensis* [1], écrit Vauzesmes, M. Deslon vous a annoncé à très haute voix, et avec son assurance ordinaire, que notre confrère M. Busson avait été abandonné par la médecine et la chirurgie, son polype ayant été déclaré cancéreux et incurable ; que M. Mesmer, avec son magnétisme, avait déterminé une suppuration d'un très bon caractère, et qu'il était à la veille d'une guérison *ridicule* [2]. M. Deslon et les partisans du magnétisme font sonner bien haut cette guérison future. Voici le fait. MM. de Horme, Moreau, Louis, Ferrand, Lassus, Grand-Jean ont été les seuls gens de l'art appelés à voir M. Busson. Ils ont consulté plusieurs fois tous ensemble sur son état. Tous ont décidé que le polype n'était pas cancéreux ni même incurable. Comme on ne peut déterminer où s'implantent les racines de ce polype, comme il est baveux et mollasse, qu'il a toujours un écoulement lymphatique et sanguinolent, ils ont craint, en l'extirpant ou en l'attaquant par des caustiques, qu'il ne survînt une hémorragie qu'il aurait peut-être été impossible d'arrêter, d'autant plus que M. Busson avait été fort sujet à ces hémorragies. Tous sont convenus qu'il pouvait se faire qu'une fonte heureuse s'établît dans ces parties et que le polype se détruisît sans opération, l'expérience ayant fait voir plus d'une fois que la nature se débarrassait par cette voie, mais qu'on ne pouvait en prescrire ni le temps ni la source. M. Ferrand avait également et particulièrement tiré de ce pronostic, et je tiens de lui, qu'il y a deux mois environ, il survint une petite inflammation, une suppuration, enfin qu'une partie du polype se détacha. Alors madame Busson, dans la vivacité de sa reconnaissance, écrivit à M. Ferrand qu'il était le sauveur de son mari, et qu'elle lui annonçait l'accomplissement de sa prophétie. *Si la même suppuration, peut-être plus complète, s'est répétée depuis que MM. Mesmer et Deslon voient et traitent M. Busson, ce n'est pas une raison pour l'attribuer au magnétisme, puisque cette même suppuration avait été prédite comme possible, et qu'elle avait même commencé à s'établir* sans qu'on puisse déterminer au juste ce qui l'a depuis interrompue. Si néanmoins, comme je le crois, le magnétisme ne produit par la suite aucune amélioration sensible à l'état de notre confrère, et si, comme je le redoute, cet état malheureux vient à empirer, MM. Mesmer et Deslon ne cesseront pourtant de chanter victoire. Un accident ou une imprudence quelconque aura, selon eux, été la cause de tout le désastre, le magnétisme aura toujours

1. On sait que la Faculté de médecine, de même que la Sorbonne et quelques autres compagnies, avaient une assemblée ordinaire le premier jour de chaque mois, *primâ* (*die*) *mensis*.

2. *Ridicule* est mis là pour *radicale ;* c'est une pauvre malice et une plaisanterie bien peu digne du lieu et du sujet.

fait un miracle, et cette cure éclatera d'autant plus qu'elle aura été opérée sur un homme distingué dans son art; tant le charlatanisme sait habilement profiter de tout.

« Mais, dit-on, comment se peut-il que M. Busson se soit livré à MM. Mesmer et Deslon? A cela je réponds, pour ne citer que deux exemples : N'avons-nous pas vu M. Baron, célèbre chimiste, admettre au traitement d'une hydropisie qui a terminé ses jours, une foule de charlatans, dont il prenait avec confiance toutes les drogues? M. Ferreins n'est-il pas mort avec un sachet de M. Arnould appliqué sur la poitrine? Est-il étonnant qu'un malade quelconque, dans une situation grave, et qu'il imagine désespérée, ajoute foi à un charlatan qui assure avec audace qu'il le guérira, surtout lorsque les secours présentés par les gens de l'art ne sont point très prompts et très efficaces? »

S'il n'est pas étonnant de voir de grands chimistes comme Baron, des médecins, membres de la Faculté, comme M. Ferreins, prendre avec confiance les drogues et même les amulettes des charlatans, on peut du moins trouver étrange l'indignation de Vauzesmes contre le bon public qui, entraîné par ces exemples, se jette dans les bras des empiriques.

Mais toutes les précautions que de Vauzesmes avait jugé bon de prendre d'avance contre la possibilité de la guérison de ce malade, devinrent par le fait superflues, car Busson mourut pendant le traitement magnétique.

« Dans la Faculté de médecine de Paris, dit Mesmer, plusieurs membres ont tremblé que je ne réussisse dans la cure de M. Busson. Il faut les rassurer : M. Busson est mort, malgré mes soins, ou par mes soins, comme on le voudra. »

Cette affaire du polype de Busson, quoiqu'elle n'eût point tourné à l'avantage de Mesmer, fit beaucoup de bruit parmi les lettrés, dans les salons du grand monde et même jusqu'à la cour.

Une opération plus heureuse produisit dans le public une sensation plus forte encore. Un enfant âgé de dix ans, fils du banquier Kornmann, avait des taches dans les yeux, et on le croyait menacé de perdre la vue. Mesmer déclara que le mal provenait d'obstructions dans les viscères, ce qui était son diagnostic habituel. Il magnétisa l'enfant, et non seulement les taches oculaires disparurent, mais une sorte de guérison morale suivit la guérison physique. Cet enfant, qui était aigre et acariâtre pendant sa maladie, devint doux et caressant après le traitement magnétique; « ses mouvements furent vifs, précis et gracieux[1]. » Un autre auteur va encore plus loin. « Cet enfant, dit-il, est non seulement l'image de la santé, de la douceur, de la sensibilité la plus caressante; on est surpris de la justesse et de la netteté de ses idées. Il a conservé pour le traitement de M. Mesmer un attrait invincible; il y

1. Puységur.



CONFÉRENCE DE MESMER ET DE DESLON AVEC M. DE MAUREPAS (PAGE 187)

retourne toujours avec plaisir, et c'est le punir que de l'en priver longtemps[1]. » L'enthousiasme a évidemment embelli cette guérison de beaucoup d'exagérations merveilleuses; mais nous avons pour garant du fait principal la reconnaissance d'un père.

Cependant, rebuté par les obstacles et la mauvaise volonté qu'il rencontrait autour de lui, ou du moins affectant de l'être, Mesmer annonce très hautement son intention de quitter ses malades, et même d'abandonner la France. Deslon lui ayant représenté, néanmoins, que l'opinion publique lui est favorable, et que le moment lui paraît même venu de s'adresser directement au roi, Mesmer se laisse persuader, et veut bien consentir à garder les malades qu'il traite jusqu'au printemps suivant, à condition de ne plus admettre chez lui de malades nouveaux.

On était alors à la fin de l'année 1780. Deux ans auparavant il y avait eu entre Mesmer et de Lassonne, premier médecin du roi, quelques entrevues, qui étaient restées sans résultat. Deslon tenta un rapprochement, et ayant trouvé de Lassonne dans des dispositions en apparence assez favorables pour le magnétisme, il lui remit, de la part de Mesmer, un mémoire dans lequel il exposait les intentions de son maître. Mesmer demandait des commissaires, *non pour examiner ses procédés, mais pour prendre connaissance des faits;* en un mot, comme Mesmer nous le dit lui-même[2], « non des commissaires *inspecteurs*, mais des commissaires *enquêteurs*. » Cette prétention était sans doute contre les règles ordinaires, mais les règles ordinaires, c'étaient les procédés académiques, et Mesmer ne voulait plus s'y soumettre. Précisant davantage encore le caractère que devait avoir cette commission, il déclara nettement qu'il voulait des *élèves* et non des *juges*.

Ces exigences de Mesmer étaient vraiment incroyables ; cependant elles ne furent pas repoussées par le premier médecin du roi. Le projet fut formé de nommer une commission, dans les termes demandés par Mesmer. Lassonne en indiqua les membres, parmi lesquels il y eut même quelques récusations demandées et consenties de part et d'autre.

Tout paraissait marcher ainsi de bon accord, lorsque de Lassonne, pressé par Deslon d'arriver à la conclusion, lui déclara que les commissaires désignés avaient trouvé la tâche inacceptable.

Il paraît certain que dans cette nouvelle déconvenue préparée à Mesmer, de Lassonne, en sa double qualité de médecin du roi et de membre de la Faculté de médecine, avait voulu manœuvrer de manière à ne mécontenter ni

1. *Tableau mouvant de Paris.*
2. *Précis historique*, p. 197.

sa corporation ni la cour, où Mesmer comptait déjà de nombreux protecteurs et d'illustres malades. Mais, en dépit des apparences, ce ne fut pas la Faculté qui l'emporta, mais bien la cour, ou plutôt Mesmer lui-même, et il put dire, avec autant de vérité que d'orgueil : « Je n'ai certainement pas à me plaindre du gouvernement. Peut-être ne s'est-il jamais autant avancé qu'en faveur de la vérité que je présente [1]. »

En effet, Mesmer après la fin de non-recevoir à lui signifiée par Lassonne, déclara aussitôt à ses malades sa résolution d'abandonner pour toujours la France, le 15 avril suivant (1781).

Cet ultimatum, signifié par Mesmer à ses malades, frappa d'une véritable consternation tous ces infortunés, qui, ne croyant plus à la médecine ordinaire, avaient une foi absolue dans les miracles du magnétisme. « Leurs alarmes, c'est Mesmer qui nous l'apprend, pénétrèrent jusqu'au pied du trône. » La reine Marie-Antoinette, à qui son compatriote avait été puissamment recommandé, chargea une personne de sa confiance de lui dire « qu'elle trouvait de l'inhumanité dans le projet d'abandonner ses malades, et qu'il ne devait pas quitter la France de cette manière [2]. »

Mesmer avait ainsi atteint son but ; il avait amené le gouvernement français à parlementer avec lui. Il fit répondre respectueusement à Marie-Antoinette que son long séjour à Paris ne pouvait laisser aucun doute quant à la préférence qu'il donnait à la France sur tous les autres pays, excepté sa patrie ; mais que, désespérant d'arriver à une conclusion, il s'était décidé à profiter de la saison nouvelle pour faire des opérations, qu'à son grand regret, il négligeait depuis longtemps. Il suppliait d'ailleurs Sa Majesté de considérer qu'il restait jusqu'au 15 avril assez de temps pour prendre une détermination, si l'on reconnaissait enfin la nécessité d'en prendre une.

Quelques jours s'étant écoulés, Mesmer et Deslon furent priés « de la part d'une personne de rang et suffisamment autorisée » de venir s'entendre avec elle. Ce fut une véritable conférence où le magnétisme animal traita enfin de puissance à puissance avec le gouvernement français, représenté par son mandataire. Après quatre heures de débat, Mesmer consentit, bien qu'il lui en coûtât beaucoup, dit-il, à signer les préliminaires suivants, lesquels furent à l'instant rédigés sous ses yeux :

« Il est proposé :

« Que le gouvernement nomme cinq commissaires, dont deux seulement médecins, les trois autres gens instruits, pour prendre les derniers renseignements que

1. *Précis historique*, p. 191.
2. *Ibid.*, p. 201.

l'on juge nécessaires, dans l'objet de ne laisser aucun doute sur l'existence de la découverte de M. Mesmer;

« Que les commissaires examinent un nombre déterminé de malades traités par M. Mesmer, lesquels malades seront indifféremment choisis dans ceux qui suivent encore les traitements par le magnétisme animal, ou dans ceux qui ne les suivent plus;

« Que cet examen porte sur la suite des procédés de M. Mesmer. Voici à peu près les questions que les commissaires pourront faire aux malades :

« 1° Quel était leur état avant d'être soumis aux traitements du magnétisme animal? Les consultations et attestations des médecins de Paris ou autres pourraient être demandées à l'appui.

« 2° Quels effets ils ont sentis pendant leurs traitements, et quelle a été la marche de ces effets? Si l'on interrogeait quelques malades actuellement entre les mains de M. Mesmer, on examinerait les effets sensibles, etc.

« 3° S'ils ont pris des médicaments pendant le traitement par le magnétisme nimal.

« 4° Dans quel état était leur santé lorsqu'ils ont quitté M. Mesmer.

« Que si le rapport des commissaires est favorable à la découverte, on reconnaîtra par une lettre ministérielle :

« I. Que M. Mesmer a fait une découverte utile;

« II. Que, pour récompenser M. Mesmer et l'engager à établir et à propager sa doctrine en France, le roi lui donnera en toute propriété un emplacement qui puisse lui convenir pour y traiter le plus avantageusement possible des maladies et communiquer ses connaissances aux médecins;

« III. Que, pour fixer M. Mesmer en France, et reconnaître ses services, il lui sera accordé une pension viagère de vingt mille livres.

« IV. Que S. M. exige de M. Mesmer qu'il reste en France jusqu'à ce qu'il ait suffisamment établi sa doctrine et ses principes, et qu'il ne puisse en sortir qu'avec la permission du roi.

« Il est encore proposé :

« Que M. Mesmer jouisse des avantages qui lui sont accordés dès le moment même où le gouvernement aura reconnu l'utilité de sa découverte;

« Que le roi nomme une personne pour présider et veiller à l'établissement fait par M. Mesmer [1]. »

On lit au bas de la pièce précédente, et de la main de Mesmer :

« J'ai accepté ces propositions purement et simplement, mais à la condition expresse qu'elles seront exécutées pour le quinzième jour d'avril prochain; époque à laquelle je ne serai plus engagé si les propositions ci-dessus ne sont pas réalisées. »

En marge de la troisième proposition, portant l'offre d'une pension viagère de vingt mille livres, Mesmer avait ajouté :

1. *Précis historique*, p. 203-205.

« On préférerait le château et terre de... à tout autre objet.

Paris, 14 mars 1781.

« *Signé :* MESMER. »

Ces préliminaires posés, pendant une quinzaine de jours il ne fut question de rien. Mais le 28 mars un des premiers ministres du roi, M. de Maurepas, fit appeler Mesmer, et lui annonça que Sa Majesté le dispensait d'être examiné par des commissaires, et lui accordait une pension de vingt mille livres ; — qu'on lui payerait, en outre, un loyer de dix mille livres pour la maison qu'il reconnaîtrait propre à recevoir et à former des élèves ; — qu'au nombre de ces élèves, dont le choix dépendrait de lui, il s'en trouverait trois pour le gouvernement, — et qu'on lui accorderait de nouvelles grâces lorsque les élèves du gouvernement auraient reconnu l'utilité de sa découverte.

Pour un inventeur aussi fier et aussi susceptible que Mesmer, qui se trouvait humilié dès qu'on lui parlait d'examen et de commissaires, et qui répétait sans cesse qu'il voulait des *élèves* et non *des juges*, ces modifications aux propositions premières devaient paraître une concession extrêmement flatteuse de la part du gouvernement. On dispensait sa doctrine de tout examen par les médecins de la Faculté ; on demandait seulement qu'il admît parmi ses auditeurs trois savants que le gouvernement nommerait, et leur témoignage, quand même il serait défavorable, ne devait lui faire enlever aucun des avantages promis. On accordait donc à Mesmer plus qu'il n'avait demandé. Il y avait bien un seul point où le roi retirait quelque chose : une allocation de dix mille livres pour frais de loyer n'était pas l'équivalent du don d'un emplacement pour établir une clinique magnétique ; Mesmer aurait désiré, nous l'avons dit, une maison, et même *un château en toute propriété.* Toutefois, ce ne fut pas sur ce point seul qu'il manifesta son mécontentement.

Au grand étonnement de ses partisans, et surtout au grand scandale de son ami Deslon, présent à la conférence, qui les trouvait et qui avait bien raison de les trouver aussi avantageuses qu'honorables, Mesmer refusa les propositions du ministre de Louis XVI.

Nous laisserons Mesmer lui-même raconter ce qui se passa dans sa mémorable entrevue avec M. de Maurepas.

« Je fus appelé par un ministre d'État, dit Mesmer, et me rendis auprès de lui le 28 mars, en compagnie de M. Deslon et de la personne entre les mains de qui j'avais signé les propositions qu'on vient de lire.

« Le ministre débuta par m'annoncer que le roi, informé de ma répugnance à être examiné par des commissaires, voulait bien me dispenser de cette formalité, m'accorder une pension viagère de vingt mille livres, et payer en outre un loyer

de dix mille francs pour la maison que je reconnaîtrais propre à former des élèves, savoir : trois pour le gouvernementt et tel nombre qui me conviendrait pour ma propre satisfaction. Le reste des grâces que je pourrais demander, ajouta le ministre, me serait accordé lorsque les élèves du gouvernement auraient reconnu l'utilité de ma découverte.

« Je lui répondis que je le suppliais de faire parvenir jusqu'à Sa Majesté les justes sentiments de sensibilité et de reconnaissance dont j'étais animé ; mais que je ne pouvais accepter les propositions que je venais d'entendre.

« Je sens que je révolte un grand nombre de mes lecteurs ; mais je suis déjà accoutumé à l'impression que je leur fais. Les accusations de vanité, d'importance, d'entêtement, de faux désintéressement ont frappé mes oreilles de tous côtés.

« A cette précipitation de jugement, j'opposerai l'exemple du ministre d'État devant lequel je comparais. On peut prendre ses leçons sans déroger. Il ne sortit de sa bouche aucune expression de dureté. Tranquille avec douceur, sa voix exprimait paisiblement ses objections, et son oreille écoutait attentivement les miennes. La conversation dura deux heures sur ce ton.

« Je n'entreprendrai pas d'en rendre les détails. Je me contenterai de résumer mes réponses, en indiquant la nature des difficultés ; elles jetteront un jour suffisant sur la question. J'exprimai donc :

« Que les offres qui n'étaient faites me paraissaient pécher en ce qu'elles présentaient mon intérêt pécuniaire, et non l'importance de ma découverte, comme objet principal.

« La quession devait donc être absolument envisagée en sens contraire, puisque, en effet, sans ma découverte, ma personne ne serait rien . . . .

« ... Si l'on ne croit pas à ma découverte, on a évidemment le plus grand tort de m'en offrir trente mille livres de rente. Si, au contraire, on y croit, le sort de l'humanité ne doit pas être sacrifié à l'amour-propre de quelques savants en délire, ni à la crainte de quelques dépenses indispensables. . . . .

« ... En résumant mes principes, je ne pourrais entamer aucun traité avec le gouvernement qu'au préalable il n'ait reconnu formellement et authentiquement l'existence et l'utilité de ma découverte. Alléguer en réponse la crainte de compromettre la dignité royale, serait positivement avouer qu'on n'est pas convaincu ; d'où, sans me plaindre, je devrais inférer après tout ce que j'ai fait, que la conviction est une plante étrangère au sol français, et que le plus court pour moi est de m'occuper à défricher quelque terrain moins ingrat.

« Je ne saurais admettre des raisons d'économie. Toute dépense nécessaire au bonheur des peuples est un devoir de rigueur. On peut remettre à des temps plus heureux l'élévation d'un palais agréable, la construction d'un pont utile, la formation d'un chemin commode ; mais on ne peut remettre au lendemain la santé et la conservation des hommes.

« Si je me suis sévèrement abstenu, pendant mon séjour en France, de mettre en question mon traitement personnel, je n'avais pas douté un seul instant qu'il ne dût être digne de la nation française et de la grandeur du monarque qui la gouverne.

« Pressé, plus que je ne l'aurais voulu, de m'expliquer plus positivement à cet

égard, j'avais, par respect pour l'opinion d'autrui, et, si l'on veut, par faiblesse, signé des propositions que je n'aurais jamais dû me permettre ; mais puisqu'il n'est plus temps de me rétracter, j'articule sans détour que j'accepterais les vingt mille livres de pension viagère qui m'étaient offertes, à *la condition que l'on y joindrait le don en toute propriété d'une possession territoriale* propre aux établissements que je projette.

« Il entre nécessairement dans mes projets de procéder à ces établissements de manière qu'ils puissent servir de modèles à tous ceux de ce genre que, par la suite, on jugerait convenable de faire, soit en France, soit ailleurs. Ils doivent être de nature à déployer les ressources et les moyens de ma doctrine, de manière à pouvoir la pratiquer et enseigner sans restriction.

« ... Par délicatesse, je désirais tenir immédiatement de la munificence du gouvernement la concession que je demande, répugnant à ce qu'on m'allouât une somme quelconque applicable à faire cette acquisition, ainsi qu'il me conviendrait. C'est une possession territoriale et non de l'argent que je demande [1]. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que les motifs allégués par Mesmer pour motiver son refus n'étaient que de vaines échappatoires, et qu'il n'était mû en cela que par un sentiment de cupidité. Il avait rêvé dans son imagination des récompenses au delà de toute mesure, et ce qui lui était proposé ne répondait pas aux espérances dont il s'était bercé. A tous ses raisonnements spécieux on pouvait répondre : « On ne veut ni croire ni nier votre découverte, on veut l'examiner. Vous devez donc vous estimer heureux de trouver les moyens de la produire au grand jour et de la propager. Quel que soit le résultat de l'examen que l'on sollicite, on vous assure par avance tous les avantages pécuniaires que vous avez demandés dans les propositions signées de votre main. On ne peut donc vous accorder rien de plus. »

M. de Maurepas qui, sans doute, tint à Mesmer ce langage simple et raisonnable, mit fin à la conférence, sur le refus réitéré de Mesmer d'adopter ses propositions.

« Je quittai le ministre, ajoute Mesmer, allégé d'un poids immense. Mon affaire avait mal fini, mais elle était finie, et c'est un très grand bien qu'une fin quelconque. »

De retour chez lui, Mesmer écrivit à la reine Marie-Antoinette la lettre suivante, qui, malgré les formes respectueuses qu'elle affecte, peut passer pour un chef-d'œuvre d'arrogance.

« Madame,

« Je n'aurais dû éprouver que les mouvements de la satisfaction la plus pure, en

1. *Précis historique*, p. 205 et suiv.



MARIE ANTOINETTE REÇOIT LA LETTRE DE MESMER REFUSANT LES PROPOSITIONS QUI LUI ÉTAIENT FAITES AU NOM DU ROI (PAGE 195)

apprenant que Votre Majesté daignait arrêter ses regards sur moi ; et cependant ma situation pèse douloureusement sur mon cœur. On avait précédemment peint à Votre Majesté le projet que j'avais de quitter la France comme contraire à l'humanité, en ce que j'abandonnais des malades à qui mes soins étaient encore nécessaires. Aujourd'hui, je ne doute point qu'on n'attribue à des motifs intéressés mon refus indispensable des conditions qui m'ont été offertes au nom de Votre Majesté.

« Je n'agis, Madame, ni par inhumanité ni par avidité. J'ose espérer que Votre Majesté me permettra d'en placer les preuves sous ses yeux ; mais, avant toute chose, je dois me rappeler qu'elle me blâme ; et mon premier soin doit être de faire parler ma respectueuse soumission pour ses moindres désirs.

« Dans cette vue, uniquement, et par respect pour Votre Majesté, je lui offre l'assurance de prolonger mon séjour en France jusqu'au 18 septembre prochain et d'y continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance.

« Je supplie instamment Votre Majesié de considérer que cette offre doit être à l'abri de toute interprétation recherchée. C'est à Votre Majesté que j'ai l'honneur de la faire ; mais indépendante de toutes grâces, de toute espérance autre que celle de jouir, à l'abri de la puissance de Votre Majesté, de la tranquillité et de la sûreté méritées, qui m'ont été accordées dans ses États depuis que j'y fais mon séjour. C'est enfin, Madame, en déclarant à Votre Majesté que je renonce à tout espoir d'arrangement avec le gouvernement français, que je la supplie d'agréer le témoignage de la plus désintéressée des déférences.

« Je cherche, Madame, un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légèrement dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes, peut opérer des changements que, dès leur naissance, la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaires. Les conditions qui m'ont été proposées, au nom de Votre Majesté, ne remplissent pas ces vues, *l'austérité de mes principes me défendait impérieusement de les accepter.*

« Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire. Aux yeux de Votre Majesté quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins, employés à propos, ne sont rien : le bonheur des peuples est tout. Ma découverte doit être accueillie, et moi récompensé, avec une munificence digne de la grandeur du monarque auquel je m'attacherai. Ce qui doit me disculper sans réplique de toute fausse interprétation à cet égard, c'est que, depuis mon séjour dans vos États, je n'ai tyrannisé aucun de vos sujets. Depuis trois ans, je reçois, chaque jour, des offres pécuniaires ; à peine mon temps suffit à les lire, et je puis dire que, sans compter, j'en ai brûlé pour des sommes considérables.

« *Ma marche dans les États de Votre Majesté* a toujours été uniforme. Ce n'est assurément ni par cupidité, ni par amour d'une vaine gloire, que je me suis exposé au ridicule pressenti, dont votre Académie des sciences, votre Société royale et votre Faculté de médecine de Paris ont prétendu me couvrir tour à tour. Lorsque je l'ai fait, c'était parce que je croyais devoir le faire.

« Après leur refus, je me suis cru au point que le gouvernement devait me regarder de ses propres yeux : trompé dans mon attente, je me suis déterminé à

chercher ailleurs ce que je ne pouvais plus raisonnablement espérer ici. Je me suis arrangé pour quitter la France dans le mois d'avril prochain. C'est ce qu'on a appelé inhumanité, comme si ma marche n'avait pas été forcée.

« Dans la balance de l'humanité, vingt ou vingt-cinq malades, quels qu'ils soient, ne pèsent rien à côté de l'humanité tout entière ; et, pour faire l'application de ce principe à une personne que Votre Majesté honore de sa tendresse, ne puis-je pas dire que donner à la seule madame la duchesse de Chaulnes la préférence sur la généralité des hommes serait, au fond, aussi condamnable à moi, que de n'apprécier ma découverte qu'en raison de mes intérêts personnels ?

« Je me suis déjà trouvé, Madame, dans la nécessité d'abandonner des malades qui m'étaient chers, et à qui mes soins étaient encore indispensables. Ce fut dans le temps que je quittai les lieux de la naissance de Votre Majesté. Ils sont aussi ma patrie ! Alors pourquoi ne m'accuse-t-on pas d'inhumanité ? Pourquoi, Madame ? Parce que cette accusation grave devenait superflue : parce qu'on était parvenu, par des intrigues plus simples, à me perdre dans l'esprit de votre auguste mère et de votre auguste frère.

« Celui, Madame, qui toujours aura, comme moi, présent à l'esprit le jugement des nations et de la postérité : celui qui se préparera sans cesse à leur rendre compte de ses actions, supportera, comme je l'ai fait, sans orgueil, mais avec courage, un revers aussi cruel. Car il saura que, s'il est beaucoup de circonstances où les rois doivent guider l'opinion des peuples, il en est encore un plus grand nombre où l'opinion publique domine irrésistiblement sur celle des rois. Aujourd'hui, Madame, on me l'a assuré au nom de Votre Majesté, votre auguste frère n'a que du mépris pour moi. Eh bien ! quand l'opinion publique aura décidé, il me rendra justice. Si ce n'est pas de mon vivant, il honorera ma tombe de ses respects.

« Sans doute l'époque du 18 septembre, que j'ai indiquée à Votre Majesté, lui paraîtra extraordinaire. Je la supplie de se rappeler qu'à pareil jour de l'année dernière, il ne tint pas aux médecins de vos États qu'un de leurs confrères, à qui je dois tout, ne fût déshonoré à mon occasion. Ce jour-là fut tenue l'assemblée de la Faculté de médecine où furent rejetées mes propositions ; et quelles propositions ! Votre Majesté les connaît. J'ai toujours cru, Madame, et je vis encore dans la persuasion qu'après un éclat aussi avilissant pour les médecins de votre ville de Paris, toute personne éclairée ne pouvait plus se dispenser de jeter les yeux sur ma découverte, et que la protection de toute personne puissante lui était dévolue sans difficulté. Quoi qu'il en soit, au 18 septembre prochain, il y aura un an que j'aurai fondé mon unique espérance sur les soins vigilants et paternels du gouvernement. A cette époque, j'espère que Votre Majesté jugera mes sacrifices assez longs, et que je ne leur ai fixé un terme, ni par inconstance ni par humeur, ni par inhumanité ni par jactance. J'ose enfin me flatter que sa protection me suivra dans les lieux où ma destinée m'entraînera loin d'elle, et que, digne protectrice de la vérité, elle ne dédaignera pas d'user de son pouvoir sur l'esprit d'un frère et d'un époux pour m'attirer leur bienveillance.

« Je suis, de Votre Majesté, avec le plus profond respect, Madame,

« Le très humble et très obéissant serviteur, « MESMER. »

« Paris, le 29 mars 1781.

Ainsi Mesmer repoussait les plus honorables propositions descendues vers lui du haut du trône de France. Jamais l'auteur d'une grande découverte utile à l'humanité, jamais aucun inventeur, aucun savant, aucun philosophe, n'avait reçu un aussi glorieux encouragement. Jamais non plus on ne déploya un tel orgueil pour dédaigner des offres bien au-dessus de l'objet à récompenser. Le gouvernement français avait montré en faveur de Mesmer et de sa découverte, des dispositions beaucoup trop favorables, il en fut puni par les insultants refus du médecin étranger. Mais il est juste d'ajouter que le gouvernement ne retomba plus dans la même faute ; il se le tint pour dit, et Mesmer ne fut plus mis en demeure de renouveler cette prodigieuse incartade, qui devait être pour lui la cause de tardifs regrets.



V

Les antécédents du magnétisme animal. — Travaux des savants des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles concernant le magnétisme animal. — Paracelse. — Goclenius. — Van Helmont. — Helimontius. — Roberti. — Le P. Kircher. — Robert Fludd. — Maxvell. — Le P. Hell. — Elisha Perkins. — Greatrakes et Gassner.

Ayant ainsi rompu avec le gouvernement, Mesmer dut se préparer à quitter la France, où il resta encore assez longtemps pour s'assurer que ni le roi ni ses ministres ne songeaient plus à le retenir. Il ne tint pas même la parole qu'il avait donnée, spontanément il est vrai, dans sa lettre à la reine, de garder et soigner ses malades jusqu'au 18 septembre 1781. Dès le mois d'août nous le voyons en route pour Spa, accompagné de quelques fidèles, au nombre desquels il faut nommer le banquier Kornmann, encore tout ému de la guérison miraculeuse de son enfant, et un jeune avocat nommé Bergasse, deux personnages que l'on rencontre dans les factums de Beaumarchais, où ils sont célébrés l'un et l'autre à la manière dont le processif auteur du *Mariage de Figaro* savait célébrer ses adversaires.

Bergasse, souffrant d'une affection qui remontait à son enfance, avait été admis chez Mesmer, quelques jours après que celui-ci venait de refuser les offres brillantes du gouvernement. Comme d'autres malades reçus à titre de pensionnaires, Bergasse payait dix louis par mois; mais il avait un talent d'écrivain dont le docteur devait tirer encore plus de profit que de sa maladie. Sollicité par Mesmer, qui se voyait attaqué de toutes parts, il avait, dès la fin de juillet 1780, publié à ses frais un petit écrit[1] qui avait réussi au point de déplaire à celui-là même dont il faisait l'apologie.

« Le docteur Mesmer, dit Bergasse, trouva mauvais que les feuilles périodiques eussent ainsi parlé de son œuvre, il prétendit que, lorsqu'il s'agissait du magnétisme animal, on ne devait parler que de lui, et, dans les accès de son étrange jalousie.

1. *Lettre d'un médecin de la Faculté de Paris à un médecin de la Faculté de Londres*, etc.

il m'adressa quelques propos durs qui me dégoûtèrent pour longtemps de la fantaisie de me mêler de ses affaires [1]. »

Ainsi disposé, Bergasse n'aurait pas demandé mieux que de se priver du voyage de Spa : une affaire importante du barreau exigeait, d'ailleurs, sa présence à Paris. Il demanda donc à Mesmer si Deslon, son élève, qui déjà obtenait quelques succès dans la médecine magnétique, ne pourrait pas remplacer le maître pendant son absence. A ce nom de Deslon le docteur faillit s'emporter; il répondit aigrement *qu'il ne laissait aucun successeur à Paris*, et que si Bergasse aimait la santé et la vie, il n'avait rien de mieux à faire que de le suivre à Spa. Une invitation faite en ces termes était une ordonnance : Bergasse obéit.

Cependant Mesmer n'entendait point dire à Paris un adieu définitif ; son voyage n'était qu'une tactique, ou ce qu'on nomme au théâtre une fausse sortie. Ayant inutilement, pendant quatre ou cinq mois, boudé de près et en face la cour et la ville, il voulait essayer de les bouder de loin. Il voulait savoir ce qu'allait produire cette retraite, se rappelant avec orgueil la magnificence des offres qu'on lui avait faites, et avec regret peut-être la magnanimité de ses refus. Quoi qu'il en soit, Mesmer, retiré sous sa tente, s'abstient et se repose. Nous profiterons de ce moment d'inaction dans sa vie, pour revenir sur quelques-uns des antécédents de notre personnage et sur l'histoire de la doctrine dont il s'attribue la découverte.

Antoine Mesmer a singulièrement poétisé ses efforts et ses souffrances d'inventeur ; il n'a rien négligé pour faire croire à ses contemporains et à la postérité que la découverte du magnétisme animal était le produit direct de son génie, inspiré et chauffé par l'étude de la nature.

Il aurait pu sans peine trouver dans les écrits d'une foule de savants qui l'avaient précédé, sinon sa théorie toute faite, du moins les éléments essentiels qui la constituent. Homme instruit, comme il l'était, et devant posséder au moins l'érudition spéciale de sa profession, il est bien surprenant qu'il n'eût jamais lu, comme il nous l'assure, un seul des livres si nombreux consacrés par les anciens auteurs à une doctrine qui avait eu une longue vogue dans la physique et la médecine du passé. Dans tous les cas, ses méditations et ses tourments, ses études transcendantes et ses transports enthousiastes, étaient bien hors de saison, puisque le résultat de tant de tribulations intellectuelles ne fut qu'une découverte qui, non seulement avait déjà été faite, mais qui n'avait pas même eu le temps d'être oubliée.

1. *Observations de M. Bergasse sur un écrit du docteur Mesmer.* Londres, 1785.

Si l'on prend la définition du magnétisme animal telle que Mesmer lui-même l'a donnée, savoir : « la propriété du corps animé qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, propriété manifestée par son analogie avec l'aimant, » on peut faire remonter au commencement du seizième siècle les premières traces de la médecine magnétique : on les trouve en effet dans les ouvrages de Paracelse.

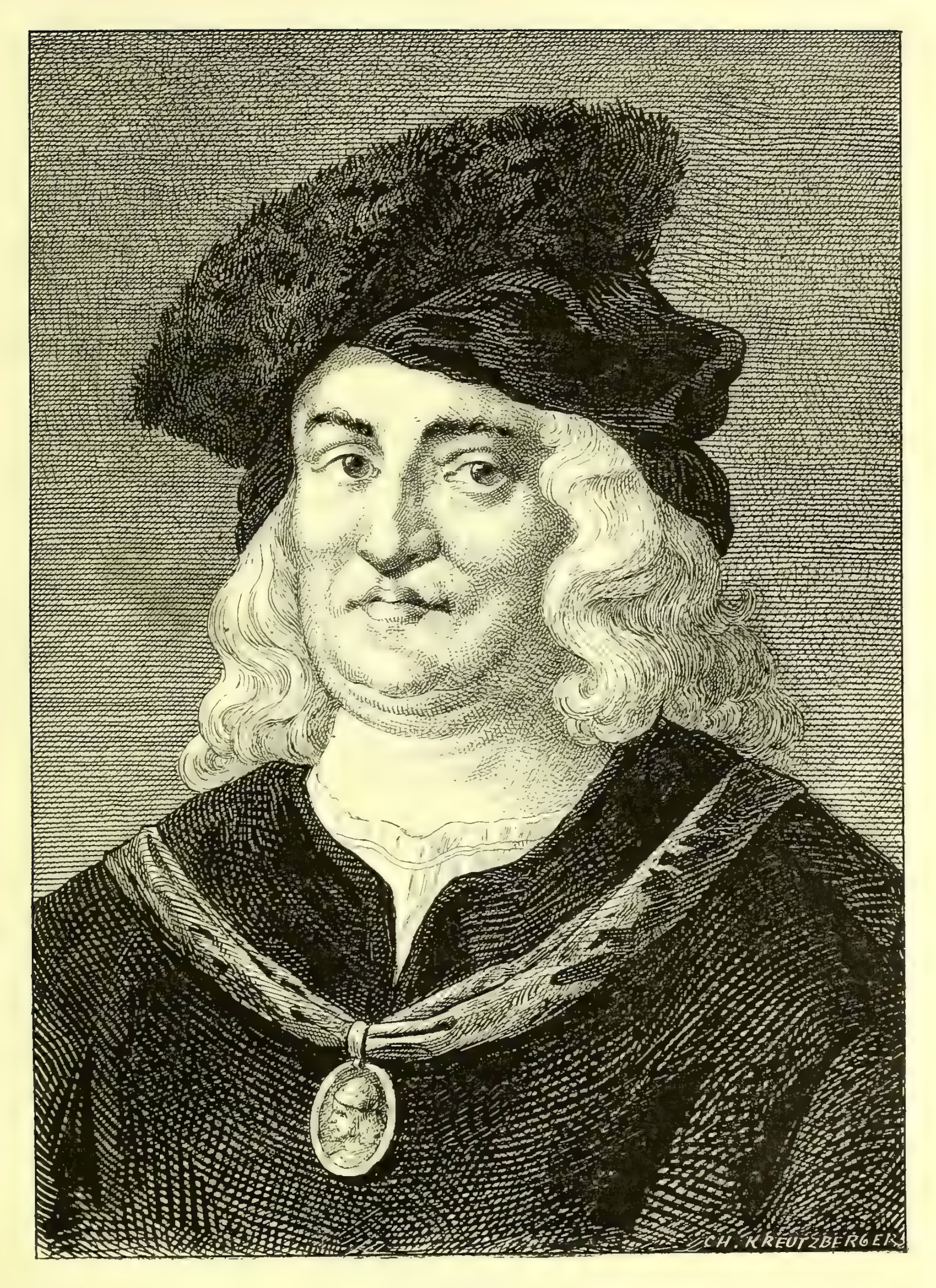
Ce grand illuminé, chef d'école en médecine, était né en 1493, à Gaiss, en Suisse, du côté de la Souabe, la commune patrie de Mesmer et de Gassner. Avant Mesmer, Paracelse avait fait descendre des astres le principe conservateur et réparateur de tous les êtres sublunaires. Avant Mesmer il avait enseigné la théorie des pôles. Il prétendait que l'homme, eu égard à son corps, était doué d'un double magnétisme ; qu'une portion tirait à soi les astres et s'en nourrissait : de là la sagesse, le sentiment, la pensée ; qu'une autre portion tirait à elle les éléments et s'en réparait : de là la chair et le sang ; que la vertu attractive et cachée du corps de l'homme était semblable à celle du karabé et de l'aimant, et que, par cette vertu, l'aimantation des personnes saines attirait l'aimantation dépravée des personnes malades [1].

Paracelse n'est pas moins explicite sur les matières magnétisées et sur leur vertu médicale. Il recommande les talismans, comme des *boîtes conservatrices des influenees célestes*. Il donne même, dans un de ses traités, la recette pour faire les talismans et la composition de deux onguents sympathiques dont la puissance est telle qu'elle peut guérir les plaies, sans qu'on y touche, les blessés fussent-ils à vingt milles de distance. L'un est l'*onguent vulnéraire*, l'autre est l'*onguent des armes* [2]. Pour guérir les plaies avec le premier, on n'a besoin que d'avoir du sang du malade, d'en imbiber un morceau de bois et d'en toucher l'onguent que l'on conserve dans une boîte. Le second baume, tout aussi merveilleux, est plus simple dans son emploi, car il suffit d'en frotter le fer qui a fait la blessure pour que cette blessure soit guérie.

On peut ajouter que tout ce qui a été publié depuis Paracelse sur les effets du magnétisme, sur la vertu sympathique des remèdes, sur la *transplantation des maladies*, a son point de départ, et quelquefois sa première édition, dans les écrits de ce médecin. . . . .

L'âme, suivant Ficin, qui écrivait en 1460, étant affectée de désirs passionnés, peut agir, non seulement sur son propre corps, mais encore sur un corps voisin, surtout si ce corps est le plus faible [3].

1. Paracelse, *de Peste*.
2. *Archidoxis magiça*.
3. Ficinus, *de Vitâ çœlitus comparandâ*, cap. xx.



PARACELLE

Pomponace, né en 1462 et mort en 1525, écrivait : « Il y a des hommes qui ont des propriétés salutaires et puissantes, et ces propriétés s'exhalent par la forme de l'imagination et du désir ; elles sont poussées au dehors par l'évaporation et produisent sur les corps qui les reçoivent des effets remarquables [1]. »

A cette époque, il fallait à la médecine et à la physique un agent subtil et mystérieux, à l'aide duquel on pût expliquer la production de certains phénomènes dont la science contemporaine était impuissante à rendre compte. Or, le physicien anglais Gilbert, médecin de la reine Élisabeth, venait de publier le premier traité vraiment scientifique qui eût encore paru sur l'*aimant;* c'était son livre *Demagnete.* On s'empara de ce beau traité, qui parut offrir aux philosophes dans l'embarras la révélation désirée.

Par ses propriétés singulières, l'aimant fixa dès lors toute l'attention des savants. On crut reconnaître dans cette substance tous les caractères du *principe universel.* En effet, quel devait être ce principe dans sa nature? Un fluide, nécessairement ; puisque c'était par son intermédiaire que les différents corps célestes devaient communiquer entre eux et avec les êtres sublunaires. Il était conséquent de le faire émaner des astres. C'était lui, sans doute, qui opérait la formation et les décompositions des métaux dans le sein du globe, et qui présidait encore aux actions qui se passent au fond des eaux. Comme c'était sous son influence que devaient s'opérer toutes les actions chimiques, il fallait aussi qu'il possédât au plus haut degré la faculté d'attirer et de repousser. Or l'aimant seul réunissait toutes ces qualités et tous ces caractères.

Un des premiers, le premier de tous peut-être, Paracelse crut reconnaître dans l'aimant le principe qu'il cherchait. Il lui semblait voir dans les êtres animés une vertu secrète semblable à celle de ce minéral, c'est-à-dire une qualité attractive qu'ils tiraient des astres : c'est ce qu'il appelle *magnale* [2]. Dès lors on ne vit plus que magnétisme et attraction dans la nature. Par là s'expliquait le mouvement de certaines plantes qui semblent suivre le cours du soleil, le *sympathéisme* et l'*antipathéisme* observés dans quelques êtres, et surtout dans les animaux. Tous ces phénomènes et mille autres, aussi peu compris jusque-là, allaient reconnaître pour cause le *grand principe* ou *fluide vital*, qui, émané des régions célestes, y retournait, par un perpétuel mouvement de flux et de reflux, qui mettait en communication les êtres entre eux et tous avec le soleil et les astres.

Partant de cette analogie qu'on supposait, ou qu'on admettait déjà, entre le

1. *De naturalium effectuum admirandorum causis, seu de incantationibus,* p. 44.

2. *Magnale descendit ab astris et ex nullo alio.*

magnétisme minéral et celui qu'on croyait apercevoir dans l'homme, on en vint bientôt à soupçonner dans l'aimant naturel et artificiel des propriétés curatives. On lit dans le *Traité sur l'aimant* de Kircher, le plus grand physicien de cette époque, qu'on faisait alors, avec l'aimant, divers appareils, tels que des anneaux, que l'on portait au cou, au bras et sur d'autres parties du corps, pour calmer les convulsions, pour guérir les douleurs et les maladies nerveuses [1]. Il ne res tait donc plus qu'à s'emparer de ce *fluide vital*, et à le diriger à volonté partout et dans la mesure où cela serait nécessaire. Or, il paraît que, pour beaucoup de gens, ce secret était déjà tout trouvé.

« Quelque libre qu'il fût dans l'atmosphère, dit Thouret, les anciens physiciens se vantaient de posséder des moyens de saisir cet agent universel, et, par son influence sur la portion de lui-même qui anime les différents êtres, de pouvoir modifier leur existence et leurs propriétés. Ils croyaient pouvoir agir de cette manière sans aucun contact immédiat, mais à de certaines distances ; et, par ce moyen, exciter, mettre en jeu le principe vital des êtres animés, augmenter son action, exciter des crises, et calmer les troubles qu'il peut occasionner dans les organes. En fortifiant ainsi l'esprit vital dans chaque individu, ils se flattaient de pouvoir conserver la santé, prolonger la vie, et préserver même des maladies ; enfin, et par une conséquence naturelle de cette doctrine, ils pensaient être parvenus au point de simplifier l'art de guérir, en réduisant toutes les maladies et tous les remèdes à un seul principe, en indiquant enfin la médecine universelle, c'est-à-dire, le moyen de mettre en jeu la nature qui, seule, et sans secours, dissipe si souvent un grand nombre de maladies [2]. »

La médecine magnétique se trouvait donc fondée, et on peut déjà voir que, sous le rapport du principe, comme pour ses applications, Mesmer n'aurait eu que bien peu de chose à y ajouter. Le médecin viennois n'est que le plagiaire de Paracelse, lorsqu'il nous dit dans sa dixième proposition :

« Cette propriété du corps qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes, et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer *magnétisme animal.* »

Après Paracelse, on cite, parmi les premiers partisans de cette doctrine, Rumilius, Pharamond, Bettray, le chevalier Digby, gens qui ne jouissaient pas, sauf peut-être le dernier, d'une grande autorité scientifique. Mais il en vint d'autres plus connus et qui furent même célèbres, tels que Grollius, Bartholin, Hanmann, Sennert, Libavius, etc.

Loysel Dolé et Gaffard introduisirent en France cette doctrine nouvelle ;

1. Ath. Kircher, *Magnes, sive de arte magnetica*, p. 679.
2. *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, p. 89.

mais l'esprit critique, déjà éveillé dans ce pays, ne permit pas qu'elle jetât de profondes racines. Il en fut autrement de l'autre côté du Rhin. Dès le commencement du dix-septième siècle, Goclen, ou Goclenius, professeur de médecine à Marbourg, publiait un traité *de la cure magnétique des plaies*[1], ouvrage qui fit un tel bruit en Allemagne que l'*onguent des armes* y porte encore aujourd'hui le nom de Goclenius.

Un autre savant, le P. Roberti, jésuite de Saint-Hubert aux Ardennes, publia, pour réfuter l'ouvrage de Goclenius, un traité intitulé *Brevis anatome tractatus de curatione magnéticâ Goclenii.* Le médecin répondit au jésuite par un nouveau livre, *Synarthrosis magnética*, qui est une suite à son premier ouvrage. A son tour, le jésuite répliqua par une diatribe pleine de sarcasme et de mordantes plaisanteries, sous ce singulier titre, *Goclenius Heautontimorumeneos*, ce qui veut à peu près dire : *Goclenius se repentant ou se punissant lui-même.* Dans cette polémique, assez longue et fort vive, l'avantage parut rester à Roberti, d'abord parce qu'il était le plus plaisant dans la forme, ensuite parce qu'au fond, il faisait bonne justice des cures opérées par les talismans, les *mumies* et l'*onguent des armes.* Le jésuite admettait, toutefois que, si de pareilles cures pouvaient s'opérer, elles ne pouvaient être que l'œuvre du démon.

Cependant Goclenius avait une revanche à prendre. Dans la même année (1618) il voulut répondre, mais il ne sut que se répéter, dans un écrit intitulé *Morosophia Roberti* (*La sotte science de Roberti*). Et le jésuite de riposter bien vite par un libelle, la *Métamorphose*[2], où, dès le titre même, il accuse Goclenius de calvinisme, ce qui était déjà de fort mauvaise guerre, car la dispute poussée dans cette voie sentait le fagot. Mais Goclenius ayant encore essayé d'une faible réplique, *telum imbelle sine ictu*, son implacable adversaire acheva de l'anéantir sans pitié, par une lettre intitulée : *Goclenius magicien, sérieusement dans le délire*[3].

Goclenius, cette fois, se tint pour battu ; il resta tranquille, mais non converti.

En lui semblait définitivement vaincue toute la doctrine paracelsiste, qui n'avait plus, pour se soutenir, que la propagande invisible des frères de la Rose-croix, lorsque, tout à coup, un des plus grands disciples de Paracelse, l'illustre Van-Helmont, entra lui-même dans la lice, et présenta au jésuite triomphant un nouvel adversaire plus digne de lui. Le fameux livre de Van-

1. *Tractatus de magneticâ curatione vulneris, citra ullam superstitionem et dolorem et remedi applicationem*, etc. Marpurgi, 1608.

2. *Metamorphosis magneticæ Calvino-Goclenianæ*, Leodii, 1618.

3. *Goclenius magnus, serio delirans, epistola.* Duaci, 1519. in-12.

Helmont *de la Cure magnétique des plaies*[1], quoique très savant, est moins un traité qu'une attaque dirigée contre Roberti.

Van-Helmont voulait soutenir la médecine paracelsiste, mais il avait surtout à cœur de venger son maître vilipendé par un jésuite, et mal défendu, ou plutôt trahi par un médecin peu ferré sur la science et mal aguerri à la polémique.

Van-Helmont ne ménage pas plus le médecin que le théologien de la société de Jésus. Au premier, qu'il appelle dédaigneusement un jeune homme, il reproche de n'avoir pas distingué la sympathie de la fascination, et d'avoir confondu l'une et l'autre avec le magnétisme. Quant au théologien, il lui apprend bientôt qu'il a trouvé son maître en logique et en sarcasme. « Qu'il montre, dit-il plaisamment, ses lettres de secrétaire des commandements de Dieu, pour savoir comment Dieu a révélé à lui, jésuite, que les cures magnétiques sont l'œuvre du démon ! » C'est l'ignorance, selon Van-Helmont, l'ignorance seule, qui appelle à son secours le diable, dans une question où le diable n'a rien à voir. Celui qui regarde les cures magnétiques comme l'œuvre de Satan, parce qu'elles s'opèrent par des moyens qui lui sont inconnus, devra donc regarder tous les phénomènes de l'aimant, comme l'effet de la même magie; il devra déclarer que ces phénomènes, qu'il ne sait point expliquer, sont autant de prestiges du diable. N'est-il pas plus sûr d'en chercher l'explication naturelle, et d'admettre le *magnétisme*, c'est-à-dire cette propriété secrète des corps, qu'on appelle de ce nom, à cause de sa ressemblance avec une des propriétés de l'aimant?

Van-Helmont n'adopte pas seulement, et dans toute son étendue, le principe fondamental de la médecine magnétique; il en admet et en professe toutes les merveilles. La cure des plaies par l'*onguent magnétique* lui paraît la chose la plus simple et la plus facile à expliquer. L'onguent agit en tirant à soi la qualité hétérogène qui se joint à la solution de continuité qu'il y a dans toutes les plaies, et les préserve d'inflammation et d'ulcération. Et c'est ainsi, ajoute-t-il, que le monde visible est sans cesse gouverné par le monde invisible !

Malgré la science et le génie de Van-Helmont, Roberti, qui croyait sa cause bonne, répondit, la même année, à l'illustre médecin chimiste de Bruxelles, par un ouvrage intitulé : *L'imposture magique des cures magnétiques et de l'onguent des armes, clairement démontrée; modeste réponse à la très dangereuse dissertation a ce J. B. Van-Helmont, de Bruxelles, médecin pyrotechnique*[2].

1. *De magnetica vulnerum naturali et legitimâ curatione, contra Joan. Roberti, Societ. Jesu.* Parisiis, 1621.

2. *Curationis magneticæ et unguenti armarii magica impostura clare de monstrata. Modesta*

Ce titre se prolongeait, il se prolongeait moins pourtant que ne le fit la dispute, car, en pareille matière, elle était interminable. En 1625, comme elle commençait à languir, Goclenius, qui, depuis sept ans, se reposait dans sa défaite, revint à la charge, non pas de front, mais obliquement, sournoisement, pour ainsi dire, en ajoutant à son traité *De la sympathie et de l'antipathie entre les plantes et les animaux*, un court appendice, qui n'est autre chose que la défense de la cure magnétique des plaies.

Voici venir un autre champion, du nom de Helimontius. Celui-ci, trouvant, comme Van-Helmont, que Goclenius était insuffisant pour soutenir la doctrine de l'aimantation animale, vint enrichir cette thèse d'arguments tout nouveaux. Aux preuves trouvées et données jusque-là en faveur de la cure magnétique des plaies, Helmontius ajoutait les analogies. Il rappelait que certaines maladies se guérissent par *transplantation*, c'est-à-dire en mettant, par exemple, du sang d'un hydropique dans une coquille d'œuf, qu'on tient chaudement, et qu'on fait manger avec la viande à un chien affamé, lequel prend ainsi la maladie pour son propre compte. De telles assertions ne répugnaient nullement à la médecine de cette époque. D'autres Allemands, tels que Bartholin et Reysellius, se vantaient aussi d'avoir des *mumies* tirées des astres, dans lesquelles les maladies, surtout l'hydropisie, *se transplantaient* à merveille.

En cela, du reste, Hélimontius ne faisait que copier un autre auteur sympathique et magnétique, Burgraavius, le véritable inventeur de la *lampe de vie et de mort*, dont la lumière s'affaiblit, se renforce ou s'éteint, selon que le corps humain, avec lequel elle sympathise, est malade, bien portant, ou agonisant.

De l'Allemagne et de la Flandre, la nouvelle doctrine passa en Écosse et en Angleterre. Le célèbre Robert Fludd mit au service de la médecine des aimants son érudition, sa science et ses talents variés. Robert Fludd n'admet, dans l'origine des choses, qu'un principe ou élément primitif, d'où émanent tous les autres, qui n'en sont que des modifications ou des métamorphoses. L'âme est une portion de ce principe universel, Recherchant en quoi consiste la vertu attractive ou magnétique des corps et leur antipathie, il croit en voir la cause dans la manière dont les rayons de cet esprit sont dirigés. Si l'émission se fait du centre à la circonférence, il y a sympathie ; si elle se fait de la circonférence, au centre, il y a antipahie.

Robert Fludd pose en principe qu'il y a, pour chaque corps sublunaire, un astre particulier qui lui correspond : celui de l'aimant est l'étoile polaire.

responsio ad perniciosam disputationem J. B. Helmont, Bruxellensis medici pyrothechnici, contrà eumdem Roberti acerbe conscriptam. Luxemb., 1621, *et* Coloniæ, 1622.

L'homme a aussi son astre personnel. Considéré comme le *microcosme* ou monde en abrégé, l'homme est doué d'une vertu magnétique, *magnetica virtus microcosmica*, qui est soumise aux mêmes lois que celle du grand monde, c'est-à-dire qu'elle rayonne, ici, du centre à la circonférence; là, de la circonférence au centre. Dans les mouvements de joie et de bien-être, le cœur, se dilatant, envoie ses esprits au dehors; dans ceux de haine ou d'antipathie, il se resserre et les concentre au dedans de l'individu.

De même que la terre, l'homme, dit Robert Fludd, a ses pôles, dont les deux principaux, le pôle austral et le pôle boréal, reçoivent ou envoient leurs influences par deux courants ou un double torrent; l'un de ces courants, le méridional, emmène les rayons chauds; et l'autre, le boréal, les rayons froids; ils se tempèrent l'un par l'autre.

Le microcosme a un *équateur* formé par une ligne perpendiculaire qui le divise en deux parties égales. Le foie, et spécialement la vésicule du fiel, est le point central des rayons du pôle austral, dont l'effet est d'attirer les esprits, de produire la gaieté, la chaleur, la vie; la rate est le point central des rayons du pôle boréal, dont l'effet est d'attirer les sucs grossiers et terrestres, et de produire des vapeurs noires qui resserrent le cœur, causent des angoisses, la mélancolie, la tristesse, la mort même quelquefois.

Robert Fludd distinguait encore un *magnétisme positif* et un *magnétisme négatif*, un *magnétisme spirituel* et un *magnétisme corporel*. Deux personnes étant en présence, si les rayons qu'elles s'envoient ou leurs émanations sont repoussées ou répercutées de la circonférence au centre, c'est qu'il y a antipathie entre elles, et que le magnétisme est négatif; mais s'il y a attraction de part et d'autre, et rayonnement du centre à la circonférence, il y a sympathie, et le magnétisme est positif. Mais c'est seulement dans ce dernier cas qu'il y a ou peut y avoir communication des maladies particulières, aussi bien des affections morales que des affections physiques, d'où le philosophe écossais conclut à l'existence de deux magnétismes distincts, le *spirituel* ou *moral* et le *corporel*. Il reconnaît les effets de ce double magnétisme non seulement entre les animaux, mais entre ceux-ci et les végétaux, et même les minéraux. Il rapporte une masse d'observations qui, suivant lui, tendent à prouver les effets sympathiques ou antipathiques et la transplantation des maladies.

C'est dans le livre de Robert Fludd intitulé la *Philosophie de Moïse*[1], qu'on trouve indiquée avec beaucoup de détails la manière dont il faut s'y prendre pour faire passer la fièvre, l'hydropisie ou toute autre maladie,

1. *Philosophia mosaïcain quâ sapientia et scientia creationis explicatur, authore Rob. Fludd, aliàs de Fluctibus, armigero, et in medicinâ doctore Oxoniensi, in-folio*, 1638.



VAN HELMONT
(d'après une estampe de la bibliothèque nationale de Paris)

du corps d'un homme dans le tronc d'un arbre. Il paraît, d'ailleurs, que tous les arbres ne sont pas également bons pour les opérations sympathiques ; ceux qu'on doit préférer sont le chêne et le saule, mais le premier surtout. Voici la recette : Vous enlevez un morceau de l'écorce, vous y faites un trou avec une tarière, et vous mettez dans ce trou, de l'urine ou des cheveux de la personne malade ; ensuite vous replacez l'écorce de manière à couvrir le tout, et la maladie passe du corps de la personne dans celui du chêne. Rien n'est plus facile.

La *Philosophie de Moïse*, d'où l'on a extrait ce qui précède, est un grand et beau livre qui, dans sa conception première, ne devait être destiné qu'à établir un accord entre l'Écriture sainte et la philosophie naturelle sur le thème de la création, mais qui, par le fait, a pour objet principal la démonstration et l'apologie de la médecine des aimants. Un chapitre de ce traité, et ce n'est pas le moins curieux, a pour argument le diable, ou, plus particulièrement, la manière dont le diable agit dans les corps. Notre savant physicien croyait donc au diable, qui, dès lors comme aujourd'hui, pouvait rendre inutile la vertu magnétique.

Du reste, la profession de foi de Robert Fludd sur ce point ne put conjurer l'anathème qui allait le foudroyer.

Le P. Kircher, jésuite comme Roberti, mais, certes, meilleur physicien, que le théologien de Saint-Hubert aux Ardennes, attaqua le livre de Robert Fludd, et déclara nettement qu'une œuvre pareille ne peut être sortie que de l'école du diable[1]. D'où il résulterait que, dans ce temps-là, le diable faisait école.

A part leur croyance à cette immixtion du malin esprit dans la composition des traités scientifiques, les deux nouveaux champions étaient de vrais physiciens, et même des savants positifs. Tous deux ils avaient observé directement la nature, et s'étaient livrés à de nombreuses expériences. Leurs recherches sur les propriétés de l'aimant sont aussi curieuses que multipliées ; il est même probable que ce fut une jalousie de métier qui dicta la sentence prononcée par le P. Kircher contre Robert Fludd.

Dans son ouvrage, Kircher se propose de rendre à la physique son caractère de science naturelle, en la dégageant de tout alliage superstitieux, et surtout en fixant les idées du public au sujet des phénomènes véritablement magnétiques. Il ne veut pas de ce magnétisme qu'on définissait déjà, comme aujourd'hui, « la propriété des corps animés d'être sensibles à l'influence des corps célestes et à l'action réciproque des corps environnants », propriété dont la preuve principale était alors la cure sympathique des plaies et la

1. *Ath. Kircheri Fludd magnes.*, p. 686.

transplantation des maladies, comme si ces merveilles n'avaient pas elles-mêmes grandement besoin d'être prouvées.

« On voit, dit le P. Kircher, des hommes qui, ne pouvant produire aucune expérience nouvelle et certaine sur les vertus magnétiques, se livrent à des conjectures fausses et illusoires, et infestent les écoles de toutes sortes de rêveries, de choses inouïes et extraordinaires et de mensonges insoutenables, capables de les couvrir de honte. De là, l'usage de cet infâme onguent magnétique vanté par Goclenius, et d'une infinité d'autres pratiques de même nature, introduites depuis peu de temps dans la médecine [1]. »

La médecine magnétique des écrivains qu'il combat, se basant sur une prétendue analogie entre l'aimant et le corps humain, Kircher rejette absolument cette influence, à cause des pratiques ridicules et superstitieuses dont elle était déjà le point de départ. Entre ces pratiques il en cite une des plus singulières et en même temps des plus perfides à l'encontre du beau sexe, et qui constituait une nouvelle espèce d'épreuves judiciaires sur une matière délicate et sur un problème souvent insoluble. On plaçait une pierre d'aimant sur le corps d'une femme pendant son sommeil ; elle se réveillait, et si elle était fidèle, elle embrassait tendrement son mari ; si elle ne l'était pas, elle prenait la fuite.

Kircher, comme nous l'avons dit, avait fait de nombreuses expériences sur l'aimant. Tous les exemples d'antipathie ou de sympathie connus, vrais ou faux, tous les faits d'affinité qu'on observe dans la nature (et il en avait recueilli un nombre considérable), lui paraissaient révéler autant d'espèces de magnétisme. Il énumère et distingue le magnétisme des planètes, celui du soleil, celui de la lune et de la mer, celui des éléments, celui des corps mixtes, celui des corps électriques, celui des corps métalliques, celui des animaux, celui des plantes, que le premier il appelle le *magnétisme animal* (Ζωομαγνητισμός). Il signale également le magnétisme des médicaments, celui de la musique, celui de l'imagination et celui de l'amour, qui est encore un magnétisme animal, peut-être le plus animal de tous. Pour lui, la nature tout entière est magnétique. N'ayant pu réunir tous les genres et tous les exemples de magnétisme dans son fameux traité *de Arte magnetica*, il le compléta par un supplément, intitulé *le Règne magnétique de la nature* [2], où l'univers est représenté comme un tout, dont les parties sont liées et entraînées par une puissance attractive et répulsive, semblable à celle de l'aimant.

1. *Kircheri magnes, sive de Arte magneticâ*, p. 30.
2. *Magneticum naturæ regnum, sive de Triplici in naturâ rerum magnete, inanimato, animato, sensitivo.*

Par le magnétisme de la musique, Kircher explique très bien la puissance de certains instruments pour remuer l'âme, faire vibrer les diverses passions ; et il est très remarquable qu'au nombre des instruments à employer il mentionne positivement l'*harmonica*[1], dont il va même jusqu'à donner la description, comme pour ôter à Mesmer le mérite d'avoir rien inventé. Du reste, il explique comme Mesmer, et même plus nettement que lui, l'action de la musique dans le magnétisme. Ce n'est point sur l'âme immédiatement que cette action s'exerce, car l'âme, étant immatérielle, ne peut avoir aucun rapport avec le son ou la voix ; c'est par l'intermédiaire de l'agent désigné sous le nom d'*esprit vital*, que la puissance de la musique s'exerce sur notre âme. Mais où le savant jésuite est le plus curieux, c'est dans le chapitre consacré au magnétisme de l'amour (*magnetismus amoris*), sujet qui ne paraît nullement embarrasser le bon père, et dont il traite tout au long, non seulement avec complaisance, mais encore avec l'autorité d'un savant à qui rien n'est inconnu.

Tout considéré, l'ouvrage de Kircher était le plus étendu et le plus complet qui eût paru encore sur le magnétisme.

Nous venons de dire que Kircher trouvait du magnétisme dans presque tous les phénomènes naturels. Il fut pourtant dépassé sur ce point par Wirdig, professeur de médecine à Rostok. Celui-ci anime la nature et les corps bien plus vivement qu'on ne l'avait encore fait. Là où Kircher ne trouvait que le magnétisme, Wirdig voit l'intelligence et la vie. Toute la nature lui semble peuplée d'esprits, qu'il distingue, comme Kircher distinguait les différents genres de magnétisme. Il en reconnaît deux classes : dans la première sont les esprits purs, immatériels, immortels, c'est-à-dire, Dieu, les génies et les âmes ; dans la seconde rentrent les esprits matériels ou les corps les plus subtils. Ces derniers sont particulièrement le sujet de son traité *De la médecine nouvelle des esprits*[2].

Wirdig enseigne qu'il existe un attrait entre les esprits qui sont de même nature, et une aversion, un combat perpétuel, entre ceux qui sont de nature opposée. C'est la doctrine du *sympathéisme* et de l'*antipathéisme* reproduite en d'autres termes.

De ces rapports de sympathie et d'antipathie résulte un mouvement continuel, un flux et un reflux d'esprits, enfin une communication non interrompue entre le ciel et la terre, qui constitue l'harmonie universelle. Le magnétisme, suivant la définition même de Wirdig, est le *consentement des esprits* (*consensus spirituum*). Ce qui le constitue, ce sont les rapports de

1. Page 721.
2. *Nova medicina spirituum.*

sympathie et d'antipathie entre les esprits soit aérocélestes, soit terrestres. Entre deux corps animés, ce sentiment, lorsqu'il est animal de part et d'autre, s'appelle sympathie, amitié, amour, attrait des semblables; s'il est nuisible ou désagréable, il reçoit les noms d'antipathie, de haine, d'aversion, d'horreur des contraires. Or, tout, dans les vicissitudes des corps sublunaires, étant rapprochement de semblables ou éloignement de dissemblables, il s'ensuit que le magnétisme, ainsi divisé par Wirdig en sympathéisme, est la grande puissance qui gouverne le monde. La vie se conserve par le magnétisme, tout périt dans le magnétisme[1].

La sympathie, ou *magnétisme sympathique*, dépendant de l'homogénéité des esprits et des corps, existe naturellement entre les individus de même sexe, de même âge, de même constitution et *à fortiori*, entre les parties du même corps. Cette loi étant une fois admise, il n'y eut pas d'histoires si extravagantes qu'on ne pût tenir pour vraies, car elle les expliquait toutes.

C'est une chose admirable, suivant Wirdig, que, si l'on attache une partie du cuir chevelu de la tête d'un homme, et qu'on conserve ce fragment de peau, à mesure que cet homme vieillit, grisonne ou devient chauve, le morceau de cuir chevelu présente les mêmes changements. Wirdig n'a garde d'oublier l'histoire suivante, rapportée par Santanelli, Van-Helmont, Campanella, Servius et beaucoup d'autres.

Un homme de Bruxelles s'étant fait faire un nez artificiel par l'*opération* de *Taliacot*, qui faisait alors beaucoup de bruit dans le monde scientifique, s'en retourna chez lui, où il continua de vivre bien portant, l'opération ayant parfaitement réussi. Quelques années se passèrent ainsi ; mais, tout à coup, la partie factice de son nez devint froide, pâle, livide, elle se pourrit et finit par tomber. On ne savait à quelle cause attribuer ce changement imprévu, lorsqu'on apprit que le jour même où le nez factice tombait à Bruxelles, un crocheteur de Bologne qui avait fourni et même vendu une portion de peau prise à son bras, pour faire le nez, mourait, dans cette ville où avait eu lieu l'opération.

Taliacot, célèbre chirurgien du seizième siècle, était professeur de médecine à l'Université de Bologne. On connaît les vers de Voltaire à son sujet :

..... Ainsi Taliacotus,
Grand Esculape d'Étrurie,
Répara tous les nez perdus.
Par une admirable industrie,

1. *Totus mundus constat et positus est in magnetismo. Omnes sublunarium vicissitudines fiunt per magnetismum. Vita conservatur magnetismo. Interitus omnium rerum fiunt per magnetismum.* (*Medicina spirituum*, lib. I, cap. XXVII.)

Il vous prenait adroitement,
Un morceau de cul d'un pauvre homme,
L'appliquait au nez proprement.
Enfin, il arrivait qu'en somme,
Tout juste à la mort du prêteur
Tombait le nez de l'emprunteur,
Et souvent dans la même bière,
Par justice ou par bon accord,
On remettait, au gré du mort,
Le nez auprès de son derrière.

Dans le même siècle où la *rhinoplastie*, pratiquée par Taliacot et les chirurgiens de son école, donnait lieu à ce miracle, la sympathie produisait un autre fait, moins merveilleux que le premier, mais qui avait l'avantage de se passer à la cour de France et entre personnages du plus illustre rang. C'est un historien de la ville de Paris qui a recueilli l'anecdote suivante.

Le mariage du prince de Condé avec Marie de Clèves se célébra au Louvre, le 13 août 1572, c'est-à-dire, quelques jours seulement avant la Saint-Barthélemy. Marie de Clèves, âgée de seize ans, de la figure la plus charmante, après avoir dansé assez longtemps, se trouva un peu incommodée par la chaleur du bal et passa dans une garde-robe, où une des femmes de la reine, voyant sa chemise toute trempée, lui en fit prendre une autre. Un moment après, le duc d'Anjou (depuis Henri III), qui avait aussi beaucoup dansé, y entra, pour acccommoder sa chevelure, et il s'essuya le visage avec le premier linge qu'il trouva : c'était la chemise que Marie de Clèves venait de quitter. En entrant dans le bal, il jeta les yeux sur Marie de Clèves, et la regarda avec autant de surprise que s'il ne l'eût jamais vue. Son émotion, son trouble, ses transports et tous les empressements qu'il commença de prodiguer à la jeune fille, étaient d'autant plus étonnants, que, depuis six mois qu'elle était à la cour, il avait paru assez indifférent pour ces mêmes charmes qui, dans ce moment, faisaient sur son âme une impression si vive et qui dura longtemps. Depuis ce jour, en effet, le duc d'Anjou devint insensible à tout ce qui ne se rapportait pas à sa passion. Son élection à la couronne de Pologne, loin de le flatter, lui parut un exil; et quand il se trouva dans ce royaume, l'absence, au lieu de diminuer son amour, semblait l'augmenter. Il se piquait un doigt toutes les fois qu'il écrivait à cette princesse, et ne lui écrivait jamais que de son sang. Le jour même où il apprit la mort de Charles IX, il dépêcha un courrier à Marie de Clèves, pour l'assurer qu'elle serait bientôt reine de France, et, lorsqu'il fut de retour dans ce pays, il lui confirma sa promesse et ne pensa plus qu'à l'exécuter. Mais peu de temps

après, cette princesse fut attaquée d'un mal violent, qui l'emporta. Le désespoir de Henri III ne peut s'exprimer. Il passa plusieurs jours dans les pleurs et dans les gémissements, et il ne se montra en public que dans le plus grand deuil.

Il y avait plus de quatre mois que la princesse était morte et enterrée à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, lorsque Henri III, en entrant dans cette abbaye, où le cardinal de Bourbon l'avait invité à un grand souper, ressentit des saisissements de cœur si violents, qu'on fut obligé de transporter ailleurs le corps de cette princesse. Enfin il ne cessa de l'aimer, quelques efforts qu'il fît pour étouffer cette passion malheureuse[1].

A quelques années de là, le chevalier Digby donnait, par ses prodiges, une vogue toute nouvelle à la doctrine des sympathies. Il ajoutait tant de foi à cette doctrine, qu'il ne craignait pas d'opérer sur lui-même et sur les personnes qui lui étaient les plus chères. Désirant prolonger la vie de sa femme, Venetia Anastasis, la plus belle personne de son siècle, il lui faisait manger des chapons nourris avec des vipères, qu'elle avalait sans répugnance et même avec plaisir.

A cette époque même, l'étonnante aventure du baron de Vesins vint fortifier encore la croyance au sympathéisme. Le récit qu'on va lire est emprunté à l'auteur du *Dictionnaire des merveilles de la nature*.

François le Port de la Porte, baron de Vesins Latour-Landry, était un fils posthume du baron de Vesins qui fut enlevé des bras de sa nourrice et transporté en Hollande. Là, sans ressources et sans crédit, le jeune homme apprit le métier de cordonnier. Devenu habile dans ce métier, il alla chercher de l'ouvrage en Angleterre, et il en trouva chez un cordonnier de Londres. Un Français, M. de Latour-Landry, entra, un jour, dans cette boutique, pour commander une paire de bottes. Le maître dit à son compagnon, à qui, par le plus heureux hasard, on avait conservé son propre nom : *Vesins, prends la mesure de Monsieur.* Ce nom rappelle à l'étranger la catastrophe arrivée au fils du baron de Vesins, son parent ; il considère ce jeune homme, admire son port, sa physionomie, son air aisé et ses manières nobles.

Pendant que le garçon cordonnier se met en devoir de prendre la mesure des bottes, quelques gouttes de sang lui tombent du nez. M. Latour-Landry l'examine de plus près, et lui demande quel est son pays. Le jeune homme lui répond qu'on lui a dit qu'il est Français et d'une famille distinguée, mais qu'il n'en sait pas davantage. L'étranger, sans rien témoigner de ses soupçons, dit seulement au maître cordonnier de lui faire apporter ses bottes par le com-

1. Sainte-Foix, *Essai sur l'histoire de Paris.*



ATHANASE KIRCHER
(d'après une estampe de la bibliothèque nationale de Paris

pagnon. Celui-ci les porta effectivement, et comme il les lui faisait essayer, il tomba encore de son nez quelques gouttes de sang. M. de Latour-Landry en fut frappé, et se rappelant que les Vesins naissaient ordinairement avec un *seing* entre les deux épaules, il fit dépouiller le jeune homme de ses vêtements, et ayant vu cette marque entre ses épaules, il n'hésita plus à le reconnaître pour le baron de Vesins. Il le fit habiller selon sa qualité, et lui ayant donné un équipage convenable, il le ramena à Vesins, où il fut reconnu par sa nourrice. Il le fit rentrer dans ses biens et lui donna sa fille en mariage.

Ce fait fut constaté par un monument public, par un hôpital que le nouveau baron de Vesins fonda, le 7 septembre 1634, sous le titre de *Saint-François*, son patron, et qu'il donna à desservir à six frères de la Charité, pour le soulagement de vingt malades. Cette fondation fut confirmée par lettres patentes de Louis XIII au mois d'avril 1637 [1].

Parmi tant de philosophes, de médecins et de physiciens qui se sont occupés du magnétisme, au seizième et au dix-septième siècle, il en est un chez lequel Mesmer aurait pu puiser plus abondamment que dans tous les autres le fond et la forme de sa doctrine. On doit même dire que l'Écossais Guillaume Maxwell résume d'avance à lui seul tous les éléments du mesmérisme. D'abord il reconnaît un grand principe vital, dont le soleil est le principal foyer, et qui des astres se communique, par l'intermédiaire de la chaleur et de la lumière, aux corps disposés à le recevoir. (*Stellæ vitalem spiritum corpori disposito legant per lucem et calorem*, *eidemque iisdem mediis infundunt*. Aphorismus 17.) C'est un *esprit* qui descend du ciel et qui y remonte, par un mouvement perpétuel de flux et de reflux. (*A cœlo spiritus perpetuo fluit*, *et ad idem refluit*. Aph. 38.) C'est l'esprit universel qui maintient toutes les choses dans l'état où elles sont. Tout ce qui est corps et matière ne possède aucune activité s'il n'est animé par cet esprit, et qu'il ne lui tienne lieu, en quelque sorte, de forme et d'instrument, car les corps servent, pour ainsi dire, de base à l'esprit vital; ils le reçoivent et c'est par lui qu'ils opèrent. L'esprit universel qui descend du ciel, inaltérable et pur comme la lumière, *est la source de l'esprit vital particulier qui existe en toutes choses; c'est lui qui le forme*, *l'entretient*, *le régénère et le multiplie*. (Aph. 5, 6, 13, 27.)

« Si vous savez employer, dit Maxwel, des corps imprégnés de l'esprit universel, vous en tirerez un grand secours. C'est en cela que consistait tout le secret de la magie. Cet esprit se trouve dans la nature; il existe même partout, libre de toute

1. *Dictionnaire des merveilles de la nature*, par A. J. S. D. Tome III, pages 351-353.

entrave, et celui qui sait l'unir avec un corps qui lui convient, possède un trésor préférable à toutes les richesses. *On peut, par des procédés merveilleux, le communiquer à tous les corps, suivant leur disposition, et augmenter ainsi la vertu de toutes choses.* » (Aph. 68, 9, 38.)

Et il ajoute :

« Celui qui sait agir sur l'esprit vital particulier à chaque individu peut guérir, à quelque distance que ce soit, en appelant à son secours l'esprit universel. Celui qui regarde la lumière comme étant l'esprit universel ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité; c'est, en effet, ou la lumière elle-même, ou c'est en elle au moins qu'il réside. » (Aph. 69, 78.)

Maxwell nous assure que d'habiles magiciens ont plusieurs manœuvres, plus admirables les unes que les autres, pour extraire l'esprit universel de la lumière. Mais il n'indique, du reste, aucune de ces manipulations.

« C'est, dit-il, un des grands secrets des philosophes, de savoir employer l'esprit universel pour porter à une fermentation naturelle l'esprit vital particulier à chaque chose, et de pouvoir également par des opérations répétées, calmer les troubles et le tumulte qui peuvent en résulter. Si vous voulez opérer de grands effets, ajoutez au corps une plus grande quantité de cet esprit, ou, s'il est engourdi, sachez le ranimer. Celui qui pourra employer cet esprit imprégné de la vertu d'un corps et le communiquer à un autre corps disposé à éprouver des changements, aura le pouvoir d'opérer des choses étonnantes et merveilleuses. » (Aph. 52, 7.)

Le système de Maxwell, comme celui de Mesmer, est tout physique. Comme Mesmer encore, Maxwell n'a connu que du magnétisme simple, c'est-à-dire non accompagné de somnambulisme.

Libavius, disciple de Maxwell, ne fait que reproduire ses doctrines. Il reconnaît aussi que les magiciens n'opéraient qu'en réfléchissant l'esprit universel :

« En réfléchissant cet esprit, principe du magnétisme, comme on réfléchit la lumière dans une glace, on peut en diriger l'action sur un individu. »

Il reste bien une difficulté qu'aucun magnétiste, pas même Maxwell, n'a encore levée à la satisfaction des profanes. L'*esprit principe* doit être difficile à saisir. Il est évident qu'avec lui on peut tout et quelques autres choses encore, mais comment s'en emparer? Voici toute la réponse que nous trouvons à cette question, bien prévue par Maxwell, mais éludée par lui, au moyen d'un tour de phrase qui semble plus fait pour nous mystifier que pour nous instruire.

« C'est perdre son temps, dit-il, que de chercher cet esprit salutaire autre part que sur le sommet des plus hautes montagnes. »

Quant à l'application ou à l'administration de *l'esprit*, il n'est pas moins énigmatique.

« C'est ici, dit-il, qu'on peut sentir toute l'excellence de la médecine magnétique, dont les secours peuvent être accumulés sans qu'on ait à craindre d'occasionner des suites fâcheuses, ou de troubler la nature..... Dans la médecine ordinaire, on emploie des remèdes internes et qui ne sont pas toujours exempts de mauvaises qualités. Dans la médecine magnétique, au contraire, on ne fait usage que de secours extérieurs, et qui sont toujours pris dans la classe de ceux qui fortifient [1]. »

En cela, du moins, mais en cela seulement, Mesmer l'emporte sur tous ses prédécesseurs, car il a enseigné, dogmatiquement analysé, synthétisé et surtout exercé sous les yeux du public, l'art de saisir et de diriger l'*esprit universel*. A sa théorie il a joint une pratique consistant en procédés positifs, sensibles, qu'il a déterminés, classés, subordonnés et codifiés pour ainsi dire. Telle fut l'importante innovation qui fit sa vogue et sa fortune. Mais il laissa dans l'ombre, avec sa théorie, la manière de s'emparer et de produire au dehors l'insaisissable agent qui produisait ces phénomènes.

Maxwell, persuadé d'ailleurs que toute maladie provenait de la diminution ou de l'épuisement de l'esprit vital, n'hésitait pas à regarder le magnétisme comme la médecine universelle.

« Qu'il puisse y avoir, dit-il, un remède universel, c'est ce dont on ne peut douter; car, en le fortifiant, on rend l'esprit vital particulier capable de guérir toutes sortes de maladies..... La médecine universelle n'est autre chose que l'esprit vital augmenté, multiplié dans un sujet convenable. » (Aph. 93, 94.)

Il attribuait également à l'esprit vital dûment administré les pouvoirs de prévenir les maladies, de conserver la santé et de prolonger la vie.

« Celui, dit-il, qui pourra fortifier l'esprit vital particulier au moyen de l'esprit universel, pourrait aussi prolonger la vie jusqu'à un âge très avancé, si l'influence des astres ne s'y opposait (*nisi stellæ reluctarentur*)..... Celui qui connaît l'esprit universel et qui sait en faire usage peut éloigner toute corruption, et conserver à l'esprit vital son empire sur le corps. » (Aph. 70, 92.)

Enfin Maxwell, comme la plupart des magnétistes de la même période, croyait posséder l'art d'agir, non seulement sur l'état physique des individus, mais encore sur leurs dispositions morales, qu'il se flattait de pouvoir modifier de plusieurs manières. En homme d'honneur et de délicatesse, il se faisait un devoir de mettre en garde les parties intéressées contre l'abus que

1. *Medicina magnetica*, p. 199, 58.

l'on pourrait faire d'un secret très propre à procurer un empire absolu sur l'esprit et sur le cœur des femmes.

« Il n'est pas prudent, disait-il, de traiter ces objets, à cause des dangers (ces dangers sont indiqués avec plus de précision dans le texte latin) qui peuvent en résulter. Si même on s'expliquait ouvertement sur ce point, les pères ne pourraient plus être sûrs de leurs filles, les maris de leurs épouses, ni les femmes répondre d'elles-mêmes[1]. »

Comme Maxwell ne prescrit ni geste ni manipulations pour diriger et faire agir le magnétisme animal, il est à présumer que la méthode des magnétiseurs de son temps ne consistait pas dans l'attouchement et les passes. Comme, d'un autre côté, ils croyaient tous qu'il s'exhalait du corps humain une certaine quantité d'esprits, ou, pour mieux diro, une portion même de l'esprit vital dont elles étaient animées et qui les liait ensemble par une correspondance mutuelle, une sorte d'enchaînement (*concatenatio*), il est vraisemblable que les magnétiseurs de cette époque ne savaient diriger l'esprit vital qu'en préparant et en établissant cette correspondance par ce qu'ils appelaient des *mumies*, par des talismans, des sachets, des boîtes magiquées, etc., et que, par conséquent, toute la médecine magnétique, soit naturelle, soit morale, consistait alors dans le sympathéisme. Ce sera encore là une différence, nous ne voulons pas dire un avantage, qui séparera Mesmer de ses prédécesseurs.

Parmi ceux-ci, un seul s'éloigna tout à fait de Mesmer par la doctrine, et c'est précisément le seul qui s'en rapproche par la pratique ; nous voulons parler de Valentin Greatrakes, le plus grand thaumaturge du dix-septième siècle.

Irlandais d'assez bonne maison, Valentin Greatrakes s'était voué dès sa jeunesse à la carrière des armes. Un jour, — c'était en l'année 1662, d'après le récit qu'il a donné lui-même de sa vie, — Greatrakes apprit, par une secrète révélation, qu'il possédait le don de guérir les écrouelles. Sa modestie dut souffrir en se voyant, lui, simple chevalier, mis de plain-pied au niveau des rois de France et d'Angleterre. Quoi qu'il en soit, il eut foi dans une inspiration venue d'en haut ; ayant rencontré deux ou trois individus atteints d'écrouelles, il les toucha et les guérit.

Cela se passait en Irlande. Quelques années après, une fièvre épidémique se déclara dans sa province. Greatrakes fut averti, par une seconde inspiration,

1. *Non satis tutum de his agere propter periculum. Ansam præbere potest luxuriosæ libidinis explendæ vel maximam. Imo, si hæc conclusio claré explicaretur (quod avertat Deus) patres de filiabus, mariti de uxoribus, imo fœminæ de semetipsis, certæ esse nequirent.* (Cap. XIII, Conclus. 12.)

qu'il pouvait aussi guérir ce genre de maladie; il essaya, et guérit, ou crut avoir guéri, ceux qui lui furent amenés. Les révélations ne tardèrent pas à se succéder, et avec elles les pouvoirs de Greatrakes. Au mois d'avril 1665, la voix intérieure lui suggéra qu'il avait le don de guérir les plaies, les ulcères, et bientôt l'hydropisie, les convulsions et une infinité d'autres maladies. Tous ces succès lui attirèrent la jalousie du clergé, qui lui interdit le droit de continuer ses cures. Mais il était trop tard, la réputation de Greatrakes était faite.

Il passa pendant la même année en Angleterre, où sa marche fut une procession triomphale. Dans tous les comtés qu'il traversait, les magistrats des villes et des bourgs accouraient à sa rencontre, pour le prier de venir toucher leurs malades, car c'était là son unique manière de guérir. Par ces attouchements il déplaçait les douleurs, les faisait doucement passer d'une partie du corps à une autre, et les conduisait ainsi jusqu'aux extrémités, après quoi elles se trouvaient dissipées, au moins pour le moment.

Le roi d'Angleterre, informé de ces cures extraordinaires, que la voix publique racontait partout, en y ajoutant de miraculeuses circonstances, fit ordonner à Greatrakes, par le comte d'Attington, secrétaire d'État, de se rendre à White-Hall.

On n'était pas fort superstitieux à la cour de Charles II. Sans être bien convaincu des miracles du toucheur, on lui laissa toute liberté d'en faire, et les clients ne lui manquèrent pas; car il n'exigeait aucune rétribution des malades, donnant pour rien, comme le veut l'Évangile, ce qu'il avait reçu pour rien. Le duc de Buckingham, l'homme le plus sceptique des trois royaumes, affecté d'une douleur à l'épaule, voulut être touché par Greatrakes, et, dit-on, il s'en trouva bien. Saint-Évremond, alors exilé à Londres, nous apprend, dans sa pièce intitulée *le Prophète irlandais*, que l'ambassadeur de France, M. de Comminges, ayant fait venir Greatrakes à son hôtel, pour satisfaire plusieurs personnes qui voulaient voir quelques-uns de ses miracles, la cohue des infirmes et des curieux fut si grande qu'on eut beaucoup de peine à contenir le monde et à régler les rangs[1].

Saint-Évremond, esprit satirique, a exercé sa verve caustique aux dépens de ce bon Valentin Greatrakes, qui pourtant, d'après les plus honorables témoignages, n'était ni un charlatan ni un personnage ridicule. C'était, au contraire, un homme simple et pieux, que personne en Angleterre n'a pu sérieusement taxer de mauvaise foi. Pechlin, dans ses *Observations médicales*[2], rapporte ce qu'ont écrit sur ce *toucheur*, trois hommes graves et com-

1. *L'Antimagnétisme*, p. 173.

2. *J. N. Pechlini Observationum medicarum libri tres.* Hamburgi, 4691.

pétents, dont les attestations doivent paraître d'un tout autre poids que les plaisanteries, plus ou moins spirituelles, de Saint-Évremond.

C'est d'abord le savant Georges Rust, doyen de Conmor, puis évêque de Dromor en Irlande, qui s'exprime ainsi :

« Par l'application de sa main Greatrakes faisait fuir la douleur et la chassait aux extrémités. L'effet était quelquefois très rapide, et j'ai vu quelques personnes guéries comme par enchantement... Ces guérisons ne m'induisaient point à croire qu'il y eût quelque chose de surnaturel. Lui-même ne le pensait pas, et sa manière de guérir prouve qu'il n'y avait ni miracle, ni influence divine. Il paraît qu'il s'échappait de son corps une influence balsamique et salutaire. Plusieurs maladies ne cédaient qu'à des attouchements réitérés; quelques-unes même résistaient à ses soins. Greatrakes croit que la faculté qu'il possède est un don de Dieu. Il était quelquefois étonné de sa puissance et allait jusqu'à douter si ce n'était pas une illusion. Mais enfin, s'étant persuadé que Dieu lui avait accordé une faveur particulière, il se dévoua uniquement au soin des malades. »

« J'ai été frappé, dit le célèbre docteur Faireclow, de sa douceur, de sa bonté pour les malheureux, et des effets que sa main produit. Il n'emploie aucune cérémonie étrangère. Lorsqu'il a guéri quelqu'un, il ne s'en glorifie pas ; il se borne à lui dire : « Que Dieu vous conserve la santé ; » et, si on lui témoigne de la reconnaissance, il répond sérieusement qu'il faut remercier Dieu seul... Il se plaît surtout à donner ses soins aux matelots et aux soldats malades par suite des blessures qu'ils ont reçues ou des fatigues qu'ils ont éprouvées à la guerre. »

Enfin, voici ce que rapporte un autre savant médecin, Astélius :

« J'ai vu, dit-il, Greatrakes soulager à l'instant les plus vives douleurs par l'application de sa main. Je l'ai vu faire descendre une douleur de l'épaule jusqu'aux pieds, d'où elle sortait enfin par les orteils. Une chose remarquable, c'est que, lorsqu'il chassait ainsi le mal qu'il était obligé de discontinuer, la douleur restait fixée dans l'endroit où il s'arrêtait, et ne cessait que lorsque, par de nouveaux attouchements, il l'avait conduite jusqu'aux extrémités. Quand les douleurs étaient fixées dans la tête ou dans les viscères, et qu'il les déplaçait, elles produisaient quelquefois des crises effrayantes, et qui faisaient craindre pour la vie du malade, mais peu à peu elles passaient dans les membres, et il les enlevait entièrement. J'ai vu un enfant de douze ans, tellement couvert de tumeurs scrofuleuses qu'il ne pouvait faire aucun mouvement : Greatrakes fit résoudre la plupart de ces tumeurs par la seule application de la main ; il ouvrit avec la lancette celles qui étaient les plus considérables et il guérit les plaies en les touchant, et en les mouillant quelquefois de sa salive. »

Astélius fait d'abord remarquer, comme Rust et Faireclow, qu'il n'y avait rien de miraculeux dans les guérisons opérées par Greatrakes, qu'elles n'étaient pas toujours complètes, et une, même quelques-unes, ne réussissaient pas.



LES EXORCISMES DE GASSNER (PAGE 230)

De ce qui précède, il résulte que Valentin Greatrakes exorcisait en quelque sorte les maladies, et par là autant que par la simplicité de ses attouchements, il se rapproche de Gassner, un véritable exorciste, lui, dans toute l'étendue du mot, et qui se donnait franchement pour tel.

C'est donc le moment d'ajouter quelques détails à ce que nous avons dit, en commençant, de Gassner, ce prêtre, contemporain, compatriote et rival de Mesmer en Allemagne.

Ce fut, comme Greatrakes, par une sorte d'inspiration que Gassner se crut appelé à opérer des guérisons. Selon le précepte de la charité bien ordonnée, il commença par lui-même. Valétudiniaire depuis cinq ou six ans, ayant consulté inutilement beaucoup de médecins, et essayé sans succès d'une foule de remèdes, il lui vint à l'esprit qu'une maladie si obstinée pouvait bien tenir à quelque cause surnaturelle, en un mot, qu'il était possédé du démon. A tout hasard, il somma le diable, au nom de Jésus-Christ, d'avoir à sortir de son corps ; et le diable sortit. Gassner atteste qu'il fut si radicalement guéri, que pendant seize ans il n'eut besoin d'aucun autre remède, spirituel ou autre.

Ce succès le fit réfléchir ; la guérison des maladies du corps en général n'était-elle point l'effet de l'exorcisme ? Ni les savants théologiens qu'il consulta, ni les gros livres qu'il interrogea sur la matière, ne lui ayant paru contraires à cette opinion, il demeura convaincu qu'il y a beaucoup de maladies suscitées et entretenues par l'esprit malin.

Les essais que fit Gassner sur quelques malades de sa paroisse eurent tant de succès, que sa renommée se répandit bientôt dans toute la Souabe, la Suisse et le Tyrol. Appelé de tous côtés, il dut quitter sa petite cure de Closterie, où chaque année il recevait de quatre à cinq cents malades. Portant ses secours en divers lieux, il fit un assez long séjour à Elwagen, et alla enfin se fixer à Ratisbonne, sous la protection du prince-évêque de cette ville. C'est là que l'affluence des malades fut si grande que, d'après certaines relations, on aurait vu à un certain moment jusqu'à dix mille clients campés sous des tentes autour de Ratisbonne.

Comme nous l'avons dit, Gassner se déclarait exorciste et rien de plus ; il ne se prévalait que du droit commun de tous les ecclésiastiques de l'ordre mineur, à qui l'Église confère le pouvoir de guérir, non les maladies naturelles, mais les possessions démoniaques.

On admettait alors de plain-pied la division des maladies en ces deux classes ; mais comme, en pratique, c'était Gassner lui-même qui établissait la distinction, il était naturellement porté à mettre les plus nombreuses au bilan du diable, et à s'en attribuer la cure, laissant le reste aux médecins,

dont il se moquait d'ailleurs beaucoup, comme ayant, depuis Hippocrate, la simplicité d'étudier les caractères et le traitement des différentes maladies.

Fidèle à ce principe, Gassner n'entreprenait jamais une cure sans avoir commencé par un exorcisme d'*essai* (*exorcismus probatorius*), afin de reconnaître si la maladie était produite par la nature ou par le démon. Selon lui, ce genre d'épreuve n'était pas toujours infaillible. Quelquefois, par une perfidie de l'esprit malin, les caractères de la maladie sont si peu prononcés qu'il peut y avoir équivoque. Alors, de toute l'énergie de la foi qui l'animait, il forçait le démon à manifester le mal par des symptômes d'une extrême véhémence. Il pouvait même l'obliger à produire chez le sujet une crise *dansante*, ou *sautante*, ou *larmoyante*, et cela jusqu'à ce qu'il plût à l'exorciste d'ordonner à Satan de fuir.

« Gassner, dit l'auteur de l'*Antimagnétisme*, est pour l'ordinaire assis, ayant une fenêtre à sa gauche, un crucifix à droite, le visage tourné vers les malades et les assistants. Il porte une étole rouge à son cou, ainsi qu'une chaîne d'argent à laquelle pend une croix, dans laquelle il dit qu'il a un morceau de la vraie croix. Il a une ceinture noire. Tel est son appareil ordinaire. Il reste ainsi orné quelquefois toute la journée dans sa chambre. Il fait mettre le malade à genoux devant lui. Il lui demande d'abord de quel pays il est et quelle est sa maladie. Il l'exhorte ensuite à la foi en Jésus-Christ. Il touche la partie malade et ordonne à la maladie de se montrer. Quelquefois il frotte ses mains à sa ceinture ou à son mouchoir, et secoue ensuite la tête des malades ou la leur frotte rudement ainsi que la nuque. Il pose aussi très souvent l'extrémité de sa ceinture sur les parties malades [1]. »

Après ces préliminaires, supposé qu'ils eussent eu le résultat le plus généralement attendu, Gassner procédait à l'exorcisme véritable, c'est-à-dire à l'expulsion du démon qui produisait la maladie. Mais il était rare qu'il réussît du premier coup. Il lui fallait plusieurs heures, et quelquefois même plusieurs jours pour y parvenir.

Le docteur de Haën, premier médecin de l'impératrice-reine de Hongrie, dans son traité *De miraculis*, a consacré à Gassner un long chapitre, où il résume tout ce que ce toucheur a raconté lui-même de ses cures, et ce qui est attesté dans le procès-verbal qu'on en fit dresser à l'évêché de Ratisbonne [2]. On se rendait des pays les plus éloignés à la consultation et aux traitements de Gassner, puisque, dans le nombre de ceux qu'il a guéris ou

1. Pag. 204.

2. *Procès-verbal des opérations merveilleuses, suivies de guérison, qui se sont faites en vertu du sacré nom de Jésus, par le ministère du sieur Gassner, prêtre séculier et conseiller ecclésiastique de S. A. le prince-évêque de Ratisbonne et d'Ellwangen.* A Sehillingsfort, chez Germain-Daniel Lobegots, imprimeur de la cour de S. A. S. Mgr le prince régnant de Hollenlokt et de Wallem bourg, 1775.

exorcisés, nous voyons figurer un sieur Charlemagne, laboureur à Bobigny, près Pantin, lequel atteste lui-même sa guérison avec tout le détail de ce qu'il a éprouvé sous la main du célèbre toucheur.

Parmi ces cures, les partisans de Gassner font valoir surtout celle de la jeune Émilie, fille d'un officier de la maison d'un grand prince d'Allemagne. Il ne sera pas inutile de donner le récit de cette opération, qui est considérée comme le triomphe de Gassner, et qui aura l'avantage de nous faire connaître ses procédés dans toute leur étendue.

Agée de dix-neuf ans, cette jeune Allemande éprouvait des convulsions, dont les accès duraient souvent des heures entières, et qui se renouvelaient plusieurs fois dans la même journée. Il y avait deux ans et demi que le mal durait. Un médecin de Strasbourg, à qui le père d'Émilie l'avait confiée, lui avait procuré un grand soulagement; elle se croyait même guérie, sauf quelques maux de tête et d'estomac, et un certain abattement dans l'esprit, qui donnait encore des inquiétudes. Gassner était alors à Ellwangen ; Émilie se mit en marche pour cette ville, éloignée de cinquante lieues de son domicile.

Durant tout le voyage elle était gaie et bien portante. Arrivée à Ellwangen, elle assista pendant deux jours aux opérations de Gassner, qui lui était alors tout à fait inconnu, et elle le vit exorciser, sans éprouver la moindre émotion. Il lui prit cependant envie de lui parler. Elle lui raconta ce qu'elle avait longtemps éprouvé, et comment le médecin de Strasbourg l'avait guérie. Mais Gassner, protestant contre cette prétendue guérison, apprit à Émilie que sa maladie était maintenant d'autant plus dangereuse, qu'elle se dissimulait, mais que, par la vertu de ses exorcismes, il saurait bien la forcer de reparaître.

Et Gassner de se mettre à l'œuvre sur-le-champ. Il ordonne à la maladie ou plutôt au démon de se montrer au bras droit, au bras gauche, au pied droit, au pied gauche, dans tout le corps; et il est fait selon son commandement. Il commande à Émilie de pousser des cris, de tourner les yeux, d'éprouver les plus fortes attaques de sa maladie; et durant une minute la jeune Émilie est en proie à des convulsions.

Tout se termina dès que Gassner eut prononcé le mot *cesset*. C'était la première fois que l'exorciste parlait au diable en latin, car jusque-là tous les ordres avaient été donnés en langue allemande. Du reste, ce diable, plus savant que ceux des Ursulines de Loudun, entendait le latin à merveille, comme pour faire honneur, ont dit les mécréants, à l'instruction qu'Émilie avait reçue dans sa noble famille.

Cette crise terminée par le *cesset* avait été violente, mais sans douleur. A

partir de ce moment, on vit la malade se calmer, se lever, sourire aux assistants, assurant qu'elle se trouvait entièrement soulagée. Ce n'était pourtant là que l'exorcisme probatoire. Gassner devait le recommencer avant l'exorcisme de la guérison. Il voulut que celle-ci fût opérée avec la plus grande publicité. Malgré la répugnance d'Émilie, qui persistait à ne pas se croire malade, il fallut se rendre à son désir. Il fut donc convenu qu'on choisirait une société de vingt personnes notables, qui pourraient rendre, et qui rendirent effectivement témoignage des opérations.

Le même jour, à huit heures du soir, les personnes choisies se réunirent avec Bollinger, chirurgien-accoucheur, qui venait de la part du baron de Kuveringen, commissaire du prince d'Ellwangen. Gassner commença par exhorter Émilie à mettre sa confiance en Dieu et Jésus-Christ, dont la puissance, bien supérieure à celle du démon, serait le seul agent de sa guérison future. Il la fit ensuite asseoir sur une chaise vis-à-vis de lui, et lui adressa ces paroles :

« *Præcipio tibi, in nomine Jesu, ut minister Christi et Ecclesiæ, veniat agitatio brachiorum quam antecedenter habuisti;* » Émilie commença à trembler des mains.

« *Agitentur brachia tali paroxysmo qualem antecedenter habuisti;* » elle retomba vers la chaise, et toute défaillante, elle tendit les deux bras.

« *Cesset paroxysmus;* » soudain, elle se leva de sa chaise, et parut saine et de bonne humeur.

« *Paroxysmus veniat iterum vehementius, ut antè fuit et quidem per totum corpus;* » l'accès recommença. Le chirurgien, Bollinger, tâta le pouls à Émilie, et le trouva accéléré et intermittent. Les pieds se levèrent jusqu'à la hauteur de la table; les doigts et les bras se raidirent; tous les muscles et tendons se retirèrent, de telle sorte que deux hommes forts se trouvèrent hors d'état de pouvoir lui plier les bras, disant qu'il était plus facile de les rompre que de les plier. Les yeux étaient ouverts, mais contournés, et la tête si lourde qu'on ne pouvait la remuer sans remuer tous le corps. L'exortiste ayant continué :

« *Cesset paroxysmus in momento;* » Émilie reprit aussitôt sa santé et sa bonne humeur, et répondit à la demande comment elle se trouvait : « Les autres pleurent, je ne pleure point. » Interrogée encore si elle avait beaucoup souffert, elle dit — réponse nécessairement conforme à ses souhaits antérieurs et aux commandements de Gassner — qu'elle avait ressenti des douleurs aux premiers moments, mais qu'ensuite elles avaient cessé. Sur quoi Gassner commençant de nouveau :

« *Veniat morbus sine dolore, cum summâ agitatione per totum*

corpus; » au mot *corpus*, la crise revint : les pieds, les bras, e cou, tout devint raide.

« *Cesset;* » tout se rétablit, et Émilie confessa n'avoir éprouvé aucune douleur.

« *Veniat paroxysmus cum doloribus; in nomine Jesu, moveatur totum corpus;* » le corps retomba et se raidit.

« *Tollantur pedes;* » Émilie poussa si fortement contre la table, qu'elle renversa une image de laiton de la hauteur d'un demi-pied qui était dessus. Pouls accéléré et intermittent pendant cet accès.

« *Redeat ad se;* » elle revint à elle-même, en avouant avoir ressenti les plus vives douleurs dans l'estomac, dans le bras et le pied gauches.

« *Veniat maximus tremor in totum corpus, sine doloribus;* » les yeux se fermèrent, la tête retomba en s'agitant fortement.

« *Veniat ad brachia;* » les bras tremblèrent.

« *Ad pedes veniat;* » les pieds s'agitèrent.

« *Tremat ista creatura in toto corpore;* » le tremblement devint universel.

« *Habeat angustias circà cor;* » Émilie leva les épaules et tendit les bras, tourna les yeux d'une manière effrayante; sa bouche se tordit, son cou s'enfla.

« *Redeat ad statum priorem;* » tous les syptômes disparurent.

« *Paroxysmus sit in ore, in oculis, in fronte;* » elle retomba à la renverse sur sa chaise, les convulsions gagnèrent les lèvres, les mouvements de ses yeux firent peur; un *cesset* l'ayant entièrement rétablie, Gassner poursuivit :

« *Adsit paroxysmus morientis;* » elle retomba sur sa chaise en fermant les yeux.

« *Aperti sint oculi et fixi;* » les yeux s'ouvrirent et restèrent fixes.

« *Paroxymus afficiat nares;* » le nez se retroussa, et les narines se tournèrent de côté et d'autre; la bouche se courba et resta ouverte quelque temps.

« *Sit quasi mortua;* » le visage contracta la pâleur des morts, la bouche s'ouvrit d'une largeur prodigieuse, le nez s'allongea, les yeux contournés demeurèrent sans regards; un râlement se fit entendre; la tête et le cou devinrent si raides que les hommes les plus forts ne pouvaient les séparer de la chaise sur laquelle Émilie était inclinée; le pouls battit si lentement que le chirurgien le sentit à peine.

« *Modo iterùm ad se redeat, ad statum suum;* » aussitôt elle recouvra ses sens et se prit à rire.

« *Pulsus adsit ordinarius, sit modo lenis, sit intermittens;* » et le pouls subit toutes les variations ordonnées.

Un des assistants, professeur de mathématiques, souhaita que le pouls fût intermittent à la seconde pulsation ; puis, qu'il le fût à la troisième, et enfin qu'il fît des sauts (*sit capricans*) ; le chirurgien vérifia que tout s'était passé ainsi, après que Gassner l'eut ordonné. Le même assistant demanda encore à l'exorciste de faire enfler le muscle *masseter*. Gassner, qui ne comprit pas ce mot, prononça *messater*. Averti de sa faute, il répéta son commandement, mais bien, cette fois : *Infletur musculus masseter*. Le chirurgien sentit un gonflement du côté gauche de la mâchoire, et le professeur ne sentit rien du côté droit. Mais ce n'était pas la faute du diable d'Émilie, lequel prouva bien, dans cette occasion, qu'il savait le latin et la grammaire à en remontrer aux plus forts. On fit observer en effet, au professeur, que le mot étant prononcé au singulier ne pouvait regarder qu'un seul muscle ; le diable était donc en règle. Gassner ayant répété : *Inflentur musculi masseteres*, on sentit alors les mouvements des deux côtés.

Gassner ordonna une apoplexie de la langue et de tout le côté gauche ; Émilie tomba en arrière, la bouche ouverte et la langue immobile. Sur un nouvel ordre, l'apoplexie s'étant étendue à tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, Gassner fit revenir la malade, et dit comme pour lui donner du ton :

« *Irascatur mihi*, *etiam verberando me;* » elle tendit le bras vers lui tout irritée, et le poussa fortement.

« *Sit trata ominbus præsentibus ;* » elle entra en colère contre tous ceux qui étaient présents.

« *Surgat de sella et aufugiat;* » après une petite pause, elle se leva de sa chaise et alla vers la porte, puis s'en éloigna.

« *Fugiat per januam;* » elle reprit le chemin de la porte et mit la main sur la serrure pour l'ouvrir.

« *Redeat ;* » elle retourna et voulut se mettre sur une autre chaise que la première.

« *Redeat ad sellam priorem ubi antè fuit et sedeat;* » et elle se remit sur la première chaise.

« *Redeat ad se*, *et habeat usum rationis ;* » elle parla et dit aux personnes qui l'interrogeaient qu'elle n'avait pas conscience de s'être levée de sa chaise.

« *Habeat paroxysmum cum clamore*, *præcipio in nomine Jesu*, *sed sine dolore;* » elle soupira, remua la tête et poussa des gémissements.

« *Clamor sit fortis;* » les gémissements devinrent plus forts et le corps trembla.

« *Habeat paroxysmum gemens ;* » elle soupira et parut triste.



LE PÈRE HELL, DE VIENNE, PRATIQUE LA MÉDECINE PAR LES AIMANTS (PAGE 237)

« *Habeat dolores in ventre et stomacho;* » elle parut toute faible, les bras lui tombèrent; elle posa la main droite sur son estomac, soupira et gémit.

« *Dolores veniant in caput;* » elle porta la main au front et pressa.

« *Habeat dolores in illo pede in quo anteà;* » elle se retourna de côté et d'autre, remua le pied gauche et soupira, paraissant éprouver des douleurs.

« *Sit melancholica, tristissima, fleat;* » elle sanglota, les pleurs coulèrent de ses yeux.

« *Mox rideat;* » elle rit tout aussitôt, et continua de rire de façon à être entendue des personnes les plus éloignées.

« *Cessent dolores omnes, et sit in optimo statu sanitatis;* » elle revint et sourit.

« *Omnis lassitudo discedat ex toto corpore, sit omnis omnino sana;* » elle se leva et fut de très bonne humeur.

« *Nihil modo audiat;* » l'exorciste lui demanda son nom et n'obtint aucune réponse.

« *Audiat iterùm;* » cette fois il répéta sa question, et elle lui dit son nom de baptême.

« *Apertis oculis nihil videat;* » les yeux grands ouverts, elle répondit à la demande sur ce qu'elle voyait : « Je ne vois rien. »

« *Præcipio, in nomine Jesu, ut non possis loqui;* » interrogée comment elle s'appelait, elle dit son nom de baptême, qu'elle répéta encore à une seconde demande; mais, à une troisième, elle ne répondit rien.

« *Loquatur in nomine Jesu et habeat usum rationis;* » Gassner lui demanda son nom, et, cette fois, elle lui dit son nom de famille.

Il lui donna un ordre tout nouveau, qui était de résister fortement, et dans le moment même de l'attaque, aux accès qui voulaient la surprendre, en leur commandant de s'éloigner, et il dit :

« *Perdat usum rationis in nomine Jesu.* » Cet ordre, quoique répété à deux reprises, ne fit aucun effet. Gassner lui ayant demandé si elle était bien gaie. Elle répondit en souriant : « Oui. »

Pour terminer, Gassner passa à l'exorcisme de guérison. Il donna quelques instructions à Émilie sur ce qu'elle aurait à faire pour se guérir elle-même dorénavant, car il avait le pouvoir de communiquer ce don à des malades. Pour achever la cure, il lui demanda si elle avait encore à se plaindre de quelque autre mal. Émilie répondit qu'elle avait été autrefois tourmentée par la toux. L'exorciste appela la toux, qui parut et disparut à son commandement. Il renouvela, pour ce dernier symptôme de maladie, l'exorcisme de guérison, et quitta enfin Émilie en déclarant à toute l'assistance que tout ce qui venait

de se passer s'était accompli par la seule puissance de Dieu et ne tendait qu'à le glorifier et à confirmer la vérité de l'Évangile[1].

Il ne sera pas nécessaire de beaucoup insister pour établir que, dans ces exorcismes de Gassner, il n'y avait rien autre chose que des manipulations magnétiques ou hypnotiques, pour employer le mot à la mode. On remarque une parité presque complète entre les exorcismes pratiqués sur les Ursulines de Loudun et ceux que Gassner opérait sur ses malades en Allemagne. Si, dans le cas de la jeune Émilie, les mouvements ordonnés en latin étaient si docilement et si littéralement exécutés par le sujet, c'est que la jeune Allemande, fort instruite, d'après le témoignage que nous avons rapporté, entendait parfaitement le latin. Quant à son obéissance passive aux ordres de l'exorciste, elle était le fait de cette soumission absolue qu'un magnétiseur impose au sujet soumis à son influence. Entre les scènes d'obéissance passive aux ordres de l'exorciste Gassner, et celles que M. Charcot et ses élèves produisent sur des individus au système nerveux très impressionnable, il n'y a aucune espèce de différence.

Ainsi, Gassner faisait du magnétisme sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Une belle destinée s'ouvrait devant l'inventeur d'une manière si nouvelle de guérir les maladies. Malheureusement pour la future carrière médicale de ce prêtre, un empereur, ennemi des cures diaboliques et plus mécréant qu'un encyclopédiste, y mit bon ordre. Il fit cloîtrer notre thaumaturge à Pondorf, près de Ratisbonne, dans un couvent de prêtres.

1. Au bas de la relation d'où l'on a extrait ce qui précède, on lit un certificat dont voici la teneur :

« Tout ce qui est dit ci-dessus s'est passé en présence de ceux qui ont soussigné le présent mémoire, qui le certifient vrai; ajoutant que M. Gassner, pendant toute la durée de son exorcisme, n'a touché Émilie en aucune manière. »

Signé : Otton-Philippe-Gros de Trockau, *Decanus Herbipo'ensis et Canonicus capitularis Bambergensis. Præpositus ad S. Stephanum. ibidem* (*L. S.*).

Schenck de Stauffemberg, *Ecclesiæ catholicæ Virceburg et Augustanæ Canonicus capitularis* (*L. S.*).

Charles-Joseph baron Knirengen, conseiller intime de S. A. E. de Mayence, et de S A. E. le prince d'Ellwangen, et grand veneur (*L. S.*).

Joh. Hem. Baum, *Scholast. ad. S. Andr. Wormatiæ.*

P. Reinhardus Picret, *Minorita Conventualis, S. Scripturæ Lector et Pœnitentiarius Ecclesiæ Cath. Vurtemb.* (*L. S.*).

Fr. Huberti, *Mathes. Prof. P. et O. in Univ. Wurzbr.*

De Maubuisson, conseiller de la régence de S. A. S. E. Palatine (L. S.).

De la Mézan, conseiller de la cour et de la régence de S. A. S. E. Palatine (*L. S.*).

J. Noble de Sartori, conseiller de la cour et de la régence de S. A. le prince dlEllwang.

A. de Schmidlein, conseiller de la chambre de S. A.le prince-evêque de Wurzbourg, registrateur du chapitre et conseiller de la ville.

Crisostome Stalhoeffer. *Parochus in Forst serr. ac potentiss. Electoris Palatini cons. Ecct.*

Jacques Bollinger, chirurgien du Contingent et accoucheur du pays d'Ellwang.

Sa mésaventure dut réjouir le diable, mais elle devait profiter surtout à un rival : il semble, en effet, que Joseph II n'ait mis sous le boisseau le flambeau de Gassner que pour laisser briller davantage la torche que Mesmer allait bientôt allumer.

Mesmer était trop voisin de Gassner de toutes les façons, pour n'avoir pas eu connaissance de ses procédés, mais il ne lui emprunta rien, quoi qu'on en ait dit. Nous trouvons bien quelque part que, pendant un certain temps, Mesmer montra comme une tendance à devenir l'émule en sainteté du prêtre de Ratisbonne. Il est avéré que, préludant à ses opérations magnétiques, dans certains bourgs de l'Allemagne, il essayait des manipulations quasi liturgiques, et mettait quelquefois ses malades dans des postures de suppliants. Mais, par compensation, il les faisait souvent danser en rond autour de lui, en leur annonçant « que leur veine d'or s'ouvrirait »[1]. Ce sont là de ces misères et de ces puérilités comme on en trouve assez fréquemment au début des plus belles vies, et qui, aux yeux des gens sensés, ne doivent pas tirer à conséquence. Mesmer cherchait alors sa voie, peut-être, comme il le raconte, en se mettant en rapport direct avec la nature, mais bien certainement aussi, en interrogeant les écrits des savants qui l'avaient étudiée avant lui.

Pendant que Mesmer vivait à Vienne, un physicien non sans mérite, le Père Hell, jésuite, professeur d'astronomie, s'adonnait à la *médecine des aimants*. Il fabriquait de petites pièces aimantées, de différentes formes, auxquelles il attribuait des vertus spécifiques pour le traitement des maladies.

En 1774, Mesmer, qui préludait alors à la création de sa doctrine, fit la connaissance du Père Hell. Il exécuta avec lui plusieurs essais pour le traitement des maladies par les pièces aimantées, et il produisit des effets manifestes dans le traitement des affections nerveuses. Il avait notamment guéri une dame d'une maladie de cœur, et il s'était guéri lui-même d'un rhumatisme aigu par l'action de l'aimant.

Frappé des guérisons dont il avait été le témoin ou l'auteur, et trouvant dans ces faits la démonstration de ses théories astronomiques et de la justesse des idées des médecins du moyen âge quant à la sympathie des plantes et des métaux avec le corps humain, Mesmer établit à Vienne, en 1773, une maison de santé, dans laquelle il traitait les malades par l'aimant et par l'électricité. Il fit construire des anneaux, des barres et des barreaux aimantés, qu'il adressa à ses confrères de l'Allemagne, et il publia

1. Le chirurgien Leroux, *Lettre à l'auteur de la Gazette d'Agriculture*, 1777.

dans les journaux de Vienne les résultats de ses traitements et de ses cures.

Plusieurs personnages attestèrent qu'ils étaient guéris : entre autres le conseiller Ottervald, directeur de l'Académie des sciences de Munich, qui était atteint de paralysie.

Ajoutons cependant que Mesmer fit bientôt infidélité à la médecine des aimants. Il prétendit s'affranchir des appareils du Père Hell, ne parla plus, dans la suite, des anneaux ni des barreaux aimantés, et ne songea qu'à la doctrine dont on lui doit la création.

Cette doctrine, il l'appela le *magnétisme animal*, dénomination qui prouve bien que le *magnétisme*, c'est-à-dire l'aimant ou l'aimantation appliquée à l'économie animale, était la base de son système médical. Seulement, le magnétisme n'existait plus pour lui que comme un mot, et comme un mot sans signification, sans justification, puisqu'il bannissait l'aimant de sa pratique médicale. Il conservait le mot et supprimait la chose.

Telle est l'origine de la dénomination de *magnétisme animal*, qu'il est d'autant plus nécessaire de rappeler que depuis un siècle on a employé mille fois cette expression, sans savoir à quelle idée elle se rattache historiquement.

Pendant que le P. Hell fabriquait en Allemagne des aimants curatifs, un médecin des États-Unis, Elisha Perkins, poursuivant l'étude des effets des métaux sur les corps vivants, construisait ce qu'il appelait le *tracteur métallique*, instrument composé d'une tige de deux pouces et demi de long, résultant de l'assemblage de divers métaux.

C'est ce que nous apprend Deleuze, dans son *Histoire critique du magnétisme animal*.

« Pour guérir, dit Deleuze, plusieurs affections locales, et particulièrement les douleurs inflammatoires, il suffit de promener lentement la pointe du *tracteur* sur la partie affectée, en suivant la direction des principaux nerfs, et cela vingt ou trente minutes de suite, deux ou trois fois par jour. La maladie cède quelquefois à la première opération ; souvent aussi la guérison exige plusieurs semaines.

« On fit avec le plus grand soin l'expérience des *tracteurs métalliques* dans les hôpitaux de Philadelphie. Un grand nombre d'hommes éclairés, parmi lesquels on compte des physiciens, des naturalistes, quarante-deux médecins ou chirurgiens des plus estimés, attestèrent l'utilité de cette découverte, qui fut approuvée par le gouvernement. »

Deleuze ajoute que le fils d'Elisha Perkins, Benjamin Perkins, porta à Londres le *tracteur métallique* en 1798, qu'on en fit publiquement l'essai dans les hôpitaux, et qu'on délivra à Benjamin Perkins une patente qui lui assurait le droit exclusif de vendre cet instrument. Benjamin Perkins publia

un opuscule renfermant le récit des cures opérées à Londres par le *tracteur métallique*.

Ainsi, Mesmer avait trouvé dans les ouvrages de Paracelse, de Kirchere, de Fludd, de Maxwell et du Père Hell, l'art d'employer l'aimant comme agent curatif, et, jusqu'à 1776, il ne fit usage pour ses traitements que des différentes formes de l'aimant[1].

Il adressait, en 1772, à l'Académie de Berlin, un mémoire où il disait :

« J'ai observé, que la matière magnétique est presque le même fluide électrique, et qu'*elle se propage de même que celui-ci par des corps intermédiaires*. L'acier n'est pas la seule substance qui y soit propre ; j'ai rendu magnétiques du papier, du pain, de la soie, du cuir, des pierres, du verre, l'eau, différents métaux, du bois, des hommes, des chiens, en un mot, tout ce que je touchais, au point que ces substances produisaient sur les malades les mêmes effets que l'aimant. J'ai rempli des flacons de matière magnétique de la même façon qu'on le pratique avec le fluide électrique [2]. »

L'Académie de Berlin, à laquelle il avait adressé ce mémoire, lui ayant répondu qu'il était dans l'erreur, Mesmer s'obstina, en se corrigeant, toutefois, car ce fut après cet échec qu'il déclara positivement que l'agent dont il se servait était tout à fait distinct du fluide magnétique minéral.

Il semble aussi qu'en faisant cette déclaration, Mesmer eût particulièrement à cœur de séparer son fait de celui des docteurs magnétiques et électrisants de Vienne, et surtout de triompher du P. Hell, qui lui donnait beaucoup de tourments. Nous venons de dire qu'en 1773, alors que l'aimant jouait encore un grand rôle dans le système de Mesmer, celui-ci fit, avec le P. Hell, plusieurs essais pour le traitement des maladies, par les pièces aimantées. Il y eut des effets produits, surtout sur les maladies nerveuses. Le P. Hell voulut en attribuer tout le mérite à ses aimants, tandis que Mesmer le revendiquait non moins exclusivement pour son fluide à lui, que les aimants avaient simplement servi à communiquer.

« Il paraît, dit Bertrand, que, dans la discussion, les deux adversaires étaient également dans l'erreur, et que la forme des plaques du P. Hell n'avait pas plus de part aux effets obtenus que le prétendu fluide de Mesmer, et que la conviction des malades jouait dans tout cela le rôle principal. »

On comprend aisément combien, après cette dispute, il devenait impor-

1. « Depuis 1776, dit Mesmer (*Précis historique*, p. 12), je me suis interdit l'usage de l'aimant et de l'électricité. » C'est l'aveu que jusque-là, dans sa pratique, il n'avait employé d'autre agent que l'électricité et les aimants.

2. *Lettre de Mesmer, docteur en médecine de la Faculté de Vienne à M***, docteur en médecine* (*Mercure savant d'Altona*. 1763)

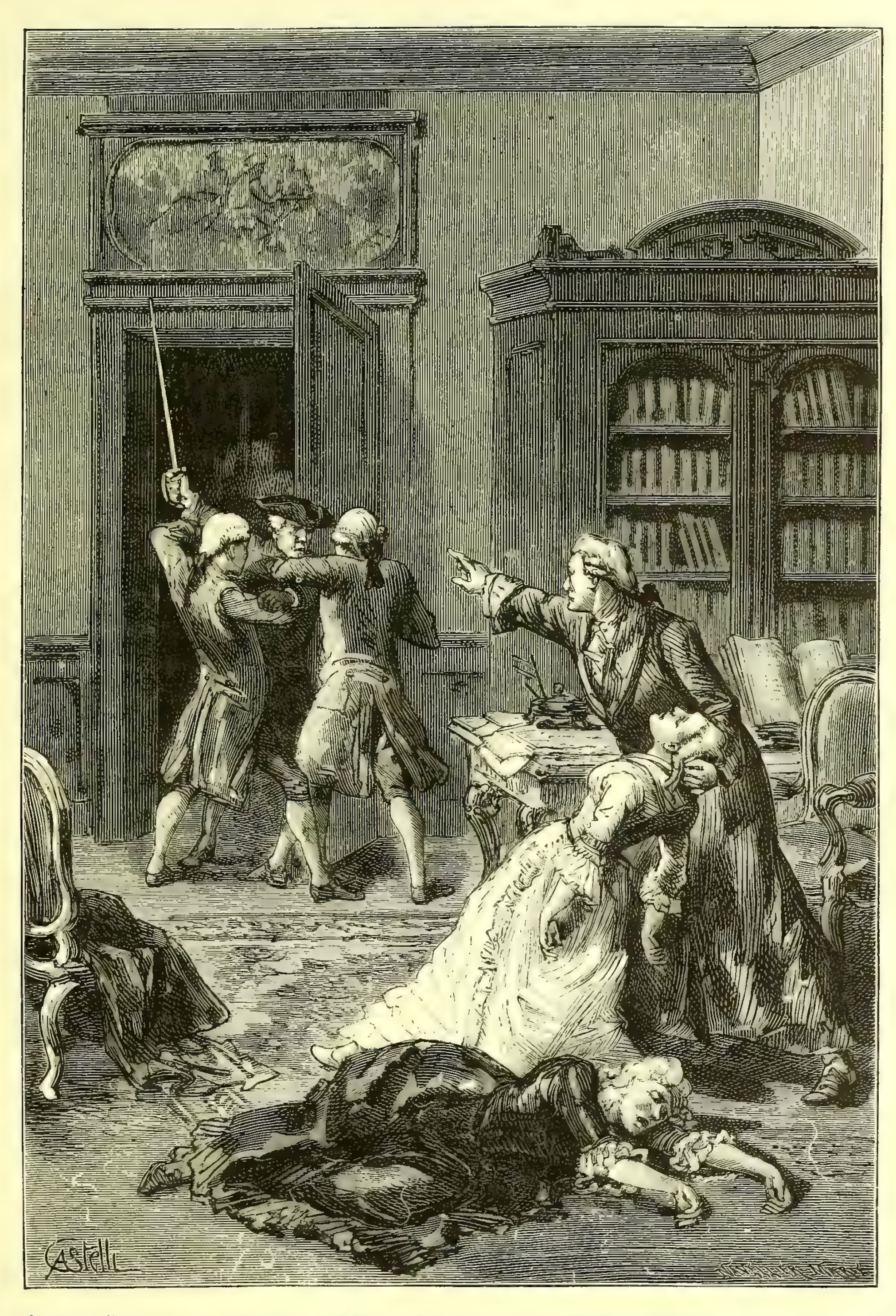
tant pour Mesmer de pouvoir se passer de tout aimant et de rendre là-dessus sa profession de foi publique. Par cette conduite, il se séparait avec éclat de tout docteur magnétiste, mais il n'apaisait pas le P. Hell. Quelque maladresse commise par Mesmer à l'encontre d'un célèbre physicien anglais, membre de la *Société royale de Londres*, Ingenhouz, qui était alors à Vienne, jeta ce savant dans le parti du P. Hell.

Ces deux associés n'eurent pas de peine à influencer contre lui le baron de Stoërk, président de la Faculté de médecine de Vienne et premier médecin de l'impératrice, et firent si bien, que cette société savante trouva toujours de bonnes raisons pour ne pas examiner la découverte de Mesmer[1].

Mesmer produisait pourtant quelques guérisons dans sa pratique. On ne saurait autrement s'expliquer l'acharnement de ses ennemis. Ces derniers cherchaient depuis longtemps une occasion de le perdre, et ce fut lui-même qui la leur fournit, en se chargeant de la cure d'une jeune fille de Vienne, mademoiselle Paradis.

« Cette demoiselle, dit-il, était âgée de dix-huit ans. Elle appartenait à des parents connus ; elle était elle-même particulièrement connue de Sa Majesté (impératrice-reine), elle recevait de sa bienfaisance une pension, dont elle jouissait comme absolument aveugle depuis l'âge de quatre ans ; le fond de sa maladie était une goutte sereine parfaite. Elle avait les yeux saillants, tombant hors de l'orbite et convulsifs. Elle était de plus attaquée d'une mélancolie accompagnée d'obstructions à la rate et au foie, qui la jetaient souvent dans des accès de délire et de fureur... Elle avait fait des remèdes de toute espèce ; elle avait souffert imprudemment plus de trois mille secousses de l'électricité ; elle avait été traitée pendant dix ans par M. de Stoërk sans succès ; enfin elle avait été déclarée incurable par M. le baron de Venzel, le médecin oculiste, fixé à Paris, qui, dans un de ses voyages à Vienne, l'avait examinée par ordre de Sa Majesté l'impératrice-reine... Je lui rendis la vue. Mille témoins, au nombre desquels étaient plusieurs médecins et M. de Stoërk lui-même, accompagné du second président de la Faculté, et à la

1. Il est incontestable que Mesmer provoquait des impressions assez marquées sur les malades. Steiglehmer, professeur de physique à Ingolstadt, à qui Dubois (d'Amiens) emprunte tout ce qui paraît le plus contraire au système de Mesmer, avoue pourtant que ce dernier produisit en sa présence certains effets extraordinaires. Il n'hésite pas à lui reconnaître la faculté de renouveler les accès des maladies de nerfs, mais il croit qu'en pareil cas, l'imagination du malade est le seul agent que le magnétisme mette en jeu, et il cite l'histoire d'un homme de lettres de ses amis, affligé depuis sept ans d'une maladie nerveuse, et à qui Mesmer fit éprouver des effets surprenants. A chaque passe, le spasme se renouvelait d'une manière très frappante. Steiglehmer, ayant répété sur son ami ce qu'il avait vu faire à Mesmer, fut tout surpris de trouver qu'il produisait les mêmes effets. « J'excitais son paroxysme, dit-il, comme je le voulais, avec la main, avec un doigt, avec un miroir, avec le pied, etc., jusqu'à ce qu'enfin un de mes amis appelé comme témoin, s'avisa de rendre le malade distrait et de le fixer sur d'autres idées, par où il mit fin à cette opération et à ma force. Je fus alors convaincu, de ce que je devais penser de toute cette affaire. » (Van Svinden, *Recueil de Mémoires sur l'analogie de l'électicité et du magnétisme*, t. II, p. 198.)



LE PÈRE DE Mlle PARADIS VEUT ENLEVER DE FORCE, SA FILLE, EN TRAITEMENT CHEZ MESMER, A VIENNE (P. 243)

tête d'une députation de cette compagnie, vinrent jouir de ce spectacle nouveau et rendre hommage à la vérité.

« Le père de la demoiselle Paradis se fit un devoir de transmettre sa reconnaissance à toute l'Europe en consignant dans les feuilles publiques les détails de cette intéressante cure...

« Il paraissait impossible de contester un fait aussi avéré. Cependant M. Barth, professeur d'anatomie pour les yeux, et opérateur de la cataracte, entreprit avec succès de le faire passer pour supposé. Après avoir reconnu par deux fois, chez moi, que la demoiselle Paradis jouissait de la faculté de voir, il ne craignit pas d'attester dans le public qu'elle ne voyait pas. Il disait hardiment s'en être assuré par lui-même, et donnait pour preuve de ce qu'il avançait que la demoiselle Paradis ignorait ou confondait le nom des objets qui lui étaient présentés : chose bien simple assurément, et même inévitable dans une personne aveugle de naissance ou de bas âge. Ce membre de plus, dans l'association de M. Ingenhouz et du P. Hell, m'alarmait un peu. La vérité prouvait l'extravagance de son assertion avec éclat. Que je connaissais peu les ressources de l'envie !

« On trama le complot d'enlever à mes soins la demoiselle Paradis, dans l'état d'imperfection où étaient ses yeux, d'empêcher qu'elle ne fût présentée à Sa Majesté et d'accréditer ainsi sans retour l'imposture.

« Pour arriver à cette odieuse fin, il fallait échauffer la tête de M. Paradis. On lui fit craindre de voir supprimer la pension attachée à la cécité de sa fille ; on lui persuada de la retirer de mes mains : il la réclama d'abord seul, puis, de concert avec la mère ; la résistance de la demoiselle lui attira de mauvais traitements ; le père voulut l'enlever de force, il entra chez moi l'épée à la main comme un forcené : on désarma ce furieux ; mais la mère et la fille tombèrent évanouies à mes pieds, la première de rage, la seconde pour avoir été jetée la tête contre la muraille par sa barbare mère. Je fus délivré de celle-ci quelques heures après ; mais je restai dans la plus grande inquiétude sur le sort de la fille Paradis. Les convulsions, les vomissements et les fureurs se renouvelaient à chaque instant ; elle était même retombée *dans son premier aveuglement*. Je craignis pour la vie, tout au moins pour l'état du cerveau. Je ne songeai point à la vengeance, ressource que m'offraient les lois ; je ne songeai qu'au salut de l'infortunée qui était restée entre mes mains.

« M. Paradis, soutenu des personnes qui le faisaient agir, remplit Vienne de ses clameurs. Je devins l'objet des calomnies les plus insensées. On engagea aisément le trop facile M. de Stoërk à m'enjoindre de remettre la demoiselle Paradis à ses parents. Elle n'était pas en état d'être transportée : je la gardai encore un mois. Dans la première quinzaine, j'eus le bonheur de rétablir l'organe dans l'état où il était avant l'accident. J'employai les quinze derniers jours à lui donner les instructions nécessaires pour rétablir sa santé, et perfectionner l'usage de ses yeux.

« Les excuses que me fit M. Paradis sur le passé, les remercîments de sa femme, la promesse volontaire de renvoyer leur fille chez moi toutes les fois que je le jugerais nécessaire pour sa santé, tout cela n'était que mensonge ; mais, séduit par les apparences de bonne foi, je consentis à ce que leur fille allât respirer l'air de la campagne. Je ne l'ai plus revue chez moi : il était essentiel, dans le système de ses avides parents, que cette infortunée redevînt aveugle ou parût telle...

« Ainsi triomphèrent M. Ingenhouz et ses associés [1]. »

Il y a sans doute beaucoup d'exagération dans ce récit de Mesmer. Il répugne extrêmement, par exemple, d'admettre que les époux Paradis auraient, par calcul d'intérêt, travaillé à faire redevenir leur fille aveugle. Toutefois, on doit trouver assez étonnant qu'après la scène qui venait de se passer, et l'ordre positif de M. de Stoërk, qui, en sa qualité de président de la Faculté de médecine et de premier médecin de l'impératrice, pouvait se faire obéir comme un ministre, Mesmer ait pu garder encore un mois dans sa maison la demoiselle Paradis. Mais ce qui fait plus qu'étonner, c'est l'inconséquence du père, ce furieux qui, venu le fer à la main pour reprendre sa fille, se retire néanmoins sans la ramener. Nous ne pouvons rien dire des excuses qu'il aurait faites depuis à Mesmer ; mais nous pouvons parler de son certificat, puisqu'il a voulu le rendre public par l'impression. Cette pièce est une longue action de grâces, dans laquelle M. Paradis en dit beaucoup plus sur la guérison de sa fille que Mesmer lui-même n'a osé en dire.

C'est alors que, Mesmer, déjà censuré par le cardinal-archevêque de Vienne, dans le temps où il mêlait la dévotion et la chorégraphie à ses procédés magnétiques, reçut, alors, ainsi que nous l'avons dit dans notre premier chapitre, de la part de l'impératrice, *l'ordre de cesser cette supercherie.*

Il comprit qu'il n'avait plus rien à faire dans la capitale de l'Autriche ; mais il n'en fut jamais chassé comme on l'a dit. Ce fut au moins six mois après l'affaire de la demoiselle Paradis qu'il quitta Vienne, emportant des lettres de recommandation pour M. de Mercy, ambassadeur de France, et probablement aussi pour la reine Marie-Antoinette, dont la protection et la faveur ne devaient pas lui manquer.

1. *Précis historique*, p. 15-17.



VI

Mesmer retourne à Paris. — Concurrence de Deslon. — Union passagère de Mesmer et de Deslon. — Leur rupture. — Projet de souscription en faveur de Mesmer. — Divers incidents. — Mesmer reprend ses traitements.

Reprenons l'histoire de Mesmer après sa retraite momentanée à Spa.

Après quinze jours d'absence, Mesmer revint à Paris. Il reprit ses traitements, retrouva des malades reconnaissants et confiants, des partisans et des antagonistes très échauffés, un public, en un mot, mais le gouvernement ne lui fit plus de propositions.

Pendant la courte absence de Mesmer, Deslon s'était déjà mis à magnétiser avec un certain succès. Mesmer pouvait, dès lors, en avoir conçu quelque secret dépit, mais il ne lui en témoignait rien, et, en apparence, ils marchaient toujours d'accord.

Par suite de l'arrêt de la Faculté, la situation de Deslon était devenue très équivoque. Il n'avait plus ses pleins pouvoirs de docteur-régent dans la médecine ancienne, et il n'était pas encore *licencié* dans la médecine mesmérienne. Son zèle pour la cause du magnétisme l'avait conduit dans un milieu fatal où il lui était impossible de s'arrêter. Ferait-il un pas en avant? Retournerait-il en arrière? Telle était la question.

La Faculté, dans une seconde assemblée, avait maintenu son arrêt contre Deslon; mais, pour que cet arrêté eût force de loi, il fallait, d'après les règlements, qu'elle le confirmât par une troisième épreuve. Cette troisième délibération, Deslon la provoquerait-il? Mesmer l'en pressait vivement. Leur dessein était même d'appeler de la sentence de la Faculté, au parlement de Paris, devant lequel on aurait fait plaider avec éclat la cause du magnétisme animal. Deslon abondait dans l'idée de ce projet. Seulement, s'il devait paraître une troisième fois devant la compagnie, pour y entendre sa condamnation définitive, il voulait du moins pouvoir s'y montrer comme possédant à fond la doctrine du magnétisme animal, et il pressait souvent

Mesmer de la lui révéler. Mais sur ce point, Mesmer ajournait, marchandait, éludait toujours. Il avait pour cela de bonnes raisons. Comment enseigner une doctrine quand on n'en a pas?

Les choses en étaient à ce point vers la fin de juillet 1782. Mesmer annonça alors son projet de se rendre de nouveau à Spa, et comme, cette fois, il devait y séjourner assez longtemps, il emmena avec lui un certain nombre de malades, sans compter Kornmann et Bergasse, ses inséparables.

Kornmann n'était point malade; mais Bergasse, nous le lisons dans ses livres, allait toujours mieux et n'était jamais guéri. Au reste, pour les premiers révélateurs du magnétisme, le succès n'était pas nécessaire à la foi; Deslon lui-même, plus avancé que Bergasse, et qui avait prétendu que le magnétisme animal était un remède à toutes les maladies sans exception, avouait que lui, personnellement, n'avait jamais pu être guéri par Mesmer.

Le maître une fois parti, son disciple, plus ou moins désavoué, s'était accordé à lui-même ses licences. Tout l'encourageait à cette témérité.

« Deslon, dit Grimm dans sa *Correspondauce*, crut devoir consoler Paris du départ de son maître, en formant un établissement de traitement *mesmérien*. Une figure intéressante, soutenue encore des avantages de la jeunesse et des grâces de l'esprit, avait mérité à Deslon la protection de quelques femmes de lettres de la seconde classe. Elles essayèrent de faire, en faveur de leur protégé, une réputation au magnétisme animal; elles crurent que le rôle de sectatrices et de prôneuses d'une découverte si miraculeuse pouvait leur faire autant d'honneur que le succès de certains ouvrages ou la considération de certains écrivains en avaient fait souvent aux femmes de lettres du premier ordre. Elles se déterminèrent à suivre le traitement de Deslon et entraînèrent à leur suite plusieurs jeunes candidats de la littérature. Ils furent condamnés, sous peine de n'avoir jamais aucune célébrité, à faire celle du magnétisme animal. L'entreprise de Deslon prit dès lors une sorte de consistance. Bientôt des hommes, des femmes, dont l'ennui et la satiété avaient flétri les organes, se laissèrent persuader que les vapeurs surtout cédaient aux procédés mesmériens; que du moins ils trouveraient chez Deslon, dans une société de quelques hommes et de quelques femmes d'esprit, une sorte de distraction. Le disciple de Mesmer eut la douceur de voir son traitement suivi par une vingtaine de personnes, qui venaient essayer d'en obtenir des convulsions à dix louis par mois. »

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'être plus exact que Grimm ne l'a été. Il y avait, non pas vingt, mais bien soixante personnes aux traitements de Deslon. Dix louis par mois étaient le prix, convenu d'avance, que Mesmer exigeait de ses abonnés ou pensionnaires, même de ceux qui élucubraient comme Bergasse, et qui répandaient à leurs frais les premiers panégyriques de l'invention et de l'inventeur. Mais le disciple était, au

moins de moitié, plus modéré que le maître sur le prix du traitement.

Du reste, il était beau comme lui et n'avait que trente ans, tandis que Mesmer avait atteint la quarantaine. Il l'imitait dans ses manipulations et ses procédés, et il avait même su augmenter l'effet de certaines influences extérieures. Véritable et délicieux Éden, la salle où Deslon traitait ses malades était tapissée de gazon et rafraîchie par des fontaines jaillissant au milieu de fleurs et d'arbustes du choix le plus rare et du parfum le plus exquis. L'harmonica de Mesmer avait fait place au *forte-piano*, qui, sous les doigts d'un artiste habile, rendait d'harmonieux accords. Dans l'intervalle des crises, tout un orchestre, caché derrière un massif de feuillage, exécutait des symphonies, tantôt graves, tantôt légères, mais toujours pleines de charmes et d'expression. De temps en temps une voix humaine modulait des chants propres à imprimer de voluptueux frémissements aux fibres les plus rebelles. Il faudrait nier le Soleil, la Lune, Mars, Jupiter, Saturne et tous les autres globes qui roulent dans l'océan du macrocosme, si les maladies avaient pu résister à tant d'énivrantes séductions.

Encouragé par les effets qu'il produisait, et fort de l'appui de sa clientèle enjuponnée, Deslon osa provoquer la troisième assemblée de la Faculté.

La sentence y fut confirmée tout d'une voix. Deslon en appela au parlement de Paris, et continua de magnétiser à grands courants, en attendant l'issue de cette importante affaire.

Deslon, on le voit, commençait à laisser beaucoup dans l'ombre son maître et son ami. Non seulement il s'était dispensé de lui donner avis de la sentence de la Faculté de médecine et de l'appel fait au parlement, mais encore il s'était, dans cette circonstance, substitué, autant qu'il l'avait pu, à Mesmer. Soutenant avec beaucoup de fermeté la cause du magnétisme animal devant la Faculté, il avait formellement déclaré que lui, Deslon, avait opéré des cures par le moyen de cet agent, et que, par conséquent, c'était dans sa personne même qu'il fallait juger la doctrine nouvelle. Ce fut encore en son nom seul que fut signifié l'appel au parlement. Nulle part maintenant il n'était question de Mesmer : l'usurpation était complète.

Ravies d'un tel triomphe, les *Deslonniennes* s'embrassaient, multipliaient leurs manifestations et déployaient leurs plus séduisantes manœuvres pour conquérir les Parisiens à l'empire du jeune et nouveau chef, préposé à la direction suprême du fluide ami des nerfs.

Ce ne fut qu'après cinq ou six semaines que Mesmer fut informé, à Spa, de ces événements. La poste lui apporta un gros paquet contenant le discours de Deslon à la Faculté de médecine, et une lettre qui racontait tous les détails de la trahison de son élève. Le paquet fut ouvert dans une maison

où étaient rassemblés quelques-uns de ses malades. Bergasse donna lecture de la lettre et du discours de Deslon.

A peine eut-il terminé cette lecture, que Mesmer s'écria qu'il était ruiné, perdu pour jamais ; que Deslon avait manqué à tous ses engagements avec lui ; qu'il était faux que Deslon possédât la connaissance du magnétisme animal ; qu'il en imposait au public par quelques procédés qu'il lui avait dérobés ; *mais que ce qu'il y avait de plus affreux en tout cela*, *c'est que*, *pouvant produire des effets avec ces procédés*, *il se ferait certainement un grand nombre de partisans*, tandis que lui, Mesmer, inventeur d'une science nouvelle, immense par son étendue, serait réduit à aller mourir dans quelque solitude obscure, sans fortune, sans gloire et peut-être encore calomnié par celui qui venait de le trahir.

Les personnes présentes furent vivement touchées de la douleur de Mesmer. L'avis de ce petit comité était de prendre sur-le-champ un parti décisif contre Deslon. Seul, l'avocat Bergasse opinait pour que l'on différât, jusqu'à ce qu'on eût entendu les explications de Deslon.

Bergasse, il l'a dit lui-même plus tard, désirait rester désormais étranger aux querelles de Mesmer, et il cherchait toutes sortes de raisons et de prétextes pour éviter une corvée qui ne pouvait tomber que sur lui. Malheureusement, ses raisons furent combattues par des raisons plus fortes, et ses prétextes ne furent pris que pour de vaines échappatoires.

Cependant les explications demandées à Deslon n'arrivaient pas. On pressait, on tourmentait sans relâche le pauvre Bergasse pour le persuader de prendre en main la cause de Mesmer, et le décider à écrire un mémoire en sa faveur. Il avait contre lui tout le comité de Spa et surtout la marquise de Fleury. Les obsessions et les larmes de cette ardente mesmérienne finirent par triompher de sa résolution.

« On me peignit si souvent, nous dit Bergasse, et d'une manière si forte, la situation du docteur Mesmer; moi-même, obéissant aux mouvements de la pitié, toujours chez moi trop active, je le vis si abandonné et dans un délaissement si pénible..... on me répéta tant de fois que Delson ne savait rien, qu'il en imposait au public, et que sa conduite tendait à priver l'humanité de la connaissance d'une grande découverte, en faisant périr de chagrin son auteur, que j'eus la faiblesse de me laisser fléchir. Je promis, avec trop d'imprudence, sans doute, de défendre M. Mesmer contre Deslon, et en même temps d'assurer, autant qu'il dépendait de moi, la fortune et la gloire du docteur Mesmer en le plaçant dans une situation où il pût, sans inconvénient pour lui-même, rendre sa découverte publique. En conséquence de mon imprudente promesse, je rédigeai, au nom de M. Mesmer, et d'après ses idées, une lettre au doyen de la Faculté de Paris, où le docteur Mesmer désavouait le docteur Deslon, comme s'étant faussement déclaré possesseur de la



L'AVOCAT BERGASSE RÉDIGE LES STATUTS DE LA *Loge de l'Harmonie* (P. 251)

doctrine et de la découverte du magnétisme animal. En même temps, et par les conseils de M. Kornmann, j'imaginai le plan d'une souscription, ayant pour objet d'assurer la fortune du docteur Mesmer, et de le mettre en état de *publier le plus tôt possible sa doctrine et sa découverte.* »

Mesmer approuva le projet de cette souscription. Comme il était à Spa depuis trois mois, il avait hâte, comme on le pense bien, de retourner à Paris : on partit donc sur-le-champ.

Il retrouva à Paris des partisans bien disposés, mais moins nombreux qu'avant son départ. La lettre de Deslon au doyen de la Faculté de médecine n'avait pas même été communiquée à cette compagnie, et, bien que la chambre des requêtes du Parlement n'eût pas donné suite à son appel, Deslon conservait la position qu'il s'était faite, c'est-à-dire celle d'un rival sérieux de Mesmer et même, aux yeux de plusieurs, celle de chef officiel de la doctrine nouvelle. Il fallut donc s'occuper activement de la souscription dont Bergasse devait être l'organisateur, et Kornmann l'agent financier.

Les bases principales de cette souscription avaient été posées dans les conférences de Spa. Elle devait se composer de cent actions à cent louis chacune, représentant une somme totale de 240,000 francs. Les cent actions remplies et leur prix acquitté, Mesmer prenait l'engagement de convoquer les actionnaires en assemblée générale, et leur révéler tout le système de sa découverte, en leur conférant le pouvoir d'en disposer comme de leur propriété.

Bergasse, après s'être entendu à ce sujet avec quelques amis de Mesmer, rédigea, selon ces données, un prospectus très explicite, suivi d'un acte spécial portant engagement particulier de la part des souscripteurs.

Voici cet acte, tel qu'il fut signé chez le notaire Margantin, par les premiers actionnaires de Mesmer :

« Nous soussigné, nous engageons à déposer, à première réquisition, entre les mains de M. Margantin, notaire, rue Saint-Honoré, la somme de deux mille quatre cents livres, pour une action à prendre dans les cent qui doivent former le montant d'une souscription qui a pour objet d'engager M. Mesmer à *publier sa découverte*, en lui fournissant les ressources dont il a besoin pour la rendre universellement utile. A Paris, ce 10 mars 1783. »

Bergasse se donna tant de mouvement, qu'au bout d'un mois il avait déjà trouvé à Mesmer vingt souscripteurs, à la tête desquels s'étaient placés, lui, d'abord, un autre Bergasse, son frère, riche négociant de Lyon, le bailli des Barres, le P. Gérard, le marquis et le comte de Puységur, etc.

Mais pendant que Bergasse, secondé par le banquier Kornmann, se

fatiguait à recruter des souscripteurs, un incident, une concurrence inattendue, vint contre-carrer ses plans. Un ami commun de Mesmer et de Deslon fit une tentative pour les réconcilier. Mesmer ne voulut d'abord écouter aucune proposition d'accommodement; mais Deslon lui ayant offert, de la part de cent particuliers, d'ouvrir dans une grande ville de province qu'il ne nommait point, une souscription du chiffre de cent mille écus, laquelle, assurait-il, serait immédiatement remplie, fit tomber ainsi les barrières qui séparaient les deux rivaux. Une des principales bases de la paix qui fut jurée entre eux, c'était que Deslon amènerait aux traitements de Mesmer soixante malades qu'il avait chez lui, et qu'ils recommenceraient de magnétiser en commun, à la grande édification du public et pour le plus grand bien de l'humanité souffrante.

Deslon s'exécuta consciencieusement sur ce dernier point; quant à la souscription de cent mille écus, on n'en entendit plus parler, et il est même probable que ce n'était là qu'un leurre de la part de Deslon, pour amener une réconciliation, qu'il désirait. Il est vrai que Mesmer, qui s'était engagé à lui révéler enfin, sous la condition du secret, la partie profonde de sa doctrine, ne tenait pas lui-même sa parole.

D'autres raisons concoururent à rendre éphémère une paix déjà compromise par ces deux graves infractions au traité. Les chefs l'avaient conclue sans l'assentiment de leurs partis; or, les deux partis ne s'étaient pas rapprochés. Entre les Mesmériens et les Desloniens, mais surtout entre les Mesmériennes et les Desloniennes, la guerre était restée ouverte. Les deux docteurs se séparèrent donc de nouveau, et définitivement, cette fois, Mesmer gardant le secret de son système, et Deslon ramenant avec lui les soixante malades qui avaient formé son apport dans la société inutilement projetée.

Pendant que cette trêve avait duré, l'avocat Bergasse s'était trouvé entre l'enclume de Mesmer et le marteau de Deslon. Les partisans de ce dernier ne lui pardonnaient pas les brochures qu'il avait écrites contre eux. Quant à Mesmer, accoutumé à recevoir de lui des services dont il jugeait superflu de le remercier, il n'avait pas même daigné informer Bergasse de ses démarches pour se rapprocher de Deslon, et il l'avait livré, comme une victime expiatoire, au ressentiment des amis de son adversaire, au moment où, disait-il, *il n'avait plus besoin de lui*[1]. Mais après sa nouvelle rupture avec Deslon, Mesmer changea de sentiments envers Bergasse, ou du moins l'intérêt lui dicta un autre langage. Ne fallait-il pas faire revivre la souscription,

1. Bergasse, *Observations sur un écrit de M. Mesmer*, in-8 de 101 p., 85.

paralysée par l'incident que nous venons de raconter? Or, chacun comprenait qu'elle ne pouvait prospérer sans les soins et le zèle de son premier organisateur. Mais Bergasse, irrité, avait juré de ne plus prendre la moindre part aux affaires du docteur allemand. Dans sa colère, il s'était même promis de ne plus mettre les pieds chez lui, bien que le soin de sa santé l'y appelât tous les jours. Cependant les amis intervinrent : le bailli des Barres, le chevalier des Barres son frère, le comte Chastenet de Puységur, le comte Maxime de Puységur et plusieurs autres, l'exhortèrent à ne pas être dupe de sa rancune, toute légitime qu'elle fût. Il reconnaissait lui-même que le magnétisme avait amélioré sa santé; il se devait donc de retourner aux traitements de Mesmer, pour achever sa guérison. « Je les crus, dit-il, et j'eus tort de les croire[1]. »

En effet, une fois gagné sur ce point, Bergasse se laissa bientôt mener très loin, et fit bien d'autres concessions : il les fit toutes. Le sort de cet infortuné Bergasse entre les mains de Mesmer, était d'être souvent froissé, toujours désavoué et jamais guéri.

Ce fut lui qui rédigea les statuts et règlements provisoires de la société que les premiers souscripteurs formèrent dès lors entre eux, sous le titre de *Loge de l'harmonie*. Aux termes des statuts, Mesmer devait commencer à instruire les associés présents. Ces derniers s'obligeaient à ne rien révéler de sa doctrine avant que la souscription fût entièrement remplie. Comme la société, n'ayant aucune existence civile, pouvait être dissoute d'un jour à l'autre, Bergasse, en jurisconsulte avisé, fit remarquer qu'elle n'aurait aucune action légale contre ses membres, ni Mesmer contre elle, si quelque associé manquait à ses engagements. Il proposa donc que chacun se liât avec Mesmer par un acte particulier et absolument obligatoire indépendamment de l'existence de la société. On accepta cet arrangement, que Mesmer lui-même n'aurait peut-être pas trouvé, mais dont, en revanche, il sut étrangement abuser plus tard.

Après ces préliminaires, on nomma quatre rédacteurs de la *doctrine mesmérienne*, parmi lesquels figurait naturellement Bergasse. Comme écrivain, il était de beaucoup le plus habile, et il était depuis assez longtemps le malade de Mesmer pour avoir pu observer des effets qu'il devait être impatient de rapporter à une théorie, si Mesmer en avait une.

« Ces effets, dit-il, me paraissaient tenir à une cause universelle dans la nature ; il me semblait que cette cause, une fois bien connue, jetterait de grandes lumières sur les rapports de l'économie particulière de l'homme avec l'économie générale

1. Bergasse, *Observations sur un écrit de Mesmer*, in-8 de 101 p. 85.

du monde. J'étais donc très empressé de connaître la théorie du docteur Mesmer. Je l'avoue, cette théorie, contenue en soixante pages, ne répondit pas à l'opinion que je m'en étais faite. A travers beaucoup d'idées incohérentes, même contradictoires, je découvris bien quelques aperçus d'une grande étendue, et en partie neufs pour moi ; mais ces aperçus ne paraissaient point appartenir aux principes dont on les faisait dépendre, et ces principes eux-mêmes n'étaient pas toujours vrais, pour un homme qui, accoutumé de bonne heure à la méthode des géomètres, n'adopte guère que celui qui lui est démontré. En un mot, il me parut que le docteur Mesmer, par les expériences qu'il nous avait mises sous les yeux, et par quelques-uns de ses aperçus, qui, je dois l'avouer, supposaient en lui le génie de l'observation porté à un très haut degré, nous avait préparés à une théorie plus vaste sur la nature et sur l'homme que les théories imparfaites que nous connaissions, mais que cette théorie plus vaste était à peine commencée [1]. »

Si l'on se reporte aux vingt-sept propositions de Mesmer ou à ses vingt-sept *assertions*, comme il les appelait plus justement dans son premier *Mémoire sur le magnétisme animal* [2], on serait fort en peine, en effet, d'y trouver une théorie intelligible; et ce qu'il avait écrit ou fait écrire, en dehors de ces propositions depuis qu'il magnétisait à Paris, n'était guère propre à en éclaircir le sens. Ses lettres aux journaux étaient des prospectus; son *Précis historique*, que nous avons souvent cité, ne contient que la relation de ses expériences, plus ou moins heureuses, le récit de ses nombreux différends avec les compagnies savantes et de ses déconvenues avec les ministres du gouvernement français. Dans un *Discours sur le magnétisme* [3], publié un an après cet ouvrage, il essaye, il est vrai, d'abriter son fluide universel sous le grand nom de Newton, dont il déclare adopter le système pour le mouvement des corps célestes. Mais il oublie que ce fluide, dont le philosophe anglais parle effectivement et dont il indique même les propriétés, est laissé de côté dans son beau système physique, qui fait de l'attraction une simple propriété de la matière. Non seulement, chez Newton, les corps s'attirent sans intermédiaire, mais même il faut un espace dans lequel tout soit immobile. Newton a même démontré que la présence d'un fluide quelconque en mouvement dans l'espace s'opposerait à celui des corps célestes et à la régularité de leurs révolutions.

Nous sommes bien convaincu que si la physique de Newton n'eût pas été prédominante vers la fin du XVIIIe siècle, Mesmer eût préféré adopter celle de Descartes. Entre la *matière subtile* de Descartes et le *fluide universel* de

1. Bergasse. *Observations sur un écrit du docteur Mesmer.*

2. *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, in-8 Paris, 1779.

3. *Discours de M. Mesmer sur le magnétisme.* Voyez *Recueils des effets salutaires de l'aimant dans les maladies.* Genève, 1782.

Mesmer, l'alliance était plus facile. Mais il dut se tourner vers la théorie physique qui était alors en vogue. Du reste, Mesmer, après cet essai de théorie, déclare lui-même qu'il n'est pas satisfait de ses propres explications. Voici comment le hasard lui procura le moyen de les compléter.

« Un jour, dit-il, me trouvant près d'une personne que l'on saignait, je m'aperçus qu'en m'approchant et m'éloignant, le cours du sang variait d'une façon remarquable, et ayant répété cette manœuvre dans d'autres circonstances avec les mêmes phénomènes, je conclus que je possédais une qualité magnétique, qui n'était peut-être point si frappante chez d'autres, mais qu'ils pouvaient posséder à quelques degrés de plus ou de moins, tels que l'on voit certains fers ou aciers différer dans les propriétés magnétiques, quoique formés du même lingot et trempés de la même manière. Je conçois très bien qu'il se peut faire, de nos corps et d'autres substances, des émanations d'une matière subtile, telle que la magnétique, comme il s'en fait de l'aimant ou d'un fer aimanté. La cire d'Espagne, l'ambre gris, et d'autre matières semblables, desséchées, rendues plus aigres par le frottement, deviennent magnétiques; pourquoi n'aurions-nous pas cette propriété ?

« On parle de temps immémorial de sympathie, d'antipathie, d'*attraction*, de *répulsion*, de matière éthérée, de phlogistique, de matière subtile, d'esprits animaux, de matière électrique, de matière magnétique. Tous ces agents, dont l'action est aussi réelle que celle de la lumière, n'annoncent-ils point le fluide universellement répandu, mais combiné différemment, suivant les substances ou la manière d'être ou d'action ? Cette opinion n'a rien qui révolte la raison. Quand on considère l'activité de nos mouvements automates ou réfléchis ; cette promptitude avec laquelle la volonté s'exécute depuis la tête jusqu'à l'extrémité de notre corps : on sent bien que cette célérité n'est point due au fluide lymphatique et séreux, qui n'est destiné qu'à l'entretien de la souplesse des nerfs, mais au fluide nerveux, aux esprits animaux, conséquemment au fluide universel, qui nous pénètre, et dont l'activité immense est connue par les phénomènes électriques [1]. »

Tous les corps, suivant Mesmer, sont pénétrés de cette matière première, créée par l'Être suprême, mise en mouvement par sa toute-puissance, et de laquelle dépendent l'existence, la forme et le mouvement régulier des astres.

Dans l'homme, les nerfs lui paraissent les conducteurs immédiats du fluide universel ; et puisque l'homme, par sa volonté, commande à ses nerfs, il possède la faculté de concentrer, de modifier et de diriger ce fluide par lequel tous les corps de la nature influent les uns sur les autres. Mais ce fluide non concentré, non dirigé, abandonné à l'impulsion que Dieu lui a donnée en le créant, a-t-il une forme constante d'action ou de mouvement? en d'autres termes, suit-il une loi qu'il nous soit possible de reconnaître? Mesmer lui en reconnaît deux. Ses fausses notions sur l'aimant lui faisant

1. *Loc. cit.*

admettre deux torrents magnétiques qui courent en sens opposé, non de l'équateur vers les pôles, comme le veulent quelques physiciens qui admettent aussi un double courant, mais d'un pôle à l'autre. Il transporte cette hypothèse dans tous les êtres de la nature animée et inanimée, et trouve enfin une explication dont il croît devoir être content.

« Chaque corps, dit-il, a ses pôles et ses surfaces; le fluide universel, dont le double torrent pénètre ce corps par chaque pôle, observe toujours la même direction, tant que celle-ci n'est point variée par un courant plus violent que le premier. *Voilà ce qui constitue le renforcement du magnétisme minéral, aussi bien que celui du magnétisme animal* [1]. »

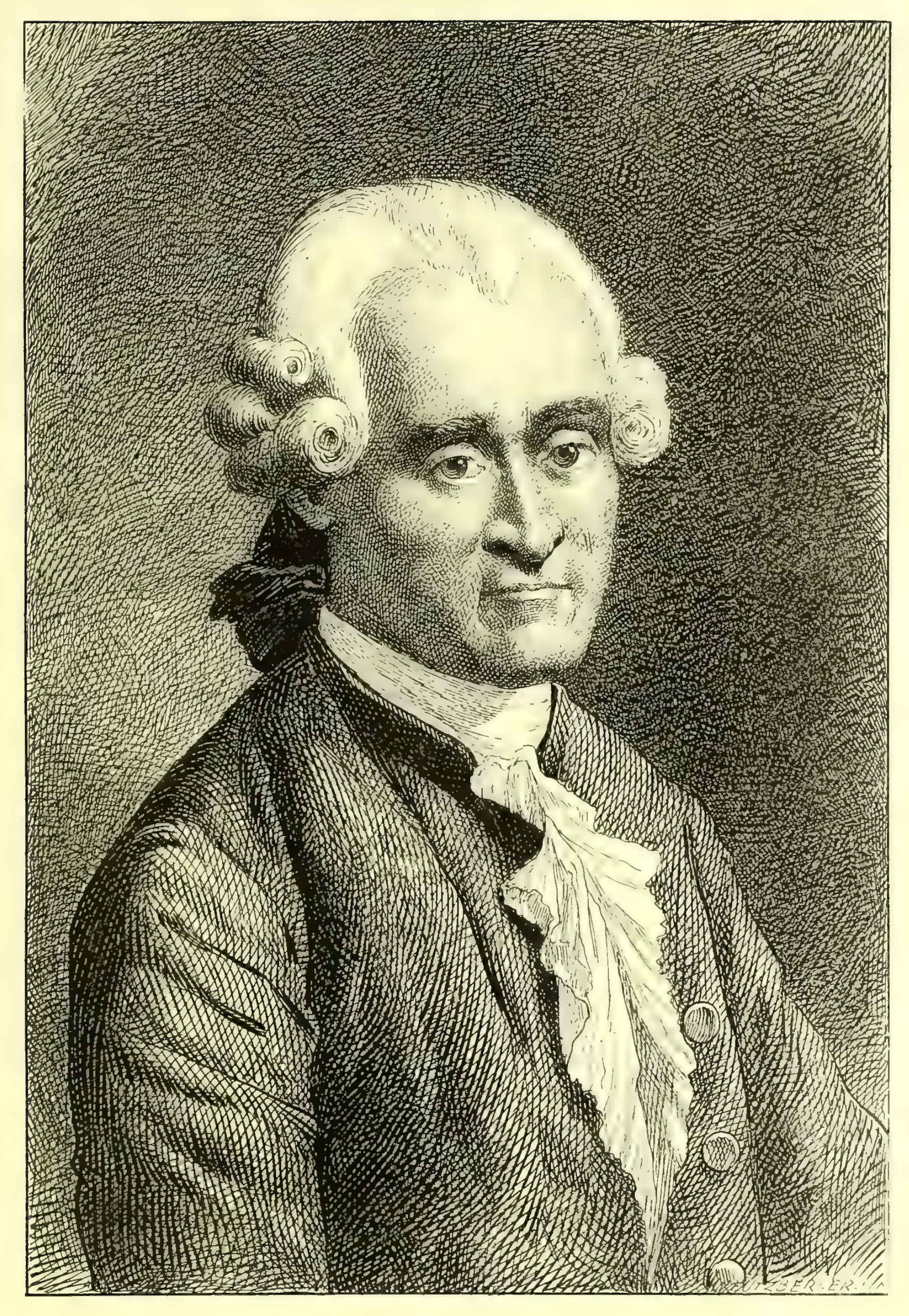
Ces variations qui surviennent dans la direction des courants, doivent créer accidentellement de nouveaux pôles. Aussi Mesmer en admet-il plusieurs. La cause qui produit ces phénomènes et le renforcement pour le magnétisme minéral, il ne la fait pas connaître; mais pour le magnétisme animal, il est manifeste que c'est l'intervention de l'homme, ou ce qu'il appelle l'action du magnétisme.

Tels sont les seuls éléments de théorie que Mesmer eût encore livrés au public, et il n'y ajouta pas un seul trait depuis. On a dit, pour l'excuser, qu'il ne voulait pas livrer aux savants une découverte qui devait faire sa fortune, et que, dès lors, c'est à dessein qu'il restait obscur. Mais cette raison, qui pouvait être bonne à son début à Paris en 1780, ne l'était plus en 1783. Mesmer venait de recevoir de l'argent pour prix de sa théorie, il devait s'exécuter. Il fallait qu'il l'exposât dans toute son étendue et toute sa profondeur à ses actionnaires, ou qu'il leur fournît des éléments nets, clairs, positifs et concordants, à l'aide desquels ils pussent la faire formuler. Des rédacteurs, et même des écrivains très experts étaient tout prêts, mais leur zèle demeura sans emploi.

Indépendamment des quatre rédacteurs, Bergasse était parvenu à faire nommer dans la société un *comité d'instruction*, qui devait s'occuper de réduire les paroles de Mesmer au petit nombre de vérités qu'elles renfermaient, en laissant de côté plusieurs points sur lesquels Bergasse avait déjà osé proposer quelques doutes. C'était chercher si la théorie promise et toujours attendue avait des bases réelles. Mais les doutes de Bergasse, irritant Mesmer, qui communiqua sa mauvaise humeur à plusieurs enthousiastes dont il s'était entouré, on fit si bien que le *comité d'instruction* ne fonctionna pas plus que le corps des rédacteurs.

Pour tout renseignement, Mesmer paraissait vouloir s'en tenir à cette

1. *Loc. cit.*



COURT DE GEBELIN
(D'après un médaillon de la Bibliothèque nationale de Paris.)

déclaration, qui avait déjà figuré dans son *Précis historique:* « Le magnétisme animal doit être considéré dans mes mains comme un *sixième sens artificiel.* Les sens ne se définissent ni ne se décrivent : ils se sentent. On essayerait en vain d'expliquer à un aveugle de naissance la théorie des couleurs. Il faut les lui faire voir, c'est-à-dire sentir. Il en est de même du magnétisme animal. Il doit en premier lieu se transmettre par le sentiment. *Le sentiment seul peut rendre la théorie infaillible*[1]. »

Tout ce qu'on avait pu tirer de lui, dans les premières séances, c'étaient quelques dictées recueillies par des élèves et rédigées par eux en cahiers, que Mesmer se réservait, *in petto*, de désavouer d'une manière plus ou moins désobligeante, toutes les fois qu'il aurait intérêt à le faire.

Tel est l'affront que Galard de Montjoie essuya le premier, pour ses publications dans le *Journal de Paris.* On voit, dans l'écrit publié par cet adepte, que Mesmer, avant de parler de sa méthode particulière, et sans doute pour en parler le moins possible, avait commencé par faire étalage d'une grande érudition, empruntée à des livres d'astrologie depuis longtemps décriés. Il avait le droit, et il en abusait, de faire remonter, non pas jusqu'au déluge, mais jusqu'au soleil et à la lune les sources de son fluide. Dans ce vaste champ qu'il parcourait, on trouvait beaucoup d'idées ramassées en chemin, et çà et là, selon Bergasse, quelques grands aperçus isolés, mais de corps de doctrine ou de théorie, point.

Il était évident que, sur le chapitre de la théorie, les actionnaires à cent louis étaient volés ou victimes d'une cruelle mystification. Mais il leur restait la pratique, et, sur ce point, il faut le reconnaître, ils en eurent pour leur argent. La plupart d'entre eux auraient sans doute, et à bon droit, redemandé le prix de leur souscription, sans l'enseignement pratique qui, suivant les statuts, devait être joint à l'exposé de la théorie, et qui, par le fait, en tint lieu à peu près exclusivement. Or, la pratique réussissait à tout le monde. Il est bien remarquable qu'aucun des élèves de Mesmer, même dans l'amertume des divisions qui éclatèrent souvent entre eux et lui, ne lui fit jamais le moindre reproche sur ce point. Tous conviennent d'une manière unanime avoir appris à magnétiser et à produire des effets sensibles, quelquefois même extraordinairement heureux, en imitant les procédés du maître.

Il les avait répartis entre les différentes salles de son vaste établissement. Là, chacun s'attachant à un ou à plusieurs malades, faisait sur eux les gestes et les mouvements indiqués, s'étonnant de trouver en soi une puissance

1. *Précis historique*, p. 24-25.

qu'il n'y soupçonnait point. Les plus instruits des élèves aidaient à former les nouveaux venus, sous la haute inspection de Mesmer. Chaque jour on lui rendait compte, par écrit, des effets produits et des succès obtenus. Mesmer lui-même, circulant de salle en salle, magnétisait sans relâche, tant pour donner l'exemple à ses élèves que pour soulager les nombreux malades qui venaient réclamer ses soins.

Une cure qu'il entreprit à cette première époque de son enseignement, devait faire beaucoup de bruit.

Court de Gébelin, l'auteur du *Monde primitif*, était un vieux savant, dont quarante années de travaux assidus et de veilles avaient épuisé les forces et réduit le corps au plus déplorable état. Atteint d'hydropisie, il avait une des jambes enflée et volumineuse ; l'autre, au contraire, avait beaucoup perdu de son volume. Un ami engagea Mesmer à aller rendre visite à ce savant, bien digne d'intérêt.

Quand le docteur magnétisant entra chez Court de Gébelin, le malade venait de se lever.

« Voilà une jambe bien enflée, dit Mesmer ; à quoi l'attribuez-vous ?

— Il n'est pas étonnant, répondit Court de Gébelin, qu'ayant été cinq années au lit, ma jambe se soit enflée.

— Fort bien, mais l'autre se dessèche.

— Oui, et à vue d'œil.

— Ce n'est donc pas le séjour au lit qui en est cause ; les deux jambes auraient éprouvé le même effet.

— Cela est raisonnable. Mais à quoi donc l'attribuez-vous vous-même, monsieur Mesmer ? dit Court de Gébelin.

— A des obstructions qui s'opposent à la distribution naturelle des humeurs et des sucs nourriciers. »

Les obstructions étaient le grand cheval de bataille de la médecine de Mesmer.

« Des obstructions ! répondit le malade, je ne serais pas étonné, en effet, d'en avoir, travaillant depuis l'âge de sept ans ; d'ailleurs, il y a déjà longtemps qu'on m'a dit que j'en avais ; mais comme je me portais bien, je n'y ai fait aucune attention. »

Mesmer lui parla alors de son traitement magnétique comme souverain contre les obstructions. Mais le malade s'excusa poliment.

« Le lendemain, dit Court de Gébelin, mon ami me livre un nouveau combat, m'oblige de m'habiller et de m'emballer sous son escorte, dans une brouette, ne pouvant monter en voiture. Je vais donc chez M. Mesmer, le soulier en pantoufle, la culotte lâche sur le genou, et le visage jaune comme un coing. Chacun est

étonné de me voir en cet état. M. Mesmer me félicite de mon courage; et moi, qui n'éprouve dans cette séance ni froid ni chaud, ni émotion ni commotion, de rire et de dire : « *Que me fera tout cela ?* » Mais le lendemain matin je puis chausser mon soulier, mettre deux boutons à ma culotte à côté du genou ; dans deux ou trois jours je n'ai plus de douleur, plus de soif... Au bout de quinze jours, la bile est en fusion comme de l'eau... Bientôt mes pieds, glacés depuis vingt-cinq ans, sont gonflés, moites, chauds ; tous les calus, tous les cors aux pieds ont disparu ; la peau est rajeunie : j'ai des pieds de quinze ans ; j'en suis d'autant plus réjoui que je ne m'y attendais pas.

« Tels sont les effets du magnétisme animal à mon égard, aussi lui suis-je bien dévoué..... Quant à la théorie de Mesmer, elle est vaste et sublime, tenant à l'univers entier ; et, ce qui m'en plaît, ramenant comme moi tout à la nature, qu'il ne fait qu'imiter [1]. »

On ne peut mettre en doute la guérison de Court de Gébelin, puisqu'il porte sa reconnaissance jusqu'à comprendre la théorie du magnétisme animal.

Dans son enthousiasme, il se crut même appelé à l'expliquer au public, toute affaire cessante. En effet les souscripteurs à son grand ouvrage du *Monde primitif* reçurent, à cette époque, à la place de la livraison qui leur était due, une longue brochure, contenant la plus pompeuse apologie de la doctrine mesmérienne. Peu s'en faut qu'il ne prenne le parti de recommencer tout à nouveau son volumineux labeur où, pendant plus d'un demi-siècle, il s'est évertué à expliquer les mystères de l'antiquité, sans connaître le magnétisme, qui lui en eût donné le sens, et dont il retrouve maintenant des traces dans tous les âges.

« Les effets merveilleux du magnétisme, dit-il, devinrent une source de vains préjugés, lorsqu'on en eut oublié l'origine, et qu'ils ne furent connus que par une tradition affaiblie et dégradée. Cet agent devient donc actuellement une clef, au moyen de laquelle on retrouve l'origine de ces préjugés dont la cause était inconnue, et qui ne pouvait être, comme on le croyait mal à propos, l'effet de la simple ignorance, d'une sotte crédulité, ou d'une vaine superstition. L'ignorance n'enfante rien ; la superstition ne crée pas, elle abuse et corrompt. »

Après avoir ainsi établi que le magnétisme se recommande par son antiquité, Court de Gébelin passe à l'éloge de ses résultats, et là, plus mesmérien que Mesmer lui-même, il trouve dans le fluide universel des échappées et des merveilles que personne n'y avait encore vues. Le magnétisme doit perfectionner les esprits, épurer les caractères, en calmant les nerfs, remplis de ce merveilleux fluide qui constitue le magnétisme animal.

1. *Lettre de M. Court de Gébelin à M. Morel, secrétaire de l'Académie de Dijon*, 28 mai 1783.

Court de Gébelin, ce bonhomme, tout à l'heure si naïf et si calme dans le récit de sa maladie et de sa guérison, devint un apôtre si féroce du magnétisme que, dans des lettres répandues dans tout Paris, il ne parlait de rien que *d'exterminer la race des médecins*, et ne se montrait pas plus doux pour les apothicaires.

Quoique plus contestable que celle de Court de Gébelin, la guérison du P. Hervier, prédicateur célèbre, fit encore plus de bruit dans le monde. Nous aurons à y revenir plus loin.

C'est par ces cures retentissantes que Mesmer, imposant à ses amis et à ses ennemis, faisait pâlir l'astre naissant de son rival Deslon, et refoulait dans la poussière cette tourbe de concurrents, toujours obscurs, quoique toujours envieux, qui, se flattant d'avoir deviné ou de lui avoir dérobé son secret, magnétisaient, électrisaient, électro-magnétisaient dans tous les coins de la grande ville [1]. Il n'y avait qu'un fluide dans l'univers, et c'était celui du magnétisme animal ; le magnétisme animal n'avait qu'un révélateur, qu'un prophète, et c'était Mesmer ; qu'un temple, et c'était l'hôtel de la rue du Coq-Héron, où l'*ordre de l'Harmonie* avait établi son Grand-Orient.

Pour rendre ces lieux dignes de leur haute destination, on y avait construit une loge sur le modèle de celles de la franc-maçonnerie. L'emblème était un autel ardent, un ciel étoilé, avec la lune en son plein. Sur la bordure d'un vaste médaillon où tout cela était représenté, on lisait la devise de l'ordre maçonnique et du magnétisme animal : *Omnia in pondere et mensurâ* [2].

Tel était le sanctuaire ouvert aux fortunés mortels qui pouvaient apporter au grand prêtre une offrande de cent louis. Mesmer n'avait rien négligé non plus pour augmenter l'attrait des salles de traitement. Indépendamment de l'*harmonica*, qui, sous sa main, rendait toujours des sons d'une douceur ineffable, il avait introduit, dans l'hôtel de la rue Coq-Héron, d'autres richesses musicales empruntées à Deslon. Il y faisait exécuter de mélodieuses symphonies, mais toujours en *ré* mineur et par des instruments à vent, les instruments à corde produisant, selon lui, des effets contraires au magnétisme. Pour calmer l'exaltation des nerfs chez ses malades, il avait fait établir dans le même lieu des douches d'eau froide, qui furent plus d'une fois appliquées.

Pour entretenir l'enhtousiasme de ses élèves et du public, à qui ses

1. On comptait les *magnétisants à l'aimant*, les *magnétisants à l'électricité*, les *magnétisants à la poudre noire* (ceux qui mettaient de la limaille de fer dans le baquet); les *magnétisants au soufre*, les *magnétisants au hasard*, etc.

2. *Histoire du magnétisme en France, de son origine, de son influence.* Vienne, 1784 ; in-8.

élèves redisaient ses miracles, Mesmer aimait à faire éclater sa prodigieuse faculté magnétique par des efforts étranges qui faisaient plus de bruit que ses guérisons.

« M. Mesmer, dit Thouret, se trouvant un jour avec MM. Camp et d'E..... auprès du grand bassin de Meudon, leur proposa de passer alternativement de l'autre côté du bassin, tandis qu'il resterait à sa place. Il leur fit plonger une canne dans l'eau, et y plongea la sienne. A cette distance, M. Camp ressentit une attaque d'asthme, et M. d'E..... la douleur au foie à laquelle il était sujet. On a vu des personnes ne pouvoir soutenir cette expérience sans tomber en défaillance.

« Un autre jour M. Mesmer se promenait dans les bois d'une terre au delà d'Orléans. Deux demoiselles, profitant de la liberté de la campagne, devancèrent la compagnie pour courir gaiement après lui. Il se mit à fuir; mais bientôt, revenant sur ses pas, il leur présenta sa canne, en leur défendant d'aller plus loin. Aussitôt leur genoux ployèrent sous elles : il leur fut impossible d'avancer.

« Un soir M. Mesmer descendit avec six personnes dans le jardin de Mgr le prince de Soubise. Il prépara un arbre, et peu de temps après madame la marquise de *** et mademoiselle de R..... et L..... tombèrent sans connaissance. Madame la duchesse de C..... se tenait à l'arbre sans pouvoir le quitter. M. le comte de M..... fut obligé de s'asseoir sur un banc faute de pouvoir se tenir sur ses jambes. Je ne me rappelle pas quel effet éprouva M. Aug.***, homme très vigoureux; mais il fut terrible. Alors M. Mesmer appela son domestique pour enlever les corps; mais je ne sais par quelles dispositions celui-ci, quoique fort accoutumé à ces sortes de scènes, se trouva hors d'état d'agir. Il fallut attendre assez longtemps pour que chacun pût retourner chez soi[1]. »

La mort du chansonnier Watelet fit une grande impression sur l'esprit du public parisien.

Watelet, épicurien moitié artiste, moitié grand seigneur, s'était moqué de Mesmer. Ce dernier, en réponse à ses attaques, lui prédit qu'il ne passerait pas l'automne. On était alors au milieu de septembre 1785. Watelet, bien que malade de la poitrine, brava la prédiction du magnétiseur, et déposa chez le concierge de l'hôtel Mesmer cette épigramme :

Docteur, tu me dis mort; j'ignore ton dessein,
Mais je dois admirer ta profonde science :
Tu ne prédirais pas avec plus d'assurance
Quand tu serais mon médecin.

Or, quelques semaines après cette bravade, Watelet mourait bel et bien.

1. Thouret : *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, pages 65-67. Les mêmes faits sont racontés dans le *Journal de Paris*, 1781, nº 44.

Nous avons déjà rapporté (pages 23-25 d'après le *Dictionnaire des merveilles de la nature*, par M. A. J. S. D. (In-8, Paris, 1781), les résultats extraordinaires d'un essai qui fut tenté en sa présence par Mesmer sur le gouverneur des enfants d'une maison où il se trouvait.

Tous les admirateurs de Mesmer assistèrent à l'enterrement du chansonnier.

L'histoire de la petite Marguerite est encore plus singulière. Elle nous offre, pour la première fois, un phénomène somnambulique, qui paraît, d'ailleurs, avoir complètement échappé à Mesmer.

Marguerite était une jeune fille de treize ans que le docteur avait prise comme domestique, ou peut-être simplement comme sujet à étudier. Le magnétisme animal la faisait tomber en léthargie, et elle agissait alors comme dans l'état de veille; elle pouvait s'habiller, marcher, faire toutes sortes d'exercices, à la manière des somnambules naturels. Si on lui présentait la pointe d'une baguette magnétisée, elle s'élançait dessus pour la saisir; elle était attirée par Mesmer comme le fer par un aimant, et le suivait partout, *même à travers une porte* [1]. Un jour, elle tomba en crise pour avoir regardé un cadran qui était dans la cour de la maison occupée par Mesmer. Celui-ci voulut bien confier à ses adeptes qu'il avait magnétisé ce cadran. Il aurait ajouté, dit-on, qu'il se faisait fort de magnétiser la lune.

Il n'y avait pas de prodiges dont les enthousiastes de Mesmer ne fussent disposés à le croire capable. Quelques-uns même, trouvant qu'il n'avait pas dit son dernier mot, rêvaient à des applications plus gigantesques du magnétisme.

Voici, par exemple, le projet extraordinaire conçu par un de ces élèves, qui ne plaisante pas, comme on pourrait le croire aujourd'hui. Ce projet était adressé, sous forme de lettre, au rédacteur du *Mercure de France*.

« Monsieur, au milieu des jouissances sans nombre de cette capitale, par l'adoption du magnétisme, ou plutôt des magnétiseurs, permettez-vous à un nouvel adepte, bien et dûment initié, d'élever la voix ? C'est pour vous proposer, Monsieur, et par vous à tout Paris, un moyen nouveau d'étendre ces mêmes jouissances en répandant à la fois sur tous ses habitants le véritable magnétisme... Mon seul but est d'établir, pour Paris exclusivement, un magnétisme plus grand et infiniment plus puissant que tous ceux dont a parlé jusqu'ici... Ils ne sont que de faibles essais, des jeux d'enfants, auprès du *magnétisme de Chaillot :* c'est ainsi, Monsieur, que j'appelle celui que je veux mettre en usage, et vous allez voir pourquoi. Des trois ou quatre grands baquets qui sont établis sur la montagne de Chaillot, pour la distribution des eaux de la Seine à Paris, partent des canaux qui vont aboutir dans tous les quartiers et à toutes les maisons de cette immense ville. On ne me contestera pas sans doute (et j'en ai acquis la preuve certaine moyennant cent louis), qu'il ne soit très conforme aux lois de la physique, et plus encore aux principes reçus du magnétisme, que les grands baquets de Chaillot sont de vrais réceptacles, et les canaux qui en sortent les meilleurs conducteurs de ce fluide universel. Cela

1. Charles Moulinié, *Lettre sur le magnétisme.*



LES MAGNÉTISEURS ASSISTENT A L'ENTERREMENT DE WATELET (p. 264)

posé, le reste va de lui-même. Il ne s'agit plus que d'ajouter à la souscription annuelle de cinquante livres ouverte par M. Perrier, pareille somme de cinquante livres une fois payée pour chaque maison, et l'on y recevra tous les matins avec le muid d'eau, la quantité que l'on voudra pour la journée. Vous saurez, Monsieur, qu'il est tout aussi facile de magnétiser deux ou trois cent mille muids d'eau que celle d'une simple bouteille ou d'un petit baquet : tout comme de magnétiser à la fois une forêt entière ne coûterait pas plus que de magnétiser un seul arbre du Luxembourg. Personne n'ignore que ces petits tours de physique se sont déjà répétés plusieurs fois sur les bassins et sur les arbres dans quelques jardins de cette capitale..... Quant au détail de mon projet, il y aura désormais dans chaque maison, pour y recevoir les écoulements du magnétisme, des cabinets de santé, garnis de pointes, de chaînes, etc., préparés pour les crises, comme il y a des cabinets de bains avec des tuyaux, des robinets. On établira pour le peuple des hospices et des hôpitaux magnétiques, qui seront sans cesse alimentés de ce fluide salutaire, comme en Russie, par exemple, on établit des salles publiques de bains vaporaux, toujours entretenus au même degré de chaleur. Si ce plan est adopté, on n'entendra plus murmurer que les avantages de la sublime découverte du magnétisme animal ne sont encore profitables qu'à un petit nombre d'individus privilégiés..... Un autre bienfait qui résultera de la propagation de mon magnétisme *aqueux*, ce sera de me fournir les moyens d'établir *gratis* un nouveau magnétisme que j'appelle *aérien*, et dont le foyer ou baquet sera disposé dans les tours de Sainte-Geneviève. Par ce dernier établissement, je ne pourrai à la vérité magnétiser que le quart de Paris à la fois ; mais chaque quart aura son tour dans l'espace de vingt-quatre heures, en suivant alternativement les quatre points cardinaux. »

VII

Ouverture des cours de magnétisme dans la *Société de l'harmonie.* — Bergasse publie ses *Considérations sur le magnétisme animal.* — Défection de Bertholet; sa déclaration contre l'existence de l'agent mesmérien. — Le magnétisme prôné par le P. Hervier, qui le prêche publiquement dans la cathédrale de Bordeaux.

Cependant le succès de la souscription axait grandi, et la *Société de l'harmonie* prenait un accroissement rapide. Elle avait reçu, avant l'année 1783, quarante-huit membres, parmi lesquels on comptait dix-huit gentilshommes presque tous d'un rang très élevé, deux chevaliers de Malte, un avocat, quatre médecins, deux chirurgiens, sept à huit banquiers ou négociants, deux ecclésiastiques et trois moines.

Avec de pareils sociétaires, qui n'étaient pas tous jeunes et prompts à l'enthousiasme, Mesmer ne pouvait guère se dispenser de présenter une doctrine, réelle ou spécieuse, du magnétisme. Jusque-là il était fondé à dire que sa doctrine avait été défigurée par ceux qui avaient entrepris de l'exposer. Galard de Montjoie, renié par Mesmer, n'avait pas, en effet, exactement traduit les leçons du maître ; mais, de l'aveu de Bergasse, ce que le maître avait dit ne valait guère mieux. Il devenait donc urgent de songer à un enseignement sérieux de la théorie magnétique.

Mesmer comprenait lui-même cette nécessité. Il se prêta enfin, sur les avis pressants de Bergasse, à l'institution d'un certain nombre de cours, qui se feraient chez lui, plusieurs fois par semaine, et dans lesquels on essayerait de passer sincèrement des préliminaires à la question, de la haute science et de l'érudition échappatoire à l'exposition positive de la théorie.

Ces cours furent confiés aux élèves les plus intelligents et les mieux exercés dans l'art de la parole. Bergasse se trouva naturellement en tête du tableau de ces professeurs de magnétisme.

Mesmer avait plus d'un motif de lui décerner cet honneur. Il devait une

certaine reconnaissance à Bergasse pour le service que ce dernier venait de lui rendre, en désavouant ou redressant en son nom, la publication de Galard de Montjoie. En outre, l'écrit de Bergasse avait produit dans le monde lettré une sensation qui fit comprendre à Mesmer tout le parti qu'il pouvait tirer d'un pareil talent pour l'enchaînement et la systématisation de ses idées.

En cela le docteur avait spéculé plus heureusement encore qu'il ne le croyait. Quinze jours, en effet, ne s'étaient pas écoulés, que Bergasse lui présentait une liste de cinquante personnes, la plupart d'un rang distingué, qui demandaient à être admises au nombre de ses élèves, en payant le prix de la souscription.

Par ce succès inespéré, la *Société de l'harmonie* allait se trouver au complet. Avec ces cinquante aspirants ajoutés aux quarante-huit membres dont la société se composait déjà, on aurait presque atteint le chiffre de cent souscripteurs demandés par Mesmer pour le droit de posséder et de propager sa doctrine. Il devenait dès lors inutile, et à certains égards inconvenant, d'exiger des membres nouveaux l'engagement individuel qu'on avait jusqu'alors fait souscrire à chaque élève relativement au secret à garder. On pouvait, tout au moins, en rayer la clause des cent cinquante mille francs de dommages-intérêts, et réduire l'engagement à une simple parole d'honneur.

Quoique cette proposition, faite par le marquis de Puységur, eût l'assentiment de tout le monde, Mesmer ne voulut pas y adhérer : il demeura ferme sur la lettre des conditions telles qu'elles avaient été arrêtées avec les douze premiers fondateurs de la société. Son avide ténacité sur ce point occasionna un débat assez vif, qui fit ajourner l'admission des cinquante aspirants.

Les cours d'enseignement magnétique avaient commencé. Tous n'étaient pas professés avec éclat et de manière à manifester aux yeux la vérité du magnétisme animal ; mais les bonnes dispositions de la plupart des élèves suppléaient à ce défaut, et d'ailleurs, les leçons de Bergasse magnétisaient tous les auditeurs qui, sous le charme de sa parole éloquente et lucide, se trouvaient toujours assez instruits.

Le brillant interprète ne put encore réussir dans cette occasion à s'assurer la reconnaissance de Mesmer, mais, en revanche, il y gagna pour lui-même de se mettre en état d'écrire, peu de temps après, ses *Considérations sur le magnétisme animal*[1], ouvrage remarquable, et qui est encore aujourd'hui un des plus dignes d'être lus sur cette matière.

Pendant que son éloquent apôtre prêchait à des convertis la vérité de la

1. *Considérations sur le magnétisme animal, ou sur la théorie du monde et des êtres organisés*, par M. Bergasse. In-8, 149 pages. La Haye, 1784.

doctrine, Mesmer ne parlait que très rarement dans les cours, et ce n'était que pour dire quelques mots. Son accent germanique et son inexpérience de la langue française le rendaient muet, et lui donnaient la contenance, singulièrement originale, d'un génie révélateur qui n'a ses organes que dans ses doigts.

Peut-être pensait-il qu'il y avait pour lui une dignité magistrale à ne rien dire et à se contenter de sanctionner par sa présence ce qui se prêchait en son nom. Socrate, lisant un jour les *Dialogues* de Platon, son disciple, dans lesquels il retrouvait son esprit et non son style, s'écria : « Quels beaux discours ce jeune homme m'a fait tenir! » Mesmer n'était pas susceptible de ce mouvement expansif du philosophe grec ; mais il aurait pu rendre à Bergasse la même justice. Jamais il n'avait encore vu son magnétisme animal rayonner de si haut et de si loin, que dans la savante exposition présentée par son habile interprète dans l'ouvrage dont nous avons cité le titre.

Il ne sera pas inutile, d'ailleurs, d'en rapporter quelques passages, pour donner au moins une idée de la doctrine magnétique telle qu'elle s'est produite dans les cours de la première *Société de l'harmonie*.

Bergasse commence par poser un principe de physique qu'il considère comme évident, mais qui n'est qu'une hypothèse pure, en opposition avec les faits qu'enseignent d'une part l'astronomie, d'autre part la physique. Ce principe, c'est qu'il existe entre tous les corps, entre les grands corps célestes séparés par des distances incommensurables, comme entre les corps placés près de nous et sans aucune distance appréciable, un *fluide* auquel il faut rapporter la gravitation, comme aussi tous les phénomènes d'attraction, de répulsion, et en général d'*action*, qui se passent dans la nature. Rien n'autorise à considérer comme vrai ce principe scolastique, et qui sert de point de départ au raisonnement de Bergasse. L'auteur poursuit en ces termes :

« Maintenant, qu'est-ce que prétend M. Mesmer?

« Qu'il existe entre tous les corps qui se meuvent dans l'espace une action réciproque, la plus générale de toutes les actions de la nature.

« Que cette action constitue l'*influence* ou le *magnétisme universel* de tous les êtres entre eux.

« Que ce magnétisme universel est exercé au moyen d'un milieu qui reçoit et communique les impressions de tous les êtres.

« Que ce milieu ne peut être et n'est, en effet, qu'un *fluide éminemment subtil*.

« Que le magnétisme universel, parce qu'il est la plus générale de toutes les actions de la nature, est *nécessairement l'action par laquelle la nature modifie toutes les propriétés, entretient, dispose, développe et conserve tous les êtres.*

« Qu'il n'est aucun être qui puisse se soustraire à l'action du magnétisme universel, parce qu'il n'est aucun être, dans l'univers, indépendant des lois auxquelles l'univers est soumis.

« Que tous les êtres obéissent de la même manière au magnétisme universel, qu'ils ont tous une même propriété pour y obéir, que cette propriété s'exerce au moyen de pôles semblables à ceux de l'aimant par les effets qu'ils produisent.

« Que tous les êtres obéissant au magnétisme universel agissent les uns sur les autres avec d'autant plus d'énergie, qu'ils sont plus analogues entre eux.

« Que, puisque c'est par le magnétisme que les êtres sont conservés, que, puisqu'ils agissent magnétiquement les uns sur les autres avec d'autant plus d'énergie qu'ils sont plus analogues, c'est en étudiant les lois du magnétisme et de leur analogie, qu'on peut trouver les lois de leur conservation, qu'on peut déterminer avec quelque certitude les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour les rétablir, lorsque leur organisation est altérée.

« Que de cette étude seule doit résulter, et résulte, en effet, le véritable art de guérir, art jusqu'à présent si conjectural, et, de l'aveu du petit nombre d'hommes de génie qui s'en sont occupés, dans les mains de la plupart de ceux qui l'exercent, art presque toujours funeste [1]. »

Toutes les propositions de Bergasse s'enchaînaient assez bien, mais les prémisses étant fausses, les conséquences l'étaient également, et elles ne pouvaient faire sortir, comme l'auteur l'espérait, le magnétisme animal de la région des chimères. Qu'était-ce, en effet, que le magnétisme animal, suivant la définition de Mesmer, perfectionnée par Bergasse? Rien autre chose que la propriété qu'ont les corps vivants d'obéir à l'action du fluide universel, ou la *susceptibilité de l'action du magnétisme universel considéré dans les êtres animés*. Mais ce *fluide universel*, où est-il? Tout cela n'était qu'un habile échafaudage élevé sur une pétition de principe.

Bergasse est moins heureux et prête bien plus encore le flanc à la critique dans la dernière partie de son ouvrage, où il se donne inutilement beaucoup de peine pour trouver des arguments supplémentaires, fort peu concluants d'ailleurs, en ce qui concerne quelques parties accessoires de la doctrine magnétique, notamment en faveur de l'existence des pôles magnétiques chez l'homme, attribut auquel Mesmer tenait beaucoup.

Pour enchaîner les idées de Mesmer, Bergasse avait été souvent obligé d'y associer beaucoup d'autres idées, dont le plus grand nombre lui appartenait. Mesmer ne se plaignit pas de ces additions ; il daigna même tolérer que cet exposé de la doctrine fût offert au public sous l'autorité de son propre nom. Et Bergasse, — tant Mesmer s'était fortement emparé de son esprit, — heureux de cet appel fait à son abnégation d'écrivain, s'effaça tout à fait, et ce fut encore un des plus doux moments de sa vie.

1. *Considérations sur le magnétisme animal*, p. 156 et suiv.

La joie qu'éprouvait la *Société de l'harmonie*, de voir son exposé de doctrines lancé dans le public sous d'aussi heureux auspices, fut bientôt troublée par un incident fâcheux. L'illustre chimiste Bertholet, en sa qualité de patient et de profond observateur de la nature, avait voulu s'initier à la doctrine mesmérienne, et il figurait au nombre des membres et des souscripteurs de la *Société de l'harmonie*. Toutefois il ne s'était pas dessaisi, en y entrant, de son droit de critique, et il le fit bien voir. Un jour, il était venu dans de mauvaises dispositions; les concerts invisibles, *l'harmonica* même, n'opéraient pas mieux sur lui que les démonstrations de Bergasse. Il n'était ni persuadé ni ému. « Mais quand Mesmer, dit André Delrieu, appliquant la branche de fer au chimiste, éleva gravement la voix et traita le récipiendaire comme un infidèle, Bertholet se fâcha tout rouge, culbuta le baquet, apostropha ironiquement les malades qui entraient en crise et sortit furieux. On lui rappela son serment; il répondit qu'il n'avait pas juré le secret à une mascarade[1]. »

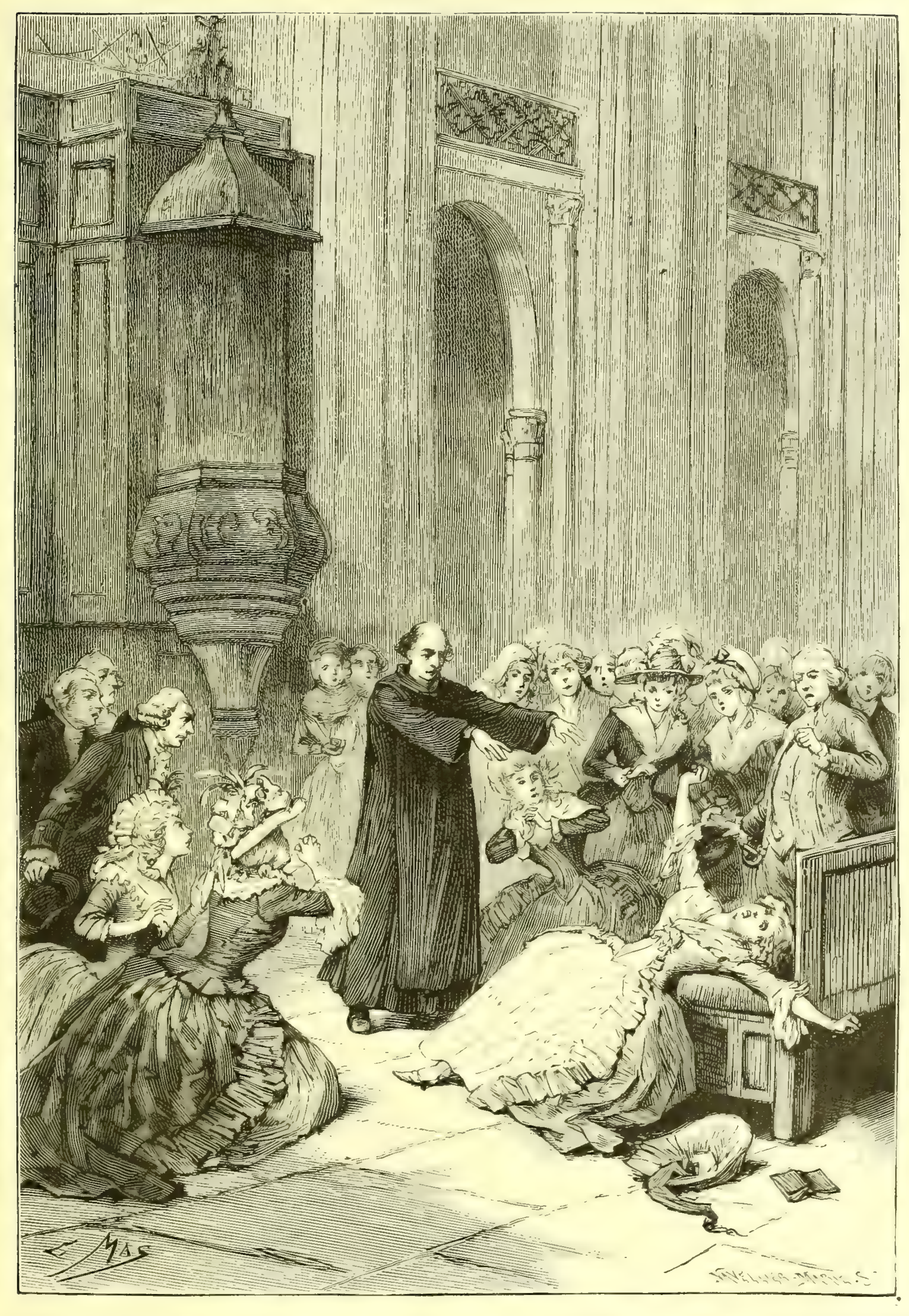
Quoi qu'il en soit des détails de cette scène, dont nous ne voudrions pas garantir l'exactitude historique, ce qui est certain, c'est que, surpris et bientôt révolté de ce qu'on lui débitait pour les cent louis qu'il avait donnés, Bertholet se retira, au bout de quelques séances, en laissant sur une table la déclaration suivante, qui fut rendue publique dès le lendemain :

« Après avoir fait plus de la moitié du cours de M. Mesmer, depuis le mois d'avril 1784, après avoir été admis dans les salles des traitements et des crises, où je me suis occupé à faire des observations et des expériences, je déclare n'avoir pas reconnu l'existence de l'agent nommé par M. Mesmer *magnétisme animal;* avoir jugé la doctrine qui nous a été enseignée dans les cours démentie par les vérités les mieux établies sur le système du monde et sur l'économie animale, et n'avoir rien aperçu dans les convulsions, les spasmes, les crises, enfin, qu'on prétend être produits par les procédés magnétiques (lorsque les accidents avaient de la réalité), qui ne doivent être attribués entièrement à l'imagination, à l'effet mécanique des frictions sur des parties très nerveuses et à cette loi reconnue depuis longtemps, qui fait qu'un animal tend à imiter et à se mettre, même involontairement, dans la même situation dans laquelle se trouve un animal qu'il voit, loi de laquelle les maladies convulsives dépendent si souvent. Je déclare enfin que je regarde la doctrine du magnétisme animal, et la pratique à laquelle elle sert de fondement, comme parfaitement chimérique, et je consens qu'on fasse, dès ce moment, de ma déclaration tel usage qu'on voudra. »

Signé : BERTHOLET.

Ce 2 mai 1784.

1. André Delrieu. Articles publiés dans le feuilleton du *Siècle*, en 1838, sur le *magnétisme animal.*



LE PÈRE HERVIER, DANS L'ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ, DE BORDEAUX, MAGNÉTISE UNE JEUNE FILLE HYSTÉRIQUE
(PAGE 276)

Cette affaire fit beaucoup de bruit, en raison de la haute renommée du savant qui rompait avec tant d'éclat avec l'école magnétique. Jusque-là, malgré les graves erreurs scientifiques de la doctrine de Mesmer, telle qu'il la donnait et la laissait exposer dans plusieurs de ses cours, aucun de ses souscripteurs ne s'était plaint d'avoir été trompé sur la réalité de sa découverte. Tous les élèves convenaient des effets qu'ils éprouvaient et faisaient éprouver dans la pratique du magnétisme, quoiqu'ils fussent encore à en chercher la théorie. Pour la première fois l'un d'eux faisait un affront public, tout à la fois à la pratique et à la doctrine. On pouvait donc craindre les conséquences d'un tel éclat.

Mesmer, pourtant, ne se laissa pas déconcerter. Il se dit que l'isolement de Bertholet ôtait beaucoup d'importance à sa déclaration, et que dans la considération du public, une société composée comme celle de l'*Harmonie*, ne pouvait rien souffrir des boutades d'un trouble-fête. Il est vrai que ce trouble-fête était un savant du premier ordre, un membre de l'Académie des sciences; mais ne connaissait-on pas les préventions et les haines instinctives des corps académiques contre tous les novateurs en général, et contre Mesmer en particulier? Bertholet, qui n'avait suivi que pendant quinze jours les cours de magnétisme, n'était-il pas venu dans la société avec ses préventions académiques, tout exprès pour en sortir et faire une esclandre?

C'est ainsi que Mesmer se consolait de sa mésaventure.

Mais ses partisans et ses admirateurs ne prirent pas aussi philosophiquement leur parti de la défection de Bertholet, qu'ils appelaient hautement une trahison. La violence en paroles conduit vite aux violences en actions, et c'est ce qui arriva. Quelques mesmériens fanatiques, ayant rencontré Bertholet au Palais-Royal, peu de jours après son incartade anti-magnétique, ces furieux doctrinaires tentèrent de l'étouffer dans un coin. C'est Arago qui raconte ce fait dans son *Éloge de Bailly*, et il ajoute : « nous tenons cette anecdote de Bertholet lui-même[1]. »

La fortune pourtant donna raison à Mesmer, qui avait alors, comme on dit, le vent en poupe. Dans ce même mois d'avril, où Bertholet sortait si bruyamment du giron magnétique, les cinquante aspirants ajournés y entraient en masse, augmentés de cinq nouveaux membres.

Ainsi, le chiffre de la souscription était dépassé. Plus de deux cent quarante mille livres furent versées pour Mesmer, et placées sous son nom, ne rentes viagères, par les soins d'un banquier, assisté du notaire de la société. Sous ce rapport, la position de Mesmer était donc solidement assurée. Quant

1. *Notices biographiques*, tome II, p. 290.

au côté moral du magnétisme, s'il n'était pas tout à fait hors d'atteinte, il trouvait déjà des défenseurs habiles et toujours des apôtres enthousiastes, dont quelques-uns lui prêtaient même un caractère surnaturel.

Parmi ces derniers, le P. Hervier, était entré depuis peu en ligne, en lisant, dans la grande salle du *Musée*, devant un très nombreux auditoire, un panégyrique si pompeux et si avancé de la nouvelle doctrine, que Mesmer avait dû en décliner quelque chose. Il était fort difficile de modérer ce religieux qui, dans ses excentricités magnétiques, unissant le naturel au divin, accouplant Mesmer et Gassner, faisait, à lui seul, plus de bruit que vingt Bertholets. Toutefois on n'avait encore rien vu de comparable à ce qui va suivre.

Le P. Hervier était, nous l'avons dit, un moine augustin que ses talents oratoires avaient mis en grand crédit. Au printemps de 1784, ayant été appelé à Bordeaux, par la municipalité de cette ville, pour y prêcher le petit carême, il y porta, avec la parole évangélique, cette autre *bonne nouvelle* révélée par le Messie du magnétisme animal. Nous laisserons parler ici un écrivain qui a donné une forme dramatique à cette histoire.

« La basilique de Saint-André de Bordeaux, l'un des plus beaux monuments gothiques de l'Europe, servit de théâtre, dit André Delrieu, aux débuts du prédicateur, dont la magnificence de l'édifice et l'exaltation propre aux hommes du Midi enflammait déjà la verve...

« Le 6 avril, P. Hervier prêchait sur la damnation éternelle, et ses regards de feu, ses gestes fascinateurs, ses paroles attrayantes, qui avaient d'abord *préparé* l'église depuis les conques du bénitier jusqu'aux cierges des reliquaires, ne quittaient pas le *banc du parlement* situé en face de la tribune sainte. A ce banc étaient assises dévotement les plus riches, les plus jeunes, les plus vaporeuses femmes de Bordeaux. L'assemblée était en *rapport complet* avec le prédicateur, mais elle ne s'en doutait pas. Seulement, dès leur entrée dans la nef, les pénitentes, qui avaient quelque chose à se reprocher, s'étaient senties comme pénétrées du désir de confesser leurs fautes, de répandre des pleurs expiatoires et même de se rouler, sur le pavé du temple. Ces tentations extraordinaires bourrelaient les consciences.

« Voici qu'au moment où le moine augustin peignait les horreurs de l'enfer, une jeune fille se trouve mal, au banc du parlement; elle tombe en convulsion et semble épileptique. Cet événement bouleverse l'auditoire, qui s'éloigne de la malheureuse avec terreur.

« Le P. Hervier interrompant alors le cours de ses peintures, descend de la chaire avec la gravité sublime d'un apôtre; il va droit à la jeune fille, dont s'éloignent les paroissiens tremblants; il lui administre les *grandes passes*, il la magnétise, et peu à peu les convulsions diminuent; l'auditoire se prosterne, une auréole divine entoure le front du moine, les femmes lui baisent les pieds; il ne tient réellement qu'à lui de se regarder comme un homme de génie. Mais le

P. Hervier a beaucoup d'esprit ; il remonte en chaire, et prenant texte à l'instant même du miracle qu'il vient d'opérer, il disserte en fort bons termes et très éloquemment de la charité, de Jésus-Christ guérissant les malades par attouchement, et enfin, il termine son sermon par une moquerie foudroyante du clergé de Bordeaux, qui ne croyait pas au magnétisme et ne demandait pas mieux que de persécuter un moine augustin [1]. »

Le P. Hervier avait déjà, à Bordeaux, pour ennemis naturels, tous les médecins et tous les apothicaires. Il eut le grand tort d'adresser cette provocation au clergé de la ville, effectivement mal intentionné à son égard, non pas à cause du magnétisme, mais à cause de l'honneur que la municipalité avait fait à ce moine de Paris, en l'appelant à prêcher le petit carême, au préjudice de plusieurs capacités ou prétentions locales. De la hauteur de la chaire apostolique, il venait de descendre au rang de *commis de Mesmer*.

Telle fut la qualification qu'on lui donna, dans des brochures qui commencèrent à pleuvoir sur lui. Il battit en retraite, et retourna à Paris, fort mal recommandé à son archevêque.

Louis XVI n'était pas ennemi du magnétisme animal, mais il renvoyait au clergé les cas de magnétisme, quand la religion s'y trouvait mêlée. On raconte qu'un jour, un jeune homme très bien mis se présenta à son lever, fendit la foule, et vint se jeter à ses pieds, en lui criant : « Sire, délivrez-moi du démon qui me possède ! Ce damné de Mesmer m'a ensorcelé. » La surprise était grande parmi ceux qui entouraient le roi. Lui seul garda son sang-froid. Comme il allait justement entendre la messe, il se tourna en riant vers l'évêque-aumônier et les chapelains : « Messieurs, leur dit-il, il s'agit du démon ; ceci vous regarde. » On s'empara aussitôt du jeune homme, et on le mit à la Bastille, qui était le remède souverain appliqué alors à tous les cas douteux, en religion comme en politique.

A l'égard du P. Hervier, Louis XVI suivit la même conduite. Sollicité par les amis de ce moine, d'intervenir en sa faveur, pour empêcher l'archevêque de Paris d'user de sévérité envers lui, il refusa de se mêler de cette affaire. Le P. Hervier ne fut donc pas mis à la Bastille par l'ordre du roi, mais il fut interdit par son archevêque.

1. André Delrieu.



VIII

Discussions soulevées par les traitements de Mesmer. — La guérison du P. Hervier et la mort de Court de Gébelin. — Pamphlets contre Mesmer. — Mesmer est joué sur le théâtre. — *Les docteurs modernes*, *le Baquet de santé*. — Mademoiselle Paradis produite en public en présence de Mesmer.

Dans la médecine pratiquée depuis Hippocrate, on a toujours distingué les soulagements momentanés et les cures radicales. Nombre de guérisons qu'on avait crues définitives sont suivies de rechutes. De là, cette question, très importante au point de vue médical, et qui intéresse même la langue française : « Quand un malade, confié aux soins d'un médecin, a recouvré la santé entre ses mains, combien de temps doit-il la conserver pour qu'on ait le droit de dire qu'il a été guéri ? »

Autre question qui, peut-être, aurait dû précéder la première, et qui se rapporte, également, aux événements qui vont suivre : « A quel degré de souffrances physiques faut-il être arrivé, ou de combien d'affections morbides faut-il justifier, pour être fondé à se donner le titre de malade ?

L'apôtre du magnétisme animal dans la Guyenne, ce P. Hervier, dont on vient de lire les exploits et la mésaventure finale, avait, dans son fanatisme pour la nouvelle doctrine, considérablement exagéré le nombre et la gravité des maladies dont Mesmer l'avait délivré. Dans la lecture qu'il avait faite au *Musée* de Paris, et dans une lettre postérieure, imprimée dans un journal, cet ambitieux d'un nouveau genre, prétendait avoir été plus amplement doté sur ce point que Court de Gébelin lui-même, son collègue dans la guérison et dans l'apostolat magnétique. Il parlait de l'affaiblissement de sa vue, de maux de tête occasionnés par des excès de travail, et d'une goutte sciatique, dont il aurait été débarrasé par le traitement de Mesmer. Les adversaires de Mesmer surent très habilement profiter de cette faute. De toutes les cures qu'ils pouvaient contester au chef de l'école magnétique, aucune ne les embarrassait autant que celle de Court Gébelin. Ils conçurent l'espérance

de la réduire à néant, en l'attaquant par celle du P. Hervier, de laquelle il y avait évidemment beaucoup à rabattre. « Voyons, se dirent-ils, informons sur ce moine vantard, qui prétend être revenu de plus loin que ce savant crédule. S'il est prouvé que le premier n'a été que légèrement malade, le second n'aura été qu'un peu indisposé; si l'un a exagéré son mal, l'autre aura inventé le sien, et nous pourrons conclure ainsi du moine au savant, du P. Hervier à Court de Gébelin, par la raison *à fortiori*, qui est le plus triomphant argument que l'on connaisse en logique ».

Et les ennemis de Mesmer se mirent à ouvrir une enquête, qu'ils poussèrent jusque dans l'intérieur du couvent des Augustins, où ils furent d'ailleurs courtoisement accueillis. Le P. Hervier était trop considéré dans le public pour avoir beaucoup d'amis dans son couvent. Ce talent oratoire, qui lui valait l'honneur d'être appelé à prêcher, dans des circonstances solennelles, devant les auditoires les plus distingués de la capitale et des provinces, lui avait fait, parmi les moines de son ordre, beaucoup d'envieux, qui ne savaient pas lui pardonner ses succès, en considération de l'éclat qui en rejaillissait sur leur communauté.

« Le P. Hervier a étudié, répondit-on aux personnes chargées de cette enquête; il a même beaucoup de disposition et de goût pour les sciences; mais nous ne nous sommes jamais aperçus que ses études aient été forcées. Nous ignorons s'il a passé des nuits; tout ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il se lève quelquefois fort tard, ce qui annonce des veilles. Pour ce qui est de l'altération de sa santé, nous ne l'avons jamais vu malade; et ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'approche des avents et du carême, il ne s'est jamais arrêté. Personne de chez nous ne s'est apercu de l'affaiblissement de sa vue. S'il a ressenti des maux de tête, il a cela de commun avec presque tous les hommes. Pour ce qui est des insomnies, tous y sont pareillement sujets. Ce sont là des incommodités et non des maladies graves et sérieuses, dont la guérison doive être regardée comme extraordinaire. Quant à la goutte sciatique, nous n'avons jamais appris que par sa lettre, qu'il en fût attaqué. »

Une fois nantis de ces renseignements officieux, les adversaires du magnétisme ne les gardèrent pas en portefeuille. C'est sous la forme d'une apostrophe au P. Hervier lui-même, qu'un des plus belliqueux, dans la brochure qui a pour titre *Mesmer blessé*, les lança à la tête de Mesmer et des magnétiseurs.

« Il ne fallait pas, s'écrie-t-il, être le créateur d'un système, ni avoir autant de génie que M. Mesmer pour parvenir à vous guérir, vous qui n'avez jamais été malade, du moins au point où vous prétendez l'avoir été..... De la non existence de votre maladie, je conclus *nécessairement que M. de Gébelin n'en a pareillement*

essuyé aucune, et que vous n'avez écrit cette lettre que pour nous induire en erreur. C'est de votre propre bouche que je vais vous juger. — « Votre lettre, dites-vous à M. Court de Gébelin, *Sur la découverte du magnétisme animal par le docteur Mesmer*, m'engage à vous répondre par l'historique d'une cure plus difficile. » M. Court est censé reconnaître la vérité du fait, puisque c'est sous ses auspices que votre lettre a été publiée. Cela posé, voici mon raisonnement : il a été prouvé que le P. Hervier n'a pas été ou presque pas malade ; *il l'a été cependant davantage que M. de Gébelin*, puisque sa guérison a été plus difficile : *donc, M. de Gébelin n'a pas été malade du tout* [1]. »

Il n'y avait qu'un malheur pour la validité de cet argument, c'est qu'au moment où l'auteur de *Mesmer blessé* publiait sa diatribe, Court de Gébelin mourait, ou était en train de mourir.

La mort de Court de Gébelin était une apostrophe et un argument bien plus terribles que le précédent contre le mesmérisme. C'est ce que prouvèrent d'autres assaillants, qui entrèrent en lice avec des armes nouvelles et tout aussi contondantes.

Un journal annonça en ces termes, la mort de l'auteur du *Monde primitif*:

« M. Court de Gébelin vient de mourir, guéri par le magnétisme animal. »

L'épigramme était charmante et elle fit fortune. En voici une autre composée pour l'épitaphe du mort.

Ci-gît ce pauvre Gébelin
Qui savait grec, hébreu, latin.
Admirez tous son héroïsme,
Il fut *martyr* du magnétisme.

Après les plaisants, venaient les chroniqueurs sérieux ;

« M. Court de Gébelin, dit Desbois de Rochefort, est attaqué d'une maladie incurable : il se livre au mesmérisme. Dès les premières applications, il se sent mieux ; bientôt il s'annonce guéri à toute l'Europe, dans une brochure remplie d'un enthousisme fanatique. M. Mesmer et ses partisans s'en glorifièrent de toutes parts, et M. de Gébelin meurt au baquet même, d'une suppuration rénale, que l'ouverture de son cadavre a démontrée. »

Ceux qui avouaient ainsi la maladie et la déclaraient même incurable, n'osaient pas présenter Court de Cébelin comme un martyr du magnétisme ; mais d'après eux, les magnétiseurs lui avaient fait tout le mal possible, excepté de l'avoir tué. C'était à qui ornerait le récit de sa mort des circonstances les plus accusatrices à leur charge, et à la charge de Mesmer personnellement. On racontait que ce savant et malheureux vieillard, au moment de

1. *Mesmer blessé, en Réponse à la lettre du P. Hervier.* Londres, 1784.



LE CONSEILLER D'ÉPREMESIL A LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DES *Docteurs modernes* (PAGE 236)

sa rechute, s'était fait transporter chez Mesmer, mais qu'en le voyant dans un état si désespéré, ce dernier l'aurait prié de quitter le chef-lieu du magnétisme, de peur que, s'il venait à y mourir, la médecine nouvelle ne fût décriée par ce malheur. On ajoutait même qu'ayant refusé de sortir, Court de Gébelin, magnétisé à mort par Mesmer, avait expiré près du baquet. Suivant une autre version, le vieux savant, à qui des chagrins, autant que ses infirmités, avaient rendu la vie insupportable, aurait, au contraire, montré la plus grande répugnauce à retourner au baquet, et il aurait répondu aux instantes prières de ses amis, qui le suppliaient de s'y rendre : *Je crains de n'y pas pouvoir mourir !*

La vérité est que Mesmer, sans aucun espoir de le sauver cette fois, le reçut avec humanité, et l'établit dans une chambre séparée ; le malade ne fut pas même en état d'en sortir pour se rendre à la salle des traitements. Court de Gébelin mourut le 12 mai 1784. Ce fut Mesmer lui-même qui fit ouvrir son corps, le lendemain. Les cinq médecins qui procédèrent à l'autopsie, reconnurent et constatèrent, dans un procès-verbal signé d'eux, que les reins étaient complètement désorganisés, maladie qui n'avait aucun rapport avec les affections pour lesquelles Mesmer l'avait traité.

On continua à dresser un volumineux recueil des échecs de la nouvelle médecine, et il y en avait beaucoup. On énuméra les cas de rechutes, fort nombreux encore, et quelques autres cures terminées, un peu plus tôt, un peu plus tard, par des catastrophes, qui prouvaient trop bien, hélas ! que le magnétisme animal était un pauvre moyen de guérison. Les exagérations effrontées de certains mesmériens, celles des malades eux-mêmes, avaient donné beau jeu à ce genre d'attaque, qui était de bonne guerre. Citons quelques pages empruntées à cette polémique :

« Madame la marquise de Fleury, une des premières clientes de M. Mesmer, avait la vision très faible, quand elle fut chez lui; M. Mesmer promit qu'il la guérirait : ce fut en la laissant devenir aveugle, au bout d'un mois ou deux de stage chez lui. Cependant M. Mesmer promet toujours sa guérison, et elle meurt[1] aussi au baquet, après avoir publié partout avec M. Mesmer et ses partisans qu'elle était guérie.

« Madame Leblanc, femme d'un huissier-priseur, était attaquée d'un ulcère à la matrice; elle resta pendant près de trois ans entre les mains de M. Mesmer, avec la confiance la plus aveugle ; la veille de sa mort, elle dit encore qu'elle est guérie, et elle meurt il y a à peu près quinze jours.

« Madame Poissonnier, femme d'un médecin de Paris[2], attaquée d'une affection

1. La marquise de Fleury, qui avait suivi Mesmer à Spa, ne mourut pas du magnétisme animal, elle en devint seulement paralytique suivant l'auteur de l'*Anti-magnétisme*.

2. Le même qui fera partie de la commission des cinq membres de la *Société royale de médecine* chargée de l'examen du magnétisme animal.

cancéreuse, court chez M. Mesmer; bientôt on publie qu'elle allait mieux, elle en était elle-même persuadée, et cependant elle meurt des suites de son cancer.

« Madame la duchesse de Chaulnes avait été recommandée très expressément à Mesmer par la reine; elle était très persuadée de la doctrine mesmérienne, elle publiait partout son mieux-être, sa guérison, que d'autres traitements n'avaient pu amener. Cependant elle est morte d'une hydropisie ascite, occasionnée et entretenue par l'engorgement des viscères du bas-ventre; son imagination avait été entièrement trompée; ce qu'elle disait, elle le croyait [1]. »

Voilà le ton des historiens : celui des pamphlétaires est plus animé.

« Mais quel coup pour le magnétisme! On apprend que M. Cochin, que la femme du directeur de la manufacture des glaces, madame de Nauroy, M. Monginot le fils, l'espérance de sa famille, viennent de mourir, dûment magnétisés. Mademoiselle de Courcelles, M. Leschevin, madame de La Bretèche, sontdans le même cas...

« M. de Bourzeis, médecin, publie toutes les circonstances de la maladie et de la fin de M. de Ruzay, attaqué d'une hydropisie de poitrine, et que M. Mesmer faisait saigner, baignait et magnétisait, après l'avoir brouillé avec son médecin, qui était son ami, mais auquel la porte fut défendue, parce qu'il avait osé proposer à M. Mesmer, qui en répondait corps pour corps, une infusion d'hysope.

« Cependant madame la marquise de La Sourdière, qui ignore tous ces événements, vient implorer le secours de M. Mesmer. Je vois à ses genoux cette dame éplorée lui dire : « Monsieur Mesmer, vous qui avez le don des miracles, pourriez-vous rendre à l'État un patriote, à la société un citoyen, à une famille en larmes un époux, un père, un ami, à moi un oncle qui fait toute ma consolation. Venez, on n'attend que vous. » Il arrive, il examine, tout le monde est en suspens; il prononce : « M. votre oncle va tomber dans une affreuse agonie, qui durera au moins trois jours; j'ai jugé par sa forte constitution qu'il va éprouver des douleurs inouïes, et ne succombera qu'après un long combat. — Ne pourriez-vous pas lui épargner ces douleurs, dit madame de La Sourdière, et prolonger sa vie, quand ce ne serait que de quelques jours? — Oui, Madame, et je vais commencer, mais retirez-vous. — Non, je ne puis abandonner mon oncle. — Eh bien, Madame, je procède, ce doigt suffit! — De haut en bas, ne sentez-vous rien, Monsieur? » On entend tout à coup un bruit à la glotte. « Qu'est-ce donc, Monsieur? qu'ai-je entendu, dit la marquise effrayée? Mon oncle, mon cher oncle, il ne parle plus! Quoi! monsieur Mesmer, serait-il vrai? — Madame, je ne vous ai pas trompée, je ne vous ai pas promis sa guérison. M. votre oncle devait mourir, je lui ai épargné toutes les horreurs de l'agonie, vous devez être contente, il ne souffrira plus... »

« Madame de Berny, qu'on disait guérie, ne l'est point; madame de la Corée, bercée d'espérance, est dans le même cas; on disputait sur leurs maladies; enfin, elles meurent.

« M. Bourgade, qui se flattait de même, qui respirait journellement le fluide magnétique, qu'est-il devenu! Hélas! tout le monde le sait.

1. Desbois de Rochefort; *Matière médicale*, t. I, p. 41 (Cité dans l'*Histoire académique du magnétisme animal* par Burdin et Dubois d'Amiens).

« Et vous, monsieur de Lange, monsieur le chevalier de La Jonquière, qui avez respiré si longtemps ce merveilleux fluide, que devenez-vous? Les temps sont bien changés; les miracles sont suspendus c'en est fait, il n'y a plus de ressources; mais qui saura votre mort? à peine étiez-vous connus. Et vous, madame la comtesse Desessart, qui avez fait connaissance au baquet avec une bourgeoise, cette pauvre madame Leblanc, à qui vous vous intéressez tant! Je viens de recevoir son billet d'enterrement. Si elle le méritait; mais dieux! quelle nouvelle! j'apprends que vous êtes morte aussi!

« Ah! cruel charlatanisme ! Rien ne peut donc te toucher, te rassasier; ni les charmes de la jeunesse, ni les pleurs, ni les prières ni les vertus, ni les richesses! Tu absorbes, tu dévores tout, même tes meilleurs amis. Cet ami si cher, qui s'était sacrifié pour toi, ce Court de Gébelin, qui avait tant de droits à ton amitié, à ta générosité, tu veux le chasser de ton temple ! Ses derniers sentiments sont ceux du désespoir. Je le vois qui te tend les bras, qui te demande des secours ; tu le laisses mourir, et tu le fais ouvrir. Obstruction, disais-tu, obstruction ; on l''ouvre. il n'y a point d'obstruction.

«... Voilà encore mademoiselle Busson qui vient de mourir, et qu'on va ouvrir. Quelle science étonnante que celle du magnétisme quel devin, quel médecin que M. Mesmer ! Il laisse tout mourir. La salle au grand baquet est donc la salle des morts. Quelle école, grand dieux ! C'est M. Laribaux qui fait les ouvertures. C'est M. Mitié, c'est M. La Genevrière qui signent, qui constatent les faits. Tous les adeptes assistent aux ouvertures.

« Mais ne peut-on pas répondre : — « Tous les malades ne sont pas morts. Madame la marquise de Lizy, madame Étienne, madame Landay vivent encore ; » Cela est vrai, mais dans quel état ! Lassées d'un long traitement, qui ne produisait aucun effet ou qui laissait aggraver le mal, elles ont quitté le magnétisme, pour avoir de vrais secours et du soulagement. Elles vivent encore. Qu'on les consulte, il en est temps...

« Cependant, ce M. Mesmer doit être un grand homme, M. Bergasse l'a dit...

« Oh ! Sacrobosco, Campanella, Santabarenus, Robert, vous Sabour et Gadour, Pompona, Trois-Échelles, Cypriot, Zabulon, Carintof, Recanath et Gassner ! vous tous, illustres thaumaturges et magiciens, cabalistes, qui avez connu l'art des enchantements, celui d'exorciser, d'ensorceler, d'évoquer les démons, les farfadets, avez-vous jamais eu une pareille science? Hélas ! vous n'avez pas eu tant de gloire, il est vrai, ni tant de richesses; aussi n'avez-vous trompé personne. Votre magie était simple. Dans vos erreurs vous aviez une sorte de honte, de modestie, de retenue. Vous ne mettiez point à contribution vos confrères, les malades et ceux qui se portaient bien; vous ne connaissiez pas un pareil négoce. Vous ne faisiez pas ouvrir vos amis, après les avoir laissé mourir sans secours. Vous n'aviez pas seulement l'idée de l'astuce, de l'avidité, de l'hypocrisie, de l'inhumanité qui caractérisent le nouveau faiseur de miracles. Les temps sont bien changés.

« Adieu Mesmer, je te laisse dans ton école, avec tous tes morts; cela est trop affligeant [1]. »

1. *L'Anti-magnétisme animal*, p. 154 et suiv.

Il ne manquait que les honneurs de la scène pour ajouter au bruit que faisait le magnétisme dans le monde parisien. Ce complément de célébrité lui arriva.

Le jour où l'on afficha à la Comédie italienne, la première représentation des *Docteurs modernes*, grande fut l'affluence et l'agitation dans la rue Mauconseil, où se trouvait alors ce théâtre. Les préliminaires de la représentation se compliquèrent même d'un incident qui était déjà du drame ; il y eut, comme on le dit quelquefois, une pièce avant la pièce.

Un jeune conseiller au parlement de Paris, Duval d'Eprémesnil, préludait alors, par l'enthousiasme magnétique, à l'enthousiasme révolutionnaire, qui devait le conduire à l'échafaud en 1794. Il avait été, avec Bergasse, un des plus zélés interprètes, de la doctrine mesmérienne, dans les cours de la *Société de l'harmonie.* Indigné qu'on osât jouer le magnétisme sur la scène, et persuadé qu'un gouvernement se déshonorait en tolérant une pareille injure contre le plus grand génie des temps modernes, Duval d'Eprémesnil s'était dit d'abord : *Si le roi le savait!* Et pour lui faire savoir, il courut à Versailles, avec un mémoire sur le magnétisme, que Thierry, valet de chambre de Louis XVI, après s'être fait longtemps prier, consentit à remettre au roi. Louis XVI, qui était en ce moment chez Marie-Antoinette, ne voulait ni accuillir ni repousser le mémoire. Il pria M. de Polignac de le lui lire ; mais pour se tirer d'embarras, le monarque s'endormit pendant cette lecture.

D'Eprémesnil revint furieux à Paris. S'étant porté devant la Comédie italienne, il distribuait lui-même son mémoire dans la rue Mauconseil, et le faisait répandre dans tout le quartier des Halles, en appelant, criait-il, du monarque endormi au public éveillé. Dans ce mémoire, d'Eprémesnil traitait de lâche et de niais un gouvernement qui laissait livrer au ridicule devant le public un novateur sublime.

La représentation fut des plus orageuses ; les sifflets se firent entendre dès les premières scènes. On arrêta parmi les siffleurs, plusieurs laquais, soudoyés par les *dames du baquet.* Ce qui dévoila ces faux amateurs, ce fut la maladresse de l'un d'eux, qui, voulant honnêtement gagner son argent, mais mettant trop de zèle et de précipitation à remplir son office, prit le dernier acte de la pièce qui avait servi de lever de rideau, pour les *Docteurs modernes*, et se mit à siffler d'importance. Chassé par le public et arrêté par la garde, le trop zélé laquais confessa le rôle qu'on lui faisait jouer.

Au moment le plus vif de la pièce, un personnage attirait sur lui tous les yeux, par le tapage qu'il faisait dans une loge du cintre ; c'était Duval d'Eprémesnil, qui, dans son costume de conseiller au parlement, lançait des exemplaires de son *Mémoire au roi* sur les têtes du parterre.

Le vaudeville, aussi médiocre d'ailleurs que toute pièce de circonstance a le droit de l'être, finissait par ce couplet de facture, assez heureusement tourné :

Du vaudeville enfant gâté,
Messieurs, avec sévérité,
Ne jugez pas les entreprises ;
Pour savoir votre sentiment,
L'auteur est là qui vous attend
Dans la *salle des crises.*

Le public ayant demandé l'auteur, l'acteur Rosière revint seul, et dit : « Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous annoncer que l'auteur des *Docteurs modernes* était dans la *salle des crises*. Vos bontés l'en ont fait sortir, et nous ignorons ce qu'il est devenu. »

L'auteur, ou du moins, l'un des auteurs de cette parade, avait de bonnes raisons pour garder l'anonyme. C'était le sieur Radet, chansonnier passable et vaudevilliste félon. Il espérait désarmer par son silence, la duchesse de Villeroi, mesmérienne passionnée, dont il était le protégé et le bibliothécaire. Mais cette réserve ne suffit pas ; car il reçut l'ordre de désavouer dans le *Journal de Paris*, la part qu'il avait prise à la perpétration du coupable vaudeville.

Le *Baquet de santé*, autre parade anti-magnétique représentée à la même époque, et qui ne valait pas mieux que les *Docteurs modernes*, fit beaucoup moins de bruit. Il était impossible de ridiculiser après Mesmer les faits du magnétisme animal : l'esprit satirique le plus inventif ne pouvait trouver de charge qui fût comparable à son baquet.

Pendant que le théâtre s'efforçait de le livrer au ridicule, Mesmer recevait un des plus rudes coups qui lui aient jamais été portés. L'attaque, longuement et silencieusement préparée, accusait une trame ourdie avec cette perfidie patiente qui caractérise les guerres féminines. Aussi crut-on y reconnaître la main des Desloniennes. Un écrivain que nous avons déjà cité raconte ainsi cette aventure :

« En 1784, le concert spirituel du carême fut transporté dans une salle du théâtre des Tuileries, pour faciliter à Marie-Antoinette les moyens d'y assister sans fatigue et sans déplacement. On avait préparé pour la reine un appartement provisoire au château ; elle quittait Trianon la veille et repartait le lendemain. Cette salle était hideuse, enfumée, sourde, mais la foule s'y portait par étiquette et par curiosité. Les Français se passionnaient alors pour la musique de Rigel et de Gossec. Le 16 avril, après l'*Oratorio* de Gosset, *O salutaris !* motet sans accompa-

gnement exécuté par Laïs, Rousseau et Chéron, aux trépignements d'enthousiasme des abbés et des marquises, on vit s'avancer timidement une jeune Allemande inconnue qui se plaça au clavecin, sur l'invitation gracieuse du duc de Coigny dont elle avait pris la main. Elle n'était pas jolie, mais on avait fait un profond silence dans la loge de la reine : tout le monde se tut et écouta. Si, dans ce moment, les regards se fussent portés sur Mesmer, l'expression de son visage n'aurait trompé personne ; il y avait à la fois dans ses traits de la terreur et de l'amour : toute son impassibilité semblait mise subitement en défaut. La jeune fille joua du clavecin de manière à faire oublier l'*Oratorio*, les chanteur, Gossec et même Gluck, qui se trouvait dans la salle, et qui pleurait de joie ; mais le délire du public fut à son comble, lorsque M. de Coigny s'étant approché pour reconduire la virtuose étrangère à sa place, un léger mouvement d'incertitude dans les gestes de l'Allemande, et ses yeux constamment baissés, trahirent une infirmité qui rendait encore son talent plus merveilleux. Elle était aveugle. Le nom de mademoiselle de Paradis circula bientôt dans toutes les bouches et l'attention générale se reporta sur Mesmer.

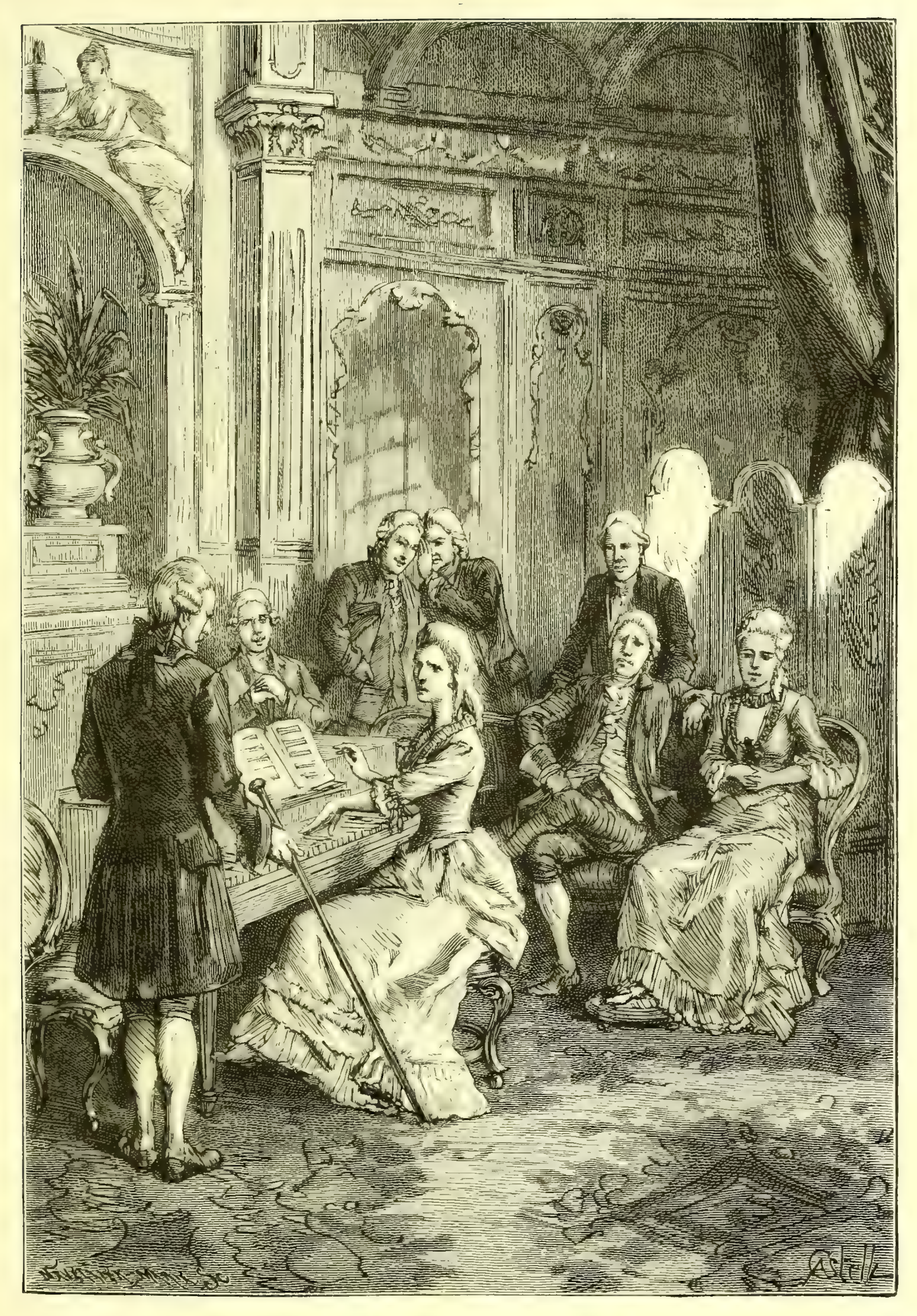
« Ce fut assurément l'heure la plus cruelle de sa vie. En se montrant à Paris, la jeune pianiste de Vienne rappelait une cure manquée et une aventure suspecte de Mesmer. Entre la jeune fille et le novateur le public français et galant ne devait pas hésiter dans son choix. Les brocards, les pamphlets, les menaces même assaillirent plus que jamais le docteur de Mersbourg. Deslon fut proclamé l'homme vertueux par excellence [1]. »

Qui avait fait venir secrètement de Vienne cette jeune fille? Qui l'avait produite à la cour, sans que le public fût averti de son arrivée, et préparé ce coup de théâtre, qui éclatait comme un coup de foudre, sur la doctrine et sur son chef? *Is fecit cui prodest*, répond la maxime, éternellement vraie, de la jurisprudence. On se trahissait d'ailleurs par le singulier éloge décerné tout à coup et de toutes parts, au docteur Deslon. On voulait donner ainsi du crédit à une calomnie, à peine articulée à Vienne sept ans auparavant, et presque aussitôt détruite par les excuses de M. Paradis, et par ce fait, bien constaté, qu'après son alagarade, M. Paradis avait laissé encore quelque temps sa fille entre les mains de Mesmer. Mais ce dernier ne pouvait avoir raison, en ce moment, contre une jeune fille qui devait inspirer un vif intérêt à tout le monde, et à lui-même plus qu'à tout autre.

Il fut donc convenu que les femmes honnêtes devaient se prémunir contre le fluide de Mesmer.

Dieu sait, pourtant, si le docteur allemand en voulait à leur vertu ! A leur argent, à la bonne heure.

1. André Delrieu.



Mlle PARADIS, AVEUGLE, JOUE DU CLAVECIN AU CONCERT SPIRITUEL DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE, AU PETIT THÉATRE DU CHATEAU DES TUILERIES (PAGE 288)

IX

Le magnétisme devant les Académies. — Le *formulaire* de la Faculté de médecine — Rapport de Bailly, au nom de la commission royale choisie parmi les membres de l'Académie des sciences et de la Faculté de médecine. — Rapport secret de la même commission adressé au roi. — Rapport de la commission choisie dans la *Société royale de médecine* — Rapport personnel de Jussieu. — Nouvelles épigrammes contre Mesmer.

Au milieu de toutes les clameurs qui s'élevaient contre le magnétisme, et en dépit des quolibets dont on criblait les nouveaux docteurs, le nombre de leurs clients avait plutôt augmenté que diminué. On assure que plus de huit mille personnes s'étaient déjà présentées, tant aux traitements de Mesmer qu'à ceux de Deslon ; c'est le chiffre que donne lui-même le satirique auteur de l'*Anti-magnétisme*. Le gouvernement voulut enfin savoir à quoi s'en tenir sur la réalité et le mérite d'une découverte dont on disait à à la fois tant de bien et tant de mal, et il choisit, pour prononcer sur cette question, les hommes les plus recommandables par leur caractère et leur savoir.

Le 12 mars 1784, le roi nomma une commission composée de neuf membres, dont cinq : Franklin, Le Roy, Bailly, de Bory et Lavoisier, étaient pris dans l'Académie des sciences ; et quatre : Borie, Sallin, d'Arcet et Guillotin, dans la Faculté de médecine. Borie étant mort pendant les premières expériences des commissaires, on le remplaça par Majault.

Le 5 avril de la même année, une seconde commission fut nommée parmi les membres de la *Société royale de médecine.* Composée de Poissonnier, Caille, Mauduyt, Andry et Laurent de Jussieu, cette commission devait faire, de son côté, un autre rapport au roi, sur la réalité ou l'efficacité du magnétisme.

Aucune réclamation sérieuse ne pouvait s'élever contre le choix de ces commissaires ; il témoignait hautement du désir sincère que le gouvernement avait de s'éclairer sur une matière qui, depuis six ans, divisait le

public français, et excitait parmi beaucoup de savants les plus ardentes controverses.

Mais, dès le principe, la commission de l'Académie des sciences fit une acception de partis et de personnes qui étonna le public, et que les mesmériens lui reprochèrent durement. Elle alla chercher l'agent de Mesmer, non chez Mesmer lui-même, mais chez Deslon. Au maître, elle préféra le disciple. On pense bien que ce fut là une occasion pour les mesmériens de renier de nouveau Deslon, qu'ils avaient désavoué plus d'une fois, et de crier plus que jamais que Deslon ne savait rien, sauf quelques manipulations ou procédés, plus ou moins efficaces, et qu'on ne trouverait à juger chez lui ni le principe, ni la méthode du magnétisme animal. Une lettre de Mesmer, rédigée par Bergasse et adressée à Franklin, l'un des membres de la commission royale, contient sur ce point une protestation dont se couvrent encore aujourd'hui ceux qui ne veulent pas admettre que la science académique ait véritablement prononcé contre le magnétisme en 1784.

Pour venger le chef de la doctrine des honneurs dévolus à son disciple, on publia cette fable allégorique, dont le public sut faire l'application :

« On dit qu'un jour les oiseaux voulant se donner un roi, convinrent d'élire celui d'entre eux qui s'éleverait le plus haut. Le roitelet, sans perdre son temps à faire de vains efforts, se cacha tout bonnement sous l'aile de l'aigle. Le signal est donné ; tous prennent leur essor ; dans un instant l'aigle est au plus haut des airs. Il y planait avec confiance, quand le roitelet s'échappe de dessous son aile et monte au-dessus de lui. Les geais, les oies, les dindons et toutes les espèces de volatiles à peu près semblables, charmés de trouver une occasion de faire pièce à l'aigle, dont ils enviaient depuis longtemps les succès, crièrent à la merveille. On ne parla plus que du fripon, qui fut élu. Il est vrai que quelques gens sensés qui se trouvèrent parmi les oiseaux, lui donnèrent, par dérision le nom de roitelet, qui, depuis, lui est resté. L'aigle aurait pu écraser d'un coup de bec le chétif souverain, mais sa vengeance fut de s'élever plus haut encore, après avoir pris la précaution de regarder sous ses ailes. »

L'allégorie était fort jolie sans doute, mais la commission crut devoir passer outre. Elle ne voulait pas plus faire de Mesmer un aigle, que de Deslon un roitelet.

La conduite des commissaires peut être justifiée par ce passage du rapport de Bailly : *Que les principes de M. Deslon sont les mêmes que ceux des vingt propositions que M. Mesmer a fait imprimer en* 1773[1]. Mais on répondait que Mesmer, après comme avant la publication de ses vingt-sept *assertions*, avait sa chose réservée, son secret à communiquer, surtout à

1. *Rapport secret.*

vendre, pour lequel le gouvernement était entré plusieurs fois en négociations avec lui, et que ce secret était précisément ce qui, selon ses partisans, manquait à Deslon.

Quoi qu'il en soit, ce fut également chez Deslon que les commissaires pris dans la *Société royale de médecine* allèrent faire leurs observations et leurs expériences. Dans les sphères académiques, le fluide le plus moral était partout préféré au fluide le plus puissant.

Cependant Mesmer ne s'endormait ni sur des protestations, ni sur des allégories. Agir, tel était son grand moyen de ramener à lui l'opinion et la fortune incertaines. Dans cette même année 1784, si fertile en vicissitudes pour ses intérêts et sa gloire, on peut à peine se figurer ce qu'il fit, de sa propre initiative, pour étonner le public et reprendre, malgré les académies, l'empire du magnétisme animal. Un de ses actes les plus éclatants et les et les plus audacieux fut la publication de la liste des cent premiers membres fondateurs de la *Société de l'harmonie.* Dieu sait s'il avait obtenu l'assentiment de ces adeptes avant de leur donner cette célébrité européenne ; mais sa doctrine en reçut un ineffaçable relief. Quelle séduction ne durent pas exercer sur le public des noms tels que ceux du chevalier d'Oraison, du chevalier de Fange, du comte d'Avaux, du comte de Pelos, du comte de Noailles, du comte de Pastoret, du marquis de Tissart du Rouvres, du marquis de Montesquieu, du marquis de Chastelleux, du marquis de la Fayette, du duc de Choiseul-Gouffier : tous personnages appartenant à la haute aristocratie et plusieurs même à la cour ! Nous avons déjà cité les frères de Puységur et d'autres qui occupaient de hauts emplois dans l'armée. Mais le nom qui frappa le plus fut celui du médecin Cabanis, qui figurait sous le numéro 10 de cette liste, le véritable *Livre d'or* du magnétisme animal.

Deslon, de son côté, avait fort à faire avec les savants des deux commissions royales. Dans une de leurs dernières séance, comme il était poussé à bout par eux, il lui arriva de leur dire, dans un mouvement d'impatience : « Vous avez beau faire, M. Mesmer a formé trois cents élèves ; moi, j'en ai formé cent soixante, au nombre desquels y a vingt et un membres de la Faculté de médecine ; la proscription du magnétisme est impossible. » Et Deslon ne s'était pas vanté ; la docte Faculté, cette citadelle des bonnes doctrines, n'avait pu fermer entièrement sa porte à la scandaleuse nouveauté du magnétisme animal : l'ennemi était dans la place.

Il fallait aviser aux moyens d'arrêter au plus tôt les progrès de cette invasion. Les anciens professeurs et tous ceux qui étaient restés fermes dans les vieilles doctrines, firent décider, dans plusieurs assemblées tenues à ce sujet, que la Faculté forcerait tous les membres suspects à signer une

déclaration, ou *formulaire*, par laquelle ils s'engageraient à ne jamais se déclarer partisans du magnétisme, ni par leurs paroles ni par leurs écrits, sous peine d'être rayés du tableau des docteurs-régents.

Le plus grand nombre des médecins firent ce qu'on exigeait d'eux, soit par conviction, soit pour conserver leur grade et les prérogatives qui s'y trouvaient attachées. Quelques-uns, qui se refusèrent à signer la déclaration, furent dégradés par décret de la Faculté.

L'un de ces derniers, Thomas d'Onglée, qui n'avait jamais magnétisé et qui déclarait même n'en avoir aucune envie, refusa de souscrire à un engagement qui répugnait à sa conscience. Voici de quelle manière il raconte, dans un petit écrit, les circonstances de ce coup d'État de la Faculté :

« On dénonce trente docteurs magnétisants ; on donne un *veniat* à chacun en particulier. Ils arrivent presque tous et sont relégués dans une salle séparée de l'assemblée. Chacun attendait avec impatience l'appel général et se promenait en long et en large, avec sa façon de penser et d'agir. On m'apprend qu'il est question de nous faire signer une espèce de formulaire. Nous verrons ce qu'il contient, dis-je alors, et nous signerons ou ne signerons pas.

« L'appariteur paraît enfin et m'appelle. Comme le plus ancien, j'avais cet honneur-là. J'entre, fort surpris de n'être suivi d'aucun de mes compagnons. On me fait asseoir, et Monsieur le doyen commence par me demander si j'ai donné de l'argent pour me faire instruire du magnétisme. Surpris encore plus de cette question, je répondis, par respect, que M. Deslon ne prenait point d'argent ; qu'il ne recevait que des médecins pour l'observer et l'aider ; qu'il était on ne peut plus honnête, modeste et complaisant, et que, d'ailleurs, la Faculté ne l'ignorait pas.

« Je ne fatiguerai point le lecteur par le détail des autres questions. Je fus interrogé en criminel, et je me croyais transféré en la chambre de la Tournelle. On finit par me présenter un arrêté de la Compagnie et une formule auxquels je ne crus pas devoir m'assujettir. Je ne voulus point signer, et répétai à la Faculté, pour lui prouver mon zèle et ma soumission, que je n'avais pas encore trouvé dans cette méthode un degré d'utilité suffisant pour lui en rendre compte, mais que j'y avais observé quelques effets pouvant être attribués à l'action de la chaleur d'un homme sain sur un infirme ou malade (effets qui demandaient la plus grande attention, et plus d'expériences) ; qu'il fallait pour magnétiser les malades dans leur lit, non seulement beaucoup de courage, mais aussi beaucoup de santé, de force et de patience ; que je n'avais pas dessein d'avoir un baquet chez moi et que je leur promettais de ne point pratiquer cette méthode chez mes malades. Je sortis ; un autre me succéda. »

La formule était ainsi conçue : *Aucun docteur ne se déclarera partisan du magnétisme animal, ni par ses écrits, ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs-régents.*

Le décret par lequel la Faculté frappa les réfractaires est motivé sur ce

qu'il est constaté que Deslon et quelques autres docteurs de l'ordre, « oubliant leur serment et les vertus qui conviennent à un médecin, se sont enrôlés dans une nouvelle milice de charlatans qui, trompant les mortels crédules par l'espoir illusoire de les guérir, tend des embûches cachées aux bonnes mœurs, à la santé et à la fortune des citoyens[1]. »

Ce parti pris, de la part de la Faculté, de condamner, la doctrine nouvelle sans avoir voulu l'examiner, ce langage outrageant envers des hommes reconnus par tout le monde pour honorables, excita dans le public un mécontentement, qui se tourna naturellement en sympathie pour les magnétiseurs en général et pour les mesmériens en particulier. C'est qu'en effet à l'égard des deslonniens, on pouvait dire que les proscriptions de la Faculté étaient jusqu'à certain point autorisées par le jugement régulier qui avait frappé leur chef; Mesmer, au contraire, qui n'avait jamais pu obtenir d'être jugé, parut toujours une victime qu'on avait voulu outrager et immoler sans l'entendre.

Le rapport rédigé par Bailly, au nom de la commission composée de membres de l'Académie des sciences et de docteurs médecins de la Faculté, fut terminé et signé le 11 août 1784. Le décret de radiation porté par la Faculté contre les docteurs-régents magnétiseurs, ne fut rendu que le 24 du même mois. Mais, comme il avait été conçu et préparé dans plusieurs assemblées, cette postériorité de quelques jours ne fit pas illusion aux gens réfléchis. La Faculté avait bien réellement voulu frapper ses membres magnétisants avant le jugement de la commission, et c'était vainement qu'on avait sauvé les apparences.

Le rapport de la commission de la *Société royale de médecine* fut signé le 16 août, c'est-à-dire cinq jours seulement après celui de Bailly. La *Société royale* avait aussi jugé à propos d'appuyer par un acte l'œuvre de ses commissaires; mais, mieux avisée que la Faculté de médecine, ce qu'elle fit parut de bonne guerre, même au parti opposé.

L'acte fut, en effet un bon livre. L'ouvrage intitulé *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*[2], composé sur sa demande, par un de ses membres, Thouret, parut, avec l'approbation de la Compagnie, environ un mois avant la publication du rapport de ses commissaires. Il y eut donc encore assez d'intervalle pour que l'opinion publique fût influencée par cet

1. *Quibus omnibus auditis* (en parlant des docteurs accusés que l'on avait fait comparaître) *nimium compertum est M. Deslon et quosdam hujusce saluberrini ordinis doctores, jurisjurandi ac virtutum quæ medicum decent immores, dedisse nomen novæ et formidolosæ circulatorum militæ, quæ facile credulos, vanâ tuendæ sanitatis spe, del usos mortales detinens, civium saluti, bonis moribus et fortunis, abstrusas molitur insidias.*

2. In-12. Paris, 1784.

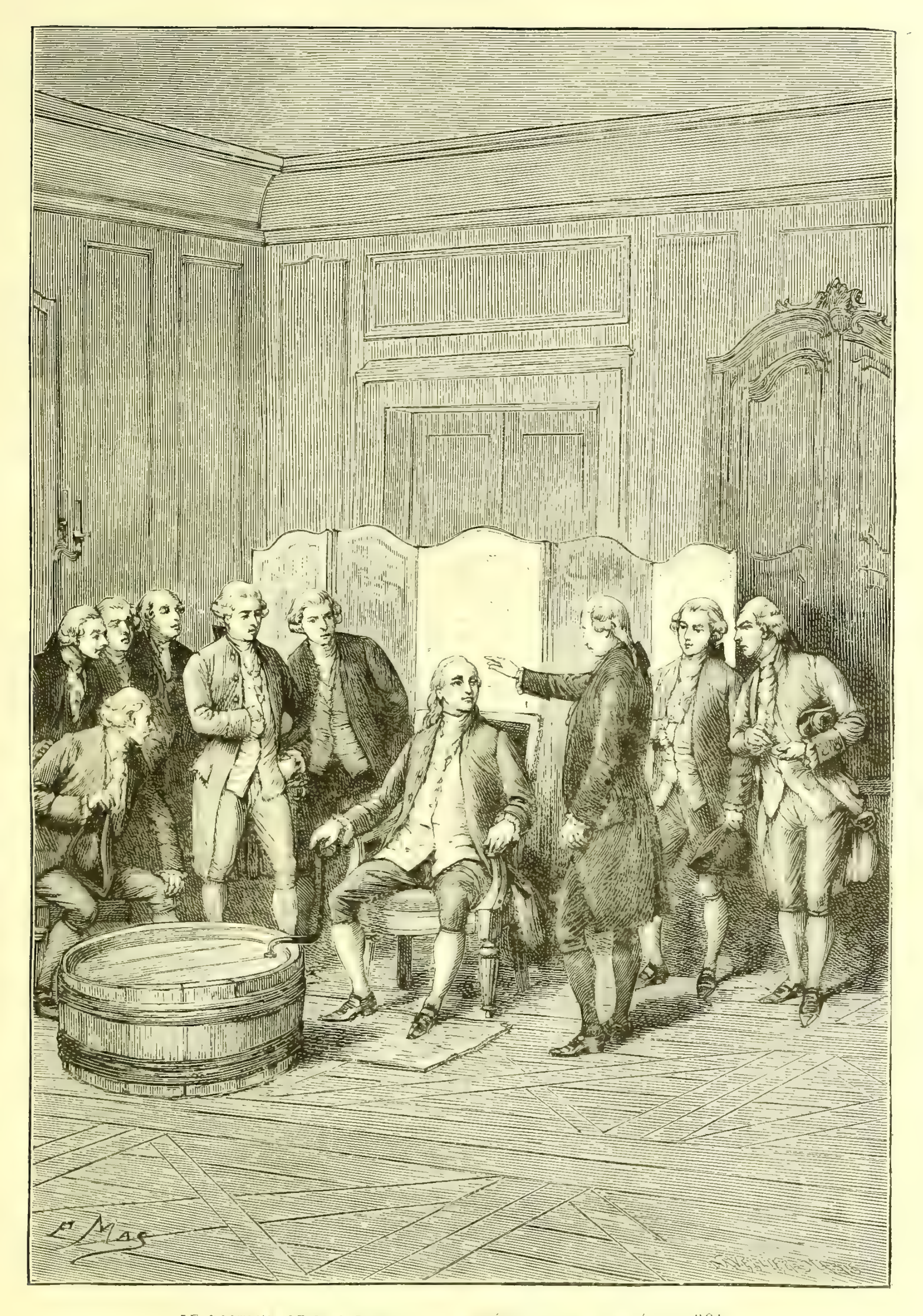
écrit, que sa forme littéraire et un peu légère devait rendre agréable à toutes les classes de lecteurs.

En même temps que Thouret publiait ses *Recherches et doutes*, Bergasse faisait imprimer ses *Considérations sur le magnétisme animal*. Cet ouvrage pouvait être considéré comme le contre-poids du premier, quoiqu'il n'eût paru que plusieurs jours après les rapport des deux commissions. Thouret avait fait de l'érudition et de l'esprit contre la découverte nouvelle; Bergasse fit en sa faveur de l'enthousiasme et de l'éloquence. Les deux partis étaient donc bien dessinés, et il ne restait plus qu'à attendre l'effet public des sentences académiques des commissaires du roi.

« M. Deslon, dit le rapport de Bailly, s'est engagé avec les commissaires : 1° à constater l'existence du magnétisme animal; 2° à communiquer ses connaissances sur cette découverte; 3° à prouver l'utilité de cette découverte dans la cure des maladies. »

La commission ne se souciait guère, ce n'était pas d'ailleurs son objet, d'aider Deslon à débrouiller le chaos des idées qu'il avait ramassées dans son commerce avec Mesmer. C'était à lui de faire la lumière, et de comprendre que dans les dangereux honneurs de l'épreuve qu'il subissait, il ne pourrait pas être impunément plus obscur encore que le premier révélateur de la doctrine. Mesmer, dans un langage qui n'exigeait pas une grande précision de termes, parlait souvent de son principe, de son agent, du fluide magnétique, du magnétisme animal, sans distinguer. Mais dès qu'il s'agissait de définitions, il ne confondait plus par les termes deux choses essentiellement distinctes dans sa théorie. Son principe, son agent, c'était le fluide universel qui pénètre et modifie continuellement tous les êtres; le magnétisme animal n'était pas lui-même un agent ou une substance quelconque, mais une simple disposition des corps animés, qui les rend susceptibles de l'action modificatrice de ce fluide. Or, ce qu'on demandait, c'était la preuve de l'existence d'un fluide universel agissant constamment comme principe conservateur dans l'univers, se particularisant ou se modifiant lui-même suivant la nature des corps à travers lesquels il circulait, et exerçant sur les êtres animés une action toute spéciale qui lui faisait donner le nom de *fluide magnétique animal*. C'était sans doute ce fluide dont voulait parler Deslon en prenant l'engagement de démontrer l'existence du magnétisme animal; autrement, il aurait couru à la recherche d'un être encore plus chimérique.

On peut juger par ce commencement, des connaissances que Deslon était capable de communiquer aux commissaires sur la découverte de Mesmer. Restait le troisième point, qui consistait à prouver l'utilité de cette découverte



LE DOCTEUR DESLON ESSAYE DE MAGNÉTISER FRANKLIN (PAGE 301)

verte par la cure des maladies. Pour cela, Deslon ne pouvait agir tout seul; il lui fallait nécessairement le concours de la bonne volonté des commissaires. Ceux-ci se rendirent, non tous ensemble, mais séparément, chez Deslon, et ils assistèrent pendant quelque temps aux traitements magnétiques. Deslon aurait voulu que l'on commençât par constater l'état des malades, et que l'on examinât ensuite les effets curatifs que l'action continuée du magnétisme produirait sur eux. Après avoir marché quelques jours dans cette voie, les commissaires s'en éloignèrent tout à coup. Ils ne voulurent plus entrer dans les salles de traitement; c'est-à-dire, là où il y avait le plus de choses à observer, et se donnèrent pour unique objet de reconnaître l'action physique et les phénomènes apparents du magnétisme. Quelques-uns de ces phénomènes les frappèrent vivement.

« Rien n'est plus étonnant, disent-ils, que le spectacle de ces convulsions; quand on ne l'a point vu, on ne peut s'en faire une idée, et en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'agitation qui anime les autres, des accidents variés qui se répètent, des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise; ils ont beau être dans un état d'assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être dépositaire [1].

Deslon fit inutilement remarquer le peu de convenance du système d'épreuves qui avait été suivi par la commission royale.

« S'ils m'avaient averti, dit Deslon, qu'ils borneraient là leur examen, je les aurais prévenus de son insuffisance, je leur aurais fait observer que c'est sur le plus petit nombre des malades que le magnétisme produit des effets momentanés et sensibles, que beaucoup de malades guérissent sans avoir éprouvé la moindre sensation, et que, parmi les personnes susceptibles de l'action momentanée, les effets varient à l'infini. Ces observations auraient ramené MM. les commissaires au plan que je leur avais proposé. S'ils s'y étaient refusés, convaincu d'avance de l'insuffisance de l'examen qu'ils projetaient, j'aurais cru inutile et même dangereux de leur soumettre celui de mes procédés et de ma théorie. Leur nouveau plan les a conduits d'erreurs en erreurs [2]. »

C'est dans ces termes que Deslon protesta vainement et après coup, pour n'avoir pas su prendre un parti, quand il en était temps. Il n'avait su ni se mettre d'accord, ni rompre tout à fait avec les commissaires. Mais du

1. *Rapport de Bailly*, p. 7; édit. in-4°.

2. *Observations sur les deux Rapports de MM. les commissaires*, par M. Deslon, in-4° 31 pages, 1784.

moment que ces derniers eurent changé la marche primitive, il n'y eut plus d'intelligence entre eux et lui. Il continua ses traitements, ils se livrèrent à leurs observations, sans rien se communiquer désormais. Leurs expériences même furent souvent faites à l'insu de Deslon.

Après avoir observé les effets du magnétisme sur les autres, les commissaires voulurent l'étudier sur eux-mêmes, et en être en quelque sorte les premiers sujets. Ils se firent donc magnétiser tous dans une chambre séparée, et à un baquet particulier qui leur fut réservé par Deslon. Aucun d'eux ne sentit rien, ou du moins n'éprouva aucune sensation que l'on fût en droit de rapporter à l'action du magnétisme.

« Quelques-uns des commissaires, dit le rapport, sont d'une constitution moins forte et sont sujets à des incommodités : un de ceux-ci a éprouvé une légère douleur à la suite de la forte pression qu'on y avait exercée. Cette douleur a subsisté tout le jour et le lendemain ; elle a été accompagnée d'un sentiment de fatigue et de malaise. Un second a ressenti, dans l'après-midi d'un des jours où il a été touché, un léger agacement dans les nerfs, auquel il est fort sujet. Un troisième, doué d'une plus grande sensibilité et surtout d'une mobilité extrême dans les nerfs, a éprouvé plus de douleurs et des agacements plus marqués ; mais ces petits accidents sont la suite des variations perpétuelles et ordinaires de l'état de santé et par conséquent, étrangers au magnétisme ou résultant de la pression exercée sur l'estomac. »

Les commissaires constatent ensuite la différence des effets observés entre les traitements publics et leur traitement spécial. Autant le magnétisme animal était fougueux dans la multitude, autant il paraissait rassis et serein avec les savants de l'Académie et de la Faculté : il y avait chez Deslon baquet et baquet.

« Le calme et le silence dans l'un, le mouvement et l'agitation dans l'autre ; là, des effets multipliés, des crises violentes, l'état habituel du corps et de l'esprit interrompu et troublé, la nature exaltée ; ici, le corps sans douleur, l'esprit sans trouble, la nature conservant et son équilibre et son cours ordinaire ; en un mot, l'absence de tous les effets ; on ne retrouve plus *cette grande puissance qui étonne au traitement public ;* le magnétisme sans énergie paraît dépouillé de toute action sensible. »

La commission passe à de nouvelles épreuves ; elle veut les faire sur des personnes réellement malades. On prit sept individus de la classe du peuple, avec lesquels on se rendit à Passy, chez un des commissaires, l'illustre Franklin, que ses incommodités avaient empêché d'assister aux expériences faites à Paris. Sur ces sept malades, trois éprouvèrent des effets ; les quatre autres ne sentirent rien.

La commission, ayant besoin de s'éclairer davantage, prit enfin le parti

d'opérer sur quelques malades placés dans d'autres circonstances, « des malades choisis dans la société, qui ne pussent être soupçonnés d'aucun intérêt, et dont l'intelligence fût capable de discuter leurs propres sensations et d'en rendre compte. »

Quatre de ces malades *distingués* furent soumis aux épreuves. Pour leur faire honneur, on les admit au baquet spécialement consacré aux commissaires. Sur les quatres malades, deux ressentirent quelque chose.

« Madame de M***, attaquée de maux de nerfs, fut magnétisée pendant une heure dix-neuf minutes sans interruption, et souvent par l'application des mains ; elle a été plusieurs fois sur le point de s'endormir; elle a éprouvé seulement de l'agitation et du malaise. M. M***, qui avait une tumeur froide sur toute l'articulation du genou, sentait de la douleur à la rotule. Pendant qu'on le magnétisait il n'a rien éprouvé dans tout le corps excepté au moment où l'on a promené le doigt devant le genou malade. Alors il y eut à la rotule une assez vive sensation de chaleur. »

Après ces deux expériences, Frankin fut magnétisé lui-même, et de la main de Deslon. La séance eut lieu à Passy, rue Newton, où habitait Franklin. Il y avait rue Newton, une assemblée nombreuse ; fut magnétisé qui voulut l'être. Des malades, qui avaient accompagné Deslon, ressentirent les mêmes effets qu'au traitement public. Mais ni Franklin ni son secrétaire, ni ses deux nièces, quoique l'une fut convalescente, n'éprouvèrent la moindre sensation.

Les commissaires avaient donc fait trois expériences, non compris celles pratiquées à Paris, sur leurs personnes mêmes. De ces trois expériences, la dernière avait eu un résultat absolument négatif, relativement à l'existence du magnétisme. La commission jugea avec raison que la seconde donnait un résultat presque semblable, la chaleur que M. M*** avait ressentie à la rotule, étant un effet trop léger et trop fugitif, et le mouvement vaporeux éprouvé par Madame de M***, pouvant tenir à la trop grande attention avec laquelle elle aurait pensé à ses maux de nerfs.

Ainsi, les commissaires n'avaient observé jusque-là aucun effet qui ne pût être selon eux attribué à l'attouchement, à la pression sur l'épigastre, et principalement à l'imagination des malades. Ayant cru constater de cette manière que l'*imagination* jouait le plus grand rôle dans les traitements magnétiques, ils s'occupèrent de trouver des preuves plus positives de cette explication, et dès lors toutes leurs recherches furent dirigées dans ce sens : « Il en est résulté, disent-ils, un autre plan d'expériences [1]. » Ayant entendu parler des expériences qu'un docteur en médecine, Jumelin, avait faites

1. *Rapport de Bailly.*

chez le doyen de la faculté, ils le firent prier de se réunir avec eux dans la maison de Majault, l'un des commissaires.

Jumelin n'était élève ni de Mesmer, ni de Deslon. Sur ce qu'il avait entendu dire du magnétisme animal, il s'était mis lui-même à magnétiser d'après des principes qu'il avait conçus et avec des procédés qu'il n'avait empruntés à personne. C'était un magnétiseur au hasard, comme il y en avait beaucoup d'autres, et il l'avouait avec bonne foi. Tout en opérant ainsi au hasard, Jumelin ne laissait pas de produire des effets, et même des cures. C'est ainsi que Figaro, s'improvisant médecin, avait guéri quantité d'Auvergnats et de Catalans.

Chez ce nouveau magnétiseur, les expériences et les observations mirent bien en évidence l'influence de l'imagination sur les effets du magnétisme. Une femme magnétisée sur le front, mais sans être touchée, déclara qu'elle sentait de la chaleur quand le docteur Jumelin promenait sa main et présentait les cinq extrémités de ses doigts sur tout son visage : elle dit qu'elle sentait alors comme une flamme qui se promenait. Magnétisée à l'estomac, elle dit y sentir de la chaleur ; magnétisée sur le dos, elle y accusait la même sensation. Tout alla bien jusqu'au moment où les commissaires proposèrent de lui bander les yeux, afin d'observer ses sensations, pendant qu'on opérerait à son insu. Alors il n'y eut plus de correspondance entre les phénomènes accusés et les endroits où l'on dirigeait le magnétisme. Le sujet prétendait ressentir de la chaleur à la tête, de la douleur dans l'œil droit, dans l'œil et dans l'oreille gauche, pendant qu'on la magnétisait dans le dos et sur l'estomac. Le domestique du docteur Jumelin ne sut pas mieux apprécier les sensations qu'il éprouvait lorsqu'on le magnétisa les yeux bandés. Bien plus, la seule persuasion qu'il était magnétisé, lorsque personne au contraire n'agissait sur lui d'aucune manière, produisit chez cet homme une chaleur presque générale, des mouvements dans le bas-ventre, des pesanteurs et de l'assoupissement.

La commission conclut que l'imagination était ici la cause de tout. « Il n'y a eu de différence, dit le rapport, que celle des imaginations plus ou moins sensibles. »

Les commissaires avaient cependant pu constater que la pratique du magnétisme produisait quelquefois dans le corps animé des modifications plus marquées et des dérangements plus considérables que ceux dont on vient de parler. Il fallait rechercher si les grands effets observés dans les traitements publics, si les convulsions notamment, pouvaient aussi reconnaître pour cause la seule imagination. Le plan de plusieurs expériences ayant été arrêté dans cette vue, on retourna vers Deslon, et on lui en proposa une

dont il annonça le succès, à la condition d'opérer sur un sujet fort sensible. Il fut chargé de le choisir lui-même.

L'expérience fut faite dans le jardin de la maison de Franklin, rue Newton, à Passy, en présence de Franklin.

« M. Deslon a amené avec lui un jeune homme d'environ douze ans ; on a marqué, dans le verger du jardin, un abricotier bien isolé et propre à conserver le magnétisme qu'on lui aurait imprimé. On y a mené M. Deslon seul, pour qu'il le magnétisât, le jeune homme étant resté dans la maison avec une personne qui ne l'a pas quitté. On aurait désiré que M. Deslon ne fût pas présent à l'expérience, mais il a déclaré qu'elle pourrait manquer s'il ne dirigeait pas sa canne et ses regards sur cet arbre pour en augmenter l'action. On a pris le parti d'éloigner M. Deslon le plus possible et de placer des commissaires entre lui et le jeune homme, afin de s'assurer qu'il ne ferait point de signal et de pouvoir répondre qu'il n'y avait point eu d'intelligence. Ces précautions, dans une expérience qui doit être authentique, sont indispensables sans être offensantes.

« On a ensuite amené le jeune homme, les yeux bandés, et on l'a présenté successivement à quatre arbres qui n'étaient point magnétisés, en les lui faisant embrasser chacun pendant deux minutes, suivant ce qui avait été réglé par M. Deslon lui-même.

« M. Deslon présent et à une assez grande distance, dirigeait sa canne sur l'arbre réellement magnétisé.

« Au premier arbre, le jeune homme interrogé au bout d'une minute, a déclaré qu'il suait à grosses gouttes ; il a toussé, craché et il a dit sentir une petite douleur sur la tête ; la distance à l'arbre magnétisé était environ de vingt-sept pieds.

« Au troisième arbre, l'étourdissement redouble, ainsi que le mal de tête ; il dit qu'il croit approcher de l'arbre magnétisé : il en était alors environ à trente-huit pieds.

« Enfin, au quatrième arbre non magnétisé, et à vingt-quatre pieds environ de distance de l'arbre qui l'avait été, le jeune homme est tombé en crise ; il a perdu connaissance, ses membres se sont raidis, et on l'a porté sur un gazon voisin, où M. Deslon lui a donné des secours et l'a fait revenir. »

Les commissaires conclurent que l'imagination seule était ici en jeu.

Les commissaires pensèrent qu'après l'imagination, l'imitation avait aussi une grande part dans la production des phénomènes magnétiques : « Attouchement, imagination, imitation, disent-ils, telles sont donc les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de *magnétisme animal.* »

Le rapport conclut en ces termes :

« Les commissaires ayant reconnu que le fluide magnétique animal ne peut être aperçu par aucun de nos sens ; qu'il n'a eu aucune action ni sur eux-mêmes, ni sur les malades qu'ils lui ont soumis ; s'étant assurés que les pressions et les attouche-

ments occasionnent des changements rarement favorables dans l'économie animale, et des ébranlements toujours fâcheux dans l'imagination; ayant enfin démontré, par des expériences décisives, que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions, et que le magnétisme sans l'imagination ne produit rien, ils ont conclu, d'une voix unanime, sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal; que ce fluide, sans existence, est, par conséquent, sans utilité: que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action, et à cette imitation machinale qui nous porte malgré nous à répéter ce qui frappe nos sens. Et, en même temps, ils se croient obligés d'ajouter, comme une observation importante, que les attouchements, l'action répétée de l'imagination, pour produire des crises, peuvent être nuisibles; que le spectacle de ces crises est également dangereux, à cause de cette imitation dont la nature semble nous avoir fait une loi; et que, par conséquent, tout traitement public où les moyens du magnétisme sont employés, ne peut avoir, à la longue, que des effets funestes.

« A Paris ce 11 août 1784.

« *Signé :* B. FRANKLIN, MAJAULT, LE ROY, SALLIN, BAILLY, D'ARCET, DE BORY, GUILLOTIN, LAVOISIER.

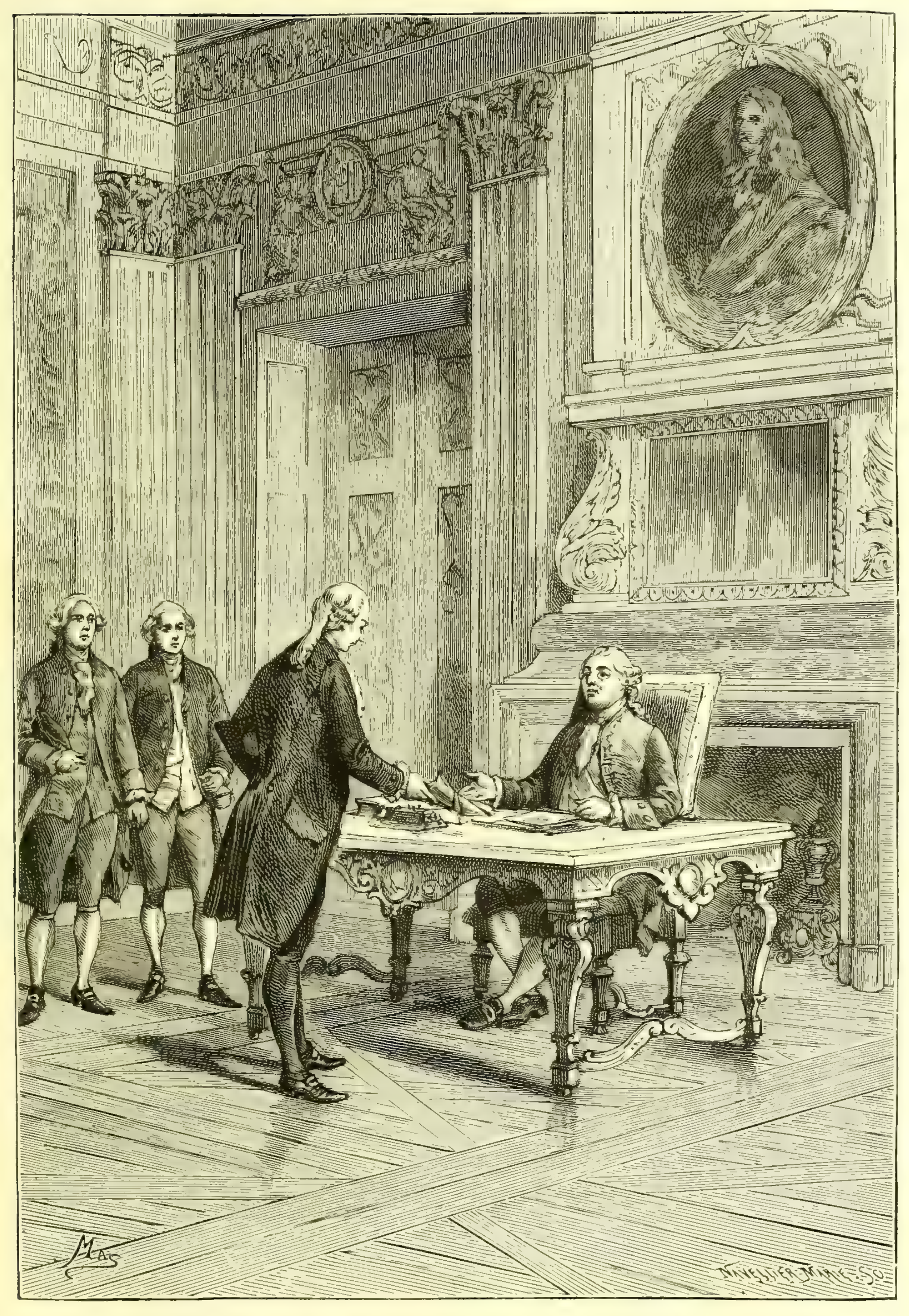
Telle est la conclusion du rapport de la commission de l'Aacdémie des sciences et de la Faculté de médecine, qui est dû, comme on le sait, à la plume de Bailly.

Les dernières lignes de cet important travail semblaient un appel à quelque mesure du pouvoir contre les traitements publics par le magnétisme. Mais le gouvernement, content d'avoir fait tout ce qu'il devait pour éclairer l'opinion publique sur la nouvelle doctrine, ne voulut pas aller plus loin. Pendant quelques jours, les magnétiseurs se crurent menacés d'un réquisitoire du procureur général; ce n'était pourtant qu'une fausse alarme. Le parlement, qui n'avait pas admis la requête des médecins magnétisants contre l'arrêt de la Faculté de médecine qui les rayait du tableau des docteurs-régents, fit savoir qu'il n'admettrait pas davantage une accusation contre les magnétiseurs.

Le célèbre rapport que nous venons d'analyser, était fait pour le public; il ne disait pas le dernier mot des commissaires sur ce qu'ils avaient observé. Le même jour, en effet, ils en signaient un autre, tout particulier, pour le roi. Ce rapport secret, qui fut remis à Louis XVI par Bailly lui-même, accuse avec bien plus d'énergie les effets de la magnétisation et le pouvoir des magnétiseurs sur ceux qui sont soumis à leur influence.

Voici ce document curieux, qui n'a été imprimé que longtemps après le premier rapport, et dont le texte ne se trouve encore que dans quelques-uns des écrits qui ont été publiés sur le magnétisme animal.

« Les commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, en



BAILLY REMET A LOUIS XVI SON RAPPORT SECRET SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL (PAGE 304)

rédigeant le rapport qui doit être présenté à Sa Majesté, et qui doit peut-être devenir public, ont cru qu'il était de leur prudence de supprimer une observation qui ne doit pas être divulguée ; mais ils n'ont pas dû la dissimuler au ministre de Sa Majesté ; ce ministre les a chargés d'en rédiger une note, destinée à être mise sous les yeux du roi, et réservée à Sa Majesté seule.

« Cette observation importante concerne les mœurs ; les commissaires ont reconnu que les principales causes des effets attribués au magnétisme animal sont l'attouchement, l'imagination, l'imitation, et ils ont observé qu'il y avait toujours beaucoup plus de femmes que d'hommes en crise ; cette différence a pour première cause les différentes organisations des deux sexes ; les femmes ont, en général, les nerfs plus mobiles : leur imagination est plus vive, plus exaltée. Il est facile de la frapper, de la mettre en mouvement. Cette grande mobilité des nerfs, en leur donnant des sens plus délicats et plus exquis, les rend plus susceptibles des impressions de l'attouchement. En les touchant dans une partie quelconque, on pourrait dire qu'on les touche à la fois partout ; cette grande mobilité des nefs fait qu'elles sont plus disposées à l'imitation ; les femmes, comme on l'a déjà fait remarquer, sont semblables à des cordes sonores parfaitement tendues et à l'unisson ; il suffit d'en mettre une en mouvement, toutes les autres à l'instant le partagent : c'est ce que les commissaires ont observé plusieurs fois ; dès qu'une femme tombe en crise, les autres ne tardent pas d'y tomber.

Cette organisation fait comprendre pourquoi les femmes ont des crises plus fréquentes, plus longues, plus violentes que les hommes, et c'est à leur sensibilité de nerfs qu'est dû le plus grand nombre de leurs crises. Il en est quelque-unes qui appartiennent à une cause cachée, mais naturelle, à une cause certaine des émotions dont les femmes sont plus ou moins susceptibles, et qui, par une influence éloignée, en accumulant ces émotions, en les portant à leur plus haut degré, peut contribuer à produire un état convulsif, qu'on confond avec les autres crises ; cette cause est l'empire que la nature a donné à un sexe sur l'autre pour l'attacher et l'émouvoir : ce sont toujours des hommes qui magnétisent des femmes ; les relations établies ne sont sans doute alors que celles d'un malade à l'égard de son médecin ; mais ce médecin est un homme ; quel que soit l'état de maladie, il ne nous dépouille point de notre sexe, il ne nous dérobe pas entièrement au pouvoir de l'autre ; la maladie en peut affaiblir les impressions sans jamais les anéantir. D'ailleurs, la plupart des femmes qui vont au magnétisme ne sont pas réellement malades ; beaucoup y viennent par oisiveté et par amusement ; d'autres, qui ont quelques incommodités, n'en conservent pas moins leur fraîcheur et leur force ; leurs sens sont tout entiers ; leur jeunesse a toute sa sensibilité ; elles ont assez de larmes pour agir sur le médecin, elles ont assez de santé pour que le médecin agisse sur elles : alors le danger est réciproque. La proximité, longtemps continuée, l'attouchement indispensable, la chaleur individuelle communiquée, les regards confondus, sont les voies connues de la nature, et les moyens qu'elle a préparés de tout temps pour opérer immanquablement la communication des sensations et des affections.

« L'homme qui magnétise a ordinairement les genoux de la femme renfermés dans les siens ; les genoux et toutes les parties inférieures du corps sont par consé-

quent en contact. La main est appliquée sur les hypocondres, et quelquefois plus bas sur les ovaires ; le tact est donc exercé à la fois sur une infinité de parties, et dans le voisinage des parties les plus sensibles du corps.

« Souvent l'homme, ayant sa main gauche ainsi appliquée, passe la droite derrière le corps de la femme : le mouvement de l'un et de l'autre est de se pencher mutuellement pour favoriser ce double attouchement. La proximité devient la plus grande possible, le visage touche presque le visage, les haleines se respirent, toutes les impressions physiques se partagent instantanément, et l'attraction réciproque des sexes doit agir avec, dans toute sa force. Il n'est pas extraordinaire que les sens s'allument; l'imagination qui agit en même temps, répand un certain désordre dans toute la machine ; elle surprend le jugement, elle écarte l'attention, les femmes ne peuvent se rendre compte de ce qu'elles éprouvent, elles ignorent l'état où elles sont.

« Les médecins commissaires, présents et attentifs au traitement, ont observé avec soin ce qui s'y passe. Quand cette espèce de crise se prépare, le visage s'enflamme par degrés, l'œil devient ardent, et c'est le signe par lequel la nature annonce le désir. On voit la femme baisser la tête, porter la main au front et aux yeux pour les couvrir ; sa pudeur habituelle veille à son insu et lui inspire le soin de se cacher. Cependant la crise continue et l'œil se trouble : c'est un signe non équivoque du désordre total des sens. Ce désordre peut n'être point aperçu par celle qui l'éprouve, mais il n'a point échappé au regard observateur des médecins. Dès que ce signe a été manifeste, les paupières deviennent humides, la respiration est courte, entrecoupée ; la poitrine s'élève et s'abaisse rapidement; les convulsions s'établissent, ainsi que les mouvements précipités et brusques, ou des membres ou du corps tout entier. Chez les femmes vives et sensibles, le dernier degré, le terme de la plus douce des émotions est souvent une convulsion ; à cet état succèdent la langueur, l'abattement, une sorte de sommeil des sens, qui est un repos nécessaire après une forte agitation.

« La preuve que cet état de convulsion, quelque extraordinaire qu'il paraisse à ceux qui l'observent, n'a rien de pénible, n'a rien que de naturel pour celles qui l'éprouvent, c'est que, dès qu'il a cessé, il n'en reste aucune trace fâcheuse. Le souvenir n'en est pas désagréable, les femmes s'en trouvent mieux et n'ont point de répugnance à le sentir de nouveau. Comme les émotions éprouvées sont les germes des affections et des penchants, on sent pourquoi celui qui magnétise inspire tant d'attachement, attachement qui doit être plus marqué et plus vif chez les femmes que chez les hommes, tant que l'exercice du magnétisme n'est confié qu'à des hommes. Beaucoup de femmes n'ont point, sans doute, éprouvé ces effets, d'autres ont ignoré cette cause des effets qu'elles ont éprouvés ; plus elles sont honnêtes, moins elles ont dû la soupçonner. On assure que plusieurs s'en sont aperçues et se sont retirées du traitement magnétique ; mais celles qui l'ignorent ont besoin d'être préservées.

« Le traitement magnétique ne peut être que dangereux pour les mœurs. En se proposant de guérir des maladies qui demandent un long traitement, on excite des émotions agréables et chères, des émotions que l'on regrette, que l'on cherche à retrouver, parce qu'elles ont un charme naturel pour nous, et que, physiquement, elles contri-

buent à notre bonheur ; mais moralement, elles n'en sont pas moins condamnables, et elles sont d'autant plus dangereuses qu'il est plus facile d'en prendre la douce habitude. Un état éprouvé presque en public, au milieu d'autres femmes qui semblent l'éprouver également, n'offre rien d'alarmant ; on y reste, on y revient, et l'on ne s'aperçoit du danger que lorsqu'il n'est plus temps. Exposées à ce danger, les femmes fortes s'en éloignent, les faibles peuvent y perdre leurs mœurs et leur santé.

« M. Deslon ne l'ignore pas : M. le lieutenant de police lui a fait quelques questions à cet égard, en présence des commissaires, dans une assemblée tenue chez M. Deslon même, le 9 mai dernier. M. Lenoir lui dit : « Je vous demande, en qualité de lieutenant général de police, si, lorsqu'une femme est magnétisée, ou en crise, il ne serait pas facile d'en abuser. » M. Deslon a répondu affirmativement, et il faut rendre cette justice à ce médecin, qu'il a toujours insisté pour que ses confrères, voués à l'honnêteté par leur état, eussent seuls le droit et le privilège d'exercer le magnétisme. On peut dire encore que, quoiqu'il ait chez lui une chambre destinée primitivement aux crises, il ne se permet pas d'en faire usage ; mais, malgré cette décence observée, le danger n'en subsiste pas moins, dès que le médecin peut, s'il le veut, abuser de sa malade. Les occasions renaissent tous les jours, à tous moments ; il y est exposé pendant deux ou trois heures ; qui peut répondre qu'il sera le maître de ne pas vouloir ? Et même en lui supposant une vertu plus qu'humaine, lorsqu'il a en tête des émotions qui établissent des besoins, la loi impérieuse de la nature appellera quelqu'un à son refus, et il répond du mal qu'il n'aura pas commis, mais qu'il aura fait commettre.

« Il y a encore un moyen d'exciter des convulsions, moyen dont les commissaires n'ont point eu de preuves directes et positives, mais qu'ils n'ont pu s'empêcher de soupçonner ; c'est une crise simulée, qui donne ce signal ou qui en détermine un grand nombre d'autres par l'imitation. Ce moyen est au moins nécessaire pour hâter, pour entretenir les crises, crises d'autant plus utiles au magnétisme que, sans elles, il ne se soutiendrait pas

« Il n'y a point de guérisons réelles, les traitements sont fort longs et infructueux. Il y a tel malade qui va au traitement depuis dix-huit mois ou deux ans sans aucun soulagement ; à la longue on s'ennuierait d'y être, on se lasserait d'y venir. Les crises font spectacle, elles occupent, elles intéressent ; d'ailleurs, pour des yeux peu attentifs, elles sont des effets du magnétisme, des preuves de l'existence de cet agent, qui n'est réellement que le pouvoir de l'imagination.

« Les commissaires, en commençant leur rapport, n'ont annoncé que l'examen du magnétisme pratiqué par M. Deslon, parce que l'ordre du roi, l'objet de leur commission ne les conduisait que chez M. Deslon ; mais il est évident que leurs observations, leurs expériences et leurs avis portent sur le magnétisme en général. M. Mesmer ne manquera pas de dire que les commissaires n'ont examiné ni sa méthode, ni ses procédés, ni les effets qu'elle produit. Les commissaires, sans doute, sont trop prudents pour prononcer sur ce qu'ils n'ont pas examiné, sur ce qu'ils ne connaîtraient pas ; mais cependant ils doivent faire observer que les principes de M. Deslon sont les mêmes que ceux des vingt-sept propositions que M. Mesmer a fait imprimer en 1779.

« Si M. Mesmer annonce une théorie plus vaste, elle n'en sera que plus absurde,

les influences célestes sont une vieille chimère dont on a reconnu il y a longtemps la fausseté; toute cette théorie peut être jugée d'avance, par cela seul qu'elle a nécessairement pour base le magnétisme, et elle ne peut avoir aucune réalité, puisque le fluide animal n'existe pas. Cette théorie brillante n'existe, comme le magnétisme, que dans l'imagination; la méthode de magnétiser de M. Deslon est la même que celle de M. Mesmer. M. Deslon a été disciple de M. Mesmer; ensuite, lorsqu'ils se sont rapprochés, l'un et l'autre ont traité indistinctement les malades, et, par conséquent en suivant les mêmes procédés, la méthode que M. Deslon suit aujourd'hui ne peut donc être que celle de M. Mesmer.

« Les effets se correspondent également; il y a des crises aussi violentes, aussi multipliées et annoncées par des symptômes semblables chez M. Deslon et chez M. Mesmer. Que peut prétendre M. Mesmer en assignant une différence inconnue et inappréciable, lorsque les principes, la pratique et les effets sont les mêmes! D'ailleurs quand cette différence serait réelle, qu'en peut-on inférer pour l'utilité du traitement contre les moyens détaillés dans notre rapport et dans cette note mise sous les yeux de Sa Majesté?

« La voix publique annonce qu'il n'y a pas plus de guérisons chez M. Mesmer que chez M. Deslon; rien n'empêche que chez lui, comme chez M. Deslon, les convulsions ne deviennent habituelles, et qu'elles ne se répandent en épidémie dans les villes, qu'elles ne s'étendent aux générations futures; ces pratiques et ces assemblées ont également les plus graves inconvénients pour les mœurs.

« Les expériences des commissaires, qui montrent que tous ces effets appartiennent aux attouchements, à l'imagination, à l'imitation, en expliquant les effets obtenus par M. Deslon, expliquent également les effets produits par M. Mesmer. On peut donc raisonnablement conclure que, quel que soit le mystère du magnétisme de M. Mesmer, ce magnétisme ne doit pas être plus réel que celui de M. Deslon, et que les procédés de l'un ne sont ni plus utiles ni moins dangereux que ceux de l'autre.

« *Signé :* Franklin, Bory, Lavoisier, Bailly, Majault, Sallin, d'Arcet, Guillotin, Le Roy.

« Fait à Paris, le 11 août 1784. »

Le travail des commissaires de la *Société Royale de médecine*, qui parut cinq jours après celui des commissaires de l'Académie des sciences et de la Faculté, contient le même jugement, mais moins bien motivé : c'est le dispositif de Bailly, moins les considérants philosophiques.

Voici les conclusions du rapport de la *Société Royale de médecine :*

« Il suit de la première partie de notre rapport :

« Que le prétendu *magnétisme animal*, tel qu'on l'a annoncé de nos jours, est un système ancien, vanté dans le siècle précédent, et tombé dans l'oubli.

« Que les partisans du magnétisme animal, soit ceux qui ont proposé ce système, soit ceux qui l'ont renouvelé parmi nous, n'ont pu autrefois, et ne peuvent encore aujourd'hui fournir aucune preuve de l'existence de l'agent inconnu ou du fluide

auxquels ils attribuent des propriétés et des effets, et que, par conséquent, l'existence de cet agent est gratuitement supposée.

« Que ce que l'on a nommé le *magnétisme animal*, réduit à sa valeur, d'après l'examen et l'analyse des faits, est l'art de faire tomber en convulsions, par l'attouchement des régions du corps les plus irritables et par les frictions que l'on exécute sur ces parties, les personnes très sensibles, après les avoir disposées à cet effet par des causes multipliées et concomitantes que l'on peut varier à volonté, et dont plusieurs sont seules capables de provoquer les convulsions les plus fortes dans certains cas et dans certains sujets.....

« Nous pensons :

« Que la théorie du *magnétisme animal* est un système absolument dénué de preuves;

« Que ce prétendu moyen de guérir, réduit à l'irritation des régions sensibles, à l'imitation et aux effets de l'imagination ; est au moins inutile pour ceux dans lesquels il ne s'ensuit ni évacuations ni convulsions, et qu'il peut souvent devenir dangereux en provoquant et en portant à un trop haut degré la tension des fibres dans ceux dont les nerfs sont très sensibles ;

« Qu'il est très nuisible à ceux en qui il produit les effets que l'on a improprement appelé des *crises*, qu'il est d'autant plus dangereux que les prétendues crises sont plus fortes, ou les convulsions plus violentes, et les évacuations plus abondantes, et qu'il y a un grand nombre de dispositions dans lesquelles ces suites peuvent être funestes;

« Que les traitements faits en public par les procédés du *magnétisme animal* joignent à tous les inconvénients indiqués ci-dessus celui d'exposer un grand nombre de personnes, bien constituées d'ailleurs, à contracter une habitude spasmodique et convulsive qui peut devenir la source des plus grands maux ;

« Que ces conclusions doivent s'étendre à tout ce que l'on présente en ce moment au public sous la dénomination du *magnétisme animal*, puisque l'appareil et les effets en étant partout les mêmes, les inconvénients et les dangers auxquels il expose méritent partout la même attention.

« A Paris, ce 16 août 1784.

« *Signé :* POISSONNIER, CAILLE, MAUDUYT, ANDRY. »

Les presses de l'imprimerie royale se fatiguèrent à multiplier les rapports des deux commissions : ils furent tirés et distribués à quatre-vingt mille exemplaires.

On vit paraître presque aussitôt, tant à Paris que dans les provinces, un grand nombre d'écrits, dans lesquels on discutait ces rapports avec plus ou moins de vivacité et de talent. Dans un de ces écrits (*Doutes d'un provincial*), œuvre d'un procureur général, Servan, Mesmer persécuté est comparé à Socrate et à M. de La Chalotais.

La brochure de Servan [1], parut un moment devoir contre-balancer l'effet

1. *Doutes d'un provincial proposés à MM. les médecins commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*, 1784.

du rapport des commissaires royaux. Grimm écrivait, en novembre 1784 :

« Il n'y a pas de cause désespérée ; celle du magnétisme semblait devoir succomber sous les attaques réitirées de la médecine, de la philosophie, de l'expérience et du bon sens. Eh bien ! M. Servan, ci-devant procureur général à Grenoble, vient de prouver, qu'avec de l'esprit on revient de tout, même du ridicule. »

Le magistrat de Grenoble avait, disait-il, rencontré dans sa longue carrière « des hommes habitués à réfléchir sans rire, et d'autres hommes qui ne demandent qu'à rire sans réfléchir, » C'est aux premiers que Bailly avait songé en composant son rapport, c'est aux autres que s'adressait la brochure de Servan.

Les *Doutes d'un provincial*, que l'on relit encore aujourd'hui avec plaisir, sont une défense spirituelle de la doctrine de Mesmer. L'auteur attaque la conduite des commissaires ; il leur reproche d'être allés chercher le magnétisme chez Deslon, et non chez le premier inventeur. Il prend à parti la médecine en général, et décoche contre ses systèmes plus d'un trait envenimé.

« Les médecins m'ont tué, s'écrie Servan ; ce qu'il leur a plu de me laisser de vie ne vaut pas la peine, en vérité, que je cherche un terme plus doux. Depuis vingt ans, je suis toujours plus malade par les remèdes qu'on m'administre que par mes maux... Le magnétisme animal, fût-il une chimère, devrait être toléré ; il serait encore utile aux hommes, en sauvant plusieurs d'entre eux des dangers incontestables de la médecine vulgaire. »

Servan dirigeait mal ses traits en voulant en accabler la médecine. La question n'était point entre la médecine et le mesmérisme ; il s'agissait seulement de décider de la réalité de l'agent magnétique et de ses effets. En attaquant la médecine, le magistrat de Grenoble faisait de l'esprit sur un sujet qui a toujours facilement inspiré la verve des gens satiriques, mais ceux de ses arguments qui touchaient à la véritable question, c'est-à-dire, au magnétisme, portaient juste.

On a prétendu qu'une autre brochure, beaucoup moins sérieuse et relative au même objet, *Questions du jeune Rhubarbini de Purgandis*, est également de Servan, qui désavouait pourtant cet opuscule. Le ton de *Rhubarbini de Purgandis* est, en effet, beaucoup plus vif que celui du *Provincial*. Il déclare que le rapport de l'Académie des sciences sera pour ses auteurs une cause éternelle de honte, comme le furent les *Monades* pour Leibnitz, les *Tourbillons* pour Descartes, et pour Newton le *Commentaire sur l'apocalypse*.

Le rapport de la *Société Royale*, moins imposant aux yeux du public que



LES MAGNÉTISEURS MIS EN FUITE PAR LE RAPPORT DE BAILLY (PAGE 319)

(Caricature faisant partie de la collection Hennin, de la Bibliothèque nationale de Paris.)

celui de l'Académie des sciences et de la Faculté, reçut, dès le premier jour, un coup fâcheux. On vient de remarquer, sans doute, qu'il est signé de quatre membres seulement, au lieu de cinq dont se composait la commission nommée par le roi. Le cinquième membre, Laurent de Jussieu, avait refusé de joindre sa signature à celle de ses collègues, et un mois après, le 12 septembre, il publia un rapport particulier de ce qu'il avait vu. Laurent de Jussieu n'avait pas reconnu, il est vrai, la réalité du fluide magnétique animal, mais il ne s'était pas trouvé satisfait des opinions que l'on substituait aux hypothèses de Mesmer et de ses disciples. L'attouchement, les frictions, les pressions, l'imagination, l'imitation, ne lui semblaient pas expliquer suffisamment plusieurs des phénomènes qu'il avait observés chez Deslon. Il n'avait pas, non plus, approuvé le plan d'examen adopté par les autres commissaires, et ne s'y était pas astreint personnellement.

Si Laurent de Jussieu ne faisait aucune part à l'imagination et à l'imitation, il soutiendrait une mauvaise cause. Il les admet donc aussi, mais il se refuse à y trouver l'explication de tous les phénomènes qu'il a reconnus, et il note avec une pleine conviction, quoique avec beaucoup de précaution et de réserve, ceux qui, suivant lui, ne doivent pas leur être attribués.

« Ces faits, dit-il, sont peu nombreux et peu variés, parce que je n'ai pu citer que ceux qui étaient bien vérifiés, et sur lesquels je n'avais aucun doute. Ils suffiront pour faire admettre la possibilité ou l'existence d'un fluide ou agent qui se porte de l'homme à son semblable, et exerce parfois sur ce dernier une action sensible.

« De cette réunion de faits et de conséquences particulières il résulte que le corps humain est soumis à l'influence de différentes causes, les unes internes et morales, telles que l'imagination ; les autres externes et physiques, comme le frottement, le contact et l'action d'un fluide émané d'un corps semblable. Ces dernières causes, mieux examinées, se réduiront à une seule, plus simple et plus universelle, qui est l'action générale des corps élémentaires ou composés dont nous sommes entourés. Elle est uniforme et souvent sensible, mais toujours manifestée par ses effets. Si l'on réfléchit sur celle du fluide contesté, sur l'identité des effets qu'il produit avec ceux qui dépendent du frottement et du contact, on n'hésitera pas à reconnaître dans ces trois cas une action différemment exercée. Celle du frottement, vive et rapprochée, imprimera une sensation plus forte, plus sûre et plus générale. L'action du contact sera plus adoucie mais différente, selon l'état des organes. Celle du fluide dirigé de plus loin, doit être généralement peu sensible, et n'affecter que certains êtres plus susceptibles des moindres impressions. Mais comment s'opère cette triple action? Quel est le principe qui s'insinue ainsi dans les corps? Le frottement et le contact y portent la chaleur. *Cette chaleur serait-elle le fluide dont l'existence est si débattue?* »

Cette question posée, Laurent de Jussieu la résout par l'affirmative, sans s'opposer d'ailleurs à ce qu'on mette à la place de la chaleur un autre fluide, pourvu qu'il y en ait un.

De Jussieu, ayant ainsi pris une position à part, tint ferme contre les protestations de ses collègues et contre les menaces du ministre Breteuil, et publia son rapport. Aujourd'hui, les magnétiseurs revendiquent ce savant célèbre comme un de leurs adhérents; mais les anti-magnétistes le leur disputent avec énergie [1].

Non contente d'exprimer l'opinion de ses propres membres, la *Société royale de médecine* voulut rendre public le sentiment des médecins de la France entière sur le compte de la nouvelle découverte. Elle avait reçu sur cette question, une foule de renseignements et de mémoires de la part de ses correspondants. Chaussier, de Dijon, qui devint plus tard un des plus célèbres professeurs de la Faculté de Paris, Le Pecq de la Clôture, Pujol de Castres, Duvernois de Clermont, et la plupart des sociétés savantes provinciales, lui avaient adressé le résultat de leurs préventions contre la médecine magnétisante. Presque toute l'Europe savante avait pris part à cette sorte d'enquête : car il était venu des mémoires de Malte, de Turin, de Londres, d'Amsterdam, et l'Amérique même avait apporté son tribut en ce genre.

La *Société royale de médecine* ne voulut pas laisser sans emploi tant de documents utiles à sa cause. Le 22 octobre 1784, elle chargea Thouret de lui faire faire connaître les résultats de l'ensemble de cette vaste correspondance.

Selon le rapport de Thouret, deux raisons principales avaient porté presque tous les médecins de la France et de l'étranger à rejeter la pratique du magnétisme animal. En premier lieu, la non-existence de cet agent (on aurait pu se borner à cette raison) ; d'autre part, le danger des pratiques et manipulations magnétiques. Il nous semble que la seconde raison détruisait la première, mais il ne s'agit pas ici de logique. Le rapport de l'Académie des sciences qui avait déjà commis la même erreur de raisonnement, l'avait dissimulée avec plus d'habileté.

Thouret, en transmettant l'acccord presque unanime des médecins français à condamner la nouvelle doctrine, faisait remarquer que le magnétisme n'avait gagné de prosélytes que dans les parties de la France où les lettres et les sciences se trouvaient dans un état manifeste d'alanguissement

1. « Mensonge insigne; insulte gratuite à la mémoire d'un homme de bien. Il est temps de rétablir les faits et de montrer en quoi une dissendence, peu importante au fond, a séparé de Jussieu de ses confrères. » (Burdin et Dubois (d'Amiens), *Histoire académique du magnétisme animal*, p. 143.)

et d'abandon. Le magnétisme animal s'était introduit à Marseille, disait Thouret, mais il n'avait pu pénétrer à Montpellier, où il existait une Université de médecine. (Notons pourtant qu'il y pénétra plus tard, vers 1828 ; car des savants illustres de cette Faculté, les professeurs Lordat et Risueño d'Amador, ainsi que Künholtz, agrégé, ne cachaient point, dans leurs leçons et leurs écrits, leur prédilection pour ces idées.) On avait fait du magnétisme dans les petites villes et les bicoques de la Bretagne ; mais à Rennes, le baquet magique n'avait pas été dressé. A Loudun, « chose mémorable, ajoute Thouret, et qui prouve que le souvenir des erreurs passées n'est pas toujours inutile, la méthode ne peut prendre. On s'y rappelait vivement que naguère, lors des fameuses possessions des convulsionnaires, des scènes à peu près semblables s'étaient terminées d'une manière tragique. »

Les différentes sociétés médicales réparties dans les provinces de la France, s'étaient donc trouvées d'accord avec la *Société royale de médecine de Paris* pour repousser et condamner la doctrine du magnétisme animal, et cette dernière pouvait s'enorgueillir de cette harmonie de vues.

« La *Société royale de médecine*, dit Thouret en terminant son rapport, ne s'était pas encore trouvée dans le cas de réunir sur le même objet les avis des différents corps de médecins du royaume ; l'événement actuel lui en offrait l'occasion, et le gouvernement avait jugé qu'il était de sa sagesse d'éclairer la nation sur cette doctrine ; elle ne pouvait trop s'empresser d'entrer dans ses vues, en lui présentant sur cet objet le résultat de sa correspondance. »

Le 15 décembre 1784, le secrétaire de la *Société royale*, Vicq-d'Azyr, adressa au ministre, le rapport de Thouret.

Dans leur *Histoire académique du magnétisme animal*, Burdin et Dubois (d'Amiens), citent avec complaisance ce rapport de Thouret, et insistent sur les diverses parties de la correspondance résumée dans ce travail. Ils en tirent un argument de plus contre le magnétisme. Nous ne voyons rien pourtant dans cette opinion générale des médecins français à l'encontre du magnétisme animal, qui mérite d'être exalté. Il était tout naturel que le corps des médecins du royaume partageât à cet égard les préventions des praticiens de Paris. Une Académie d'un juste renom s'était prononcée contre ce nouveau système, qui attaquait d'ailleurs directement les intérêts professionnels des médecins ; il était, dès lors, tout simple que, dans les provinces comme à Paris, les praticiens se trouvassent d'accord pour la proscrire.

Le public de Paris s'était déjà tant amusé du magnétisme animal avant les rapports, qu'il ne pouvait manquer de dire encore son mot après le

jugement académique. Voici une des plus jolies parmi les nombreuses épigrammes qui virent alors le jour :

> Le magnétisme est aux abois;
> La Faculté, l'Académie
> L'ont condamné tout d'une voix,
> Et l'ont couvert d'ignominie.
> Après ce jugement, bien sage et bien légal,
> Si quelque esprit original
> Persiste encore dans son délire,
> Il sera permis de lui dire :
> Crois au magnétisme... animal!

Dans les vers qui vont suivre, « un homme sensé », ou se disant tel, expliqua ainsi le véritable secret du docteur allemand :

> Qu'on dise que le soufre a dans son phlogistique
> Des ressorts pour lancer la vertu magnétique,
> Qu'on cherche à la trouver dans l'électricité,
> Dans le phosphore ou bien dans le fer aimanté,
> Que t'importe, Mesmer, un effort inutile ;
> Pour trouver ton secret il faudrait être habile;
> Tu le tiens enfermé dans la tête des gens,
> Et les vapeurs des fous sont tes premiers agents.

Voici un impromptu également dirigé contre les magnétiseurs; mais le trait satirique qui le termine allait au front d'un de leurs ennemis les plus acharnés. Le docteur Millin de La Courvault, dont il s'agit, un des vieux de la Faculté qui avait le plus insisté pour faire signer le *formulaire*, avait une très jolie femme, fortement soupçonnée d'infidélité. L'impromptu lui dit son fait assez gaillardement :

> Du novateur Mesmer les sectateurs ardents,
> De l'art s'imaginant avoir franchi les bornes,
> En Faculté montraient les dents.
> Ils ont été bien sots, ces docteurs imprudents,
> Quand Millin, enhardi, leur a montré les cornes.

Pour se consoler de ces traits satiriques, les partisans de Mesmer relisaient, sur le ton héroïque, ces vers que Pallissot avait composés, pour être mis au bas du portrait du docteur allemand :

> Le voilà ce mortel dont le siècle s'honore,
> Par qui sont replongés au séjour infernal
> Tous les fléaux vengeurs que déchaîna Pandore.

Dans son art bienfaisant il n'a point de rival,
Et la Grèce l'eût pris pour le Dieu d'Épidaure.

Enfin Bergasse, répondant par la violence aux épigrammes antimesmériennes, disait, à la même époque, dans son ouvrage, déjà cité : « Les adversaires du magnétisme animal sont des hommes qu'il faudra bien vouer un jour à l'exécration de tous les siècles, et au mépris vengeur de la postérité. »

La guerre, on le voit, était ardente, des deux côtés. En vers, comme en prose, on était implacable.

Nous ajouterons que la caricature, c'est-à-dire la satire par le crayon, vint joindre ses traits à la satire par le vers épigrammatique. Nous reproduisons (page 313), une gravure de l'époque qui représente les Mesmériens mis en fuite au seul aspect du rapport de Bailly.

X

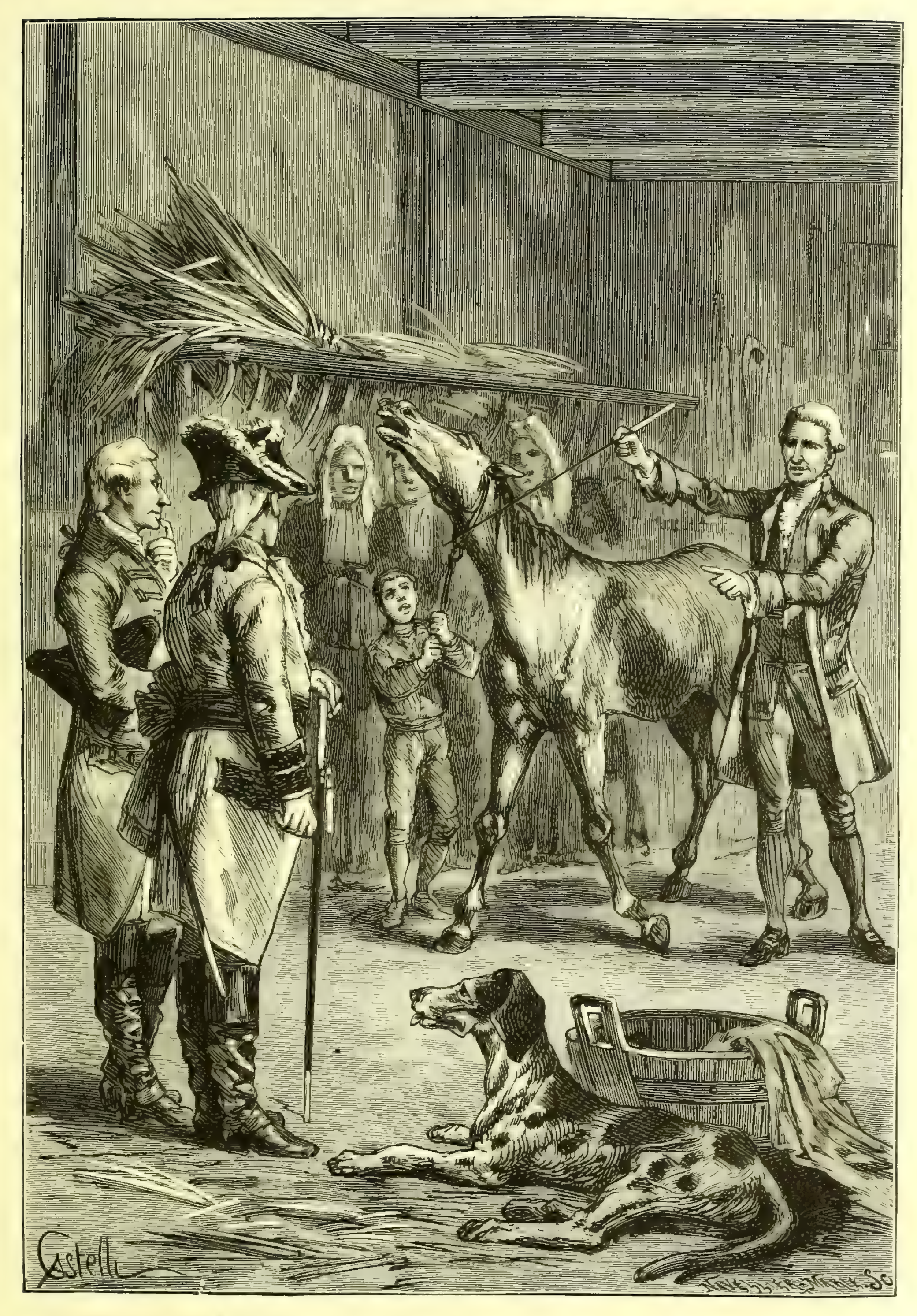
Les dernières années de Mesmer.

Le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, étant venu, vers ce temps-là, visiter la France, y fut accueilli avec autant de courtoisie et de cordiale admiration que s'il n'eût pas été un des héros de la *guerre de sept ans*, dans laquelle les Prussiens avaient battu, presque en toutes rencontres, les troupes de Louis XV. Ce prince, véritable héros de roman à la façon de Werther et de Saint-Preux, était promptement devenu populaire en France. On ne pouvait donc manquer de lui faire les honneurs de la plus curieuse nouveauté du jour.

La chose eut lieu à Lyon. Le 9 août 1784, un vieux cheval, de peu d'imagination, pensionnaire engourdi de l'École vétérinaire, eut l'honneur d'être magnétisé devant Son Altesse, en grande solennité. Les magistrats de la ville assistaient en costume, à cette opération *in anima vili*, que des médecins, le docteur Orelut en tête, ne dédaignaient pas de diriger. Le succès fut, d'ailleurs, complet. Le cheval, magnétisé sans attouchement, éprouva une sensation qui se manifestait par ses mouvements et par une longue toux, qui fut excitée aussitôt qu'on dirigea l'action magnétique sur le larynx; d'où l'on reconnut, au dire du magnétiseur, que l'animal était affecté d'une maladie de cet organe. Dans l'intérêt de la science, le trépas de la pauvre bête fut avancé, et le scalpel fit toucher du doigt la lésion prévue.

Mais cette épreuve ne pouvait suffire au prince de Prusse, qui désira en voir d'autres, et chez des magnétiseurs d'une école différente. Le maréchal de Biron le conduisit à Beaubourg, où il put admirer les exercices philanthropiques d'un officier français en semestre, le comte Lissart du Rouvre.

Comme Prussien, le prince Henri aimait toutes les innovations militaires; les exercices magnétiques que le comte du Rouvre pratiquait à Beaubourg sur les hommes de son régiment, devaient particulièrement l'intéresser,



UN CHEVAL MAGNÉTISÉ DEVANT LE PRINCE DE PRUSSE A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON (PAGE 320)

comme se liant à la perfectibilité ou à l'amélioration du soldat. Il assista donc à ces magnétisations, dans le château de Beaubourg.

Mais ce n'était pas tout ce qu'on lui réservait dans cette résidence. Mesmer, que l'on avait prévenu, s'y rendit en personne, avec sa plus puissante baguette, et il offrit au prince de le magnétiser de sa main de maître. Toutefois, le royal sujet ne ressentit aucunement l'influence du grand magnétiseur.

Pour prendre une revanche, Mesmer voulut alors le rendre témoin de la magnétisation d'un arbre. Mais le prince s'étant mis en rapport avec une des ficelles, attachées à cet arbre, n'éprouva non plus aucun effet. Il résista, en un mot, aux plus grands courants du fluide que put mettre en action le chef de la doctrine.

Grande surprise des assistants, grande humiliation de Mesmer, qui vit dans cet échec le déclin de sa puissance. La doctrine magnétique restait debout, sans doute, mais ce n'était plus lui qui régnait par cette doctrine. Il se sentait renversé par les développements du nouveau principe qu'il avait apporté à la physiologie contemporaine. Il avait la douleur de trouver dans sa propre école des facultés supérieures aux siennes. A Lyon, ses élèves avaient fait horripiler une vieille rosse enrhumée et pleine de vers, et lui, Mesmer, ne pouvait faire vibrer la moindre fibre chez l'héroïque conquérant de la Bohême. N'était-il pas visible que son empire touchait à sa fin?

Pour le consoler de cet échec, les partisans de Mesmer se rappelèrent alors, fort à propos, une opinion qu'il avait émise autrefois, savoir, qu'il existe des *natures anti-magnétiques;* et la cour de Versailles, abondant dans cette explication, lui fournit bientôt une excuse splendide. On disait, en effet, à la cour, pour expliquer l'épreuve manquée sur le prince de Prusse, que les rois et les personnes issues de leur sang étaient mis à l'abri du fluide, en vertu de la nature privilégiée de leur organisation. Cette explication trouvée, on résolut de la confirmer par un essai démonstratif. La princesse de Lamballe, l'inséparable amie de la reine Marie-Antoinette, avait, comme on le sait, du sang royal dans les veines. Pour tenter l'épreuve, elle court chez Mesmer, où son apparition dans la salle des crises causa un grand émoi ; car la présence dans ce lieu d'un témoin bien portant, était une inconvenance et une dérogation à tous les usages. Mais la princesse de Lamballe, dont le crédit valait celui de la reine, ne s'effraya pas pour si peu. Elle parcourut toutes les pièces de l'hôtel, passa par toutes les opérations magnétiques et en sortit triomphante. L'opinion qu'elle venait soumettre à cette épreuve, concernant le privilège du sang royal de se rendre réfractaire aux effets magnétiques, en sortit triomphante au même degré.

Cependant Mesmer ne pouvait être consolé par ces royales balivernes. Il comprenait que son temps était fini. Il se sentait détrôné, moins par le rapport de Bailly, que par le progrès.

Avant de disparaître de la scène, Mesmer se donna le plaisir de guerroyer un peu contre ses amis et ses ennemis. Sa dernière querelle avec Deslon est des plus bizarres par les dits et les contredits des deux parties.

Deslon, pendant que les commissaires de l'Académie des sciences se trouvaient chez lui, s'était donné pour le vrai disciple de Mesmer, possédant le fort et le faible de ses procédés et de sa doctrine; Mesmer, au contraire, avait soutenu alors, et fait répéter partout, que Deslon ne savait rien, et ne pouvait, par conséquent, rien démontrer aux commissaires du roi. Mais après la publication des rapports académiques, le langage changea de part et d'autre. Deslon se hâta de publier qu'il avait une doctrine à lui, différente de celle de Mesmer. Celui-ci, au contraire, prétendit l'avoir instruit à fond de ses principes, et l'accusa d'en avoir violé le secret en formant des élèves. Et il prit si bien au sérieux cette plaisanterie, qu'il intenta à Deslon une demande judiciaire en cinquante mille écus de dommages-intérêts. Deslon, il est vrai, ne courut jamais grand risque d'avoir à lui payer cette somme[1].

Une guerre plus importante et plus fructueuse pour Mesmer, fut celle qu'il fit à ses actionnaires, dans le sein de la *Société de l'harmonie*. Il avait, d'ailleurs, préparé cette affaire de longue main. On se souvient de l'engagement qu'il avait fait prendre aux premiers souscripteurs, de garder le secret du magnétisme jusqu'à ce que le nombre des sociétaires se fût élevé à cent, et que, par conséquent, il eût touché deux cent quarante mille livres. Ce nombre de souscripteurs avait été atteint et même dépassé; mais par négligence ou par d'autres causes, les premiers souscripteurs n'avaient pas été dégagés d'une manière authentique. Mesmer vint un jour leur signifier qu'ils ne l'étaient pas. Il prétendit même, d'une manière plus générale, qu'en initiant au secret de sa doctrine les membres de la *Société de l'harmonie*, il n'avait confié à aucun d'eux le droit de la répandre, privilège qu'il se réservait exclusivement et à perpétuité. Or, non seulement ses souscripteurs n'avaient jamais pris un tel engagement, mais le contraire était clairement énoncé dans le prospectus et dans l'acte de souscription. La *Société de l'harmonie* devait se croire à bon droit propriétaire d'une découverte, acquise par elle « non seulement à la France, dit Bergasse, mais à l'humanité entière ». Le seul tort des fondateurs de la *Société de l'har-*

1. *Observations sur les deux Rapports*, par Deslon, 1785.

monie était d'avoir prolongé, par égard pour Mesmer, au delà des cent actions la condition des cent louis imposée aux nouveaux élèves. On avait ainsi excédé de cent mille francs le montant de la souscription stipulée pour acquérir le droit de publier sa découverte.

Battu par l'évidence, Mesmer ne se rendit pas pour cela. Il exigeait que l'on continuât, comme par le passé, de percevoir, à son profit, une somme de cent louis des nouveaux élèves qui seraient reçus dans la société. Cependant, sur l'opposition unanime du comité, il réduisit sa prétention à cinquante louis, enfin à vingt-cinq. Il voulait, de plus, qu'on exigeât une souscription des élèves qu'on ferait dans les provinces, et que la moitié de ces sommes lui fût réservée, l'autre moitié étant employée à des établissements de bienfaisance.

On comprend quelle immense fortune il aurait acquise par ce moyen, si les provinces lui avaient apporté, en proportion, le même tribut que la capitale. Mais le comité lui résista fermement, et rejeta ses prétentions. Il ne permit pas que Mesmer s'enrichît indéfiniment, par la vente d'une découverte dont il avait déjà reçu le prix.

Mesmer cria alors, en tous lieux, qu'il était victime de la souscription. Rappelant que le gouvernement lui avait offert trente mille livres de rentes viagères, pour la publication de sa découverte, il affirma qu'il n'avait pas gagné cette fortune avec ses souscripteurs, et que jusqu'à ce qu'elle lui fût acquise, il maintenait son droit de former des élèves à prix d'argent.

« Eh bien, dit alors le comte de Puységur, dans une séance du comite, nous examinerons si le capital que vous avez reçu n'est pas plus que suffisant pour vous compléter une rente viagère de trente mille livres. Vous êtes ici au milieu de vos amis et de vos défenseurs ; dites-nous ce qui vous manque pour compléter vos trente mille livres ; nous allons nous occuper des moyens de vous les parfaire. Laissez-nous le choix de ces moyens ; *mais plus d'élèves à prix d'argent ;* mais que l'engagement que nous avons contracté en votre nom et au nôtre, soit rempli ; que le public soit éclairé sur le mérite et sur l'usage de votre découverte, et que des hommes qui croient être les bienfaiteurs de l'humanité ne jouent pas, à côté de vous, le rôle, peu honorable, de vos gens d'affaires et d'exacteurs du genre humain [1]. »

Tout le comité applaudit à ces paroles généreuses. Et sans même examiner le compte de ce que Mesmer avait reçu, on lui proposa, séance tenante, un supplément de vingt mille écus... qu'il accepta.

1. Bergasse, *Réflexions sur un écrit du sieur Mesmer*. Londres, 1785

Tout n'était pas fini. On devait croire que Mesmer serait content ; il parut l'être, et ne l'était pas.

« Il médita, dit Bergasse, de former une assemblée d'hommes à son choix, qui éliraient d'autres syndics plus favorables à ses nouveaux projets de fortune... Un jour, les membres du comité reçurent des billets d'invitation, pour assister à une assemblée générale de la société, convoquée au nom du docteur Mesmer seulement. Le comité protesta contre la tenue de l'assemblée par un arrêté qui fut imprimé dans le jour... L'assemblée eut lieu, cassa le comité et s'ajourna à quelques jours de là pour en nommer un autre... Le jour de l'élection arriva. D'Éprémesnil seul se rendit à cette réunion, pour faire une dernière tentative. On ne l'écouta qu'avec la plus grande impatience, et à peine se fut-il retiré, qu'on procéda à l'élection des nouveaux officiers...

« Ce n'est pas tout : l'assemblée se tenait à côté du lieu destiné aux séances du comité ; on délibéra sur-le-champ que le nouveau secrétaire de la Société se transporterait dans ce lieu, et qu'à l'aide du valet du docteur Mesmer, il s'emparerait de tous les papiers du comité, sans employer aucune forme, sans appeler aucun des membres de ce comité, intéressé cependant à ce qu'on en fît tout au moins la description devant lui. La délibération fut exécutée à l'instant même.

« Dans une troisième assemblée, Mesmer a fait exclure tous ses bienfaiteurs à la fois du sein de la Société... On imagine bien que le comité destitué n'a pas cessé de se considérer comme le représentant de la Société qui lui avait confié l'exercice de son autorité... [1] »

Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le comité se fit présenter par le banquier Kornmann l'état des sommes versées entre les mains de Mesmer. Il résulte de cet état, qui a été publié depuis [2]:

1° Que M. Kornmann a remis à M. Mesmer deux cent quatre-vingt-onze mille huit cent quarante livres, ci. . . . . 291 840 liv.

2° Que trois personnes ont payé directement à M. Mesmer, chacune, deux mille quatre cents livres, ci. 2 400

3° Que cinq autres personnes, assurément solvables, ont donné à M. Mesmer des billets de la même somme, ci. 12 000

4° Que la société de Bordeaux a envoyé à M. Mesmer quatre mille huit cents livres, ci. 4 800

5° Celle de Saint-Étienne, douze cents livres, ci. 1 200

Il faut ajouter vingt-quatre mille livres en lettres de change envoyées par la société de Saint-Domingue, ci. 24 000

Plus deux mille sept cent vingt-quatre livres, produit du dernier cours de M. Mesmer, ci. 2 724

Total. . . . . . . 343 764 liv.

1. Bergasse, *Réflexions sur un écrit du sieur Mesmer.*

2. Petit imprimé de huit pages, intitulé : *Sommes versées entre les mains de M. Mesmer pour avoir le droit de publier sa découverte.*

La guerre intestine, dont nous venons de retracer les principaux événements, avait éclaté au mois de novembre 1784, et s'était prolongée jusque vers le milieu de 1785. Ce fut dans le courant de cette année 1785 que Mesmer quitta la France, souvent calomnié par les adversaires de sa doctrine, mais surtout maudit par ses protecteurs et ses partisans, qui, toutefois, dans un intérêt de secte facile à comprendre, se sont toujours entendus pour le proclamer grand homme.

Dans sa retraite, il fut assailli d'une grêle de satires, tant en paroles qu'en actions. Entre ces dernières, la plus piquante est celle où l'on se servit contre lui de l'invention, alors toute récente, des montgolfières. A Paris une figure aérostatique, appelée *le Vendangeur*, partit d'une fenêtre des Tuileries, la tête chargée d'une espèce de cuvier, sur lequel on lisait, en lettres couleur de feu : *Adieu baquet; vendanges sont faites.*

En sortant de France, Mesmer se rendit d'abord en Angleterre. Il n'y fit qu'un séjour de quelques semaines, qu'il employa exclusivement à rédiger des libelles contre ses anciens amis. Il avait pourtant emporté de quoi se souvenir d'eux pour longtemps !

On a été surpris qu'il se fût abstenu de faire à Londres du magnétisme animal. Quelques-uns en ont fait honneur au génie anglais, moins complaisant, disent-ils, et moins généreux pour les thaumaturges, que l'esprit badaud des riches Parisiens. Mais d'abord, cette raison est démontrée fausse par l'histoire, et puis il en était une autre, plus naturelle. Les Anglais ont prouvé qu'ils n'étaient pas moins prompts que tout autre peuple à s'enthousiasmer pour les thaumaturges, quand ils avaient le bonheur d'en posséder chez eux. Or, précisément à cette époque, ils en possédaient un des plus fameux, et qui devait leur suffire. Lorsque saint Jean-Baptiste est sur le Jourdain, il n'est pas nécessaire de lui envoyer une doublure.

Voici ce qu'on lisait dans le *Courrier de l'Europe* du vendredi 30 juin 1780, sur l'homme extraordinaire qui brillait à Londres, pendant que Mesmer florissait à Paris :

« Un médecin d'Édimbourg, le sieur Graaham, vient de construire un appareil de médecine restaurante dans une maison à laquelle il donne le nom de *Temple de la santé,* qui lui a coûté cent mille écus, dans la vue de mêler l'utile à l'agréable, et de joindre la magnificence à l'art de guérir. Les personnages les plus distingués et les plus instruits, avouent qu'ils n'ont jamais rien vu de comparable à l'élégance qui règne dans ce temple, où l'on entend la symphonie la plus agréable, où la lumière réfléchie produit l'effet le plus brillant, et où l'on respire les parfums les plus exquis.

« Ce médecin donne pour une guinée un avis imprimé, dans lequel il promet de remédier à la stérilité dans un sexe, et à l'impuissance dans l'autre... ...... Ceux qui voudront entrer dans ce sanctuaire, que je nomme le *sanctum sanctorum*, disait le docteur Graaham dans ses écrits, auront soin de l'en prévenir par un mot de lettre, auquel ils joindront un billet de banque de cinquante livres sterling. »

L'Écossais Graaham gagna des sommes immenses à Londres, mais il manquait de cet esprit d'ordre et de calcul qui caractérisait au plus haut degré le docteur allemand. Il ne possédait pas, comme Mesmer, l'art de solidifier son fluide et de le fixer en rentes viagères. Pendant le cours de ses prospérités électro-magnétiques, Graaham mena un si bon train qu'il alla finir sa vie dans la prison de Londres, où ses créanciers le firent renfermer. Les prouesses de Graaham avaient détourné les Anglais de s'occuper des merveilles du magnétisme animal, auquel, d'ailleurs, ils ne devaient pas manquer de revenir plus tard.

Ayant quitté l'Angleterre, Mesmer voyagea en Italie, en Allemagne, et fit, à de longs intervalles, quelques apparitions en France, mais presque toujours *incognito*.

Il fut aperçu à Paris, dans une des plus fatales journées de la tourmente révolutionnaire : le jour de l'exécution de l'infortuné Bailly.

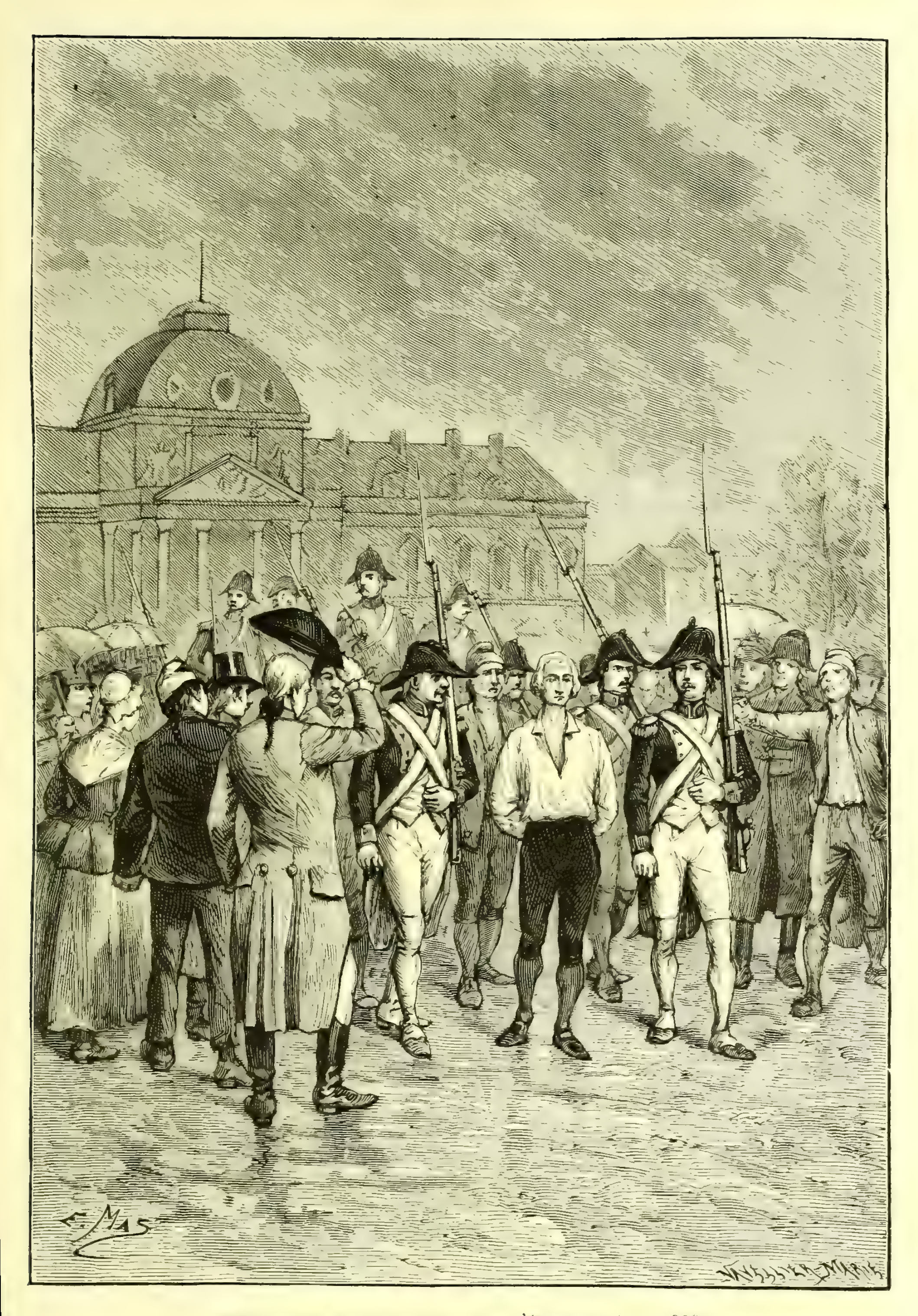
Pendant qu'on conduisait à l'échafaud cette grande victime, par cette triste journée d'hiver et cette froide pluie dont on se sent encore glacé au souvenir de la passion du maire de Paris, un homme se trouva sur son passage, et seul, au milieu d'une populace ivre de fureur ou muette d'effroi, il se découvrit et s'inclina respectueusement devant celui qui marchait au supplice.

Cet homme était Mesmer. Il saluait celui qui avait été son adversaire et qui n'était plus qu'un martyr !

Virey, dans son article *Magnétisme*, du *Dictionnaire des scienees médicales* [1], dit avoir vu Mesmer à Paris, en 1793. Ce fut sans doute lorsqu'il y vint pour surveiller la publication de son second mémoire sur ses découvertes, pour la rédaction duquel il avait emprunté la plume élégante de P. J. Bachelier d'Agis, qui, quinze années auparavant, lui avait déjà rendu le même service pour son premier mémoire.

Mesmer se fixa définitivement en Suisse, sur les bords du lac de Constance. Il y passa, dans une paix opulente, les dernières années de sa vie, et mourut à Mespurg, le 15 mars 1815. Il était âgé de 81 ans, étant né en 1734

1. 1818, t. XXIX.

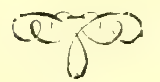


MESMER SALUE BAILLY MARCHANT A L'ÉCHAFAUD (PAGE 328

à Weiler, près de Stein, sur le Rhin. Ceux qui n'ont vu en lui qu'un charlatan ou un ignorant, oubliaient qu'il avait fait de sérieuses études médicales, sous Wan Swieten et de Haen, et que si ses idées avaient pris quelque tour mystique ou excentrique, il avait cela de commun avec bien des médecins de son temps et de son pays.

On doit au médecin de Vienne la découverte et surtout la vulgarisation, comme on dit aujourd'hui, de l'étrange influence physique et morale que l'homme peut exercer sur l'homme, à distance et sans contact, phénomène qui restera probablement à jamais un des mystères de la science et de la nature, en dépit des recherches entreprises de nos jours pour l'expliquer. A ce titre on ne peut parler qu'avec respect de ce novateur, qui eut le sort commun de tous ceux qui apportent à la société une idée non soupçonnée encore.

La fin du dix-neuvième siècle devait, d'ailleurs, faire comprendre et réhabiliter Antoine Mesmer, tant persécuté par les médecins et les corps académiques à la fin du dix-huitième siècle. L'hypnotisme est venu restaurer le magnétisme animal, avec lequel il est permis de l'identifier. Charcot a relevé la statue de Mesmer.



XI

Découverte du somnambulisme artificiel. — Le marquis de Puységur. — Le somnambule Victor. — L'arbre de Buzancy et l'arbre de Beaubourg. — Exploits du somnambule Victor.

Mesmer n'avait pas encore quitté la France que le magnétisme animal entrait dans une phase toute nouvelle, à peine entrevue par le fondateur de la doctrine. En 1785, le marquis de Puységur découvre le somnambulisme artificiel, et ouvre ainsi au magnétisme un horizon inattendu. Dans les récits qui précèdent, il a été à peine question de l'état de somnambulisme artificiel, qui peut être provoqué par des passes et manipulations diverses. C'est que cet état singulier de l'économie animale était resté presque inaperçu jusqu'au moment où nous venons de conduire cette histoire. Ce n'est que trois mois avant la publication du rapport de Bailly, que le somnambulisme magnétique fut découvert par le marquis de Puységur, et vint révolutionner la pratique, comme les effets, du magnétisme animal.

Avant la transformation dont nous avons maintenant à parler, le magnétisme, entre les mains de Mesmer et de ses élèves, n'avait comporté que les crises, comme résultats. On avait bien remarqué que le regard seul du maître ou l'imposition de ses mains suffisaient pour faire tomber en crise des sujets impressionnables et familiarisés dès longtemps avec le fluide ; on avait bien vu Jumelin, dans les traitements auxquels assistèrent les commissaires de l'Académie des sciences, produire les effets crisiaques sans avoir recours à l'outillage du docteur allemand ; mais ces accidents secondaires n'avaient servi de texte à aucune induction importante. Par la découverte du somnambulisme artificiel, ces incidents vont devenir le fait principal du magnétisme régénéré. Grâce à cette observation inattendue, le baquet mesmérien sera bientôt relégué dans le bric-à-brac historique. La *salle des crises*, ce lieu de mystères tout à la fois délicieux et terribles, sera fermée à jamais, et n'apparaîtra plus dans l'histoire que comme le limbe nuageux des premiers

temps de la doctrine à son aurore. Enfin, ces potions tartrisées, ces boissons laxatives, adjuvant indispensable de la médecine mesmérienne, que les grandes dames habituées de la place Vendôme avalaient avec une répugnance si naturelle, ne seront plus invoquées que comme un souvenir ignoble. Tout va changer de face. De simples passes à distance et la seule impression du regard et de la volonté, vont remplacer le primitif baquet. Au lieu des crises un sommeil tranquille, au lieu des convulsions un état calme et paisible. Et pendant ce sommeil, artificiellement provoqué, les facultés intellectuelles recevront un degré notable d'exaltation. Un vif sentiment de confiance, ou plutôt une obéissance absolue aux pensées, aux désirs du magnétiseur, se développera dans l'âme du sujet. Cette obéissance se traduira par les efforts de l'individu magnétisé pour franchir, par la pensée, les lieux et les distances, pour rejeter les liens de son enveloppe matérielle, et tenter de pénétrer l'avenir, précieuse faculté de divination, que des magnétiseurs, dans des intentions trop vulgaires, auront le tort de limiter à la vue intérieure des organes sains ou malades, transformant ainsi en simples médecins consultants ou en faiseurs de tours, des sujets qui ne demanderaient pas mieux que de rendre des oracles, à l'imitation de ceux des anciens.

Entrons dans le récit de cette nouvelle période de l'histoire du magnétisme animal.

Tous ceux des initiés de Mesmer qui, en imitant ses procédés, avaient produit assez d'effets pour se croire suffisamment instruits, allèrent après son départ de France porter le magnétisme dans nos diverses provinces. La propagande fut si rapide, qu'en moins de trois mois il y eut des traitements magnétiques à Versailles, à Amiens, à Auxerre, à Dijon, à Saint-Étienne, à Lyon, à Valence, à Marseille, à Bayonne, à Bordeaux, à Brest, etc. Le Bailli des Barres et le médecin Amic en établirent à Malte. Cette pratique passa même, avec la Fayette, en Amérique, où les colons l'adoptèrent avec faveur et les nègres avec frénésie. « Dans la Dominique, dit un auteur allemand, les esclaves nègres ont une telle fureur pour le *bala* (nom qu'ils donnent au magnétisme), que les autorités ont été obligées de rendre une loi prohibitive à ce sujet[1]. »

Le capitaine du génie Tardy de Montravel, se rendit célèbre, peu de temps après, par les cures merveilleuses qu'il opéra dans sa garnison à Valence. Cet officier vantait, en ces termes, les merveilles du somnambulisme artificiel, alors de découverte toute récente

1. Metzger. *Programme sur le somnambulisme magnétique.*

« L'âme plane, comme l'aigle, au haut des nues, pendant le sommeil des sens extérieurs. Dominant alors sur les opérations de la matière, elle embrasse d'un vaste coup d'œil toutes les possibilités physiques, qu'elle n'eût parcourues dans l'état de veille que successivement; mais sa vue est toujours bornée dans la sphère des sens, dont elle n'a pu se dégager entièrement. Si quelques motifs viennent déterminer plus particulièrement son attention vers une des portions de l'ensemble, elle voit alors cette portion dans le plus grand détail, tandis que le reste devient vague et confus. »

En général, les militaires furent, entre tous les adeptes de la nouvelle doctrine, ceux qui se dévouèrent avec le plus de chaleur à sa propagation et à sa pratique. Il y avait alors, dans presque chaque régiment, un certain nombre d'officiers magnétiseurs. Ils opéraient sur leurs soldats, qui se prêtaient avec beaucoup de complaisance à leurs expériences, les uns parce qu'ils croyaient s'en trouver bien, les autres parce qu'elles les divertissaient et les mettaient chaque jour dans des rapports d'intimité avec leurs chefs.

La magnétisation, avec tous ses charmes, semblait ainsi être devenue le principal exercice de la vie militaire : c'était l'âge d'or du troupier. Mais à part le capitaine Tardy de Montravel, dont nous venons de parler, aucun officier magnétiseur ne prit à cœur sa nouvelle fonction comme MM. de Puységur dans les différentes armes où ils servaient.

Le plus jeune des trois, Chastenet de Puységur, était officier de marine. Il avait, pendant quelque temps, suivi les cours de Mesmer, sans trop de foi d'abord, et peut-être même dans l'intention de s'en moquer. Ayant néanmoins été guéri, par le magnétisme, d'une maladie dont il était atteint depuis plusieurs mois, il prit quelque confiance dans cette découverte, et tenta lui-même sur d'autres personnes quelques expériences, qui réussirent.

Quand il fut de retour à Brest, où l'appelait son service militaire, un médecin de cette ville, qui avait entendu parler de la nouvelle méthode, vint le prier d'en faire l'essai sur une dame, pour laquelle on avait épuisé en vain toutes les ressources de l'art. M. de Chastenet la guérit. Cette cure s'annonça même par des phénomènes surprenants, et fut accompagnée de circonstances qui n'avaient point encore été observées. C'est là, du moins, ce qui est constaté dans un certificat [1] signé par le premier et le second médecin de la marine, docteurs-régents de la Faculté de Paris, et par les chirurgiens-majors de la marine présents à l'opération.

Dès ce moment, le magnétisme animal monta à bord de la flotte du roi, *le Frédéric-Guillaume*, que commandait M. de Chastenet. Aidé des autres

1. *Lettre à M. le C*. C**. D. P. à M. le P. E. D. S.* in-12, 50 pages. Les premières initiales sont celles du comte de Chastenet de Puységur.

officiers, instruits par ses leçons, il fit de son vaisseau un immense baquet, où les mâts, les voiles, les cordages, tout était magnétisé. L'équipage entier était sous l'influence des officiers, qui ordonnaient, à la baguette, des manœuvres, toujours obéies. On n'avait jamais inventé un moyen de discipline aussi efficace ni aussi doux. Le spasme magnétique avait remplacé le mal de mer pour les passagers. Atteints de tous côtés par le fluide, ils se démenaient sur le pont, dansaient et sautaient comme des torpilles. Le journal d'une navigation de quatre mois, du *Frédéric-Guillaume*, dans la mer du Nord, constate de nombreuses guérisons opérées par ces moyens.

Le comte Maxime de Puységur, mestre de camp en second du régiment de Languedoc et élève de Mesmer, comme le précédent, se signala à Bayonne, par des exploits magnétiques encore plus éclatants, quoique moins pittoresques. Pendant un exercice qu'il commandait, un de ses officiers tomba, frappé d'un coup de sang. Tous les secours qui lui furent administrés ayant été inutiles, M. de Puységur le magnétisa sur le champ de manœuvre et en présence des troupes formées en carré. Le succès fut complet.

« Un autre accident arrivé le même jour, dit Deleuze, ayant encore obligé M. de Puységur à employer le même moyen, il fut sollicité d'entreprendre la guérison des malades du régiment. »

Cet accident, auquel Deleuze même se contente de faire une vague allusion, est raconté tout au long dans le rapport adressé par M. Maxime de Puységur lui-même à l'abbé de Poulouzat, et enrichi des notes de Duval d'Éprémesnil, conseiller au parlement de Paris. La victime n'était autre qu'un petit chien, que le mestre de camp magnétiseur eut le bonheur de rendre à la vie et à sa maîtresse éplorée. Il n'est pas permis à l'historien, qui écrit longtemps après les événements, de supprimer, comme ridicule, ce qui ne l'était alors pour personne : M. de Puységur ne fut pas moins admiré à Bayonne pour la cure de cet intéressant petit chien, que pour celles des soixante malades, qui ont reconnu, par certificats, lui devoir la santé [1].

Ne pouvant recevoir chez lui tous les malades de Bayonne et des environs qui se rendaient à son traitement, le comte Maxime de Puységur les magnétisait sous les arbres du bastion de Saint-Étienne. L'hiver venu, les PP. Augustins, en reconnaissance de ce qu'il avait guéri le P. Bory, un de leurs religieux, âgé de soixante-quinze ans et paralysé de la moitié du corps, lui cédèrent une salle de leur couvent, où les élèves qu'il avait formés continuèrent les traitements après son départ.

Le maire de la ville, un médecin, un chirurgien, un apothicaire et le

1. *Rapport des cures opérées à Bayonne, par le magnétisme animal, adressé à M. l'abbé de Poulouzat, conseiller-clerc au parlement de Bordeaux, par M. le comte Maxime de Puységur*, Bayonne, 1784.

chirurgien-major du régiment de Languedoc, ont certifié tout ce qui est contenu dans le rapport du comte de Puységur. Avant de quitter Bayonne, ce dernier déposa chez un notaire la somme de six cents francs, pour subvenir aux dépenses de l'enquête que seraient obligés de faire ceux qui voudraient contester les faits. C'était là un défi noblement porté ; il ne fut sans doute jamais relevé, car nous ne trouvons nulle part que personne ait réclamé l'argent déposé par le comte Maxime de Puységur.

Arrivons maintenant à l'aîné des trois frères, au marquis de Puységur, le nom le plus radieux, après celui de Mesmer, dans l'histoire du magnétisme animal.

Transportons-nous à sa terre de Buzancy, près de Soissons ; là nous assisterons au plus intéressant des spectacles. Des groupes de paysans sont assemblés autour de leur seigneur, non pour se plaindre à lui des exactions d'un intendant impitoyable, non pour lui demander le dégrèvement de quelque redevance onéreuse, ou pour le prier d'être l'arbitre de leurs différends. Il n'y a point de plaintes, point d'accusations, point de procès, sous les délicieux ombrages du parc de Buzancy. Toute cette population ne respire qu'un seul sentiment : la confiance et la foi dans le maître qui dissipe leurs maux, et qui n'a qu'à les toucher pour les renvoyer guéris. Pour ceux dont l'état demande une magnétisation prolongée, il y a au château de bons lits, du pain, d'excellents bouillons et des soins délicats.

Tel est le séduisant tableau que la féodalité, dans ses derniers jours, présentait à Buzancy et dans quelques autres manoirs.

Un médecin qui soigne et magnétise gratis de pauvres paysans, qui leur fournit des bouillons et du pain, doit promptement réunir nombreuse clientèle. Bientôt les paysans de tous les villages d'alentour, attirés par le fluide et les consommés réconfortants du marquis de Puységur, arrivèrent en si grand nombre, qu'il ne put suffire à les toucher tous individuellement. Ce fut alors qu'il se rappela, fort à propos, une des plus heureuses inventions de Mesmer, c'est-à-dire celle de l'*arbre magnétisé*, qui avait si bien fonctionné à Paris sur le boulevard du Temple.

Au milieu de la place publique de Buzancy s'élevait un vieil orme, à l'ombre duquel, de génération en génération, les jeunes filles et les jeunes garçons du village venaient danser les dimanches et les jours de fêtes ; « arbre antique, arbre immense au pied duquel coulait une fontaine de l'eau la plus limpide, arbre respecté par les anciens du lieu [1]. » Comme le marquis de Puységur, exténué pour avoir magnétisé un si grand nombre de ses vassaux, se sentait hors d'état de continuer un si fatigant exercice, il prit cet arbre pour son substitut. Après l'avoir dûment magnétisé, il le mit en son

1. Relation de M. Cloquet, receveur de gabelle.



L'ARBRE DE BUSANCY
(fac-simile de la gravure du frontispice de l'ouvrage de Puységur.

lieu et place, il en fit son *alter ego*, et le chargea de suffire à ses nombreux clients. Autour du tronc de l'orme séculaire, le marquis enroula une corde dont l'extrémité servit à relier entre eux les malades assis sur des bancs disposés en cercles autour de l'arbre. Ceux qui arrivaient après la formation de la chaîne, montaient sur des chaises, et saisissant l'extrémité des basses branches, recevaient à même les émanations du fluide salutaire.

Ce qu'il y avait de plus caractéristique pour les malades de cette heureuse chaîne, c'est qu'ils n'avaient pas de convulsions, comme au baquet de Mesmer, ou du moins tout ce qui pouvait y ressembler était passager et à peine sensible. L'état de *crise* y était commun ; mais c'était « un état *calme* et *tranquille* qui n'offrait aux regards sensibles que le tableau du bonheur et du travail paisible de la nature pour rappeler la santé [1]. »

Dès les premiers jours de son traitement général par l'arbre de Buzancy, J. de Chastenet, marquis de Puységur fit une découverte qui donna une portée inouïe et un caractère tout nouveau à la science magnétique. On en peut déjà prendre quelque idée par l'extrait suivant d'une lettre que le marquis écrivait à son frère Chastenet, le 17 mai 1784 :

« Je continue à faire usage de l'heureux pouvoir que je tiens de M. Mesmer, et je le bénis tous les jours, car je suis bien utile, et j'opère bien des effets salutaires sur tous les malades des environs. Ils affluent autour de mon arbre : il y en avait ce matin plus de *cent trente*. C'est une procession perpétuelle dans le pays ; j'y passe deux heures tous les matins : mon arbre est le meilleur baquet possible ; il n'y a pas une feuille qui ne communique de la santé ; chacun y éprouve plus ou moins de bons effets ; vous serez charmé de voir le tableau d'humanité que cela représente. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir pas toucher tout le monde ; mais mon homme, ou pour mieux dire, *mon intelligence* me tranquillise. Il m'apprend la conduite que je dois tenir : suivant lui, il n'est pas nécessaire que je touche tout le monde, *un regard*, *un geste*, UNE VOLONTÉ, c'en est assez ; et c'est un paysan, le plus borné du pays, qui m'apprend cela. Quand il est en crise, je ne connais rien de plus profond, de plus prudent et de plus *clairvoyant* : j'en ai plusieurs autres, tant hommes que femmes, qui approchent de son état, mais aucune ne l'égale, et cela me fâche ; car mardi prochain, adieu mon conseil, cet homme n'aura plus besoin d'être touché ; et, certes, aucune curiosité ne m'engagera à me servir de lui sans le but de sa santé et de son bien. Si vous voulez le voir et l'entendre, arrivez donc au plus tard dimanche. »

L'homme dont il s'agit était un paysan, nommé Victor, âgé de vingt-trois ans. Victor était atteint depuis quatre jours d'une fluxion de poitrine qui le forçait à garder le lit, lorsque M. de Puységur alla le voir, le 4 mai, à huit

1. *Mémoire pour servir à l'établissement du magnétisme animal, par M. J. de Chastenet, marquis de Puységur*, p. 89 et 90. Paris, in-8, 3e édit. (1820).

heures du soir. En ce moment, la fièvre venait de s'affaiblir. Après avoir fait lever le jeune Victor, il le magnétisa. Quelle fut sa surprise lorsqu'au bout de quelques minutes, il vit le malade s'endormir paisible dans ses bras, sans convulsions ni douleurs !

« Je poussai la crise [1], dit-il, ce qui lui occasionna des vertiges : il parlait, il s'occupait tout haut de ses affaires. Lorsque je jugeais ses idées devoir l'affecter d'une manière désagréable, je les arrêtais et cherchais à lui en inspirer de plus gaies ; il ne me fallait pas pour cela faire de grands efforts : alors je le voyais content, imaginant tirer à un prix, danser à une fête, etc. *Je nourrissais en lui ces idées*, et, par là, je le forçais à se donner beaucoup de mouvement sur sa chaise, comme pour danser sur un air, qu'en chantant *mentalement*, je lui faisais répéter tout haut ; par ce moyen, j'occasionnai dès ce jour-là au malade une sueur abondante. Après une heure de crise, je *l'apaisai*, et sortis de la chambre. On lui donna à boire ; et lui ayant fait porter du pain et du bouillon, je lui fis manger dès le soir même une soupe, ce qu'il n'avait pu faire depuis cinq jours ; toute la nuit il ne fit qu'un somme ; et, le lendemain, ne se souvenant plus de ma visite du soir, il m'apprit le meilleur état de sa santé... »

On a déjà vu plus haut que Victor servait au marquis de *médecin consultant*. Dans l'état somnambulique, ce paysan connaissait et dictait ce qui convenait, non seulement à lui-même, mais aux autres malades grâce au rapport établi entre lui et son magnétiseur.

Les effets de ce rapport, tels que les décrit M. de Puységur, sont des plus extraordinaires.

« Ce n'est plus, dit-il, un paysan niais, sachant à peine répondre une phrase, c'est un être que je ne sais pas nommer, je n'ai pas besoin de lui parler ; je pense devant lui, et il m'entend, me répond. Vient-il quelqu'un dans sa chambre, il le voit si *je veux*, lui parle, lui dit les choses *que je veux* qu'il lui dise, non pas toujours telles que je les lui *dicte*, mais telles que la vérité l'exige. Quand il veut dire plus que je ne crois prudent qu'on en entende, alors *j'arrête ses idées, ses phrases* au milieu d'un mot, et *je change son idée* totalement. Vous jugez qu'il est impossible que cet homme ne soit pas singulièrement pénétré de reconnaissance des soins que madame de P*** et moi lui portons ; jamais il n'oserait nous en faire part dans son état habituel, mais sitôt qu'il est en crise magnétique, son cœur s'épanche ; il voudrait, dit-il, que l'on pût l'ouvrir, pour voir comme il est rempli d'amitié et de reconnaissance : nous ne pouvons retenir des larmes d'admiration et de sensibilité en entendant la voix de la nature s'exprimer avec tant de franchise ; je me plais à le laisser sur ce chapitre parce que le sentiment qui l'anime alors ne peut être que salutaire. »

Les guérisons, les soulagements procurés par le marquis de Puységur aux

1. *Lettre sur la Société de l'Harmonie*, du 8 mai 1784.

populations de Buzancy et des villages voisins, ne sont pas attestées par de moindres témoignages que tous les autres bienfaits de cet excellent seigneur. Comme il opérait, on peut le dire, en plein soleil, tout le monde pouvait voir et sa pratique et ses succès. M. Cloquet, receveur des gabelles, à Soissons, qui avait passé un mois à Buzancy, chez M. de Puységur, publia un compte rendu de ce qu'il avait observé. Son opuscule [1], qui est le premier écrit où les merveilles du somnambulisme soient racontées, est cité dans les ouvrages qui traitent du magnétisme. Nous n'en extrairons qu'un passage, qui rend justice au caractère des nobles hôtes de Buzancy et à la modération qu'ils savaient allier à leur enthousiasme pour la médecine nouvelle.

« MM. de Puységur, dit M. Cloquet, n'ont point la prétention de guérir toutes les maladies ; ils regardent le magnétisme comme un principe rénovateur, quelquefois suffisant pour rendre du ton à un viscère offensé, et pour donner au sang et aux humeurs un mouvement salutaire ; ils le regardent comme un indicateur des maladies dont le siège échappe au sentiment du malade et à l'observation des médecins ; mais ils déclarent que la médecine doit concourir avec le magnétisme et seconder ses effets.

« Pendant que j'observais ce spectacle intéressant, j'ai entendu prononcer le mot de charlatanisme, et je me suis dit : il est possible que deux jeunes gens légers, inconséquents, arrangent, pour une seule fois, une scène convenue d'illusions, de tours d'adresse, et fassent des tours d'adresse dont ils riront ; mais on ne me persuadera jamais que deux hommes de la cour, qui ont été élevés avec le plus grand soin par un père instruit, et qui, dans l'âge des jouissances, viennent pendant la belle saison se délasser dans leur terre, abandonnent pendant un mois leurs affaires et leurs plaisirs pour se livrer à l'ennui de dire et faire toute la journée des choses de l'inutilité et de la fausseté desquelles ils seraient intérieurement convaincus. Cette continuité de mensonges et de fatigues répugne à la nature et à leur caractère... Quel serait l'intérêt qui les ferait agir ? Il n'est besoin que de les voir au milieu de leurs malades pour être persuadé de la satisfaction qu'ils éprouvent à faire un usage utile de la doctrine qui leur a été révélée.

« Interrogez les malheureux qui sont venus implorer le secours du seigneur du Buzancy, ils vous diront tous : il nous a guéris, il nous a consolés, il nous a assistés ; c'est notre père, notre libérateur, notre ami. »

Une lettre du marquis de Puységur à Bergasse, imprimée à la suite de la relation de Cloquet, contient le récit de soixante-deux guérisons opérées à Buzancy, pendant les mois de mai et juin 1784. Dix cas de somnambulisme avaient été observés. Le traitement n'avait guère duré que six semaines. Trois cents autres malades s'étaient inscrits ; mais M. de Puységur étant

1. *Détail des cures opérées à Buzancy, près Soissons, par le magnétisme animal.* In-8, 44 pages, Soissons, 1784.

obligé d'aller rejoindre son régiment à Strasbourg, le traitement de Buzancy fut interrompu à la fin de juin.

Les arbres magnétisés firent bientôt des merveilles en divers lieux. Le marquis Tissart du Rouvre en prépara un, vers le même temps, dans sa terre de Beaubourg, en Brie, à six lieues de Paris. Cet arbre marqua même un progrès sur celui de Buzancy. Il servait de pivot à des milliers de cordes et de ficelles qui, partant de son tronc, allaient, en rayonnant de tous côtés, atteindre au loin dans les campagne. Les malades pouvaient en saisir les extrémités à une grande distance, et s'épargnaient ainsi, en partie, les fatigues du pèlerinage. Tout un service organisé, de nombreux domestiques transformés en infirmiers, veillaient attentivement sur cette foule, relevaient ceux qui tombaient en crise ou qui avaient besoin d'assistance, et les transportaient au château, où les attendaient les soins les mieux entendus et les meilleurs consommés.

A cause de sa proximité de la capitale, l'arbre de Beaubourg fut visité par une multitude de curieux, parmi lesquels on put compter plusieurs grands personnages. Sa vogue fut très favorable à la propagande de la médecine nouvelle. Tous les contemporains s'accordent à dire que ce fut autour de cet arbre de bénédiction qu'il se fit le plus grand bien ; non que le jeune seigneur de Beaubourg fût plus richemeut pourvu de fluide et de vertu hospitalière que le seigneur de Buzancy, mais parce que, n'étant tenu alors à aucun service public, il put continuer sans interruption l'œuvre magnético-philanthropique à laquelle il s'était voué.

Au surplus, le départ du marquis de Puységur pour Strasbourg ne fut pas un échec pour la cause magnétique. M. de Puységur arriva dans cette ville, moins comme un officier du roi qui comme un apôtre de la doctrine nouvelle. Il magnétisa dans son régiment, magnétisa dans les autres corps de la garnison, initia plusieurs militaires à sa pratique, et jeta, dès cette époque, les fondements de la *Société de l'harmonie de Strasbourg*, la plus célèbre et la plus nombreuse des sociétés de magnétisme qui ait existé en France et dans toute l'Europe.

Dans le même temps, son frère, le comte Maxime de Puységur, en quittant Bayonne, allait fonder à Bordeaux la *Société de la Guyenne*, laquelle se composa tout de suite de soixante membres, qui, par leur état, devaient être des plus éclairés de la province. On y comptait, en effet, des conseillers au Parlement et un assez grand nombre de médecins et gens d'église, les deux classes que les témérités du P. Hervier avaient le plus aliénées, dans la ville de Bordeaux, à la cause du magnétisme animal.

A Lyon, une *Société de l'harmonie* s'établit également, et il y eut cela

de particulier que le traitement qu'elle ouvrit était placé sous l'inspection des magistrats et sous la direction de quatre médecins ou chirurgiens, les docteurs Faissole, Grandchamp, Bonnefoy, et Orelut.

Nantes, Dijon, Grenoble, Bergerac, Villefranche et un grand nombre d'autres villes du midi et du centre de la France, où il n'y eut pas d'abord de sociétés établies, eurent, dans cette même année 1784, des traitements magnétiques. Plus de cent médecins ou chirurgiens en avaient organisé dans les provinces, et un plus grand nombre encore en suivaient la pratique, pour s'instruire. Pendant ce temps, la Société de Paris, la métropole de l'*harmonie*, continuait à recevoir de l'argent pour Mesmer et des élèves pour le nouveau cours professé par Bergasse.

Après le départ de Mesmer, les *Sociétés de l'harmonie* continuèrent donc à se multiplier en France et dans divers pays de l'Europe, pour y propager la doctrine magnétique, augmentée désormais de l'appendice merveilleux que le marquis de Puységur y avait ajouté. On peut dire que, dès ce moment, le somnambulisme artificiel devint le fait capital du magnétisme.

On se demande si le phénomène du somnambulisme artificiel avait pu échapper à Mesmer. Nous avons déjà vu que ce phénomène était apparu d'une manière assez manifeste chez Deslon, sous les yeux des commissaires de la *Société royale de médecine*. Il n'y a certes guère d'apparence qu'il ne se fût jamais montré dans les traitements de Mesmer, où tant de malades avaient été magnétisés par tant de mains diverses, et cela pendant six années. Il est difficile, par exemple, de ne pas reconnaître ce phénomène dans ce passage du rapport de Bailly : « On voit des malades se rechercher exclusivement, et en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection et adoucir mutuellement leurs crises. »

Aussi la plupart des contemporains et ceux qui ont écrit d'après leur tradition, n'hésitent-ils pas à affirmer que l'état somnambulique avait été observé chez Mesmer. L'auteur anonyme d'un opuscule imprimé en 1785, écrit avec une sagesse et une modération qui justifient son titre, va même plus loin, et se prononce en termes plus positifs, à cet égard, que tous les autres écrivains :

« ..... Dans le nombre des expériences faites par les commissaires, dit cet anonyme, j'aurais désiré qu'ils eussent porté leurs observations sur un de ces *somnambules rendus tels par l'action magnétique*, et qu'ils l'eussent soumis aux épreuves suivantes : après lui avoir mis sur les yeux le bandeau dont ils se sont servis dans leurs expériences, lui présenter plusieurs personnes dont les maux auraient été connus et lui demander de les indiquer. Si ce médecin d'une espèce

nouvelle eût découvert le siège des maux par le seul contact, je doute qu'il eût été possible de dire que l'attouchement aurait produit le mal, et que l'imagination et l'imitation y fussent pour quelque chose. Cette expérience est décisive : *elle s'est faite sous mes yeux au traitement de Mesmer*, et depuis, elle a été répétée à *Lyon plusieurs fois avec succès* [1]. »

Et quelques lignes plus bas :

« La difficulté d'expliquer ce phénomène, et tous ceux qu'offrent les cataleptiques par le magnétisme, est sans doute une des causes qui ont empêché les commissaires de s'en occuper. »

Un des deux traitements ouverts chez Mesmer était dirigé par le docteur Aubry. Il y avait là une fille âgée de vingt-cinq ans, nommée Marguerite, dont nous avons déjà dit un mot, qui ne voulait pas être magnétisée par d'autres que par le docteur Aubry, et qui tombait souvent en somnambulisme. On raconte qu'étant venue au traitement, un jour que le docteur ne s'y trouvait pas, elle fut magnétisée en son absence. Personne ne put la réveiller entièrement, et ne sut lui dire où était le docteur Aubry. Elle sortit de la salle, sans être accompagnée, descendit dans la rue, vers le faubourg Saint-Jacques, entra à l'hôtel Cluny, monta au second étage, sonna, entra, et alla tout droit vers le cabinet du maître de l'appartement. Là se trouvait, en effet, le docteur, qui fut bien étonné de voir sa somnambule *en crise*, *les yeux fermés*.

« Mais qui vous a dit que j'étais ici ? s'écrie-t-il.

« — Personne, répond-elle ; je suis allée au traitement et ne vous ai pas trouvé ; j'ai été magnétisée, on n'a pas su me réveiller ; j'ai vu que vous étiez ici, et je suis venue [2]. »

Mais s'il est avéré que Mesmer avait rencontré le somnambulisme, il n'est pas moins constant qu'il ne s'en était pas rendu compte, qu'il ne « l'avait point montré, qu'il n'avait pas analysé le phénomène le plus étonnant, celui qui devait fournir des preuves d'un autre ordre, exciter un nouvel enthousiasme [3].

Un autre point est resté assez longtemps douteux dans l'histoire du magnétisme animal, à savoir, si Mesmer, sa théorie et ses manipulations à part, avait un secret qu'il aurait toujours caché, ou si lui-même ignorait la véritable source de sa puissante action sur les malades. Deleuze affirme que Mesmer avait conscience du rôle souverain que joue la volonté dans l'action

1. *Réflexions impartiales sur le magnétisme animal.*
2. Aubin-Gauthier, *Histoire du somnambulisme*, t. II, p. 247.
3. Deleuze, t. I, p, 17.



LE MARQUIS DE PUYSÉGUR
(D'après une estampe de la Bibliothèque nationale de Paris.)

magnétique, mais que n'ayant pas jugé à propos de dire à ses élèves une chose si simple et qui aurait rendu tout autre enseignement inutile, il y avait suppléé en excitant leur enthousiasme.

L'assertion de Deuleuze a pour elle l'autorité du marquis de Puységur.

« Ce moyen si simple, dit Deleuze, échappera toujours à l'intelligence. Il n'y a qu'un homme à ma connaissance qui ait découvert le *mécanisme des procédés* de Mesmer, et cet homme est mon frère, officier de marine, connu sous le nom de Chastenet..... Il découvrit d'abord, à travers le chaos des premiers baquets, la *cause principe* de leurs effets. Dès le lendemain, il alla en faire part à M. Mesmer. Ce dernier, en s'efforçant de cacher sa surprise, lui témoigna beaucoup de déplaisance, et encore plus d'inquiétude des suites fâcheuses qui pourraient résulter, tant pour lui que pour sa doctrine, des interprétations trop prématurées que l'on en pourrait faire. Mon frère, en approuvant ces motifs, lui promit de garder le secret le plus inviolable sur tout ce qu'il avait découvert et aperçu; et sa parole fut par lui si religieusement gardée, que, malgré l'intimité de nos affections réciproques, il ne m'en avait pas même fait la confidence lorsque quinze mois après, il partit pour Saint-Domingue[1]. »

On peut trouver assez singulière la conduite de notre officier de marine dans cette circonstance. Il découvre le véritable *mécanisme des procédés* de Mesmer, il s'aperçoit que le grand magnétiseur n'a d'autre secret que sa volonté, que par conséquent il n'y a ici ni système scientifique, ni théorie, ni invention, en d'autres termes, il prend l'inventeur la main dans le sac, et ce qu'il a de plus pressé à faire, c'est d'aller révéler à Mesmer lui-même qu'il a surpris son secret. Quelle confiance dans l'inventeur, quelle indulgence chez notre jeune officier! et comment ne comprenait-il pas que garder par devers lui un secret si heureusement dérobé, ne point le produire au dehors, c'était faire tort à l'humanité souffrante et peut-être à la morale?

Quoi qu'il en soit de cette histoire, grâce à l'inexplicable discrétion de son frère, le marquis de Puységur eut donc le mérite de découvrir à son tour le même secret. Comme nous l'avons vu, il fut le premier à constater la puissance de la volonté chez le magnétiseur, ainsi que le phénomène du somnambulisme artificiel chez l'individu magnétisé, et il fit, dès lors, connaître en tous lieux les ressources que les magnétiseurs pourraient tirer désormais de cet état. Aussi dans toutes les nouvelles *Sociétés de l'harmonie* qui s'établirent, le somnambulisme fut-il admis et pratiqué en même temps que le magnétisme.

Le marquis de Puységur eut un moment la velléité de suivre les errements

1. *Du Magnétisme animal.*, etc, page 141.

de Mesmer, c'est-à-dire de faire école. Comme il était sur le point d'aller rejoindre son régiment à Strasbourg, le comte de Lutzebourg lui fit connaître le désir qu'avait une société, dont ils faisaient partie l'un et l'autre, d'être instruite des principes du magnétisme animal. Le marquis se montra empressé de la satisfaire; mais se rappelant « qu'on ne peut être curieux de savoir l'explication d'une chose à la réalité de laquelle on ne croit pas[1], » il exigea que M. de Lutzebourg et ses amis s'avouassent convaincus de l'existence du magnétisme, avant de consentir à leur communiquer les cahiers de Mesmer.

Il faut convenir que ces cahiers étaient de l'histoire bien ancienne. Quoi qu'il en soit, pour amener ses disciples à l'état de conviction indispensable, le marquis de Puységur s'engagea à rester tous les matins chez lui pendant six semaines, pour magnétiser sous leurs yeux les malades qu'ils lui présenteraient.

Les expériences produisirent des effets, et les assistants en obtinrent quelques-uns en répétant ce qu'ils voyaient faire au marquis de Puységur. Au bout d'un mois, ceux qui avaient suivi son traitement avec assiduité, se déclarèrent tous convaincus.

Aussitôt, le marquis entama la théorie et commença le cours d'explications tel qu'il avait été professé chez Mesmer, sans oublier les corps célestes, la cohésion, l'élasticité, la gravité, le feu, *l'intension* et la *rémission de la matière*, le flux et le reflux de la mer, les marées du corps humain, la structure du macrocosme et du microcosme les courants magnétiques, les sept pôles, etc., etc.

Et ces messieurs de se regarder, comme des gens qui se croiraient l'objet d'une mystification scientifique.

« Tout ce système de matérialisme est peut-être fort beau, lui dirent-ils enfin, mais vous ne pensez pas à tout cela quand vous magnétisez; et votre valet de chambre, Ribault, n'a sûrement jamais entendu parler de matière cahotique, ni d'agrégation d'atomes, etc... Que faisait-il, que pensait-il, lorsqu'à Buzancy il obtenait autant de somnambules que vous? Nous n'en voulons pas savoir plus que lui... »

Le marquis, pour éprouver mieux leur certitude, différa de quelques jours la réponse toute simple qui devait compléter l'initiation. Dans l'intervalle, il leur exposa le système des magnétiseurs spiritualistes, et particulièrement celui du chevalier de Barbarin. Enfin, il voulut bien leur dire que la *volonté* était le principal de tous les moyens dont ils avaient vu l'application.

1. C'est la raison qui donnait toujours Mesmer.

— Quoi ! ce n'est que cela ? s'écrièrent-ils tous avec étonnement.

— Je ne sais rien de plus; c'est tout ce que m'ont appris Victor, Joli et Viclet.

— Comment, il ne s'agit que de mettre la main sur un malade et de vouloir le guérir, pour obtenir les effets étonnants que nous vous avons vu produire?

— Pas davantage. Encore une fois, je ne sais rien de plus. Toute la doctrine du magnétisme est renfermée dans les deux mots : *Croyez et veuillez*, que j'ai écrits à la tête de mes premiers mémoires. »

C'est une vérité que divers magnétiseurs de bonne foi, et notamment Deleuze, ont proclamée plus tard. Deleuze écrivait, en énonçant les qualités morales que doit avoir le magnétiseur :

Volonté active vers le bien;

Croyance ferme en sa puissance;

Confiance entière en l'employant.

Ce sont les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, transportées dans le magnétisme animal.

A la suite de cette dernière séance, on décida l'établissement d'une société de magnétisme à Strasbourg. Ce fut le marquis de Puységur qui en proposa les statuts. Le 25 août 1785, elle fut constituée sous le titre de *Société des amis réunis de Strasbourg*. Le lendemain, elle s'installait dans un local convenable et commençait ses travaux. Les premiers fondateurs n'étaient guère plus de vingt; mais leur nombre s'accrut rapidement, grâce aux bons résultats des expériences du début. Un an après, la société comptait plus de deux cents membres, parmi lesquels figuraient un grand nombre de médecins et des hommes très éclairés.

Les sociétés de Metz et de Nancy furent établies dans le même temps et de la même manière par le marquis de Puységur.

Il semblerait que la *volonté* étant reconnue pour l'agent principal, unique même, du magnétisme animal, on eût dû rejeter comme inutile désormais l'intervention de tout fluide. Ce fut le contraire qui arriva ; le fluide devint plus que jamais l'article fondamental du symbole des magnétiseurs. Les somnambules les plus clairvoyants en attestaient l'existence et la réalité.

« Ils voient, disent-ils, un fluide lumineux et brillant environner leur magnétiseur et sortir avec plus de force de sa tête et de ses mains. Ils reconnaissent que l'homme peut le produire à volonté, le diriger et en imprégner diverses substances. Plusieurs le voient, non seulement pendant qu'ils sont en somnambulisme, mais encore quelques minutes après qu'on les a réveillés; il a pour eux une

odeur qui lui est très agréable, et il communique un goût particulier à l'eau et aux aliments[1]. »

Ces renseignements que Deleuze assure avoir obtenus de tous les somnambules qu'il a consultés, et que les magnétiseurs des différents pays ont également recueillis presque dans les mêmes termes, répondent trop bien aux notions que Mesmer avaient données de son agent invisible, pour ne pas nous paraître un peu suspects. Mais les magnétiseurs n'en jugèrent pas ainsi ; ils ne permirent plus qu'on doutât du fluide, car, à leurs yeux, la découverte de Puységur servait de preuve et comme d'illustration à ce point important de la doctrine mesmérienne. La découverte de Puységur sauva donc ce point essentiel des idées de Mesmer.

Les descriptions qui ont été faites du phénomène du somnambulisme offrent des détails vraiment incroyables, et pourtant attestés par des milliers de témoins honorables, désintéressés, étrangers de caste et de pays, inconnus les uns aux autres, et qu'il serait absurde de vouloir accuser de connivence et de collusion. Les plus extraordinaires de ces faits s'étaient révélés tout d'abord au marquis de Puységur ; on les a vus se reproduire constamment et l'on y a peu ajouté dans la suite. Voici comment Deleuze, en laissant à l'écart tout ce qui n'a pas été suffisamment observé, résume les facultés des somnambules.

« Lorsque le magnétisme produit le somnambulisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir. Plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les sensations qui en dépendent s'opèrent intérieurement. Il y a dans cet état un nombre infini de nuances et de variétés ; mais, pour en bien juger, il faut l'examiner dans son plus grand éloignement de l'état de veille, en passant sous silence tout ce que l'expérience n'a pas constaté.

« Le somnambule a les yeux fermés et ne voit pas par les yeux, il n'entend point par les oreilles, mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé.

« Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde, et il ne regarde ordinairement que les objets sur lesquels on dirige son attention.

« Il est soumis à la volonté de son magnétiseur, pour tout ce qui ne peut nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité.

« Il sent la volonté de son magnétiseur.

« Il aperçoit le fluide magnétique.

« Il voit, ou plutôt il sent l'intérieur de son corps et celui des autres ; mais il n'y remarque ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel et qui troublent l'harmonie.

1. Deleuze, *Histoire critique du magétisme animal*, t. I, p. 86.

« Il retrouve dans sa mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées pendant la veille.

« Il a des prévisions et des pressensations qui peuvent être erronées dans plusieurs circonstances, et qui sont limitées dans leur étendue.

« Il s'énonce avec une facilité surprenante.

« Il n'est point exempt de vanité.

« Il se perfectionne de lui-même, pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse.

« Il s'égare s'il est mal dirigé.

« Lorsqu'il est rentré dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état de somnambulisme; tellement que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux êtres différents[1]. »

Deleuze vient de faire allusion à une secte de magnétiseurs qui se rattache aux Swedenborgistes, dont il a été parlé au commencement de cette histoire, et qui avait déjà eu un représentant à Vienne, dans la personne de l'exorciste Gassner. Cette secte, arrivée en France par une filière qu'il n'est pas facile de suivre, se trouva établie à Lyon dès l'année 1784. Elle y reconnaissait pour chef le chevalier de Barbarin.

Ce dernier n'était pas disciple de Mesmer, et on ne l'avait jamais vu autour de l'arbre de Buzancy. Il pouvait donc se vanter d'avoir une doctrine, une méthode, un principe à lui. A la vérité, un autre Barbarin, son frère, avait eu quelques rapports avec le marquis de Puységur ; mais il était allé en Hollande fonder une *Société de l'harmonie*, qui, entre autres expériences, avait magnétisé une vache avec une telle puissance que la pauvre bête en était devenue enragée. Le Barbarin de Lyon, qui n'agissait que par un pouvoir tout spirituel, n'avait pas eu ce frère pour initiateur. Son principe, son unique agent, était l'âme. Il ne s'était pas joint à Orelut et aux autres magnétiseurs de Lyon, qui avaient fait tousser le vieux cheval de l'école vétérinaire ; par la même raison, il ne pouvait avoir rien de commun avec les auteurs de l'attentat magnétique commis sur la vache d'Ostende.

Le marquis de Puységur a parlé tout à l'heure d'une séance dans laquelle il exposa au comte de Lutzebourg et à ses amis, la doctrine des Barbarinistes. Il aurait bien dû, tandis qu'il y était, nous dire avec quelques détails en quoi consistait cette doctrine. L'auteur anonyme des *Réflexions impartiales sur le magnétisme animal*, qui en parle aussi, se contente de nous apprendre qu'elle lui a paru « mieux liée » que celle de Mesmer. Cela pouvait tenir à ce qu'elle était moins compliquée ; elle n'était pas même embarrassée d'un fluide.

1. *Histoire critique du magnétisme animal*, t. I, p. 185-189.

On conçoit, du reste, que, pour mettre l'âme en mouvement, on n'avait besoin ni de manipulations ni de baguettes de fer, ni de baquets. La seule force d'action employée chez les spiritualistes de l'école de Barbarin était la prière. Par là ils portaient des impressions ressenties à la distance de plus d'une lieue ; ils magnétisaient une personne à son issu, sans être mis en rapport avec elle, à la condition toutefois de la connaître et de l'avoir vue.

On peut ranger parmi les sectateurs de Barbarin l'auteur du *Magnétiseur amoureux*[1], ouvrage plus sérieux que ne le dit son titre, et que le ministre Breteuil fit mettre au pilon en 1787, par un zèle de morale qui aurait pu trouver à cette époque une autre application mieux justifiée. Dans ce roman, qui sert de cadre à une métaphysique ingénieuse, l'âme est considérée comme le principe de la vie, du mouvement et de la pensée : c'est l'agent du magnétisme, agent direct, immédiat, par conséquent, sans fluide.

« L'âme, par la force de sa volonté, peut porter son action sur un autre être organisé : il suffit pour cela qu'elle pense fortement à lui. Alors le mouvement qu'elle imprime s'unit au mouvement imprimé par l'âme de celui sur qui elle veut agir ; elle le fortifie ou le modère, en le rendant plus régulier. C'est là tout le magnétisme : il consiste dans une concentration énergique sur le malade, avec une volonté décidée de le guérir. Les procédés aident cette action, mais ils ne sont pas nécessaires ; ils servent à fixer et à diriger l'attention.

« Pour que l'âme d'un individu agisse sur celle d'un autre, il faut que les deux âmes s'unissent en quelque sorte, qu'elles concourent au même but, qu'elles aient des affections connues. Or, quelle est l'affection la plus marquée d'un malade? Celle d'être guéri. Il faut donc que j'aie la volonté de guérir un malade pour agir efficacement sur lui. Avec une autre intention, je le tourmenterais inutilement, et ne produirais aucun effet[1]. »

Depuis que le somnambulisme avait prouvé que les théories du magnétisme animal étaient illusoires, et que les procédés étaient indifférents ou même inutiles, ce n'était plus par là qu'on devait distinguer les sectes de magnétiseurs. Il n'y aura plus désormais que deux grandes sectes : les *fluidistes*, comprenant tous ceux qui admettent un fluide quelconque comme agent immédiat de la magnétisation, et les *spiritualistes*, assez divers aussi, mais qui se rencontrent tous dans la prétention commune d'agir sur les malades, soit directement par une puissance toute morale, l'âme, soit par l'entremise d'être surnaturels, les esprits, le démon. On verra, à la fin de cette histoire, cette dernière secte de magnétiseurs *spiritistes* reparaître de nos jours et prendre quelque importance.

1. Charles Villars, du régiment de Metz, du corps royal de l'artillerie, membre de la *Société de l'harmonie*.

1. *Le Magnétiseur amoureux*.



LE SOMNAMBULE VICTOR ET LE MARQUIS DE PUYSÉGUR CHEZ Mme DE MONTESSON. (PAGE 357)

Comme nous l'avons fait remarquer, les magnétiseurs qui ont pratiqué le somnambulisme avec Puységur continuèrent de s'appeler Mesmériens, ne voulant pas se séparer du chef de la doctrine magnétique. Cependant Mesmer se sépara d'eux sur ce point, d'une manière ouverte. Il est assez remarquable qu'il n'ait jamais voulu accepter le somnambulisme comme un fait important dans la doctrine magnétique. Son éloignement sur ce point ne peut guère s'expliquer que par cette circonstance qu'il n'avait été pour rien dans la découverte du somnambulisme magnétique. Quoi qu'il en soit, Mesmer déclarait hautement que le magnétisme animal était indépendant de l'accident du somnambulisme, phénomène dangereux et suspect, selon lui, propre à faire perdre de vue l'action curative pour le fait merveilleux, et à favoriser les spéculations du charlatanisme.

Sur le premier point, tous les somnambulistes, à commencer par le marquis de Puységur, lui firent une concession très sage, mais qui ne l'a point satisfait, en exprimant le vœu que l'exercice du magnétisme fût exclusivement réservé aux médecins, ou, tout au moins, qu'un médecin assistât toujours aux opérations du magnétisme. Quant au charlatanisme, Mesmer devait se rappeler qu'on n'avait pas attendu jusque-là pour en soupçonner et en taxer hautement sa découverte, que même le charlatanisme s'y était mêlé dans de fortes proportions ; mais il avait raison de craindre que le somnambulisme ne servît à le développer sur une échelle incommensurable.

M. de Puységur en vit personnellement, dès les premiers temps de sa découverte du somnambulisme, une preuve assez plaisante. Nous le laisserons raconter cette anecdote.

« Un paysan de Carré-d'Étompe, en Bourgogne, avait passé par l'état de crise magnétique pour arriver à la guérison parfaite d'une maladie grave. Dans le temps de ses crises, il avait les sensations très délicates, et tous les malades avaient une très grande confiance en lui; il découvrait parfaitement la cause du mal, et s'entendait assez bien à ordonner les remèdes simples et salutaires.

« Un jour, passant auprès d'un cabaret de village, je demandai la cause d'une foule de monde que j'y voyais rassemblé. On me répondit que c'étaient des malades qui venaient consulter le *Bourguignon*.

« J'imaginais, d'après cela, qu'il était en *crise magnétique*. Je m'approche; mais quelle est ma suprise de le voir, les yeux bien ouverts, toucher à droite et à gauche tous ces pauvres gens et leur ordonner des remèdes à tort et à travers ! Heureusement, j'étais arrivé à temps pour désabuser tout le monde. Je déclarai, devant tous, qu'il ne fallait ajouter aucune foi à tout ce qu'il avait pu dire dans cet état ; que passé le temps de sa crise il était aussi ignorant que moi et les autres hommes dans la connaissance des maladies, et je mis mon rusé paysan dans une confusion extrême. Je lui fais les reproches les plus vifs de la tromperie qu'il vient de faire. Il m'en demande pardon et m'avoue que, persécuté par beaucoup de

monde qui venait lui demander de leur répéter ce qu'il leur avait dit dans sa crise, il n'avait pas voulu rester court, d'autant qu'on lui promettait de le payer pour ses consultations [1]. »

Il ne suffisait pas d'expulser les charlatans. M. de Puységur, malgré sa position, son caractère et les antécédents d'une vie pleine d'honneur, se voyait souvent dans la nécessité de prouver qu'il n'était pas un charlatan lui-même, et il avait alors trop souvent la cruelle humiliation de s'apercevoir que la preuve n'était pas trouvée suffisante. Voici notamment ce qui lui arriva dans la société de madame de Montesson, chez qui, sur la demande pressante de cette dernière, il avait amené Victor, un des somnambules les plus clairvoyants qu'il eût éprouvés à Buzancy. L'indocile Bertholet figure encore, comme trouble-fête, dans cette histoire.

« Réfléchissant, dit-il, que j'avais sous la main une occasion toute naturelle de satisfaire madame de Montesson... je vais chercher Victor et le lui amène dans l'état magnétique. Depuis onze heures du soir jusqu'à une heure du matin, je lui fis voir et exécuter elle-même toutes les expériences magnétiques dont je l'avais souvent entretenue. Madame la marquise de Montesson put se convaincre aussi par elle-même de tous ces effets.

« A l'égard du marquis de Valence, qui voulut aussi répéter les mêmes expériences, je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que le doute extrême où il était apportait une telle incertitude dans ses volontés et ses mouvements, que le sujet magnétique n'éprouvait que des contradictions, sans aucune détermination positive. Après avoir essayé plusieurs fois sans succès, il me dit, avec un ménagement affecté, qu'apparemment il n'était pas propre à répéter les expériences magnétiques. Je fis mon possible pour lui inspirer une confiance dans ses moyens. — Croyez pour un moment, lui disais-je, et agissez avec l'envie de vous en persuader; je ne vous demande ensuite qu'une volonté constante, point de gestes, et vous verrez que cet être magnétique, totalement passif, répondra sans balancer à toutes vos indications; hormis tout ce qui blesserait sa conscience et la vôtre, il ne doit se refuser à rien. M. de Valence se refusait à répéter les expériences; je l'en presse de nouveau, en lui indiquant de mon mieux les moyens de réussir. Il cède, et ses seconds essais ne le satisfont pas davantage. — J'en suis bien fâché, lui disais-je, mais c'est votre faute. Ces dames, pendant plus d'une heure, avaient réussi dans presque toutes leurs expériences ; un peu plus de confiance en moi vous eût fait obtenir les mêmes résultats.

« Quoi qu'il en soit, il me sembla que l'opinion de M. de Valence avait apporté des doutes dans l'esprit des dames; elles crurent s'être fait illusion à elles-mêmes, et le rôle que je jouais devenait des plus désagréables. Mgr le duc d'Orléans était témoin de cette scène ; et, en changeant d'opinion sur mon compte, je devenais un homme méprisable, venu pour suborner la crédulité du plus honnête homme

1. *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, page 178, note.

du monde... J'avais l'âme ulcérée, et, sentant trop tard mon inconséquence, je m'en allai après avoir mis mon somnambule dans l'état naturel.

« On lui avait fait des questions sur l'époque de sa guérison totale, auxquelles il avait répondu que le samedi suivant elle s'opérerait par un saignement de nez, et que ce ne serait que le lendemain qu'il en pourrait *assigner l'heure*.

« Madame de Montesson, avant de sortir, me dit que peut-être ce serait *encore la nuit* que s'opérerait cette prédiction. Je sentis vivement cette ironie; mais, sans le faire paraître, je lui répondis que j'aurais l'honneur de l'en instruire le lendemain matin.

« En effet, le vendredi 28, j'écrivis à madame de Montesson un billet dont je n'ai pas conservé de copie, dans lequel je lui mandais que Victor, qu'elle avait vu la veille, assurait que le lendemain *samedi*, entre *midi* et *une heure*, sa guérison aurait lieu ; qu'il *saignerait du nez, de la narine droite* seulement, sans qu'une goutte de sang sortît de la narine gauche, et qu'aussitôt cet écoulement de nez fini, il cracherait encore un peu de sang et d'eau; que si elle désirait être témoin de ce fait, je lui enverrais le lendemain mon malade. Sa réponse verbale fut de le lui mener à l'heure indiquée.

« Le samedi je me rendis à onze heures et demie au rendez-vous donné la veille. Victor arriva un moment après. Il me fut aisé de voir, à l'air dont on me recevait, que l'on n'avait nulle confiance en moi. Ma position était très embarrassante, mais je m'étais trop avancé pour reculer. D'ailleurs, sûr comme je l'étais de l'accomplissement de la prédiction, je devais m'attendre qu'à un fait de cette espèce on n'aurait plus de doutes à m'opposer.

« Je mets donc Victor dans l'état magnétique, et j'attends en silence l'évènement annoncé. Lui-même alors répète qu'à midi et demi son saignement de nez aura lieu. Le froid le plus glacial était dans tous les maintiens, *et à moins de me dire en face que j'étais un charlatan*, on ne pouvait pas garder un silence plus mortifiant pour moi. Je souffrais tout ce qu'on peut dire. Néanmoins je demande à madame de Montesson quelles sont les objections qu'elle pourra faire après l'évènement, afin de les lever, s'il est possible, d'avance ; je lui dis que, s'il y a dans la maison un chirurgien, je consens que mon malade soit visité. Madame de Montesson m'indique M. Bertholet, son chirurgien ordinaire [1], et la visite a lieu. Le chirurgien dit d'abord qu'il aperçoit de la *pommade dans le nez ;* un moment après, il en tire un peu d'ordure, qu'il dit être *un corps graisseux*. J'étais sur les épines d'une enquête aussi injurieuse, au point de ne pouvoir pas même rire de pitié de la décision de ce chirurgien. Je force mon malade à tout supporter; on lui fait ouvrir la bouche et, enfin, à l'exception du corps graisseux, on ne découvre rien.

« A midi et demi enfin Victor annonce que le sang va sortir. Je le fais coucher par terre, on apporte une assiette, et après de légers efforts, le sang sort par la narine indiquée. J'entends dire autour de moi que ce sang était d'une singulière nature ; que pour un abcès rendu, sa couleur était bien pure. *Le chirurgien appuie cette opinion*, et moi je réponds que je ne sais pas comment le sang devait être ;

1. C'est le même qui s'adonna ensuite à la chimie, où il devait laisser les grands et profonds travaux résumés dans sa *Statique chimique*.

que probablement il ne peut être autrement qu'il n'est, puisque c'est la nature seule qui s'en débarrasse.

« Après le saignement de nez, les crachats mêlés de sang arrivent en petite quantité, comme le malade l'avait annoncé, et la prédiction a enfin son plein effet. De midi et demi à une heure, tout était terminé.

« Il semblerait qu'après un tel fait, il n'y avait plus qu'à chercher la cause qui l'avait produit, et que sa réalité était bien constatée. Mais point du tout, je vois régner la même défiance; on met l'éloignement le plus grand à le questionner, enfin je demeure confondu de l'air embarrassé et peu satisfait de tous les témoins de cette scène. Peu à peu le salon se vide. Madame de Montesson, occupée d'un dessin, ne dit pas un mot, jette à peine les yeux sur moi; on eût dit que je lui inspirais la pitié la plus grande. Je me disposais à me retirer avec toute la confusion apparente d'un joueur de gobelets maladroit qui a manqué ses tours, quand madame de Montesson me dit que Victor, qui était toujours dans l'état magnétique, lui avait demandé un entretien secret.

« Je me retire dans l'autre chambre, et je n'eusse jamais rien su de cette conversation, sans l'accident nouveau de Victor... »

Le marquis de Valence demanda aussi un entretien secret avec le somnambule. Celui-ci étant guéri, comme c'était l'intérêt principal de M. de Puységur, il ne s'inquiéta pas autrement de ses conversations, qui furent fort longues ; mais il ne revit plus Victor de la journée, ni le lendemain, qui était un dimanche, ni le lundi dans la matinée : c'était précisément le jour où Victor devait partir. Le marquis, qui le faisait chercher, apprit par ses autres domestiques qu'il n'avait pas reparu depuis la veille. Enfin, sur les quatre heures, Victor rentra à la maison, mais dans quel état ! Le marquis le questionne, sans pouvoir en tirer rien de satisfaisant. Le voyant souffrant, défait, tremblant de tous ses membres, il le remit en état de somnambulisme pour lui éclaircir les idées et lui faire dire la vérité. Alors Victor lui raconta ce qui s'était passé dans les deux entretiens secrets dont on a parlé. Ni madame de Montesson, ni personne de chez elle, n'avait cru à la sincérité de ce qui était arrivé. On l'avait accusé de mensonge et de supercherie, de s'être fait saigner du nez exprès ; on avait voulu lui faire ouvrir les yeux, en employant pour cela toutes sortes de moyens, sans avoir égard à ses protestations que, dans cet état, il ne pouvait mentir. Enfin les contrariétés et les tribulations qu'il avait souffertes dans cette inquisition à huis clos, étaient la cause de son mal actuel. Il s'était désolé toute la journée, ne sachant d'où venaient ces nouvelles souffrances.

« Vous en êtes cause en partie, dit-il au marquis. Que ne me mettiez-vous dans la situation où je suis en sortant de chez madame de Montesson ; je vous aurais tout conté, et vous eussiez pu m'épargner les souffrances qu'il faut que j'endure ? »

Il va sans dire que M. de Puységur le tira encore d'affaire. Mais il ne termine pas son histoire sans en donner l'affabulation pour la gouverne des magnétiseurs :

« VICTOR, *toujours en somnambulisme.* — C'est un hasard que les choses se passent ainsi ; car, si je fusse parti le lundi, comme vous me l'aviez ordonné, mon mal m'eût pris en chemin, et je serais certainement mort ou devenu fou ; *on eût dit que le magnétisme en était la cause, et cependant ce n'eût été que votre faute.*

« LE MARQUIS. — C'est une instruction pour l'avenir ; je ne ferai plus une pareille école.

« VICTOR. — Sans doute, mais il est malheureux pour moi d'être *votre sujet d'expérience*[1] »

1. *Mémoire pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, p. 199-211.

XII

Les docteurs électriques. — Le docteur Pétetin, de Lyon, découvre la catalepsie artificielle provoquée par le magnétisme animal.

Le marquis de Puységur ne croyait point au magnétisme spécial de Mesmer. Il rapportait tout à ce qu'il nommait l'*électricité animale*. Seulement il consentait quelquefois à la nommer fluide *électro-magnétique humain*[1] pour essayer de l'accorder avec son *électricité animale*, nom donné quelquefois au fluide électrique par ceux qui l'appliquaient à la guérison de certaines maladies. Beaucoup de physiciens avaient essayé d'établir une théorie de ces deux fluides, et tout récemment, Cara et de Saussure avaient déterminé avec une grande précision leurs oppositions et leurs rapports[2]. Il était presque généralement reconnu que le fluide fourni par une machine électrique peut pénétrer dans le corps des animaux, le parcourir dans toutes ses parties, en exciter les mouvements, provoquer les évacuations, et selon qu'il était employé avec plus ou moins d'à-propos et d'intensité, produire des effets bons ou mauvais.

En médecine, on accordait donc à l'électricité un rôle qui se rapprochait beaucoup de celui que les Mesmériens faisaient jouer à leur fluide magnétique. Les résultats que l'on obtenait de l'emploi du fluide électrique en médecine, n'étaient pas contestés par les savants des académies ; ils ne semblaient pas répugner davantage aux lois de la physique de cette époque que ceux de l'aimant, alors poursuivis, et prônés partout, et que l'abbé Le Noble avait tout récemment mis en lumière, dans un ouvrage qui avait mérité l'approbation de la Faculté de médecine de Paris. La notion des fluides, que la physique de nos jours relègue, non sans raison, au rang des vieilleries, brillait dans les écoles, au commencement de notre siècle. La science officielle admettait de

1. *Mémoire pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, 3e édition, 1820. *Introduction*, p. xviij.
2. *Journal de Paris*, année 1784.



LE DOCTEUR PÉTETIN DE LYON DÉCOUVRE L'ÉTAT CATALYPTIQUE CHEZ LES SOMNAMBULES MAGNÉTIQUES. (P. 363)

plein saut l'existence générale des fluides, et ne se montrait hostile qu'au fluide magnétique animal. Il s'en suivit que beaucoup de physiciens timides, de médecins circonspects, qui n'avaient pas osé aller jusqu'au fluide proscrit, s'en étaient tenus à l'un des fluides hautement approuvés par la science de cette époque, c'est-à-dire au fluide électrique.

Au moment dont nous parlons, les praticiens qui s'adonnaient à l'emploi médical de l'électricité, étaient très nombreux en France. On les appelait les *magnétiseurs électriques*, titre que l'on peut leur conserver, non seulement parce qu'ils faisaient des cures au moyen de l'électricité, mais parce qu'ils employaient aussi des gestes et divers appareils d'application, et surtout parce que l'un d'eux, le plus célèbre, allait bientôt observer, dans sa pratique, une partie des merveilles du somnambulisme magnétique. Les *docteurs électriques* formeront donc la troisième grande classe des magnétiseurs de la fin du XVIIIe siècle.

Le docteur Pétetin, président perpétuel de la *Société de médecine de Lyon*, et auteur de divers ouvrages sur l'électricité, le galvanisme et les *cas rares en médecine*, avait observé, dès l'année 1787, chez des femmes cataleptiques, certains phénomènes étranges, mais qu'il ne voulut pas attribuer au magnétisme, parce qu'il ne croyait pas, comme nous l'avons dit, au fluide de Mesmer. Pétetin reconnaissait d'ailleurs que « l'imposition des mains, l'application du conducteur de fer sur l'estomac, l'usage du baquet et des arbres magnétisés, excitaient des mouvements convulsifs, le somnambulisme et tous les phénomènes qui l'accompagnent[1] ».

L'observation suivante fut la première où le docteur Pétetin crut constater que les fonctions des sens peuvent être transportées à l'estomac.

Il fut appelé un jour pour donner ses soins à une très jeune dame, d'un tempérament sanguin et d'une constitution robuste. Quand il arriva, la malade avait entièrement perdu l'usage de ses sens. Pouls insensible, respiration nulle, face décolorée, corps froid, épigastre météorisé. « La physionomie exprimait l'étonnement ; le globe de l'œil, couvert par les paupières, exécutait un demi-mouvement de rotation d'un angle à l'autre. » On l'avait cru morte, mais sur ces dernières apparences Pétetin en jugea autrement. Elle revint peu à peu au sentiment. Le docteur ayant alors soulevé un de ses bras, le bras garda la position qu'il lui avait donnée, et il en fut ainsi des autres membres. C'était la catalepsie.

Bientôt la malade se mit à chanter, d'abord faiblement, puis un peu plus fort, une ariette d'une exécution difficile, et qu'elle modulait avec beaucoup

1. Pétetin, *Mémoire sur la catalepsie*, 1re partie, p. 56.

de goût. Pendant une heure et demie que dura ce chant, elle était insensible au bruit, aux piqûres et à tous les efforts que ses parents employaient pour se faire entendre d'elle. Enfin elle s'arrêta, fort oppressée. Après une abondante expectoration de sang rouge et écumeux, accompagnée de convulsions et de délire, la malade, revenue à elle-même, dit qu'elle se trouvait soulagée.

Pétetin l'avait fait plonger dans un bain à la glace. Au bout de vingt-deux minutes, elle y éprouva un frisson; on se hâta de la retirer du bain et de la coucher. Dès qu'elle fut placée dans son lit, les convulsions reprirent et furent suivies d'un nouvel accès de catalepsie. Elle se remit alors à chanter, comme le matin, bien que, pour l'arrêter, on la plaçât dans les positions les plus pénibles.

Pétetin prit le parti de la renverser sur son oreiller; mais, dans le mouvement qu'il cherchait à lui imprimer, le fauteuil sur lequel il était assis s'étant dérobé sous lui, il tomba à moitié penché sur le lit en s'écriant :

« Il est bien malheureux que je ne puisse empêcher cette femme de chanter.

— *Eh! monsieur le docteur*, *ne vous fâchez pas*, *je ne chanterai plus*, » répondit-elle.

Cependant elle ne tarda pas à recommencer, reprenant son ariette au point où elle l'avait laissée, sans que les cris poussés à ses oreilles pussent l'interrompre.

Pétetin réfléchissant sur ce qu'il avait entendu *une fois*, c'est-à-dire pendant sa chute accidentelle contre le corps de la malade, eut l'idée de se replacer dans la position où il s'était trouvé en ce moment par rapport à elle. Il souleva donc ses couvertures et, s'approchant de son estomac, il s'écriait d'une voix assez forte : « Madame, chanterez-vous toujours? — *Ah! quel mal vous m'avez fait!* dit-elle, *je vous en conjure*, *parlez plus bas.* » Le docteur lui ayant demandé comment elle avait entendu, elle lui répondit : « *Comme tout le monde.* — Cependant je vous parle sur l'estomac. — *Est-il possible?* » Alors elle le pria de lui faire des questions aux oreilles, mais elle ne répondit pas, quoique, pour donner plus d'intensité à sa voix, il se servît d'un entonnoir. Revenant à l'estomac, il lui demanda si elle avait entendu : « *Non*, dit-elle, *je suis bien malheureuse!* »

Mais, quelque temps après, elle n'entendit plus même par l'estomac, et se mit à chanter, comme auparavant. Pétetin alors s'avisa de placer un doigt sur l'épigastre de la malade, de réunir ceux de son autre main et de s'en servir comme d'un conducteur en parlant dessus. Aussitôt la malade interrompit ses chants, et le docteur lui ayant demandé pourquoi sa figure exprimait l'étonnement, elle lui répondit :

« Je chante pour me distraire d'un spectacle qui m'épouvante. *Je vois mon intérieur*, les formes bizarres des organes enveloppés d'un réseau lumineux. Ma figure doit exprimer ce que j'éprouve, l'étonnement et la crainte. Un médecin qui aurait un quart d'heure ma maladie serait heureux, sans doute, puisque la nature lui dévoilerait tous ces mystères, et s'il aimait son état, il ne demanderait pas comme moi une prompte guérison »

« Voyez votre cœur, lui dit Pétetin. »

« Le voilà, dit la malade. Il bat en deux temps, et des deux côtés à la fois. Quand la partie supérieure se resserre, l'inférieure s'enfle et se resserre; bientôt après, le sang en sort tout lumineux et passe par deux gros vaisseaux qui sont peu éloignés l'un de l'autre[1]. »

Pétetin variant son expérience, au lieu de parler sur l'extrémité de ses propres doigts, se servit de ceux de la malade, et elle entendit très bien. Seulement, si il éloignait d'une ligne le doigt qui était en contact avec l'épigastre, elle n'entendait plus. Répétées sur les orteils, ces deux expériences eurent les mêmes résultats.

Le docteur ne doutait donc plus de la translation du sens de l'ouïe à l'épigastre et au bout des doigts et des orteils. Il voulut voir s'il en serait de même du sens du goût.

Dans ce but, ayant renfermé dans du papier un morceau de pain au lait, il le plaça sur l'estomac de la malade, en ayant la précaution de le couvrir parfaitement de sa main. Cela ne fut pas plutôt fait qu'elle se mit à mâcher, et dit : « *Oh! que ce pain au lait est délicieux!*

— Pourquoi faites-vous ce mouvement de la bouche?

— *Parce que je mange du pain au lait.*

— Où le savourez-vous?

— *Belle question! dans la bouche.* »

Lorsque Pétetin, voulant compléter l'expérience, plaça sous les doigts réunis de la malade des pâtisseries et divers autres mets solides, elle n'accusa aucune sensation; mais quand il y apporta des liquides, tels que du vinaigre, du vin, du lait, du bouillon froid, elle les désigna les uns après les autres, quoique ses doigts ne fissent que les effleurer, et elle témoigna, suivant leur nature, de la satisfaction ou du déplaisir.

Enfin, il ouvrit sa tabatière et l'approcha par degrés du bout des doigts de la cataleptique, qui secoua la tête sur son oreiller, et dit avec humeur : « *Otez-moi ce tabac, il me fait le plus grand mal.* »

A une séance précédente, elle avait indiqué un accès pour le cinquième

1. *Électricité animale*

jour et en avait précisé l'heure. L'accès arriva au jour et à l'heure indiqués. Le docteur entra, et soulevant avec précaution les couvertures, il lui posa une carte sur l'épigastre. La physionomie de la malade changea aussitôt, et prit une expression d'étonnement, d'attention et de douleur : « *Quelle maladie ai-je donc? je vois la dame de pique.* » Le docteur retira aussitôt cette carte, et la montra à tous les spectateurs stupéfaits.

Une seconde carte, ayant été placée, avec les mêmes précautions : « *C'est*, dit-elle, *le dix de cœur.* » Enfin à une troisième : « *Salut au roi de trèfle.* »

Pétetin, parlant à la cataleptique sur le bout des doigts, lui demanda où elle avait vu ces cartes : « *Dans l'estomac*, répondit-elle. — Avez-vous distingué leur couleur? — *Certainement*, *elles étaient lumineuses*, *et m'ont paru plus grandes qu'elles ne le sont ordinairement; mais je vous prie de me donner un peu de relâche; cette manière-là me fatigue beaucoup.* »

Le mari de Madame *** n'y tint pas ; il tira sa montre, et la lui posa sur l'estomac. Après quelques minutes d'attention, la cataleptique dit : « *C'est la montre de mon mari; il est dix heures sept minutes.* » Cela était exact [1].

Un jour le docteur, en sortant, au lieu de prendre son manteau placé dans une pièce voisine, met celui d'une autre personne : la cataleptique s'en aperçoit, et envoie après lui sa belle-sœur, pour l'avertir de sa méprise.

Un autre jour, voulant faire une expérience, il place une lettre sur sa poitrine et garde son manteau. Mais, à peine tombée en catalepsie, Madame *** lui dit : « *Eh! depuis quand*, *docteur*, *la mode est-elle venue de porter ses lettres sur sa poitrine*? » Pétetin voulut nier, mais elle insista, déterminant la grandeur exacte de la lettre, et désignant avec l'index la place qu'elle occupait. Le docteur, retirant cette lettre, l'appliqua, fermée, sur les doigts de la cataleptique, qui lui dit alors : « *Si je n'étais pas discrète*, *je pourrais en révéler le contenu ; mais pour vous prouver que je l'ai bien lue*, *il n'y a que deux lignes et demie très minutées* ; » ce qui était vrai.

Un des assistants, ami de la famille, témoin pour la première fois de ces expériences, tire une bourse de sa poche, la met sur la poitrine du docteur, après avoir croisé son manteau, et Petétin se retourne du côté de la malade : — « *Ne vous gênez pas*, *dit-elle*, *vous avez sur la poitrine la bourse de M. B.... Il y a tant de louis d'un côté*, *et tant d'argent blanc de l'autre.* » Et à l'instant elle procéda à l'inventaire de toutes les poches, en disant à sa belle-sœur : « Que ce qu'elle avait de plus précieux était une lettre. » C'était

1. Pétetin, *Électricité animale ;* Foissac, *Rapports et discussions sur le magnétisme ;* Aubin Gauthier, *Histoire du somnambulisme magnétique.*

la vérité, et cette dame en fut d'autant plus surprise qu'elle venait de recevoir la lettre en question par le courrier du soir, et n'en avait encore parlé à personne [1].

Un matin que le docteur était venu faire une visite plus tard qu'à l'ordinaire, il trouva la malade dans son accès et s'annonça en lui parlant sur le bout des doigts : « *Vous êtes paresseux ce matin, monsieur le docteur*, lui dit-elle. — Cela est vrai ; si vous en saviez la cause..... — *Je la vois : vous avez la migraine depuis quatre heures ; elle ne cessera qu'à six heures du soir. Vous avez raison de ne rien faire pour cette maladie, toutes les puissances humaines ne peuvent l'empêcher d'avoir son cours.* — Pourriez-vous me dire de quel côté est la douleur? — *Sur l'œil droit, la tempe et les dents ; je vous préviens qu'elle passera à l'œil gauche, que vous souffrirez beaucoup entre trois et quatre heures, et qu'à six heures vous aurez la tête parfaitement libre.* — Si vous voulez que je vous croie, il faut que vous me disiez ce que je tiens dans la main. — *Je vois à travers votre main une médaille antique* [2]. »

Si, comme Pétetin l'affirme, le pronostic sur sa migraine s'accomplit à la lettre, on sera d'autant plus étonné qu'il ne se soit pas avisé de tirer un autre parti de la lucidité de sa cataleptique. Quoiqu'il n'ignorât aucun des dons merveilleux du somnambulisme [2], il ne dit nulle part que, dans le cours de ses expériences, il ait demandé à Madame *** de se prescrire à elle-même un traitement.

Cependant elle dépérissait de jour en jour. Elle ne dormait guère plus de deux heures par nuit ; on ne pouvait la nourrir que d'eau de poulet, de lait et de glace pilée ; elle rejetait tout autre aliment. Le docteur, prévenu de l'idée que l'excitation du cerveau et des nerfs avait pour cause l'accumulation d'une électricité surabondante, imagina de faire de très fortes aspirations au-devant du nez de la malade, pour soutirer cet excès d'électricité ; mais ce moyen fut sans effet. Alors posant une main sur le front, et l'autre sur l'épigastre, il fit une aspiration nouvelle. Madame *** ouvrit les yeux, mais éteints et fixes. A une seconde aspiration ils reprirent leur éclat ; en quelques instants, l'accès, qui devait durer deux heures, fut dissipé. Dans les visites suivantes, le docteur remplaça l'aspiration par l'expiration, et dans l'espace de huit jours, tous les accidents de cette maladie extraordinaire avaient disparu, grâce à ce moyen si simple, « dont les effets, dit Pétetin, sont aussi évidents que la cause en est cachée. »

Il ajoute qu'à mesure que la guérison avançait, les facultés de sa cata-

1. *Loc. cit.*
2. *Mémoire sur la catalepsie*, 1re partie, p. 23.

leptique acquirent une puissance nouvelle. « Non seulement, elle prévoyait ce qui devait lui arriver, et pouvait disserter avec une grande justesse sur des points fort obscurs de métaphysique et de physiologie; mais formait-on une pensée, sans la manifester par la parole, elle en était instruite aussitôt et exécutait ce qu'on avait l'intention de lui commander, comme si la détermination fût venue d'elle-même; quelquefois elle priait de suspendre l'ordre mental ou de le révoquer, lorsque ce qu'on lui prescrivait était au-dessus de ses forces ou qu'elle était fatiguée [1]. »

Arrêtons-nous un instant pour faire remarquer que tous les phénomènes de catalepsie, d'insensibilité, de suggestion que les hypnotiseurs de nos jours nous convient à admirer, étaient connus et étudiés, dès l'année 1787, par le médecin lyonnais dont nous racontons les expériences intéressantes sur une malade névrosique.

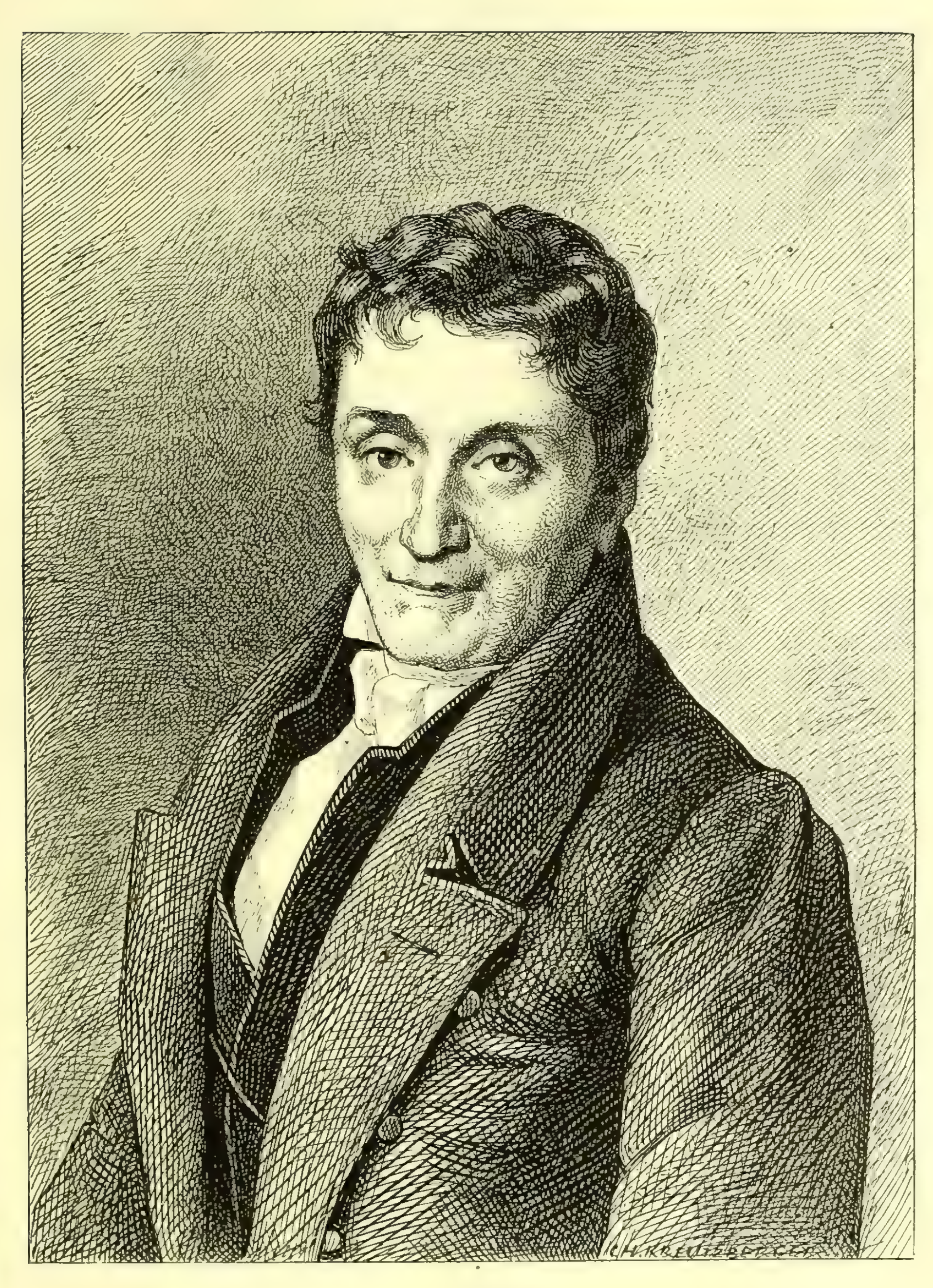
Pétetin fit sur une autre cataleptique, Madame de Saint-Paul, un grand nombre d'expériences, dont il voulut rendre témoins plusieurs de ses confrères et d'autres personnes éclairées, telles que MM. Eynard, Colladon, de Genève, Domenjon, Dolomieu, le frère du naturaliste, et Jacquier, administrateur des hôpitaux de Lyon.

Le plus incrédule de tous, Eynard, arriva un jour chez cette dame, et la trouva dans un de ses accès, seule avec une garde-malade. Il portait sur lui plusieurs dessins qu'il avait faits par l'électricité. Il approcha de l'épigastre de la malade le portrait de Louis XIV, et lui demanda si elle le reconnaissait. Elle fit un mouvement de tête affirmatif. « Est-ce François Ier ? » Signe négatif. « Louis XV ? » Même réponse. Après plusieurs autres noms, il prononça celui de Louis XIV; elle répondit: « Oui ».

Comme on avait assuré à M. Eynard que les cataleptiques savaient lire dans la pensée des personnes qui sont en rapport avec eux, il lui demanda encore, pour vérifier le fait, si elle connaissait l'auteur de ce dessin. Signe affirmatif. Il chercha à l'égarer en désignant plusieurs personnes, mais elle ne répondit « oui » que lorsqu'il se fut nommé lui-même. Il eut beau soutenir qu'il ne savait pas dessiner, la malade haussa les épaules; plus il niait, plus elle manifestait son impatience par des gestes caractéristiques. Interrogée enfin avec quoi il avait fait ce portrait, elle lui montra de la main une machine électrique qui était auprès de son lit, et dont Pétetin se servait pour elle.

Il serait trop long de rapporter ici toutes les autres expériences curieuses, dont les résultats frappèrent d'étonnement les médecins de Lyon amenés à

1. Foissac, *Rapports et discussions sur le magnétisme animal*, p. 309.



J. P. DELEUZE
(D'après une estampe de la Bibliothèque nationale de Paris.)

Pétetin [1]. Mais voici une dernière observation trop singulière pour être laissée de côté. La demoiselle qui en fait le sujet avait été traitée par le célèbre Tissot, de Lausanne, qui a tracé son histoire dans *la Médecine du peuple.*

« A la suite d'une émeute populaire, cette demoiselle, alors âgée de 18 ans, tomba dans une violente attaque de nerfs, qui fut suivie de la perte de connaissance et d'un spasme tétanique général, avec renversement du tronc en arrière. La glace pilée en frictions, l'eau glacée injectée par les narines firent cesser chaque fois le tétanos. Pétetin essaya de se faire entendre de la malade en lui parlant par l'estomac. A chaque question, il s'opéra un changement dans sa figure ; bientôt il s'échappa de sa bouche des sons inarticulés; enfin elle parla [2]. »

Le 29 mai 1790, jour où les Lyonnais insurgés par suite des excès de quelques partisans de la Révolution, chassèrent de la ville les autorités du gouvernement constitutionnel, la malade, dont la santé s'était améliorée jusque-là, tomba en convulsions au premier coup de canon qui fut tiré. La catalepsie et le tétanos se déclarèrent de nouveau. Dans cet état, elle voit, de son lit, Pétetin signalant son courage au milieu des batteries, et le lendemain, elle le blâme de s'être exposé avec si peu de ménagement. La malade, s'abandonnant au désespoir, cherchait tous les moyens de se donner la mort. Quand elle ne trouvait pas sous ses mains des objets dont elle pût se servir pour se blesser, elle avalait les épingles qu'elle pouvait saisir. Il fallut la plus grande vigilance pour la garantir de ses propres fureurs.

Arriva bientôt la contre-partie des événements du 29 mai. Le siège de Lyon sembla porter le dernier coup à la malade. Un dernier accès de catalepsie se prolongea au delà du sixième jour. On la croyait déjà morte, on remarquait toutefois qu'à chaque volée de coups de canon, elle éprouvait une sorte de tressaillement. Pétetin lui parla à l'épigastre, pour savoir si elle entendait; mais il ne put surprendre d'autre signe d'intelligence qu'une légère accélération dans la respiration, et quelques mouvements dans les muscles des sourcils et des lèvres.

Pétetin eut recours à l'électricité.

« Le septième jour de l'accès, il fit porter chez Mademoiselle*** tout ce qui était nécessaire pour l'électriser. Il isola son lit ; et après un quart d'heure d'électrisation au bain, il mit un des pieds de la malade à découvert, et en tira une étincelle : à l'instant même elle ouvrit les yeux et reconnut tout le monde.

« L'électricité fit de tels prodiges que les forces et le moral de Mademoiselle*** se rétablirent de jour en jour. Pendant le cours de ses accès, dont elle annonçait

1. Voyez : Pétetin, *Électricité animale*, p. 127; Foissac, *Rapports et discussions sur le magnétisme animal*, p. 310 à 312 et suiv.

2. Foissac, *Rapports et discussions*, etc., p. 312.

avec exactitude l'invasion et la durée, elle prédit la sanglante journée du 29 septembre, la reddition de la ville le 7 octobre, l'entrée des troupes républicaines le 8, et les proscriptions sanglantes ordonnées par le Comité de Salut public[1]. »

Pétetin faisait à l'imagination une part importante dans les effets produits par les magnétiseurs ; mais il en attribuait un très grand nombre au fluide électrique, qui, partant du cerveau, se dirigeait, par les rameaux des nerfs vagues, vers l'estomac, et y exerçait son action.

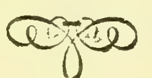
Quoiqu'il en soit de la théorie qu'il invoquait, et qui était conforme aux idées scientifiques de son temps, le docteur Pétetin avait mis en lumière, dès l'année 1787, les phénomènes de catalepsie, d'insensibilité physique, de suggestion, et on peut ajouter de transposition des sens, qui sont le propre de l'état de somnambulisme magnétique, aujourd'hui baptisé du nom d'*hypnotisme*.

Ainsi, au moment où la révolution éclata en France, elle y trouva tous les esprits disputant plus que jamais sur la nouveauté que Mesmer y avait introduite dix ans auparavant. A Lyon, les trois écoles magnétiques étaient représentées avec splendeur : celle du magnétisme animal proprement dit, par les docteurs Orelut et Bonnefoy ; celle du spiritualisme, par le chevalier de Barbarin ; et celle de l'électricité animale, par le docteur Pétetin.

Il ne fallut rien moins que le canon révolutionnaire pour imposer silence, dans cette ville, aux discussions magnétiques. Mais alors tout ce bruit tomba, à Lyon comme ailleurs, non par l'oubli du magnétisme, mais par la dispersion forcée de ses partisans.

La question du magnétisme était en ce moment arrivée à un état de grande complication. Ni les médecins ni le public n'étaient en mesure d'en débrouiller les difficultés.

1. *Loc. cit.*



XIII

Le magnétisme animal stationnaire pendant la Révolution et sous l'Empire. — Se progrès en France à l'époque de la Restauration. — Ses succès dans les autres parties de l'Europe. — Le marquis de Puységur. — Le P. Hervier. — L'abbé Faria. — Deleuze et son *Histoire critique.* — Le magnétisme reconnu et professé dans plusieurs universités étrangères. — Expériences de Georget, de Foissac, de Dupotet, à l'Hôtel-Dieu de Paris. — L'Académie de médecine entreprend l'examen public du magnétisme animal. — Rapport de Husson. — Conclusions de ce rapport.

Une fois en possession du somnambulisme artificiel, qui lui avait apporté un élément tout nouveau d'études, il semble que le magnétisme animal aurait dû marcher rapidement dans la voie du progrès. On constate pourtant un très long repos, à cette période de son histoire, c'est-à-dire depuis la révolution de 1789 jusqu'aux premières années de la Restauration. C'est que le goût du surnaturel et des sciences occultes se manifeste surtout, chez les peuples, à leurs périodes d'alanguissement et d'ennui. Il faut à une nation beaucoup de loisirs, un désœuvrement profond, une absence complète de toute grande préoccupation publique, pour s'abandonner à l'amusement stérile du merveilleux. Les baquets mesmériens et les étranges voluptés de la crise magnétique, convenaient bien à cette société fatiguée, désœuvrée, voulant des distractions à tout prix, à ces grands seigneurs blasés, à ces vaporeuses marquises de la fin du dix-huitième siècle. Mais tout changea à partir de 1789. Au milieu des enivrements sublimes, des longs orages et des égarements funestes de notre première Révolution, pendant l'immortelle épopée de notre premier Empire, il n'y eut plus de place pour les prodiges des magnétiseurs, ni de leur som-

nambules. Toutefois, remarquons-le bien, le flambeau des sciences positives, loin de s'éteindre, brilla, à cette grande époque, d'un éclat plus radieux, plus vivifiant que jamais. Seul, l'autel des sciences occultes demeurait dans l'ombre et s'éteignait dans l'abandon. C'est, nous le répétons, que le goût du surnaturel ne s'éveille chez les peuples que dans leurs périodes d'inaction, tandis que les progrès des sciences puisent dans les grands mouvements de l'exaltation nationale une impulsion nouvelle et plus active encore.

Voilà l'explication, qui a été vainement cherchée par quelques écrivains, du long abandon dans lequel le magnétisme animal fut laissé, en France, pendant la Révolution et sous le premier Empire.

Ce ne fut qu'à la fin de cette grande période de notre histoire, à l'époque du rétablissement général de la paix en Europe, que le magnétisme animal retrouva parmi nous ses acolytes et ses dévots. On a dit que le magnétisme fut rapporté en France par les émigrés, et cette remarque a sa justesse. Dans ces fourgons des armées étrangères, qui nous ramenaient Louis XVIII et sa vieille cour, il y avait peut-être, caché au fond de quelque obscur caisson, le baquet vermoulu de Mesmer, ou une branche séchée de l'arbre de Buzancy. Fort peu connu du peuple, car il coûtait trop cher, le mesmérisme avait été, au siècle dernier, l'apanage du monde élégant. Les émigrés, qui rentraient en France sans avoir rien oublié, n'auraient pas été peut-être bien éloignés de demander à Paris les baquets de l'hôtel Bullion, et de recommencer l'innocente guerre des Mesmériens et des Desloniens.

Le reproche adressé à la Restauration, de nous avoir ramené à la fois le magnétisme et les jésuites, servit de thème au libéralisme des journaux de cette époque. Un critique assez oublié aujourd'hui, quoique peut-être à tort, Hoffmann, exerça, dans le *Journal des Débats*, sa verve sur cette matière. Citons seulement, comme spécimen, ces quelques lignes du critique :

« Quand on a vu reparaître, disait Hoffmann, une légion de tartufes, on devait bien imaginer que tous les enchanteurs, les nécromans et les baladins mystiques viendraient prendre leur place à la curée de la sottise. Si une odieuse corporation, condamnée par tous les rois chrétiens, par les cours de justice et par le Saint-Père, se remontre avec audace et signale déjà son retour en dépouillant les familles, faut-il s'étonner de voir accueillir une autre société, qui du moins n'a été condamnée que par le bon sens? (Condamnation éternelle, et qui ne pourra s'effacer! c'est nous qui disons cela.) Oh! certes les endormeurs magnétiques sont infiniment préférables aux endormeurs de Montrouge. Les premiers n'escroquent pas des testaments, ils ne menacent ni la vie, ni l'indépendance des rois, et ils bornent

leur ambition à serrer les pouces, à palper les épaules, les bras, les genoux et l'épigastre des jolies femmes. Ces derniers mots sont officiels. »

Quoi qu'il en soit de ces remarques du libéralisme de 1815, il est certain que, dès les premiers mois de cette année, on voit déjà Paris reporter son attention sur le magnétisme animal, depuis si longtemps délaissé. A cette époque, beaucoup de magnétiseurs du dernier siècle existaient encore. Plusieurs se recherchèrent, et s'étant réunis à Paris, y formèrent une société nouvelle, sous la présidence du marquis de Puységur.

La vie de ce digne potentat de la secte, pendant les terribles crises politiques que la France avait traversées, offre une période qui mérite d'être racontée.

Le marquis de Puységur, qui d'abord avait embrassé avec une ardeur généreuse les principes de la Révolution française, recula bientôt devant les excès auxquels elle aboutit vers la fin de 1792. S'étant démis de son grade de général, il se retira dans sa terre de Buzancy; et, résolu de ne prendre aucune part aux luttes des partis, il avait le droit d'y espérer une vie tranquille. L'émigration de ses deux frères vint tromper ce calcul. Accusé de correspondre avec eux, il fut arrêté et renfermé dans les prisons de Soissons, où on le retint pendant deux ans, avec sa femme et ses enfants. Rendu à la liberté, il continua à se tenir éloigné de la scène politique, ne craignant pas cependant de se compromettre par sa fidélité envers ses amis, auxquels sa maison servit plus d'une fois d'asile.

Le marquis de Puységur ne montra plus d'autre ambition que celle de reprendre les paisibles travaux de son apostolat magnétique. Sa femme l'aidait, avec un zèle pieux, dans les soins qu'il rendait aux malades. Il ne se bornait pas à la pratique du magnétisme. Persuadé que le plus grand bien à faire à la cause de ce système, serait de convaincre les savants et les lettrés de la réalité de l'agent magnétique, il publia, dans ce but, plusieurs ouvrages, il fit réimprimer ses premiers mémoires, qui n'avaient été tirés, en 1785, que pour le petit nombre de personnes connues pour s'occuper sérieusement du magnétisme animal. En même temps, il donnait des bulletins de ses principales cures. Celle qu'il opéra, en 1812, sur un jeune garçon nommé Hibert, dont le somnambulisme déréglé avait, pendant quelques jours, présenté le caractère de la folie, est une des plus curieuses et des plus instructives.

C'est dans ces occupations que le marquis de Puységur vécut sous le Consulat et l'Empire. L'année 1814 arriva. A cette époque de nos désastres, le pays qu'il habitait fut un des plus cruellement éprouvés par le fléau de

l'invasion étrangère. Le marquis se préparait à quitter Buzancy, pour se soustraire aux fureurs des Cosaques, lorsqu'une de ses vieilles somnambules, *la Maréchale*, qu'il consultait depuis 1784, le détourna de son projet, l'assurant que ni lui ni sa famille n'auraient à souffrir aucune violence. Il resta donc.

La vérité est que son nom, connu dans toute l'Europe, lui valut la protection du général Czernichef, qui le fit épargner autant qu'il était possible. M. de Puységur voulut lui témoigner sa reconnaissance, et courut, à cette occasion, le plus grand danger.

« Quand l'armée ennemie. dit M. Foissac, continua sa marche sur Paris, M. de Puységur crut devoir remercier M. de Czernichef de ses bons offices par un billet obligeant, auquel il joignit un panier de vins. Le porteur tomba entre les mains des postes français. Le nom de celui à qui il était adressé excita la défiance ; on l'envoya au quartier général; et l'empereur, voyant ce billet signé *marquis* de Puységur, crut que ce dernier était de connivence avec l'homme qui était parvenu à surprendre ses plans de campagne, et donna l'ordre de le faire arrêter et fusiller sur-le-champ. Heureusement cet ordre n'eut point de suite, le message étant tombé au pouvoir des ennemis [1]. »

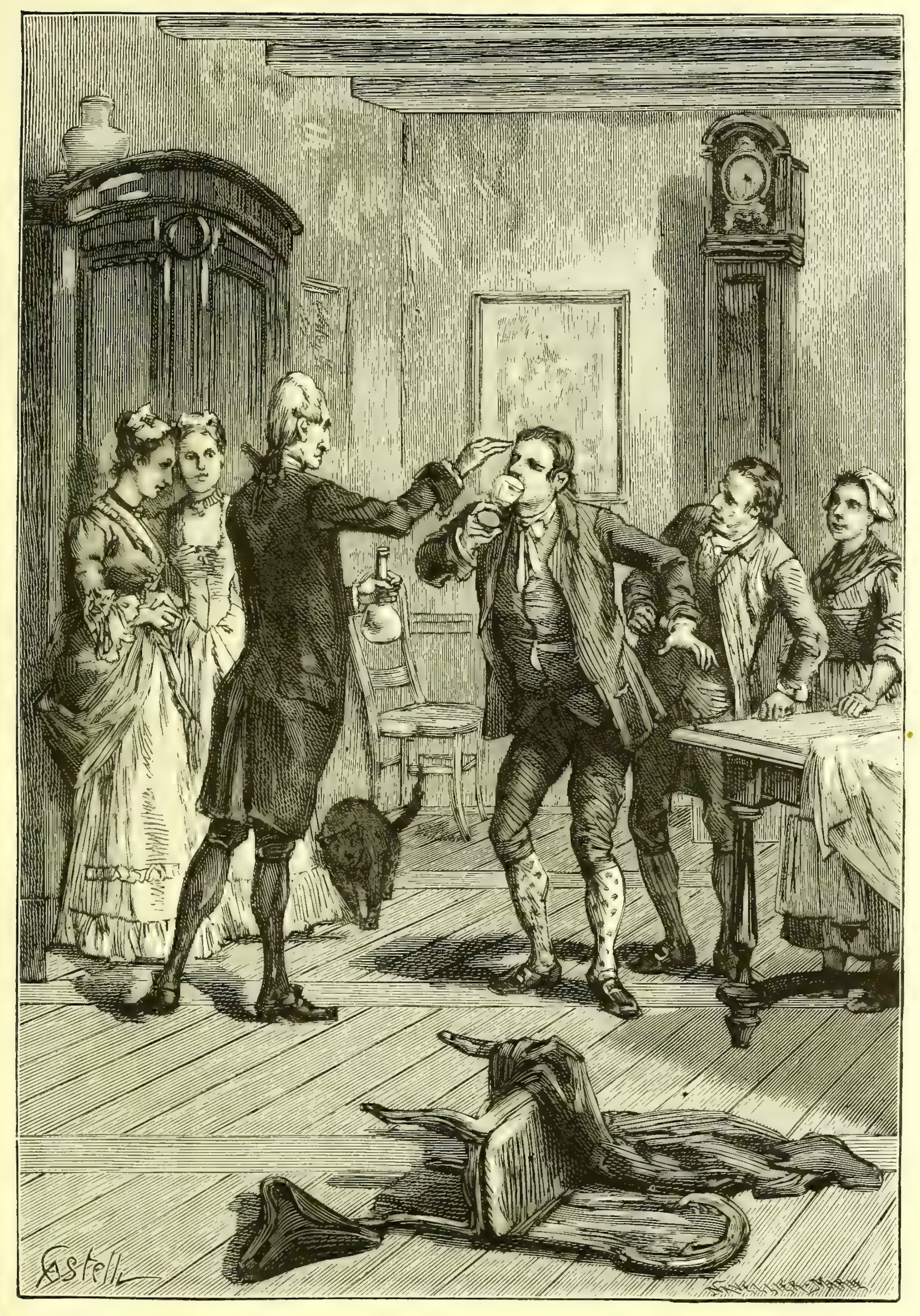
Le même écrivain raconte ainsi la mort de cet excellent homme, arrivée en 1825 :

« Cette même année, malgré son âge et quelques infirmités, il voulut assister au sacre de Charles X, et suivant le privilège de sa famille, pendant que le roi était à Reims, camper dans le parc, sur les bords de la Vesle. L'humidité de ce lieu lui donna la fièvre : le surlendemain du sacre, il tomba malade à Soissons. Une vive inflammation se déclara au cerveau, et il demeura vingt-quatre heures sans connaissance ; bientôt le mal se porta aux intestins et il survint un abcès gangréneux aux organes du bas-ventre. Les secours réunis de la médecine et du magnétisme adoucirent ses souffrances et prolongèrent ses jours.

« Au bout de six semaines, il témoigna le désir de retourner à Buzancy; mais, comme il était trop faible pour supporter la voiture, madame de Puységur fit demander quelques hommes de bonne volonté pour le transporter. Tout le village, hommes et femmes, vinrent le chercher, chacun se disputant l'honneur de rendre ce service à celui qui avait été si longtemps l'appui, le bienfaiteur, le père de tous les malheureux. Il rendit le dernier soupir le 1er août 1825, à l'âge de soixante-quatorze ans [1]. »

Les deux frères du marquis de Puységur étaient morts quelques années auparavant, se faisant oublier à dessein, dans leur retraite, pour se livrer plus entièrement aux devoirs d'une vocation qui était devenue commune à tous les membres de cette famille.

1. Foissac, *Rapports et discussions sur le magnétisme animal.*



L'ABBÉ FARIA MAGNÉTISE PAR LE REGARD ET LE COMMANDEMENT (PAGE 379)

Le P. Hervier, cette terrible puissance du magnétisme, qui le cédait à peine à Mesmer dans son action sur les malades et les sujets, prolongea également sa vie jusqu'aux premières années de la Restauration.

« La duchesse d'A..., dit André Delrieu, avait recueilli ce moine dans le parc de son château, en Brie ; il avait persuadé à la duchesse que sa vie dépendait des arbres de son parc, qu'il *préparait* continuellement, et avec lesquels il était toujours en rapport. Cette dame croyait le P. Hervier nécessaire à son existence ; elle le regardait comme le magnétisme providentiel de sa haute futaie, et, à ce titre, jugeait le parc trop heureux de posséder toujours dans son ermitage un si vénérable thaumaturge. »

A peine mort, le P. Hervier avait déjà un successeur encore plus puissant que lui peut-être. C'était un autre prêtre, l'abbé Faria[1].

Ce qu'il y a de bizarre dans ce nouvel apôtre, c'est que, tout en magnétisant à outrance, il fait schisme avec tous ses confrères. L'abbé Faria méprise orgueilleusement les méthodes et procédés de ses prédécesseurs, quels qu'ils soient. Il n'a qu'une insultante pitié pour tous les fluidistes, pauvres hères qui ont besoin d'un agent, magnétisme, électricité, calorique, fluide nerveux, etc., pour manifester leur puissance sur l'homme. Il ne veut pas même de la volonté du magnétiseur, ce puissant moteur dans lequel les Puységuristes voient l'*alpha* et l'*oméga* de tout leur art. La volonté qu'il exige, c'est celle du sujet. « Ce qu'il y a de positif, dit l'abbé Faria, c'est qu'il est démontré par l'expérience qu'on endort les *éphialtes* et somnambules avec la volonté du magnétiseur, sans sa volonté, et même avec une volonté contraire. »

Point de procédés, point de fluides, point de volonté ; mais alors par quelle puissance l'abbé Faria exerce-t-il donc son action ? Ce n'est point par l'âme, car il ne veut pas plus être spiritualiste qu'il n'ose s'avouer fluidiste. Il trouve la cause du somnambulisme, ou, comme il l'appelle, du *sommeil lucide*, ainsi que de tous les phénomènes magnétiques, dans l'individu qui les éprouve, et jamais ailleurs.

Qu'il eût tort ou raison, l'abbé Faria était si foudroyant pour les somnambules, qu'ils l'avaient appelé l'*ennemi de leur repos*. Il se vante d'avoir fait tomber cinq mille personnes dans cet état, et pour certains sujets son nom seul a suffi.

En voulant se distinguer de ceux qu'il appelait des charlatans, l'abbé Faria n'a réussi qu'à se faire à lui-même la réputation méritée du plus grand charlatan de cette catégorie. Ses séances magnétiques étaient des

1. C'est cet abbé Faria qu'Alexandre Dumas a pris pour personnage principal dans les premiers volumes de son roman de *Monte Christo*.

représentations payées. Sa pratique était de faire placer dans un fauteuil la personne qui voulait se soumettre à son action, et de l'engager à fermer les yeux en se recueillant. Puis, tout à coup, d'une voix forte et impérative, il s'écriait : « *Dormez !* » Presque toujours l'ordre était obéi.

C'était le phénomène de la suggestion mis en pratique cinquante années avant que ce phénomène fût reconnu et scientifiquement admis.

L'abbé Faria, qui avait longtemps habité les Indes, était un homme grand, sec, noir, et parlant fort mal le français, ce qui n'empêchait pas ses cours payants d'être fort suivis. Comme Mesmer, il tirait tous ses effets de ses doigts. Par l'imposition de ses mains il faisait passer dans l'esprit de ses sectateurs toutes les impressions qu'il désirait. Des verres d'eau sur lesquels il étendait ses doigts, devenaient de délicieux breuvages, du vin de Champagne, du vin de Chypre ou de Tokai. Il eût changé en nectar les eaux de la Seine. La foi du sujet suffisait à ces miracles renouvelés des noces de Cana.

Paris s'occupa quelque temps des cours de l'abbé Faria et de ses prestiges ; mais les épigrammes et les plaisanteries des journaux coupèrent court à ces merveilles d'un autre âge.

Quand les quolibets de la critique parisienne eurent enlevé son auréole à ce thaumaturge, l'abbé Faria se trouva heureux d'aller cacher sa défaite dans un pensionnat de demoiselles, de leur servir d'aumônier et de leur dire la messe. Ces doigts incomparables qui avaient opéré tant de merveilles, et qui, s'il faut en croire ce personnage, auraient suffi à faire tomber à la renverse, malgré la distance, l'empereur de la Chine, ne furent consacrés qu'à donner des bénédictions à de jeunes écolières.

Le marquis de Puységur avait, de son vivant, trouvé un digne successeur qui, par l'âge, aurait pu être son émule dès le commencement de la propagande magnétique, mais qui, n'ayant pu recevoir directement l'initiation de Mesmer, ne s'était montré que beaucoup plus tard sur la scène. Nous voulons parler du savant naturaliste, J. P. Deleuze, bibliothécaire au Jardin des Plantes, que ses sages écrits, sur un sujet si controversé et en apparence si usé, ont fait surnommer l'*Hippocrate du magnétisme animal*.

Le plus important de ses ouvrages, résultat de vingt-cinq ans d'observations, de recherches, de méditations et de pratique, l'*Histoire critique du magnétisme animal*, qui parut en 1813, produisit une impression sérieuse. On avait fait passer Mesmer pour un charlatan; on avait plaint l'honnête marquis de Puységur de s'être laissé jouer pendant quarante ans, par des somnambules, trop bien réconfortés et soignés dans son château; on ne pouvait pas se débarrasser à si bon marché d'un savant modeste,

connu par sa prudence et ses talents littéraires, et recommandable par les diverses fonctions qu'il remplissait au Jardin des Plantes.

Nous venons de parler de sa prudence : elle fut si grande que plus d'un adepte du magnétisme lui en faisait un crime. Deleuze, en effet, cherchait à ne blesser aucun système régnant, à ménager autant que possible les préjugés académiques; et dans ce but, il débarrassait la question magnétique de beaucoup de merveilles, auxquelles, néanmoins, il croyait pour sa part, et il s'efforçait de concilier les autres avec les principes de la science établie.

« Lorsque je publiai, dit-il, la première édition de mon *Histoire critique du magnétisme animal*, en 1813, je me suis imposé une grande réserve sur toutes les questions délicates et problématiques, me contentant d'exposer les faits, que tout le monde peut vérifier, et les principes absolument nécessaires pour se diriger dans l'application du magnétisme. Je voulais me concilier les naturalistes et les physiciens, en montrant la concordance des phénomènes que j'annonçais, et des lois qui les régissent, avec les phénomènes et les lois dont ils reconnaissent la vérité. *Cette réserve ne m'a pas beaucoup servi.* La plupart des hommes versés dans la physique et la physiologie, ont fait peu d'attention aux preuves que j'avais rassemblées, et *ils ont été aussi éloignés d'examiner une modification particulière dans l'ordre des choses qu'ils admettent, qu'ils l'auraient été d'adopter un système subversif de leurs doctrines.* Je serais moins timide aujourd'hui [1]. »

Par sa réserve Deleuze a servi plus qu'il ne le croyait la cause du magnétisme, mais il n'a pas assez vécu pour avoir la satisfaction de s'en convaincre.

Les mêmes errements de prudence ont été suivis par l'auteur du *Magnétisme éclairé*, M. Cuvillier d'Hénin, secrétaire de la nouvelle société que le marquis de Puységur avait fondée et présidée à Paris après 1815.

Ainsi, àl'époque où nous sommes parvenus, le magnétisme animal, tout en grandissant par les phénomènes, se simplifiait, se purifiait, chaque jour. On avait laissé de côté toutes les théories fausses ou hypothétiques, et on déclarait ne pas tenir essentiellement à celles qu'on leur substituait. Les baquets et tout ce qui sentait le charlatanisme transcendant de Mesmer, avait disparu, même dans les provinces. Plus de traitements publics, partant plus de crises provoquées par l'imitation ; plus d'aides vigoureux, ou de moines au fluide luxuriant, appliqués à magnétiser des femmes jeunes, nerveuses et jolies. Les femmes, instruites à se magnétiser entre elles, déclaraient s'en trouver assez bien ; et ainsi tombait l'imputation d'immo-

1. *Mémoire sur la faculté de prévision*, ouvrage posthume de Deleuze, publié en 1834, avec des notes de M. Mialle.

ralité, le plus foudroyant, et en même temps le plus sournois des anathèmes du rapport secret de Bailly.

A tant de sacrifices, tous les magnétiseurs n'avaient pas voulu joindre celui du fluide. Cependant que de concessions faites sur ce point capital ! La plupart tenaient pour le fluide universel de Mesmer, mais ils n'étaient plus exclusifs. A ceux qui ne pouvaient s'accommoder du fluide de Mesmer, ils permettaient d'en prendre un autre, soit l'électricité animale de Pétetin, soit la chaleur animale de Laurent de Jussieu, soit un autre fluide quelconque, électro-magnétique, électro-nerveux, nerveux, humain, etc., pourvu qu'il y eût fluide, car c'était par là que la grande école des magnétiseurs physiciens voulait rester séparée des *spiritualistes*. Ces *spiritualistes* ou *mystiques* étaient les seuls hérétiques, comme l'abbé Faria était le seul athée dans la grande famille des magnétisants.

Puisque nous parlons des *spiritualistes*, disons, en passant, qu'après la Restauration, ils se retrouvèrent en France, comme toutes les autres sectes magnétiques, et comme elles, un peu transformés. Il semble, par exemple, que la société, qui s'établit alors à Paris, sous la présidence de la duchesse de Bourbon, empruntait son mysticisme aux Swedenborgistes, qui, dès l'apparition du magnétisme en France, avaient établi à Stockholm une société qui devint promptement célèbre.

Bientôt les *spiritualistes* apparurent dans le Dauphiné, à Lyon, et dans plusieurs villes du midi de la France. On a peu de renseignements sur leurs pratiques, mais nous pouvons nous en faire une idée par un fragment de procès-verbal adressé par le directeur de la société d'Avignon au marquis de Mirville, qui fut plus tard le chef ou l'organe le plus important des *spiritualistes* en France. On trouve ce procès-verbal dans l'ouvrage de M. de Mirville sur les *Esprits et leurs manifestations fluidiques* [1].

Nous rapporterons une partie de cette pièce curieuse.

« Le directeur fait à haute voix, les sociétaires étant réunis tous à genoux, la prière suivante et générale :

« Dieu Tout-Puissant, Dieu bon, qui remplissez et gouvernez l'immensité des mondes que vous avez crées, que votre saint nom soit loué, que votre volonté soit faite. Que tout ce qui reçut votre souffle immortel respecte et suivre votre sainte loi ; conservez-moi la santé de l'esprit, afin que je ne cesse de vous glorifier, et celle du corps pour travailler, secourir les miens, aider mon prochain, et servir ma patrie. Je suis homme et faible, donnez-moi la force d'éviter le mal ; si je succombe, donnez-moi le repentir, ne punissez point à cause de moi mes ennemis auxquels je pardonne, etc., etc.

1. 3e édition, pages 314 et suiv.

« On récite ensuite le *Veni Creator* et le psaume LVII, *Exsurgat Deus et dissipentur inimici ejus*, etc., afin d'éloigner l'adversaire. »

« Jusqu'ici, tout paraît irréprochable; c'est le droit de réunion catholique opérée dans toute sa plénitude et toute sa pureté.

« Mais c'est maintenant que la scène va se modifier un peu, et que l'on va faire entrer une sorte de manœuvre mesmérien, armé d'un tube en verre destiné à déverser le fluide magnétique sur la personne que l'on veut endormir. Avant de souffler dans son tube, le magnétisme *gagé* doit répéter à part la prière suivante :

« Anges de lumière, Vierge céleste, esprits immortels, ministres des volontés de mon Dieu, venez à moi, je vous implore ; secourez-moi ; gardez mon inexpérience, et préservez-moi des pièges tendus par le méchant sur la route ténébreuse. Et toi, que le ciel a commis plus spécialement à ma garde, ange tutélaire, mon guide fidèle, conduis-moi et soutiens-moi dans ce pénible voyage à travers les déserts, etc.

« Alors le magnétisme dirige son action sur les personnes qu'il faut magnétiser; mais à son tour celui-ci fait la prière suivante :

« O toi, par qui tout a été fait, et par qui tout sera détruit pour retourner à la source première, principe émané du sein de l'Éternel, ami de l'univers, divine lumière, c'est toi, (la lumière) *que j'invoque à mon aide;* oui, viens, *fluide* créateur, viens pénétrer mes sens amortis... Et vous, augustes messagers du Très-Haut! anges de lumières, esprits célestes! vous tous, ministres des volontés de mon Dieu! venez à moi, j'implore votre assistance; hâtez-vous, venez m'éclairer et me guider, porter à Dieu ma prière; il connaît mes désirs; je veux soulager mes frères, les fortifier, les maintenir ou les rendre justes devant lui. Augustes messagers du Très-Haut, je vous implore... Et vous, Fils unique, égal au Père, qui régnez avec le Saint-Esprit, en l'unité d'un seul Dieu dans tous les siècles. *Amen.*

« Ensuite prière de la somnambule ou du voyant, lorsqu'il voit la lumière ; après quoi l'on attend qu'il parle, et la séance commence. Si c'est pour cas de maladie, le malade *prend rapport*, etc. Si la séance n'a d'autre but que de corroborer la fin et l'instruction des fidèles, on écoute les avis salutaires qu'il plaît à Dieu de donner par la médiation des messagers de sa volonté... »

Les *spiritualistes* d'Avignon étaient beaucoup moins purs que les élèves du chevalier de Barbarin. A l'âme, les *spiritualistes* d'Avignon avaient substitué, comme agent, la lumière spiritualisée, appelée par leurs prières, il est vrai, et mobilisée par des anges.

Le président de la *Société spiritualiste* d'Avignon choisit un jour, pour remplir les fonctions de secrétaire, un médecin distingué du voisinage, homme éclairé, membre de plusieurs sociétés savantes, honorable sous tous les rapports, mais malheureusement imbu (c'est lui qui nous l'apprend) des doctrines du matérialisme le plus complet. Le médecin hésite et accepte par curiosité. Il se présente au secrétariat, le sourire sur les lèvres, le mépris au fond du cœur, et rougissant probablement, à part lui, de se trouver en si pauvre et si folle compagnie. Néanmoins, il promet d'examiner et d'enregistrer fidèlement tout ce qui va se passer sous ses yeux. Une première

séance l'étonne, une seconde le confond, une troisième le bouleverse, et voilà que sa complaisance d'un moment va décider de toute sa vie; voilà qu'une suite de faits évidents le convertissent, et *le font passer en peu de temps et successivement du mépris voltairien à la foi mesmérienne*, *de la foi mesmérienne à la foi catholique*, et *de la foi catholique au spiritualisme illuminé*, qui, pendant vingt ans, le rend le partisan dévoué de cette doctrine.

Pendant que le magnétisme prenait de l'importance, par suite des sages concessions faites par ses partisans, il recevait, à l'étranger, plus d'un encouragement parti de haut, et se voyait officiellement installé dans quelques chaires de l'enseignement public.

En Russie, dès l'année 1815, l'empereur Alexandre, alors endoctriné par madame de Krüdner, avait nommé une commission, pour examiner le magnétisme. Cette commission déclara, dans son rapport, que le magnétisme est un agent très important, mais qui, en raison même de son importance, ne doit être mis en œuvre que par des médecins instruits.

L'empereur rendit sur cette matière un ukase, dans le sens du vœu des commissaires.

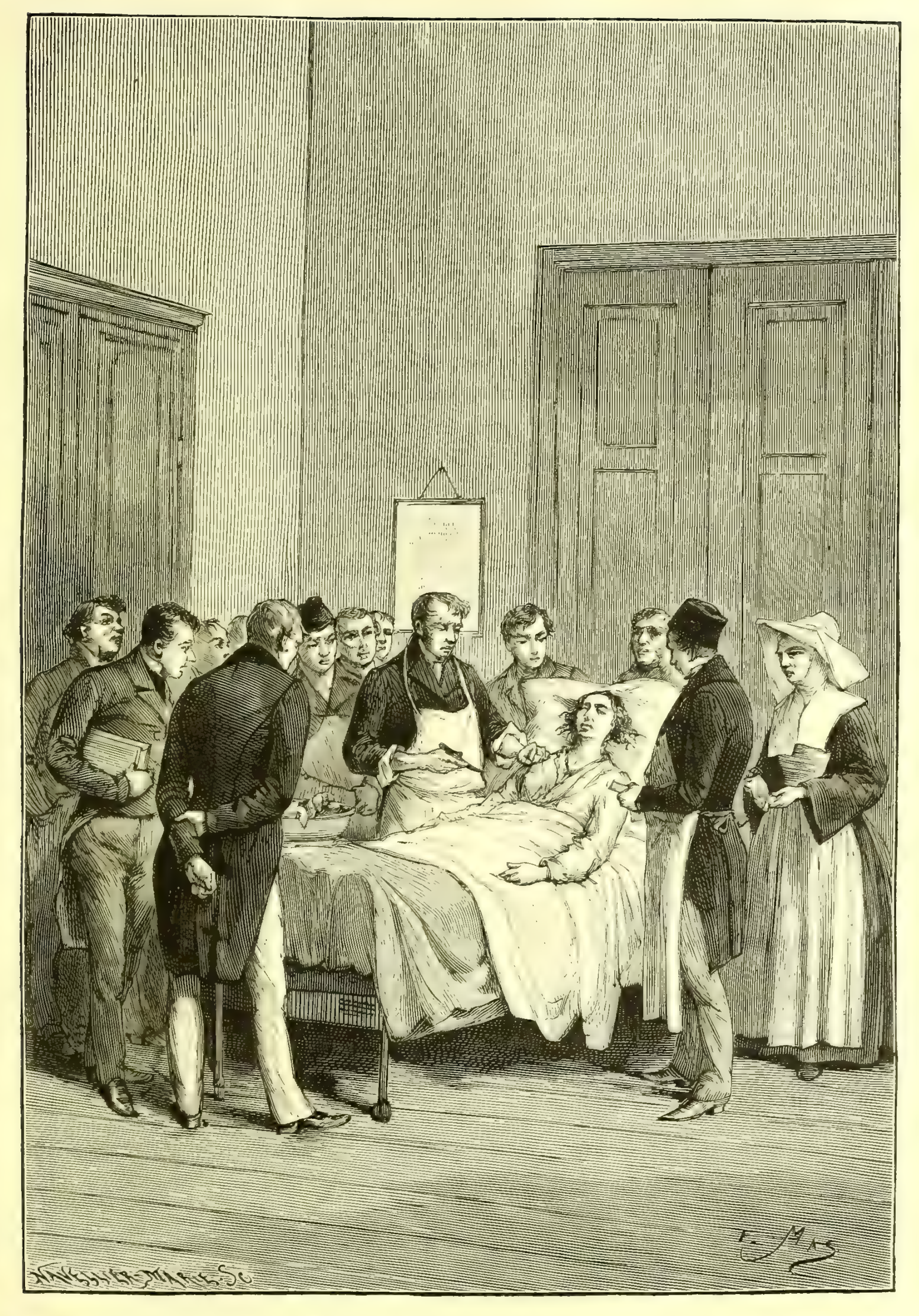
En 1817, le roi de Danemark publie une ordonnance confirmative d'un décret du *Collège de santé* qui admet le magnétisme dans la pratique médicale, avec les mêmes conditions et réserves qu'en Russie.

Pendant cette même année, le roi de Suède établit, par un règlement, que les candidats au grade de docteur en médecine, à Stockholm, auront à soutenir des thèses sur le magnétisme.

C'est encore dans cette année 1817, que le roi de Prusse signe l'ordonnance du 7 février, par laquelle les médecins reçus sont seuls autorisés à pratiquer le magnétisme.

Enfin, en 1818, l'Académie des sciences de Berlin, celle qui s'était bornée à répondre à Mesmer qu'il était dans l'erreur, proposait un prix de 3,300 francs pour le meilleur mémoire sur le magnétisme animal.

En France, le gouvernement s'abstenait sur cette question. Les académies se remparaient du rapport de Bailly ; ce qui n'empêchait pas le magnétisme de grandir et de trouver quelques défenseurs parmi les plus illustres savants. Laplace, Cuvier, Arago, qui avaient observé les faits, par eux-même,s ne pouvaient se décider à ne voir que le néant dans des assertions qui réunissaient tant de témoignages honorables, venus de toutes les parties de l'Europe. Ils avaient déclaré qu'il n'était guère possible de ne pas reconnaître une puissance autre que l'imagination dans les effets produits à



LE DOCTEUR JULES CLOQUET FAIT UNE OPÉRATION CHIRURGICALE, SUPPORTÉE SANS DOULEUR, A UNE FEMME PLONGÉE DANS LE SOMMEIL MAGNÉTIQUE. (PAGE 390)

distance par les magnétiseurs. Ceux mêmes qui, par engagement ou de parti pris, se croyaient obligés de combattre le magnétisme, en parlaient de telle façon qu'on pouvait se demander s'ils n'avaient point voulu lui venir en aide, en fournissant aux magnétiseurs des arguments et des aperçus nouveaux.

C'est ce qu'on a pu soupçonner de Virey, à l'occasion d'un long et très remarquable article qu'il publia, en 1818, sur le *magnétisme*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. En effet, huit ans après, on trouve Virey au nombre des membres de l'Académie de médecine qui opinent pour un nouvel examen du magnétisme animal.

Les écrits et les cours publics sur le magnétisme se multipliaient. Un jeune docteur, plein d'enthousiasme, Alexandre Bertrand, ancien élève de l'Ecole polytechnique, avait ouvert, dès le début de sa carrière médicale, un cours sur le magnétisme, qui eut un grand retentissement. Les écrits qu'il publiait dans le même esprit, concouraient au même but[1]. Un autre jeune médecin, Georget, plaidait également la cause de cette doctrine, et l'examinait sérieusement, dans sa *Physiologie du système nerveux*.

Mais l'importance du magnétisme animal se manifestait encore plus par les faits et les observations que par les écrits et même par les cours publics. Les expériences faites en 1820, à l'Hôtel-Dieu, par Dupotet, et les années suivantes, dans divers hôpitaux de Paris, par Robouam, Georget, Foissac, etc., expériences auxquelles assistaient un grand nombre de médecins, avaient eu des résultats à faire tomber à la renverse les plus robustes adversaires du magnétisme.

« Êtes-vous convaincu? dit un jour Dupotet à Récamier, après une de ces expériences?

— Non, répondit Récamier, mais je suis ébranlé. » Les anciennes convictions de l'Académie de médecine devaient être ébranlées de même.

Le 11 octobre 1825, une lettre adressée par le docteur Foissac à l'Académie de médecine de Paris, vint proposer à ce corps savant de soumettre à un examen sérieux le magnétisme animal. « Mes somnambules, disait le docteur Foissac dans sa lettre, ne s'écartent jamais des principes avoués de la saine médecine. Je vais plus loin, leurs inspirations tiennent du géne d'Hippocrate. »

Une commission fut nommée pour faire un rapport sur la question de savoir s'il convenait que l'Académie s'occupât du magnétisme animal. Le 13 décembre suivant, la commision, par l'organe de son rapporteur, Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu, se prononça pour l'affirmative.

1. M. J. Bertrand, l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences de Paris, est le fils du docteur Alexandre Bertrand.

Husson faisait remarquer que, quand même le magnétisme serait resté stationnaire depuis 1784, on n'aurait pas le droit de le regarder comme ayant été définitivement jugé par le rapport de Bailly et celui de la *Société royale de médecine*, car on peut toujours faire appel d'un jugement à un tribunal nouveau. Puisque, autrefois, des corps savants ont déclaré impossible le fait de la circulation du sang, puisque l'inoculation de la vaccine a été considérée comme une pratique criminelle, l'émétique interdit par le Parlement, à la sollicitation de la Faculté de Paris, les antiques perruques proclamées infiniment plus salubres que la chevelure naturelle, etc., il doit être permis, disait Husson, de chercher à reviser, après un certain temps, les jugements des corporations académiques. Mais le magnétisme, ajoutait-il, est bien loin d'être resté stationnaire, depuis le rapport de Bailly. Après l'année 1784, un fait tout nouveau et dont les commissaires de l'Académie des sciences n'ont pu tenir compte, a surgi : c'est le somnambulisme magnétique. De nos jours, le magnétisme commence à être pris au sérieux par les médecins qui l'ont repoussé si longtemps. A Berlin, une clinique magnétique est établie, avec l'autorisation du gouvernement ; à Francfort, à Stockhlom, le magnétisme a pris domicile dans la médecine ; pourquoi resterait-on, en France, en arrière des peuples du Nord, pour l'étude d'un fait physiologique nouveau ?

La commission nommée par l'Académie de médecine, pour examiner s'il y avait lieu, ou non, de procéder à l'examen du magnétisme animal, formulait en ces termes sa couclusion :

« La commission pense :

« 1° Que le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés par le roi d'examiner le magnétisme animal, ne doit, en aucune manière, vous dispenser de l'examiner de nouveau, parce que, dans les sciences, un jugement quelconque n'est point une chose absolue, irrévocable ;

« 2° Parce que les expériences d'après lesquelles ce jugement a été porté, paraissent avoir été faites sans ensemble, sans le concours simultané et nécessaire de tous les commissaires, et avec les dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner, les faire complètement échouer ;

« 3° Que le magnétisme ainsi jugé en 1784, diffère entièrement par la théorie, les procédés et les résultats, de celui que des observateurs exacts, probes, attentifs, que des médecins éclairés, laborieux, opiniâtres, ont étudié dans ces dernières années ;

« 4° Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas rester en arrière des médecins allemands, dans l'étude des phénomènes que les partisans éclairés et impartiaux du magnétisme annoncent être produits par ce nouvel agent ;

« 5° Qu'en considérant le magnétisme comme un remède secret, il est du devoir de l'Académie de l'étudier, de l'expérimenter, afin d'en enlever l'usage et la pra-

tique aux gens tout à fait étrangers à l'art, qui abusent de ce moyen et en font un objet de lucre et de spéculation.

« D'après toutes ces considérations, votre commission est d'avis que la section doit adopter la proposition de M. Foissac, et charger une commission spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du magnétisme animal.

« *Signé :* ADELON, PARISET, MARC, BURDIN aîné, HUSSON, rapporteur. »

La proposition faite par les commissaires, de se livrer à une étude sérieuse du magnétisme animal, fut discutée longuement et avec beaucoup de passion, pendant plusieurs séances. Ce ne fut que dans celle du 28 février 1826, que l'Académie, à une majorité de trente-cinq voix contre vingt-cinq, nomma une *commission permanente*, composée de neuf membres, pour se livrer à l'étude et à l'examen du magnétisme animal, et rédiger ensuite un rapport sur cette question.

M. Foissac se mit immédiatement aux ordres de la commission, qui se réunit chez lui dans les premiers temps, et plus tard partout où il y avait des phénomènes à observer ou des faits à constater. On suscita à ce jeune médecin mille entraves, de toute nature, jusqu'à l'empêcher, par exemple, de faire dans les hospices les expériences qu'il croyait le plus propres à éclairer et à convaincre les commissaires. La commission se plaint elle-même, dans son rapport, de « nombreux et puissants obstacles qui ne tardèrent pas à arrêter ses travaux. »

Il en résulta que ce rapport, dont la rédaction fut confiée à la plume de Husson, ne put être prêt que quatre années après, c'est-à-dire en 1830, et présenté à l'Académie en 1831.

Le rapport de Husson fut lu à l'Académie de médecine dans les séances du 21 et du 28 juin 1831. Il sera bon de s'étendre un peu sur ce travail, composé dans le but avoué de réhabiliter et de défendre le magnétisme, ce qui était une nouveauté piquante au milieu d'une assemblée de médecins.

Husson reconnaît que les effets produits par le magnétisme animal sont insignifiants ou nuls, dans un certain nombre de cas, et qu'on peut rapporter quelques influences plus positives à l'imagination, à la monotonie des passes, ou à l'ennui. Mais après cette concession faite pour désintéresser les adversaires du magnétisme, et à côté de ces résultats négatifs, il signale plusieurs faits certains, dont aucune cause alors connue ne saurait fournir l'explication.

Le phénomène du somnambulisme, par exemple, a été parfaitement constaté par la commission. Dans cet état de sommeil artificiellement provoqué, on peut chatouiller, pincer, piquer le sujet avec des épingles, sans qu'il en ait conscience. Les bruits violents, l'odeur irritante de l'ammoniaque ou de

l'acide chlorhydrique, ne sont point perçus. Le rapporteur racontait ici avec détail ce qui arriva en 1829 à M. Jules Cloquet, qui opéra une femme, Madame Plantain, d'un cancer au sein, sans que, dans le cours de cette opération, qui dura douze minutes, la malade donnât le moindre signe de sensibilité.

La pénétration mutuelle des pensées entre le magnétiseur et son sujet, sans moyen matériel de communication, ne paraît pas, non plus, devoir être mise sérieusement en doute.

Le rapporteur, abordant le phénomène de la *clairvoyance* dans l'état magnétique, exposait des faits favorables et d'autres contraires à la vision exercée par les somnambules à travers les corps opaques. Mais ses conclusions sur ce point étaient assez confuses.

Il ne sera pas, du reste, inutile de reproduire ici textuellement les conclusions qui terminent le rapport de Husson. Ce travail est très souvent invoqué par les magnétiseurs, dont il fait l'orgueil et la joie. Il est, d'ailleurs, assez curieux en lui-même, comme représentant l'opinion de quelques médecins au sujet du magnétisme à l'époque que nous considérons. Si longtemps repoussé, d'un accord unanime, par les médecins, le magnétisme animal avait réussi, après cinquante ans d'efforts, à conquérir quelques hommes voués à la pratique de l'art de guérir. Le temps n'était plus où le secrétaire de la *Société royale de médecine* pouvait produire devant ses collègues les adhésions envoyées par les médecins de la France entière, pour souscrire et applaudir à la condamnation officielle du magnétisme animal. L'ennemi était dans la place !

Voici donc les conclusions qui terminent le rapport du docteur Husson, présenté en 1831 à l'Académie de médecine :

« 1° Le contact des pouces et des mains, les frictions ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelés *passes*, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé.

« 2° Les moyens qui sont extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés.

« 3° Le magnétisme animal a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents.

« 4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique, a varié depuis une demi-heure jusqu'à une minute.

» 5° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes.

» 6° Il n'agit pas non plus sur tous les malades.

« 7° Il se déclare quelquefois, pendant qu'on magnétise, des effets insignifiants et fugaces que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid, et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut

se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier; savoir : par l'espérance ou la crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes, le silence et le repos observés dans les expériences, enfin par l'imagination, qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

« 8° Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

« 9° Les effets réels produits par le magnétisme sont très variés; il agite les uns, calme les autres. Le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers, ressemblant à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et dans un petit nombre de cas ce que les magnétiseurs appellent *somnambulisme.*

« 10° L'existence d'un caractère unique, propre à faire reconnaître dans tous les cas l'état de somnambulisme, n'a pas été constatée.

« 11° Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe, quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de *clairvoyance, d'intuition, de prévision intérieure,* ou qu'il produit de grands changements dans l'état psychologique, comme l'*insensibilité, un accroissement subit et considérable de forces,* et quand cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

« 12° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme, il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut être quelquefois simulé et fournir au charlatanisme des moyens de déception. Aussi dans l'observation de ces phénomènes, qui se présentent encore comme des faits isolés qu'on ne peut rattacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, et par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion.

« 13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant du magnétisme.

« 14° Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

« 15° Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. Dans ce cas, on peut non seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes fermées.

« 16° Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme.

« *a* Quelques-uns, au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur ; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci, ou que des personnes avec lesquelles on les a mis en rapport, leur adressent ; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les per-

sonnes qui les entourent : toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leurs oreilles, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

« *b* Les yeux sont fermés, les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir, cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé et porté vers le haut, et quelquefois vers le bas de l'orbite.

« *c* Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque, sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas : et ils sont sensibles aux odeurs.

« *d* La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'ecchymoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste à une assez grande profondeur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont la figure, ni le pouls, ni la respiration, n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

« 17° Le magnétisme a la même intensité, il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces ; et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas.

« 18° L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme.

« 19° Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnambulisme s'est déclaré.

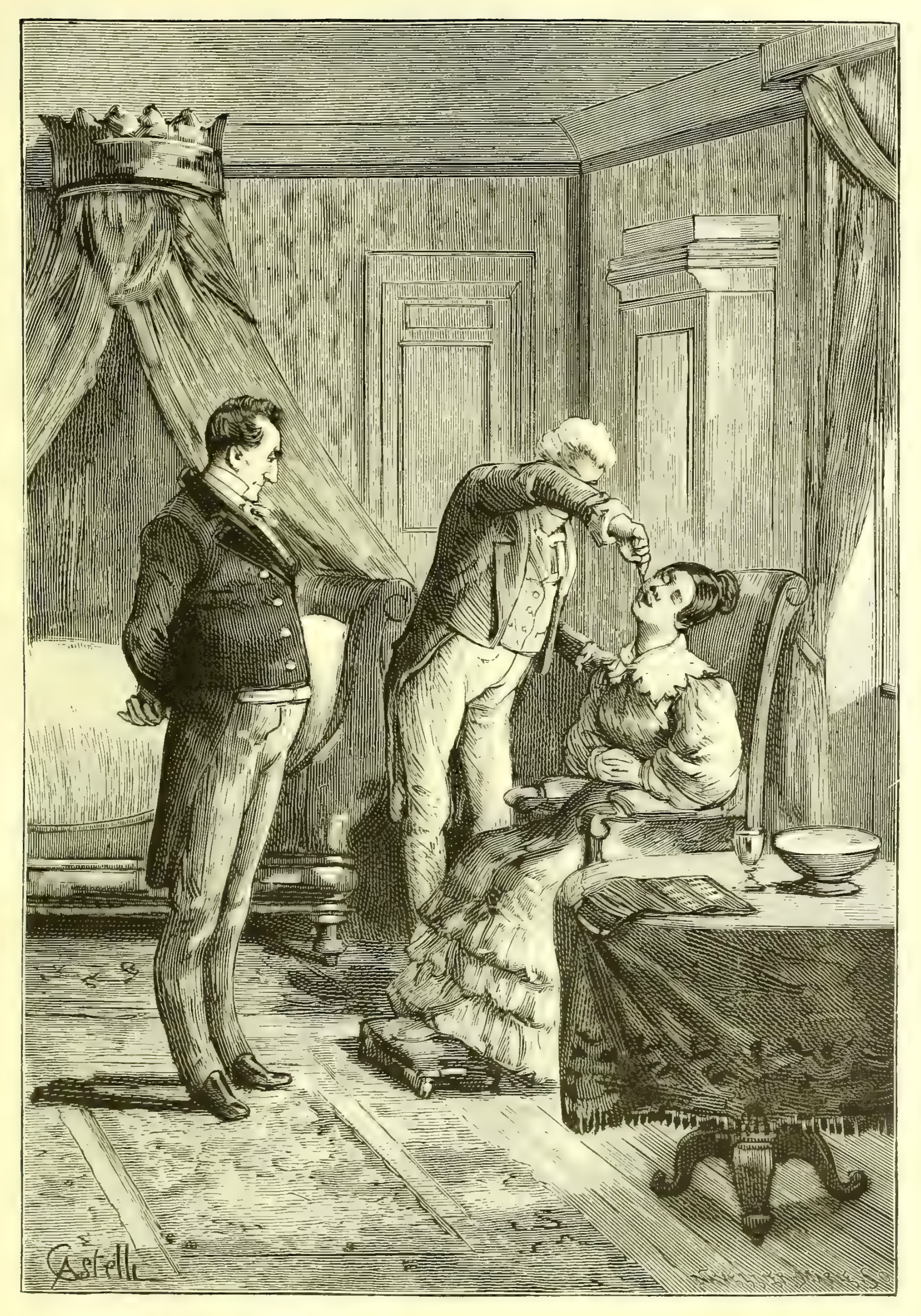
« 20° Nous avons vu constamment le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme.

« 21° Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont été en somnambulisme.

« 22° A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

« 23° Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdies et paralysées. D'autres fois les mouvements ne sont que gênés, et les somnambules marchent en chancelant à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant, les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvements ; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille.

« 24° Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux ; ils ont désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes ; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres



LE DOCTEUR OUDET FAIT L'EXTRACTION D'UNE DENT, SUPPORTÉE SANS DOULEUR, A UNE FEMME MAGNÉTISÉE (P. 398

que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a lieu alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

« 25° Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prédire des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques; l'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou à des lésions de leur organisme.

« 26° Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avions cependant fait des recherches sur un assez grand nombre.

« 27° Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et en avoir fait longtemps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer.

« 28° Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles, l'autre, le retour des forces; un troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

« 29° Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent, les médecins devraient seuls en faire et en surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du Nord.

« 30° La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle a recueilli et elle communique des faits assez importants pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme comme une branche très curieuse de physiologie et d'histoire naturelle.

« Ont signé : BOURDOIS DE LA MOTTE, *président;* FOUQUIER, GUÉNEAU DE MUSSY, GUERSENT, ITARD, J.-J. LEROUX, MARC, THILLAYE, HUSSON, *rapporteur.*

« NOTA. MM. *Double* et *Magendie*, n'ayant point assisté aux expériences, n'ont pas cru devoir signer le rapport. »

La lecture de ce rapport causa beaucoup de surprise à l'Académie, qui ne comptait dans son sein que bien peu de partisans du magnétisme. Le docteur Boisseau, l'ardent émule de Broussais, naturellement peu enclin à adopter tant de faits opposés aux doctrines régnantes, demanda une seconde lecture de ce travail. « Puisqu'on nous entretient de miracles, dit-il, nous ne pouvons trop bien connaître les faits, pour réfuter ces miracles. »

Un autre membre ayant demandé l'impression du rapport, Castel s'y opposa de toutes ses forces, alléguant que si la plupart de ces faits étaient vrais, « ils détruiraient la moitié des connaissances physiologiques. »

Dans l'incertitude et le trouble de l'Assemblée, Roux proposa un moyen terme, c'était de faire autographier le rapport. Cet avis prévalut. Le rapport de Husson fut donc autographié et non imprimé, nuance typographique par laquelle l'Académie de médecine exprimait un dernier reste de fidélité aux préventions traditionnelles des corps savants contre le magnétisme.

Les magnétiseurs ont dit et ils répètent souvent encore que ce rapport fut adopté par l'Académie. M. Foissac prétend qu'on doit le garder « comme l'expression de l'opinion générale de l'Académie royale de médecine[1]. » Le récit que nous allons donner de la suite des relations de l'Académie avec les partisans du magnétisme animal, montrera combien cette appréciation est mal fondée.

La vérité est que le rapport de Husson ne fut point soumis à la discussion de l'Académie de médecine, et qu'il demeure ainsi l'expression unique des opinions du rapporteur. On ne saurait mettre en doute, d'après ce qui se passa plus tard, que le travail de l'honorable médecin de l'Hôtel-Dieu n'eût été repoussé par l'Académie, si on l'eût soumis à l'épreuve du débat public. Mais personne, l'auteur lui-même, ne voulait d'un tel débat, qui aurait excité tout une suite d'orages.

Ce travail alla donc s'ensevelir dans les cartons de l'Académie de médecine. On l'*enterra*, selon une expression de notre époque. Il ne devait être exhumé que plusieurs années après, par les magnétiseurs, pour la gloire de la doctrine.

1. *Rapports et discussions de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal*, in-8, 1833, p. 209.

XIV

L'Académie de médecine reprend l'examen du magnétisme animal. — Rapport de Dubois (d'Amiens). — Proposition de Burdin, prix de 3000 francs offert au somnambule qui pourra lire sans le secours des yeux. — Suite de ce défi. — Mademoiselle Pigeaire. — Autres prétendants aux prix Burdin. — Triomphe des antimagnétistes à l'Académie de médecine.

Six ans après ce qui vient d'être raconté, c'est-à-dire en 1837, le magnétisme animal comparut de nouveau à la barre de l'Académie de médecine de Paris, et ce fut pour y recevoir un rude assaut.

Vers la fin de l'année 1836, les journaux avaient parlé d'une dent arrachée sans douleur sur une personne plongée dans le sommeil magnétique. Or, le dentiste qui avait fait cette extraction, était membre de l'Académie de médecine : c'était le docteur Oudet. Les fougueux adversaires du magnétisme animal trouvaient inconvenant qu'un membre de l'Académie de médecine eût prêté le secours de son art à un magnétiseur. C'était pousser bien loin l'intolérance scientifique. Quoi qu'il en soit, une interpellation fut annoncée, et cette interpellation fut faite par Capuron, dans la séance du 24 janvier 1837. Oudet y répondit en lisant le récit du fait incriminé, composé par le magnétiseur Hamard.

Voici ce récit, tel qu'on le trouve dans le *Bulletin de l'Académie de médecine* :

« Madame B..., dit M. Hamard, a vingt-cinq ans et un caractère très impressionnable ; elle appréhende vivement la moindre douleur et souffre de l'action de causes à peine appréciables pour d'autres. C'est ainsi qu'elle ne peut pas entendre craquer les doigts de quelqu'un sans éprouver des palpitations, et une sorte de défaillance.

Plusieurs fois j'avais produit en elle le somnambulisme, et constaté son insensibilité dans cet état, quand, le 17 du mois dernier, elle se plaignit à moi d'un mal de dents qui, disait-elle, la torturait depuis quelques jours. L'extraction de la dent malade était l'unique remède à ses souffrances, mais l'idée d'une opération la tour-

mentait au point qu'elle en éprouvait presque des convulsions. Je la conduisis à M. le docteur Oudet, qui, étant prévenu de l'état particulier de cette dame, la rassura sur la nécessité qu'elle redoutait et je convins secrètement avec mon estimable confrère qu'il la trouverait chez moi en somnambulisme.

« Le 14 novembre, à l'heure indiquée, M. Oudet la vit paisiblement assise dans un fauteuil, et livrée depuis une heure au sommeil magnétique. Pour explorer la sensibilité je la piquai fortement à plusieurs reprises avec une épingle; je lui plongeai un doigt pendant quelques secondes dans la flamme d'une chandelle, elle ne donna absolument aucun signe de douleur. Durant ces épreuves, madame B... répondait à mes questions avec l'indolence ordinaire à son état. M. Oudet déploya sa trousse, le cliquetis de ses instruments ne parut causer aucune sensation; ma somnambule se croyait seule avec moi. Je la priai de me laisser voir sa dent malade (c'était une grosse molaire), elle ouvrit la bouche sans défiance, en disant : elle ne me fait plus de mal. M. Oudet plaça son instrument; au moment de l'avulsion, la tête sembla fuir un peu la main de l'opérateur, et nous entendîmes un léger cri. Ces deux signes de douleur eurent la rapidité de l'éclair : le pouls de la patiente était calme. Son visage n'indiquait pas la moindre émotion; ses mains étaient demeurées immobiles, sur ses genoux. Je me hâtai de lui adresser cette question : « Avez-vous souffert? » Elle me répondit tranquillement : « Pourquoi souffrir? » Elle ignorait ce qu'on venait de faire. Je lui offris un verre d'eau, en l'engageant à se laver la bouche; elle ne comprit pas ma recommandation, ne but ni ne cracha.

« Pendant une demi-heure que je prolongeai encore son sommeil, je la fis beaucoup parler, mais je ne pus découvrir en elle aucune marque de douleur. Éveillée, elle ne se douta de rien et ne se plaignait point d'abord : vingt minutes après elle porta sa main à sa bouche en disant : « Voilà ma dent qui va recommencer à me tourmenter. » Je lui appris enfin, à sa grande satisfaction, ce que j'avais fait pour lui épargner des terreurs et de la souffrance. »

Après cette lecture faite par Oudet, différentes remarques furent présentées par des membres de l'Académie de médecine, pour atténuer la portée du fait dans lequel l'honorable dentiste avait été témoin et acteur à la fois. On rappela divers cas dans lesquels une insensibilité complète s'était manifestée chez des opérés, par le seule effet de leur constitution, et sans que le magnétisme animal fût intervenu le moins du monde. Roux, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, raconta qu'il avait fait subir une opération douloureuse et peu avouable, à une dame masquée, qui s'était rendue, pour cela, dans une maison étrangère. La mystérieuse malade, pour ne pas trahir son *incognito*, ne poussa pas un cri dans le cours de cette opération, qui dura cependant près d'un quart d'heure. Capuron affirma avoir vu une Allemande opérée par Dubois d'un cancer au sein, et qui ne proféra pas une plainte, dans l'opération. Le même académicien avait vu, en 1822, un homme supporter, sans cesser de rire et de causer, une opération grave. Amusat raconta un fait

analogue, et certes les chirurgiens n'auraient pas été embarrassés de grossir cette liste de personnes ayant supporté sans sourciller de grandes opérations chirurgicales : les annales de la médecine militaire sont riches en cas de ce genre. On concluait de tout cela que le fait rapporté par Oudet, comme aussi le fait observé par J. Cloquet, et dont nous avons parlé à propos du rapport de Husson, c'est-à-dire l'amputation d'un sein supportée sans douleur, pouvaient très bien s'expliquer sans recourir au magnétisme.

La discussion s'animant, on alla plus loin, et l'on mit en question la vérité de plusieurs témoignages qui semblaient acquis à la cause du magnétisme animal.

Le docteur Bousquet s'exprima en ces termes : « Messieurs, tout le monde a la prétention de bien voir, tout le monde croit avoir bien vu, et vous savez combien un homme est fort lorsqu'il peut dire : J'ai vu. C'est sans doute un grand avantage ; toutefois l'illusion est à côté de la réalité. Le Dr Georget croyait avoir bien vu ; il y paraît assez à la manière dont il parle du magnétisme dans son ouvrage sur le système nerveux. Cependant on sait aujourd'hui qu'il a été trompé par des misérables qui s'en vantent. Je tiens cela de M. Londe, le collaborateur du Dr Georget et le témoin de toutes ses expériences. Ainsi, messieurs, le Dr Georget est mort plein de foi dans le magnétisme ; son ouvrage reste, et l'auteur n'est pas là pour effacer les erreurs qu'il contient. »

Ségalas déclara qu'ayant lui-même tenu les mains sur les yeux du jeune homme dont avait parlé Husson dans son rapport, et cela pour l'empêcher de voir, il ne répondait pas qu'il eût complètement fermé les yeux. « Les yeux, ajouta-t-il, étaient agités de mouvements convulsifs ; il a pu agiter les paupières et saisir quelques caractères, d'autant plus qu'il lisait lentement, en face d'une grande croisée, et qu'il a fait des fautes. »

Pendant la même séance, Rochoux proposa de soumettre à la discussion le rapport de Husson. Il paraît que c'était là une des malices habituelles de cet académicien, resté célèbre par sa verve caustique. Il ne se passait guère d'année sans que Rochoux proposât de faire discuter par l'Académie le rapport magnétique de Husson : c'était là son *delenda Carthago*.

Chervin et Émery insistèrent, cette fois, sur la proposition de Rochoux, en faisant remarquer que les usages exigeaient que tout rapport fait à l'Académie fût discuté. Mais Husson resta, comme à l'ordinaire, sourd à cet appel.

Notons enfin que, pendant cette même séance de l'Académie de médecine (31 janvier 1837), le professeur Moreau fit une proposition dont la loyauté ne pouvait être contestée. « M. Moreau, est-il dit dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, est si désireux de connaître la vérité, qu'il propose à

tous les membres de l'Académie de se soumettre au magnétisme ; que s'il en est un seul sur qui le magnétisme produise des effets, il est prêt à se rendre ; jusque-là il doutera[1]. »

Les choses en étaient là, lorsque, pendant la séance suivante de l'Académie, une lettre fut adressée au président par un jeune magnétiseur, nommé Berna. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le président,

« Malgré le rapport de la commission de 1826, et ses conclusions unanimement favorables au magnétisme, l'Académie se trouve encore divisée sur cette importante question.

« Une telle divergence d'opinions entre des hommes également éclairés se conçoit sans peine. Les uns ont vu, ce sont ceux qui croient ; les autres n'ont point vu, ce sont ceux qui nient ; pour ceux-ci l'autorité n'est rien en pareille matière, ils ne veulent s'en rapporter qu'au témoignage de leurs propres sens.

« Cette expérience personnelle, je viens la leur offrir, monsieur le président. Je propose de faire voir, sur des personnes que j'ai actuellement à ma disposition, des faits concluants en faveur du magnétisme. Ce moyen me semble plus rapide et plus sûr que celui qui consisterait à magnétiser successivement plusieurs membres de l'Académie, comme on a proposé de le faire.

« Ma croyance au magnétisme n'est pas le fruit de l'enthousiasme ou d'un examen superficiel, mais de plusieurs années d'expériences et de méditation. Convaincu, d'ailleurs, que ces faits, quelque merveilleux qu'ils paraissent d'abord, n'ont rien, lorsqu'on y réfléchit, de contradictoire à la physiologie bien comprise, qu'il viennent l'éclairer, au contraire, et fournir à la thérapeutique de précieuses ressources, j'ai pensé qu'en appelant sur eux l'attention des médecins, dans un cours public, je servirais la science et la médecine. Je ne crois pas moins la servir encore aujourd'hui, en offrant à l'Académie les moyens de s'éclairer de nouveau sur ce sujet, si elle le trouve convenable.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé :* BERNA[1]. »

Séance tenante, la proposition de Berna fut acceptée. Une commission fut nommée, pour se mettre en rapport avec le magnétiseur, et constater les faits qu'il promettait de produire. Cette commission était composée de MM. Roux, Bouillaud, Hippolyte Cloquet, Émery, Pelletier, Caventou, Cornac, Oudet et Dubois (d'Amiens).

Six mois après, le 17 juillet 1837, l'Académie de médecine entendait la lecture du rapport de cette commission.

Le rapporteur, Dubois (d'Amiens), le prenait de très haut avec le magnétisme. Les conclusions de son travail contrastaient singulièrement avec celles

1. *Bulletin de l'Académie de médecine*, t. I.

2. Burdin et Dubois (d'Amiens), *Histoire académique du magnétisme animal*, p. 466-467.



LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, AUTEURS DU RAPPORT DE 1837 SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL (p. 398)

du rapport de Husson, ou plutôt elles en étaient le contre-pied. On aurait dit que l'auteur avait voulu effacer toute trace du travail de Husson, premier sourire de la science officielle à la doctrine magnétique, et que les fidèles à l'*ancienno aviso*, considéraient comme un encouragement condamnable. Frédéric Dubois s'étendait avec complaisance sur les détails des épreuves diverses auxquelles on avait soumis les somnambules présentés par Berna, épreuves, il faut le dire, qui avaient presque toutes tourné à l'entière déconvenue du magnétiseur. Il partait de là pour stigmatiser toute la doctrine magnétique.

C'était un abus de raisonnement, car les expériences de Berna avaient pu échouer, sans que pour cela tous les autres magnétiseurs fussent des gens ignorants ou aveugles, et sans que le magnétisme en général fût un être chimérique, comme le prétendait le rapporteur.

Quoi qu'il en soit du fond et des détails de ce rapport, nous croyons utile d'en reproduire les conclusions, comme nous avons reproduit celles du rapport de Husson. Ce sera l'ombre au tableau, et l'on trouvera peut-être que l'ombre est un peu dure.

« *Première conclusion.* — Il résulte d'abord de tous les faits et de tous les incidents dont nous avons été témoins, dit Dubois (d'Amiens) en terminant son rapport, que préalablement aucune preuve spéciale ne nous a été donnée sur l'existence d'un état particulier, dit état de *somnambulisme magnétique;* que c'est uniquement par voie d'*assertion*, et non par voie de démonstration, que le magnétiseur a procédé sous ce rapport, en nous affirmant à chaque séance, et avant toute tentative d'expérimentation, que ses sujets étaient en état de somnambulisme.

« Le programme à nous délivré par le magnétiseur portait, il est vrai, qu'avant la somnambulisation on s'assurerait que le sujet des expériences jouit de l'intégrité de sa sensibilité ; qu'à cet effet on pourrait le piquer, et qu'il serait ensuite endormi en présence des commissaires. Mais il résulte des essais tentés par nous dans la séance du 3 mars, et avant toute pratique magnétique, que le sujet des expériences ne paraissait pas plus sentir les piqûres avant le sommeil supposé que pendant ce sommeil ; que sa contenance et ses réponses ont été à peu de choses près les mêmes avant et pendant l'opération dite magnétique. Était-ce erreur de sa part? Était-ce impassibilité naturelle ou acquise par l'usage? Était-ce pour jeter intempestivement de l'intérêt sur sa personne? C'est ce que vos commissaires ne peuvent décider. Il est vrai ensuite que chaque fois on nous a dit que les sujets étaient endormis ; mais on nous l'a *dit*, et voilà tout.

« Que si, néanmoins, les preuves de l'état de somnambulisme devaient résulter ultérieurement des expériences faites sur les sujets présumés dans cet état, la valeur et la nullité de ces preuves ressortiront des conclusions que nous allons tirer de ces mêmes expériences.

« *Deuxième conclusion.* — D'après les termes du programme, la seconde expérience devait consister dans la constatation de l'insensibilité des sujets.

« Mais, après avoir rappelé les restrictions imposées à vos commissaires ; que la

face était mise en dehors et soustraite à toute tentative de ce genre; qu'il en était de même pour toutes les parties naturellement couvertes, de sorte qu'il ne restait plus que les mains et le cou; après avoir rappelé que sur ces parties il n'était pas permis d'exercer ni pincement, ni tiraillement, ni contact de corps soit en ignition soit d'une température un peu élevée; qu'il fallait se borner à enfoncer des pointes d'aiguilles à la profondeur d'une demi-ligne, qu'enfin la face était en grande partie couverte par un bandeau, nous ne pouvions juger de l'expression de la physionomie pendant qu'on cherchait à provoquer de la douleur; après avoir rappelé toutes ces restrictions, nous sommes fondés à déduire de ces faits : 1° qu'on ne pouvait provoquer que des sensations douloureuses *très modérées, très limitées;* 2° qu'on ne pouvait les faire naître que sur des parties peu étendues et habituées peut-être à ce genre d'impressions; 3° que ce genre d'impressions était toujours le même, qu'il résultait d'une sorte de *tatouage;* 4° que la figure et surtout les yeux, où se peignent plus particulièrement les expressions douloureuses, étaient cachés aux commissaires; 5° qu'en raison de ces circonstances une impassibilité, même absolue, complète, n'aurait pu nous être une preuve concluante de l'abolition de la sensibilité chez le sujet en question.

« *Troisième conclusion.* — Ce magnétiseur devait prouver aux commissaires que, par la seule intervention de sa volonté, il avait le pouvoir de rendre, soit localement, soit généralement, la sensibilité à sa somnambule, ce qu'il appelait *restitution* de la sensibilité.

« Mais, comme il lui avait été impossible de nous prouver expérimentalement qu'il avait enlevé, qu'il avait aboli la sensibilité chez cette jeune fille, cette expérience étant corrélative de l'autre, il lui a été par cela même impossible de prouver la restitution de cette sensibilité; et, d'ailleurs, il résulte des faits par nous observés, que toutes les tentatives faites dans ce sens ont complètement échoué. La somnambule accusait toute autre chose que ce qu'il nous a annoncé. Vous vous rappelez, Messieurs, que nous en étions réduits pour la vérification aux assertions de cette somnambule. Certes, lorsqu'elle affirmait aux commissaires qu'elle ne pouvait remuer la jambe gauche, par exemple, ce n'était pas une preuve pour eux qu'elle fût magnétiquement paralysée de ce membre ; mais alors encore son dire n'était pas d'accord avec les prétentions de son magnétiseur, de sorte que de tout cela résultait des assertions sans preuves, en opposition avec d'autres assertions, également sans preuves.

« *Quatrième conclusion.* — Ce que nous venons de dire pour l'abolition et la restitution de la sensibilité, peut s'appliquer de tous points à la prétendue abolition et à la prétendue restitution du mouvement; la plus légère preuve n'a pu être administrée à vos commissaires.

« *Cinquième conclusion.* — L'un des paragraphes du programme avait pour titre : *Obéissance à l'ordre mental de cesser, au milieu d'une conversation, de répondre verbalement et par signes à une personne désignée.*

« Le magnétiseur a cherché, dans la séance du 13 mars, à prouver à la commission que la puissance de sa volonté allait jusqu'à produire cet effet; mais il résulte des faits qui ont eu lieu pendant cette même séance, que, loin d'amener ces résultats, sa somnambule paraissait ne plus entendre lorsqu'il ne voulait pas encore

l'empêcher d'entendre, et qu'elle paraissait entendre de nouveau lorsque, positivement, il ne voulait plus qu'elle entendît. De sorte que, d'après les assertions de cette somnambule, la faculté d'entendre ou de ne plus entendre aurait été en elle complètement en révolte contre la volonté du magnétiseur.

« Mais, d'après les faits bien appréciés, les commissaires ne tirent pas plus la conclusion d'une révolte que d'une soumission ; ils ont vu une indépendance complète, et voilà tout.

« *Sixième conclusion.* — Transposition du sens de la vue. — Cédant aux sollicitations des commissaires, le magnétiseur, ainsi que vous l'avez vu, avait fini par laisser là ses abolitions et ses restitutions de la sensibilité et du mouvement, pour passer aux faits majeurs, c'est-à-dire aux faits de vision sans le secours des yeux. Tous les incidents relatifs à ces faits vous ont été exposés ; ils ont eu lieu dans la séance du 3 avril 1837.

« Par la puissance de ses manœuvres magnétiques, M. Berna devait montrer aux commissaires une femme déchiffrant des mots, distinguant des cartes à jouer, suivant les aiguilles d'une montre, non pas avec les yeux, mais par l'occiput ; ce qui impliquait ou la transposition ou la non nécessité, la superfluité de l'organe de la vue dans l'état magnétique.

« Les expériences ont été faites ; vous savez comment elles ont complètement échoué.

« Tout ce que la somnambule savait, tout ce qu'elle pouvait inférer de ce qui venait de se dire près d'elle, tout ce qu'elle pouvait naturellement supposer, elle l'a dit les yeux bandés ; d'où nous conclurons d'abord qu'elle ne manquait pas d'une certaine adresse. Ainsi, le magnétiseur invitait-il l'un des commissaires à écrire un mot sur une carte et à le présenter à l'occiput de cette femme, elle disait qu'elle voyait une carte, et même de l'écriture sur cette carte. Lui demandait-on le nombre des personnes présentes, comme elle les avait vu entrer, elle disait approximativement le nombre de ces personnes. Lui demandait-on si elle voyait tel commissaire placé près d'elle et occupé à écrire avec une plume dont le bec criait, elle levait la tête, cherchait à le voir sous son bandeau, et disait que ce monsieur tenait quelque chose de blanc à la main. Lui demandait-on si elle voyait la bouche de ce même monsieur qui, cessant d'écrire, venait de se placer derrière elle, elle disait qu'il avait quelque chose de blanc à la bouche, d'où nous tirons cette conclusion, que ladite somnambule, plus exercée, plus adroite que la première, savait faire des suppositions plus vraisemblables.

« Mais pour ce qui est des faits réellement propres à constater la vision par l'occiput, des faits décisifs, absolus, péremptoires, non seulement ils ont manqué, et complètement manqué, mais ceux que nous avons vus sont de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme, comme nous le ferons remarquer tout à l'heure.

« *Septième conclusion.* — Clairvoyance. — Désespérant de prouver aux commissaires la transposition du sens de la vue, la nullité, la superfluité des yeux dans l'état magnétique, le magnétiseur voulut du moins se réfugier dans le fait de la clairvoyance ou de la vision à travers des corps opaques.

« Vous connaissez les expériences faites à ce sujet ; les faits emportent ici avec

eux leur conclusion capitale, savoir qu'un homme placé devant une femme dans une certaine posture, n'a pas pu lui donner la faculté de distinguer à travers un bandeau les objets qu'on lui présentait.

« Mais ici une réflexion plus grave a préoccupé vos commissaires. Admettons, pour un moment, cette hypothèse, d'ailleurs fort commode pour les magnétiseurs, qu'en bien des circonstances les meilleurs somnambules perdent toute lucidité, et que, comme le commun des mortels, ils ne peuvent plus voir par l'occiput, par l'estomac, pas même à travers un bandeau, admettons tout cela, si l'on veut; mais que conclure à l'égard de cette femme, dans ses descriptions minutieuses d'objets *autres* que ceux qu'on lui présentait? Que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trèfle sur une carte blanche? Qui, dans un jeton d'académie, voit une montre d'or à cadran blanc et à lettres noires, et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre?...

« Que si maintenant, messieurs, vous demandez quelle conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous vous dirons que M. Berna s'est fait, sans aucun doute, illusion à lui-même, lorsque, le 12 février de cette année il a écrit à l'Académie royale de médecine, qu'il se fait fort de nous donner l'expérience personnelle qui nous manquait (ce sont ses expressions); lorsqu'il s'offrait à faire voir à vos délégués des faits *concluants;* lorsqu'il affirmait que ces faits seraient de nature à éclairer la physiologie et la thérapeutique. Ces faits vous sont tous connus; vous savez comme nous qu'ils ne sont rien moins que concluants en faveur de la doctrine du magnétisme animal, et qu'ils ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie, soit avec la thérapeutique.

« Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés et fournis par d'autres magnétiseurs? C'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour, ils n'ont pas osé accepter la sanction ou la réprobation académique.

« Paris, 17 juillet 1837.

« *Signé :* MM. ROUX, *président*, BOUILLAUD, H. CLOQUET, ÉMERY, PELLETIER, CAVENTOU, CORNAT, OUDET, DUBOIS (d'Amiens), *rapporteur.* »

Berna protesta contre la partialité de ce rapport. De son côté, Husson, l'auteur du fameux rapport *enterré* de 1831, se trouvait trop directement atteint par les conclusions de ce nouveau travail, pour ne pas le prendre à partie. Il le fit avec énergie, avec toute l'énergie, nous devons le dire, d'un homme qui avait sérieusement étudié un système qui lui semblait mériter l'attention des savants, comme révélant des phénomènes importants au point de vue de la physiologie, et qui n'avait exprimé, dans son rapport, que des conclusions fondées sur des études longues et réfléchies.

C'est ce que Husson développa dans une lecture faite à l'Académie de médecine, le 22 août 1837 : *Opinion de M. Husson sur le rapport de M. Dubois (d'Amiens) relatif au magnétisme animal.*

Husson frappait d'abord assez rudement sur le rapporteur, qu'il considérait comme un adversaire personnel. « Convenait-il, disait Husson, d'accorder, sur cette matière, le rôle de rapporteur à un médecin qui, dès 1833, avait écrit contre le magnétisme animal, et s'était déclaré en état d'hostilité contre les magnétiseurs. » Dubois (d'Amiens) concluait bien à tort, disait Husson, du particulier au général ; il aurait dû intituler son travail : *Résultat des expériences magnétiques faites sur deux somnambules*, et se garder de tirer de deux faits particuliers une conclusion générale. Si les expériences tentées sur les deux somnambules de Berna avaient échoué, cet insuccès ne constatait rien qui ne fût déjà connu. Dans le rapport de l'Académie des sciences de 1784, dans son propre travail de 1831, on avait eu le soin d'établir que toutes les expériences de ce genre ne réussissaient point. On sait que rien n'est plus mobile, plus variable que les effets magnétiques, et c'est cette mobilité, cette inconstance, qui éloigne tant de personnes de s'en occuper et de l'étudier. Quels sont les faits en médecine pratique, en thérapeutique, en physiologie, qui soient toujours fixes et immuables?... N'est-il pas étrange aussi qu'on ait passé sous silence les faits positifs constatés dans le précédent rapport? « Ils vous paraissent extraordinaires, disait Husson, mais devez-vous en conclure qu'ils n'ont pas eu lieu? La portée de l'intelligence humaine est-elle donc la mesure de la réalité de tous les faits extraordinaires dont nous sommes environnés? Nous croyons, nous, à vos expériences sans en avoir été témoins ; et vous, vous taisez les nôtres uniquement parce qu'elles contrarient vos idées conçues[1]. »

Cependant la vive argumentation de Husson ne trouva aucun écho favorable dans le sein de l'Académie.

« Je crois, disait Husson, en terminant sa lecture, que la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce rapport, c'est que, dans les expériences faites par M. Berna devant la commission, elle n'a vu aucun des phénomènes que ce médecin lui avait annoncé devoir être produits. C'est la seule que je propose à l'Académie d'adopter, en passant à l'ordre du jour sur le reste du rapport[2]. »

La proposition de passer à l'ordre du jour ne fut appuyée par personne. L'Académie, au contraire, adopta, après discussion, les conclusions du rapport de Frédéric Dubois.

Au milieu des débats assez confus que soulevait, au sein de l'Académie de médecine, le rapport de Dubois (d'Amiens), une proposition émanée d'un membre de cette compagnie, le docteur Burdin, surgit, et vint poser de la

1. Burdin et Dubois (d'Amiens), *Histoire académique du magnétisme animal*, page 538.
2. *Ibid.*, page 558.

manière la plus nette, une question, jusque-là, trop flottante parmi les incertitudes et les hasards d'une discussion publique. On avait beaucoup disserté sur la question de la clairvoyance des somnambules à travers les corps opaques, et fait de ce phénomène la pierre angulaire de l'édifice magnétique. Burdin alla droit au cœur de la question, en proposant, sur sa propre fortune, un prix de trois mille francs au somnambule ou à la personne quelconque qui pourrait lire sans le secours des yeux.

C'est dans la séance du 5 septembre 1837 que le docteur Burdin, montant à la tribune, fit, en ces termes, cette proposition à l'Académie :

« Messieurs, dit Burdin, il a été fait mention dans le rapport de M. Dubois (d'Amiens), d'expériences relatives à la transposition du sens de la vue. Les essais n'ont été tentés que pendant une *seule* séance, sous plusieurs formes, il est vrai, et à plusieurs reprises, et enfin discontinuées seulement lorsqu'il a été bien démontré qu'on ne pouvait rien obtenir, mais sur un *seul* sujet. Les résultats ont donc été négatifs. Telle a été la conclusion de nos collègues, et elle est juste *particulière*, comme elle l'est aux faits dont ils ont été témoins ; mais n'y aurait-il pas moyen d'obtenir une conclusion plus générale?

« Ma conviction personnelle, comme médecin, comme physiologiste, est que toute conclusion sera toujours négative. Toutefois, afin de mettre un terme à des doutes qui pourraient rester dans l'esprit de quelques personnes, j'ai une proposition décisive à vous faire, proposition toute dans l'intérêt de la science, qui m'engage personnellement, il est vrai, mais qui placera la question sur un terrain bien limité, sans issue, sans subterfuges, dans le cercle de Popilius, pour ainsi dire.

« Voici, Messieurs, ma proposition : j'accorde un prix de trois mille francs à la personne qui aura la faculté de lire sans le secours des yeux et de la lumière.

« Il est bien entendu qu'il ne peut être ici question de ces procédés à l'aide desquels un sens peut en suppléer un autre; par exemple de ces lectures faites par les aveugles, au moyen du toucher, sur des caractères en relief. J'entends que les objets à distinguer, à discerner, à *voir* enfin, seront placés médiatement ou immédiatement sur des régions *autres* que celle des yeux.

« Si l'on accepte ma proposition, j'y mets les conditions suivantes :

« 1° La somme sera préalablement déposée par moi chez un notaire, d'où elle ne pourra être retirée qu'après que la question aura été décidée;

« 2° Les expériences devant prouver ou infirmer le fait seront déterminées, dirigées et jugées par trois membres de l'Académie des sciences, et trois membres de votre société, nommés au scrutin secret.

« Comme les magnétiseurs prétendent qu'à chaque fois on ne peut reproduire ce phénomène, sans que pour cela sa réalité puisse être contestée en certains cas, le nombre des expériences, des essais, sera préalablement déterminé par MM. les commissaires. »

Cette proposition, bien accueillie par l'Académie de médecine, fut envoyée au conseil d'administration.



« C'EST MADAME VITOU QUI ENTRE, » DIT-ELLE TRANQUILLEMENT (PAGE 413)

Dans la séance suivante, le 12 septembre 1837, ce conseil proposa à l'Académie :

« 1° D'accepter le dépôt fait par M. Burdin, chez un notaire, de la somme de trois mille francs destinée à être donnée en prime à qui donnera la preuve *de fait* qu'on peut lire sans le secours des yeux, de la lumière et du toucher ;

« 2° De faire surveiller les épreuves par une commission de sept membres, pris uniquement dans le sein de l'Académie ;

« 3° De limiter à deux années le temps de ces épreuves, à moins que le prix n'ait été mérité plus tôt. »

Cette proposition fut immédiatement adoptée par l'Académie.

La commission qui fut nommée, dans la séance suivante, pour la mise à exécution du programme posé par Burdin, se composait des docteurs Frédéric Dubois, Double, Chomel, Husson, Louis, Gérardin et Moreau. Elle se réunit pour la première fois, le 27 janvier 1838.

En réponse à son défi, l'Académie de médecine n'avait reçu qu'un bien petit nombre de communications. La proposition faite par Burdin n'avait trouvé que deux personnes acceptant réellement le programme proposé. Toutes les autres, le docteur Biermann, médecin du roi de Hanovre, le docteur Bergeron, médecin à Brou (Eure-et-Loir), le docteur Marc Despines, inspecteur des eaux d'Aix-en-Savoie, et Ricard, magnétiseur à Bordeaux, après avoir écrit à l'Académie, à l'occasion du programme proposé, ne donnèrent aucune suite à leur lettre. Cependant, l'un d'eux, Ricard, avait l'écrit que « plus de mille magnétiseurs pourraient montrer des somnambules ayant la faculté de voir sans le secours des yeux, » et le docteur Marc Despines avait affirmé qu'il avait « eu le bonheur de traiter, pour sa part, plus de vingt malades chez qui il avait pu constater le déplacement des sens, et d'avoir été témoin plus de deux mille fois de cette perception des sens pathologiquement déplacés. »

Les deux magnétiseurs qui avaient relevé le défi du docteur Burdin, et qui présentèrent leurs somnambules, pour être soumis à l'épreuve proposée, furent Pigeaire, de Montpellier, et le docteur Hublier, médecin des hospices de Provins.

De ces deux concurrents au prix Burdin, Pigeaire est celui qui a le plus occupé le public et les journaux de cette époque. Il sera facile pour nous de relater exactement les faits qui se rapportent à Pigeaire, notre compatriote, et que nous avons intimement connu.

Bien qu'il eût obtenu le grade de docteur en médecine, Pigeaire était vétérinaire en chef du département de l'Hérault, et chargé, à ce titre, de la direction d'une petite école vétérinaire départementale, établie au chef-lieu,

à Montpellier. Il habitait, place de la Croix-de-Fer, un vaste jardin, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui une partie du quartier qui a été bâti près du chemin de fer de Cette. Je crois voir encore ce beau jardin, rempli de buissons de laurier et de chèvrefeuille, dans lequel, tout enfant, j'allais courir et jouer avec de jeunes camarades et les deux demoiselles Pigeaire, âgées de cinq ou six ans. Nous passions vite, en retenant notre souffle, devant l'amphithéâtre d'anatomie qui servait aux leçons de Pigeaire. Cet amphithéâtre était, en effet, rempli de squelettes de chevaux, de solipèdes et ruminants, qui, à travers la porte entre-bâillée, nous regardaient, avec leurs grands orbites vides, du haut de leurs longues jambes décharnées.

Voici comment Pigeaire, ou plutôt madame Pigeaire, fut amenée à s'occuper de magnétisme, et à découvrir dans sa jeune fille, Léonide, alors âgée de onze ans, la rare faculté qui devait la faire prétendre au prix de l'Académie de médecine de Paris.

Un magnétiseur, Dupotet, qui devait plus tard tenir la première place parmi les chefs de l'école magnétique, vint à Montpellier, en 1836, pour y prêcher la doctrine. Il demanda l'autorisation de se livrer, dans les hôpitaux civils de Montpellier, à des expériences de magnétisme, comme Robouam, Foissac, Rostan et lui-même en avaient fait dans les hôpitaux de Paris. Cette autorisation lui fut refusée.

Dupotet ne se laissa pas rebuter par ce premier échec; il fit annoncer, par des affiches posées dans la ville, un cours public de magnétisme animal.

Le recteur, qui était alors à la tête de l'Académie universitaire de Montpellier, était Gergonne, homme d'un véritable génie mathématique, mais qui apportait dans ses relations avec ses administrés, et même avec le ministre de l'instruction publique, des formes excentriques et quelquefois agressives. Gergonne n'entendait pas raillerie sur le chapitre du magnétisme animal : au jour annoncé pour l'ouverture du cours public de Dupotet, le local où devait avoir lieu la première leçon, se trouva occupé par des gendarmes, qui avaient mission de congédier les amateurs.

Le lendemain, Dupotet recevait, du recteur de l'Académie, une assignation à comparaître en police correctionnelle.

Un jugement intervint, en effet, mais le magnétiseur obtint gain de cause.

Le recteur, qui n'abandonnait pas aisément la partie, fit appel de ce jugement devant la Cour royale. Une affluence immense se pressait dans le prétoire de la Cour, lorsque Dupotet vint défendre, en personne, sa cause et celle de la doctrine incriminée. Ses convictions passèrent dans l'esprit des juges. On ne vit pas, dans l'exposition d'un système nouveau de médecine,

matière à condamnation de la part de la magistrature, et le magnétiseur sortit triomphant de ce nouveau débat.

On comprend le retentissement d'une pareille affaire dans une ville de province, et le mouvement qui dut s'ensuivre, en faveur du magnétiseur tout fraîchement échappé à la vindicte universitaire et judiciaire. Dupotet n'ouvrit pas de cours, mais il compta bientôt une clientèle immense. On aurait peuplé un hôpital d'incurables des nombreux malades qui venaient chaque jour se presser à ses séances ou à ses consultations.

Pigeaire ayant assisté, comme beaucoup d'autres curieux, à l'une des séances magnétiques de Dupotet, dans la seule intention de s'édifier sur les merveilles que la ville en racontait, fut frappé des phénomènes dont il était témoin. Il fréquenta dès lors ces séances, avec un intérêt croissant, et madame Pigeaire, que la curiosité avait portée à accompagner son mari, y prenait quelque intérêt, de son côté.

Un soir, comme madame Pigeaire se trouvait seule, avec ses deux filles, elle eut la fantaisie de répéter, en agissant sur l'une d'elles, les passes qu'elle voyait pratiquer par Dupotet sur ses clients. En moins de dix minutes, la jeune Léonide était dans un état complet de somnambulisme. Le même essai, plusieurs fois répété, réussit toujours.

Ce petit évènement fit un certain bruit dans la famille. On était curieux de voir les prouesses magnétiques de cette enfant. Un jour, par, exemple, Léonide, alors en somnambulisme, entend ouvrir la première porte de appartement : « C'est madame Vitou qui entre », dit-elle, tranquillement.

Madame Vitou était une marchande à la toilette, qui allait colporter, de maison en maison, des étoffes et des objets de fantaisie. Fort surprise d'avoir été annoncée d'une manière si insolite, c'est-à-dire avant d'avoir fait son apparition, elle refusa de croire à ce miracle.

« Bon, dit-elle, vous faites comme ce charlatan dont on parle ; mais on sait bien qu'il n'endort qu'avec certaines drogues qu'il tient dans ses mains. »

Madame Pigeaire lui montre ses deux mains, qui ne sentaient guère la drogue. La marchande les flaire :

« C'est vrai, dit-elle, il n'y a rien ! C'est bien singulier ! Et vous endormez votre enfant rien qu'avec vos deux mains ? C'est impossible ! »

Pour la convaincre, et un peu pour la punir de son incrédulité, on propose à la revendeuse de la magnétiser elle-même. Elle accepte ; on installe dans un fauteuil sa robuste personne, et madame Pigeaire se met à la magnétiser. Un quart d'heure après, madame Vitou ronflait comme une toupie. On pinçait ses mains, elle ne faisait aucun mouvement. Elle n'entendait aucun des bruits provoqués autour d'elle. On criait à ses oreilles : *madame Vitou!*

madame Vitou! Bah ! Madame Vitou n'aurait pas entendu le canon de la citadelle.

Pigeaire eut alors une idée triomphante : « Ne la réveillez pas encore, dit-il à madame Pigeaire ; laissez-la dormir quelques heures. Il est quatre heures et demi, il ne faut la démagnétiser qu'à la nuit close : elle croirait, sans cela, n'avoir pas dormi. »

Ce qui fut dit fut fait : on laissa la marchande à la toilette ronfler dans son fauteuil. La nuit venue, on alluma les lampes, et alors seulement madame Pigeaire lui demanda si elle voulait être réveillée :

« Oui, madame, » répondit-elle en français, elle qui, d'ordinaire, ne parlait que le patois.

Au moment de son réveil, elle fut au comble de la surprise.

« Dieu? s'écria-t-elle, il est nuit, et il était grand jour quand je suis entrée? Et Madame.... qui m'attendait à cinq heures ! »

Elle s'élance sur son paquet de marchandises, et s'écrie, en s'en allant, dans son patois énergique : *Una grossa bestia comme ieou, me soui laissada enclaousi! Madama, sès una masqua!* « Une grosse bête comme moi, je me suis laissée fasciner ! Madame, vous êtes sorcière ! »

Toute la ville s'amusa de cette scène.

Cependant les facultés somnambuliques de la jeune Léonide prenaient du développement. Mademoiselle Pigeaire était parvenue, disait-on, à lire un écrit enfermé dans une tabatière; elle discernait les organes intérieurs du corps, et donnait des consultations médicales. Madame Bonnard, ma cousine, se croyait enceinte; cette jeune enfant de onze ans, perçant de sa vue l'épaisseur des organes, déclara à madame Bonnard qu'elle se trompait. Elle donna des conseils à la servante de madame Chamayou, une autre de mes cousines. La dite servante était affectée de surdité. On déclara cette fille guérie, mais, en réalité, la pauvre Jeanneton était, huit jours après son traitement magnétique, un peu plus sourde qu'auparavant.

Madame Pigeaire qui prenait goût à ces distractions, s'amusait à magnétiser tout son entourage. Elle essaya de me magnétiser à mon tour.

Il faut savoir que M. Pigeaire était l'homme le plus laid de France, mais que madame Pigeaire, était la plus jolie femme de Montpellier. Jamais elle ne put m'endormir ! Comment fermer les yeux, quand on a dix-huit ans, et que l'on voit la main fine et blanche d'une femme flotter et papilloner, avec grâce, au-dessus de votre tête?

Montpellier est, comme on le sait, le siège d'une Faculté de médecine, d'un antique renom. Toutes ces merveilles ne pouvaient se produire sans beaucoup émouvoir le savant personnel de la Faculté. Il est à noter, d'ailleurs,

que quelques professeurs de l'École de médecine étaient loin de repousser le magnétisme animal. Lordat, le plus illustre représentant du vitalisme médical à Montpellier, ne cachait point ses prédilections pour ces idées, qui concordent assez bien avec sa doctrine du sens intime et de la force vitale, et des harmonies de ces deux forces. Dans ses célèbres leçons de physiologie, Lordat a plus d'une fois défendu le magnétisme animal, et Künholtz, son fils adoptif, était un magnétiseur très convaincu, qui avait beaucoup expérimenté en faveur de ce système.

Mais tous les membres de la Faculté ne partageaient pas cette opinion. Le chirurgien Lallemand, alors professeur de clinique chirurgicale à Montpellier, malgré son amitié pour Pigeaire, ne se rendait pas facilement, et un agrégé de l'École de médecine, Eugène Delmas, accoucheur instruit, avait fait une vive opposition à la réalité des facultés intra-visuelles de la jeune Léonide.

C'est dans ces circonstances que l'on reçut, à Montpellier, la nouvelle du prix proposé par le docteur Burdin, au somnambule qui parviendrait à lire sans le secours de ses yeux. Le défi académique arrivait à point nommé, et Pigeaire était homme à le relever. Après avoir écrit à l'Académie de médecine, pour demander que MM. Dubois (d'Amiens) et Burdin vinssent à Montpellier se convaincre par eux-mêmes de la réalité du fait qu'il annonçait, Pigeaire prit une résolution mieux en harmonie avec les conditions du programme posé par Burdin : il partit pour Paris, prêt à relever le défi académique, avec le secours de son enfant.

Déjà le professeur Lordat avait adressé à l'Académie de médecine un procès-verbal, dressé par lui, constatant le fait qu'il avait observé de la clairvoyance magnétique de mademoiselle Léonide. Mais Pigeaire apportait mieux qu'un procès-verbal : il allait présenter le sujet lui-même.

Arrivé à Paris, Pigeaire commença par faire, devant plusieurs personnes étrangères à l'art de guérir et devant quelques médecins, des expériences de clairvoyance, qui parurent convaincantes à tout le monde. La jeune Léonide, les yeux couverts d'un très épais bandeau, parvint plusieurs fois à lire et à jouer aux cartes, à la satisfaction générale.

Parmi les médecins qui assistèrent à ces premières expériences, effectuées en dehors de la commission de l'Académie, on remarque les noms de Guéneau de Mussy, Adelon, Bousquet, Delens, Ribes, Esquirol, Orfila, J. Cloquet, Pelletier, Réveillé-Parise, Pariset, etc.

Bousquet, Orfila, Ribes, Pariset, Réveillé-Parise, Arago, furent particulièrement frappés de la réalité de ce phénomène. Des personnages célèbres, mais étrangers à la science, tels que madame George Sand, MM. Léon

Faucher, de Lesseps, André Delrieu, Albéric Second, signèrent des procès-verbaux attestant la clairvoyance de la jeune somnambule.

Mais, d'autre part plusieurs médecins, parmi lesquels nous citerons Gerdy, Velpeau, Cornac, Roche, Villeneuve, expliquaient le fait de la vision chez mademoiselle Pigeaire en prétendant qu'il n'était dû qu'au décollement partiel du bandeau. En effet, la clairvoyance ne se manifestait qu'au bout d'une longue attente, qui allait quelquefois jusqu'à deux heures. Le livre devait être bien éclairé et placé sous les yeux de la somnambule, dans la situation ordinaire de la lecture. Pendant le long intervalle qui s'écoulait, l'agitation du sujet, les mouvements répétés des muscles de la face, devaient avoir pour résultat de faire relâcher ou décoller certains points du bandeau, et permettre ainsi la vision par ces pertuis accidentels. La jeune personne ne pouvait lire que dans la seule position que nous avons indiquée; si on élevait le livre un peu au-dessus de la direction rectiligne de la vision, si on le plaçait derrière la tête, bien plus, si on interposait une simple feuille de papier au-devant des yeux, ou sur les caractères, la clairvoyance s'arrêtait, Velpeau, en appliquant ce même bandeau sur ses yeux, parvint, après un certain temps d'efforts et de contorsions de la face, à lire, devant plusieurs personnes, et Gerdy se rendit plus habile encore dans le même exercice. On trouve dans son ouvrage sur la *Phgsiologie* de longs détails sur ce points.

Cependant, favorables ou contraires, tous ces essais préliminaies ne pouvaient avoir aucune valeur. C'était à la commission de l'Académie de médecine qu'il appartenait seule d'examiner et de prononcer, puisque c'était l'Académie qui avait porté le défi que Pigeaire avait accepté.

Mais ici, des difficultés imprévues se présentèrent et eurent pour résultat d'empêcher la commission de s'occuper de l'examen du phénomène annoncé. Le bandeau avec lequel mademoiselle Pigeaire avait l'habitude de lire, se composait de plusieurs morceaux, superposés, de coton non cardé et de taffetas; on le fixait autour des yeux avec des lanières de diachylum. La commission n'était pas contente de ce bandeau qui ne lui paraissait pas produire une occlusion complète des yeux. Elle présenta donc à Pigeaire un nouveau modèle de bandeau; c'était une espèce de masque de soie, qui couvrait presque toute la figure. Pigeaire refusa obstinément ce moyen d'occlusion. Il ne voulait pas se départir de son bandeau habituel, qui ne couvrait que les yeux et laissait à découvert le bas du visage. « Une somnambule, disait-il, n'est pas un instrument de physique; on ne la manie pas à son caprice. Un masque, fût-il de verre, s'opposerait à la production du phénomène, en brisant le rapport qui



Mlle LÉONIDE PIGEAIRE, EN ÉTAT DE SOMNAMBULISME, LIT A TRAVERS UN BANDEAU (PAGE 416)

semble s'établir entre la somnambule et l'objet qu'elle considère. » Il proposa à l'Académie, si elle avait quelques soupçons sur l'opacité complète du bandeau usité, d'en faire construire un autre de la même forme, pour ne pas contrarier la petite somnambule, qui en avait contracté l'habitude.

Un membre de la commission proposa alors de supprimer toute espèce de bandeau, et de se borner à interposer une feuille de papier blanc entre le livre et les yeux de la somnambule. Pigeaire ayant refusé cette dernière condition, la commission de l'Académie crut devoir rompre tout autre rapport avec lui, et les choses en restèrent là. La commission n'examina point la somnambule, et aucune épreuve n'eut lieu.

Cette résolution est à regretter. Peut-être la commission eût-elle bien fait de subir toutes les conditions imposées par Pigeaire, c'est-à-dire de laisser à la somnambule son bandeau habituel, quitte à s'efforcer de prouver par tous les moyens possibles que ce bandeau laissait passer la lumière. On aurait ainsi vaincu le sujet sur son propre terrain. Ce parti n'ayant pas été pris, on n'est plus en droit aujourd'hui de rien affirmer de positif concernant les faits que nous venons de raconter. On n'a d'autre moyen de s'éclairer sur ce point, que la comparaison de dires contradictoires des deux partis. On les trouvera, d'une part, dans l'ouvrage de MM. Burdin et Frédéric Dubois[1], et d'autre part, dans un livre que Pigeaire a publié, pour raconter son différent avec l'Académie de médecine[2].

Nous ajouterons seulement que nous nous rangeons à l'opinion qui explique la réussite des expériences de Pigeaire à Montpellier, par le décollement partiel du bandeau. Les somnambules magnétiques jouissent d'une exaltation notable des sens. Tantôt l'ouïe, tantôt la vue, s'exercent souvent dans cet état physiologique, avec un degré extraordinaire de perfection et d'acuité. Tel était sans doute le cas de mademoiselle Léonide. Une très faible portion de lumière, se tamisant à travers les interstices qui se produisaient dans l'étoffe du bandeau, après quelque temps d'échauffement et d'agitation, lui permettait de lire, grâce à l'exaltation à laquelle était alors porté le sens de la vue. Comme, d'ailleurs, les somnambules ne conservent point le souvenir des actes qu'ils ont accomplis pendant leur sommeil, on comprend que cette très simple et très honnête enfant, ne s'imaginât point tromper les assistants, et n'eût point conscience de la manière dont cette vision se réalisait chez elle.

Telle est l'opinion que nous nous sommes formée après avoir eu pleine

1. *Histoire académique du magnétisme animal*, pages 584-612.

2. *Puissance de l'électricité animale*, ou *du magnétisme vital et de ses rapports avec la physique, la physiologie et la médecine*, 1 vol. in-8. Paris, 1830.

connaissance des diverses particularités relatives à l'incident que nous venons de raconter.

Arrivons au second concurrent du prix Burdin, c'est-à-dire à Hublier, de Bordeaux. Ce magnétiseur après avoir écrit à l'Académie de médecine, pour déclarer qu'il acceptait, pour une de ses somnambules, le programme de Burdin, ne cessait de demander des atermoiements, avant de se décider à produire ce précieux sujet devant la commission. Cependant le délai fixé par Burdin pour la clôture de cette espèce de concours, allait expirer. Ces deux circonstances amenèrent Burdin à prolonger le terme accordé aux concurrents. L'époque de la clôture fut portée au mois d'octobre 1840. Hublier eut ainsi le loisir de redoubler d'efforts dans l'éducation de son « excellente somnambule. »

Malgré tous ses soins, il n'était pas encore parvenu, néanmoins, à parachever cette éducation difficile. Les lettres et procès-verbaux qu'il adressait à l'Académie étaient remplis des plus séduisantes promesses ; mais au moment d'affronter la commission académique, magnétiseur et somnambule reculaient d'un commun accord.

Cependant le terme fatal avançait, et un magnétiseur de Paris, le docteur Frappart, écrivait à Hublier : « Vous n'avez plus que dix jours pour gagner le prix académique ; s'il vous tente encore, venez. » Hublier se décida enfin à faire partir pour Paris mademoiselle Émélie, sa somnambule, qu'il adressa à son ami, le docteur Frappart, pour la produire devant l'Académie.

Le docteur Frappart n'eut pas à accomplir cet office. Avant d'aborder l'Académie avec la somnambule qui lui était expédiée de Bordeaux, il voulut s'assurer de la réalité de sa clairvoyance magnétique.

Or, dans les épreuves auxquelles il la soumit, Frappart découvrit le secret de la supercherie qu'elle employait. Mademoiselle Émélie exigeait qu'on la laissât seule quelque temps en présence du livre à lire : une fois à l'abri de tout examen, elle copiait au crayon sur un petit morceau de papier les passages qu'elle devait lire quelques instants après. On a peine à comprendre que le magnétiseur de Bordeaux se fût laissé prendre à une fraude si grossière. Il est certain pourtant qu'il fut abasourdi tout le premier, lorsqu'à son arrivée à Paris, Frappart lui montra, *de visu*, l'innocente Émélie enfermée seule dans un cabinet, se hâtant de copier les quelques lignes du livre qu'elle s'était vantée de pouvoir lire bientôt après sans l'ouvrir.

La lettre suivante, que Hublier eut la loyauté d'écrire à Frappart, après cette instructive démonstration, montre suffisamment que la commission de l'Académie de médecine n'eut pas besoin de faire comparaître à sa barre

cette clairvoyante émérite, si honteusement prise la main dans le sac par son propre instituteur.

M. Hublier à M. Frappart.

Paris, 4 octobre 1840.

« Mon très honoré confrère,

« Je suis atterré, meurtri, confondu de tout ce que vous m'avez fait voir ce matin. Quatre ans d'astuce! quelle persévérance audacieuse! Oh! c'est une maîtresse femme que mademoiselle Émélie; mais vous, qui êtes aussi un maître homme, en quatre jours vous l'avez démasquée. Je vous en remercie et vous en félicite.

« Je ne viens pas vous demander le silence, ni de me ménager; bien au contraire, frappez sur moi, puisque, comme vous l'avez dit, *avant son triomphe, la vérité veut des martyrs et des victimes*. Toutefois, je ne sais plus si je crois encore à quelque chose ; j'ai besoin de me recueillir.

« Votre tout dévoué confrère,

« Hublier, D.-M.-P. »

Un troisième magnétiseur, Teste, éprouva devant la même commission de l'Académie de médecine, une déconvenue comparable à la précédente. Teste se vantait de posséder une somnambule qui avait la faculté de lire de l'écriture ou un imprimé enfermés dans une boite. C'était tout ce que l'on voulait ; avec des conditions si nettement posées, il n'y avait ni à débattre ni à attendre. Aussi le magnétiseur et la commission de l'Académie furent-ils bien vite en présence. Or voici le résultat de cette entrevue. Ce sera le dernier trait de cette histoire, qui touche à sa fin.

Le *Bulletin de l'Académie de médecine* rapporte, comme il suit, l'entrevue de la commission et de la somnambule de Teste.

« A sept heures moins un quart, dit le rapporteur (M. Double), la commission, composée de MM. Husson, Louis, Chomel, Gérardin, Dubois et Double, était rassemblée dans le salon de M. le docteur Teste, qui la reçut avec toute l'urbanité désirable.

« M. Teste nous montra dès l'abord, sur une table ronde placée au milieu du salon, une boîte en carton et plusieurs fragments d'écritures et de caractères imprimés.

« Le président de la commission déclara que, d'après l'invitation qu'il en avait reçue au nom de M. Teste lui-même, il s'était muni de boîtes en carton et en bois de grandeurs différentes et toutes contenant des fragments d'imprimés en beaux caractères, et qu'il désirait que l'on ne fît usage que d'une de ces boîtes. Deux de ces boîtes, de la grandeur du format in-4° environ, contenaient chacune une page d'impression même format, toujours en caractères cicéro. Ces deux là furent mises de côté comme trop grandes. Une troisième boîte en carton, très petite, renfermait une seule ligne et cinq à six mots, vingt-cinq lettres environ, imprimés en petites capitales. M. Teste avait adopté celle-là. Plusieurs membres de la commission la repoussèrent, comme trop petite et ne contenant pas d'ailleurs le caractère cicéro

demandé. M. Teste et la commission adoptèrent unanimement une boîte en carton carrée, étroite, longue, ayant cent soixante-cinq millimètres de longueur et cinquante millimètres de largeur. Du texte caractère cicéro était placé à plat et libre dans la boîte, laquelle était d'ailleurs scellée par deux petites bandes de papier cacheté aux deux extrémités.

« M. Teste introduisit la somnambule dans le salon. C'est une jeune femme brune et d'ailleurs de figure et de tournure agréables. Après l'avoir placée sur une chaise dans un angle du salon, les membres de la commission étant assis à une petite distance de la somnambule, mais de manière à suivre tous ses mouvements, celle-ci fut magnétisée par M. Teste à l'aide d'une vingtaine de passes ; aussitôt il la déclara en somnambulisme, et il lui remit la boîte choisie qu'il reçut immédiatement des mains du président de la commission, lequel avait indiqué, d'après la demande qui en avait été faite, la direction des lignes et des lettres sur le fragment de papier imprimé contenu dans la boîte. Peu après, M. Teste demanda à la somnambule si elle pourrait lire dans l'intérieur de la boîte; elle répondit affirmativement. Il lui demanda dans combien de temps elle croyait pouvoir lire ; elle répondit : « Dans dix minutes; » et tout cela avec une assurance et une conviction vraiment effrayantes.

« Cependant la somnambule regardait la boîte ; la remuait et la retournait entre ses mains. Dans ses mouvements, elle déchira une des bandes qui servait à sceller a boîte. La remarque en fut faite, et sous ce rapport les choses n'ont pas été poussées plus loin.

« L'embarras de la somnambule paraissait aller toujours croissant, elle se consumait vainement en efforts, en apparence du moins, très fatigants. La longueur des lignes (c'étaient des vers), ne remplissait pas toute la longueur de la boîte : il y avait un assez grand espace de papier blanc; et c'est sur cet espace libre que se portaient surtout l'attention et les doigts de la somnambule, qui semblait vouloir épeler sur un point où il n'y avait point de lettres. Elle avait annoncé pouvoir lire en dix minutes; une demi-heure, une heure même s'était écoulée ainsi. Le magnétiseur demanda à la somnambule combien de lignes il y avait dans la boîte. Elle dit qu'il y en avait *deux;* il la pressa de lire; elle annonça qu'elle voyait le mot *nous*, et, plus tard, le mot *sommes : nous sommes.* Enfin, la somnambule ayant déclaré qu'elle ne pouvait en lire davantage, la boîte fut retirée de ses mains; le magnétiseur fit cesser le sommeil magnétique, et la somnambule quitta immédiatement le salon.

« La boîte fut ouverte aussitôt en présence de M. Teste; le fragment de papier imprimé qu'elle renfermait contenait les six vers suivants, extraits du discours de Marius, imité de Salluste, dans la *Guerre de Jugurtha*, par M. le vicomte Leprévost d'Iray, membre de l'Institut, académie des inscriptions et belles lettres :

« Encore un mot, Romains, tout est mûr pour la gloire,
Ma dernière parole est un cri de victoire ;
Nos succès fussent-ils différents ou douteux,
S'arrêter est fatal, reculer est honteux.
Choisissez : Rome libre ou la patrie esclave.
La mort, effroi du lâche, est la palme du brave. »

Il était difficile, on le voit, d'échouer plus complètement. La somnambule avait vu deux lignes là où il y avait six vers ; elle avait lu les mots : *nous sommes;* or, dans ces six vers, il n'y avait ni *nous*, ni *sommes*.

En présence de ce dernier résultat, ajouté aux échecs précédemment constatés, Double proposa que l'Académie de médecine s'abstînt, à l'avenir, de s'occuper du magnétisme animal, et qu'elle refusât désormais son attention à cette question, comme l'Académie des sciences refuse de s'occuper de la quadrature du cer leedctu mouvement perpétuel.

L'Académie adopta cette proposition.

Ce fut une grande faute, car dans les sciences, comme dans la vie, il ne faut jamais engager l'avenir. L'Académie de médecine de Paris, qui, en 1840, jurait ses grands dieux de ne s'occuper jamais de magnétisme animal, l'acceptait sans sourciller, quarante années après, des mains d'un de ses membres, le professeur Charcot. Il est vrai que le magnétisme animal dissimulait son nom, et se présentait sous le masque trompeur de l'*hypnotisme*. Grâce à ce simple changement de vocable, le magnétisme de Mesmer, de Puységur et de Dupotet était admis à tous les honneurs des séances, et les mêmes académiciens qui s'étaient engagés à ne jamais prendre au sérieux la doctrine magnétique, s'appliquaient, à l'envi, à l'étudier, à l'approfondir, à faire de ses procédés un agent nouveau de l'art de guérir.

Le proverbe populaire qui dit : *Fontaine je ne boirai de ton eau*, devrait être présent à l'esprit des savants, quand ils se sentent enclins à rendre, contre un système ou une théorie, un décret d'ostracisme.



XV

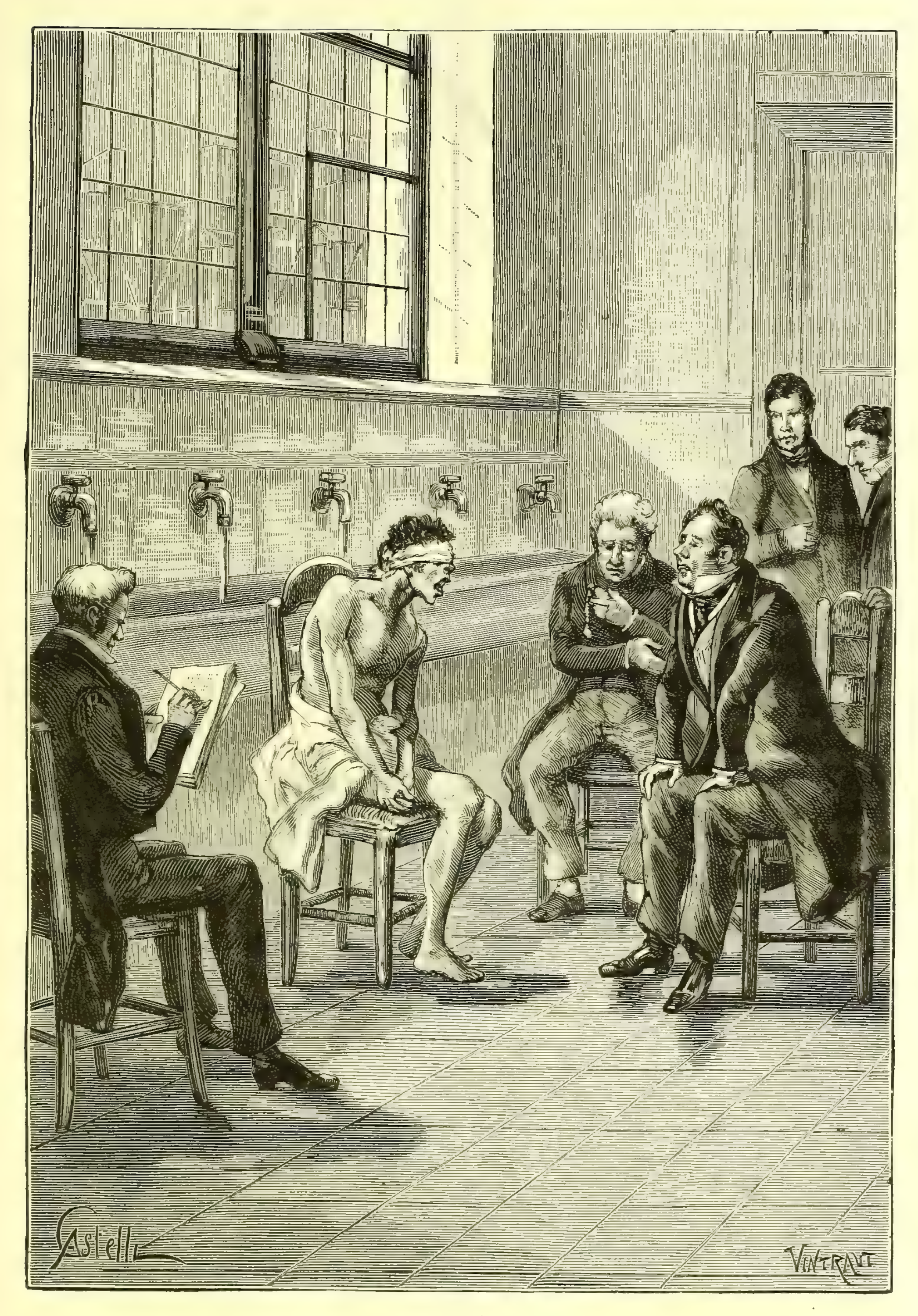
Théories pour l'explication des phénomènes du magnétisme animal. — Théorie de Mesmer : l'agent ou fluide universel. — Théorie développée dans le rapport de Bailly : théorie de l'imagination. — Théorie du fluide magnétique. — Théorie spiritiste. — Théorie magnéto-magique.

Conformément au plan de cet ouvrage, nous avons à présenter, après l'histoire qu'on vient de lire, le tableau des théories diverses qui ont été invoquées pour se rendre compte des phénomènes du magnétisme animal, et à essayer de fournir, à notre tour, l'explication naturelle des mêmes faits.

Théorie de Mesmer, ou théorie de l'agent universel. — Nous avons assez longuement parlé, dans le cours de ce volume, de la théorie de Mesmer, pour qu'il nous suffise maintenant de quelques mots pour la rappeler. D'après le médecin viennois, les effets qui se produisaient chez ses malades, et dans les corps vivants en général, par l'influence du baquet ou par l'action des manipulations magnétiques, étaient dus aux mouvements d'un fluide particulier, uniformément répandu dans l'univers.

« Ce fluide, disait Mesmer, est le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés ; il est continué de manière à ne souffrir aucun vide; sa stabilité ne permet aucune comparaison ; il est capable de recevoir, propager, communiquer toutes les impressions du mouvement ; il est susceptible du flux et du reflux. Le corps animal prouve les effets de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distingue des pôles également divers et opposés. L'action et la vertu du magnétisme animal peuvent être communiquées d'un corps à d'autres corps animés et inanimés. Cette action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire; elle est augmentée, réfléchie par les glaces, communiquée, propagée, augmentée par le son ; cette vertu peut être accumulée, concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit universel, tous les corps animés n'en sont pas également susceptibles ; il en est même, quoique en petit nombre, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tout les effets de ce fluide dans les autres corps[1]. »

1. Rapport de Bailly.



MORT DE PEUR (PAGE 428)

Il serait superflu d'entreprendre une réfutation en règle de ces idées. Les plus ardents propagateurs de la doctrine de Mesmer en ont fait eux-mêmes la meilleure critique, en la délaissant, bien peu après l'époque où l'avocat Bergasse en avait formulé les préceptes et rédigé le code dans ses *Considérations sur le magnétisme animal*. Mesmer avait à peine quitté la France, que sa théorie de l'agent universel, payée à un si haut prix par les souscripteurs de la *Société de l'harmonie*, ne comptait plus un seul défenseur. Sans doute, le manuel pratique qu'il avait enseigné continuait à être observé avec une dévotion fervente, car ses résultats étaient positifs et manifestes, mais la partie doctrinale de ce système, c'est-à-dire le fluide universel, les pôles magnétiques opposés, la réflexion, la concentration, le flux et le reflux de l'agent universel, les corps magnétiques et antimagnétiques, tout cela tombait dans le plus profond oubli, on pourrait même dire dans le mépris philosophique. Un des élèves de Deslon, le docteur Doppet, de la Faculté de Turin, dit un jour, en parlant du secret de Mesmer : *Ceux qui le savent en doutent plus que ceux qui l'ignorent*. Ne devant pas être ici plus indulgent que les élèves de Mesmer, nous passerons, sans nous y arrêter davantage, sur cette doctrine qui ne faisait que reproduire les idées surannées des Maxwel, des Robert Flud et autres illuminés du XVII[e] siècle.

Théorie développée dans le rapport de Bailly, ou *Théorie de l'imagination*. — Les principes posés dans le célèbre rapport qui fut rédigé, en 1784, par Bailly, au nom de la commission royale, ont servi jusqu'ici de règle et de code aux Académies. La commission avait à expliquer des faits d'un caractère extraordinaire et anormal : ces crises nerveuses, ces violentes attaques de nerfs, ces transports de délire qu'un certain nombre de sujets fort impressionnables ressentaient par l'action des passes magnétiques de Mesmer et de ses aides. Comme ici aucune cause visible, aucune action extérieure n'était en jeu, la solution du problème exigeait un puissant degré de sagacité. La théorie qui fut invoquée par les commissaires du roi, et que Bailly formula dans son célébre rapport, fut sans doute incomplète, elle n'expliquait pas, et elle ne pouvait expliquer des phénomènes qui ne devaient surgir que plus tard; mais, cette réserve faite, on doit reconnaître que le travail des commissaires royaux fut, pour cette époque, une œuvre remarquable de discussion philosophique.

Bailly proclame, dans ce travail, que l'imagination est la cause principale, des agitations nerveuses et des crises qui éclataient autour du baquet mesmérien. Il faut lire la série, habilement enchaînée, de faits d'analogie, que l'auteur invoque pour préparer, rendre plausible et faire admettre finalement une théorie qui, au premier abord, semble en disproportion avec

l'intensité et la violence des effets à expliquer. Les expériences faites par les commissaires sur des individus magnétisés, venaient appuyer cette explication, mais ne remplissaient pas suffisamment l'objet proposé. Des individus avaient éprouvé tous les effets ordinaires de la magnétisation, parce qu'ils croyaient le magnétiseur présent, ce qui n'existait pas; d'un autre côté, ils n'avaient rien éprouvé quand le magnétiseur opérait sur eux à leur insu. Nous avons précédemment assez insisté sur ces expériences démonstratives pour n'avoir pas à y revenir.

Aux personnes qui taxeraient d'hypothèse ou d'insuffisance, ce recours à l'imagination, nous rappellerons que l'imagination, comme cause agissant sur l'économie, n'est pas une invocation vague et arbitraire. L'imagination agit avec une véritable puissance sur l'homme et il est bien probable que l'effet produit provient d'une action matérielle exercée sur le cerveau. N'est-pas vrai que l'imagination peut être activée, exaltée par certains médicaments, par le haschich par exemple? qu'elle peut être, d'un autre côté, déprimée, anéantie par les narcotiques? Les ouvrages de physiologie rapportent beaucoup de faits qui démontrent l'action puissante de l'imagination sur l'homme sain ou malade. Le plus frappant, celui auquel nous nous bornerons ici, pour ne pas sortir de notre cadre, fut constaté, en 1750, à Copenhague.

Voulant éprouver les effets de l'imagination, quelques médecins obtinrent qu'un criminel, condamné au supplice de la roue, périrait par un autre moyen, par l'épuisement du sang. Après l'avoir conduit, les yeux bandés, dans la pièce où il devait mourir, on pique le patient aux bras et aux jambes. Le sang coule avec un bruit régulier; bientôt le patient est pris de sueurs froides, de syncopes, de convulsions, et il meurt au bout de deux heures et demie..... Or, il n'y avait pas eu de saignée; on avait seulement piqué les bras et les jambes du condamné; et de l'eau, s'écoulant de quatre robinets, avait simulé le bruit du sang tombant dans des bassins. La mort de ce malheureux était donc un effet de son imagination.

En invoquant ce genre d'impression, les commissaires royaux n'avaient donc pas recours, comme on le pense quelquefois, à une vaine échappatoire, mais à une véritable et positive action physiologique. A ce premier élément, Bailly ajoutait l'influence de l'imitation, c'est-à-dire de l'espèce de contagion qui est propre aux accidents nerveux.

Mais si l'influence de l'imagination, de l'imitation, de l'habitude, de la fatigue et de l'ennui, explique le plus grand nombre des phénomènes qui se passaient aux traitements magnétiques de Mesmer et de Deslon, elle ne les explique pas tous. Elle ne peut rendre compte surtout de faits sur

lesquels l'attention publique n'avait pas encore été attirée. Le rapport de Bailly ne dit pas un mot du somnambulisme artificiel provoqué par le magnétisme, fait essentiel sur lequel allaient bientôt rouler tous les développements du système magnétique. L'état d'insensibilité, de catalepsie, que le sommeil magnétique provoque chez certains sujets, n'est pas mentionné davantage dans le rapport de Bailly, car l'existence de ces phénomènes était encore à peine soupçonnée. Tout cela ne saurait s'expliquer par le seul effet de l'imagination. Si donc, le travail de Bailly doit être cité comme faisant honneur à l'esprit philosophique du dernier siècle, on peut dire qu'il ne contenait point l'explication réelle des phénomènes que nous reconnaissons aujourd'hui comme propres au magnétisme animal.

Théorie du fluide magnétique. — Aux nuageuses conceptions de Mesmer, les magnétiseurs de la fin du dernier siècle, les membres des nombreuses *Sociétés de l'harmonie ;* et plus tard les Puységur, les Deleuze, etc., substituèrent une théorie infiniment plus simple, et qui, par sa simplicité même, par l'avantage qu'elle présente, de matérialiser, pour ainsi dire, les principes et la pratique du magnétisme, était appelée à une vogue universelle. La théorie du fluide magnétique subsiste de nos jours, c'est encore le grand cheval de bataille des magnétiseurs modernes; il est donc nécessaire de la discuter.

Pour expliquer le somnambulisme artificiel et les autres effets provoqués par les manipulations et les passes diverses, le commun des magnétiseurs professe qu'il existe, chez tous les hommes, un fluide particulier, que la volonté peut projeter au dehors et à de grandes distances. C'est en dirigeant, en accumulant ce fluide, que l'on peut produire chez autrui les effets variés qui composent l'état magnétique.

Établissons d'abord que la notion du fluide, qui était parfaitement concordante avec l'esprit de l'ancienne physique, n'est plus en harmonie avec l'esprit actuel de cette science. En ce qui concerne l'agent lumineux, la théorie de Newton sur l'*émission*, c'est-à-dire sur l'existence d'un fluide matériel, impondérable (étrange qualité), et pouvant se transporter à distance avec une prodigieuse vitesse, a été, de nos jours, reconnue inexacte par le double contrôle de l'expérience et du calcul. L'hypothèse du *fluide lumineux* est donc universellement abandonnée aujourd'hui. Par suite de l'intime connexion, ou pour mieux dire de l'identité de la lumière et de la chaleur, le *fluide calorifique* a subi la même déchéance ; et l'on peut en dire à peu près autant des fluides électrique et magnétique, ou pour mieux dire du fluide électrique, l'identité de l'électricité et du magnétisme étant bien reconnue aujourd'hui. En fait, le *fluide électrique* est entièrement banni de

la science moderne. Si cette expression figurée est encore quelquefois, quoique bien rarement, en usage, c'est qu'elle est éminemment commode pour la démonstration, pour le langage écrit ou parlé ; mais cette concession à la routine scolastique n'entraîne aucune conséquence sur le fond du sujet. On peut même dire que l'idée des fluides impliquant l'existence d'un agent matériel qui peut se mouvoir et voyager dans l'espace et au travers des corps, est à l'*index* de la science moderne. Quand l'électricité apparaît dans un corps, dans un fil métallique, par exemple, ce n'est pas, comme l'admettait la physique ancienne, un fluide matériel qui parcourt sa substance ; c'est un état vibratoire particulier qui, se transmettant avec une prodigieuse rapidité d'une molécule à l'autre du corps, le constitue dans l'état dit *électrique.* La même considération s'applique aux effets calorifiques et lumineux lesquels, d'après les expériences des physiciens modernes, ne résultent point de l'émission et de la propagation d'un fluide matériel à travers un corps, mais bien des *ondulations* intimes des molécules de ce corps.

Les magnétiseurs du dernier siècle avaient emprunté à la physique de leur temps la notion newtonienne des fluides, qui jouissait alors d'un crédit absolu. Ce fondement scientifique leur manque entièrement aujourd'hui.

Cet argument, qui est fort sérieux, peut sembler à quelques personnes une simple présomption, car il reste toujours la ressource de taxer d'erreur les idée de la science actuelle et de leur préférer le système ancien. Aussi passerons-nous à des arguments plus directs.

Un agent naturel, considéré au point de vue physique ou physiologique, obéit à des lois constantes et invariables. Rien de plus précis, par exemple, que les lois de la réflexion, ou de la réfraction de la lumière ; ce sont des effets toujours uniformes, susceptibles d'être ramenés à une commune mesure. Qui a formulé jusqu'ici les lois auxquelles obéit le fluide magnétique pour son émission et son absorption? Qui peut nous dire comment il se réfléchit à la surface des corps et se réfracte dans l'intérieur de leur substance? Quel moyen a-t-on indiqué pour reconnaître sa présence, pour mesurer son intensité? Tout, dans cette hypothèse, est livré au vague d'un empirisme absolu. Les magnétiseurs emploient à tort et à travers ce mot de fluide, qui leur tient lieu des idées qu'ils n'ont pas. Ce mot sert à tout, est bon à tout, c'est une selle à tout cheval. *Fluide universel*, *fluide magnétique*, *fluide électrique*, *fluide vital*, *fluide nerveux*, *fluide animal*, *fluide éthéré*, *fluide sympathique*, *fluide escargotique!* voilà les expressions qui reviennent sans cesse dans les paroles et dans les écrits des magnétiseurs, qui s'en servent pour désigner tantôt une seule et même chose, tantôt les plus

différentes. Écoutez par exemple un grand partisan du magnétisme, Lefébure : « Le fluide subtil, la matière subtile ou éthérée, l'ens vital ne sont aujourd'hui que le fluide électrique, le fluide magnétique, l'air inflammable, l'air méphitique, tour les agents de la vie, et les résultats de l'air et du feu, dans quatre combinaisons diverses, mais qui s'approximent... L'air inflammable est en possession de vivifier tout le règne végétal, *puisqu'il est le fluide qui circule dans les nerfs*[1]. »

On ne se douterait guère que Lefébure écrivait au commencement de notre siècle, car on croirait, en lisant, avoir affaire à Paracelse ou à Van Helmont.

Un agent quelconque de la nature est doué de propriétés constantes, et qui ne varient que dans une faible mesure, par les circonstances extérieures. Au contraire, le fluide des magnétiseurs est un Protée aux mille aspects, qui change de propriétés d'une manière incessante, et produit tour à tour les effets les plus disparates, selon la volonté ou le caprice de celui qui l'envoie. Le magnétiseur veut-il rendre un sujet insensible? il lui verse son fluide. Veut-il lui rendre la sensibilité? il lui verse encore son fluide. Veut-il réchauffer un malade? le fluide. Veut-il le rafraîchir? le fluide. Veut-il l'exciter ou, au contraire, le calmer? le fluide. Veut-il le guérir d'un mal de tête ou le frapper de céphalalgie? le fluide. Veut-il lui inspirer les sentiments les plus opposés, le guérir de maladies les plus disparates dans leur cause, veut-il le plonger dans le sommeil? le fluide, et toujours le fluide. L'eau magnétisée, c'est-à-dire chargée du prétendu fluide magnétique, est, littéralement un remède à tous les maux; elle peut purger ou constiper, fortifier ou affaiblir, précipiter le cours du sang ou le ralentir, faire maigrir ou engraisser; c'est le remède de Fontanarose. De bonne foi, une telle variabilité de vertus attribuée à un agent ne suffirait-elle pas pour faire révoquer en doute son existence ?

On a dit, pour répondre à cette objection, que la volonté du magnétiseur suffit pour modifier à son gré les propriétés de son fluide. Mais on tombe alors dans l'école des *volontistes*, et si l'on attribue à la volonté le pouvoir de modifier les qualités du fluide, il est plus simple de se ranger à l'idée de l'abbé Faria, qui rejetait l'existence de toute émanation fluidique, et expliquait par la volonté du sujet les effets magnétiques. Mais cette prétendue modification des propriétés du fluide par la seule volonté du magnétiseur, est une échappatoire inadmissible.

L'immense variété de moyens qui peuvent produire l'état magnétique,

1. G. Lefébure, *Recherches et découvertes sur la nature du fluide nerveux ou de l'esprit vital, principe de la vie*, p. 7.

est un autre argument contre l'existence réelle d'un fluide qui émanerait du corps du magnétiseur. On a vu, au dernier siècle, les crises magnétiques provoquées par l'attirail mesmérien, c'est-à-dire par le baquet et la baguette de métal ou de verre qui, étendue vers le sujet. servait à diriger au sein de ses organes le fluide ami des nerfs. Avec Puységur, le baquet disparaît ; il est remplacé par un arbre, cet orme fameux qui ne tarda pas à faire école. D'où provenait le fluide magnétique qui s'épanchait de l'orme séculaire de Buzancy? Les arbres magnétisés ont eu assez longtemps la vogue, et Deleuze, dans son *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, nous fait connaître les bonnes essences que l'on doit choisir pour les magnétiser. Plus tard, les arbres ont été délaissés, et un magnétiseur moderne, Hébert, assure qu'un manche à balai remplit parfaitement le même office.

Les passes magnétiques sont aujourd'hui le moyen d'action le plus commun chez les magnétiseurs ; mais quelle variété, quelles divergences extraordinaires dans la manière d'y procéder ! On a cru longtemps que les passes ne devaient se faire que de haut en bas, pour ne pas diriger le fluide vers la tête du sujet, ce qui pourrait, disait-on, causer des accidents graves ; aujourd'hui on fait les passes alternativement de haut en bas et de bas en haut. Dupotet, et bien d'autres, se contentaient de présenter les mains depuis le front du sujet jusqu'au haut de la poitrine, sans toucher au corps. On ne voit presque jamais le magnétiseur pratiquer de passes chez le somnambule qui donne des consultations médicales [1] ; il se borne à prendre la main du sujet et à le regarder fixement : en quelques secondes le sujet est endormi. Certains endorment par les sons d'un instrument : un piano pourrait donc émettre du fluide magnétique animal? L'*harmonica* chez Mesmer et le *piano forte* chez Deslon, jouaient aussi leur rôle, mais ces moyens n'étaient qu'accessoires ; ils sont ici le réceptacle même d'où émane le fluide salutaire.

Un autre magnétiseur, M. de Rovère, ne magnétise point le sujet ; il se magnétise lui-même, au moyen de gestes bizarres et quelquefois grotesques, et il assure que c'est là le meilleur moyen d'endormir son monde. Le comte de Szapary s'assied près du malade, et se met à prier : quelque temps après, le sujet s'endort. D'après M. A. S. Morin, une dame fit usage, au dispensaire magnétique de M. Hébert, d'un procédé qui scandalisa beaucoup les adorateurs du fluide. Tenant de la main gauche un verre d'eau, elle faisait des gestes consistant à retirer du corps du malade le fluide morbide, pour le ramasser et le noyer dans l'eau; on donnait ensuite cette eau à

1. D'après Amédée Latour, rédacteur en chef de l'*Union médicale*, il y aurait, à Paris, six cents somnambules donnant des consultations médicales.



LES DIFFÉRENTS PROCÉDÉS DE MAGNÉTISATION

Le Baquet magnétique (Mesmer). — L'arbre de Buzancy (Puységur). — Les passes magnétiques (Dupotet). — La volonté (l'abbé Faria). — Le regard (hypnotiseurs modernes).

boire au malade. Les spectateurs blâmèrent beaucoup cette méthode, qui ne pouvait, disaient-ils, avoir d'autre résultat, que de restituer au malade le fluide vicié que l'on avait extrait de son corps.

D'autres endorment leurs sujets en leur remettant un objet quelconque, mèche de cheveux, pièce de monnaie, etc., qu'ils ont préalablement magnétisé, à ce qu'ils assurent.

De cette série de moyens divers, dont on pourrait d'ailleurs étendre indéfiniment la liste, et qui ont tous également pour résultat de produire l'état de somnambulisme magnétique, on peut conclure à la non-existence d'un fluide émanant du corps du magnétiseur. Un même produit, c'est-à-dire une émanation fluidique animale, ne saurait s'exhaler indifféremment d'un homme ou d'un manche à balai, d'un arbre ou d'un piano ; il ne saurait prendre naissance chez l'homme, par des mouvements diamétralement opposés, ou par l'absence de tout mouvement.

Au contraire, cette égalité de résultats produite par tant de moyens différents, se comprend à merveille si l'on admet la fascination du sujet. Dans ce cas, tous les moyens sont indifférents ; ce qu'il importe seulement, c'est de s'emparer du moral de l'individu, et les moyens d'atteindre ce but sont variables à l'infini.

En définitive, les manipulations ou les gestes n'ont par eux-mêmes aucune action et ne servent à favoriser l'émission d'aucun fluide, ils ne peuvent agir qu'en frappant l'imagination de l'individu.

Un argument démonstratif de l'existence du fluide magnétique, ou du moins d'une action propre exercée par le magnétisme, indépendante de l'imagination, consisterait dans la magnétisation opérée à l'insu du sujet. Qu'un magnétiseur endorme, à distance, son sujet placé dans une chambre voisine et séparé de lui par un mur, voilà un fait qui convertirait beaucoup d'incrédules. Un grand nombre de magnétiseurs se sont, il est vrai, vantés de ce tour de force, mais aucun n'a pu l'accomplir quand l'épreuve a été conduite et surveillée avec l'attention nécessaire, c'est-à-dire quand on s'est mis en garde contre l'habitude et contre l'attente du somnambule.

On lit déjà, dans le rapport de Bailly, que cette expérience, tentée par les commissaires royaux, n'amena qu'un résultat négatif. On a fait beaucoup de bruit d'un fait de ce genre que Dupotet et Foissac crurent avoir constaté, en 1820, sur deux malades de l'Hôtel-Dieu de Paris. Husson, dans son rapport à l'Académie de médecine, s'appuie et insiste avec force sur ce fait de magnétisation qui aurait été produit à l'insu de la personne magnétisée, et Foissac le raconte longuement dans son ouvrage, *Rapports et discus-*

sions de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal. Mais Burdin, et Frédéric Dubois, dans le livre que nous avons cité plus d'une fois, font ressortir les dispositions vicieuses ou insuffisantes qui présidèrent à cette épreuve, de laquelle, en réalité, il n'y a rien à conclure. Il est évident d'ailleurs que, si la magnétisation à l'insu du sujet eût réellement été obtenue dans l'expérience faite à l'Hôtel-Dieu en 1820, bien des faits analogues se seraient produits dans l'intervalle de soixante ans qui nous sépare de cette époque, ce qui aurait enlevé à cette expérience ce caractère d'isolement, la plus sincère objection que l'on puisse lui opposer aujourd'hui.

M. A. S. Morin, l'auteur d'un livre très raisonnable que nous avons déjà invoqué, s'est préoccupé avec raison du point dont il s'agit. Il nous fournit à ce propos le témoignage de son opinion personnelle, et d'une compétence que l'on ne saurait mettre en doute, l'auteur ayant longtemps présidé les séances de la *Société du mesmérisme*, et s'étant mêlé fort longtemps aux opérations des magnétiseurs.

« Si cette action, dit M. Morin, avait une efficacité propre, indépendante de l'imagination du sujet, on ne serait pas réduit, pour en prouver l'existence, à discuter péniblement deux ou trois faits éloignés ; rien ne serait plus facile que de répéter journellement l'expérience. Mais les magnétiseurs, tout en acceptant comme un article de foi l'existence de leur fluide, ne s'occupent que de produire des phénomènes sans chercher à s'éclairer sur la nature de la cause ; et quand un observateur attentif veut séparer l'action magnétique et l'imagination, il arrive toujours que l'imagination sans l'action magnétique produit tous les phénomènes magnétiques *sans exception*, et que l'action magnétique sans l'imagination est la seule cause des effets appelés magnétiques.

« Quelques faits qui me sont personnels vont achever de compléter cette démonstration. Le plus souvent, dans les réunions consacrées aux expériences magnétiques, il se trouve un magnétiseur renommé par sa puissance et accompagné d'un sujet qu'il vante comme très remarquable. Je fais alors l'un ou l'autre de ces deux essais. J'emmène le magnétiseur dans une pièce voisine en disant tout haut que je vais me concerter avec lui sur l'ordre des expériences. Quelques instants après que nous sommes sortis, une personne qui s'est entendue avec moi, vient dire au sujet que son magnétiseur va l'actionner dans la pièce voisine et qu'on va calculer, montre en main, combien il faudra de temps pour que l'action se produise. Au bout de quelques minutes et parfois même de quelques secondes, le sujet passe à l'état de somnambulisme et en présente tous les caractères, tels que l'insensibilité, l'isolement, la convulsion du globe de l'œil, etc. Et pourtant ni le magnétiseur ni personne n'a agi magnétiquement ; il a suffi, pour que le phénomène se produisît, que le sujet se figurât qu'on le magnétisait. L'imagination a donc tout fait. D'autres fois, j'annonce qu'on attend une personne pour commencer les expériences et j'emmène sous un prétexte quelconque le magnétiseur dans une pièce voisine, et là je l'invite à magnétiser son sujet. Il agit de toutes ses forces, en gesti-

culant comme d'habitude, et s'efforce de lancer des torrents de fluide dans la direction du sujet, mais celui-ci, persuadé que le moment n'est pas encore venu, n'éprouve absolument rien. On voit donc que, quand l'imagination fait défaut, l'action magnétique est nulle ; cette action est donc imaginaire.

« Chacun peut réitérer cette double épreuve; le résultat en est toujours le même.

« Ayant présidé deux ans les séances particulières de la *Société du mesmérisme*, j'ai souvent provoqué l'attention de ses membres sur la nécessité d'élucider cette grave question, et j'ai fait appel à ceux de mes collègues qui pourraient nous présenter des effets magnétiques dans la production desquels l'imagination ne jouerait aucun rôle. Plusieurs se sont chargés de nous satisfaire et ont affirmé que journellement il leur arrivait de magnétiser efficacement des sujets qui ne s'en doutaient pas. On a nommé, pour vérifier les faits, des commissions composées de partisans très zélés du magnétisme et qui désiraient vivement le succès des tentatives : on ne pourrait donc alléguer, comme on l'a fait contre les commissions académiques, le mauvais vouloir, le parti pris de ne pas voir. Eh bien, toutes ces tentatives n'ont abouti qu'à des déceptions. Pour donner une idée des précautions prises, je vais raconter comment nous avons procédé dans un de ces cas.

« M. N... nous assurait que tous les soirs, de son domicile situé rue des Vieux-Augustins, il magnétisait et mettait en somnambulisme sa belle-fille, demeurant boulevard de l'Hôpital. Cette jeune personne étant en somnambulisme nous confirma cette déclaration, et ajouta que, quand elle était chaque soir dans cet état, elle voyait venir à elle le fluide de M. N..., qui se dirigeait en ligne droite à travers les bâtiments et parcourait en cinq minutes le trajet entre les deux domiciles (cette vitesse est, comme on le voit, bien inférieure à celle de la lumière et de l'électricité). La commission se divisa en deux sections qui se rendirent le même jour et à la même heure, l'une chez M. N..., et l'autre chez la demoiselle. Il avait été convenu d'avance entre elles que la première choisirait comme bon lui semblerait les moments où elle inviterait le magnétiseur à agir, d'abord pour endormir le sujet, ensuite pour l'éveiller : et que la seconde se bornerait à constater ce qui se passerait chez la demoiselle. Il eût été même à désirer que celle-ci ignorât qu'il s'agissait d'expériences dont elle était le sujet, mais les commissaires ont été obligés de l'informer de ce dont il s'agissait pour expliquer leur visite chez elle; et ni elle ni les commissaires qui se tenaient auprès d'elle, ne savaient à quel moment aurait lieu la magnétisation. Seulement la demoiselle savait qu'elle allait être magnétisée. Elle prit part à la conversation avec une apparente liberté d'esprit. Au bout d'un certain temps, elle offrit les symptômes précurseurs du sommeil magnétique, et elle s'endormit. Interrogée dans cet état, elle déclara voir ce qui se passait chez M. N..., et distingua nettement le courant fluidique qui venait de lui à elle. Les commissaires restèrent neutres et inactifs; elle se réveilla d'elle-même, puis, une heure après, eut un second accès de somnambulisme, et enfin elle se réveilla. On nota exactement le commencement et la fin de chaque sommeil. Pendant ce temps, M. N..., sur l'invitation de chaque section, avait une seule fois magnétisé, puis démagnétisé pour réveiller ; mais ces deux opérations avaient eu lieu précisément dans l'intervalle qui s'était écoulé entre les deux sommeils de la demoiselle. Ainsi elle s'était deux fois endormie et réveillée sans qu'on la ma-

gnétisât ; et quand on l'a réellement magnétisée, elle n'a rien ressenti. Il est donc encore évident que l'imagination a tout fait. Chaque soir, la demoiselle se sachant magnétisée passe au somnambulisme. Lors de la visite des commissaires, elle savait qu'elle allait être magnétisée ; mais, ne pouvant deviner le moment, elle s'était endormie à tout hasard. S'il n'y avait eu qu'une différence de quelques minutes, on l'aurait attribuée au trajet du fluide. Aussi recommandons-nous à ceux qui voudront faire des expériences semblables de s'y prendre de manière que le sujet ne sache même pas qu'on s'occupe de lui.

« J'ai eu connaissance de nombreux essais en ce genre, et tous ont également donné des résultats négatifs. Le nombre des magnétiseurs est immense ; obligés de soutenir une lutte des plus vives contre ceux qui nient le magnétisme, sommés d'avoir à produire des faits qui ne puissent ni être simulés ni être attribués à l'imagination, ils n'osent relever le défi qui leur est lancé ; leur impuissance est donc démontrée. Ils prétendent, il est vrai, que des faits tels qu'on leur en demande, ont eu lieu, et qu'il est facile d'en produire de semblables ; mais ces faits qui, sans aucun doute, triompheraient de l'incrédulité la plus opiniâtre, n'arrivent jamais. Les magnétiseurs, tout en les promettant, se contentent d'attaquer les savants, de tonner contre l'incrédulité, à l'exemple des prédicateurs et ils ne sont pas plus empressés que ces derniers de satisfaire les légitimes exigences de la raison.

« Après une étude approfondie de la matière, après avoir pratiqué le magnétisme et observé un très grand nombre de faits, je n'hésite pas à reconnaître que l'imagination suffit pour rendre compte de tous les effets magnétiques et doit en être regardée comme la cause unique ; l'hypothèse d'un agent particulier ne me semble nullement justifiée [1]. »

On a souvent donné comme preuve de l'existence du fluide magnétique, le fait de l'attraction ou de la répulsion qu'un magnétiseur peut exercer sur son sujet, fait que l'on compare aux attractions et aux répulsions électriques. L'attraction du sujet par le magnétiseur s'explique sans peine par la connaissance qu'a le sujet de l'intention du magnétiseur, et par cette obéissance absolue de l'un à l'autre qui est un des caractères dominants de l'état de somnambulisme magnétique. Mais il est un moyen certain de décider si l'attraction ou la répulsion des somnambules magnétiques, est véritablement due à une action physique excercée à distance sur le sujet par le magnétiseur. Ce moyen consiste à placer le sujet sur un des plateaux d'une forte balance, et à équilibrer exactement le poids de son corps dans le plateau opposé. Le magnétiseur venant à exercer son attraction sur l'individu tenu de cette manière en équillibre, la force de cette attraction détruira l'équilibre de la balance ; le plateau contenant le sujet s'abaissera, et l'on pourra même, en ajoutant des poids dans le plateau opposé, évaluer exactement la force de l'attraction.

1. H. S. Morin, *Du magnétisme et des sciences occultes*. Paris, 1860, in-8, pages 35-39.

Cette expérience a été faite et elle a donné un résultat qu'il n'était pas difficile de prévoir. M. A. S. Morin rapporte, dans l'ouvrage cité plus haut, le détail d'expériences de ce genre qu'il a faites avec le plus grand soin sur des individus mis en somnambulisme par le magnétiseur; elles ont fourni un résultat négatif[1].

Théorie spirite. — L'école du chevalier Barbarin et des spiritistes de Lyon, qui attribuait à l'action de l'âme les phénomènes magnétiques, avait préparé la voie aux mystiques modernes qui expliquent la magnétisation par l'intervention directe et la présence des esprits. Le marquis de Mirville est le chef de cette secte bruyante. Dans son livre, *Des Esprits et des Manifestations fluidiques*, on trouve un réquisitoire en forme contre les magnétiseurs qui attribuent à des causes physiques ou organiques le somnambulisme artificiel et ses effets. Pour M. de Mirville, tout, dans le magnétisme, résulte de l'intervention et de la présence réelle d'esprits, bons ou mauvais. mauvais surtout. C'est le diable qui endort ou réveille les sujets, qui leur communique l'insensibilité, la catalepsie, la lucidité, la clairvoyance au travers des corps opaques. M. de Mirville voit le diable partout; il maintient la présence des démons chez les possédées de Loudun, et approuve la condamnation d'Urbain Grandier. Il restaure ainsi la *démonolâtrie* en plein dix-neuvième siècle.

M. de Mirville s'est trompé d'époque : il aurait dû naître au seizième siècle, ses instincts de démonolâtre auraient trouvé ample satisfaction. Mais la résurrection des diables et la réhabilitation de l'Inquisition manquent entièrement leur effet dans notre siècle.

N'oublions pas de citer Henri Delaage comme ayant beaucoup contribué, par ses écrits, à répandre l'idée de l'intervention des esprits dans les phénomènes du magnétisme. Cet écrivain, qui appartenait, d'ailleurs, à la presse politique, était un spiritiste à tous crins; il allait encore plus loin que son émule, le marquis de Mirville. Non seulement, en effet, il attribuait les actes du somnambule magnétique à la présence des esprits, mais encore, dans son *Éternité dévoilée*, il nous initie aux faits et gestes de ces mêmes esprits dans la vie future.

Sur un pareil terrain la science et le raisonnement sont bien déroutés. Par une habitude invétérée d'homme de science, nous cherchons pourtant quelles preuves les démonolâtres du jour fournissent à l'appui de leurs tranchantes assertions. Mais les preuves sont ce qui inquiète le moins les adeptes de cette secte fantaisiste.

Les seules que nous trouvions nous sont offertes par un médecin, le docteur Billot. Dans ses *Recherches physiologiques sur la cause des phénomènes*

1. *Du magnétisme et des sciences occultes*, pages 214 et suiv.

extraordinaires observés chez les modernes voyants ouvrage qui n'embrasse pas moins de deux volumes, le docteur Billot invoque deux arguments à l'appui de sa théorie de l'intervention des esprits dans le somnambulisme magnétique : les déclarations des somnambules, et l'existence de faits exceptionnels que l'on ne saurait attribuer qu'à des êtres surhumains.

Le premier argument n'est admissible en aucune manière. La somnambule ne fait que reproduire la pensée de son magnétiseur ou ses propres impressions; ses déclarations ne peuvent donc être considérées que comme des opinions individuelles, comme de simples assertions, qui n'ont aucunement le droit de passer pour des oracles. Quant aux faits exceptionnels qui auraient manifesté la présence d'êtres supérieurs à l'humanité, voici les seuls que Billot nous signale :

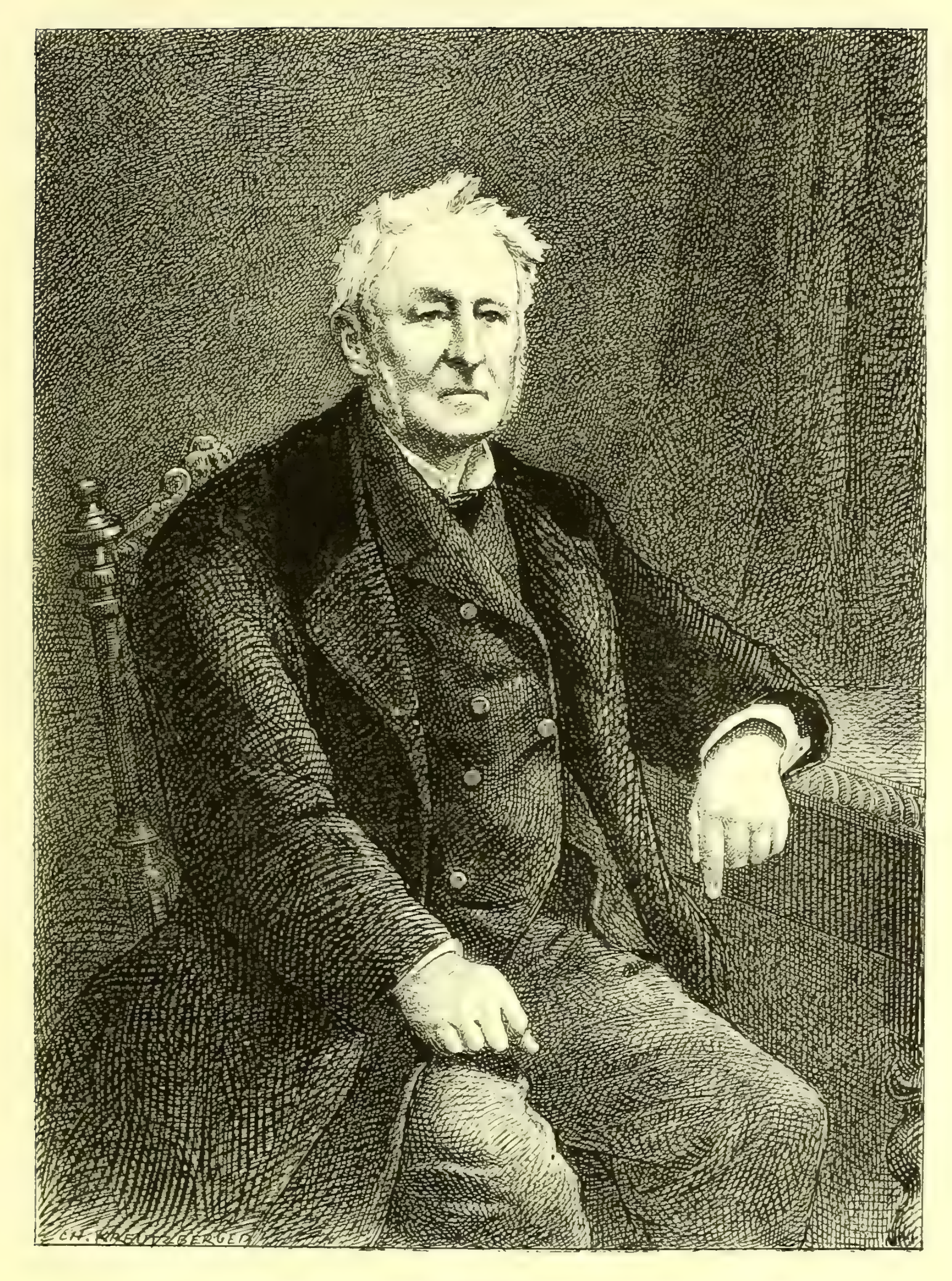
1° Une somnambule magnétisée par Billot, et qui donnait des consultations à une dame aveugle, annonça qu'une vierge céleste allait apporter des fleurs. Tout aussitôt la dame aveugle trouva sur son tablier une branche de thym.

2° Une autre somnambule, protégée par un ange, comme la précédente, avait reçu de ce *bon esprit* l'indication d'un régime particulier à observer pour sa guérison; l'ail entre autres choses, lui était interdit. Quand elle commença à se trouver mieux, elle crut pouvoir se relâcher de ce régime et satisfaire son goût dominant. Elle se fit donc apporter une gousse d'ail. Mais à peine l'eût-elle portée à sa bouche, que la gousse, enlevée par un moteur invisible, disparut, sans qu'on pût en retrouver la trace.

Voilà les faits *exceptionnels* invoqués par le docteur Billot!

Un autre magnétiseur spiritiste, Possin, a donné la relation d'un miracle de la même farine que les précédents, et dont il tire la même conclusion, c'est-à-dire le *supernaturalisme* de l'événement. La vierge Marie, dûment invoquée, aurait jeté au milieu d'un cercle de magnétiseurs, une couronne d'or. Malheureusement, la couronne fut reconnue dorée par le procédé Ruolz ! Le miracle était superficiel, comme la dorure.

Théorie magico-magnétique. — De l'école des magnétiseurs spiritistes il faut rapprocher l'école *magico-magnétique*, qui explique les mêmes faits par la magie. Dupotet ou le baron du Potet, comme on voudra, était le grand pontife de cette dernière secte. Les réunions hebdomadaires qu'il a tenues longtemps dans son domicile au Palais-Royal; ses séances publiques, où de tous les points de Paris chacun pouvait se présenter pour y subir l'épreuve somnambulique, enfin son *Journal du magnétisme*, ont donné à ce célèbre magnétiseur une grande autorité, et si nous combattons les idées de Dupotet, nous devons reconnaître la sincérité et la constance de ses convictions.



DUPOTET

Dupotet n'admet pas l'hypothèse des esprits; il repousse l'intervention du diable dans les actes mesmériens. Il explique donc tout par des effets humains ; mais par quels effets? Par la magie... Dupotet trace une ligne sur le parquet avec de la craie ou du charbon, et il termine cette ligne par un cercle, qui doit représenter un précipice. Par sa vertu de magicien, Dupotet imprime à ces molécules de charbon ou de craie une telle puissance, que le sujet, en marchant sur cette ligne, se croit au moment de tomber dans un précipice affreux, et bientôt devient cataleptique, froid comme un cadavre, etc., etc. Ici donc, plus de fluide magnétique, plus de somnambulisme, plus d'esprits, bons ou mauvais : c'est de la magie pure.

Voilà donc où ont été finalement conduits les magnétiseurs de nos jours. Ils en sont revenus à la magie des derniers siècles. Avons-nous eu tort de faire débuter ce livre par un aperçu historique sur la sorcellerie et la magie? N'est-il pas démontré que, par suite de l'inclination naturelle de l'homme vers le merveilleux, les mêmes folies, les mêmes délires, peuvent éclater à des siècles d'intervalle, et que, sur ce dangereux terrain, la pensée humaine semble tourner dans un même cercle, pour revenir, après un intervalle plus ou moins long, à son point de départ? Quelle surprise et quelle leçon pour notre époque, qui voit revivre et palpiter la sorcellerie et la magie! Il ne manque pas de gens aujourd'hui pour applaudir hautement à la condamnation judiciaire des sorciers et des magiciens d'autrefois, et, s'il le fallait, on trouverait peut-être encore des P. Lactance et des P. Tranquille, pour allumer de leurs mains le bûcher d'Urbain Grandier.

Nous croirions faire injure à la raison humaine et offenser nos lecteurs en songeant à réfuter de semblables idées. On les constate, on les déplore, et l'on passe. Nous avouerons, d'ailleurs, bien que nous ayons souvent parlé de magie dans cet ouvrage, nous ignorons encore en ce moment ce que c'est que la magie. Et nous croyons que ceux qui la pratiquent de nos jours, n'en savent pas plus que nous.

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous ne sommes pas certain d'avoir bien marqué la ligne de séparation entre l'école *spiritiste* et l'école *magico-magnétique*. Si nous avons commis quelque confusion, sous ce rapport, nous nous en consolons d'avance, car nous n'aurons fait que suivre les errements des adeptes eux-mêmes, qui brouillent constamment ces deux notions. Pour les écrivains magnétiques, la logomachie est partout. Tantôt on invoque les esprits en maintenant le fluide, tantôt on rejette la magie, pour lui substituer la volonté. Un magnétiseur, M. de Rovère, remplace le *rudiment de la pensée* de Dupotet, par le *sympathisme*, ou amour de l'humanité et

les *ondes vibratoires*. C'est ce qui faisait écrire par l'un des rédacteurs d'un journal consacré au magnétisme, en parlant du *rovérianisme*, cette phrase ébouriffante : « *Si ces effets avaient lieu*, *les ondes vibratoires*, *rovérisantes*, *modificatrices*, *humanitaires*, *triompheraient en apparence*[1]. »

Plusieurs magnétiseurs de la même école admettent tout à la fois l'hypothèse du fluide et celle du démon, mais les *spiritistes*, quelque peu puritains, n'admettent que les démons sans autres intermédiaires. Ce qui ne les empêche nullement d'ailleurs de faire des passes, comme s'ils croyaient au fluide.

Nous laisserons les magnétiseurs arranger eux-mêmes leurs différends avec les innombrables schismatiques de la secte spiritiste. Un écrivain antifluidiste, M. Levy, rédacteur du journal *l'Union magnétique*, a donné, dans les vers suivants, le tableau, d'ailleurs incomplet, des *Variations de l'Église magnétique :*

« Tout se fait par la volonté, »
Nous dit maint frère en magnétisme.
Puis d'autres nous ont inventé
Le *sympathisme* et l'*animisme.*
De ces systèmes, pour ma part,
J'ai l'âme très peu satisfaite;
Car c'est remplacer le brouillard
Par une obscurité complète.
Survient un troisième confrère,
Qui redouble mon embarras :
« Le fluide est une chimère,
Le fluide n'existe pas !.. »
Puis les ultras du mesmérisme
Avec leur fatras solennel,
    Grimpent au ciel...
    Quelle Babel !
Ils font du *spiritualisme*,
Et croient que c'est spirituel !

Les vers sont mauvais, mais la pensée est bonne. Elle expose l'état de véritable gâchis dans lequel les magnétiseurs de l'école transcendante avaient fini par tomber, pêle-mêle avec leurs folles rêveries. Arrivé à ce point, on est porté à détourner les yeux, pour abandonner un sujet en apparence si peu digne d'un examen sérieux. Mais continuons ; la science va apparaître, et cet amas d'illusions et d'erreurs va se dissiper aux clartés de la physiologie.

1. *L'Union magnétique*, 18 octobre 1856.

C'est en 1841 que fut découvert par un médecin écossais, le docteur Braid, le phénomène de l'hypnotisme, ou sommeil nerveux. Ce phénomène donne la clef de la plupart des faits dont nous avons suivi, dans ce volume, le développement historique. L'identité de l'état hypnotique avec l'état de somnambulisme artificiel, rend compte, non seulement des crises qui éclataient autour du baquet de Mesmer, mais encore du somnambulisme artificiel découvert par le marquis de Puységur et si largement exploité par les magnétiseurs de notre époque; enfin, des prétendus phénomènes de pseudo-magie qu'a mis au jour l'école, toute moderne, que nous avons appelée *magico-magnétique*. Le même état physiologique explique encore une foule d'événements prétendus surnaturels que nous ont transmis l'histoire générale ou l'histoire spéciale des prodiges rassemblés dans les annales des sciences occultes, et dont nous avons donné un tableau sommaire dans l'Introduction placée en tête de cet ouvrage. Il est facile de retrouver, chez les divers peuples, plusieurs moyens d'enchantement, de fascination, etc., qui sont du même ordre que ceux provoqués par l'hypnotisme.

Les actes et les héros de la thaumaturgie moderne sont ainsi dépouillés, pour nous, de tout prestige surnaturel. L'état d'illuminisme extatique d'une foule d'individus, et quelquefois de populations entières, état qui embarrassait si gravement autrefois la critique scientifique, n'a plus maintenant de mystères pour elle. Le merveilleux s'évanouit, le mystère disparaît de ce terrain obscur où la science a posé le pied.

Cependant nous ne traiterons pas encore de l'*hypnotisme*, par cette raison que, repris de nos jours avec un grand éclat par les médecins, il appartient, dans la grande phase de son développement, aux dernières années du dix-neuvième siècle. Avant d'arriver à l'*hypnotisme*, nous allons continuer à rapporter à leur date historique les faits merveilleux qui font l'objet de cet ouvrage.



LES MAGNÉTISEURS MYSTIQUES

I

L'illuminisme apparaît en France à la suite du magnétisme de Mesmer et des prodiges de Cagliostro. — Les prophéties politiques. — Le P. Beauregard. — La prophétie du chevalier de Lisle. — La prophétie de Cazotte.

On a vu à quel degré Cagliostro avait remué les esprits en France, et quelle influence il dut exercer pour les diriger vers les voies dangereuses et stériles de l'illuminisme. A la même époque, Mesmer et ses successeurs continuaient d'étonner l'imagination populaire par des résultats alors inexplicables pour la masse des intelligences. Un tel concours d'influences devait singulièrement accroître la disposition naturelle à l'homme, c'est-à-dire l'amour, on pourrait dire le culte, du merveilleux, et nous avons à raconter maintenant les événements et les résultats qui furent la suite de ces dispositions générales, si fortement entretenues.

L'exaltation nerveuse à laquelle des individus ou des populations sont en proie, prend presque toujours le caractère des idées qui occupent le plus les esprits. Or, l'idée politique étant celle qui agitait toutes les têtes, dans les dernières années du dix-huitième siècle, l'exaltation produite par les prodiges de Cagliostro et par le magnétisme animal, prit souvent le caractère de la prophétie politique. Il est certain que des phénomènes d'intuition très fréquents et assez remarquables, tous relatifs à l'annonce d'une prochaine révolution politique ou sociale, se manifestèrent à la fin du siècle dernier. On ne peut nier qu'à cette époque plusieurs voix n'aient prédit la révolution française, et souvent avec une certaine précision dans les circonstances. Nous avons cité, en parlant de Cagliostro, sa fameuse *Lettre au peuple*

français où il prédisait la destruction de la Bastille et les États généraux. Dans un sermon prononcé à Notre-Dame par le P. Beauregard, cet orateur inspiré s'écriait, vers la même époque : « Oui, Seigneur, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succéderont des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viendras ici prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! »

Plus tard, le même prédicateur, prêchant dans la chapelle de Versailles, aux offices du carême, annonçait encore, en présence de la cour, la terrible empête sociale qui allait bouleverser, et en même temps régénérer la France.

Et les voix de Cagliostro et du P. Beauregard n'étaient point solitaires.

En Normandie, une somnambule avait exactement prédit, non seulement la révolution française, mais les quatre phases principales par lesquelles elle a passé[1].

En 1784, une personne du Périgord, nommée Suzanne Labrousse, entra un jour dans la chapelle du séminaire diocésain. Là, s'étant jetée aux pieds de la croix, elle anonça les États-Généraux, indiquant avec précision l'époque de leur convocation ; et, depuis ce moment, elle alla tous les matins, jusqu'à l'ouverture de cette assemblée, réciter un *Ave Maria* dans les couvents de Périgueux.

A la suite d'un souper où l'on avait fait de copieuses libations, un jeune officier, le chevalier de Lisle, capitaine de dragons, se leva tout à coup, comme saisi d'une fureur prophétique, et alla griffonner dans sa chambre une chanson que l'abbé Georget rapporte tout au long, et dont nous citerons seulement quelques couplets :

On verra tous les États
Entre eux se confondre;
Les pauvres sur leurs grabats
Ne plus se morfondre.
Des biens on fera des lots,
Qui rendront les gens égaux,
Le bel œuf à pondre,
O gai!
Le bel œuf à pondre!

Du même pas marcheront
Noblesse et roture;

1. Voir les articles philosophiques d'Hoffmann, dans le *Journal des Débats* du mois de décembre 1814, déjà cités dans le volume précédent.



LE CHEVALIER DE LISLE CHANTE LA *Prophétie Turgotine* DANS UN SOUPER CHEZ M. DE CHOISEUL (PAGE 451)

Les Français retourneront
Au droit de la nature.
Adieu, parlements et lois;
Adieu, ducs, princes et rois!
La bonne aventure,
O gai!
La bonne aventure!

Puis, devenus vertueux,
Par philosophie,
Les Français auront les dieux
A leur fantaisie.
Nous reverrons un oignon
A Jésus damer le pion.
Ah! quelle harmonie,
O gai!
Ah! quelle harmonie!

A qui devons-nous le plus?
C'est à notre maître,
Qui, se croyant un abus,
Ne voudra plus l'être.
Ah! qu'il faut aimer le bien
Pour de roi n'être plus rien!
J'enverrais tout paître,
O gai!
J'enverrais tout paître[1]!

Voilà ce qui se chantait dans les cabarets élégants de Paris, sous le nom de *prophétie turgotine*, dès les premiers temps des crises magnétiques provoquées par Mesmer, et avant même que ses élèves eussent fondé la première *loge d'harmonie*.

Mais ce qui est plus frappant que tout ce qu'on vient de lire, c'est la

1. M. H. de Lisle, un des descendants de l'auteur de la *Prophétie turgotine*, nous a adressé quelques renseignements sur cette chanson célèbre, dans une lettre dont nous allons transcrire un passage.

« Bachaumont attribue la *Turgotine* à l'aumônier de l'archevêque de Paris ; je puis vous « assurer qu'elle est réellement du chevalier de Lisle. La tradition de famille est la meilleure « preuve. Cette chanson fut composée chez le duc de Choiseul, où M. de Lisle se rendait sou- « vent. Mon parent n'aimait pas M. Turgot ; je le vois dans ses lettres adressées à l'un de ses « cousins. Sa correspondance avec Voltaire, marque le même éloignement. Cependant le che- « valier n'était pas un homme frivole, bien que ses écrits fussent légers. Sa correspondance est « brillante et sensée. Il voit les choses parfaitement ; ses aperçus sont sages et profonds. « Voltaire aimait beaucoup sa correspondance. J'ai trouvé 40 lettres de cet homme illustre à « M. de Lisle et deux de ce dernier à Voltaire.

« Quand il composa la *Turgotine*, mon parent était capitaine de dragons.

« Quant à l'orthographe de son nom, il signait tantôt Delisle, tantôt de Lisle. »

vision de Cazotte et la prédiction qu'il fit, tout éveillé, au milieu d'un cercle de philosophes et de beaux esprits.

Voici le récit que la Harpe nous a laissé de cette étrange scène.

« Il me semble, dit La Harpe, que c'était hier. On se trouvait au commencement de 1788; nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit[1]. La compagnie était nombreuse et de tout état : gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens, etc. On avait fait bonne chère, comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de la bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton. On en était venu alors au point où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu ses contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté, sans même avoir eu recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion. L'un citait une tirade de *la Pucelle;* l'autre rappelait les vers philosophiques de Diderot : tout le monde riait, tous applaudissaient aux lumières que la philosophie répandait sur toutes les classes et qui allaient bientôt opérer une révolution et amener le règne de la liberté en France.

Un seul convive n'avait point pris part à cette joie générale, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries. C'était Cazotte, homme aimable et original.

Il prend la parole, et du ton le plus sérieux :

« Messieurs, soyez satisfaits : vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète ; je vous le répète, vous la verrez. »

On lui répond par ce refrain connu : *faut pas être grand sorcier pour cela.*

« Soit; mais il faut l'être un peu pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera à cette révolution, ce qui en arrivera pour vous tous, qui êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la connaissance bien reconnue?

— Ah! voyons, dit Condorcet avec son air sournois et niais; un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète.

— Vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez sur le pavé d'un cachot. Vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le bonheur de ce temps-là vous obligera de porter toujours sur vous. »

Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle.

« Monsieur Cazotte, le conte que vous nous faites là n'est pas aussi plaisant que votre *Diable amoureux.* Mais quel diable vous a mis en tête ce cachot, ce poison, ces bourreaux? Qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec la philosophie, avec le règne de la Raison?

— C'est précisément ce que je vous dis; c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté, c'est sous le règne de la Raison qu'il vous arrivera de finir

1. Le duc de Nivernais.

ainsi, et ce sera bien le règne de la Raison, car elle aura des temples, et même il n'y aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des temples de la Raison.

— Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du sarcasme, vous ne seriez pas un des prêtres de ce temps-là.

— Je l'espère; mais vous, monsieur Chamfort, qui en serez un, et très digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. »

On se regarde et on rit encore.

« Vous, monsieur Vicq-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous même; mais, après vous les être fait ouvrir dix fois dans un jour, à la suite d'un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, vous mourrez la nuit. Vous, monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud. Vous, monsieur Bailly, sur l'échafaud.

— Ah ! Dieu soit béni, dit Roucher, il paraît que M. Cazotte n'en veut qu'aux académiciens; il vient d'en faire une terrible exécution. Et moi, grâce au ciel...

— Vous, monsieur Roucher, vous mourrez aussi sur l'échafaud.

— Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts; il a juré de nous exterminer tous.

— Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré.

— Mais nous serons donc subjugués par les Turcs, par les Tartares?... Encore....

— Point du tout; je vous l'ai dit, vous serez alors gouvernés par la seule Raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des *philosophes*. Ils auront à tout moment dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront, comme vous, les vers de Diderot et de *la Pucelle*... »

On se disait à l'oreille : Vous voyez bien qu'il est fou (car il gardait le plus grand sérieux); est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante ? Et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.

« Oui, reprit Chamfort; mais son merveilleux n'est pas gai: il est par trop patibulaire... Et quand cela arrivera-t-il, monsieur Cazotte?

— Six ans ne se passeront pas sans que tout ce que je vous prédis ne soit accompli.

— Voilà bien des miracles, dis-je; heureusement que vous ne m'y mettez pour rien.

— Vous y serez pour un miracle, monsieur La Harpe, et un miracle tout au moins aussi extraordinaire, répliqua Cazotte : vous deviendrez chrétien. »

Grandes exclamations dans la société.

« Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré : si nous ne devons périr que lorsque La Harpe sera chrétien, nous sommes immortels.

Nous sommes bienheureuses, nous autres femmes, dit alors madame de Grammont, de n'être pour rien dans les révolutions. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu, mais il est reçu qu'on ne s'en prend jamais à nous. Notre sexe...

— Votre sexe, Madame, ne vous défendra point cette fois; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées comme les hommes, sans aucune différence.

— Mais qu'est-ce que vous dites donc, monsieur Cazotte ? C'est la fin du monde que vous prêchez.

— Je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que vous, Madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, et beaucoup d'autres dames avec vous, dans la charrette du bourreau, avec les mains liées derrière le dos.

— Ah ! j'espère que, dans ce cas, j'aurais au moins un carrosse drapé de noir.

— Non, Madame : de plus grandes dames que vous iront, comme vous, en charrette, et les mains liées, comme vous.

— De plus grandes dames ?... des princesses du sang, peut-être ?

— De plus grandes dames encore. »

Ici un mouvement très sensible se fit dans la compagnie, et la figure du maître de la maison se rembrunit : on commençait à trouver que la plaisanterie était trop forte. Madame de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista point sur cette dernière réponse, et se contenta de dire du ton le plus léger :

« Vous verrez qu'il ne me laissera pas même un confesseur.

— Non, Madame, vous n'en aurez point, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grâce, sera... »

Il s'arrêta ici un moment.

« Eh bien ! quel sera l'heureux mortel qui aura cette prérogative ?

— C'est la seule qui lui restera : *ce sera le roi de France !* »

Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui ; il alla vers Cazotte, et lui dit, d'un ton pénétré :

« Mon cher Cazotte, c'est assez faire durer cette plaisanterie lugubre ; vous la poussez trop loin et jusqu'à compromettre la société où vous êtes vous-même. »

Cazotte ne répondit rien et se disposait à se retirer, quand madame de Grammont, qui voulait éviter le sérieux et ranimer la gaieté, s'avança vers lui :

« Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne dites rien de la vôtre ? »

Cazotte resta quelque temps silencieux et les yeux baissés.

« Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem, dans *Josèphe ?*

— Oui, sans doute ; qui n'a pas lu cela ? Mais faites comme si je ne l'avais pas lu.

— Eh bien, Madame, pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant sans cesse, d'une voix sinistre et tonnante : *Malheur à Jérusalem, malheur à moi-même!* Et le septième jour, au moment où il achevait sa lamentation, une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces. »

A ces mots, Cazotte fit la révérence et sortit. »

Toutes ces prédictions s'accomplirent. On dira peut-être qu'elles n'ont été faites que parce qu'elles se sont accomplies. Expliquons-nous. Le chapitre de la Harpe que l'on vient de lire ne se trouve que dans le tome Ier de ses *Œuvres posthumes*, imprimées en 1806, trois ans après la mort de l'auteur. Il n'a donc pas le caractère d'authenticité, qui seul pourrait commander la foi. La Harpe a survécu assez à la Révolution pour pouvoir déclamer fré-

nétiquement contre elle, dans sa chaire du Lycée. Il aurait donc pu, converti comme il était, aussi bien en religion qu'en politique, et glorieux de sa double conversion, publier lui-même, sous sa garantie personnelle, l'oracle qu'il était fier d'avoir accompli pour sa part. Puisqu'il n'a pas jugé à propos de le faire à l'époque où son récit pouvait être contrôlé par plusieurs convives du duc de Nivernais, échappés comme lui au minotaure de la Révolution, puisqu'il a réservé la publication de la prophétie de Cazotte pour ses *œuvres posthumes*, il est raisonnable de supposer qu'il s'était réservé de broder tout à son aise sur ce récit.

Il est pourtant difficile de croire que toute cette histoire ait été inventée par La Harpe. Il faudrait, pour cela, récuser beaucoup de témoignages d'un grand poids, entre autres, ceux de madame de Beauharnais, de Deleuze et des membres de la famille de Vicq-d'Azyr, qui en attestaient la vérité, non dans les détails, mais dans le fait général. On peut donc admettre que Cazotte, homme d'observation et d'intelligence, habitué à suivre les événements présents, pour en déduire les événements futurs, un jour qu'il se trouvait excité par les sarcasmes des beaux esprits sceptiques qui l'entouraient, leur ait annoncé, d'un ton d'autorité, une catastrophe qui devait alors lui sembler fort probable. Dans ses prévisions il rencontra plus juste qu'il ne le pensait, et surtout qu'il ne le voulait ; car il fut lui-même une des victimes de la Révolution.

Mais les partisans du surnaturel ne l'entendent pas ainsi. Ils se fondent sur le mysticismme de Cazotte pour revendiquer sa prophétie comme un des plus étonnants phénomènes de *seconde vue*.

Cazotte appartenait, en effet, à la secte des illuminés de Lyon, ville où déjà les fluides se transformaient en esprits, et où les esprits faisaient incontinent des miracles. Nous avons vu que le magnétisme animal n'avait pas plus tôt pénétré à Lyon qu'il prenait, chez le chevalier de Barbarin et ses disciples, la forme d'une âme, d'une âme voyant et guérissant à des lieues de distance, par le seul mouvement de la volonté et de la prière[1].

C'est dans la même ville qu'une autre secte d'illuminés érigea, vers 1850, à Cagliostro, un temple superbe, où les prophètes évoqués en son nom sont forcés d'apparaître. Lyon, avec ses *lieux hauts*, la croupe de la Croix-Rousse et les sommets de Fourvières, représente très bien ce que les *spirites* et M. de Mirville appellent un *lieu fatidique*.

Nous avons dit qu'un peu avant le siège de cette ville, en 1790, la cata-

1. Voir page 253 de ce volume.

leptique du docteur Pétetin en avait prédit le jour et les circonstances les plus terribles, et qu'au plus fort de la bataille décisive elle déclara voir très clairement le docteur s'exposant dans la mêlée, ce qui fut reconnu très exact. Or, Cazotte, qui avait respiré les émanations fatidiques de Fourvières et de la Croix-Rousse, et surtout l'esprit des voyants qui l'habitaient, devait avoir pris à Lyon la faculté de prédire, avec tant deprécision dans les détails, les sanglantes crises de la Révolution française.

Ainsi raisonnent les spirites contre les philosophes : Cazotte est leur Jérémie. Mais les magnétiseurs, au nom du somnambulisme, leur disputent aussi sa prophétie, qui vaut certainement la peine d'être disputée.

Pendant qu'on était à la recherche de prophéties annonçant, d'une façon plus ou moins claire, la Révolution francaise, quelques dévots de l'illuminisme parvinrent, en remontant le cours des âges, à en trouver une dans Nostradamus, qui leur fit grand plaisir.

Le verbeux prophète du XVIe siècle serait bien incomplet dans ses prédictions, s'il n'avait pas dit un mot d'un aussi grave événement que la Révolution française. Ce mot, le voici :

« *Persécution chrétienne en l'an mil sept cent nonante-deux*, *que l'on cuidera* (croira) *être une rénovation du siècle.* »

C'est précisément en cette année 1792, le 22 septembre, que commença en France une ère nouvelle, l'ère de la première république.





LA VISION DE CAZOTTE (PAGE 455)

II

Progrès du magnétisme mystique. — La *Société exégétique* de Stockholm. — Lavater. — Les magnétiseurs mystiques en France. — Anecdote rapportée par le docteur Récamier. — Autre fait raconté par le docteur Parent. — La vision de lord Castelreagh. — La voyante de Prevorst, etc.

L'époque révolutionnaire étant close avec le dix-huitième siècle, les manifestations des phénomènes merveilleux en France perdirent pendant quelque temps beaucoup de leur importance et de leur variété. A part un petit nombre d'hommes qui, suivant les leçons et l'exemple du marquis de Puységur, continuent d'appliquer le magnétisme à la guérison ou au soulagement des malades, le résultat généralement et presque uniquement recherché est le phénomène de la transposition des sens produit par le magnétisme animal. On se met en quête de sujets lucides; on loue et on entretient des cataleptiques ; on donne des séances gratuites ou non gratuites, mais qui constituent, dans l'un et l'autre cas, un amusement fort malsain pour l'esprit public.

Cette diffusion du magnétisme animal commence à réveiller dans les masses les croyances superstitieuses.

Avec une visée plus haute et des moyens plus honnêtes, le mysticisme arrivait donc au même résultat que le charlatanisme. Les Swedenborgistes et les mystiques en général, n'avaient pas replié leur drapeau devant la découverte de Mesmer. Ils furent les premiers à l'admettre, mais ils l'interprétèrent immédiatement au profit de leur doctrine. Pour eux, ce qu'il y avait de physique dans le magnétisme n'était que secondaire et purement instrumental; ce qui en faisait le fondement était de l'ordre moral et spirituel [1].

La *Société exégétique de Stockholm*, remarquant une certaine analogie

1. Voir Deleuze, *Examen des doctrines magnétiques.*

entre l'imposition des mains, telle que la pratiquaient les apôtres, et la manipulation des magnétiseurs, expliquait les guérisons opérées par ceux-ci en rappelant les termes de cette promesse : « Ce sont ici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru ; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris. » Pour les Swedenborgistes, la maladie est l'*esprit de maladie ;* la guérison est le remplacement du mauvais esprit par un esprit meilleur, et le somnambule est une personne inspirée de Dieu.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'était qu'avec cette façon métaphysique de comprendre le magnétisme, on faisait encore de belles cures. Deleuze, qui d'ailleurs avait toujours vu dans le magnétisme un phénomène mixte, où la foi et la volonté jouaient un grand rôle, reconnaît que la *Société exégétique* de Stockholm portait même des fruits plus précieux et plus abondants que les autres, et que « c'était à la confiance et à la foi qu'elle le devait. »

Le mysticisme de Swedenborg couvrait alors toute l'Allemagne, déjà si bien préparée à cette doctrine par les exorcismes de Gassner et par les ardentes prédications de Lavater en sa faveur.

En France, comme nous l'avons déjà dit, on ne connaît guère de Lavater que son traité de la *physiognomonie*. Pour les Suisses et les Allemands de cette époque, c'était là son moindre titre. Le bon pasteur de Zurich était surtout infatué de miracles, et il n'entendait pas raison quand on contestait ceux des thaumaturges contemporains. Il les admettait et les défendait tous contre l'incrédulité et le scepticisme philosophique. Son enthousiasme, du reste, était sincère, et parfaitement conséquent avec sa croyance fondamentale, à savoir, que « tout vrai chrétien doit faire et fait des miracles. »

Lavater se souciait peu de l'opinion contraire, sur ce dernier point, des plus savants docteurs et des plus respectables Pères de l'Église. Si on lui eût opposé saint Augustin, qui, dès le quatrième siècle de l'ère chrétienne, écrivait : « Quand le monde n'avait pas encore la foi, les miracles étaient nécessaires ; mais quiconque, de nos jours, voudrait des miracles pour avoir la foi, serait lui-même le plus grand des miracles. » Lavater était homme à s'écrier, comme ce fougueux bachelier soutenant en Sorbonne une thèse moliniste : *transeat Augustinus !*

Après avoir exalté Gassner et ses cures miraculeuses, après avoir répandu dans son pays le nom, ainsi que la pratique de Mesmer, et porté ses hommages à Cagliostro, Lavater, toujours insatiable de miracles, tombait facilement dans les pièges que des jongleurs vulgaires et des charlatans du plus bas étage tendaient à sa crédulité ; et il y entraînait avec lui tout un public, car il était devenu l'idole de ceux qu'il avait fanatisés par ses prédications. Mirabeau, qui se déchaîne contre lui et contre Cagliostro, dans une

sorte de diatribe, écrite et imprimée à Berlin, est pourtant obligé de dire : « Voilà l'homme qui fait naître dans une bonne partie de l'Allemagne et chez quelques-uns des plus grands, du moins par leurs dignités, un enthousiasme qui ressemble infiniment à un culte [1]. »

Pendant que l'illuminisme régnait ainsi en maître dans les esprits, au delà du Rhin, les rares adeptes qu'il avait en France semblaient sommeiller. L'homme qui secoua leur torpeur fut un écrivain illustre et un catholique fougueux : le comte de Maistre.

Voici ce qu'écrivait Joseph de Maistre, de Saint-Pétersbourg :

« Vous avez donc décidément peur des illuminés, mon cher ami? mais je ne crois pas, à mon tour, être trop exigeant si je demande humblement que les mots soient définis, et qu'on ait enfin l'extrême bonté de nous dire ce que c'est qu'un illuminé, afin qu'on sache de qui et de quoi on parle, ce qui ne laisse pas que d'être utile dans une discussion. On donne le nom d'illuminés à ces hommes coupables qui osèrent, de nos jours, concevoir et même organiser en Allemagne, par la plus criminelle association, l'affreux projet d'éteindre en Europe le christianisme et la souveraineté. On donne ce même nom au disciple vertueux de Saint-Martin, qui ne professe pas seulement le christianisme, mais qui ne travaille qu'à s'élever aux plus sublimes hauteurs de cette loi divine. Vous m'avouerez, Messieurs, qu'il n'est jamais arrivé aux hommes de tomber dans une plus grande confusion d'idées. Je vous confesse même que je ne puis entendre de sang-froid, dans le monde des *étourdis* de l'un et l'autre sexe, crier à l'illuminisme, au moindre mot qui passe leur intelligence, et avec une légèreté et une ignorance qui pousseraient à bout la patience la plus exercée [2] ! »

Dans un autre endroit de ce livre, le même écrivain n'hésitait pas à déclarer qu'il attendait, qu'il aspirait même à une époque où « la science actuelle devait être incessamment honnie par une postérité vraiment illuminée, qui parlerait de notre stupidité actuelle comme nous parlons aujourd'hui de la superstition du moyen âge. »

Malgré cette puissante excitation, il faut reconnaître que les illuminées ne gagnèrent pas beaucoup de terrain en France, sous la Restauration, phase de recrudescence religieuse, qui devait pourtant leur être très favorable. Leur petite société, présidée à Paris par la vertueuse duchesse de Bourbon, faisait bien peu parler d'elle.

On ignora jusqu'en 1829 l'existence des magnétiseurs ascétiques d'Avignon, lesquels guérissaient ou endormaient par le magnétisme et le *Veni Creator*, en se servant d'un tube de verre, pour conduire le fluide, ainsi que l'esprit

1. *Lettre du comte de Mirabeau à M... sur MM. Cagliostro et Lavater*, in-3 de 78 pages. Berlin, 1786.

2. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 329.

céleste sur le sujet mis en expérience [1]. Il y avait néanmoins, à cette époque, des sociétés mystiques dans plusieurs villes du midi de la France, particulièrement dans le Dauphiné, et toutes semblaient les filles d'une société plus nombreuse, ayant son siège à Lyon, où les illuminés, dispersés, mais non détruits par la Révolution, s'étaient promptement réunis après l'orage.

Si les mystiques ne brillaient pas en France par leur nombre, les miracles qu'ils opéraient avaient encore moins d'éclat. On ne peut mettre sur leur compte, si même il leur appartient, que celui de la fameuse croix de Migné, en 1826, fantasmagorie effrontée, honnie par toutes les voix contemporaines, et que Rome même dut condamner, dans les termes les plus flétrissants.

Telles étaient les tentatives de l'esprit de superstition, plus ou moins aidé par le magnétisme animal, au moment où quelques hommes consciencieux et éclairés, sous la direction des frères Puységur et de Deleuze, travaillaient à constituer scientifiquement la découverte de Mesmer; au moment où des médecins distingués se livraient, dans les hôpitaux de Paris, à des expériences relatives à l'efficacité thérapeutique du magnétisme animal, et lorsque l'Académie de médecine, saisie de cette question, consentait à la faire étudier par une commission officielle.

Un des médecins les plus renommés de la Faculté de Paris, qui ne voulut jamais admettre la réalité du magnétisme animal, et encore moins sa vertu curative, mais qui, témoin des résultats extraordinaires obtenus par les expérimentateurs dans les hôpitaux, eut la bonne foi d'avouer qu'il se sentait ébranlé. Le docteur Récamier a raconté lui-même une anecdote que nos modernes spirites citent comme une preuve de l'existence du magnétisme diabolique, et que les biologistes invoquent, à leur tour, croyant y voir le phénomène qu'ils appellent la *projection de la volonté.*

Voici dans quels termes l'anecdote à été publiée. Ce sera déjà une introduction à l'histoire des tables tournantes et des esprits frappeurs.

« Le docteur Récamier se trouvant, il y a quelques années, dans un village de la basse Bretagne, fut consulté par un paysan et sa femme, à propos d'un bruit de ferraille que le mari entendait chaque nuit, à une heure déterminée, et si rapproché de ses oreilles, que cette musique étrange semblait résonner dans son cerveau. La femme, couchée sur le même lit que le métayer, n'entendait rien. Le pauvre homme ne pouvait plus dormir. « As-tu des ennemis? lui demanda M. Récamier. — Il y a le forgeron qui m'en veut, dit le paysan, parce qu'il me doit de l'argent, mais *il demeure à l'autre bout du village.* Ce n'est donc pas le forgeron, n'est-ce pas, Monsieur?

— A ce renseignement le docteur fit un geste d'indignation; toutefois, il se tut et

1. Voir dans ce volume l'histoire du *Magnétisme animal.*

congédia le Bas-Breton, en lui promettant que le bruit allait cesser. Aussitôt M. Récamier manda secrètement le forgeron. C'était un gaillard un peu niais et plein d'assurance.

« Que fais-tu tous les soirs à minuit? » lui demanda M. Récamier en le regardant d'un air sévère. Le forgeron ébahi, nia tout d'abord; il ne soutint pas cependant l'œil interrogateur du médecin. « Ma foi, Monsieur, répondit-il enfin, je cogne à minuit sur mon chaudron, pour taquiner le métayer N... *à qui j'en veux*. — Mais vous n'êtes pas voisins; il lui est impossible d'entendre. — Oh ! Monsieur, *je crois que si*. »

C'était le cas, pour le savant médecin, d'être vraiment ébranlé. En fait de merveilleux, on ne lui avait rien fait voir à l'Hôtel-Dieu qui fût aussi difficile à expliquer que l'action de ce Caghostro de village. Faut-il croire, sur le témoignage de M. de Mirville, au motif qui aurait empêché un homme aussi consciencieux que Récamier, de se déclarer convaincu? « M. Récamier, dit M. de Mirville, a tout simplement peur de l'agent qu'il reconnaît. Tel est, au reste, le jugement qu'il développait et motivait souvent dans des conversations particulières, et tout dernièrement encore devant nous-même. »

Quoi qu'il en soit, le récit du docteur Récamier troublait déjà plus d'un esprit en France.

Le *Dictionnaire des sciences médicales* publiait, à l'article *Incube*, un autre récit, communiqué par un autre médecin, le docteur Parent, qui avait été lui-même témoin du fait étrange qu'il racontait.

« Le premier bataillon du régiment de...., dont j'étais chirurgien-major, dit-il, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence, pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin, la troupe avait à parcourir près de quarante milles de pays. Elle partit à minuit et ne parvint à sa destination qu'à sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps, et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

« Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné, et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur la paille, sans couvertures, et, par conséquent, ne purent se déshabiller. C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai.

« Nous ne fîmes que rire de leur crédulité; mais quelle fut notre surprise d'entendre, à minuit, des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés? Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait l'abbaye; qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros chien à longs poils noirs,

qui s'était lancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair, et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit.

« Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes ni les persuader, ni les faire rentrer dans leur caserne. Ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits, ni aux revenants, et me parurent toutefois persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de leur imagination, mais bien la réalité. Suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, ils l'avaient bien vu et avaient manqué d'en être étouffés, au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

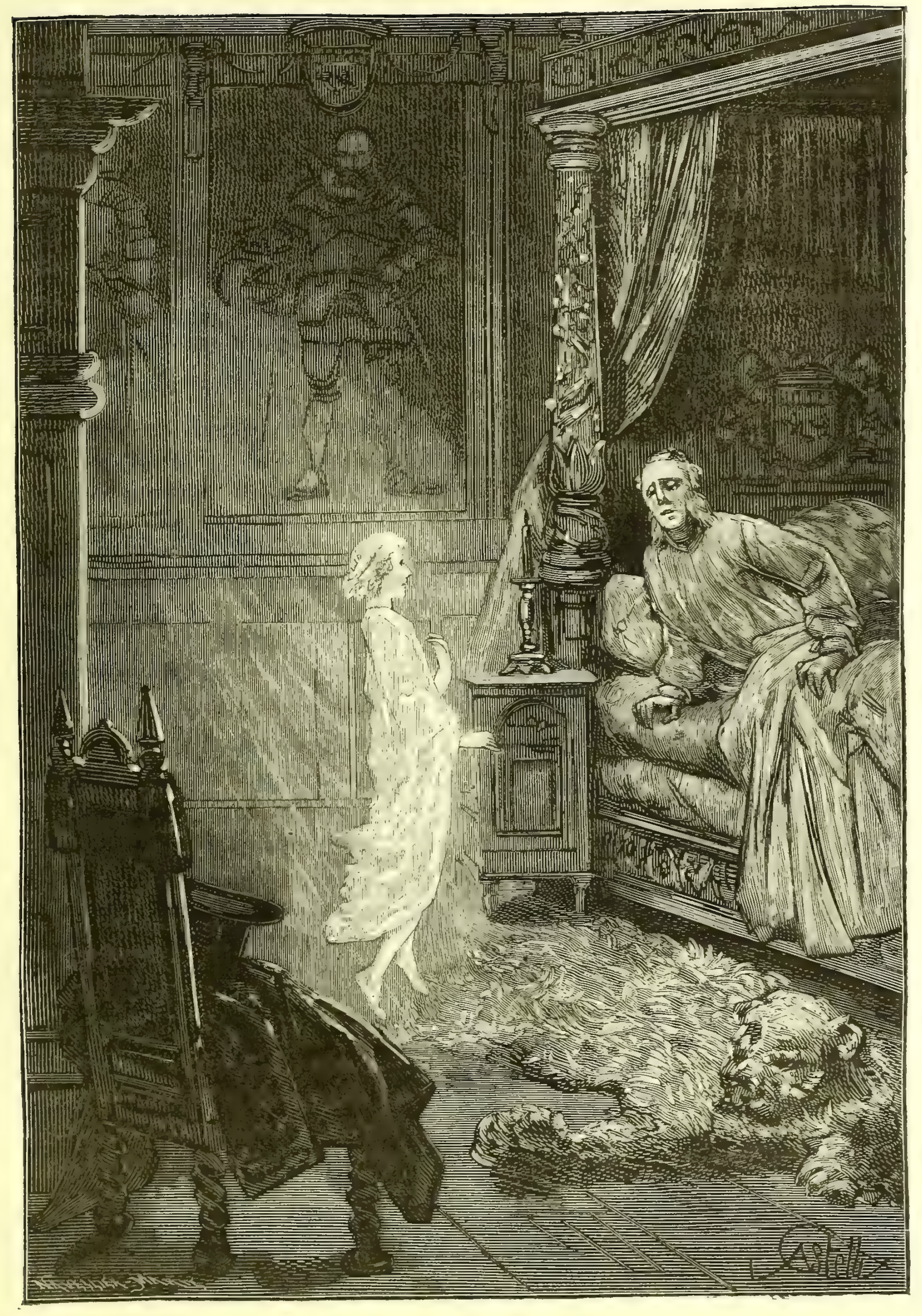
« Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement ; mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant d'y passer la nuit avec eux.

« Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir avec le chef de bataillon. Ces officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée. Nous ne pensions guère à voir se renouveler la scène de la veille. Les soldats, rassurés par la présence de leurs sous-officiers, qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil, lorsque vers une heure du matin, *et dans toutes les chambrées à la fois*, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne, pour n'y plus rentrer. Nous étions debout bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître.

« La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi. Nous avons, depuis cet événement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons ; nos soldats ont été souvent entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit. »

Ceux qui croient non seulement à l'apparition des esprits sous une forme sensible, mais encore à certains lieux privilégiés que les esprits hantent de préférence, rapprochent de ce récit l'histoire suivante, que le docteur Brierre de Boismont a extraite d'un livre curieux, publié par un médecin anglais, sous le titre de *Anatomy of suicide*. Elle se rapporte à la cause mystérieuse du suicide du marquis de Londonderry, qui, sous le nom de lord Castelreagh, fut ministre du Foreing-Office pendant la lutte de l'Angleterre et de l'Europe coalisée contre la France, et qui, en 1820, se coupa la gorge, dans un accès de folie.

« Il y a environ quarante ans, dit le docteur Brierre de Boismont, le noble lord était allé visiter un gentilhomme de ses amis qui habitait, au nord de l'Irlande, un de ces vieux châteaux que les romanciers choisissent de préférence pour théâtre de leurs apparitions. L'aspect de l'appartement du marquis était en harmonie



LORD CASTELREAGH, DANS UN CHATEAU D'IRLANDE, VOIT APPARAITRE L'*enfant brillant* (PAGE 467)

parfaite avec l'édifice. En effet, les boiseries richement sculptées, noircies avec le temps, l'immense cintre de la cheminée, semblable à l'entrée d'une tombe, la longue file des portraits des ancêtres, au regard à la fois fier et méprisant, les draperies vastes, poudreuses et lourdes, qui masquaient les croisées et entouraient le lit, étaient bien de nature à donner un tour mélancolique aux pensées.

« Lord Londonderry examina sa chambre et fit connaissance avec les anciens maîtres du château, qui, debout dans leur cadre d'ivoire, semblaient attendre son salut. Après avoir congédié son valet, il se mit au lit. Il venait d'éteindre sa bougie lorsqu'il aperçut un rayon de lumière qui éclairait le ciel de son lit. Convaincu qu'il n'y avait pas de feu dans la grille, que les rideaux étaient fermés, que la chambre était, quelques minutes avant, dans une obscurité complète, il supposa qu'un intrus s'était glissé dans la pièce. Se tournant alors rapidement du côté d'où venait la lumière, il vit, à son grand étonnement, la figure d'*un bel enfant entouré d'un limbe.* L'esprit se tenait à quelque distance de son lit.

« Persuadé de l'intégrité de ses facultés, mais soupçonnant une mystification de la part d'un des nombreux hôtes du château, lord Londonderry s'avança vers l'apparition, qui se retira devant lui. A mesure qu'il approchait, elle reculait, jusqu'à ce qu'enfin, parvenue sous le grand cintre de l'immense cheminée, elle s'abîma dans la terre. Lord Londonderry revint à son lit, mais il ne dormit pas de la nuit, tourmenté de cet événement extraordinaire. Était-il réel, ou devait-il être considéré comme l'effet d'une imagination exaltée ? Le mystère n'était pas facile à résoudre.

« Il se détermina à ne faire aucune allusion à ce qui lui était arrivé, jusqu'à ce qu'il eût examiné avec soin les figures de toutes les personnes de la maison, afin de s'assurer s'il avait été l'objet de quelque supercherie. Au déjeuner, le marquis chercha en vain à surprendre sur les figures quelques-uns de ces sourires cachés, de ces regards de connivence, de ces clignements d'yeux, par lesquels se trahissent généralement les auteurs de ces conspirations domestiques. La conversation suivit son cours ordinaire; elle était animée, rien ne révélait une mystification, tout se passa comme de coutume.

« A la fin, le héros de l'aventure ne put résister au désir de raconter ce qu'il avait vu, et il entra dans toutes les particularités de l'apparition. Ce récit excita beaucoup d'intérêt parmi les auditeurs et donna lieu à des explications fort diverses. Mais le maître du lieu interrompit les divers commentaires en faisant observer que la relation de lord Londonderry devait, en effet, paraître fort extraordinaire à ceux qui n'habitaient pas le château, et qui ne connaissaient pas les légendes de la famille; alors, se retournant vers le héros de l'aventure : « *Vous avez vu l'enfant brillant*, lui dit-il; soyez satisfait, c'est le présage d'une grande fortune; mais j'aurais préféré qu'il n'eût pas été question de cette apparition. »

« Dans une autre circonstance, lord Castelreagh vit encore l'*enfant brillant* à la Chambre des communes, et il est très probable que le jour de son suicide, il eut une semblable apparition. »

Les animaux eux-mêmes, suivant quelques spiritistes, seraient susceptibles d'avoir des visions. Nous ne connaissions que le fait biblique de l'ânesse de Balaam, qui vit la première ce que son maître obstiné ne voyait pas,

c'est-à-dire l'ange du Seigneur, tenant dans sa main une épée nue, et leur barrant le chemin. Mais voici qu'un philosophe allemand, le docteur Kerner, nous assure que, sur les collines du Wurtemberg et dans le voisinage de Prévorst, des troupeaux de bêtes se trouvaient pris de terreurs et d'agitations convulsives, en même temps que les habitants, et que cela arrivait surtout au moment même où la fameuse *voyante* (madame Hauffe), dont le docteur Kerner écrit l'histoire, était atteinte, comme les habitants, de convulsions et favorisée du *don de seconde vue.*

On pourrait croire que c'était quelque bruit produit par les convulsions de madame Hauffe qui causait les agitations des brebis et des génisses ; mais le docteur Kerner veut que la vision leur soit commune et produise ces manifestations simultanées.

Il affirme, d'ailleurs, que ces phénomènes ne sont pas limités aux pays où il les a observés. « On voit, dit-il, en Écosse et aux Hébrides, des chevaux, au milieu de l'ardeur et de la plus grande vitesse, s'arrêter tout court, lorsque le cavalier qui les monte éprouve une vision du même genre. Qu'il fasse jour ou qu'il fasse nuit, le cheval alors se refuse à passer outre, et se couvre bientôt d'une sueur abondante qui témoigne assez de tout son effroi [1]. »

Le marquis de Mirville, dans son livre *Des Esprits*, ne se contente pas de citer ces phénomènes surprenants ; il en ajoute un tout à fait analogue, mais plus dramatique, arrivé dans sa propre famille, et dont il garantit la parfaite authenticité. Écoutons son récit :

« Vous saurez que dans notre voisinage se trouve un vieux manoir qui a la plus mauvaise réputation du monde sous le rapport des esprits. De tout temps on y a vu les gens de la maison se poser en victimes de ces espiègleries *surhumaines*, qui, malgré d'assez longs chômages, ainsi que les *bruits*, les *coups*, les *apparitions*, n'y auraient jamais fait défaut complètement. Si les jeunes domestiques avaient de la peine à s'y faire, les vieux finissaient (à force de concessions sans doute) par vivre en bonne intelligence avec leurs persécuteurs invisibles. Cependant ils se plaignaient encore, et ils n'étaient pas les seuls, car tout le pays peut se rappeler qu'en 1815 une famille anglaise, ayant loué ce château mystérieux, se vit obligée de déguerpir au bout d'un certain temps, ne pouvant plus tenir à ces vexations nocturnes. Nous-même, nous nous souvenons parfaitement d'avoir entendu parler, dans notre enfance d'un *certain chevalier armé de toutes pièces* dont la seule pensée nous glaçait d'épouvante et d'effroi. Tout ceci, Messieurs, serait peu digne de votre attention, sans le détail suivant que nous tenons d'une parente dont il n'est permis ni à nous, ni à aucun de ceux qui la connaissent, de suspecter un instant la parole. Elle était d'autant moins capable d'exagération, qu'elle avait toujours professé la plus complète incrédulité à l'égard de ces récits, contraires non seulement

1. Voir dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1842, un article où l'on rend compte de l'ouvrage du docteur Kerner.

à toutes ses idées, mais encore à la paix de sa maison. Voici donc ce qu'elle nous certifiait tout dernièrement encore :

« Retournant à Paris, nous disait-elle, et ayant fait venir de la ville voisine deux bons chevaux, pour conduire notre voiture jusqu'au premier relais, nous partons très lestement de M... et dépassons bientôt les avenues du château. Tout allait pour le mieux, lorsque cette voiture, lancée au grand trot, s'arrêtant subitement au milieu d'une plaine tout à fait nue, nous occasionna une assez forte secousse. Mon mari et moi, renfermés dans le fond de la calèche, nous supposons d'abord que quelque chose s'est dérangé dans l'attelage, mais bientôt nous sommes complètement détrompés, car les coups commencent à pleuvoir sur les malheureux animaux, qui se mettent à reculer, en *renâclant*. Nous présumons qu'on aura envoyé des chevaux rétifs ou paresseux, et nous attendons tranquillement que *force reste à la loi;* toutefois, la crise continuant, nous nous décidons à mettre la tête à la portière, pour demander au cocher ce qui lui arrive. « Eh ! Madame, ce qui m'arrive ! mais vous ne voyez donc pas *ce cavalier qui me barre le chemin*, qui menace mes pauvres bêtes de sa lance et les empêche de passer ! » Et les coups de redoubler, et les bêtes de reculer à outrance. Puis, au même instant. « Ah ! dit-il, Dieu soit loué, il disparaît. « Et voilà que d'*elles-mêmes*, cette fois-ci, les pauvres bêtes détalent au grand trot mais déjà *toutes couvertes de sueur*, et cherchant à fuir au plus vite, comme des animaux épouvantés [1]. »

Toutes ces histoires, rapportées par les journaux, bouleversaient certains esprits. Les dernières surtout n'étaient susceptibles d'aucune explication naturelle ; car s'il était avéré que les animaux avaient les mêmes visions que les hommes, et dans le même temps, il devenait impossible de mettre ces phénomènes sur le compte de l'imagination, et les apparitions devaient nécessairement avoir une réalité.

On était surpris de ces faits, et cependant une curiosité irrésistible poussait à les rechercher. On en trouva de plus étranges encore.

Les *Lettres édifiantes*, recueil que Voltaire a déclaré le livre le plus intéressant de son époque, feuilletées par les adeptes du mysticisme magnétique, offrirent un genre d'intérêt qu'on n'y avait jamais trouvé. Un missionnaire y raconte (t. VI, p. 277) que l'on voit dans l'Inde « des berceaux de feuillage et de grands linceuls se suspendre dans les airs, sans aucune sorte d'attache, et cela au simple commandement. » Quelques pages plus haut, le même missionnaire a déjà parlé « d'objets fixés solidement à la muraille, et auxquels on ordonne de s'en éloigner rapidement ». Ailleurs (t. VII, p. 303), un autre missionnaire, qui a laissé dans le monde chrétien une réputation de véracité scrupuleuse, le P. Rouchet, dit très positivement : « *J'ai vu* un Indien que j'allais baptiser, transporté tout d'un coup du chemin qui le conduisait à l'église, dans un autre chemin. »

1. *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*, 3e édit., 1854, in-8, ch. VII, p. 244-245.

Tous ces récits divers, et mille autres, lus et commentés isolément, ne pouvaient trouver d'explications qui n'aboutissent au supernaturalisme. L'Académie de médecine ayant fait la faute de ne pas vouloir discuter publiquement le rapport de Husson sur le magnétisme naturel, parce qu'il constatait des faits que cette compagnie avait toujours niés, il s'ensuivit que ce fut le magnétisme transcendant qui fit son chemin dans le monde. La diablerie eut seule ses coudées franches, et elle en usa.

Le *spiritisme* eut, dès lors, ses agents invisibles, moteurs de nos corps, inspirateurs de nos pensées, complices inévitables de nos actions. Des hommes de bonne foi, des savants distingués, sentirent leur étreinte, et n'eurent pas toujours la force de s'en délivrer. C'est ainsi que Deleuze, après une vie consacrée presque toute entière à la démonstration physique et physiologique du magnétisme animal, ne put s'empêcher, à la fin de sa carrière, d'accuser une notable défaillance de ses convictions anciennes, dans sa correspondance avec le docteur Billot, un illuminé de l'école d'Avignon.

« ..... Vous me transportez dans un monde nouveau, lui écrit Deleuze, et je ne puis renoncer à mes idées, à une manière de voir que j'ai adoptée depuis trente ans... Vous me demandez si je n'ai pas vu des faits analogues à ceux-là ; je dois vous répondre que non ; mais des personnes dignes de foi m'en ont raconté, quoique en très petit nombre. En voici un entre autres qui m'a singulièrement étonné à cause de la circonstance et de l'à-propos.

« J'ai eu ce matin la visite d'un médecin fort distingué, homme d'esprit, qui a lu plusieurs mémoires à l'Académie des sciences. Il venait pour me parler du magnétisme. Je lui ai raconté quelques-uns des faits que je tiens de vous, sans pourtant vous nommer. Il m'a répondu qu'il n'en était pas étonné, et m'a cité un grand nombre de faits analogues que lui ont présentés plusieurs somnambules. Vous jugez que j'ai été bien surpris, et que notre conversation a eu le plus grand intérêt. Entre autres phénomènes, il m'a cité celui d'*objets matériels que la somnambule faisait arriver devant lui*, ce qui est du même ordre que la branche de thym de Crète et autres objets arrivés miraculeusement devant vous.

« *Je ne sais pas que penser de tout cela*, mais je suis bien sûr de la sincérité de mon médecin. Les somnambules dont il m'a parlé n'ont jamais été en communication avec des êtres spirituels, mais il ne croit pas que la chose soit impossible. Quant à moi, il m'est impossible de concevoir que des êtres purement spirituels puissent mouvoir et transporter des objets matériels ; il faut des organes physiques pour cela[1]. »

Le docteur Billot publia, dans son ouvrage, que nous avons déjà cité en parlant du magnétisme animal, sa correspondance avec Deleuze. On y trouve rapporté, entre autres faits miraculeux, celui d'une saignée qui

1. Billot, tome II, p. 27.

s'arrête ou qui coule à la volonté de l'opérateur, comme la fontaine intermittente des physiciens. On y lit encore qu'au moment où une somnambule s'apprête à manger quelque chose, contre l'ordre de l'esprit qui agit sur elle, l'aliment qu'elle va porter à sa bouche saute, en présence du docteur et de tous les gens de la maison, jusqu'au plafond de l'appartement et ne peut plus être retrouvé [1].

Qu'on juge si les *spiritistes* triomphaient. Ils nous apprennent eux-mêmes que les magnétiseurs rationalistes, alarmés de tous ces phénomènes nouveaux, se rassemblèrent, pour délibérer sur le danger qui menaçait leur doctrine. Ils interdirent à leurs adeptes de s'occuper de spiritualisme, mais les somnambules de leur école proclamèrent des faits indentiques à ceux qu'on voulait proscrire. « Bref, dit avec orgueil le marquis de Mirville, en 1845, le monde magnétique faisait aussi sa révolution. Sans que M. Arago s'en doutât, il inclinait sur son axe, et tandis que la foule en restait toujours à Mesmer et à Deleuze, presque tous les magnétiseurs s'en allaient confesser désormais, sinon la nécessité, au moins la possibilité du *surhumain* magnétique [2]. »

Continuons l'histoire des faits concernant le magnétisme mystique.

En 1846, la *Revue britannique* s'occupe, à son tour, du docteur Kerner et de son livre intitulé *La Voyante de Prévorst*. Voici un extrait de cette *Revue*.

« Nous croyons intéresser les sceptiques eux-mêmes, en leur révélant l'ouvrage curieux publié en Allemagne par le docteur Kerner, sur une femme déjà célèbre dans les annales du magnétisme animal. Dans ce livre, les accidents étranges de la vie magnétique ont atteint leurs limites extrêmes et jettent un défi à la raison.

« Le docteur Kerner, dont la maison a servi de théâtre aux faits que nous allons raconter, est parfaitement connu en Allemagne, comme médecin, comme poète lyrique, comme savant et comme un homme qui joint à une piété évangélique des manières pleines d'amabilité. Aussi les sceptiques les plus obstinés, s'inclinant devant cette belle et pure renommée, n'ont-ils jamais mis en doute la sincérité de sa bonne foi.

« ..... Après sept années de soins prodigués par le docteur Kerner à cette voyante, qu'il eut la douleur de voir mourir entre ses bras, tous les phénomènes physiologiques et psychologiques du magnétisme se déroulèrent sous ses yeux; ainsi, les désordres nerveux sont extrêmes, et, lorsqu'on la saigne, ces désordres augmentent; plus loin, elle évoque dans des verres, dans des bulles de savon, les images des personnes absentes. Alors on vit les objets placés auprès d'elle s'élever dans les airs et s'éloigner comme poussés par une force invisible... Tantôt c'étaient

1. Billot, p. 89.
2. *Des Esprits*, p. 323.

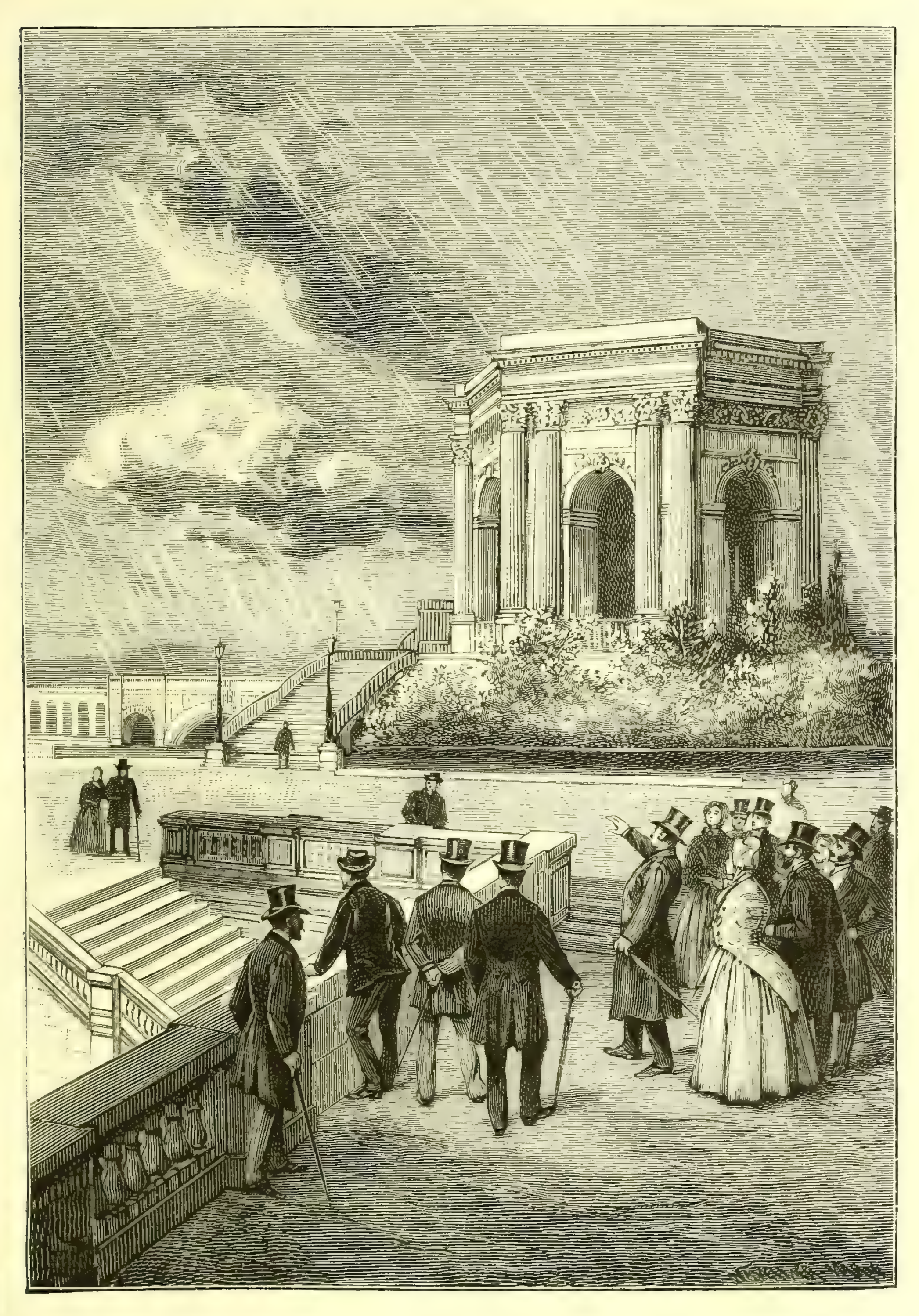
les apparitions d'un ou de plusieurs fantômes, dont les bruits étranges et le déplacement d'un chandelier annonçaient ordinairement la venue... On vit les portes s'ouvrir et se refermer, comme par une main mystérieuse, au moment où il entrait. Nous voyons un peu plus loin le magistrat Plaffein, incrédule jusque-là, se rendre à la vérité d'apparitions qui se dressent devant lui. Tous ces fantômes prouvaient la réalité de leur existence de différentes manières : 1° par des bruits caractéristiques, frappés sur les murs on sur les meubles, des roulements de balle, des vibrations de cloche ou de verre, des piétinements redoublés ; 2° par le déplacement de différents objets. Au moment où ces fantômes entraient dans la chambre de madame Hauffe, on voyait les chandeliers se mouvoir, les assiettes s'entre-choquer et les livres s'ouvrir ; on vit même une petite table s'élancer dans une chambre par une impulsion irrésistible. Le docteur, témoin de toutes ces choses, lui et beaucoup d'autres avec lui, déclarent qu'elles ne venaient pas de la somnambule, mais bien de quelque mystérieux agent..... Dans tout le cours de ce récit, la plupart des phénomènes ordinaires, et certainement les plus extraordinaires du magnétisme animal, se sont présentés à nous, et peuvent se diviser en cinq classes très distinctes[1], qui correspondent assez exactement aux périodes magnétiques décrites par le professeur Klug de Berlin[2]. »

L'évocation, dans le verre, des images des personnes mortes ou absentes, est le phénomène qui se répète le plus fréquemment avant et depuis Cagliostro. Établissons ici que l'art de produire ces évocations est connu de toute antiquité en Égypte, où un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le comte de Laborde, l'a même retrouvé, bien perfectionné. Un sorcier arabe, nommé Achmet, qu'on lui fit voir au Caire, lui vendit le secret des *apparitions dans le creux de la main*. M. de Laborde affirme qu'il en eut pour son argent, et que, devenu tout aussi sorcier qu'Achmet, il se livra, sur terre et sur mer, à de nombreuses expériences, qui furent toutes couronnées d'un plein succès.

« De toute cette concordance d'observations et d'expériences, dit M. de Laborde, il résulte un fait bien positif, c'est que, sous l'influence d'une organisation particulière, et par l'ensemble de cérémonies, parmi lesquelles il est difficile de distinguer celles qui aident à l'opération de celles qui n'en sont, pour ainsi dire, que le cortège d'apparat, des enfants ramassés partout, sans aucune préparation (comme les pupilles de Cagliostro), sans qu'on puisse admettre de fraude, voient dans le creux de leur main, avec la même facilité qu'à travers une lucarne, des hommes se mouvoir, paraître et disparaître, qu'ils appellent, et qui se produisent à leur commandement, avec lesquels ils s'entretiennent, et dont ils conservent le souvenir après l'opération.

1. Klug établit six degrés de magnétisation : le premier est celui où le sujet participe encore aux impressions extérieures ; le second est le demi-sommeil, ou la crise imparfaite ; le troisième, le sommeil magnétique ou le somnambulisme ; le quatrième est la crise parfaite ; le cinquième, la clairvoyance, ou la prévision ; le sixième la vision magnétique ou l'extase.

2. *Revue britannique*, février 1848.



LE MAGNÉTISEUR RICARD, SUR LA PLACE DU PEYROU, COMMANDE AUX NUAGES (PAGE 475)

« J'ai rapporté le fait, mais je ne m'explique rien ; car, même après avoir produit moi-même ces effets surprenants, je ne me rendis pas compte des résultats que j'ai obtenus. J'établis seulement de la manière la plus positive, et j'affirme que tout ce que j'ai dit est vrai ; et même, après douze années qui se sont passées depuis que j'ai quitté l'Orient, je fais cette déclaration, parce que, laissant de côté la réalité absolue des apparitions, et même une exactitude quelconque dans les réponses, je puis admettre qu'on m'ait trompé, et que je me sois trompé moi-même dans des faits qui se sont répétés vingt fois, sous mes yeux, par ma volonté, devant une foule de témoins différents, en vingt endroits divers, tantôt entre les quatre murs de ma chambre, tantôt en plein air, ou bien dans ma cange sur le Nil [1]. »

Quant aux faits rapportés par le docteur Kerner durant le traitement de sa *voyante*, ils rentrent dans cette même catégorie de phénomènes étranges qui font le triomphe des spiritistes, et dont quelques fluidistes même, tout en faisant profession de se rattacher à l'école de Puységur et de Deleuze, ne rejettent pas la possibilité absolue.

« Je pense, dit M. Ricard, que le temps n'est pas encore venu de dire tout ce que l'on a appris par la pratique du magnétisme ; mais un jour viendra, et ce jour est probablement peu éloigné, où les hommes qui ont étudié sérieusement la science que nous cultivons *montreront au monde savant des choses qui confondront les principes arrêtés, qui abîmeront les systèmes reçus*, etc. [2]. »

Mais ces systèmes seraient tout *abîmés* et ces principes tout *confondus*, si nous étions obligé de croire que la volonté ait contribué pour quelque chose à la production du phénomène suivant, que M. Ricard raconte dans sa huitième leçon.

« Un matin, dit M. Ricard, que je me promenais sur la belle promenade du Peyrou, à Montpellier, quelques nuages vinrent obscurcir la pureté du ciel, naguère si serein : une pluie douce répandait sur les beaux arbres de ce lieu délicieux les bienfaits d'une fraîcheur modérée. *J'essayai* de donner aux nuées qui se trouvaient au-dessus de ma tête une impulsion assez vive, dans le sens du courant qu'elles suivaient. Le hasard voulut qu'au bout de quelques minutes, *il cessât de pleuvoir à la place où je me trouvais*, tandis que l'eau du ciel continuait de tomber *sur tous les autres points de la promenade*. Ce hasard n'est-il pas singulier ?

Très singulier assurément ; mais quelle autre épithète donner à ce hasard, quand nous allons voir le même phénomène se reproduire encore, et dans une circonstance plus solennelle, à la volonté du magnétiseur ?

Cette fois, M. Ricard est à Toulouse, chez M. Édouard de Puycousin, au milieu d'une réunion composée de littérateurs, de médecins et d'artistes. On

1. *Revue des Deux-Mondes*, août 1840.

2. *Traité théorique et pratique du magnétisme animal*, p. 313.

entreprend le magnétiseur sur son art, et comme justement il commençait à pleuvoir, M. Ricard répond par son argument de la place du Peyrou.

« Nous descendîmes tous ensemble, dit-il, munis de grandes feuilles de papier, dans le jardin de M. Puycousin; la pluie avait humidé généralement la terre et continuait de tomber. Je me plaçai à un bout de l'allée principale, je priai un de ces messieurs de prendre sous son habit une feuille de papier, et de se rendre à l'autre bout. J'engageai une autre personne à se tenir près de moi, avec une feuille de papier mise aussi à l'abri, et il fut convenu que quand je frapperais du pied la terre, on étendrait le papier pour l'exposer. *Je me mis à magnétiser;* au bout de quelques minutes, je donnai le signal, le papier fut étendu en même temps par chacun de mes deux aides, et il demeura évident que *la pluie, continuant au bout de l'allée opposée à celui ou je me tenais, avait cessé complètement là où j'étais.*

« Ne voilà-t-il pas encore un bien surprenant effet du hasard? »

Les manifestations de ce hasard intelligent et docile caractérisent suffisamment et clôturent dignement l'histoire de ce magnétisme mystique dont nous avons tracé le tableau dans ces deux chapitres.

Quant à l'explication des faits merveilleux que nous avons groupés sous le nom de *magnétisme mystique*, elle rentre dans l'interprétation générale que nous croyons pouvoir donner de tous les phénomènes prétendus surnaturels dont nous retraçons l'histoire, dans cet ouvrage. Les effets d'hallucinations particulières ou collectives exposés dans ces deux chapitres, sont dûs, selon nous, à l'état d'hypnotisme ou de suggestion mentale, provoqués chez eux. Nous ne faisons que noter en passant cette explication médicale, qui sera développée et appuyée de preuves et comparaisons suffisantes, à la fin de ce volume, quand nous aurons fait connaître, avec les détails nécessaires, les phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion mentale, et mis en lumière l'immense valeur de ce phénomène nerveux, pour expliquer tous les actes anormaux résultant de l'abolition momentanée de la volonté de l'homme, au profit d'une autre volonté souveraine et irrésistible.



LA FILLE ÉLECTRIQUE

I

Manifestations électriques chez Angélique Cottin, dans le village de Bouvigny (Orne). — Observations faite par M. de Farémont, établissant la nature électrique des phénomènes propres à cette *torpille humaine*. — Expérience des médecins de Mortagne. — Angélique Cottin à Paris. — Expérience devant la commission de l'Académie des sciences. — Conclusion. — Une nouvelle fille électrique au Canda, en 1880.

Les faits qui se rapportent au magnétisme mystique se passaient en 1846. A la même époque se rapporte l'histoire d'Angélique Cottin, la *fille électrique*, qui occupa sérieusement les savants de Paris, après avoir occupé ceux de sa province. l'Académie des sciences daigna examiner cette jeune fille, et nous verrons comment la docte compagnie sut exorciser Angélique Cottin, ce qu'un curé normand n'avait pas osé faire.

Angélique Cottin était une fille de quatorze ans qui habitait le village de Bouvigny, près la Perrière (Orne). Petite de taille, mais assez robuste de corps, elle était d'une apathie extrême, au physique et au moral. D'habitude. elle parlait à peine. Voici les effets singuliers qui se manifestèrent subitement chez cette demi-idiote, d'après le récit qu'a donné M. Hébert, grand partisan du magnétisme, il est vrai, mais qui a l'avantage de parler *de visu*, car il fit tout exprès le voyage de Mortagne pour recueillir, dans ce village et dans les environs, des renseignements exacts sur Angélique Cottin.

Le 15 janvier 1846, cette jeune fille était occupée avec trois autres de ses compagnes à son travail habituel, qui consistait à tisser des gants de filet de soie. Il était huit heures du soir, lorsque le guéridon de chêne brut

qui servait à fixer l'extrémité de la trame du tissu qu'elle était occupée à filer, vint à s'agiter et à se déplacer, sans qu'on pût le maintenir dans sa position ordinaire. Effrayées de cet accident, nos trois tisseuses s'éloignèrent en poussant des cris de surprise ; mais elles ne purent persuader de la réalité de ce qui s'était passé les voisins que leurs cris avaient attirés.

Sur les représentations des assistants, trois de ces ouvrières reprirent, non sans trembler, leur besogne. Le phénomène ne se reproduisit pas ; mais quand Angélique Cottin, imitant ses compagnes, eut repris la trame du tissu, le guéridon s'agita de nouveau, fut violemment repoussé, et en définitive renversé. En même temps, la jeune fille était comme entraînée irrésistiblement à sa suite ; mais dès qu'elle le touchait, le guéridon était lancé plus loin.

Les témoins de cette scène étrange ne mirent pas en doute qu'Angélique Cottin fût ensorcelée.

La jeune fille passa la nuit paisiblement, et reprit son ouvrage le lendemain matin. Les mêmes effets recommencèrent, faibles d'abord : mais, de huit à neuf heures, ils augmentèrent considérablement d'intensité. On fut obligé de mettre à part des autres ouvrières la pauvre enfant, qui travaillait d'ordinaire avec elles, sur le petit guéridon commun, qu'elle bouleversait en ce moment, en dépit de ses propres efforts pour l'assujettir.

Pour éviter le retour de cet accident, l'extrémité du gant auquel Angélique travaillait, fut attachée, au moyen d'un petit clou, à une huche, du poids d'environ soixante-quinze kilogrammes. Mais cet obstacle opposé à l'action de la mystérieuse force ne résista pas longtemps : la huche fut soulevée et déplacée à plusieurs reprises, bien qu'elle ne communiquât avec la jeunefille que par un fil de soie.

A partir de ce moment, l'opinion du village de Bouvigny fut bien fixée : il déclara, tout d'une voix, que la jeune fille était possédée du diable. On désignait même nominativement les personnes qui lui avaient jeté le sort. Il fut donc décidé qu'Angélique Cottin serait conduite au presbytère, pour y être exorcisée.

Le curé du lieu, homme de bon sens, voulut, avant de rien entreprendre, être témoin lui-même des faits annoncés. La demande était trop légitime pour ne pas être satisfaite sur l'heure. La jeune ouvrière fut donc mise, en présence du curé, dans des conditions analogues à celles où le phénomène s'était manifesté pour la première fois.

Le phénomène se produisit de nouveau, mais avec moins d'intensité. Le guéridon fut repoussé, mais non renversé, pendant que la chaise sur laquelle la jeune fille était assise, était entraînée dans une direction opposée, eu

exécutant des oscillations qui obligeaient Angélique à de grands efforts pour s'y maintenir assise.

Tout convaincu qu'il était de la réalité du fait dont il venait d'être témoin, le curé ne crut pas devoir recourir à un exorcisme religieux, pour guérir ce qu'il considérait, avec raison, comme une maladie physique, réclamant le secours d'un traitement médical. Il calma l'inquiétude des parents et la panique du village, en déclarant que la jeune fille était en proie à une maladie, rare, sans doute, inconnue peut-être, mais qui, dans tous les cas, devait être soumise sans retard aux observations des médecins.

C'est le 16 janvier qu'avait eu lieu cette séance de vérification devant le curé de Bouvigny.

Le lendemain matin 17, est-il dit dans la relation que l'on doit à M. Hébert, les effets continuèrent à se manifester chez Angélique Cottin, en prenant même plus de généralité. Par le contact fortuit de ses vêtements, les chenets, pelles, pincettes sont renversés dans l'âtre et les tisons éparpillés, au grand étonnement, à la stupeur de celle qui est la cause involontaire de si prodigieux effets ; des brosses, des livres et autres objets d'un petit volume sont violemment repoussés en les touchant avec les vêtements, mais plus particulièrement par l'extrémité inférieure des jupes

« Des ciseaux, suspendus à sa ceinture au moyen d'un ruban de fil, ont été lancés sans que le cordon fût brisé, ni qu'on pût savoir comment il avait été dénoué. Ce fait le plus incroyable, par son analogie avec les effets de la foudre, a fait tout de suite penser que l'électricité devait jouer un grand rôle dans la production de ces étonnants effets Mais cette voie d'observation fut de courte durée : ce fait ne se produisit que deux fois, dont l'une en présence de M. le curé, qui sur son honneur, m'en a garanti la réalité.

« Les effets nuls ou presque nuls dans le milieu du jour, redoublèrent le soir à l'heure ordinaire. Il y eut alors action *sans contact*, et sur les corps organisés vivants, action débutant par de violentes secousses ressenties dans les jarrets par l'une des ouvrières placées en face d'Angélique : la pointe de leurs sabots était distante d'un décimètre environ ; les mêmes objets, repoussés le matin par le contact, le sont alors par la seule approche des vêtements; mais comme les jours précédents, l'effet cesse pour ne plus reparaître que trois jours et demi après.

« Le mercredi 21 réapparition des effets ; tout s'agite autour d'Angélique, qui ne peut même plus s'asseoir : sa chaise, maintenue par trois hommes forts, est repoussée, malgré leur résistance, à plusieurs mètres avec une rapidité prodigieuse. Toute occupation lui devient impossible : si elle veut coudre, elle s'enfonce l'aiguille dans les chairs ; le mouvement qu'elle imprime aux objets qu'elle touche et surtout la répulsion de sa chaise l'obligent à rester à genoux au milieu de la maison.

Pour occuper les loisirs d'une personne si désagréablement tourmentée, on la chargea de trier un panier de haricots secs. Mais à peine y avait-elle

plongé la main, que tous les haricots de sautiller et de se mettre en danse ; ce qui força la pauvre fille à cesser ce genre de travail.

Comme ces singuliers effets étaient continus, tous les habitants du village affluaient chez les parents d'Angélique, pour en être témoins.

Les médecins de Mamers, petite ville voisine du village de Bouvigny, avaient été prévenus, mais ils n'arrivaient pas. Un homme instruit et respecté dans le pays, M. de Farémont, prit alors le parti de conduire lui-même Angélique à Mamers. Mais les médecins ne se rendirent point au rendez-vous que M. de Farémont leur avait assigné.

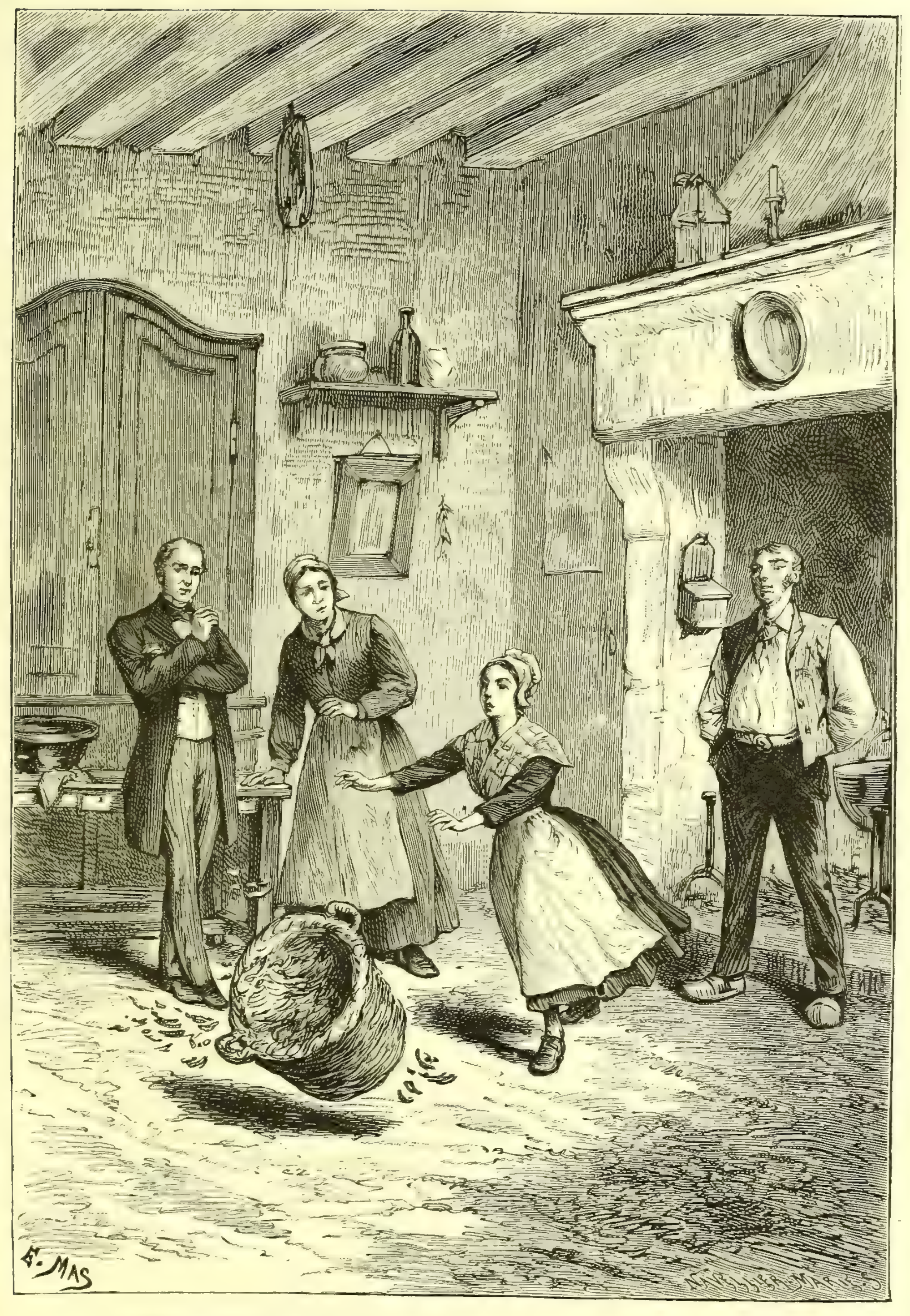
L'enfant fut amenée chez une dame de la ville, madame Devilliers, où les phénomènes ordinaires se produisirent.

Une heure après, deux médecins, sensibles aux reproches qu'on leur avait adressés, firent déclarer qu'ils consentaient à voir Angélique. L'expérience eut lieu chez un pharmacien, M. Fromage ; mais elle ne fut pas assez concluante pour entraîner la conviction des hommes de l'art.

M. de Farémont se livra alors à plusieurs essais, tendant à confirmer l'opinion qu'il s'était formée touchant la cause de ces phénomènes, qu'il n'hésitait pas à rapporter à l'électricité.

Cet observateur a consigné les résultats de ses remarques dans une lettre qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire.

« La fille Cottin, dit M. de Farémont, demeurait chez sa tante, la femme Loisnard, au pied, pour ainsi dire, de mon habitation. Cette enfant qui devait faire sa première communion, se trouvait plus forte en matière qu'en intelligence ; tout son individu annonçait une force extraordinaire au physique. Le 15 janvier, à huit heures du soir, quatre filles travaillaient comme d'habitude, à la veillée, chez la femme Loisnard. Depuis huit jours le temps était lourd, orageux ; des éclairs, des coups de tonnerre, l'électricité régnait autour de nous. Les jeunes filles faisaient des gants de soie en filet autour d'un grossier guéridon en chêne pesant bien vingt-cinq livres : tout d'un coup la lumière est jetée au milieu de la chambre, le guéridon est renversé ; ces jeunes filles se querelllent, on replace la chandelle, on travaille, et même projection. Cette fois, chacune se lève, tremble, et pense au sortilège ; la petite Cottin, impassible, continue seule à travailler ; ses mouvements de répulsion sont plus vifs, sa chaise est rudement ébranlée. La frayeur s'empare de la tante, qui conduit sa nièce chez M. le curé de la Perrière. Quoi de plus naturel à ces pauvres gens ! Ils sont loin d'être académiciens : dans leur raisonnement, ils attribuent à Dieu ou au diable tout ce qu'ils ne comprennent pas. M. le curé, homme éclairé, sage et instruit, commence par rire au nez de la bonne femme en écoutant son récit ; mais l'enfant avait apporté son gant ; elle le fixe à une chaise de la cuisine, et le mouvement se fait sentir activement : M. le curé la saisit à deux mains, la résistance augmente l'action ; il s'assied dessus la chaise, il est bouleversé ; à son tour il devient sérieux, il voit ce phéno-



ANGÉLIQUE COTTIN, LA FILLE ÉLECTRIQUE, AU VILLAGE DE BOUVIGNY (PAGE 480)

mène sans le comprendre, rassure la tante, lui dit que c'est une maladie extraordinaire, et qu'il faut consulter les médecins et non les pasteurs. Je suis prévenu le lendemain ; ce phénomène avait cessé. Trois jours après, ses parents me font prévenir à neuf heures du soir. J'y vais avec ma famille ; plusieurs personnes s'y trouvaient rassemblées. Convaincu que l'électricité jouait le principal rôle dans ces phénomènes, j'avais apporté avec moi un pendule de moelle de sureau, un tube de verre et un bâton de cire à cacheter. Je vis l'effet du guéridon, et la chandelle jetée au loin, j'examinai les pieds de l'enfant, ils ne le touchaient pas; je plaçai moi-même sa jupe sur le bord du guéridon, et à son simple contact il était bouleversé instantanément; un mouvement nerveux, dont l'enfant n'était pas maîtresse, précipitait ses bras vers l'objet qu'elle repoussait Je m'emparai du guéridon à deux mains ; la force était *étonnante*, et le guéridon opérait un mouvement de rotation; j'approchai mon pendule de toutes les parties du corps ; chose étonnante, il ne fut ni attiré ni repoussé. J'eus beau frotter mon tube et mon bâton de cire, rien; je trouvais opposition électrique dans certains moments, les bons conducteurs n'éprouvaient rien ; je mis mon doigt sur l'enfant, en même temps un autre sur la pointe qui fixait la soie du gant; nulle commotion; je fis lever l'enfant, le phénomène cessa. J'en restai là pour le premier soir

« Je suivis l'enfant avec soin, même avec humanité. La population criait aux sorciers; on désignait même l'individu qui avait jeté le sort; je m'attachai à rassurer la famille et à éclairer les masses. Je fis de nouvelles expériences : l'enfant recevait toute sa charge de la terre. Il n'y avait pas de pavé dans la chaumière ; le réservoir commun était toute sa force. Le phènomène se montrait d'abord de huit à onze heures du matin ; ensuite, il ne se fit voir qu'au soleil couchant; d'autres fois seulement dans la soirée. Les parents étaient reconnaissants de ce que je faisais pour les rassurer. Je leur dis que j'allais consulter les médecins pour elle : effectivement j'écrivis, à Mamers, à mon pharmacien, en le prévenant de ce qui se passait sous mes yeux, et je le priai de convoquer pour le samedi suivant toute la Faculté pour examiner ce phénomène. Effectivement, je conduisis dans ma voiture la tante et l'enfant. La renommée m'avait devancé : l'on sortait aux portes, pour voir la fille ensorcelée que je conduisais. En arrivant j'appris que MM. les médecins, traitant la chose de chimère, n'avaient pas voulu se réunir. Étonné d'une pareille conduite de la part de ceux qui seuls pouvaient être appelés à faire connaître le subterfuge s'il existait, je me promis de les traiter d'une manière énergique. . . . . .

« Le phénomène eut lieu pour la chaise : un domestique vigoureux s'assit et fut bouleversé. Cependant deux médecins, honteux sans doute, me prièrent de faire venir l'enfant chez le pharmacien ; il y avait des dames et des messieurs. Comme l'heure n'était pas propice, l'oscillation de la chaise fut faible. C'était sur des tapis, des meubles cirés, et j'assurai qu'on n'aurait rien; qu'au reste le phénomène ne se montrait bien que vers quatre ou cinq heures du soir. Il était alors midi. J'invitai les personnes curieuses de s'instruire a venir me trouver, et je leur promis de les diriger moi-même; j'avais à cœur qu'on étudiât le fait pour le faire connaître à Paris. . . . .

« Je me fis médecin et voulus guérir l'enfant; j'envoyai une baignoire et lui fis prendre des bains et cesser tout travail à l'aiguille, et je la fis envoyer garder

les vaches dans les champs. Mais, le soir, les populations arrivaient, les gros sous pleuvaient, et l'enfant travaillait de plus belle. Elle ne souffrait nullement, mangeait de bon appétit, et dormait d'un sommeil calme et profond.

« En renouvelant mes expériences, les pelles et chenets furent à leur tour projetés, et, chose plus étonnante, qui ne peut laisser aucun soupçon de supercherie, si jamais pareil *bouchon* en eût été capable, l'on fit travailler à part l'enfant sur une huche, pesant au moins cent cinquante livres. On avait enfoncé à l'extrémité une petite pointe à laquelle elle fixait sa soie; *sitôt qu'elle travaillait et que sa jupe touchait la huche, celle-ci était instantanément enlevée à trois ou quatre pouces de terre, et cela se renouvelait de quatre à cinquante fois à la minute.* Elle se reposait ensuite. Je me plaçai sur la huche et fus enlevé avec la même violence et la même régularité; trois personnes se placèrent de même et furent enlevées, mais moins élevées, de terre. Moi, Monsieur, et un fort de la halle n'aurions pu enlever cette huche avec les trois personnes; c'est tout au plus si mes forces suffisaient à la soulever seule par son extrémité. Va-t-on dire que les genoux de l'enfant pouvaient la soulever? à peine si elle pouvait glisser son pied entre la huche et la terre, et en outre je voyais ses pieds écartés de la huche et je tenais moi-même sa jupe sur les parois de ce meuble. Chose plus étonnante et que j'ai vue encore, les lits de campagne pèsent bien *trois cents livres*, au moyen de couchette grossière, coëtte, paillasses, etc. Là, l'enfant ne pouvant rester assise, puisque la chaise fuyait sous elle et qu'elle perdait à chaque instant son centre de gravité, s'approcha par hasard du lit pour se reposer debout. Elle était fortement chargée dans ce moment. Le lit s'ébranle et vacille d'une manière incroyable; aucune autre force n'était capable de produire ce mouvement. Elle s'approche d'un autre monté sur des rouleaux en bois de six pouces pour l'élever de terre, ce lit est renversé dessus les rouleaux.

« Un jour l'enfant était si chargée, qu'elle ne pouvait rester assise; je fis tenir la chaise par une personne, elle *allait* toujours..... Le lendemain, le phénomène était également fort. Mais j'avais apporté un large carreau de verre et une toile cirée : je la fis asseoir sur la toile, je posai ses pieds sur le verre, un morceau de carton par-dessus, et tous les spectateurs furent stupéfaits de ce changement; je leur expliquai cette cause de la cessation des phénomènes. Je ne pouvais empêcher la jeune fille de travailler, parce qu'elle gagnait de l'argent. On voulait la faire coudre, elle se piquait; découdre elle se coupait; filer, la tête du rouet où est la broche de fer était lancée au milieu de la chambre.

« Les parents eurent l'idée de lui faire écosser des haricots, on lui apporta un panier grossier tout rempli de ces légumes : à peine a-t-elle agi des mains que le panier est projeté au milieu de la chambre, les haricots sont dispersés en l'air, et l'enfant instantanément poussée vers son panier, qui courait. Ce spectacle amusa beaucoup par la suite les spectateurs.

« Sur ces entrefaites, un médecin de Saint-Martin du vieux Bellesme était venu visiter l'enfant. Deux fois il l'examina avec soin..... Il en écrivit à Paris, à M. Hébert..... M. Hébert répondit en demandant l'enfant et sa tante à Paris. Les parents qui ne voulaient rien faire que par mon conseil, vu l'intérêt que je leur avais témoigné, m'apportèrent la lettre qui leur était écrite par M. Verger. Je fis lestement dîner la tante et la nièce, et les dirigeai vers Bellesme. . . . .

En palpant cette enfant dans tous les sens, on sentait une *pulsation interne* dans toutes les parties de son corps, depuis les pieds jusqu'à la tête. Le pouls n'était pas réglé ; il suivait les impulsions *nerveuses*.

« Au moment de partir pour Paris, le père arriva, qui s'empara de sa fille, et qui dès ce moment en fit un sujet de spéculation. Il fut à Mortagne, où elle fut visitée par tout le corps des médecins, qui, curieux de la science, étudièrent avec soin les phénomènes et se trouvèrent heureux de pouvoir constater pareille chose. Toutes les autorités et personnes notables de la ville virent comme vous, Monsieur, et croient, comme moi, une vérité qui fut pour nous si palpable.

« ... Arrivé sur les lieux, M. Hébert fit sur l'enfant toutes ses expériences à Mortagne, ne pouvant l'emmener à Paris avec lui. Il se présenta chez moi, conduit par notre pasteur, et nous fûmes tous les trois sur les lieux. Il étudia le local, prit les mesures et dimensions des meubles. Il n'y a eu qu'à se louer de la sagesse et de l'instruction du curé.

« *Autres observations.* — Lorsque j'emmenais l'enfant à Mamers et qu'elle rentrait le soir, tous ses meubles, qui étaient imprégnés de son *même fluide*, semblaient ne former qu'un avec elle ; sitôt qu'elle les approchait et qu'elle les touchait, ils remuaient, frissonnaient presque de plaisir de la voir, pelles, pincettes, partout le mouvement était plus vif et plus violent. Aussi, dans les renseignements qu'on m'avait demandés, j'avais conseillé de laisser quelque temps l'enfant au milieu des meubles grossiers de chêne, et de ne point la changer de toutes ses habitudes de vivre et de manger, et de lui donner un logement presque semblable au sien : c'était le moyen de procurer à la science tous les documents et toutes les occasions nécessaires pour mieux étudier ces phénomènes. Vous voyez, Monsieur, que je n'épargne pas les détails. Quand toutes les académies du monde voudraient me prouver par A + B que je suis absurde, je ferais comme celui à qui on niait le mouvement, *je marcherais*. Je suis heureux d'avoir vu pareille torpille humaine, véritable gymnote terrestre. Honte à ceux qui n'ont pas voulu la voir pour s'instruire ! »

L'auteur de la relation qui précède est un homme éclairé et consciencieux. Son témoignage est précieux à recueillir, puisqu'il a été témoin oculaire et acteur dans tout ce qu'il raconte.

Le témoignage de personnes, appartenant à la science par leur profession ou leurs études, n'est pas moins important à consigner ici. C'est à ce titre que nous devons citer les résultats des observations d'un ingénieur des ponts et chaussées résidant à Mortagne, M. Ollivier, qui raconte en ces termes ce qu'il a vu chez Angélique Cottin :

« ... Voici, dit M. Ollivier, ce que nous avons observé :

« La fille Cottin causant avec nous, M. Verger fils s'approcha d'elle par derrière, et présenta un bâton de chêne vers le pli du bras gauche : la malade éprouva une forte secousse.

« Prenant ensuite la main de la fille Cottin, nous avons posé le doigt successive-

ment depuis le poignet jusqu'au coude: la sensation qu'elle éprouvait était pénible, mais la commotion pouvait être supportée jusque-là. Mais il n'en était pas de même en s'approchant du coude : l'effet produit réagissait sur tout le corps de la jeune fille et lui faisait faire un brusque mouvement. En approchant ainsi notre main du bras de la jeune fille Cottin, il y avait horripilation des poils qui s'y trouvaient. Après ce premier examen, nous avons fait l'expérience du guéridon : la fille Cottin a placé dessus son tablier, puis le bas de sa robe, mais le meuble n'a pas bougé[1]. Restait l'expérience de la chaise, celle-ci a réussi : au moment où la malade se posait sur le siège, il était repoussé en arrière en tournant de gauche à droite, tandis que la fille Cottin semblait rejetée en avant. Cette expérience, répétée à plusieurs reprises, a constamment donné les mêmes résultats, et dans une des épreuves le mouvement d'Angélique a été si brusque, que sa tête est *venue frapper contre ma main placée en garantie à trente centimètres du sol.*

« Bien que le témoignage des personnes honorables qui avaient examiné avant moi la fille Cottin et chez lesquelles je me trouvais, bien que la tenue de cette fille dans toutes les expériences ait complètement éloigné de mon esprit toute idée de charlatanisme, j'ai voulu essayer si, par un mouvement brusque du corps au moment où on se pose sur une chaise, on pourrait lui imprimer le mouvement que je voyais prendre à celle d'Angélique Cottin. Je n'ai pas pu y parvenir, et plusieurs personnes ont fait sans plus de succès les mêmes essais.

« On nous avait dit que les effets produits par la malade diminuaient lorsque les objets soumis à son action étaient placés sur un parquet ciré. On pouvait penser alors que les effets disparaîtraient en isolant la chaise ; les quatre pieds d'une chaise ont été placés dans des verres *bien séchés*, et la fille Cottin a pu s'y asseoir sans éprouver la plus légère secousse et y rester très tranquille en posant ses pieds sur une bouteille couchée : après l'avoir laissée dans cette position quelque temps, nous avons approché la main de son coude et déterminé une secousse.

« La fille Cottin étant toujours sur la chaise isolée, on a mis devant elle un guéridon et tout ce qu'il fallait pour faire des gants de filet; on avait isolé le guéridon sur des verres : la malade a pu travailler, seulement le *moule* lui faisait éprouver une sensation pénible ; elle ne s'en plaignait pas, mais elle le tenait comme un fer trop chaud que l'on change à chaque instant de position dans sa main. Ce moule était terminé par une pointe à chacune de ses extrémités, et celles-ci, en laissant échapper le fluide, pouvaient établir dans les doigts de la fille Cottin un courant produisant une sensation analogue à celle résultant d'une faible pile électrique.

« Pour placer Angélique sur la chaise isolée, M. Beaumont l'avait prise dans ses bras et posée sur la chaise sans laisser les pieds toucher à terre. Nous avons voulu voir si, en agissant de même, la fille Cottin pouvait être maintenue sur une chaise non isolée : au moment où elle fut assise, elle éprouva une secousse, mais comme M. Beaumont la maintenait, elle resta sur la chaise assez tranquille pendant deux ou trois minutes, puis l'effet habituel se reproduisit; mais de nouveau on força la malade à rester assise, elle redevint tranquille pendant quelques instants, et la répulsion eut encore lieu. Cette expérience a été continuée ; les mêmes intermittences dans le repos et les répulsions se sont maintenues.

1. Ce phénomène a souvent manqué, ainsi que tous les autres.

« D'après les idées que ces expériences nous donnaient, nous fûmes conduits à examiner la tête d'Angélique : lorsque nous touchions le front et les côtés de la tête jusqu'un peu en arrière des oreilles, elle n'éprouvait rien ; mais lorque le doigt posait sur le sommet de la tête ou sur le cervelet, la commotion était aussi forte que lorsqu'on agissait sur le coude, seulement, au lieu de tourner sur elle même, elle était projetée *en avant*.

« Après avoir frotté un bâton de cire à cacheter, on le posa sur le bras d'Angélique, immédiatement elle ressentit une secousse ; le bâton ayant ensuite été désélectrisé, on toucha de nouveau son bras sans qu'elle ressentît la moindre action. Cette expérience a été répétée plusieurs fois, et les résultats ont toujours été les mêmes ; nous prenions les plus grandes précautions pour que la malade ne pût pas savoir si la cire était ou non électrisée, et cependant elle ne s'y est jamais trompée, et, pour mieux dire, elle n'a jamais bougé lorsque la cire n'était pas frottée, tandis qu'elle ressentait une vive douleur lorsqu'elle était électrisée. Il en a été de même avec un tube de verre.

« M. Beaumont avait apporté une petite boussole de poche sur laquelle nous avons voulu faire agir le bras d'Angélique, mais nous n'avons rien remarqué ; au contraire, lorsqu'elle présentait son coude contre une grande aiguille suspendue à un fil, celle-ci était déviée par répulsion de 90° environ. Voilà, Monsieur, ce que j'ai vu ; si vous désirez d'autres renseignements..... »

Écoutons maintenant les médecins du pays qui ont vu et examiné la fille électrique. Le docteur Verger, le premier médecin qui ait observé Angélique Cottin, a écrit ce qui suit :

« Tout ce que j'ai vu a été vu par un grand nombre de personnes dignes de foi, par les notabilités du pays et plusieurs ecclésiastiques, et qui ont la conviction profonde d'avoir bien vu. Peu de jours après l'invasion de cette propriété singulière, j'étais avec M. Fromage, pharmacien, M. Vacher, M. le curé de la Perrière, quand on m'en parla. L'incrédulité fut ma première pensée, la négation ma première réponse : je ne supposais pas de mauvaise foi aux personnes qui me racontaient des effets aussi extraordinaires, mais je pensais qu'elles s'étaient trompées dans leur observation. Je me rendis donc à la *Muzerie*, avec une forte prévention contre tout ce que j'entendais dire d'Angélique Cottin, que je connais d'ailleurs depuis longtemps, ainsi que toute sa famille ; j'y trouvai beaucoup de monde, car ces événements faisaient déjà beaucoup de bruit. Les choses se passèrent, comme on vous l'a dit, en notre présence. Nous prîmes toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés : nous vîmes bien, très bien des effets à distance, c'est-à-dire par le simple contact soit d'*un fil de soie* ou *du tablier* d'Angélique, soit du bas de sa jupe ; le guéridon auquel son fil était accroché a été brusquement renversé, malgré ma résistance. *La jeune fille paraissait entraînée irrésistiblement vers les objets qui fuyaient devant elle.* Nous expérimentâmes sur la chaise, l'effet eut lieu. — *Nous répétâmes deux fois l'expérience du panier avec succès.* — J'appris de M. de Farémont tout ce qu'il avait observé chez la fille Cottin ; il la voit tous les jours ; son humble chaumière est au pied de son château.

Il donna beaucoup de soins et de consolations à cette famille pauvre et désolée, qui attribuait au sortilège la position de la jeune fille, devenue incapable de travailler.

« Je fis part de tous ces phénomènes à M. Hébert, dont on ne saurait trop louer la capacité et le zèle pour la science. »

Le docteur Lemonier, médecin à Saint-Maurice (Orne), écrit ce qui suit :

« Je m'empresse d'attester les phénomènes que vous avez observés chez la fille Cottin ; ils me sont parfaitement connus. *J'ai vu un panier d'osier rempli de haricots qui furent dispersés dans la chambre au moment où la jeune fille l'a touché avec la main gauche.* Tous les meubles, tables, chaises, coffres, effleurés par la main d'Angélique, étaient repoussés violemment. M. le procureur du roi de Mortagne était présent ; lui-même, assis sur une chaise, pria la fille Cottin de s'asseoir sur ses genoux : à l'instant, *comme par un coup de foudre,* il a été enlevé et repoussé avec la chaise. — Une autre chaise tenue par moi et deux de mes amis nous a échappé des mains, et *un des bâtons de cette chaise a été brisé.* — La jeune personne poussait un cri indiquant la souffrance quand on lui mettait un objet dans la main. — Placée sur une chaise isolée du sol par quatre verres, la jeune fille, en appuyant les pieds sur les barreaux, ne produisait rien. — Mise en contact avec le réservoir commun, le phénomène recommençait, et toujours de gauche à droite. — Pendant le paroxysme, le côté était plus chaud que l'autre ; de plus, il est agité d'un mouvement insolite qui s'observe aussi dans la circulation. »

Le docteur Beaumont-Chardon, médecin à Mortagne, a consigné dans la lettre suivante le résultat de ses observations.

« Voici ce que j'ai vu, dit ce médecin :

« 1° Répulsion et aussi attraction, sautillement, déplacement d'une table assez massive, — d'une autre table de trois mètres sur deux, montée sur roulettes, — d'une autre table carrée de un mètre et demi, en chêne, — d'un fauteuil en acajou, très massif. — Tous ces déplacements ont eu lieu par le contact volontaire ou involontaire des vêtements de la fille Cottin.

« 2° En la faisant asseoir : bouleversement, répulsion de la chaise et de la jeune fille fortement maintenues, ainsi que de la personne qui était assise sur le même siège ; — une sorte d'adhérence momentanée de la chaise aux jupes a été vue plusieurs fois ; — cessation de ces effets en mettant la chaise et la jeune fille sur du verre ou de la toile cirée, ou bien en posant la jeune fille sur la chaise sans que ses pieds fussent en contact avec le sol ; — effets généralement moindres sur les planches cirées ou des tapis.

« 3° Commotion vive de la jeune fille, rappelant exactement celle qu'on éprouve par une décharge électrique, lorsqu'on approchait de la colonne vertébrale, à son insu ou non, soit un fragment de bois, soit un bâton, une pelle, une pincette à feu ; — le doigt porté vers le front, le sommet et surtout le derrière de la tête, ainsi qu'au pli du bras gauche, produisait le même effet, soit par contact, soit à la



ANGELIQUE COTTIN A L'OBSERVATOIRE DE PARIS (PAGE 494)

distance d'un ou de deux centimètres; — cessation de cet effet lorsqu'on interposait une toile cirée entre le bras et l'objet.

« 4° Sensations de violentes piqûres lorsqu'on mettait en contact avec le pli du bras gauche ou la tête, ou simplement qu'on approchait à petite distance, un bâton de cire à cacheter ou un tube de verre frottés convenablement; — lorsqu'on ne les avait pas frottés, ou lorsqu'on les essuyait ou les mouillait, cessation d'effets. — Les poils du bras, couchés avec un peu de salive, se redressaient par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« 5° Sensation pénible et insupportable de picotement lorsqu'on approchait, à plusieurs centimètres des doigts étendus de la main gauche, ainsi que de sa tête, l'un ou l'autre des pôles d'un fer fortement aimanté; le fer non aimanté ne produisait pas ces effets. — Une aiguille aimantée, suspendue au plafond horizontalement par un long fil, a été déviée de la direction de l'axe magnétique terrestre et a oscillé par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« ..... La jeune fille *donnait* généralement beaucoup, quand j'étais près d'elle, parce que je n'excitais pas sa défiance et que je lui épargnais les souffrances ; j'ai cru voir que pour bien *donner*, quoique sa volonté m'ait paru sans influence, il faut qu'elle ait l'esprit libre et qu'elle soit gaie. »

Enfin M. Cohu, pharmacien à Mortagne, a écrit la lettre suivante, adressée, comme les précédentes, au docteur Tanchou, dans la brochure publiée par cet honorable médecin et qui a pour titre : *Enquête sur l'authenticité des phénomènes électriques d'Angélique Cottin* [1].

« Les effets signalés par M. Hébert, dit le pharmacien de Mortagne, sont de la plus grande authenticité; je n'ai pas à m'expliquer sur la cause qui les a fait cesser et méconnaître. Les effets sont patents; il y en a d'étonnants; ils ont été constatés, bien examinés par un grand nombre de personnes honorables; il n'y avait ni fraude ni compère.

« Le phénomène de la chaise est à la connaissance de plus de mille personnes; ce meuble était quasi projeté par suite du contact de cette enfant. J'ai vu trois hommes forts chercher à la maintenir sous elle, elle leur a échappé par un mouvement rapide; moi, Monsieur, assis à côté d'elle, je n'ai pu rester malgré mes efforts et mes précautions.

« On donnera à cela le nom que l'on voudra ; l'important est de constater cette faculté répulsive, elle est très marquée; il est impossible d'en nier les effets. Elle me paraît avoir son siège dans le cervelet ou dans le bassin, ou peut-être ailleurs; mais le fait est là, matériel, visible, incontestable. »

Nous avons cru devoir citer dans toute leur étendue les témoignages qui précèdent, parce qu'ils constatent la réalité des phénomènes physiologiques anormaux présentés par Angélique Cottin, pendant tout le temps qu'elle résida dans son village natal ou à Mortagne. Nous allons avoir à reconnaître, en effet, que ces phénomènes perdent considérablement de leur intensité,

1. Brochure de 54 pages. Paris, chez Germer-Baillière, 1846.

et finiront même par disparaître lorsqu'Angélique Cottin, quittant le département de l'Orne, viendra se montrer aux curieux et aux savants de Paris.

Les parents d'Angélique, gens pauvres et bornés, eurent l'idée, pour tirer un lucre de la singulière faculté de leur nièce, de l'exposer, de ville en ville, à la curiosité publique. Comme on l'a lu plus haut, ils commencèrent cette exhibition à Mortagne.

Le bruit de l'arrivée de la jeune fille s'étant bien vite répandu dans la ville, plus de cent cinquante personnes la visitèrent, le soir même. Fort différents des médecins de Mamers, qui avaient refusé d'examiner Angélique Cottin, et ceux de Bellesme, qui ne vinrent pas la voir, bien qu'ils ne fussent éloignés d'elle que d'un kilomètre, les médecins de Mortagne mirent beaucoup d'empressement à examiner la *fille électrique*, ou *gymnotique*, comme on l'appela, pour rappeler le poisson qui porte le nom de *gymnote*, ou anguille électrique.

Dans les lettres rapportées plus haut, on a vu le résultat des observations que les médecins de Mortagne firent sur Angélique Cottin.

C'est à leur sollicitation et sur leur désir, que les parents d'Angélique prirent la résolution d'amener à Paris la *fille électrique*, pour la soumettre à l'examen des corps académiques.

Elle arriva dans la capitale le 10 février 1846. Dès les premiers jours de son arrivée, plusieurs savants la visitèrent, dans la rue des Deux-Écus, à l'hôtel de Rennes, où elle était descendue. Elle fut présentée à Arago et à un médecin, le docteur Tanchou, qui la soumit, le 12 février, à une série d'expériences, qui durèrent plus de deux heures.

Pendant la séance publique du 17 février de l'Académie des sciences, le Secrétaire perpétuel, Arago, donna connaissance des essais auxquels le docteur Tanchou avait soumis cette jeune fille, et lut à ce sujet une note que ce médecin lui avait remise, et qui fut publiée dans les *Comptes rendus* officiels de cette séance. Voici cette note :

« J'ai vu deux fois, dit le docteur Tanchou, la jeune fille électrique (Angélique Cottin).

« Une chaise que je tenais le plus fortement possible avec le pied et les deux mains, a été chassée au moment où elle s'y est assise.

« Une petite bande de papier que j'avais placée en équilibre sur mon doigt, a été emportée plusieurs fois comme par un coup de vent.

« Une table à manger d'une moyenne grandeur et assez lourde, a été plusieurs fois poussée et déplacée par le seul fait du contact de ses vêtements.

« Une petite roue en papier, placée verticalement ou horizontalement sur son axe, reçoit un mouvement rapide par les émanations qui sortent du poignet et du pli du bras de cette enfant.

« Un canapé fort grand et fort lourd, sur lequel j'étais assis, a été poussé violemment jusqu'au mur au moment où cette jeune fille est venue se mettre à côté de moi.

« Une chaise fixée sur le sol par des personnes fortes, sur laquelle j'étais assis de manière à n'en occuper que la moitié, a été violemment arrachée de dessous moi, aussitôt que la jeune personne s'est mise sur l'autre moitié.

« Chose singulière, chaque fois que la chaise est enlevée, elle semble tenir aux vêtements de la jeune personne; elle la suit un instant et ne s'en détache qu'après.

« Deux petites boules de sureau ou de plume suspendues par un fil de soie, sont agitées, attirées, et parfois s'éloignent l'une de l'autre.

« Les émanations de cette jeune fille ne sont pas permanentes dans la journée; elles se montrent surtout le soir de sept à neuf heures : ce qui me fait penser que son dernier repas, qu'elle fait à six heures, n'y est pas étranger.

« Elles ont lieu par la face antérieure du corps seulement, particulièrement au poignet et au pli de la saignée.

« Elles n'ont lieu que du côté gauche; le bras de ce côté est plus chaud que l'autre; il s'en dégage une chaleur douce halitueuse, comme d'une partie où il se fait une vive réaction. Ce membre est tremblant et continuellement agité de contractions insolites et de frémissements qui semblent se communiquer à la main qui le touche.

« Pendant le temps que j'ai observé cette jeune personne, son pouls a varié de 105 à 120 pulsations par minute, il m'a paru souvent irrégulier.

« Quand on éloigne cette jeune personne du réservoir commun, soit en l'asseyant sur une chaise sans que ses pieds touchent par terre, soit qu'elle ait ses pieds sur ceux d'une personne placée devant elle, le phénomène n'a pas lieu ; il cesse également quand on la fait asseoir sur ses deux mains. Un parquet ciré, un morceau de taffetas gommé, une lame de verre placées sous ses pieds ou sur sa chaise, annihilent également sa propriété électrique.

« Pendant le paroxysme, la jeune personne ne peut presque rien toucher avec la main gauche, sans qu'elle le jette au loin, comme si elle était brûlée; quand ses vêtements touchent les meubles, elle les attire, elle les déplace, elle les bouleverse. On le concevra d'autant plus facilement, quand on saura qu'à chaque décharge électrique, elle *fuit* pour éviter la douleur; elle dit qu'alors *ça la pique* au poignet et au pli du coude ; en cherchant le pouls à l'artère temporale, ne pouvant l'apprécier au bras gauche, mes doigts touchèrent par mégarde la nuque; à l'instant la jeune personne jeta un cri, et s'éloigna vivement de moi. Il y a dans la région du cervelet (je m'en suis assuré plusieurs fois), à l'endroit où les muscles de la partie supérieure du cou s'insèrent au crâne, un point tellement sensible, que la jeune personne ne permet pas qu'on y touche, et auquel vont retentir toutes les sensations qu'elle ressent du bras gauche.

« Les émanations électriques de cette enfant semblent avoir lieu par ondées, d'une manière intermittente, et successivement par différents points de la partie antérieure de son corps, et je ferai remarquer à cette occasion que le déplacement de la table, qui est l'effet de sa plus grande puissance, est à la hauteur de son bassin.

« Quoi qu'il en soit, elles ont lieu par un courant gazeux qui produit la sensation du froid; j'ai senti manifestement sur la main un souffle instantané semblable à celui qu'on produirait avec les lèvres.

« Cette irrégularité dans l'émission du fluide paraît résulter de plusieurs causes : d'abord des préoccupations continuelles de cette jeune fille, qui regarde toujours derrière elle si quelqu'un ou quelque chose la touche ; ensuite de l'appréhension qu'elle a elle-même du phénomène ; car, dès qu'il se produit, elle fuit rapidement, comme si elle était repoussée par une force contraire, enfin de la fatigue et de l'attention. C'est quand elle ne pense à rien ou quand on la distrait, que le phénomène est le plus subit et le plus intense.

« Chaque phénomène chez cette jeune fille est marqué par la frayeur, la fuite et un air d'épouvante. Quand elle approche le bout du pôle nord d'un fer aimanté, elle reçoit une forte secousse ; le pôle sud ne produit aucun effet. On a beau changer le fer de manière à ne pas reconnaître soi-même le pôle, la jeune fille sait fort bien l'indiquer.

« Cette enfant a treize ans ; elle n'est pas encore nubile, et j'ai appris de sa mère que rien d'analogue à la menstruation n'a encore paru.

« Elle est très forte et bien portante.

« Son intelligence est peu développée, c'est une villageoise dans toute l'acception du mot ; elle sait pourtant lire et écrire ; elle était occupée à faire des gants en filet pour les dames. Les premiers phénomènes datent d'un mois.

« Paris, 15 février 1846. »

Après avoir donné lecture de la note précédente, Arago raconta ce qu'il avait observé lui-même sur Angélique Cottin, que ses parents avaient conduite à l'Observatoire. En présence de MM. Mathieu, Laugier et Goujon, il avait constaté les phénomènes suivants : Angélique Cottin ayant présenté sa main à une feuille de papier placée sur le bord d'une table, la feuille de papier avait été vivement attirée par sa main. — Angélique s'étant approchée d'un guéridon et l'ayant effleuré de son tablier, ce guéridon avait été repoussé. — Angélique s'étant assise sur une chaise et ayant posé ses pieds par terre, la chaise fut projetée avec violence contre le mur, tandis que la jeune fille était jetée d'un autre côté.

Recommencée plusieurs fois, cette dernière expérience réussit toujours. Ni Arago, ni MM. Goujon et Laugier, ne purent maintenir la chaise immobile. M. Goujon, s'étant assis d'avance sur la moitié de la chaise qui allait être occupée par la jeune fille, fut renversé au moment où celle-ci vint partager la chaise avec lui.

Après ce récit, Arago ayant demandé qu'une commission fût nommée pour examiner ces phénomènes, l'Académie des sciences institua, pour informer sur ces faits et lui en faire un rapport, une commission, composée de MM. Arago, Becquerel, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Babinet, Rayer et Pariset.

Cette commission se réunit, dès le lendemain, au Jardin des Plantes,

mais ses expériences furent défavorables à la réalité des propriétés électriques d'Angélique Cottin. Préoccupée de constater, au moyen des appareils de physique, la présence de l'électricité dans le corps de la jeune fille, la commission s'inquiéta peu de ces phénomènes de projection mécanique, de ces guéridons renversés, de ces chaises lancées contre le mur, accidents qui avaient exclusivement fixé l'attention dans le département de l'Orne. Or, les appareils de physique effrayèrent la jeune paysanne, et ne décelèrent point chez elle la présence d'une électricité libre analogue à celle de nos machines, ou à celle que l'on met si facilement en évidence chez les poissons électriques, tels que la torpille, le gymnote, le silure et la raie.

Ces phénomènes de projection mécanique perdaient, d'ailleurs, de jour en jour, de leur intensité primitive. Le docteur Tanchou, qui les avait constatés d'une manière très positive chez Angélique Cottin, dans les premiers jours de son arrivée, reconnaissait, avec surprise, qu'ils cessaient de se produire, et tendaient même à disparaître complètement.

C'est ce que le docteur Tanchou s'empressa de déclarer lui-même, dans une lettre qui allait au-devant de contestations inévitables. Cette lettre, adressée au président de l'Académie des sciences, était ainsi conçue :

« Monsieur le président,

« Les phénomènes électriques que je crois pourtant avoir bien observés chez la fille Cottin, les 13 et 14 février, ayant fait naître des contestations, j'ai voulu les constater de nouveau les 19 et 24 du même mois, devant des personnes graves et éclairées. Je dois déclarer que toutes les tentatives faites à cet égard ont été nulles ou presque nulles. Je crois donc prudent de rentrer dans le doute et d'attendre de nouvelles épreuves pour me faire une opinion sur des effets d'ailleurs variables et si fugitifs de leur nature.

TANCHOU.

« 1er mars 1846. »

L'aveu contenu dans cette lettre faisait prévoir les conclusions du rapport de la commission de l'Académie des sciences chargée d'examiner Angélique Cottin. Deux séances avaient été consacrées par la commission académique à l'examen des phénomènes annoncés chez cette jeune fille, et aucun résultat n'avait été constaté. Son rapport ne pouvait être qu'accablant pour les facultés anormales de la pauvre Angélique. On va, du reste, en juger.

« Dans la séance du 16 février dernier, est-il dit dans ce rapport, l'Académie reçut de M. Cholet [1] et de M. le docteur Tanchou deux notes relatives à des facultés extraordinaires, qui, disait-on, s'étaient développées, depuis environ un mois, chez une jeune fille du département de l'Orne, Angélique Cottin, âgée de

1. M. Cholet était un ami de la famille Cottin, qui avait amené Angélique à Paris pour la soumettre à l'examen des savants.

quatorze ans. L'Académie, conformément à ses usages, chargea une commission d'examiner les faits énoncés et de lui rendre compte des résultats. Nous allons, en très peu de mots, nous acquitter de ce devoir.

« On avait assuré que mademoiselle Cottin exerçait une action *répulsive* très intense sur les corps de toute nature, au moment où une partie quelconque de ses vêtements venait à les toucher ; on parlait même de *guéridons* renversés à l'aide du simple contact d'un fil de soie.

« Aucun effet appréciable de ce genre ne s'est manifesté devant la commission.

« Dans les relations communiquées à l'Académie, il est question d'*une aiguille* aimantée qui, sous l'influence du bras de la jeune fille, fit d'abord de rapides oscillations et se fixa ensuite assez loin du méridien magnétique.

« Sous les yeux de la commission, une aiguille, délicatement suspendue, n'a éprouvé, dans les mêmes circonstances, ni déplacement permanent, ni déplacement momentané.

« M. Tanchou croyait que mademoiselle Cottin avait la faculté de distinguer le pôle nord d'un aimant du pôle sud, en touchant simplement ces deux pôles avec les doigts.

« La commission s'est assurée, par des expériences variées et nombreuses, que la jeune fille ne possède pas la prétendue faculté qu'on lui avait attribuée de distinguer par le tact le pôle des aimants.

« La commission ne poussera pas plus loin l'énumération de ses tentatives avortées. Elle se contentera de déclarer, en terminant, que *le seul fait annoncé qui se soit réalisé devant elle* EST CELUI DE MOUVEMENTS BRUSQUES ET VIOLENTS, éprouvés par les chaises sur lesquelles la jeune fille s'asseyait. Des soupçons sérieux s'étant élevés sur la manière dont ces mouvements s'opéraient, la commission décida qu'elle les soumettrait à un examen attentif. Elle annonça sans détour que les recherches tendraient à découvrir la part que certaines *manœuvres habiles et cachées des pieds et des mains* pouvaient avoir eu dans le fait observé.

« *A partir de ce moment, il nous fut déclaré* (par M. Cholet) *que la jeune fille avait perdu ses facultés attractives et répulsives,* et que nous serions prévenus aussitôt qu'elle se reproduiraient. *Bien des jours* se sont écoulés depuis lors, et la commission *n'a pas reçu d'avertissement.* Nous avons appris cependant que mademoiselle Angélique Cottin est journellement conduite dans des salons *où elle répète ses expériences.*

« Après avoir pesé toutes ces circonstances, la commission est d'avis que les communications transmises à l'Académie au sujet de mademoiselle Angélique Cottin doivent être considérées *comme non avenues.*

« *Signé :* ARAGO, BECQUEREL, ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, BABINET, RAYER, PARISET[1]. »

Malgré toute l'autorité des savants qui ont signé ce rapport, nous ne croyons pas que la jeune villageoise de Bouvigny ne fût qu'une adroite faiseuse de tours d'adresse, qui aurait sciemment trompé le public. Si les phénomènes d'attraction et de déplacement mécanique ne se produisirent point dans les deux séances de la commission académique tenues au Jardin des Plantes, ce

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 9 mars 1846.



HONORINE SEGUIN, FILLE ÉLECTRIQUE, REPOUSSE UNE CHAISE AVEC SON TABLIER (PAGE 500).

résultat négatif ne peut infirmer le témoignage de milliers de personnes qui avaient constaté ce fait dans le département de l'Orne. Nous ne pouvons admettre que tant d'observateurs, dont on a lu les récits consciencieux et détaillés, aient été dupes de la rouerie d'une fille, dont l'intelligence était fort bornée. Il est plus simple d'admettre que le phénomène anormal qui s'était produit dans son économie, après s'être manifesté au début avec une certaine violence, avait perdu peu à peu de son intensité, et avait fini par disparaître[1].

On pourrait croire à une supercherie si le fait d'Angélique Cottin était unique dans la science ; mais les ouvrages de physiologie publiés depuis 1846, en citent plusieurs analogues. Ces faits prouvent que l'état électrique, qui existe naturellement chez certains poissons, peut se montrer passagèrement chez l'homme, à l'état pathologique.

Nous n'irons pas emprunter aux ouvrages de physiologie, les cas dont il s'agit ; mais nous croyons devoir citer une observation de ce genre, tout à fait inédite, qui nous a été communiquée, et qui reproduit, trait pour trait, les phénomènes que l'Académie des sciences de Paris a niés chez Angélique Cottin.

M. le docteur G. Pineau, médecin aux Peluies (Cher), a bien voulu nous adresser, en 1858, la relation qui va suivre d'une maladie qu'il a observée chez une jeune fille du même âge qu'Angélique Cottin, et qui demeurait à la Haye, dans le département d'Indre-et-Loire.

Cette jeune fille, nommée Honorine Séguin, âgée de treize ans et demi, et appartenant à une famille de cultivateurs aisés, était placée en apprentissage chez une lingère de la Haye. Un jour, au commencement du mois de décembre 1857, pendant qu'elle travaillait à côté de sa maîtresse, la table qui lui servait éprouva une secousse violente, sans cause appréciable. Les deux femmes, effrayées, se retirent ; la table suit Honorine dans tous ses mouvements, enfin elle s'éloigne et se renverse brusquement. Les mêmes effets se reproduirent sur tous les meubles qui se trouvaient en contact

1. Babinet, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1854), a raconté un fait dont il ne fut point témoin, car il s'était retiré avant la fin de la séance dont il parle, et dans laquelle un amateur, « vieillard octogénaire, » déclara avoir vu Angélique Cottin pousser le guéridon d'un coup de genou. Cet « octogénaire, » est le seul sur le millier de témoins ayant assisté à ce genre d'expériences, qui ait surpris en délit de fraude, la fille électrique. Son autorité suffit-elle pour annuler tant d'observations positives ? Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre à cette question. Nous dirons seulement qu'en supposant que cet observateur ait bien vu, malgré son grand âge, la supercherie, ce jour-là, n'excluait pas la réalité des phénomènes antérieurs. On peut croire, en effet, que dans la séance dont il s'agit, et sans que cela tire a grande conséquence, Angélique Cottin ait voulu suppléer par un peu d'adresse à la faculté extraordinaire qu'elle regrettait d'avoir perdue.

avec les vêtements de la jeune fille, chaises, tables, bois de lit, etc.

Il y avait déjà plus de deux mois que ces phénomènes curieux se renouvelaient journellement, sous les yeux d'une multitude de témoins appartenant à toutes les classes de la société, quand le docteur Pineau se décida à se transporter à son tour, à La Haye, le 10 février 1858, et voici ce qu'il put constater.

La jeune fille était douée de beaucoup d'intelligence, et avait reçu chez ses parents une certaine éducation. Quand le docteur fut arrivé, elle s'assit près de lui, sur une chaise, et plaça près d'elle une autre chaise, en contact avec le bord inférieur de sa robe, qui traînait sur le parquet. Après une demi-heure d'attente, on vit tout à coup son jupon se gonfler et s'appliquer sur l'un des barreaux de la chaise vide, qui fit aussitôt un léger mouvement de rotation, accompagné d'un craquement caractéristique. A partir de ce moment, la chaise parut obéir à tous les ordres qu'il plut à Honorine de lui adresser. Elle tournait en glissant sur le parquet; elle frappait le nombre de coups demandés; elle se soulevait sur deux pieds et y restait en équilibre. Elle battait la mesure, pendant qu'Honorine chantait, enfin, elle se renversait avec violence. Si l'on approchait alors la main du jupon, il perdait aussitôt son état de rigidité ; mais un instant après, on le voyait se gonfler de nouveau, s'approcher de la chaise et y adhérer, comme s'il avait été attiré par une force analogue à celle de l'électricité.

Pendant toute la durée de l'expérience, qui dura deux heures, les pieds et les mains de la jeune fille restèrent immobiles et en évidence, ce qui éloigne tout soupçon de supercherie de sa part. Au reste, cette supposition parut entièrement inadmissible à l'observateur, qui mit, ainsi que les personnes présentes, la plus minutieuse attention à surveiller les mouvements du sujet.

Il paraît que dans l'origine ces phénomènes offraient une intensité beaucoup plus grande. Ainsi, l'étoffe de la robe devenait tellement rigide qu'elle résonnait comme du carton, lorsqu'on la frappait avec un corps dur. De plus, les meubles auraient continué à effectuer leurs mouvements à distance, après avoir été toutefois préalablement soumis au contact du jupon. L'auteur de la relation, où nous trouvons ces détails, n'a pu vérifier lui-même ce dernier fait. Toutes les fois que, sous ses yeux, le contact des vêtements venait à cesser, la chaise devenait complètement inerte.

Le docteur Pineau présenta au corps de la jeune fille un petit appareil, composé de deux boules de sureau suspendues à un fil de soie, pour reconnaître si ces petits corps seraient attirés comme ils le sont par l'électricité. Mais le résultat fut entièrement négatif ; les boules restèrent immobiles à l'approche du jupon, qui, en ce moment, soulevait et renversait une chaise

en bois de noyer fort pesante. La robe était d'un tissu de laine et de coton.

Cet état remarquable se produisit dans l'origine d'une manière toute spontanée, et l'apparition des phénomènes auxquels il donnait lieu était complètement involontaire ; leur fréquence était même incommode pour la jeune fille. Mais, plus tard, ils diminuèrent graduellement de fréquence et d'intensité.

Quand le docteur Pineau l'examina, il y avait treize jours que les phénomènes d'attraction ne s'étaient manifestés, et il fallut un effort prolongé de volonté de la part du sujet pour les faire reparaître. Finalement, ils disparurent, et depuis cette époque Honorine Séguin n'a plus rien présenté d'insolite.

Cette observation nous semble propre à confirmer la réalité des facultés électriques d'Angélique Cottin, et à prouver qu'il n'y avait dans le fait de la jeune fille de Bouvigny ni supercherie, ni compérage, mais seulement un état pathologique, qui disparut spontanément comme il était venu et comme les troubles anormaux qui ont agité le système nerveux.

Par cette explication, nous croyons qu'il est plus facile d'enlever aux partisans du surnaturel, qui l'ont exploité à cette époque, le fait d'Angélique Cottin. Dans ce cas, comme dans tant d'autres, il nous semble que l'explication scientifique vaut mieux que le scepticisme systématique et la négation.

En 1880 les journaux américains ont fait mention d'une nouvelle *fille électrique*, observée au Canada.

On lisait l'article suivant, au mois de juin 1880, dans le *Phrenological Magazine.*

« On sait depuis longtemps que certaines personnes sont fortement électriques, c'est-à-dire qu'elles sont à un tel point chargées d'électricité qu'elles peuvent donner des chocs comme le font le gymnote et d'autres poissons.

« Le cas de la jeune fille électrique de Londres (Canada) est cependant le plus extraordinaire dont nous ayons connaissance. Elle a été malade pendant deux ans, mais elle est maintenant en bonne santé. Les médecins ne pouvaient pas s'expliquer ce qu'elle avait, mais depuis sa guérison elle semble être une batterie ambulante.

« A moins d'être très nerveux, personne ne peut lui toucher la main, ni mettre sa main avec la sienne dans un sceau d'eau. En joignant les mains, elle peut donner un violent choc à quinze ou vingt personnes se trouvant dans une chambre, et elle possède le pouvoir d'attraction de l'aimant.

« Si elle veut saisir un couteau, la lame lui saute dans la main. Des aiguilles renfermées dans leur enveloppe de papier restent suspendues au bout de ses doigts.

« Si elle entre dans un salon, toutes les personnes présentes éprouvent une influence perceptible ; les unes sont assoupies, d'autres indisposées et énervées jusqu'à son départ.

« Un enfant s'éveille à son approche, mais une légère caresse de sa main le rendort de nouveau.

« Les animaux sont également sujets à être influencés par elle, et le chien favori de la maison reste pendant des heures entières à ses pieds aussi immobile que s'il était mort.

« Ce cas est réellement trop extraordinaire, croyons-nous, pour que les savants spécialistes américains ne s'empressent pas de l'étudier et de l'expliquer. »

On trouve dans l'observation de la *jeune fille électrique* du Canada tous les traits que nous ont présentés les observations d'Angélique Cottin et d'Honorine Séguin. Il n'y a donc pas à insister davantage sur la réalité de ce phénomène, et sur sa véritable nature, consistant en une exagération anormale et pathologique de l'électricité qui existe à un très faible degré chez l'homme et chez quelques animaux, mais avec une excessive surabondance chez certains poissons, dits *électriques*, c'est-à-dire chez le gymnote, la torpille, le silure et la raie.

Dans ce que publiait le journal *le Siècle* (numéro du 4 mars 1846), à propos d'une autre *fille électrique*, on va voir pour la première fois apparaître les tables.

« Devons-nous citer, disait le *Siècle*, un fait assez récent, encore inédit, qui a une notable analogie avec l'histoire de la jeune Angélique Cottin, et dont les particularités réelles se résolvent très probablement dans une affection nerveuse telle que la danse de Saint-Guy? Ce fait est attesté comme parfaitement sincère et exact par un témoin oculaire, professeur de classes supérieures dans un des collèges royaux de Paris. En voici un extrait que nous sommes autorisés à reproduire :

« Le 2 décembre dernier, une jeune fille d'un peu moins de 14 ans, apprentie coloriste, rue Descartes, étant à travailler à son ouvrage, la table fit entendre, au grand étonnement de tout le monde, des bruits insolites et variables... Bientôt le pinceau de la jeune fille s'échappa de ses doigts; quand elle voulait le saisir, il fuyait; le pupitre sur lequel elle travaillait reculait ou se dressait devant elle. La table même, violemment repoussée, allait se heurter contre la table voisine. La chaise sur laquelle la jeune fille était assise, reculait tout à coup et se dérobait sous elle. Le seul frôlement de sa robe repoussait, attirait, soulevait une table. Le témoin, signataire de cette relation, dit que, placé près de la jeune fille, il a été soulevé avec la chaise sur laquelle il était assis. Plusieurs fois cette jeune fille s'est écriée qu'on lui tirait ses bas. En effet, les jarretières s'étaient spontanément dénouées, les bas étaient presque sortis des pieds, puis, par une réaction soudaine, se remettaient d'eux-mêmes... Ces phénomènes se sont reproduits constamment pendant une douzaine de jours. Maintenant, la jeune fille éprouve de violentes secousses intérieures qui ne lui permettent pas de rester assise. Elle est enlevée à tous moments de son siège, et retombe, par un mouvement semblable à celui d'un cavalier qui trotterait à l'anglaise. »

Les tables tournantes, qui n'avaient pas encore fait à cette époque leurs premières manifestations, n'ont certainement rien montré de plus surpre-

nant que cette table de la rue Descartes, si l'on ne considère que le phénomène capital, celui de l'impulsion communiquée sans mécanisme visible. Il s'agissait encore ici d'un *fille électrique*, malade d'un excès anormal d'électricité. Mais continuons.

En 1847, le journal anglais, le *Douglas Jersold*, contenait, dans son numéro du 26 mars, un article dont la *Revue française* a donné l'extrait suivant :

« Tout le voisinage de Black-Lion-Lane, à Bayswater, retentit d'un événement extraordinaire, arrivé récemment chez M. Williams, dans Moscou-Road, et qui a la plus grande analogie avec la célèbre affaire du revenant de Stocwell, en 1772. La maison est habitée par la famille Williams seule, qui se compose de quatre personnes et d'une petite fille espagnole de neuf à dix ans, qu'ils élèvent charitablement. Il y a quelques jours, ils furent grandement surpris par un mouvement soudain et mystérieux de divers objets dans le salon et la cuisine. Aussitôt un pot accroché au pressoir se détache sans cause visible et se brise ; un autre le suit de près, et le lendemain, un autre encore. Une théière de porcelaine, pleine de thé, qu'on venait de faire, et placée sur le manteau de la cheminée, fut renversée sur le parquet, et brisée ; une autre en métal, qui lui fut immédiatement substituée, éprouva le même sort, et, quand elle fut sur la table, on la vit sautiller, comme si elle eût été ensorcelée, et fut aussi renversée. Quelque temps après que tout fut remis, un tableau se détacha du mur sans que le cadre se brisât. Tout était surprise et terreur alors, car les vieilles gens sont très superstitieux, et, attribuant cet effet à un agent supernaturel, on détacha les autres tableaux qu'on déposa sur le sol. Mais l'esprit de locomotion ne s'arrêta pas là ; les assiettes, les pots continuèrent d'être agités sur leurs tablettes, de se détacher, rouler au milieu de la pièce, et sautiller comme s'ils eussent été inspirés par une flûte magique. Au souper, quand la tasse de la petite Espagnole fut pleine de bouillon, elle dansa sur la table et roula par terre ; trois fois de suite elle fut remplie et replacée, et trois fois de même renversée. Il serait ennuyeux de relater les tours fantastiques qui ont été joués par les meubles de tout genre. Une soupière se mit à sauter sur la table, alors que personne ne l'approchait, et se brisa en tombant; une bouilloire s'élança du foyer dans le cendrier, comme Williams venait de remplir la théière qui tomba dans la cheminée. Après une danse sur la table, s'enfuirent au milieu de la chambre, avec de petits meubles, les boîtes à chapeaux, bonnets, etc., de la façon la plus singulière. Un miroir fut enlevé de la table de toilette, et suivi de peignes et de divers flacons de parfums. Une grande pelote à épingles a été éminemment remarquable par ses sauts incessants de côté et d'autres. Les amis de la famille Williams supposent que la petite Espagnole est cause de tout cela, quoique cela soit très extraordinaire pour son âge ; mais jusqu'à ce jour le *modus operandi* a été un mystère. »

La presse a signalé d'autres prodiges du même genre, qui se seraient accomplis en France, tant dans les derniers mois de 1848, que dans le cours de l'année

suivante. Mais celui qui a fait le plus de bruit, par les circonstances dont il fut entouré, se rapporte à la servante de Guillonville, Adolphine Benoit.

Voici ce qu'on lisait dans le *Constitutionnel*, le 5 mars 1849 :

« Il paraît que la population de la commune de Guillonville (canton d'Orgères) est tout en émoi depuis quelques semaines, par suite de prétendus miracles d'une jeune fille électrique. Cette fille, âgée de quatorze ans, domestique de ferme, d'une intelligence bornée, serait (dit la chronique) douée d'une force d'attraction extraordinaire, à l'endroit des meubles et autres objets qui l'entourent. La première fois qu'on a reconnu les effets de cette singulière faculté, la petite paysanne était en train de bercer un des enfants de ses maîtres. Tout à coup, les deux portes d'une armoire fermée à clef s'ouvrent toutes seules, et le linge qu'elle contenait est jeté à travers la chambre, comme lancé par une main invisible. Au même instant, une pelisse qu'on avait posée sur un lit voisin, enveloppe la berceuse, et se fixe sur elle assez fortement pour qu'on ait de la peine à l'enlever. . . . .

« A partir de ce jour, les preuves de cette puissance attractive allèrent se multipliant d'une manière merveilleuse, au grand dommage de l'électrique servante. Tantôt, en effet, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules, tantôt des corbeilles de pain qui lui tombent sur la tête, tantôt encore un sac vide qui la coiffe et la recouvre en entier, et cette tunique de Nessus d'un nouveau genre se colle à son corps, sans qu'on puisse l'en arracher. Est-elle dans une chambre, les meubles de danser et de changer de place, ainsi que dans un conte fantastique d'Hoffmann. D'autres fois, un peloton de fil va se loger dans son dos, et bouts de chandelle, morceaux de viande et boucles d'oreilles de sa maîtresse, se retrouvent dans ses poches, et toujours, à ce qu'on raconte, par la seule influence de son pouvoir d'attraction, et par la vertu de l'électro-magnétisme. Une femme du village, esprit fort de l'endroit, se présente à la ferme, en hochant de la tête d'un air sceptique, et disant d'un ton de défi qu'elle ne croira que ce qu'elle verra; peu de temps après, le chef de la jeune fille de se couvrir d'un plat, sans qu'on puisse deviner d'où lui vient cette coiffure inattendue.

« Tels sont les faits qui ont fort agité les habitants de Guillonville, et qui, grossis naturellement à mesure qu'ils se répandent dans les communes environnantes, font crier partout au miracle. »

Cette singulière relation avait été adressée au docteur Henri Roger, par M. Larcher, médecin à Sommeville. Le *Journal de Chartres* la reproduisit, et, après lui, l'*Abeille*, journal de la même ville, qui, dans son numéro du 11 mars 1849, ajoutait :

« De tous les faits rapportés par le *Constitutionnel*, un seul est inexact. Il n'est pas vrai de dire que le sac qui coiffait la jeune domestique se collait à son corps sans qu'on put l'arracher. On l'a toujours enlevé avec beaucoup de facilité. Nous tenons cette rectification de M. Dolléans père, conseiller municipal à Cormainville, qui a plusieurs fois retiré lui-même le sac qui recouvrait si mystérieusement cette fille.

Voici maintenant une lettre de notre correspondant d'Orgères; elle est datée du 28 février 1849:



DES USTENSILES DE CUISINE SE PRÉCIPITAIENT SUR L'ENFANT DANS SON BERCEAU (PAGE 508).

« Monsieur le rédacteur, je ne sais si vous avez entendu parler des faits qui, depuis deux mois, se passent dans ce canton, à Guillonville. Si vous voulez me permettre de les raconter, je le ferai avec toute l'exactitude qu'exigent des faits si extraordinaires et si inexplicables pour moi. Toutes les populations du canton d'Orgères s'en préoccupent vivement, et en font le sujet continuel de leurs conversations. Voici ces faits tels que je les ai recueillis de la bouche même d'une foule de témoins oculaires et dignes de foi. Je commence *ab ovo*.

« Dans le courant du mois de décembre dernier (1848), M. Dolléans, meunier et cultivateur à Gaubert, commune de Guillonville, s'aperçut que chaque nuit on lui volait du foin. Quel était l'auteur de ce vol? Ses soupçons tombèrent sur un nommé V***, employé à son service. Il le dénonça; la justice fit des perquisitions chez l'homme soupçonné; mais elle ne put rien découvrir qui justifiât les soupçons de M. Dolléans. Deux jours après ces perquisitions, le feu fut mis à l'écurie du meunier de Gaubert; mais heureusement on aperçut la flamme avant qu'elle pût faire de grands ravages, et l'on en fut quitte pour la peur. V*** fut encore soupçonné de ce méfait; il avait été vu, dit-on, rôdant autour de la maison, le soir où le feu éclata dans l'écurie. C'était une jeune domestique de la ferme, nommée Alphonsine Benoît, qui prétendait l'avoir vu. V*** fut arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Châteaudun; il fut relâché après trente-deux jours de détention préventive.

« Cependant, deux jours après l'arrestation de V***, commença une série de faits extraordinaires, qui durent encore aujourd'hui chez M. Dolléans, de Gaubert.

« Un beau matin de la fin de décembre, M. Dolléans, trouva ouvertes toutes les portes de son étable, de son écurie, de ses granges et de sa propre habitation ; en même temps toutes les clés avaient disparu. Dans la journée, il fit mettre de bons et forts cadenas à toutes les portes ; mais lorsqu'il se leva, le lendemain, à cinq heures du matin, tous étaient enlevés, à l'exception de celui qui fermait la porte de la grange. M. Dolléans crut que de hardis voleurs venaient prendre la nuit et les clés et les cadenas. Il s'arma de son fusil, se mit en sentinelle, non loin de sa grange, bien décidé à tirer sur le premier qu'il verrait paraître. Il resta là jusqu'aux premières lueurs du jour, vers sept heures et demie. En ce moment, il détourna un peu la tête : le cadenas de la grange avait disparu! M. Dolléans rentre et raconte à sa femme et à ses gens ce qui vient d'arriver ; tous s'en effrayent ; cette disparition du dernier cadenas leur semble une chose surnaturelle.

« Toute la journée se passa dans un calme parfait. Madame Dolléans, qui était fort alarmée, engagea sa jeune servante à réciter à genoux les sept Psaumes de la Pénitence, espérant trouver dans la prière un secours contre la peur. A peine la jeune fille s'était-elle agenouillée qu'elle s'écria : *Qui donc me tire par ma robe ?* Et le cadenas disparu le matin apparaît suspendu à son dos. Grand émoi et nouvelle épouvante dans la maison : c'était le 31 décembre.

« A partir de cette époque, Adolphine Benoît éprouva chaque jour les choses les plus singulières. Tantôt des cordes, des chandelles, des chiffons, des corbeilles à pain, des chopines pleines d'eau, et même de vieilles charognes, se trouvaient subitement transportés sur son dos ou dans ses poches. Tantôt les ustensiles de cuisine, casserolle, poêlons, cuillers à pot, etc., venaient s'accrocher aux cordons

de sa jupe ou de son tablier. D'autres fois, entrant dans l'écurie, les harnais des chevaux sautaient sur elle, et l'entortillaient de telle façon qu'un secours lui était nécessaire pour s'en délivrer. Un jour, toujours en entrant dans l'écurie, les deux colliers des chevaux vinrent se placer sur ses épaules. Vous riez, sans doute, monsieur le rédacteur, de ces burlesques événements, mais la jeune servante et ses maîtres n'en riaient pas, eux ; ils étaient saisis d'une indicible épouvante. Adolphine Benoît devint malade, et fut envoyée à l'hospice de Patay, ou elle passa cinq jours sans ressentir aucun des effets de son obsession.

« Elle revint chez ses maîtres. A peine y eut-elle mis le pied, que tout recommença : les mêmes faits et quelques-uns d'un genre nouveau vinrent la tourmenter comme auparavant. Plus de vingt fois deux planches de trois à quatre pieds de longueur formant étagère, lui tombèrent sur le dos, à l'instant même, ou elle entrait dans la chambre. On a même vu ces deux planches, appuyées sur une seule de leur extrémités, se tenir en équilibre, *malgré les lois de la pesanteur*. Souvent, soit en marchant, soit en se tenant debout devant ses maîtres, la jeune Adolphine se trouvait tout à coup couverte d'un long sac qui l'enveloppait de la tête aux pieds. D'autres fois, le trépied et la chèvres à scier le bois allaient se placer à califourchon sur son cou. Très souvent, des cordes, des rubans venaient tout à coup, au milieu d'une conversation, s'enlacer autour du cou d'Adolphine, et lui serraient la gorge avec tant de force qu'elle en perdait la respiration. Je ne finirais pas, monsieur le rédacteur, si je voulais vous rapporter tout ce que racontent les témoins de ces scènes mystérieuses. Mais, demanderez-vous, peut-être, n'y avait-il point ruse et comédie de la part de la jeune servante ? C'est ce que des personnes sensées se dirent d'abord. Une d'elles entre autres, Mademoiselle Dolléans, sœur du maître de la maison, femme pleine de sagacité et de bon sens, se donna pour mission de surveiller Adolphine ; durant quinze jours, elle ne la quitta ni le jour ni la nuit ; elle ne l'abandonna pas un seul instant. Eh bien ; il a été impossible à mademoiselle Dolléans de découvrir la moindre tromperie dans cette jeune fille.

« Il y avait déjà plus d'un mois que ces faits extraordinaires se répétaient chaque jour avec une intensité toujours croissante, lorsque mademoiselle Dolléans résolut de renvoyer sa servante. Adolphine Benoît retourna chez son père, à Pérouville. Cette pauvre enfant recouvra aussitôt sa tranquillité.

« Chez M. Dolléans, tout rentra d'abord dans le calme le plus parfait, et cela dura une quinzaine de jours. Mais le mercredi des cendres, des événements, tout aussi inexplicables que les premiers, jetèrent de nouveau l'effroi dans cette intéressante famille. Cette fois ce n'était plus une domestique qui en était l'objet, ce fut le plus jeune fils de M. Dolléans, enfant de deux à trois mois. Un jour, comme sa mère le tenait sur son giron, tout à coup le bonnet de l'enfant fut enlevé, et on ne sait ce qu'il devint. Madame Dolléans lui en met un autre ; bientôt celui-ci est coupé et enlevé de même, mais remplacé par une énorme cuillère à pot, qui couvre la tête de l'enfant, à la grande frayeur de la mère. Depuis huit jours, le pauvre enfant est tourmenté de mille façons malgré la surveillance assidue de ses parents ; à chaque instant, des ustensiles de cuisine se précipitent sur lui ou dans son berceau. J'ai vu moi-même les pelles, les pincettes, les réchauds et une foule d'autres objets, s'y trouver subitement, sans qu'on pût deviner comment cela y

était transporté. Madame Dolléans m'a assuré qu'elle a vainement essayé d'attacher au cou de l'enfant des médailles et des crucifix ; ces objets sacrés disparaissaient mystérieusement un moment après y avoir été placés.

« Vous dire l'impression que ces faits produisent parmi nous serait impossible, j'y renonce : tout le monde crie au maléfice, au sortilège ; on va même jusqu'à jeter des accusations absurdes sur plusieurs personnes qui, sans doute, sont bien innocentes de tout cela. »

Voilà les phénomènes accrus et très dramatiquement diversifiés. Qui les expliquera? Esprits ou mystificateur secret, il n'y avait pas d'autre clef aux mystères de Guillonville. Madame Dolléans, femme pieuse et timorée, comme on l'a vu, devait naturellement incliner vers les esprits. C'était aussi la pente de l'*Abeille de Chartres*, car, après avoir publié la relation qu'on vient de lire, elle ajoutait un appendice où M. de Mirville voit l'affabulation de cette singulière histoire.

« Il y a déjà huit jours, dit l'*Abeille de Chartres*, que nous avons reçu la lettre de notre correspondant. Nous n'avons pas voulu la publier avant de nous être rendus sur les lieux. Deux de nous sont donc allés, cette semaine, dans le canton d'Orgères ; ils ont interrogé des hommes sages, témoins oculaires, des cultivateurs instruits, des prêtres, des médecins : tous ont certifié exacts les faits avancés par notre correspondant. Maintenant, comment expliquer des faits aussi extraordinaires? Ici nous nous taisons. A la science et à l'Église en appartient la solution. Nous ajouterons seulement ce que M. et madame Dolléans nous ont dit, que « le jeudi 1er mars, des exorcismes ont été faits sur l'enfant, et qu'aussitôt tout le désordre a cessé. L'enfant ne possède plus cette *vertu attractive*, pour parler comme M. Roger, du *Constitutionnel*. Voilà ce que nous pouvons affirmer en toute vérité [2]. »

Chacun sait, ou peut savoir, que le ministère de l'exorcisme n'est pas du nombre de ceux que tout prêtre peut exercer couramment. Il lui faut, pour cela, une permission spéciale, et des pouvoirs *ad hoc*, conférés par son évêque. L'évêque de Chartres ayant donné ces pouvoirs, avait donc reconnu le fait diabolique de la possession. Quel argument pour les spiritistes, de pouvoir invoquer, à l'appui de leur système interprétatif, les lumières et l'autorité d'un prélat illustre [1], qui était alors un des doyens de l'épiscopat français !

Cependant, non content de connaître par une gazette le résultat de l'exorcisme, et insatiable de détails sur l'affaire d'Adolphine Benoît, M. de Mirville voulut plus tard se renseigner auprès du clergé de l'endroit, et il en reçut une réponse qu'il cite comme un document des plus authentiques. Voici cette pièce :

1. *L'Abeille, journal de Chartres*, 11 mars 1849.
2. M. Clausels de Montals.

« Monsieur, ce n'est pas le curé de Guillonville qui s'est chargé de faire les exorcismes pour *détruire l'obsession* de ces deux personnes de Guillonville : c'est moi, curé de Cormainville, son voisin. Voici ce que j'ai fait. Sans soupçonner ni attaquer personne, après m'être bien assuré, par moi-même, que les faits étaient réels, j'ai conduit des témoins, en nombre suffisant et très dignes de foi, à nos supérieurs ecclésiastiques de Chartres, qui, bien convaincus de la vérité des faits et sans en être nullement étonnés, m'ont excité à faire les exorcismes, et c'est ce que *j'ai fait, suivant en tout point ce qui est marqué dans le rituel.* Et le *jour même*, l'obsession a disparu entièrement, à la grande joie des pauvres fermiers, qui desséchaient de chagrin et de peine. Tout ce qu'il y avait dans le journal l'*Abeille* était parfaitement vrai, et mille autre faits de ce genre.

« Votre très humble serviteur.

« *Signé :* LEFRANC, desservant de Cormainville. »

22 février 1851.

M. Lefranc fut plus heureux que le curé de Clairefontaine, qui, ayant fait, une entreprise semblable, c'est-à-dire ayant essayé d'exorciser la jeune servante électrique, n'y gagna que d'être fortement secoué et d'avoir ses lunettes brisées sur son nez. A la vérité, on ne nous dit pas que le curé de Clairefontaine se fût muni des pouvoirs nécessaires pour exorciser ; la déconvenue que lui fit éprouver le malin esprit peut donc passer pour la punition de sa témérité.

Voilà déjà bien des jeunes filles électriques. Ajoutons-en une dernière, qui eut le désagrément d'être renvoyée à cause de ses vertus attractives, comme Adolphine Benoît, mais que le diable ne se soucia pas de venger sur la personne de ses maîtres.

La *Gazette des Tribunaux* du 20 décembre 1849 racontait les faits en ces termes :

« La curiosité publique a été trop longtemps et trop vivement tenue en haleine à Saint-Quentin, pour qu'il nous soit possible de ne pas lui donner complète satisfaction.

« Il se passait, en effet, des choses bien étranges, en apparence, chez un honorable négociant de Saint-Quentin. Sans parler des bruits de l'autre monde, que les domestiques prétendaient entendre chaque nuit, le diable faisait des siennes en plein jour avec une dextérité et une audace de nature à confondre les plus incrédules. Pendant plus de trois semaines, il arriva que les sonnettes allaient toutes seules, faiblement d'abord, et tour à tour, puis simultanément à tout briser. On courait aux cordons, on suivait le fil, on guettait... peines perdues ! Tandis que l'effroi régnait parmi les ouvrières, et que les maîtres attendaient patiemment que l'auteur de cette mauvaise plaisanterie leur fut révélé, la situation se compliqua. Non content de déplacer les casserolles et la vaisselle, de faire voyager des grils d'un bout à l'autre de la cuisine, de tourmenter de mille manières les malheu-

reuses domestiques, qui dépérissaient à vue d'œil et parlaient sérieusement de déguerpir, le lutin se mit en devoir de frapper à coups redoublés contre les murs.

« Les recherches impatientes des maîtres étaient toujours vaines, et les détonations infernales, alternaient peu agréablement avec les sonneries fantastiques, lorsqu'il se produisit un troisième phénomène bien plus étonnant que tout le reste. Un carreau se brisa spontanément, puis un second, puis un troisième, jusqu'à cinq dans la même journée, à deux pas, et sous les yeux de cinq ou six personnes rassemblées autour d'une table, sur laquelle tombaient les éclats de vitres, sans qu'on trouvât trace du moindre projectile. Le plus surprenant, c'est que les vitres étaient, pour la plupart, non pas brisées, mais *trouées comme par l'effet d'une balle!* Bref, jamais prodige ne fut mieux conditionné pour dérouter le bon sens des uns et troubler la cervelle des autres. Il fallut bien, néanmoins, que le sortilège prît fin. Toutes les suppositions autorisées par la saine logique étaient épuisées, il en restait une qui semblait devoir éloigner la frayeur réelle ou admirablement feinte des domestiques. Comment croire qu'une servante s'amuserait et parviendrait à se multiplier, avec une adresse digne des prestidigitateurs les plus consommés, pour bouleverser ainsi toute une maison ? »

L'auteur de cet article de la *Gazette des Tribunaux* se demande comment une servante pourrait s'amuser à bouleverser ainsi une maison ? Ignore-t-il donc de quelles malices, perfides ou criminelles, sont capables par esprit de vengeance ou par méchanceté, les chevalières du tournebroche et du torchon? Le fait est que, fatigué des prodiges qui mettaient en révolution permanente le mobilier et les ustensiles de sa cuisine, le maître de la maison congédia sa servante, et qu'aussitôt, tout rentra dans l'ordre ! *Post hoc ergo propter hoc*, dirons-nous, pour emprumpter à la philosophie un de ses axiomes. Si les vitres cessèrent de voler en éclats dangereux et la vaisselle d'être mise en morceaux, si les sonnettes cessèrent de de retentir, les casseroles de danser et les grils de voyager en l'air, dès que la Maritorne eut reçu son congé, la coupable était ainsi suffisamment désignée.

Le dénouement des prodiges de l'immeuble de Saint-Quentin mérite qu'on en garde bonne note, car il prouve que les faits les plus surprenants, et en apparence les plus contraires aux lois de la nature, n'accusent pas nécessairement une cause supernaturelle.

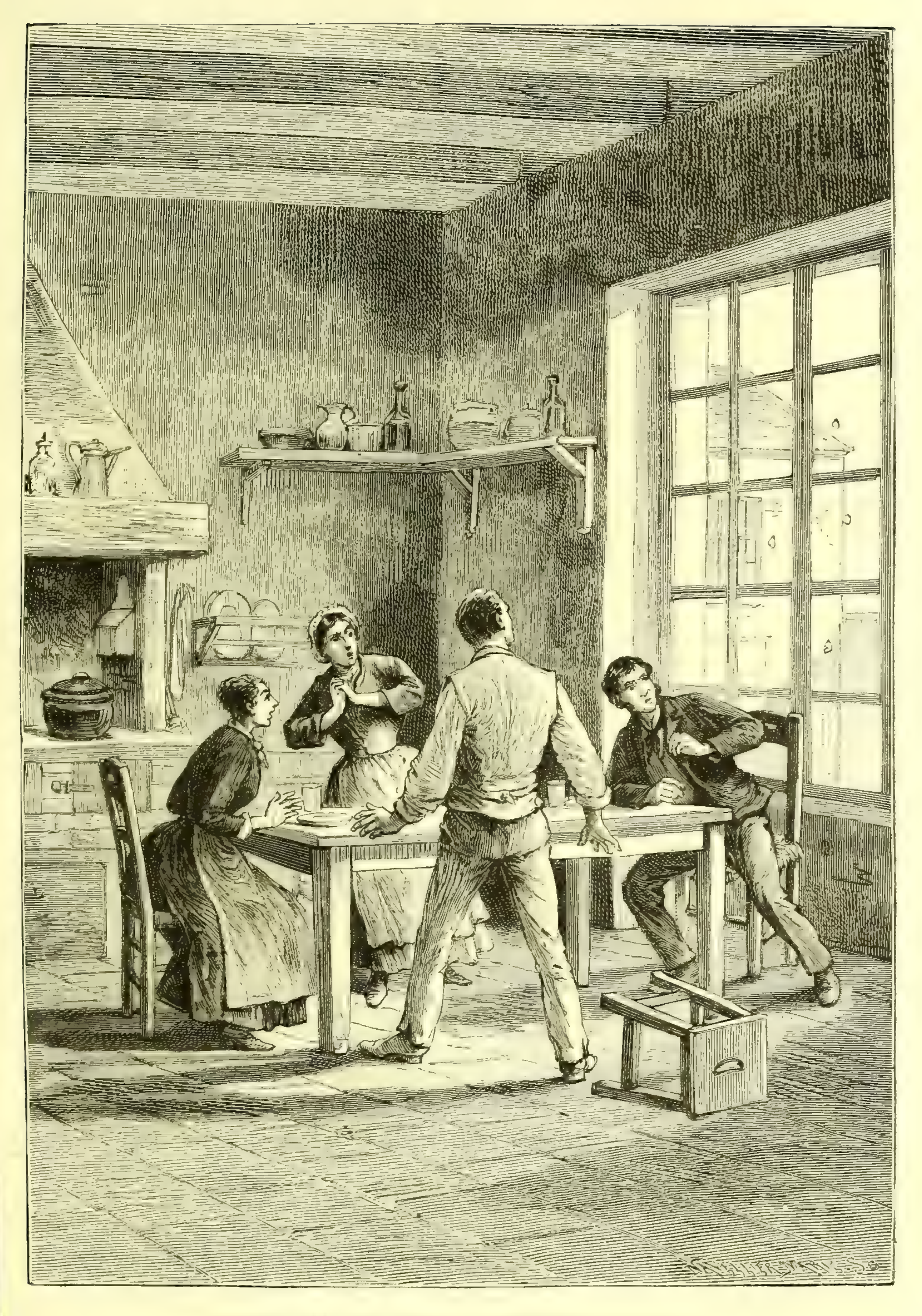
La malice et l'adresse de quelque personne restée inconnue, expliquent les derniers faits que nous venons de rapporter Mais le phénomène de la surabondance d'électricité anormalement accumulée chez un individu, bien portant ou malade, nous paraît établi par le grand nombre de faits, parfaitement constatés, que nous avons signalés. Ce qui n'implique, d'ailleurs, rien autre chose qu'une maladie, pouvant survenir chez l'homme, et qui le met,

pathologiquement, dans le cas où se trouvent, normalement, les *poissons électriques*, tels que le gymnote, le silure, la torpille et quelquefois la raie.

Les poissons dits *électriques* possèdent un organe spécial, sorte de pile voltaïque vivante, animée par des nerfs particuliers et nombreux, qui sécrètent, en quelque sorte, de l'électricité. Plusienrs physiciens et anatomistes, entr'autres Becquerel père, Breschet et Jobert (de Lamballe) ont étudié et décrit avec soin l'*organe électrique des poissons*.

Ne pourrait-il se faire qu'un organe analogue, sous certaines influences inconnues, apparût dans l'espèce humaine, — particulièrement chez la femme, dont le système nerveux est si développé, — et donnât lieu à des effets électriques extérieurs, tels que attractions et répulsions des corps légers, décharges et commotions électriques envoyées à distance, et analogues à celles de la torpille et du silure?

Nous ajouterons que si l'on admet que cet organe, accidentellement apparu, vienne, par une cause particulière, à disparaître, ou à perdre ses fonctions, on s'expliquerait ainsi que les propriétés électriques, dans l'espèce humaine, n'aient qu'une existence éphémère, et qu'elles cessent de se produire, comme il est arrivé à Angélique Cottin et à Honorine Séguin, qui, après avoir manifesté des propriétés électriques non contestables, les virent perdre peu à peu de leur intensité, et finalement, s'éteindre.



PRODIGES DANS UNE CUISINE DE SAINT-QUENTIN (PAGE 511).

LES ESCARGOTS SYMPATHIQUES

Jules Allix annonce la prétendue découverte faite par Benoît (de l'Hérault) de la communication de la pensée à de grandes distances au moyen d'escargots vivants. — Benoît (de l'Hérault) accueilli par Triat, dans son gymnase, pour construire son appareil. — L'expérience des escargots sympathiques est reconnue l'œuvre d'un halluciné.

Parmi les faits qui doivent être considérés comme les préludes ou les avant-coureurs du phénomène des tables tournantes, en France, nous ne devons pas oublier les *escargots sympathiques*, qui pendant tout le mois d'octobre 1850, intriguèrent les Parisiens de la manière la plus bizarre. Beaucoup de personnes, et des plus éclairées, ont ajouté foi, à cette époque, aux résultats merveilleux attribués au pauvre mollusque, qui n'a guère pour attribut la rapidité de locomotion, et dont on voulait pourtant faire le miraculeux agent d'une correspondance se transmettant avec la rapidité de la pensée, c'est-à-dire avec une vitesse encore supérieure à celle de l'électricité.

Pour expliquer la singulière aberration dans laquelle tombèrent alors beaucoup d'hommes, distingués, d'ailleurs, par leur intelligence et leurs lumières spéciales, il faut se rappeler que, de nos jours, la science a produit, par ses applications pratiques, tant d'étonnants résultats, que l'on a fini par croire qu'il n'y a plus rien d'impossible pour elle. Si l'on affirmait à certaines gens que l'on vient de découvrir le moyen de nous mettre en rapport avec les habitants de la lune, cette annonce aurait de grandes chances d'être sérieusement accueillie.

Le fait mis en avant dans le cas des *escargots sympathiques* était de la famille du précédent. Il constituait une violation tout aussi flagrante des

lois de la nature, lesquelles empêchent d'admettre qu'une communication physique puisse s'établir d'un lieu à l'autre, sans aucun moyen matériel intermédiaire. Ceux qui croyaient à la réalité des *escargots sympathiques*, faisaient preuve sans doute d'une enthousiaste admiration pour les procédés de la science, mais les connaissances scientifiques les plus élémentaires les auraient mises à l'abri d'une aussi grossière erreur.

On peut dire, à leur décharge, qu'à l'époque où les *escargots sympathiques* firent leur apparition dans les feuilles parisiennes, le télégraphe électrique venait d'être inauguré en France, et que l'on avait découvert, peu d'années auparavant, que le fil de retour du télégraphe électrique peut être supprimé, sans nuire à la transmission de l'électricité, la terre servant alors de conducteur complémentaire, pour fermer le circuit. Comme, dans ce cas, l'électricité se transmet d'un point à l'autre sans moyen spécial bien appréciable de propagation, il y avait dans ce phénomène physique, une considération qui, mal interprétée, d'ailleurs, pouvait venir en aide aux partisans de l'expédition de la pensée par l'intermédiaire du tardif animal dont il s'agit.

C'est dans les feuilletons de la *Presse* des 25 et 26 octobre 1850, que le phénomène des *escargots sympathiques* fut annoncé au monde, par un publiciste qui n'était pas tout à fait ignoré, Jules Allix. Une lettre du même écrivain, publiée, le 3 octobre, dans quelques journaux, avait déjà donné aux curieux un avant-goût de cette merveille ; mais le mémoire dont M. de Girardin autorisa l'insertion dans *la Presse*, exposait les faits plus compendieusement.

Nous allons reproduire les principaux passages de ce mémoire de Jules Allix, le seul document écrit qui soit resté sur cette question. Ce mémoire, qui fut reproduit dans divers journaux ou revues, en particulier dans la *Démocratie pacifique*[1], avait pour titre *Communication universelle et instantanée de la pensée, à quelque distance que ce soit, à l'aide d'un appareil portatif appelé boussole pasilalinique sympathique*, par MM. Benoît (de l'Hérault) et Biat-Chrétien (Américain).

« Depuis que j'ai eu l'honneur, dit Jules Allix, d'annoncer la découverte de MM. Jacques Toussaint Benoît (de l'Hérault) et Biat-Chrétien (Américain), mon admiration pour leur nouveau système de communication universelle et instantanée de la pensée n'a fait que s'accroître.

« Il en sera d'ailleurs ainsi de tout le monde, car, plus on songe aux conséquences, plus on les trouve sublimes. Mais ce n'est pas aujourd'hui d'admiration et d'enthousiasme qu'il s'agit ; je veux au contraire m'en défendre.

1. Numéro du 27 octobre 1850.

« Aussi bien, les explications et les documents de toutes sortes qu'a bien voulu me communiquer M. Benoît, l'un des inventeurs, me permettant de toucher pour ainsi dire du doigt le phénomène et ses causes, c'est à ce point de vue puissant, mais calme, que je désire avant tout me placer, afin d'éviter ainsi, dans la relation qui va suivre, jusqu'à la plus petite apparence d'illusion de ma part.

« Mais arrivons au fait lui-même et à l'expérience dont je dois vous parler.

« Le fait, c'est la découverte d'un nouveau système de communication de la pensée, par suite duquel tous les hommes vont pouvoir correspondre instantanément entre eux, à quelque distance qu'ils soient placés les uns des autres, d'homme à homme, ou plusieurs ensemble simultanément, à toutes les extrémités du monde, et cela sans recourir au fil conducteur de la communication électrique, mais à l'aide seulement d'une machine essentiellement portative, que les inventeurs nomment *boussole pasilalinique sympathique*, et qui peut d'ailleurs accepter toutes les dimensions et revêtir toutes les formes.

« Et quant à l'expérience, je pourrais sans doute me borner à la raconter pour en constater le succès; mais comme dans ce mémoire, qui ne s'adresse pas seulement à la France, mais au monde, je me propose en même temps de la faire comprendre, autant que possible, dans ses moyens et dans ses causes, je vais établir d'abord l'origine de la découverte au double point de vue de la science et de la pratique. »

Après un fort long préambule, où viennent se mêler, avec peu d'harmonie, les phénomènes physiques relatifs à l'électricité et des citations de la Bible, la découverte de Galvani et le magnétisme animal, les prédications du P. Lacordaire et l'expérience faite en 1845 pour la suppression du fil de retour du télégraphe électrique, l'auteur se décide à aborder son sujet. Comme nous serions hors d'état de résumer les idées de J. Allix, nous les citerons textuellement, laissant au lecteur le soin de deviner si c'est involontairement ou à dessein que le nouveau révélateur laisse subsister dans son exposé tant de nuages et d'incertitude.

« Ainsi que j'ai dû déjà le faire pressentir, continue Jules Allix, la découverte de MM. Benoît et Biat repose à la fois sur le galvanisme, sur le magnétisme minéral et animal, et sur la sympathie naturelle, c'est-à-dire que la base de la communication nouvelle est une sorte de fluide sympathique particulier provenant de la combinaison des fluides galvanique, magnétique et sympathique, mariés tous les trois ensemble, par des opérations et des procédés qui seront décrits plus tard.

« Et comme les différents fluides dont il s'agit varient en raison des êtres organiques ou inorganiques qu'on considère, il faut encore dire que les fluides différents qu'il s'agit de marier ensemble sont : le fluide minéral-galvanique d'une part, le fluide animal-sympathique des escargots de l'autre, et en troisième lieu, enfin, le fluide magnétique-minéral et adamique ou humain, c'est-à-dire le fluide magnétique-minéral de l'aimant et le fluide magnétique-animal de l'homme, ce

qui fait que, pour caractériser nettement la base du système de la nouvelle communication, il faudrait dire qu'elle se fait par l'intermédiaire de la *sympathie galvano-magnétique-minérale-animale et adamique* (!!!).

« MM. Benoît et Biat ont en effet découvert que certains escargots possèdent une propriété remarquable, celle de rester continuellement sous l'influence sympathique l'un de l'autre, lorsqu'après les avoir mariés ensemble et mis ensuite en rapport, par une opération particulière, avec le fluide magnétique, minéral et adamique, on les place dans les conditions nécessaires à l'entretien de cette sympathie. Et pour tous ces résultats, ils n'ont besoin que de l'appareil très portatif de leur invention, qu'ils ont nommé *boussole pasilalinique sympathique*, à l'aide duquel ils obtiennent ensuite instantanément, et à quelque distance que soient placés l'un de l'autre les escargots sympathiques, une commotion très sensible qu'ils ont appelée la commotion escargotique, laquelle se manifeste et se communique toutes les fois que la sympathie de deux escargots est excitée par l'approche de deux autres escargots, également sympathiques entre eux et avec tous les autres, absolument comme la commotion électrique se manifeste au physicien chaque fois qu'il approche son doigt d'un corps quelconque électrisé.

« Pour la sympathie, il est assez facile à l'homme de s'en rendre compte, car il est lui-même un être essentiellement sympathique. Comment se rendrait-on raison autrement de l'amour candide, de cette attraction pure et sainte, dépourvue de tout désir des sens, qui tend à unir entre eux tous les hommes, par la bienveillance naturelle et générale qu'on remarque d'un sexe envers l'autre, depuis l'enfant jusqu'à l'homme fait, si on ne le considérait pas comme un effet de cette sympathie naturelle providentiellement destinée à l'harmonie universelle de toute la nature? L'homme seul et isolé n'est en effet qu'un être incomplet par lui-même, c'est l'une des deux parties d'un être supérieur qui, pour se compléter et remplir ainsi le but de sa destinée, a besoin de trouver, et par conséquent cherche sans cesse, jusqu'à ce qui l'ait rencontrée, l'autre partie avec laquelle il est en sympathie. Eh bien! il en est de même de tous les êtres, et notamment des escargots, avec cette différence cependant que les escargots au lieu de se compléter l'un l'autre comme l'homme, peuvent sympathiser plusieurs ensemble, les uns avec les autres, en même temps.

« On comprend bien aussi que la sympathie puisse se manifester à distance pour les êtres sympathiques entre eux; mais maintenant, comment se fait-il que la sympathie existant entre deux escargots éloignés l'un de l'autre, comme si l'un était en France et l'autre en Amérique, puisse être rendue sensible à ce point que d'une part elle fournisse à volonté la commotion escargotique, et que de l'autre on puisse communiquer de même à volonté cette commotion à quelque distance que ce soit? Or, il est clair que la commotion escargotique, qui n'est que l'expression pour ainsi dire électrique du désir de l'animal, est rendue sensible, comme je l'ai dit, par le mariage des fluides, et que la propriété de permanence de sympathie dont j'ai parlé suffit à expliquer comment on peut l'obtenir à volonté dans tous les temps, et il s'ensuit qu'il ne reste plus alors qu'une seule et unique difficulté, celle de savoir comment et par quel conducteur se fait la communication à distance de cette commotion.

« D'abord les expériences faites à cet égard par MM. Benoît et Biat ne laissent pas de doute sur le fait en lui-même, qui est certain, et même elles établissent de plus qu'il en est de cette communication comme de celle de l'électricité, puisqu'on peut l'intercepter et l'interrompre de la même manière, à l'aide d'un corps mauvais conducteur de l'électricité, ce qui s'explique naturellement par la présence dans le fluide sympathique combiné dont il s'agit, du fluide galvanique-minéral, qui n'est pas autre chose en effet que l'électricité.

« Et quand à la manière dont a lieu cette communication, il paraîtrait qu'après la séparation des escargots qui ont sympathisé ensemble, il se dégage entre eux une espèce de fluide dont la terre est le conducteur, lequel se développe et se déroule, pour ainsi dire, comme le fil presque invisible de l'araignée ou celui du ver à soie, que l'on pourrait de même dérouler et prolonger dans un espace indéfini sans le casser, mais avec cette différence seulement que le fluide escargotique est complètement invisible et qu'il a autant de vitesse dans l'espace que le fluide électrique, et que ce serait par ce fluide que les escargots produisent et communiquent la commotion dont j'ai parlé ; or, comme tout le monde sait que les escargots sont hermaphrodites ou des deux sexes, c'est-à-dire mâle et femelle à la fois, on doit concevoir alors comment il se fait que la sympathie pouvant ainsi partir de l'un des deux escargots pour aller à l'autre instantanément, la commotion escargotique peut, de même, se transmettre instantanément de l'un à l'autre, et réciproquement

« Mais, dira-t-on, en supposant ce fluide sympathique, il doit en être de ce fluide comme des fluides électrique, galvanique et magnétique, qui à la vérité se répandent bien instantanément à distance, mais par irradiation dans tous les sens, à moins qu'on ne fasse usage d'un fil conducteur particulier, et l'on ne voit pas clairement comment il se peut que la communication se fasse directement et à volonté, d'un endroit précis à un autre, par le moyen du fluide sympathique lui-même. Cette objection pourrait, au premier aperçu, avoir quelque valeur, mais elle n'est cependant que spécieuse, car dès qu'on dit fluide sympathique ou sympathie, il faut nécessairement supposer deux êtres, et ces deux êtres sont naturellement et forcément les deux extrêmes de la ligne ou du fluide sympathique, que cette ligne soit droite ou courbe ! Elle ne pourrait donc valoir alors qu'à l'effet d'établir seulement l'influence que peut avoir la distance sur l'intensité de la commotion escargotique ; mais, d'une part, l'intensité de cette commotion n'a pas d'importance pourvu qu'elle existe, et de l'autre, en fait, quelles que soient les distances expérimentées, MM. Benoît et Biat n'ont jamais remarqué de différence dans l'intensité de la commotion.

« Mais il y a mieux, c'est que si l'on veut considérer encore ce qui a été dit du mariage des différents fluides, on se convaincra, par l'exemple de ce qui arrive pour le lin, le chanvre, le coton et la laine, dont les fils naturellement courts, déliés et sans attache entre eux, peuvent cependant produire, étant mariés ensemble par le mouvement circulaire du fuseau, un fil plus ou moins solide, dont la longueur n'a de limites que la quantité de la matière et la volonté de l'homme, et l'on se convaincra, dis-je, que le mariage des différents fluides produit ici un effet analogue, c'est-à-dire une espèce de cordon sympathique sans solution de conti-

nuité, d'un escargot à l'autre, avec cette différence unique que ce cordon est un fluide, et qu'à ce titre il est indéfiniment élastique en longueur ou en largeur, ce qui le rend essentiellement mobile.

« Des expériences faites par MM. Benoît et Biat, à l'aide de ballons, dans l'atmosphère, ne laissent pas de doute, d'ailleurs, sur ce point, que la terre est le conducteur de ce cordon sympathique combiné qui forme ce fluide et ce qui est connu ensuite, de l'inconductibilité électrique de l'air. Pour communiquer à travers l'atmosphère ou dans l'atmosphère, il faut un conducteur particulier qu'il est facile, d'ailleurs, d'établir en laissant descendre à terre un fil quelconque mobile, bon conducteur électrique.

« Cependant, pour que la communication s'établisse, il ne suffit pas qu'il y ait sympathie escargotique, il faut encore supposer qu'il y a sympathie harmonique entre les individus qui veulent correspondre, et cette sympathie harmonique, c'est à l'aide du magnétisme animal qu'on l'obtient et en unissant ensemble comme je l'ai dit, le fluide sympathique escargotique, le fluide magnétique minéral et adamique, sous l'influence du fluide minéral galvanique.

« Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la question de savoir quelle analogie il peut y avoir naturellement entre ces différents fluides ; j'insiste seulement sur la nécessité de leur union, qui est le fait capital de la découverte, et sans lequel rien de tout ce qui précède n'est possible.

« Or, étant donnée la commotion escargotique instantanée et à distance par sympathie, la fin de la découverte ne consiste plus que dans la connaissance de l'appareil à l'aide duquel cette commotion s'obtient, et dans les dispositions adoptées pour faire servir cette commotion à la transmission de la pensée.

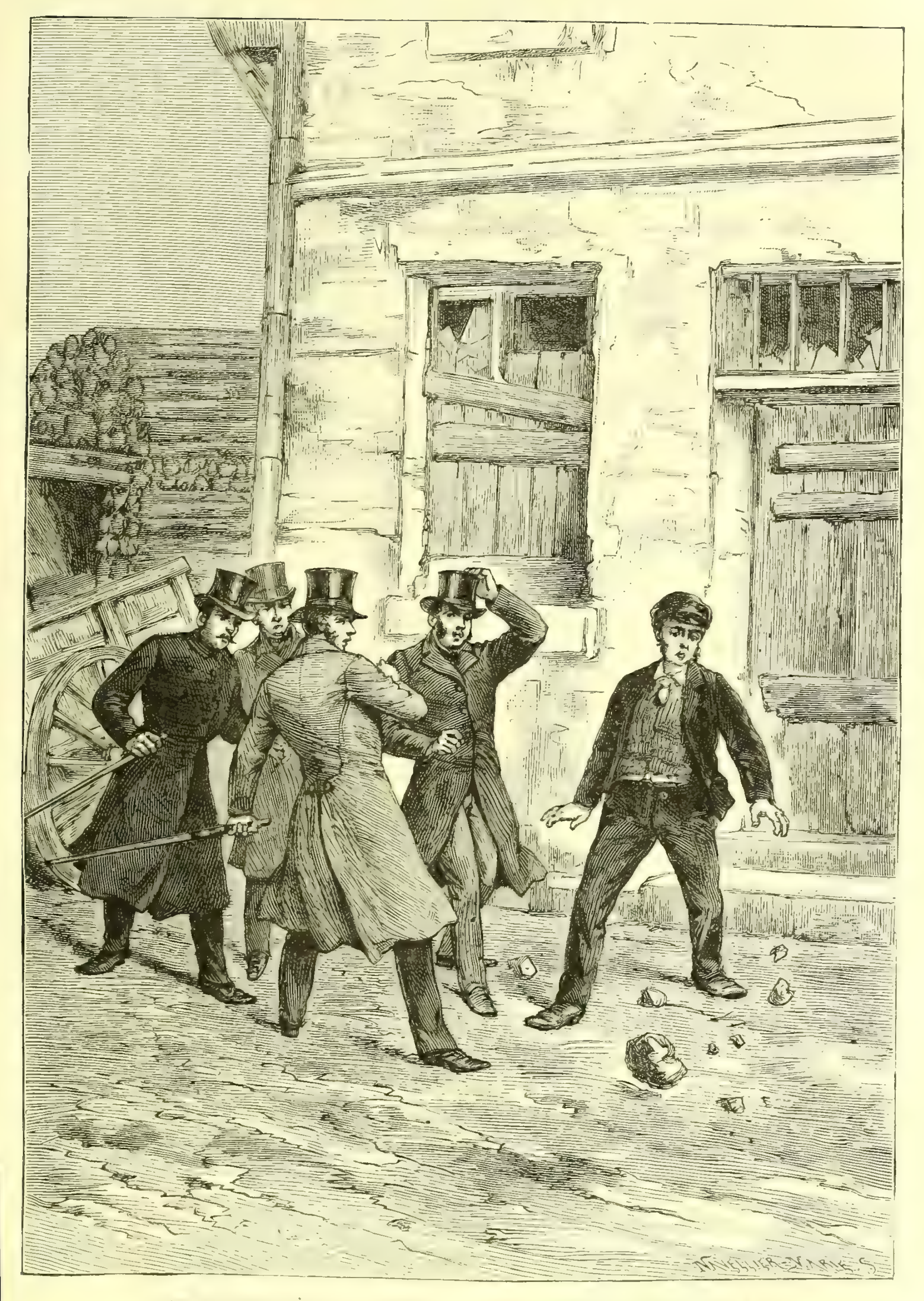
« Cet appareil se compose d'une boîte carrée en bois, dans laquelle se meut une pile voltaïque dont les couples métalliques, au lieu d'être superposés comme pour la pile de Volta, sont disposés par ordre et attachés dans des trous pratiqués à cet ffet dans une roue ou plateau circulaire en bois, mobile autour de son axe en fer.

« Aux disques métalliques qui forment les couples de la pile de Volta, MM. Benoît et Biat ont substitué d'autres couples en forme de godets ou auges circulaires, et composés d'un godet ou auge en zinc garni en dedans de drap préalablement trempé dans une dissolution de sulfate de cuivre et maintenu à l'aide d'une lame de cuivre rivée avec le godet.

« Au fond de chacune de ces auges, ils ont fixé, à l'aide d'un mélange dont la composition sera indiquée, un escargot vivant, préalablement préparé et choisi, afin que là il puisse s'imprégner de l'influence galvanique, qui doit se combiner ainsi avec l'influence électrique qui sera développée lorsque la roue qui forme la pile sera mise en mouvement, et avec elle conséquemment les escargots qui y sont fixés.

« La boîte dans laquelle cette roue ou pile mobile est renfermée peut être d'une forme et d'une substance quelconques, mais elle est nécessaire pour soustraire les escargots à l'influence atmosphérique. Dans tous les cas, elle est essentiellement mobile et portative.

« De plus, chaque auge ou godet galvanique est établi sur un ressort, de manière



LES MALHEURS D'UN CHARBONNIER DE LA RUE DESCARTES (PAGE 332)

à former ainsi comme une espèce de touche élastique dont le mouvement est utilisé pour l'appréciation de la commotion escargotique.

« Or, on comprend maintenant que l'ensemble d'un appareil de correspondance suppose nécessairement deux appareils particuliers ou instruments, disposés comme celui que je viens de décrire, et avec l'attention spéciale de mettre, dans les auges de l'un, des escargots sympathiques avec ceux des auges de l'autre, de manière que la commotion escargotique puisse partir d'un point également précis de l'une des piles pour aller de là à un autre point également précis de l'autre, et réciproquement.

« Et ces dispositions comprises, le reste vient de soi-même : MM. Benoît et Biat ont fixé sur les roues des deux instruments et à chacune des touches sympathiques entre elles, des lettres correspondantes, de sorte qu'ils en ont fait des espèces de cadrans alphabétiques et sympathiques, à l'aide desquels la communication de la pensée se fait ainsi naturellement et instantanément à toutes les distances par l'écriture de la pensée elle-même, dont la commotion escargotique indique les lettres.

« Il ne suffit plus, pour pouvoir correspondre, que de se mettre en présence de ces deux instruments, à une même heure, et d'être dans les conditions de sympathie harmonique dont j'ai parlé ; et, si les expériences faites par les physiciens Steinheil, à Munich, et Matteucci, à Pise, ont permis, depuis 1845, de réduire les conducteurs métalliques de la télégraphie électrique à un seul fil pour chaque télégraphe, la découverte de MM. Benoît et Biat, comme on voit, les supprime tous.

« L'appareil que je viens de décrire ayant la forme d'une boussole marine, on lui a donné de même le nom de *boussole*, en ajoutant, pour caractériser son usage, la qualification de *pasilalinique*, qui signifie parole ou langage universel, et, de plus, celle de *sympathique*, qui indique le moyen dont on se sert.

« Les *boussoles pasilaliniques sympathiques*, que M. Benoît vient d'établir, ont plus de deux mètres de hauteur. Elles ont ainsi une grande dimension, parce qu'il a voulu y adapter des lettres ou signes alphabétiques de toutes les langues en usage, ainsi que ceux de l'alphabet universel pasilalinique qu'il a créé, et dont il sera parlé plus tard, puis les signes de ponctuation et ceux des nombres ; mais on conçoit que le nombre des couples ou des touches escargotiques nécessaire pourrait être rigoureusement réduit aux vingt-cinq lettres de la langue française, et comme on peut, de plus, prendre des escargots de toutes les grosseurs, et qu'il y en a de très petits, de petits même comme des têtes d'épingles, il s'ensuit que l'on doit comprendre que l'instrument, qui peut avoir toutes les formes, peut accepter aussi toutes les dimensions, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, et qu'on en pourra avoir de grands comme le cadran d'une grande horloge, d'autres comme celui d'une pendule, et puis enfin d'autres plus petits comme celui d'une montre de poche.

« Je ne parle pas de la matière ni de la manière dont pourra être faite la boîte de l'appareil ; mais on a dû comprendre que toutes les matières, métalliques ou autres, pouvant être employées, la boussole pasilalinique sympathique est destinée à devenir un meuble obligé, ou même un bijou intéressant, qui, parmi toutes les fantaisies artistiques qu'il ne manquera pas de faire naître, trouvera nécessairement sa place partout, depuis le cabinet administratif des gouvernements, jusqu'à la plus humble chaumière, sans oublier, chemin faisant, le boudoir.

« Après ces explications préliminaires obligées de l'expérience, j'arrive enfin à l'expérience elle-même. »

Ici nous n'accorderons plus la parole à notre auteur, pour cause de suspicion légitime. Le récit qu'il donne de l'expérience qui fut faite par Benoît (de l'Hérault) est, en effet, enjolivé de manière à donner une idée tout à fait inexacte de cette expérience et de ses résultats.

Qu'était-ce pourtant que ce Benoît (de l'Hérault) et ce Biat-Chrétien, que le mémoire dont nous venons de donner un si long extrait, place aux bords lointains de l'Amérique ? Ce Biat n'était qu'un être imaginaire, une innocente création de l'esprit halluciné de Benoît. Jamais homme du nom de Biat-Chrétien ne s'était rencontré, dans les parages de l'Amérique, pour s'occuper, en même temps que Benoît, de la sympathie des escargots, et pour appliquer cette animale faculté à l'invention d'une boussole *pasilalinique*, *adamique*, *sympathique*, et autres choses fantastiques.

Ce Benoît lui-même était un homme qui s'était adonné depuis sa jeunesse à ce que l'on nomme les sciences occultes. A force de rêver et d'élucubrer sur la magie et sur l'astrologie, sur Cagliostro et sur Mesmer, en entremêlant le tout de certaines études sur l'électricité et sur ses mystères, Benoît avait accordé un tel empire à la folle du logis qu'elle avait fini par ébranler son intellect. Benoît était certainement un halluciné. La folie n'exclut pas, d'ailleurs, une certaine habileté pour atteindre un but désiré ardemment. On va en avoir la preuve.

Triat est le fondateur du plus ancien gymnase de Paris. En 1849, ce gymnase, que je fréquentais régulièrement, à cette époque, était situé avenue Montaigne.

En cette année 1849, Benoît vint un jour annoncer à Triat une découverte qu'il aurait faite pour transmettre la pensée à de grandes distances, sans aucun intermédiaire, grâce à un procédé qui était bien supérieur au télégraphe électrique. Il avait, disait-il, tout l'appareil dans la tête : il ne restait qu'à le construire. Seulement, son défaut de ressources, ou plutôt sa misère, lui ôtait les moyens d'exécuter l'instrument, fort simple, d'ailleurs.

« Et que vous faudrait-il, lui dit Triat, pour construire cette machine ?

— Quelques morceaux de bois et un ouvrier », répondit Benoît.

Il ne manque ni de l'un ni de l'autre dans un gymnase. M. Triat conduisit l'inventeur dans son atelier de menuiserie.

« Faites, lui dit-il, taillez, construisez. Outils et ouvriers sont à votre disposition. »

Triat fit plus : le futur inventeur de la *boussole pasilalinique*, *ada-*

mique, *sympathique*, n'avait ni pain, ni asile. Il loua, pour lui, une chambre, et se chargea de pourvoir à sa nourriture.

Les choses marchèrent ainsi pendant près d'un an. Au bout de ce temps, toujours défrayé par son protecteur, Benoît n'était encore parvenu à aucun résultat. Il était évident qu'en s'adressant à Triat, il avait voulu trouver, non les moyens de mettre en pratique une découverte déjà faite, mais l'avantage de se livrer tout à son aise aux recherches qui devaient amener la dite découverte.

L'appareil pour lequel il n'avait demandé que trois ou quatre morceaux de bois, finit pourtant par apparaître. C'était un énorme échafaudage, formé de traverses de trois mètres de longueur, supportant cette prétendue pile voltaïque dont J. Allix nous donnait tout à l'heure une description plus ou moins claire, et dans l'intérieur de laquelle de pauvres escargots vivants étaient collés de distance en distance. C'était là la *boussole pasilalinique*, *adamique*, *sympathique*. En face de cet appareil s'en dressait un autre, en tout semblable. Les vingt-quatre lettres de l'alphabet étaient placées sous les vingt-quatre escargots fixés dans l'une et l'autre prétendue pile. Benoît assurait qu'en approchant un escargot convenablement préparé de l'un des *escargots alphabétiques*, l'escargot correspondant à la même lettre dans l'appareil opposé, devait s'agiter, montrer les cornes, et servir à transmettre ainsi à distance et sans aucun intermédiaire, des lettres, et par conséquent des mots, des phrases et des idées.

Telle était la correspondance instantanée, ou la communication de la pensée due au fluide sympathique de la gent escargote.

L'éloignement le plus considérable, entre les deux appareils, ne devait apporter aucun obstacle à la transmission des signes. L'une des boussoles étant à Paris et l'autre aux antipodes, la certitude et la rapidité de la transmission ne devaient en rien souffrir d'un tel éloignement.

En preuve de ce fait, Benoît affirmait qu'un de ses amis, nommé Biat-Chrétien, habitant de l'Amérique, avait construit, d'après les indications qu'il lui avait successivement transmises, un appareil semblable à celui de Paris, et que chaque jour ils échangeaient entre eux une correspondance et des signaux. L'ancien et le nouveau monde se trouvaient ainsi en rapport continuel, sans intermédiaire apparent, dans la personne de M. Benoît (de l'Hérault), inventeur français, et de M. Biat-Chrétien, citoyen de la jeune Amérique.

Il n'y avait pas grand mal à se laisser conter toutes ces histoires, puisque l'expérience devait promptement faire apprécier leur réalité. Triat trouvait, cependant, que ce moment était long à venir, puisque un an entier s'était écoulé, comme nous l'avons dit, depuis qu'il avait accueilli pour la première fois l'inventeur.

Il fallut bien pourtant que ce dernier s'exécutât. Après bien des retards et des faux-fuyants, la séance dans laquelle la boussole *pasilalinique*, *sympathique*, devait être soumise à une expérience sérieuse, fut fixée au mercredi 2 octobre 1850. Benoît assurait s'être mis en correspondance, le lundi 30 septembre, avec Biat-Chrétien, en Amérique, lequel, sans quitter le pays, devait assister à toutes les expériences qui se feraient à Paris ce jour-là et à l'heure fixée.

Le 2 octobre, en effet, Triat s'étant rendu chez Benoît, celui-ci, à c'aide de l'une des deux boussoles, avertit (il l'assura du moins) son correspondant américain de se tenir à son poste.

Il semble que, pour pareille expérience, les deux boussoles auraient dû être établies, sinon d'un bout de Paris à l'autre, du moins dans deux pièces séparées. Benoît s'autorisa de certains défauts accidentels de la construction provisoire des deux boussoles, pour demander qu'elles fussent placées l'une et l'autre dans sa chambre. Forcé d'en passer par là, Triat laissa les deux appareils placés en regard l'un de l'autre, séparés seulement par l'intervalle de la largeur de la chambre.

Il y avait loin de cette distance à celle qui sépare l'Amérique de l'Europe ; mais il fallut se conformer aux désirs de l'opérateur.

Triat aurait voulu, au moins, qu'un corps opaque, un paravent, une cloison de planches, fussent interposés entre les deux appareils. Cette condition si simple ne fut même pas accordée.

Et pourtant l'expérience ne fut qu'une mystification. Jules Allix était chargé d'envoyer les signaux en touchant les escargots qui représentaient les lettres alphabétiques, et de composer ainsi des mots. Benoît, placé devant l'autre boussole, devait recevoir les lettres et les mots désignés sur sa propre boussole par les mouvements des escargots correspondant aux mêmes lettres. Mais, sous différents prétextes, Benoît allait sans cesse de l'un à l'autre appareil; de sorte qu'il n'eût pas grand'peine à reproduire, avec sa boussole animée, les lettres envoyées par J. Allix.

Triat observait tout ce manège en se mordant les lèvres.

La transmission ne fut pas, d'ailleurs, aussi fidèle qu'elle aurait pu l'être avec le système commode de va-et-vient que se permettait le prétendu inventeur. J. Allix avait transmis, en touchant ses escargots dans l'ordre voulut le mot *gymnase;* Benoît lut sur sa boussolle le mot *gymoate*. Ensuite, Triat, opérant lui-même, envoya les deux mots *lumière divine* à J. Allix, qui lut sur sa boussole *lumhere divine*.

Mais tout cela n'était qu'une comédie, grâce aux voyages incessants que

l'inventeur faisait d'une boussole à l'autre, sous le vain prétexte de surveiller le jeu du mécanisme des deux appareils.

Benoît fut ensuite prié de se mettre en rapport avec son Américain, qui était censé à son poste de l'autre côté de l'Atlantique. Il procéda, avec le plus grand sang-froid, à ce fantasmagorique appel. Il approcha un escargot, qu'il tenait à la main, des quatre escargots correspondant au mot Biat, puis on attendit la réponse d'Amérique. Au bout d'un certain temps, quelques escargots ayant montré les cornes, on composa, couci-couci, en réunissant avec plus ou moins d'art les lettres ainsi désignées, cette réponse : Cest bien, qui, avec l'apostrophe, donnait : C'est bien.

Risum teneatis.

Triat était parfaitement sûr d'avoir été dupe d'une mystification. Aussi, grande fut sa surprise, lorsqu'il lut dans le feuilleton de *la Presse*, du 26 octobre, le récit de cette expérience, présenté par J. Allix comme une démonstration sans réplique de la grande découverte annoncée. Il déclara aussitôt à Benoît qu'après ce qui avait été publié dans la *Presse*, il était forcé de lui retirer son appui. Et comme Benoît insistait, pour changer sa résolution :

« Écoutez, lui dit Triat, il est facile de me faire revenir de ma décision, et en même temps, de vous passer du secours de qui que ce soit. On va établir l'une des deux boussoles dans mon gymnase, et l'autre dans une pièce à côté. Si vous le préférez, sans les changer de place, on les séparera par un simple paravent, et vous vous interdirez d'aller, pendant l'expérience, de l'une à l'autre des deux boussoles. Si, dans ces conditions, vous réussissez à transmettre un seul mot d'un appareil à l'autre, je vous offre mille francs par jour, tant que vos expériences réussiront. »

Triat alla ensuite trouver Émile de Girardin, qui avait pris quelque intérêt à l'invention et à l'inventeur, et qui avait, dans ce but, ouvert les colonnes de *la Presse* au mémoire de J. Allix. Triat lui ayant fait part de sa proposition, faite le jour même à Benoît (de l'Hérault), M. de Girardin l'approuva pleinement, et voulut même se mettre de la partie. « Je me joins à vous, dit-il à Triat, et pour la même somme. Dites donc à Benoît qu'il est assuré de deux mille francs par jour si l'expérience réussit, avec la condition que vous lui avez posée... Mon calcul est simple, ajouta M. Émile de Girardin. Si Benoît réussit, nous louons le Jardin d'hiver, et nous faisons répéter par Benoît la même expérience, dans des représentations publiques, qui lui rapporteront au delà de deux mille francs par jour. »

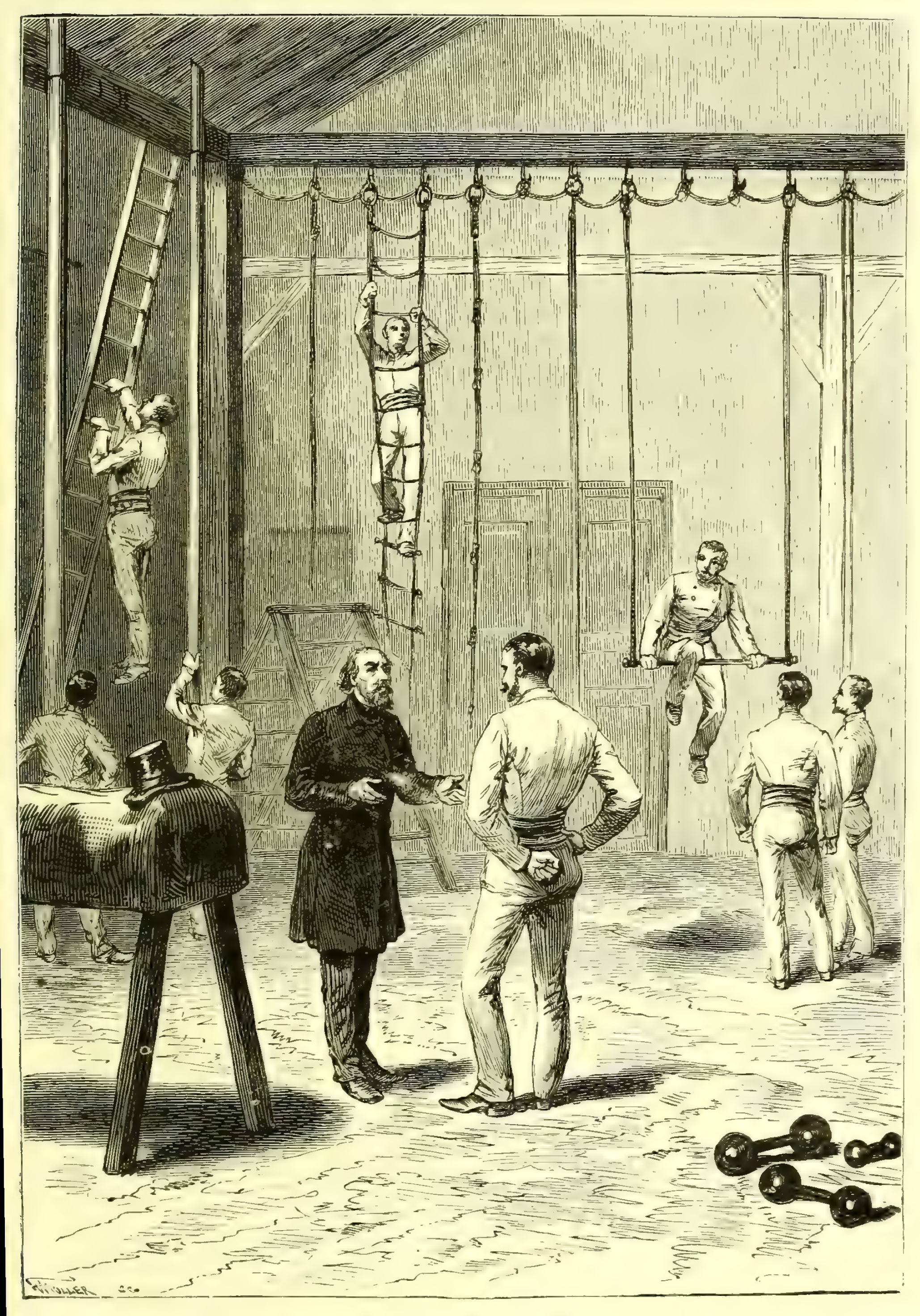
A une proposition si simple, si avantageuse pour lui, si décisive pour son invention, savez-vous quelle fut la réponse de Benoît ? Il disparut, et ne

donna plus de ses nouvelles à ceux qui lui avaient prodigué si longtemps des encouragements pour ses recherches et des secours pour sa misère.

Nous l'avons vu deux ou trois fois à Paris. C'était un homme maigre et noir, avec une grande barbe et certaines allures d'halluciné. Il est mort au commencement de 1852.

Au moment où Benoît quittait ce monde, les esprits américains faisaient irruption en Europe. S'il eût vécu quelques années encore, Benoît était taillé de manière à jouer un grand rôle, et à devenir un personnage important dans le mouvement spiritiste qui allait éclater en France. Mais la Parque cruelle en ordonna autrement.

L'histoire que je viens de vous conter, je la tiens de Triat lui-même, qui aimait à nous la dire, dans l'intervalle de nos exercices, et avant de nous crier, de sa belle voix sonore, accompagnée d'un roulement de tambour ; *Messieurs, à vos rangs !*



BENOIT (DE L'HÉRAULT) EXPLIQUE SON SYSTÈME D'*escargots sympathiques* AU MAITRE DE GYMNASE TRIAT (PAGE 525).

LES ESPRITS FRAPPEURS

I

Les esprits frappeurs en France. — Les malheurs du charbonnier Lerible. — La jeune fille de Clairfontaine. — Échec d'un exorciste. — Les esprits passent en Amérique.

Les esprits frappeurs se sont annoncés à la fois en France et en Amérique. Par esprit de nationalité, nous donnerons le pas dans l'historique qui va suivre aux manifestations qui se sont produites dans notre pays.

Nous en sommes bien fâché pour la dignité des esprits frappeurs, mais c'est chez un charbonnier qu'ils commencèrent à faire leur vacarme dans la capitale de la France.

Le 2 février 1846, on lisait dans la *Gazette des Tribunaux* l'article suivant sur un fait mystérieux, qui, pendant plusieurs semaines, intrigua tout Paris :

Dans les travaux de démolition ouverts pour le percement d'une rue nouvelle qui doit joindre la Sorbonne au Panthéon et à l'École de Droit, en traversant la rue des Grès à la hauteur de l'ancienne église qui a successivement servi d'école mutuelle et de caserne d'infanterie, se trouve, à l'extrémité d'un terrain où existait autrefois un bal public, le chantier d'un marchand de bois, chantier que borne une maison d'habitation élevée d'un seul étage avec grenier. C'est cette maison, éloignée de la rue d'une certaine distance et séparée des habitations en démolition par les larges excavations de l'ancien mur d'enceinte construit sous Philippe Auguste et mis à découvert par les travaux récents, qui se trouve, chaque

soir et toute la nuit, assaillie par une grêle de projectiles, qui, par leur volume. par la violence avec laquelle ils sont lancés, produisent des dégâts tels, qu'elle est percée à jour, que les châssis des fenêtres, les chambranles des portes sont brisés, réduits en poussière, comme si elle eût soutenu un siège à l'aide de la catapulte et de la mitraille.

« D'où viennent ces projectiles, qui sont des quartiers de pavés, des fragments de démolitions, des moellons entiers, qui, d'après leurs poids et la distance d'où ils proviennent, ne peuvent évidemment être lancés de main d'homme. C'est ce qu'il a été jusqu'à présent impossible de découvrir. En vain a-t-on exercé, sous la direction personnelle des commissaires de police et d'agents habiles, une surveillance de jour et de nuit; en vain le chef de service de sûreté s'est-il rendu avec persistance sur les lieux; en vain a-t-on lâché chaque nuit dans les enclos environnants des chiens de garde, rien n'a pu expliquer le phénomène que, dans sa crédulité le peuple attribue à des moyens mystérieux; les projectiles ont continué de pleuvoir avec fracas sur la maison, lancés à une grande hauteur, au-dessus de la tête de ceux qui s'étaient placés en observation, jusque sur le toit des maisonnettes environnantes, paraissant provenir d'une très grande distance et atteignant leur but avec une précision en quelque sorte mathématique, et sans qu'aucun parût dévier, dans sa course parabolique, du but invariablement désigné. »

Et le surlendemain, le même journal, revenant sur ce sujet, disait encore :

« Le fait singulier, et demeuré jusqu'à présent inexplicable, que nous avons signalé, du jet de projectiles considérables contre la maison d'un marchand de bois et de charbon, rue Neuve de Cluny, proche la place du Panthéon, a continué de se produire aujourd'hui encore, malgré la surveillance incessante exercée sur les lieux mêmes. A onze heures, alors que des agents étaient échelonnés sur tous les points avoisinants une pierre énorme est venue frapper la porte (barricadée) de la maison. A trois heures, le chef intérimaire du service de sûreté, et cinq ou six de ses principaux subordonnés étant occupés à s'enquérir près des maîtres de la maison de différentes circonstances, un quartier de moellon est venu se briser à leurs pieds, comme un éclat de bombe.

« On se perd en conjectures. Les portes, les fenêtres sont remplacées par des planches clouées à l'intérieur, pour que les habitants de la maison ne puissent être atteints, comme l'ont été leurs meubles, et jusqu'à leurs lits, brisés par les projectiles. »

Nous avons transcrit littéralement ces deux articles de la *Gazette des Tribunaux*, parce que leur forme semble leur donner l'authenticité de véritables procès-verbaux de police. Cependant l'arsenal d'où partaient les projectiles s'épuisa, et le phénomène cessant, on cessa d'en parler. Quant à la cause, on ne l'a jamais bien connue. Lorsqu'on l'interrogeait, la police, qui n'aime pas à être prise en défaut, et qui exagère même la sagacité de ses agents, la police faisait la discrète. On parlait bien d'un mauvais

plaisant, qui aurait été pris sur le fait et mis en prison. Mais, informations prises, on ne trouvait nulle part ce prisonnier.

En désespoir de cause, on crut découvrir l'invisible délinquant dans le locataire de la maison si maltraitée, le charbonnier Lerible. Si ce n'était lui en personne, c'était, disait-on, qnelque complice qu'il faisait opérer à sa place. Mais, outre que Lerible avait requis plus de trente fois la police de venir à son secours, et que c'était sur sa demande que le colonel du 24e de ligne avait envoyé sur les lieux un peloton de ses chasseurs, le bonhomme faisait voir, en pleurant, l'état pitoyable de son immeuble dégradé. *Sun. lacrymæ rerum.* Il présentait les débris d'un mobilier tout neuf, ou acheté un mois auparavant, les fragments de sa pendule, de ses bocaux à fleurs, et de toute sa vaisselle broyée dans un petit buffet garni de glaces que les pierres paraissaient ajuster. Enfin il offrait sa tête, et montrait, près de la tempe, une blessure assez grave qu'une de ces pierres lui avait causée, assurait-il, dans le temps même où il était sous la protection des agents de la police et des chasseurs du 24e de ligne.

Après une double enquête administrative et judiciaire, ce qui s'était passé ne put trouver aucune explication. Le marquis de Mirville voulut alors faire son enquête à son tour, et il la poussa avec tout le zèle que lui inspiraient les choses ayant le caractère du miracle. Il nous apprend qu'après avoir été longtemps renvoyé de Caïphe à Pilate, il trouva enfin, dans le bureau du commissaire de police du quartier, le secrétaire, qui lui tint à peu près ce langage : « M. le commissaire vous affirmera, comme moi que, malgré nos infatigables recherches, on n'a jamais pu rien découvrir; et je peux vous assurer à l'avance qu'on ne découvrira jamais rien. »

Ce *jamais*, avancé par le secrétaire était fort risqué. Le journal le *Droit*, parlant, au mois de juin 1860, d'un fait analogue, rappelait à ce sujet, l'affaire du charbonnier Lerible, et assurait que l'on avait fini par découvrir que l'auteur de ces dégâts était bien le charbonnier lui-même, qui, mécontent de la maison qu'il avait louée dans la rue Neuve de Cluny, voulait faire résilier son bail.

Quoi qu'il en soit, la déclaration faite au marquis de Mirville fut le dernier mot de la police aux abois, et les projectiles de la rue Neuve de Cluny restent encore aujourd'hui la plus singulière mystification que l'on ait faite aux Parisiens en général, et au préfet de police, M. Gabriel Delessert, en particulier.

La *Revue française* insérait la lettre suivante, dans sa livraison de décembre 1846 :

«... Je crois vous faire plaisir en m'empressant de vous signaler qu'il se passe à Clairfontaine, près de Rambouillet, des faits dans le genre de ceux de Mademoiselle Cottin. Rambouillet s'en est beaucoup entretenu. Voici ce que j'ai pu recueillir à ce sujet; je ne puis vous garantir l'exactitude des détails, mais le fond est vrai.

« M. B... est fermier à Clairfontaine. Il y a douze ou quinze jours, trois ou quatre marchands de livres toulousains se trouvaient dans ce bourg; l'un d'eux vint à la ferme offrir ses livres. La domestique, qui se trouvait seule, lui donna un morceau de pain. Quelques temps après, un second vint aussi demander du pain; la fille lui en ayant refusé, il s'en alla en la menaçant. Le soir de ce jour, la soupe étant servie, les couverts mis, au moment de se mettre à table, le bouillon tourna, devint laiteux, les couverts et la soupière s'agitèrent et furent jetés à terre; la fille allant pour mettre un chaudron sur le feu, l'anse lui resta dans la main, les oreilles s'étant rompues. La même fille allant dans la maison, et se trouvant sur la place où avait été le marchand, fut prise de mouvements dans les membres; son cou éprouva aussi un vif mouvement de rotation; et sa frayeur était grande. Le charretier, par bravade, se mit au même lieu, il fut tout aussitôt agité, et il étouffait, sortant de la maison, il fut renversé dans une mare d'eau qui est au-devant. On alla chercher M. le Curé : mais à peine avait-il récité quelques prières, qu'il fut agité comme les autres; ses lunettes en furent brisées, ses membres craquaient et éprouvaient des oscillations. La fille fut très mal; elle passa même pour avoir succombé. Ces phénomènes sont intermittents; ils cessent et reparaissent.

« La fille avait-elle des prédispositions à cette affection, que la peur aura fait éclore? Cette espèce d'éclampsie n'est-elle pas contagieuse, comme le sont l'épilepsie, la chorepsie, la catalepsie, etc.?

« J'aurais été très curieux de voir ces faits, mais ne connaissant aucunement M. B... ni personne à Clairfontaine, n'ayant ni titre, ni mission pour prétexte, j'aurais eu peur d'être éconduit. »

A l'époque où nous voici arrivés, les esprits frappeurs avaient commencé à retentir en Amérique, mais ils étaient peu connus en France.

Tandis qu'au delà de l'Atlantique le supernaturalisme, « fonctionnait comme institution » suivant l'expression d'une feuille anglaise; tandis que les journaux des États-Unis étaient remplis des récits de ses merveilles, la presse française, en proie à d'autres soucis, gardait un silence absolu, et en quelque sorte systématique sur ces étranges nouveautés. C'est seulement vers la fin de 1852 qu'on signale l'arrivée de quelques *médiums* américains dans le nord de l'Écosse, d'où leur pratique passa bientôt à Londres, et un peu plus tard en Allemagne. Mais en France, rien encore de provenance américaine.

Transportons-nous, en conséquence, dans le Nouveau monde.

L'origine de ces manifestations extraordinaires remonte à l'année 1846.

En cette dite année 1846, un certain Michel Weckman, qui vivait dans le village d'Hydesville, canton d'Acadie, comté de Wagne, entendit, un soir,

frapper à la porte de sa maison. Il alla ouvrir et ne vit personne. A peine avait-il repris sa place au coin du feu, que le même bruit se répéta. Et Weckman de se lever encore, pour se voir de nouveau mystifié. Bien décidé à prendre sur le fait le pertubateur de son repos, il se tint en embuscade, la main sur le loquet, prêt à ouvrir au moindre coup. Ce coup ne se fit pas attendre ; Weckman ouvre brusquement... Rien encore ! Tout ce qu'il y avait gagné, c'était de s'être assez gravement blessé au visage, en rasant de trop près le montant de sa porte. Au propre, comme au figuré, M. Weckman s'était cassé le nez.

Tout autre s'en serait tenu là ; mais telle n'était pas l'humeur de ce Weckman. Il avait eu peur, et il ne put s'empêcher de parler avec frayeur de son aventure. Aussi les mêmes bruits se renouvelèrent-ils de temps en temps. Le proverbe anglais dit que les anguilles s'accoutument à être écorchées ; de même, notre homme et sa famille avait fini par s'habituer à être réveillés en sursaut, au milieu de la nuit, par ce désagréable tapage.

Un tel vacarme ne valait guère la peine qu'on s'en occupât, mais bientôt le mouvement des meubles, le déplacement des chaises, sous l'impulsion d'une puissance invisible, et d'autres phénomènes plus étranges encore, vinrent terrifier les habitants de la maison.

M. Weckman n'avait pas attendu ces nouvelles manifestations ; car dès l'année suivante il avait déguerpi, et sa maison d'Hydesville était occupée par la famille Fox. Cette famille se composait de M. et madame Fox et leurs deux filles, Catherine et Marguerite, jeunes personnes honnêtes, mais peu ingénues, et presque bonnes à marier.

A celles-ci appartient la gloire d'avoir, non seulement apprivoisé les esprits, mais encore de les avoir rendus utiles, surtout à elles-mêmes.

Catherine et Marguerite Fox, filles de John Fox, furent donc les premières à reconnaître les *chocs spirituels* (*spiritual rapping*, *spiritual chocking*) dans les sons étranges qu'elles entendirent pendant une nuit du mois de décembre 1847, comme elles venaient de se mettre au lit, dans la maison de M. Weckman, à Hydesville. Elles avaient d'abord attribué ce vacarme à des rats, mais elles durent bientôt renoncer à cette explication vulgaire. Les bruits se renouvelaient, dirent-elles, avec une intensité croissante. C'étaient, tantôt comme les coups d'un marteau sur une porte, tantôt comme les claquements d'un fouet.

Catherine et Marguerite entrèrent dans beaucoup d'autres détails, qui, mettant les rats hors de cause, accusaient la présence de certains esprits de l'espèce la plus importune. C'était toujours au moment où ces demoiselles se mettaient au lit qu'ils commençaient leur sabbat.

On ne nous dit pas ce que pensait de tout cela M. Fox. Quant à ses deux filles et à leur mère, en peu de temps, elles se familiarisèrent si bien avec ces hôtes invisibles, qu'un beau jour, ou plutôt une belle nuit du mois de mars 1848, madame Fox osa adresser la parole à la muraille où ils semblaient avoir fait élection de domicile :

— *Qui fait ce bruit?*

Point de réponse.

— *Est-il fait par une personne vivante ?*

Silence.

— *Est-ce par un mort ?*

Un coup.

— *Est-ce un esprit malheureux ?*

Un coup.

— *A-t-il été malheureux par lui-même ou par sa famille?*

Point de réponse.

— *Quel âge a ma fille aînée?*

Quatorze coups.

— *Et ma fille cadette ?*

Douze coups.

Le nombre des coups frappés répondait exactement à celui des années qui formaient l'âge de chaque jeune fille. Madame Fox adressa encore d'autres questions, auxquelles il ne fut plus donné de réponses.

Elle se leva toute effrayée, et alla conter cette conversation à son mari, qui, se levant à son tour, alla la répéter à ses voisins. En moins d'une demi-heure, ceux-ci étaient accourus en grand nombre dans la maison hantée.

Interrogé de nouveau par l'assistance, l'esprit déclina son nom, ajoutant qu'il avait été père d'une nombreuse famille, dont cinq enfants étaient encore vivants, et il livra aussi le nom de l'homme qui l'avait assassiné, cinq ans auparavant, dans cette maison même.

Il y avait certainement lieu ici à quelques investigations. Les spirites affirment qu'elles ont été faites, mais par madame Fox elle seule, qui, ayant ordonné des fouilles dans sa cave, y aurait trouvé des débris humains. Quant à l'homme désigné comme le meurtrier, les mêmes personnes assurent qu'il cria bien à la calomnie, mais qu'il n'intenta aucune action aux calomniateurs.

Or, rien de tout cela n'est avéré. Le seul fait certain, c'est la grande émotion populaire que produisit dans Hydesville le récit de ces manifestations mystérieuses, et la nécessité où se trouva bientôt la famille Fox de quitter ce village.

Dès le milieu de l'été 1848, on la voit installée dans une ville voisine, à Rochester, chez madame Fish, fille aînée de madame Fox.



LA TABLE ÉCHAPPA DE MES MAINS ET SE TRANSPORTA D'ELLE-MÊME A SIX PIEDS DE MOI (PAGE 540).

Si l'ensemble des phénomènes qui vont nous occuper, dans le reste de cet ouvrage, n'avait rien de plus sérieux que leur origine américaine, il y a longtemps qu'on n'y ferait plus attention. « On sait bien de quoi les filles sont capables ! » disait, fort sensément, un curé de Paris, à propos d'une possédée, qui, au dix-septième siècle, mystifiait beaucoup de bonnes âmes. L'hallucination de trois femmes, ou leur supercherie concertée, aurait suffi pour rendre compte de l'affaire d'Hydesville. Mais cette même affaire a eu des suites dont la critique ne se débarrasse pas aussi facilement.

A peine la famille Fox était-elle établie à Rochester, que les esprits émigrés avec eux d'Hydesville, s'y retrouvèrent aussi. C'étaient les mêmes esprits parce que c'étaient les mêmes personnages, renforcés par madame Fish, qui surpassa bientôt en habileté sa mère et ses deux sœurs.

Dans un pays tout positif, comme l'est l'Amérique, où chacun fait argent de tout, la famille Fox comprit bien vite que la réputation qui l'avait suivie du village à la ville serait un excellent fonds à exploiter. Les trois femmes s'exercèrent donc à leur rôle d'intermédiaire entre les esprits des morts et les personnes vivantes. Ces bruits entendus dans leur chambre, ces danses de meubles, ces coups de fouet, étaient, suivant elles, les avertissements des âmes des défunts qui demandaient à entrer en conversation avec leurs parents restés sur la terre. Les trois sœurs déclaraient avoir la pleine intelligence de ces tapages, et posséder un vocabulaire à l'aide duquel elles pouvaient les interpréter, soit pour elles, soit pour d'autres. Elles ouvrirent donc un bureau public de consultations, où chacun pouvait venir converser à tant l'heure ou à tant la séance, avec les esprits de ses parents ou de ses amis morts. Les gens du pays s'empressèrent d'y apporter leurs dollars, et chose inouie ! tout le monde sortit satisfait de ce qu'il avait vu et entendu dans l'antre des modernes sibylles.

Le succès des demoiselles Fox fut si grand, que bientôt des hommes graves, des magistrats éclairés, des ministres de la religion, virent là une révélation nouvelle, et se proclamèrent convaincus de la vérité, c'est-à-dire du caractère *spirituel* de ces manifestations.

Le révérend C. Haumond publia plusieurs brochures, dans lesquelles il exposait sa croyance sur ce point, ses longues résistances et les précautions qu'il avait prises pour n'être point trompé. Deux séances ne lui avaient pas suffi pour le convaincre que les phénomènes n'étaient autre chose que du mesmérisme.

« A la troisième visite, dit-il, il était huit heures du soir; une bougie allumée était placée sur une grande table, autour de laquelle nous nous assîmes. J'occupais l'un des côtés de la table, la mère et la plus jeune sœur étaient au côté droit;

les deux autres sœurs au côté gauche ; le quatrième côté était vacant. Dès que nous fûmes assis, les bruits se firent entendre, et ils continuèrent avec une force et une rapidité croissantes, jusqu'à ce que la chambre en fût ébranlée de toutes parts. Je n'avais encore rien entendu de si violent. Tout à coup, et comme nous avions tous les mains posées sur la table, je sentis qu'elle s'élevait en l'air par le côté que je touchais. Je voulus la retenir de toutes mes forces ; mais elle échappa de mes mains, et se transporta d'elle-même à six pieds de moi, et au moins à quatre pieds de la personne la plus rapprochée. Je m'assurai qu'aucun fil tiré par quelqu'un de la compagnie ne l'avait traînée là où elle s'était posée, car j'étais venu pour démasquer une imposture, si j'avais réussi à en découvrir une.

L'un des assistants fit alors cette demande : « Est-ce que l'esprit voudra bien transporter la table où elle était auparavant ? » Et la table revint à nous, comme si elle eût été portée sur la tête d'une personne, se balançant de côté et d'autre, sans garder bien l'équilibre. En même temps les *démonstrations* devenaient de plus en plus bruyantes. La famille commença à chanter le *Chant des Esprits*, et plusieurs autres morceaux de musique sacrée, pendant lesquels la table battait la mesure.

A ce moment, une main transparente, ressemblant à une ombre, se présenta devant mon visage. Je sentis, sur ma tempe droite, les doigts tirer une mèche de mes cheveux, en me forçant à baisser la tête de l'autre côté. Ensuite, une main, froide comme la mort, s'appliqua sur mon visage. Je sentis trois petits coups sur le genou gauche, tandis que ma jambe droite était poussée avec force sous la table, deux mains invisibles me frappèrent sur les épaules, ma chaise fut entraînée avec moi et changea de place, je reçus plusieurs soufflets, qu'une main semblait m'appliquer sur les deux joues, et en moins de temps que je ne puis le dire, chaque personne présente en avait reçu autant. Pendant ce temps, un morceau de carton se mit à parcourir la chambre en tous sens. Le store d'une des fenêtres se roula de lui-même et se déroula deux fois ; un sofa, placé derrière moi, dansa violemment ; deux tiroirs d'une commode s'ouvrirent et se fermèrent, avec une prodigieuse rapidité ; on entendit de dessous la table des bruits de scie et de rabot, et un rouet tourna, comme si on s'en fût sérieusement servi pour filer.

Toutes ces démonstrations et bien d'autres, dont je fus témoin pendant cette soirée, me laissèrent parfaitement maître de moi-même, de manière que je pus les observer avec tout le soin possible. J'éprouvai seulement, lorsque la main froide vint se poser sur mon visage, un léger frisson, semblable à celui que cause le contact d'un corps mort.

« Prétendre, » ajoute M. Haumond, « qu'une des personnes présentes ait été l'auteur de ces manifestations, ce serait être plus crédule que je ne le suis, en les attribuant à l'action des esprits. J'étais si bien sur mes gardes, qu'aucune tentative de supercherie n'aurait pu m'échapper. Je dois ajouter qu'à la fin de ma visite, je sentis dans le parquet une violente vibration, comme si un poids de plusieurs tonnes y fût tombé d'une grande hauteur, et tous les objets contenus dans la chambre en éprouvèrent un tremblement qui dura plusieurs minutes... »

« Rochester, 22 février 1850. »

Voici maintenant le compte rendu d'une autre séance qui eut plus de

solennité, et qui préoccupa vivement le public américain. Les *médiums*, sont toujours les demoiselles Fox; mais le théâtre est transporté dans la grande ville de Saint-Louis, sur le bords du Missisipi.

On écrivait de cette ville la lettre suivante, que le *Courrier des États-Unis* insérait dans son numéro du 8 juillet 1852 :

« Il se passe ici, et dans une grande partie de l'Amérique, des faits auxquels la presse doit une certaine attention. Si ces faits sont ce qu'ils prétendent être, ils annoncent une révolution religieuse et sociale, et ils sont l'indice d'une nouvelle ère cosmogonique. S'ils couvrent une déception, d'où vient l'imposture ? La contagion se répand d'une manière inexplicable, sans qu'il soit possible d'en saisir la cause; c'est une hallucination qui s'empare de tout un peuple. Je parle des phénomènes connus sous le nom de communications spirituelles ou manifestations des esprits de l'autre monde. Je sais que ces paroles appelleront un sourire de pitié sur les lèvres de ceux qui ne savent pas de quoi il s'agit; mais enfin la folie, si folie il y a, s'empare des cerveaux les mieux organisés; personne n'a le droit de se croire à l'abri du danger, et quelques explications ne peuvent paraître superflues.

« Les demoiselles Fox sont ici depuis trois semaines. Tous ceux qui ont entendu parler du *spiritual rapping* savent que ces jeunes filles sont les premiers apôtres parfaitement passifs et involontaires, selon toute apparence, de la révélation nouvelle. Il y a plus de quatre ans qu'elles jouent ce rôle, ou qu'elles remplissent ce rôle, et l'aînée n'a pas dix-neuf ans. Si ces deux enfants trompent le public, jamais plus hideuse imposture ne prit un masque plus trompeur. Du reste, ces demoiselles n'ont pas le privilège exclusif des phénomènes mystérieux; depuis six mois que le premier *médium* ou intermédiaire spirituel a paru ici, le nombre s'en est tellement multiplié qu'on les compte aujourd'hui par centaines. Il y en a plus de dix mille dans les États-Unis. Aux yeux des personnes qui ont suivi ce développement extraordinaire, il ne peut plus être question de supercherie, ni de magie blanche. Ceux qui repoussent l'intervention des esprits appellent à leur secours l'électricité et le magnétisme pour expliquer ces incroyables nouveautés. Mais les théories les plus ingénieuses ne peuvent rendre compte de tout ce qui se passe, et l'hypothèse des esprits est jusqu'à présent la seule qui paraisse répondre à toutes les difficultés. Il ne s'agit pas ici de prendre parti pour ou contre cette hypothèse, mais seulement de signaler des démonstrations publiques, et en quelque sorte officielles, auxquelles a donné lieu la présence des demoiselles Fox.

« Elles ont comparu dans l'amphithéâtre de l'école de médecine de l'université de Missouri, devant une assemblée de cinq ou six cents personnes. Un ancien maire de la ville, connu par son opposition à la doctrine nouvelle, avait été nommé président de la réunion. Un comité d'investigation surveillait les expériences dirigées par le doyen de la Faculté, homme célèbre dans l'Ouest par sa science médicale, et par son éloquence excentrique. On fit placer les jeunes filles sur la table de dissection, de manière à ce que leurs moindres mouvements ne pussent échapper à personne. L'assemblée, muette, contemplait ces deux gracieuses statues, et la grande question de l'existence future était posée : *To be or not to be !* Les bruits n'ont pas tardé à se faire entendre, semblables à de légers coups de

marteau frappés sur la table, et assez distincts pour être entendus dans une salle beaucoup plus vaste. Un dialogue s'est établi entre le doyen et les esprits, ou du moins l'un d'eux, qui a répondu fort à propos aux questions scientifiques qui lui étaient adressées. Il est vrai que les réponses ne se faisaient que par oui ou par non et l'esprit n'était pas un moindre personnage que Franklin. Du reste, il s'agissait moins de mettre à l'épreuve la sagacité des esprits, que de vérifier la théorie électrique des *rappings,* théorie qui attribue aux demoiselles Fox et aux médecins une faculté analogue à celle des torpilles. On les a isolées sur des tabourets de verre, et les bruits ont continué à se faire entendre dans la salle au-dessous d'elles. Des expériences analogues ont montré que le galvanisme et le magnétisme n'étaient pour rien dans la production des phénomèmes. Je ne parle ici que du magnétisme terrestre; quant au magnétisme humain, il semble être la dernière ressource de ceux qui ne veulent absolument pas se rendre aux esprits.

« A l'air narquois, à la réputation de scepticisme du vieux prrofesseur, on pouvait croire qu'il allait se faire un malin plaisir de démolir tout l'échafaudage de la doctrine spiritualiste. Non, l'anatomiste est enfin sorti du domaine de la mort, le matérialiste de profession a proclamé sa croyance à l'immortalité de l'âme; le savant a déclaré qu'il croyait à la présence des esprits et à leur communication par des moyens physiques, et il a reproduit à cet égard quelques explications au moins fort ingénieuses de l'école de Dairs. Je pourrais parler de phénomènes bien plus saisissants que ces bruits inexplicables, et qui semblaient bouleverser les lois du monde matériel; mais j'ai voulu seulement signaler des faits que leur caractère authentique met au-dessus de tout soupçon, et surtout cette déclaration étrange et solennelle partie d'un des sanctuaires de la science, au milieu du dix-neuvième siècle. »

Depuis la publication de ce compte rendu, le nombre des *médiums* s'accrut prodigieusement en Amérique. On l'a porté à soixante mille, et tous, à ce que l'on assure, faisaient d'assez bonnes affaires, les uns en donnant des séances de pure curiosité, les autres en appliquant leurs facultés à guérir des malades, et le plus grand nombre mettant en rapport leurs clients avec les esprits.

Cette propagande s'était faite, d'ailleurs, dès le commencement, avec une telle rapidité que, moins d'un an après l'avènement des demoiselles Fox, toutes les villes principales du continent, Boston, Providence, New-Haven, Stradford, Cincinnati, Buffalo, Jefferson, Saint-Louis, Aubrun, Manchester, Long-Island, Portsmouth, New-Brighton, etc., étaient envahies par les prédicants de la nouvelle découverte, et formaient à leur tour des adeptes, qui la répandaient ailleurs. Les demoiselles Fox, qui avaient eu d'abord le monopole de cette nouvelle industrie, trouvèrent des concurrents plus forts qu'elles, mais elles restèrent longtemps les plus courues et les plus richement payées.

Si le nombre des clients des *médiums* américains est en proportion avec celui des exploitants, comme il est naturel de le penser, l'auteur de la lettre qu'on vient de lire ne s'est donc pas trop avancé en disant que la passion

des *esprits frappeurs* s'est emparée de « presque tout un peuple ».

Il existe, d'ailleurs, un document qui ne peut laisser aucun doute sur le progrès de cette épidémie en Amérique. C'est une pétition qui fut adressée au Corps législatif de l'Union américaine, par un grand nombre de citoyens, incertains de ce qu'ils devaient croire, et qui imploraient un conseil et un secours moral pour pouvoir résister au torrent, ou, tout au contraire, une autorisation régulière de s'y abandonner. En France, et dans les autres pays catholiques, on s'adresserait au pape, en pareille circonstance ; mais en Amérique, où le Corps législatif est l'unique pouvoir et le seul oracle pour tout le monde, on lui demande une instruction morale et religieuse, comme on lui demanderait un règlement d'administration publique. C'est de lui que l'on voulait obtenir, ou la condamnation de l'hérésie des *esprits frappeurs* ou la définition dogmatique de ce mystère nouveau.

Voici cette curieuse adresse, signée par quatorze mille citoyens, parmi lesquels figurent plusieurs noms des plus respectés du pays.

« Les soussignés, citoyens de la république des États-Unis d'Amérique, demandent respectueusement à exposer à votre honorable corps, que certains phénomènes physiques et intellectuels, d'origine douteuse et de tendance mystérieuse, se sont manifestés depuis peu en ce pays et presque dans toutes les parties de l'Europe. Ces phénomènes sont même devenus si multipliés dans le nord, le centre et l'ouest des États-Unis, qu'ils préoccupent vivement l'attention publique. La nature particulière du sujet sur lequel nous désirons appeler l'attention de votre honorable corps ne peut être appréciée par une analyse rapide des différents ordres de manifestations, et nous en donnons ci-dessous un résumé imparfait :

« 1° Une force occulte, s'appliquant à remuer, soulever, retenir, suspendre, et dérangeant, de diverses autres manières, la position normale d'un grand nombre de corps pesants ; le tout étant, en apparence, en directe contradiction avec les lois de la nature, et dépassant totalement les pouvoirs de compréhension de l'entendement humain, cette force se manifeste à des milliers de personnes intelligentes et raisonnables, sans que les sens de l'homme aient jusqu'ici réussi à découvrir, à la satisfaction du public, les causes premières, ou les causes approximatives de ces phénomènes.

« 2° Des éclairs ou clartés de différentes formes et de couleurs variées apparaissent dans des salles obscures, là où il n'existe aucune substance capable de développer une action chimique ou une illumination phosphorescente, et en l'absence de tout appareil ou instrument susceptible d'engendrer l'électricité ou de produire la combustion.

3° Une autre phase de phénomènes sur lesquels nous appelons l'attention de votre auguste corps, consiste dans la variété des sons, qui sont maintenant extrêmement fréquents dans leur répétition, étrangement variés dans leurs caractères, et plus ou moins sigificatifs dans leur importance. Ces bruits consistent en partie dans certains tapotements mystérieux, qui paraissent indiquer la présence d'une

intelligence invisible. On entend encore souvent des sons analogues à ceux qui retentissent dans les ateliers de différentes professions mécaniques, ou bien encore des bruits qui ressemblent aux voix stridentes des vents et des tempêtes, auxquels se mêlent les craquements de la mâture et la coque d'un vaisseau luttant contre une tempête violente. Parfois d'éclatantes détonations se font entendre, semblables aux grondements du tonnerre ou à des décharges d'artillerie, et ces détonations sont accompagnées d'un mouvement oscillatoire dans les objets environnants, et quelquefois d'un tremblement ou d'une forte vibration dans la maison entière où se passent les phénomènes. Dans d'autres circonstances, des sons harmonieux viennent charmer l'oreille, tantôt comme des voix humaines, et plus souvent comme les accords de plusieurs instruments de musique : le jeu du fifre, du tambour, de la trompette, de la guitare, de la harpe et du piano. Tous ces sons ont été mystérieusement produits, soit ensemble, soit séparément, tantôt sans aucune intervention en présence des instruments, tantôt c'étaient les instruments qui vibraient ou retentissaient d'eux-mêmes, et dans tous les cas, sans aucune apparence de concours humain ou d'autre agent visible. Ces phénomènes paraissent se reproduire, quant à ce qui a rapport à leur émission, suivant les procédés et les principes reconnus de l'acoustique. Il y a évidemment des mouvements ondulatoires dans l'air, qui viennent frapper les nerfs auditifs et le siège de la sensation de l'ouïe, quoique l'origine de ces ondulations atmosphériques ne reçoive pas d'explication satisfaisante de la part des plus sévères observateurs.

« Toutes les fonctions du corps et de l'esprit humain sont souvent étrangement influencées, de manière à annoncer un état de système entièrement anormal, et cela par des causes qui n'ont été ni définies d'une manière concluante, ni comprises. Le pouvoir invisible interrompt fréquemment ce que nous sommes accoutumés à regarder comme l'opération normale de nos facultés, suspendant la sensation, arrêtant le pouvoir du mouvement volontaire et la circulation des fluides animaux, faisant baisser la température des membres et de portions du corps jusqu'à la froideur et la rigidité cadavériques. Parfois la respiration a été suspendue complètement pendant des heures et des journées entières, après lesquelles les facultés de l'esprit et les fonctions du corps ont repris entièrement leur cours régulier. Il est cependant permis d'affirmer que ces phénomènes ont été suivis, dans des cas nombreux, de dérangements d'esprit permanents et de maladies incurables, et il n'est pas moins certain que beaucoup de personnes qui souffraient de défauts organiques ou de maladies invétérées et en apparence incurables, ont été subitement soulagées ou entièrement guéries par ce même agent mystérieux.

Considérant qu'il est essentiellement opportun, et qu'il est strictement compatible avec l'esprit de nos institutions de s'adresser aux représentants du peuple pour toutes les questions que l'on présume loyalement devoir conduire à la découverte de nouveaux principes et entraîner des conséquences prodigieuses pour le genre humain, nous, vos concitoyens, demandons instamment à être éclairés dans cette occasion.

« En vue des faits et des considérations contenus dans ce mémoire, vos concitoyens pétitionnent respectueusement à votre honorable corps, afin qu'un crédit soit alloué pour permettre aux membres de la commission de poursuivre leurs



REÇOIT DU *médium* UNE LETTRE TOUCHANTE (PAGE 547)

investigations jusqu'à leur terme. Nous croyons que les progrès de la science et les vrais intérêts du genre humain retireront un grand profit des résultats des recherque nous provoquons, et nous avons la confiante espérance que notre prière sera approuvée et sanctionnée par les honorables chambres du Congrès fédéral. »

Le Congrès des États-Unis passa à l'ordre du jour sur cette pétition; mais le mémoire qui vient d'être cité n'en conserve pas moins la valeur que lui donnent les quatorze mille signatures dont il est revêtu, et le ton de parfaite bonne foi, et même de candeur, avec lequel il est rédigé. Les signataires n'avancent rien de trop en disant que la force occulte à laquelle ils attribuent ces actions, incompréhensibles suivant les lois de la nature, s'exerce sur des milliers de personnes intelligentes et raisonnables. Nous avons vu tout à l'heure, dans l'exposé de M. Haumond, le détail des effets étranges accomplis sous ses yeux, sur sa personne même, et qui ont déterminé sa conversion. Le cas de ce révérend pasteur n'est pas unique dans le clergé protestant d'Amérique, bien qu'il soit vrai de dire que la plupart des ministres de cette religion s'y sont unis à quelques hommes politiques, pour condamner solennellement des pratiques dont le seul danger n'est pas l'hérésie.

Quoi qu'il en soit, voici venir d'autres personnages moins faciles encore à tromper, ou plus méfiants par profession que les gens d'église, et sur lesquels il n'est guère permis de faire planer le soupçon d'une connivence intéressée. D'honorables magistrats ont admis les manifestations des esprits, et devenus prosélytes de la nouvelle doctrine, ils s'en sont rendus tout aussitôt les apôtres.

C'est d'abord M. Simmons. Cet honorable magistrat venait de perdre un fils. Que ne peut la douleur sur le cœur d'un père ! On lui propose d'évoquer cet être chéri; qu'il ne voyait plus, hélas! que dans ses souvenirs. M. Simmons y consent, les opérations commencent, et le *médium* agissant, déclare qu'il voit le défunt. Il le dépeint et le fait même parler. Le père, déjà frappé et du portrait et du langage de l'ombre évoquée, demande pourtant une preuve de plus. « Qu'il m'écrive, dit-il, et je le reconnaîtrai certainement. » Alors on donne un crayon au *médium*. On reçoit ainsi une lettre touchante, où le père, encore plus attendri qu'étonné, retrouve non seulement les idées et les sentiments de son fils, mais son écriture même, ses incorrections de style, et jusqu'à ses fautes d'orthographe les plus habituelles.

Une autre conversion, celle de M. John Edmonds, juge à la cour suprême de New York et ancien président du Sénat, eut aussi pour point de départ un sentiment de tendresse pour une personne morte. Voici les détails que nous

trouvons à ce sujet dans un ouvrage publié par M. Spicer, sous le titre de *Visions et bruits* (*Sights ands ounde*) :

« Le premier fait qui fit naître quelques doutes dans l'esprit du juge Edmonds, fut une apparition de la femme qu'il avait perdue quelques semaines auparavant. Invité pour la seconde fois à jouir de la même consolation, par une dame, à laquelle sa femme était également apparue, cette deuxième séance lui donna le désir d'approfondir sérieusement la nature de faits aussi extraordinaires. C'est alors qu'on le vit porter dans ses investigations toute la prudence et l'habileté d'un homme habitué depuis longtemps aux recherches judiciaires. Il demanda des preuves, ne voulant pas se contenter des coups, des frappements, des rotations de tables ordinaires.

« Ces vagues communications avec le monde spirituel ne le satisfaisant pas entièrement, fatigué de résultats qui ne répondaient pas à son attente, peut-être se fût-il définitivement éloigné, si quelques phénomèmes significatifs n'étaient venus le forcer à se rendre, mais seulement, comme il le dit lui-même, « au moment « où un esprit sain ne pouvait plus se refuser à l'évidence. ». . . . .

. . . .

« Le 21 mai de cette année 1852, une assemblée avait lieu dans la maison d'un M. Partridge, de New York ; vingt personnes environ s'y trouvaient avec lui. Des coups furent bientôt entendus, et les esprits firent savoir qu'on devait jouer d'un piano qui se trouvait au milieu du salon. On obéit, et pendant l'exécution, les coups battirent exactement la mesure ; mais ils furent suivis des plus étranges soubresauts dans toutes les tables et chaises, dont plusieurs furent transportées, et bientôt remises à la place qu'elles occupaient d'abord. Toutefois ces démonstrations ordinaires et maintenant habituelles n'étaient que le prélude de manifestations d'un caractère plus stupéfiant.

« Quelqu'un ayant proposé de plonger dans l'obscurité la pièce dans laquelle on se trouvait, des lumières jaillirent des différents points de l'appartement, quelques-unes formant des nuages lumineux et mobiles, d'autres prenant la forme d'étoiles brillantes, de cristaux, de diamants. Ces démonstrations physiques augmentèrent de plus en plus d'éclat et d'intensité, et se prolongèrent pendant trois heures. Durant tout ce temps, dit l'auteur de la relation, le juge semblait être lui-même au pouvoir des esprits, et annonça plusieurs fois que ceux-ci lui révélaient des choses qui lui étaient arrivées autrefois, et dont lui seul pouvait avoir la mémoire et le sentiment. Pendant ces révélations, on s'apercevait bien que quelque chose d'extraordinaire agissait sur lui et autour de lui, mais le piano s'étant mis à jouer, la mesure fut battue par des mains invisibles, et comme par le plus habile chef d'orchestre.

« Enfin, à une réunion subséquente, le juge Edmonds reçut d'une *voix invisible* l'annonce qu'il deviendrait un *médium*. Cette promesse se réalisa, car il devint bientôt un lucide de premier ordre et l'un des premiers *médiums* de l'Amérique. »

Le juge Edmonds, jusqu'à cette époque, avait tourné en ridicule la croyance aux esprits, devint, plus tard, non seulement un *médium* de première force,

mais un prophète, un apôtre de la nouvelle doctrine. Il publia, avec la collaboration de M. Talimadhe, gouverneur de l'État de Visconsin, et du docteur Dexter, praticien de la ville de New York, un ouvrage, qui fut considéré comme le manifeste officiel du *mouvement spiritiste.*

Un écrivain catholique, M. C. de Laroche-Héron, eut l'occasion d'interroger les oracles américains, et le récit qu'il a donné de sa visite à la famille Fox renferme des particularités intéressantes, qui nous engagent à le rapporter.

Un des amis de cet écrivain l'avait conduit chez madame Brown, ci-devant madame Fish, la sœur aînée des demoiselles Fox, qui avait divorcé, sur l'ordre des esprits, pour convoler en nouvelles noces.

« Les profits du *spiritualisme,* dit M. de Laroche-Héron, ont permis à madame Brown de quitter Rochester et de s'établir sur un plus grand théâtre. Elle a une fort jolie maison, où elle demeure avec ses sœurs, âgées maintenant de dix-sept à vingt ans. Les esprits ont dit à madame Fish que M. Fish ne lui convenait plus. Elle a donc divorcé et épousé M. Brown, qui est plus jeune que son prédécesseur. Madame Brown est belle et paraît avoir trente ans. Elle *continue son commerce* à New York, donnant à son domicile trois séances de consultations par jour; mais depuis que les autorités municipales ont discuté la question de savoir si l'on ne fermerait pas les cercles spiritistes, elle met un certain mystère dans ses opérations.

« Le 2 avril, à sept heures du soir, en compagnie d'un ami fort intelligent, consul d'une des puissances européennes, nous nous sommes rendus chez madame Brown, où un domestique nous a introduits dans un salon, après avoir prélevé de nous la cotisation d'usage. Nous n'étions pas connus, nous n'étions pas attendus, et nous sommes convaincus qu'à l'heure qu'il est madame Brown ignore encore notre nom et notre histoire. Le domestique nous dit que *ces dames* prennent le thé et nous rejoindrons dans quelques minutes. Nous en profitons pour scruter tous les sens du salon où l'on nous admet, sondant les murs, soulevant les tables, cherchant partout, mais sans en trouver, des doubles fonds, des trappes, des fils métalliques, ou des conduits acoustiques. Bientôt deux hommes et trois dames vinrent se joindre à nous, mais ils paraissent être les amis de la maison et pourraient aisément passer pour compères, s'il y avait lieu de s'en servir. L'un de ces hommes, vieillard décharné à figure patibulaire, dit qu'il vient tous les soirs converser avec l'esprit de ses filles mortes. Il est sous l'influence complète de ses hallucinations, et il sera probablement fou avant six mois, Madame Brown et ses sœurs se présentent, et elles nous invitent à nous asseoir antour d'une longue table ovale.

« Vous venez, dit madame Brown avec beaucoup d'aisance, pour consulter les esprits ; mais il faut d'abord qu'ils soient dans l'appartement, ils n'y viendront que dans six ou dix minutes; d'ici là, nous pouvons causer de choses indifférentes. »

La société suit ce conseil, lorsque des coups se font entendre dans la table, puis dans le parquet, puis dans les murs, puis au plafond, puis sur les vitres, les tapotages devenant aussi forts et aussi continus qu'un roulement de plusieurs tambours.

« Vous voyez, dit madame Brown, que les esprits y sont, et vous pouvez mainte-
« nant les consulter. »

« Nous commençons par chercher à nous rendre compte de ces bruits étranges, qui bientôt semblent se localiser à la table seule. L'un de nous en ôte le tapis la soulève, et applique l'oreille sur la planche : notre ami s'accroupit sous la table, et, dans cette position, il nous semble à l'un et à l'autre que les chocs sortent de dessous la table.

« Nous demandons au *médium* si les bruits se feraient de même entendre de tout corps solide que nous désignerions, et, sur sa réponse affirmative, nous ouvrons une fenêtre : madame Brown et l'une de ses sœurs, tenant leurs mains entrelacées, les élèvent dans la direction d'une des vitres, les mains étant éloignées cependant du verre d'un pied environ. Aussitôt des sons semblables à un battement de dix doigts sur la vitre, retentissent à notre grand étonnement; nous demandons que les sons sortent successivement de toutes les vitres, et il nous suffit d'indiquer celle que nous voulons, pour que le même roulement s'y fasse entendre...

« Dans l'incertitude sur la maniére de s'y prendre pour questionner les esprits, nous laissons le vieux maniaque nous donner l'exemple, et il s'empresse d'entrer en dialogue avec ce qu'il croit être l'esprit de sa fille, soit en obtenant des réponses par *oui* ou par *non* (trois chocs veulent dire *oui*, dans le langage de madame Brown ; un choc, *non ;* deux chocs, réponse douteuse) ; soit en épelant rapidement l'alphabet, et formant ainsi de longues phrases, qui toutes parlent du bonheur de l'âme dans l'autre monde, et du désir qu'elle a de voir son père l'y rejoindre. Puis, nous nous hasardons nous-mêmes à poser les questions suivantes en *français*. Les esprits sont réputés polyglottes, et répondent à toutes les langues connues.

« *Est-ce que l'esprit de quelqu'un de mes parents décédés est ici présent?* » Trois coups affirmatifs se font entendre. *Est-ce l'esprit de mon père?* Trois coups encore. *Ma mère est-elle ici près de moi ?* Trois coups légers paraissent venir d'une autre partie de l'appartement. *Ma mère vous ai-je connue ?* Un coup négatif. *Êtes-vous heureuse dans l'autre monde ?* Trois coups. *Avez-vous été heureuse sur la terre ?* Trois coups.

« Ce singulier dialogue ne laisse pas de nous causer un certain trouble, et nous gardons un instant le silence. Madame Brown nous invite alors à vérifier si ce sont bien les âmes de nos parents, en les questionnant sur des faits intimes, ignorés des *médiums* et de l'assistance entière. Elle nous dit même que, pour nous prémunir contre toute supercherie, nous pouvons écrire nos questions et obtenir la réponse des esprits, sans qu'aucune personne présente ait lu ou su ce que nous demandons. Nous prononçons alors ces mots à haute voix : *L'esprit veut-il frapper trois coups quand j'écrirai le prénom de ma mère ?* Puis, prenant un papier, et loin de tous les regards, nous écrivons successivement cinq noms de baptême autre que celui que nous avous en vue. Tout reste silencieux. Nous écrivons la première lettre du prénom de notre mère. Aussitôt les trois coups se font entendre, avant que le mot ait été seulement achevé.

« Nous posons successivement ainsi une cinquantaine de questions sur des faits, des noms, des dates, que nous savons n'être connus de qui que ce soit en Amé-

rique : nous obtenons invariablement des réponses satisfaisantes, sans aucune erreur. On nous indique même les maladies qu'ont eues nos différents parents, les causes de leur mort, et autres détails d'une précision prodigieuse. Notre ami obtient de même un nombre aussi considérable de réponses conformes à la vérité, sans une seule erreur. Puis, cherchant à percer le voile de ces phénomènes, nous demandons à haute voix :

« *Êtes-vous envoyé de Dieu* ? Oui.

« *N'êtes-vous pas plutôt envoyé du démon ?* Non. *L'esprit voudra-t-il bien me dire quelle est la meilleure religion ?* (A ce moment, nous remarquons que madame Brown paraît vivement contrariée.) Nous continuons.

« *Est-ce le culte méthodiste ? Le culte papiste ? Le culte catholique ? Le culte presbytérien ? Le judaïsme ? L'islamisme ?* Silence complet. Aucune réponse, même négative. Madame Brown nous dit alors que les esprits n'aiment pas être questionnés sur la religion, et notre voisin, demi-fou, prenant à son tour la parole, nous dit avec passion, et presque avec rage. « Savez-vous ce que ce silence signifie ? Cela veut dire que toutes les religions sont mauvaises. N'est-ce pas, ajouta-t-il comme en s'adressant aux esprits, que tout culte est absurde ? » Trois coups frénétiques se font entendre. « Qu'il suffit de suivre les conseils de sa conscience ? — *Oui.* — Qu'il suffit d'écouter les esprits ? *Oui,* — Que toute religion où il y a des prêtres est mauvaise ? — *Oui.* — Où il y a un pape est mauvaise ? — *Oui.* — Où il y a des ministres quelconques est mauvaise ? — *Oui, oui, oui.*

M. de Laroche-Héron, dans l'article qu'il a publié sur les *médiums* américains, et dont nous venons de rapporter un extrait, se montre fort hostile à cette secte.

IV

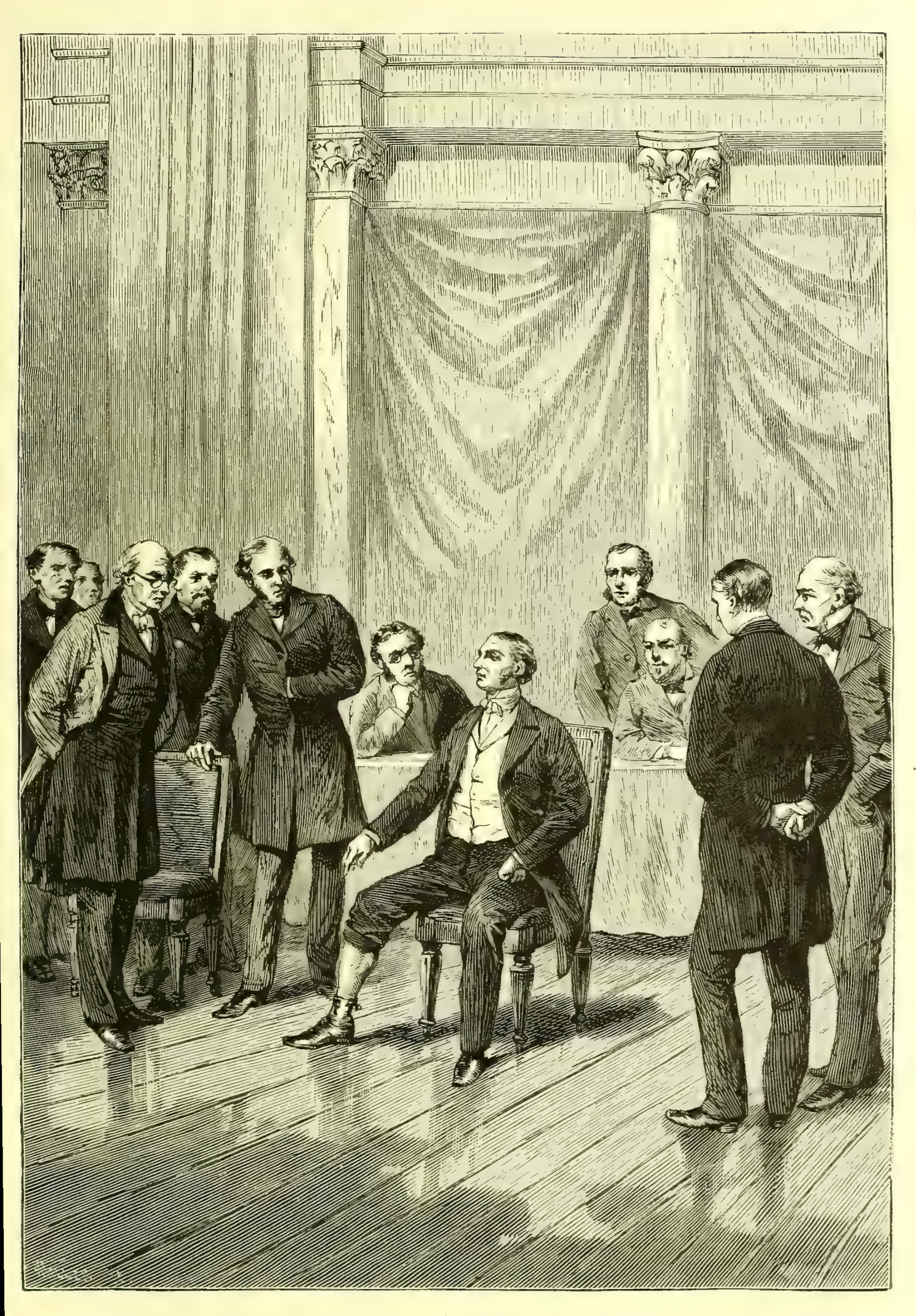
Explication des toc-toc des esprits frappeurs.

Nous devons au lecteur l'explication de ces coups mystérieux par lesquels les esprits américains manifestèrent pour la première fois leur présence, et qui leur firent même donner un nom particulier, celui d'*esprits frappeurs* (*spirit rappings*). Les *esprits frappeurs* n'ont, à la vérité, fait entendre leurs *toc-toc* que dans les cercles américains, à l'invocation des demoiselles Fox et de leurs nombreux successeurs. En Europe, ces coups mystérieux ont rarement retenti, ou n'ont pas été pris au sérieux. Mais nous ne sommes pas dispensé pour cela d'en dire quelques mots.

Si la supercherie n'était pas la véritable explication à donner des coups mystérieux que les demoiselles Fox et leurs nombreux émules firent entendre aux croyants de l'Amérique, on s'en rendrait aisément compte, sans faire injure à la bonne foi des intéressés, par l'état d'hypnotisme qui fera le sujet d'une Notice particulière à la fin de ce volume, et que nous sommes forcé d'invoquer ici par anticipation. Comme, dans l'état hypnotique, l'individu n'a aucune conscience des actes qu'il accomplit, il ignore qu'il soit lui-même l'auteur de ces coups mystérieux et après la séance dans laquelle le phénomène s'est produit, il peut attester, en toute sincérité, son innocence sur ce point.

Cette explication suffit pour donner la clef des coups frappés dans le mur par les prétendus esprits. Mais elle ne nous dispense pas de rapporter un autre système qui a été proposé pour expliquer les *toc-toc* des *spirit rappings*. C'est celui qui fut présenté pour la première fois par un savant des États-Unis, le docteur Flint, et qui fut reproduit, quelques temps après, par un physiologiste d'Allemagne, M. Schiff, et exhibé par lui devant l'Académie des sciences de Paris.

M. Flint, et après lui M. Schiff, ont trouvé que, par une contraction



LE DOCTEUR SCHIFF EXPLIQUANT DEVANT L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS, LE BRUIT DES ESPRITS FRAPPEURS PAR LA CONTRACTION D'UN MUSCLE DE LA JAMBE (PAGE 555)

rapide de certains muscles, on peut faire entendre des bruits ou des chocs, sans aucun mouvement extérieur du corps. M. Schiff croit que les médiums américains ou leurs acolytes ont employé cet artifice pour simuler les coups mystérieux attribués aux esprits.

D'après M. Schiff, ces bruits, qui ressemblent à de petits coups de marteau sourds et étouffés, et dont les cerveaux faibles font honneur à la présence d'êtres surnaturels, n'auraient d'autre origine que certains mouvements secrets que quelques individus auraient la faculté de produire par la contraction de l'un des muscles de la jambe. Il est prouvé que le tendon du muscle *long péronier latéral* frappant contre sa coulisse ou contre la surface osseuse du péroné, peut produire des bruits assez forts pour être entendus à quelque distance. Le docteur Schiff, qui était parvenu à se rendre très habile dans se curieux exercice, faisait entendre à volonté des bruits successifs et réguliers. Pendant qu'il exécutait ces mouvement, se tenant debout ou couché, avec ou sans chaussure, un spectateur, la main posée sur une des malléole (éminence osseuse placée à la partie inférieure de la jambe) pouvait reconnaître et sentir les contractions du tendon du muscle *long péronier latéral.*

Au mois d'avril 1859, le docteur Schiff donna, dans une séance de l'Académie des sciences de Paris à laquelle nous avons assisté, une démonstration publique de sa faculté de jouer des muscles péroniers. Introduit dans la salle des séances, il fut invité à s'asseoir au milieu de la pièce, afin d'être aperçu de tout le monde et isolé de tout compère.

« Messieurs, l'esprit frappeur attend vos ordres, » dit M. Schiff, les mains en l'air et les doigts écartés.

Il ouvrit largement la bouche, pour convaincre les spectateurs que ni ses doigts ni sa bouche ne seraient pour rien dans les coups qu'il allait faire entendre.

On ordonna alors à l'esprit frappeur de se manifester. On entendit presque aussitôt de petits coups, très rapprochés les uns des autres, comme si l'on frappait dans le lointain.

« Veuillez frapper de nouveau, » dit une autre personne. Au même instant, les coups recommencèrent; et cette fois, semblèrent s'être rapprochés des auditeurs.

Cette manœuvre fut répétée plusieurs fois, sans qu'on pût reconnaître le point d'où partaient les bruits.

Ne voulant pas prolonger plus longtemps l'incertitude des académiciens sur la cause du phénomène qui les étonnait, M. Schiff leur montra sa jambe droite, et imprimant une forte contraction aux muscles péroniers latéraux, il produisit les mêmes bruits.

A la suite de l'expérience faite par le docteur Schiff à l'Académie des sciences, dans sa séance du 18 avril 1859, Jobert (de Lamballe) cita un cas pathologique analogue. Seulement, les expérience faites par M. Schiff étaient du domaine de la physiologie; et les bruits qu'il avait l'adresse de produire étaient déterminés par sa volonté. Dans le cas observé par Jobert, il s'agissait d'une maladie, caractérisée par des battements qui se faisaient entendre derrière la malléole externe droite, et qui offraient la régularité du pouls. Par une opération chirurgicale, Jobert fit disparaître la disposition anatomique anormale qui produisait ce résultat, et tout bruit disparut.

Velpeau confirma les observations de Jobert, en assurant que le genre de bruit dont il est question peut se produire normalement dans un assez grand nombre de régions du corps. La hanche, l'épaule, le côté interne du pied, sont quelquefois, d'après le chirurgien de la Charité, le siège de bruits analogues. Velpeau cita le cas d'une dame qui, à l'aide de certains mouvements de rotation de la cuisse, produisait des bruits que l'on pouvait entendre d'une extrémité à l'autre d'un salon.

M. Jules Cloquet raconta qu'on lui présenta un jour, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille de seize à dix-huit ans, qui produisait des craquements très forts et assez réguliers, grâce à un léger mouvement de rotation de la région lombaire de la colonne vertébrale. Ce bruit, qui s'entendait à huit mètres de distance, ressemblait, dit M. Jules Cloquet, à celui « d'un vieux tourne-broche. » Le père de ce *phénomène* était un saltimbanque, qui exhibait en public son intéressante fille, en annonçant qu'elle avait une pendule dans le ventre !

Nous avons dit que le docteur Flint, en Amérique, avait précédé M. Schiff dans l'explication des coups des esprits frappeurs attribués à des contractions musculaires. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les remarques originales de M. Flint, et cela avec d'autant plus de raison, que l'auteur les a fait porter sur mademoiselle Fox et sur sa sœur, madame Fish.

Ce n'est point aux contractions des tendons du muscle péronier, mais aux mouvements de l'articulation du genou, que M. Austin Flint, professeur de clinique médicale à l'Université de Buffalo, attribue les bruits produits par les *frappeuses de Rochester*. M. Flint soumit à son inspection directe ces deux héroïnes, et c'est après cette vérification qu'il écrivit le mémoire que nous allons citer.

« La curiosité nous ayant conduit, dit le docteur Austin Flint, à visiter la salle du Phelps-House, dans laquelle deux femmes de Rochester (madame Fish et mademoiselle Fox) prétendent obtenir du monde des esprits des communications *frappantes*, au moyen desquelles on peut se mettre en rapport avec les parents ou les

amis défunts, etc., nous sommes arrivés à une explication physiologique du phénomène, explication dont un cas qui s'est présenté depuis à notre observation a démontré toute l'exactitude. Nous avons senti alors combien il était nécessaire d'offrir au public un exposé qui pût contribuer à empêcher à l'avenir les abus qu'entraîne cette imposture depuis trop longtemps en faveur.

« Il faut admettre d'abord que des manifestations ne doivent pas être considérées comme surnaturelles du moment qu'on peut y trouver une cause physique ou physiologique. Il n'est permis d'invoquer les agents immatériels qu'autant que les agents matériels font défauts. Nous devons donc *exclure* toute cause spirituelle dans cette partie de notre investigation.

« Quant aux moyens artificiels que pourraient dissimuler les vêtements, on s'accorde à croire qu'il ne peut y en avoir. Du reste, cette hypothèse ne saurait être admissible, les comités de dames ayant souvent examiné les *frappeuses*.

« Il est évident aussi que les *coups* ne sont produits par aucune machine attachée aux tables, aux portes, etc., car on les entend dans différentes pièces et dans différents endroits de la pièce où se trouvent les *femmes de Rochester*, toujours près, cependant, de la place où elles se tiennent. La supposition de mécaniques ou de machines quelconques doit être exclue aussi.

« Voilà pour l'évidence négative. Et maintenant pour ce qui se rapporte positivement au sujet, en observant les deux femmes, il était évident, d'après leur contenance, que les sons étaient dus à l'action de la plus jeune, et qu'ils nécessitaient un effort de sa volonté qu'elle cherchait vainement à dissimuler. Cet effort était manifeste, et il était facile de voir qu'elle ne pouvait le prolonger longtemps sans fatigue. En admettant donc ce fait positif, il en résulte cette question : Comment la volonté peut-elle s'exercer de manière à produire des bruits (coups) sans mouvements apparents du corps? Les muscles volontaires sont les seuls organes sur lesquels la volition puisse exercer un contrôle direct. Mais les contractions des muscles n'occasionnent pas de sons sensibles dans les muscles même. Or donc, pour que les muscles développent des vibrations perceptibles à l'oreille, il faut qu'ils agissent sur les parties avec lesquels ils sont en rapport. Assurément les coups ne pourraient être des sons vocaux; ceux-ci ne pourraient se produire sans mouvements de muscles respiratoires, ce qui en révélerait promptement la source. Excluant par cette raison les sons vocaux, la seule source possible des bruits en question est donc dans les contractions musculaires volontaires, agissant sur une ou plusieurs articulations mobiles du squelette. Cette explication est la seule qui soit admissible.

« Par une curieuse coïncidence, après avoir découvert la source des bruits par le raisonnement, nous avons été à même d'observer un cas qui a clairement prouvé le fait que des bruits, précisément identiques aux *coups des esprits frappeurs*, se peuvent produire dans la *jointure du genou*.

« Une dame, parfaitement recommandable de notre ville, a la faculté d'émettre des sons tout à fait semblables par leur caractère et leur force à ceux que les imposteurs de Rochester prétendent faire émaner du monde des esprits. Nous avons été témoins de la production des bruits par cette dame, et elle nous a permis d'examiner par quel mécanisme elle les produit. Sans entrer ici dans des détails anatomiques et physiologiques minutieux, il suffit d'expliquer qu'en vertu de la relaxation

des ligaments de la jointure du genou, et au moyen d'une action musculaire, et d'une pression de l'extrémité inférieure contre un point d'appui, le tibia se porte latéralement sur la surface inférieure du fémur, produisant par le fait une dislocation latérale partielle. Cela s'effectue par un acte de la volonté sans mouvement apparent du membre, et occasionne un bruit fort ; le retour de l'os à sa place est accompagné d'un second bruit. La plupart des *frappements* de Rochester sont doubles aussi. Il est possible, du reste, de ne faire qu'un seul bruit en déplaçant l'os avec la vitesse et la force voulues, et le laissant ensuite reglisser à sa place ; en ce cas, il n'y aura pas de bruit au retour.

« Si pendant la production des *coups*, le membre qui les produit, ou quelque autre partie de l'opérateur, se trouve en contact avec les objets environnants, il y aura des vibrations visibles dans ces objets. La force de la semi-dislocation de l'os est suffisante pour agiter bien distinctement les portes, les tables, etc., si elles sont en contact. L'intensité du son varie en proportion de la force des contractions musculaires, et la source apparente des coups peut aussi devenir plus ou moins distincte.

« La révélation contenue dans cet exposé excita une vive agitation parmi ceux que les *coups* intéressaient directement. L'exactitude de l'explication fut constatée non seulement par ceux-ci, mais encore par beaucoup de personnes, qui n'avaient pourtant jamais balancé à considérer ces prétendues communications spirituelles comme une ruse grossière. Bien entendu les *frappeuses* nièrent énergiquement que les bruits vinssent des jointures, et fussent produits par leur intervention.

« Sur la demande adressée aux docteurs Flint, Coventry et Lée, par les *frappeuses* mêmes, dans le but d'être soumises par eux à un examen qui devait prouver l'absence de toute imposture de leur part, les observations suivantes furent faites :

« On était réuni depuis peu, lorsque les coups commencèrent à se faire entendre avec force, et continuèrent avec une rapide succession pendant quelque temps. Les deux *frappeuses de Rochester* étaient assises sur un divan. On demanda alors aux *esprits* s'ils voudraient bien se manifester pendant la séance, et répondre aux interrogations. Une série de coups suivit, et fut interprétée comme une réponse affirmative. Alors on fit asseoir les deux femmes sur deux chaises placées l'une près de l'autre leurs talons reposant sur des coussins, les membres inférieurs étendus, la pointe des pieds en l'air, et les pieds séparés l'un de l'autre. Le but de cette expérience était d'assurer une position dans laquelle les ligaments de la jointure du genou fussent tendus, et les pieds sans point d'appui. Nous étions à peu près convaincus d'avance que le déplacement des os nécessaire aux bruits ne pouvait s'effectuer sans que les pieds posassent sur un corps résistant quelconque. Les assistants, assis en demi-cercle, attendirent tranquillement les *manifestations* pendant plus d'une demi-heure, mais les *esprits*, d'ordinaire si bruyants, restèrent muets. On changea alors la position de la plus jeune sœur ; on la fit asseoir les jambes sur le divan ; sa sœur aînée s'assit, à la manière ordinaire, à l'autre bout du canapé. Dans cet état de choses, les esprits ne jugèrent pas à propos d'indiquer leur présence, malgré les suppliques réitérées qui leur furent adressées. Cette seconde expérience nous confirma dans l'opinion que la plus jeune sœur avait seule la faculté de produire les *frappements*. On continua ces expériences jusqu'à ce que les frappeuses

elles-mêmes avouassent qu'il était inutile de persister davantage, et qu'il n'y avait aucun espoir de *manifestations.*

« Quand on leur eut rendu la position habituelle, leurs pieds posant à terre, les *coups* commencèrent bientôt à se faire entendre. On proposa alors quelque autre expérience. Nous y consentîmes, bien que les premières fussent, suivant nous, assez concluantes. Celle qu'on choisit consista à tenir fermement les genoux des deux femmes, en y appliquant les mains de manière que tout mouvement latéral des os fût perceptible au toucher. Cette pression fut faite par-dessus les vêtements. On ne pouvait s'attendre à ce qu'elle empêchât complètement les bruits, mais elle devait prouver s'ils provenaient ou non de la jointure du genou. Il est évident que cette expérience avait bien moins de poids aux yeux d'un observateur que les précédentes, car la seule évidence du mouvement des os était le témoignage de ceux dont les mains se trouvaient en contact avec l'articulation. L'expérience fut renouvelée fréquemment pendant une heure et plus ; chaque fois on appliquait les mains quelques minutes de suite. Le résultat fut toujours à la confusion des « *frappeuses;* » c'est-à-dire qu'on entendait beaucoup de coups quand les mains étaient retirées, aucun quand on les tenait appliquées sur les genoux. Une seule fois, le docteur Lée, ayant avec intention relâché l'étreinte, deux ou trois faibles coups simples furent frappés, et il constata immédiatement le mouvement sensible de l'os. On essaya aussi à plusieurs reprises de saisir les genoux le plus vite possible, au moment où les *frappements* commençaient ; cette expérience eut toujours pour effet d'imposer un silence immédiat aux « *esprits* ».

« On discuta alors la proposition qui fut faite de bander les genoux. Les amis des deux femmes s'opposaient à cette expérience, à moins que nous ne voulussions la considérer comme épreuve décisive. Nous n'avions pas préparé les choses nécessaires pour rendre le membre immobile, conséquemment nous refusâmes. C'était sans doute l'expérience sur laquelle comptaient les *frappeuses*, comme devant se terminer à leur honneur. Nous sommes à peu près certains qu'avant de demander à être examinées, elles s'étaient assurées qu'un bandage appliqué au-dessus et au-dessous de la rotule, permettant de plier le membre n'empêcherait pas le déplacement. Dans le cas où, dans d'autres localités, des expériences relatives à cette sorte d'imposture seraient nécessaires, nous conseillons de ne pas s'en rapporter à l'effet de bandages. Il est certain pourtant qu'avec un grand nombre de tours de bandes et des éclises latérales fermement posées, de manière à tenir la jambe bien étendue et à rendre les jointures immobiles, on parviendrait à arrêter les sons, du moment, toutefois, qu'ils parviendraient de la jointure du genou. On remarquera que dans notre exposé nous ne prétendons nullement que cette jointure soit la seule source de *bruits*, et si nos expériences, après avoir été dirigées sur cette partie, n'eussent pas réussi, nous nous serions occupés des autres articulations.

« Dans la publication de cet exposé, on nous a parlé de différents cas, dans lesquels les mouvements des os qui entrent dans d'autres articulations sont produits par un effort musculaire donnant naissance à des bruits. On nous a cité une personne qui fait entendre des *coups* avec la cheville, plusieurs autres avec les jointures des orteils et des doigts, une autre dont le mouvement de l'épaule s'en-

tend fortement; chez une autre encore, c'est celui de la jointure de la hanche.

« La révélation de cette imposture ouvre un champ nouveau aux recherches physiologiques. Les bruits articulaires réclament en effet une investigation sérieuse.

« La conformation anatomique de la jointure du genou est évidemment très favorable à la production de bruits forts par le déplacement. Les larges surfaces articulaires offrent un espace considérable au mouvement latéral, pourvu que les ligaments soient suffisamment détendus et que la force motrice soit convenablement appliquée. La petitesse relative du condyle extérieur du fémur favorise le déplacement à l'extérieur, et il surviendrait une véritable dislocation dans cette direction, sans les ligaments forts et nombreux qui rendent cette articulation la plus forte de notre corps. Ces ligaments protègent si bien cette jointure contre les accidents auxquels l'exposent sa position et ses relations, que les luxations de cette partie sont, par le fait, très rares. Le déplacement qui occasionne les coups est suffisant pour déranger les os qui séparent les deux surfaces articulaires de l'extrémité supérieure du tibia, de sa situation dans le sillon qui sépare les condyles du fémur, et pour le porter plus ou moins sur la surface du condyle extérieur. Ce mouvement donne naissance au premier bruit, et le retour de l'os à sa place au second, qui, dans les *coups de Rochester*, suit généralement le premier de très près. Nous ne pouvons expliquer entièrement le mécanisme précis par lequel s'effectue ce déplacement. La dame de notre ville qui reproduit les *frappements* fait glisser l'os en dehors par un faible effort de sa volonté, et ni d'après ce qu'elle explique, ni même à la faveur de l'exploration manuelle, il n'est aisé de déterminer quels sont les muscles qui viennent porter sur la jointure. Dans ce cas, le déplacement survient quelquefois en pliant la jambe sans aucun effort tendant à le produire, mais alors il n'est généralement pas accompagné de beaucoup de bruit. L'os retourne à sa place, dès que cesse l'effort musculaire qui avait causé le déplament. Pour que le déplacement cause du bruit, il faut qu'il soit opéré avec une certaine vitesse et une certaine force; cette dernière peut en quelque sorte être graduée à volonté. La dame en question ne peut aujourd'hui produire les coups que dans un seul genou; dans sa jeunesse, elle avait la même faculté dans les deux. D'après le nombre et le volume des sons produits par les *frappeuses de Rochester*, il est évident quelles peuvent faire entendre ces *coups* dans leurs deux genoux. Il serait à présumer que la fréquente répétition de ces déplacements doit, au bout de quelque temps, amener l'irritation et même quelque affection dans la jointure. Chez la dame à laquelle nous devons tant de renseignements utiles, ils sont suivis d'une certaine sensibilité; mais autrefois, quand elle avait l'habitude de les opérer tous les jours plus ou moins, elle ne ressentait aucune douleur, et les bruits étaient plus forts qu'à présent.

Voilà plusieurs explications des coups mystérieux attribués aux esprits américains. Nous avons exposé, plus haut celle que nous adoptons, et qui consiste à attribuer ces bruits à l'individu lui-même, qui, se trouvant hypnotisé, les produit *à son insu*, en frappant du pied le parquet ou la table, ou bien en exécutant, avec quelque partie de son corps, un de ces craquements que certaines personnes, par une conformation anatomique particu-



M. FLINT, A MANCHESTER, DANS UNE SÉANCE PUBLIQUE, CONTIENT LES GENOUX DE DEUX FRAPPEUSES (P. 559)

lière, savent produire sans aucun mouvement visible à l'extérieur. Il suffit de l'état hypnotique pour expliquer les actes inconscients dont il s'agit.

On voit que nous admettons toujours ici la bonne foi du médium, et que nous écartons le cas de supercherie.

> Je suppose qu'un moine est toujours charitable,

a dit La Fontaine.

Nous partageons le bon sentiment du fabuliste; mais il y a bien der réserves à faire concernant l'innocence des moines, et celle des spirites. Nous suspectons fort les demoiselles Fox et Madame Fish d'avoir, pas d'adroites supercheries savamment concertées trompé, pendant dix années. consécutives la bonne foi des Américains.

LES TABLES TOURNANTES

ET LES MÉDIUMS

I

Débarquement des esprits en Europe. — Les tables tournantes en Écosse, en Angleterre et en Allemagne. — Origine orientale des tables tournantes.

Les faits de l'ordre prétendu merveilleux, qui se sont passés en France, de l'année 1846 à l'année 1851, c'est-à-dire à l'époque où les esprits frappeurs faisaient leurs premières manifestations en Amérique, avaient suffisamment préparé l'Europe à recevoir cette importation du Nouveau monde. Nous avons maintenant à suivre le progrès et le développement de ces phénomènes dans notre hémisphère, développement qui se manifesta par l'invention, ou si l'on veut, par la diffusion générale *des tables tournantes*.

Les *esprits*, qui avaient ordonné à madame Fish de changer de mari, demandèrent, dès le commencement de l'année 1852, que les spirites américains se réunissent en une convention générale. Ils fixèrent même le lieu de leur première assemblée. Dans l'adresse qu'on fit circuler à cet effet, et qui fut publiée dans le *Cleveland Plaindealer*, du 29 janvier 1852, on lisait ce paragraphe :

« .... Les invisibles ont promis que si cette convention se réunissait à Cléveland, ils signaleraient leur présence d'une manière si éclatante, que les doutes et les objections des sceptiques seraient anéantis à jamais. Appelons aussi les croyant

d'au delà des mers. Que les esprits soient consultés par toute la terre, et que notre assemblée dans la ville des forêts serve de point de ralliement à une légion d'esprits. »

Et cette assemblée eut lieu ; elle fut même suivie de plusieurs autres, dans différentes villes de l'Union américaine. Seulement, les gens d'*au delà des mers*, c'est-à-dire les Européens, si solennellement convoqués, ne se rendirent pas au rendez-vous. Et comme la montagne n'était pas allée vers les *esprits*, les esprits allèrent vers la montagne. En d'autres termes, les *esprits* américains passèrent l'Atlantique, pour aborder dans notre Europe.

Ils prenaient terre en Écosse, au commencement de l'année 1852.

A peine le premier *esprit* était-il débarqué dans la vieille Écosse, qu'il y en eut bientôt dix en Angleterre, et presque immédiatement, quelques centaines en Allemagne.

Qu'apportaient donc de si nouveau les *esprits* américains à l'Allemagne, pays familiarisé depuis longtemps avec le fantastique, qui n'avait pas cessé de vivre en communion avec les adeptes de Swedenborg, le grand visionnaire suédois, et qui avait produit, en dernier lieu, la voyante de Prévorst? Ils y apportaient tout au plus un procédé, un appareil, dont on pouvait fort bien se passer, et dont on se passe aujourd'hui, comme les magnétiseurs de la seconde époque se débarrassèrent du primitif baquet de Mesmer.

Cette appareil, c'était la *table tournante*.

La *table tournante* n'était pas de nature à étonner l'Allemagne. Elle-même l'eût bien inventée, si elle eût daigné en prendre la peine, puisqu'elle avait précédemment inventé les rose-croix, le magnétisme animal et bien d'autres choses étonnantes, à propos desquelles il faut dire, invariablement : *munera Germaniæ*.

Une autre raison qui devait encore empêcher l'Allemagne de réinventer les tables tournantes, c'est son immense érudition. Elle se serait fait un cas de conscience de produire, sous le titre de découverte, une pratique renouvelée des gymnosophistes de l'Inde ou des mages de la Perse. L'Allemagne connaît à fond son Orient, d'où toutes les religions, toutes les pratiques superstitieuses et tous les arts magiques, ont tiré leur origine. Elle a lu dans Zoroastre la doctrine pneumatologique, dont nous avons donné un extrait dans l'Introduction de cet ouvrage, et qui selon nous, contient en puissance les tables tournantes. Elle sait apprécier ce qui reste encore de la magie orientale dans l'Égypte moderne, où Cagliostro alla se faire initier, et où, de nos jours, le comte de Laborde vit opérer sous ses yeux et apprit à opérer lui-

même des effets si prodigieux que sa science académique en revint toute bouleversée. Ce n'était point, il est vrai, la table tournante que l'on montra au comte de Laborde ;mais c'était quelque chose de mieux : l'évocation des esprits. Or, les esprits soufient où ils veulent, et il faut bien que les tables les suivent.

Mais voici venir le phénomène américain, tout réalisé, bien complet et même agréablement perfectionné. Voici les tables tournantes, dansantes, volantes, etc., retrouvées dans l'Orient sibérien. Celles-ci ne sont pas moins intelligentes que leurs sœurs du Nouveau monde, mais elles sont peut-être plus sagaces, plus utilement révélatrices. Ce sont les vraies tables divinatoires, vaguement indiquées dans Tertullien et Minucius Félix.

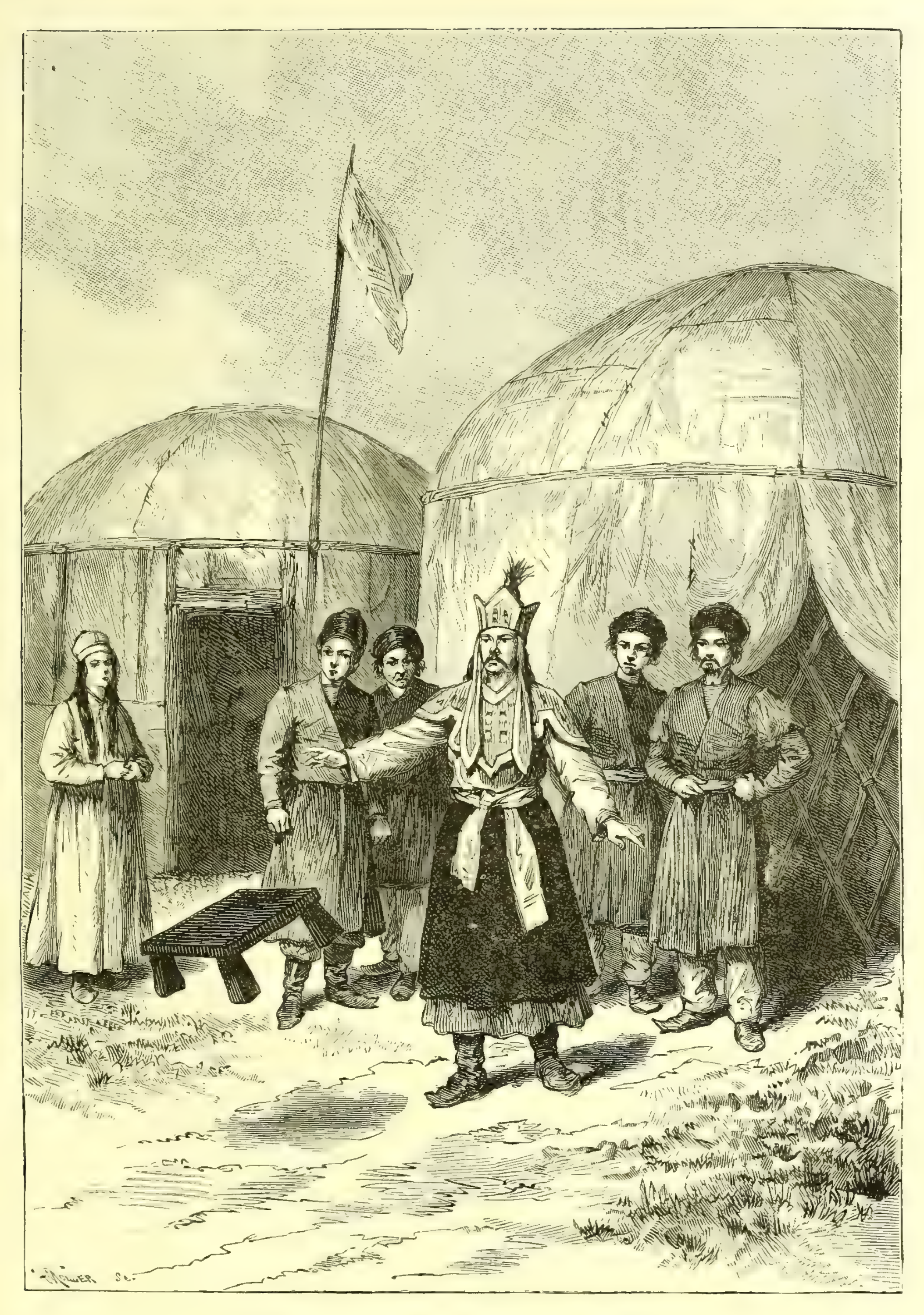
On lisait, en 1854, dans un journal de Saint-Pétersbourg, *l'Abeille du Nord*, un article, extrêmement curieux, signé par M. Tsherepanoff, savant russe, qui avait longtemps vécu dans les Indes orientales, et qui garantissait la vérité des faits extraordinaires qu'il communiquait au public :

« ... Il faut considérer, dit M. Tsherepanoff, que les lamas, ou prêtres de la région bouddhiste, qui est celle de tous les Mongols et des Burètes russes, ainsi que les prêtres de l'ancienne Égypte, ne révèlent pas les mystères de la nature découverts par eux. Ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver des choses dérobées par les voleurs *en suivant une table qui s'envole devant lui.* Le propriétaire de la chose demande au lama de lui indiquer l'endroit où elle est cachée. Le lama ne manque jamais de faire attendre sa réponse pendant quelques jours.

« Le jour où il est prêt à répondre, il s'assied par terre devant une petite table carrée, y pose ses mains en lisant dans un livre thibétain, au bout d'une demi-heure il se lève en ôtant aussi la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur le meuble. Aussitôt celui-ci se lève aussi, suivant la direction de la main. Le lama est enfin debout sur ses jambes, il lève la main au dessus de sa tête, et la table se lève au niveau de ses yeux. Alors le lama fait un mouvement en avant et la table le suit; le lama marche en avant et elle marche devant lui dans l'air avec une si rapide augmentation de vitesse, que le lama a grande peine à la suivre; enfin la table parcourt des directions diverses et finit par tomber par terre. La direction principale choisie par elle indique le côté par où il faut chercher la chose perdue.

« On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. *Dans le cas où je fus témoin oculaire,* elle s'envola à une très grande distance (environ trente mètres) et la chose perdue ne fut pas trouvée de suite. Mais dans la direction suivie par la table, il y avait la chaumière d'un paysan russe, qui se suicida, ayant aperçu l'indication donnée par le meuble. Ce suicide éveilla le soupçon; on fit des recherches, et les choses perdues furent trouvées dans sa chaumière. »

Comment donc l'Allemagne aurait-elle pu se permettre d'inventer, de nos jours les tables tournantes, déjà mises en pratique, depuis des siècles, chez les Russes et les Mongols? Ainsi que nous l'avons déjà dit, elle les reçut sans étonnement. Elle leur fit néanmoins bon accueil, en faveur des esprits, comme on devait l'attendre d'une contrée où les êtres surnaturels sont depuis longtemps naturalisés. Dans toute les villes de l'Allemagne, en 1852, chacun se donna l'innocent plaisir de faire tourner des tables, par l'imposition des mains d'un cercle de personnes, attentives et recueillies.



LES TABLES VOLANTES CHEZ LES MONGOLS (PAGE 567)

II

Les tables tournantes en France. — Comment elles sont accueillies dans notre pays. — Attitude des savants. — Expériences et ouvrage d'Agénor de Gasparin sur les tables tournantes.

La France ne reçut pas de première main la pratique des tables tournantes. Les tables tournaient en Écosse, en Angleterre, et dans toute l'Allemagne, depuis la Baltique jusqu'aux bouches du Danube, que la presse française, alors pourtant si désœuvrée, pour cause de compression politique, leur avait à peine accordé une mention fugitive. Tout à coup — c'était vers les derniers jours d'avril 1853 — Paris se réveilla en proie à l'épidémie tournante, et les journaux lui apprirent que la même épidémie avait éclaté simultanément à Strasbourg, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse, et dans tous nos autres grands centres de population.

Ce ne fut, d'abord, pour le public, qu'un simple amusement, auquel on se livrait au milieu de grands éclats de rire. Les guéridons, les tables, les chapeaux, les plats et les cuvettes, tout ce qui se trouvait sous la main, était mis à contribution. Les uns réussissaient, les autres, et c'était le plus grand nombre, échouaient dans l'expérience. Ils accusaient de supercherie les premiers, qui, à leur tour, les taxaient d'incrédulité. « Elles tournent, elles ne tournent pas ! » tel était le résumé de toutes les disputes à ce sujet, et tels étaient les deux termes uniques dans lesquels s'agitait, parmi le vulgaire, la question des tables.

Dans notre pays, toujours fort léger en matière sérieuse, tantôt extrême dans sa crédulité, tantôt absurde dans son scepticisme, les tables ne furent pour le plus grand nombre, qu'un amusement, une manière de tuer le temps en société. Les disputes étaient fréquentes sur ce sujet. On niait, on affirmait, on riait, quand on ne se mettait pas en colère. On se disait des

gros mots ; et parfois la dispute commencée autour de la table, allait se terminer sur le terrain, les armes à la main.

Le phénomène se montra bientôt en progrès, et ce furent alors de bien autres histoires. Non seulement les tables tournaient, mais elles parlaient, elles écrivaient. Elles s'élevaient et se soutenaient dans l'air, sans ficelles, du moins visibles. Les tables donnaient des consultations ; elles découvraient des secrets ensevelis dans le plus profond mystère ; elles faisaient des prodiges de sagacité divinatoire ; elles mettaient le monde des vivants en communication avec le monde des morts, et se comportaient enfin de façon à laisser croire qu'elles étaient hantées par des esprits.

Toutes ces choses étaient bien dures à admettre ; aussi ce fut un *tolle* général contre ceux qui les racontaient. Quant à ceux qui prétendaient les avoir vues, on en finit avec eux par deux épithètes: fous ou imposteurs.

La question des tables fut jugée par ces deux termes; puis la multitude passa à d'autres divertissements.

Il restait à satisfaire un petit nombre de personnes sérieuses, qui n'admettent en général, que les faits, même les plus incroyables, puissent être attestés par un grand nombre de témoins éclairés et de bonne foi, sans avoir leur fondement dans quelque réalité, bien ou mal observée. Ces personnes ajournaient tout jugement: elles attendaient que les savants eussent parlé. Mais les savants, qui, suivant leur coutume traditionnelle, avaient commencé par tout nier, se bornèrent à confesser, après examen, la réalité du phénomène de la rotation des tables, sans parvenir à en donner la théorie, parce qu'on manquait à cette époque d'éléments d'explication.

Cependant les faits se multipliaient, ou du moins les témoignages qui les attestaient devenaient de plus en plus nombreux, et causaient un trouble douloureux dans beaucoup d'intelligences.

Il se trouva, néanmoins, un beau jour, que les tables tournantes n'amusaient plus personne. Les expériences et les disputes cessèrent, et lorsque, plus tard, on annonça un fait encore plus merveilleux : — les tables parlent ! les tables écrivent ! — la dose d'attention et d'intérêt que le public français avait tenue disponible pour ce phénomène, était épuisée. Il s'était jeté dans d'autres distractions, et il ne voulut jamais revenir à celle-là.

La question des tables, et ce n'est pas son côté le moins bizarre, ne fut retenue, en France, que par un petit nombre d'hommes sérieux, que leur position sociale, et leur instruction semblait devoir éloigner de toute idée chimérique, comme de toute pratique paraissant se lier au maléfice ou au sortilège. Pour eux, un phénomène très curieux, produit par une cause inconnue, avait été mis hors de doute. Aux sceptiques, ou pour mieux dire,

aux incroyants de parti pris, habitués à tourner le dos aux faits qu'ils veulent déclarer impossibles, ils pouvaient répondre, ce que la légende attribue à Galilée : *E pur si muove* !

Effectivement, les tables tournaient.

Les rares observateurs qui travaillaient isolément, ou réunis en conventicules discrets, multiplièrent les expériences, encouragés par les résultats déjà réalisés sous leurs yeux, et surtout puissamment excités par ceux, bien autrement extraordinaires, dont le récit leur parvenait de l'étranger.

De tous les observateurs qui se sont attachés à cette question, Agénor de Gasparin est celui qui s'est fait le plus de réputation, tant par les expériences suivies auxquelles il s'est livré, que par le soin qu'il mit à les exposer, dans un livre qui a pour titre *les Tables tournantes*, et qui parut en 1854[1].

Nous allons résumer les principaux résultats qu'Agénor de Gasparin obtint dans une série d'expériences faites avec un cercle d'amis. Mais avant tout, il est nécessaire de rappeler en quoi consiste le phénomène de la *table tournante*.

Cinq ou six personnes, plus ou moins, sont assises devant une table de bois, ou de préférence un guéridon très léger, dont les pieds sont garnis de roulettes, pour qu'il n'éprouve que la moindre résistance possible dans son mouvement. Si le parquet de la salle est ciré, le frottement des roulettes contre sa surface devient presque nul. Toutes les conditions sont alors réunies pour assurer le succès de l'expérience, en raison de la très faible impulsion mécanique qui suffit pour mettre en mouvement un guéridon léger, glissant sans obstacles sur une surface polie. Les personnes placent les mains à plat sur le bord du guéridon, en le touchant légèrement et sans le presser. Au bout d'un temps, qui varie de dix minutes à une demi-heure, plusieurs des opérateurs ressentent dans les avant-bras et les mains, des fourmillements, occasionnés par la fatigue de la situation fixe qui leur est imposée. Bientôt, la table fait entendre quelques craquements, provenant de la chaleur du corps des opérateurs, qui s'est lentement communiquée aux fibres peu conductrices du bois ; enfin, la table s'ébranle. Elle exécute d'abord quelques mouvements irréguliers, puis le mouvement se décide, et la table décrit à peu près un cercle. Les personnes se lèvent alors, sans déranger leurs doigts placés sur la table, et se mettent à suivre la table dans sa rotation ; ou pour mieux dire, en tournant elles-mêmes, les mains toujours fixées sur la table, elles continuent et entretiennent le mouvement initial.

Tel est le phénomène de *la table tournante*, qui est resté pendant

1. *Des Tables tournantes, du Surnaturel et des Esprits*, 2 vol. in-18, Paris, 1854.

longtemps comme un défi porté à l'explication scientifique, et qui avait, en lui-même, assez d'étrangeté pour surprendre et arrêter le plus ferme esprit.

Je fis, pour la première fois, cette singulière expérience avec le physiologiste Longet, le botaniste Moquin-Tandon, tous deux professeurs à la Faculté de médecine de Paris, et quelques autres personnes de qualité savante. Et je peux affirmer que lorsque, au bout d'un quart d'heure d'attente, le guéridon se mit à tourner sous nos doigts, tous ceux qui composaient cette chaîne animée et qui n'étaient pas de faibles cerveaux, étaient plus pâles et plus émus les uns que les autres.

Ce qu'il y a de curieux dans tout le phénomène, et ce qu'il s'agit seulement d'expliquer, c'est le mouvement initial ; car la rotation n'est évidemment que le résultat de l'action des opérateurs qui marchent en tenant leurs mains appuyées sur le bord de la table, et la forcent ainsi à suivre leur propre déplacement.

Cela posé, arrivons aux expériences auxquelles Agénor de Gasparin se livra, pendant cinq mois, à Valleyres, dans le canton de Vaud, avec le concours de dix ou douze personnes du voisinage. Nous mettrons sous les yeux du lecteur divers passages de procès-verbaux d'Agénor de Gasparin, choisis parmi les plus intéressants de ces comptes rendus.

« ... La table qui nous a servi le plus souvent, dit Agénor de Gasparin, se compose d'un plateau en frêne dont le diamètre a quatre-vingts centimètres, d'une lourde colonne et de trois pieds distants entre eux de cinquante-cinq centimètres. Une autre table, dont le plateau est un peu plus grand, et dont la colonne est moins lourde, a été employée aussi. Enfin, nous avons mis quelquefois en mouvement des tables à quatre pieds, rondes ou carrées ; une, entre autres, d'une dimension respectable. Le nombre des expérimentateurs formant à la fois la chaîne est ordinairement de dix; il a varié entre deux extrêmes, huit et douze. Sa rotation se manifeste habituellement après cinq ou dix minutes. Dans certains cas plus rares, nous avons attendu près d'une demi-heure.

« Le 20 septembre, donc, nous désirions mettre à l'épreuve les prétendues facultés divinatrices des tables : à cet effet, nous avons soumis à la nôtre, qui fonctionnait à merveille, la question la plus élémentaire, assurément, qu'on puisse poser à un *esprit*. Nous avons placé trois noisettes dans la poche d'un des expérimentateurs ; la table, interrogée sur le nombre des noisettes, a bravement frappé neufs coups !

« La même personne, après avoir fait exécuter plusieurs nombres pensés parmi lesquels se trouvait un zéro, a été mise aux prises avec son vis-à-vis. Ceci constituait une expérience particulièrement intéressante que nous appelons *la balance des forces*. On ne peut pas dire, dans ce cas que le mouvement soit imprimé par le vis-à-vis en lutte ; l'un veut faire prévaloir un chiffre pensé plus considérable, l'autre un chiffre pensé moins considérable. Le champion du petit chiffre s'arran-

gera sans doute pour ne plus fournir de balancement dès que son nombre a été frappé, il appuiera même de manière à obtenir un arrêt ! Eh bien, non : l'opérateur le plus puissant l'emporte, et s'il est chargé du chiffre élevé le nombre élevé est atteint. On remarque seulement qu'à partir du moment où la limite de son adversaire est dépassée et où les volontés ont cessé de coïncider, les coups sont frappés moins fortement ; le pied, qui obéissait tout à l'heure à deux pensées, n'est plus soutenu maintenant que par une seule.

« Nous avons changé les conditions de la lutte : une coalition a été formée au profit des petits nombres ; ils ont été confiés à deux membres de la chaîne, puis à trois, et c'est alors seulement que le chevalier des grands nombres a été vaincu, et que le pied placé devant lui (pied sur lequel il était dépourvu de toute action mécanique) a cessé de suivre jusqu'au bout l'impulsion de sa volonté, en dépit des expérimentateurs placés en face, qui seuls auraient pu le mettre et le maintenir en mouvement.

« ... Nous avons fait varier le pied qui devait frapper ; nous avons changé les rôles : l'expérimentateur le plus puissant a été chargé à son tour des petits nombres, et il est parvenu à couper régulièrement ses adversaires, quel que fût le pied désigné pour l'opération.

« On a proposé enfin de tenter la contre-épreuve d'une de nos expériences les plus concluantes, de celle qui consiste à faire tourner et frapper la table lorsqu'elle porte un homme pesant quatre-vingt-sept kilogrammes. Cet homme s'est placé sur elle ; les douze expérimentateurs, ayant soin de ne pas former la chaîne, y ont appliqué leurs doigts et se sont efforcés d'obtenir, par la tension de leurs muscles, ce qu'ils avaient obtenu quelques jours auparavant sans tension et sans efforts. Il fallait voir l'énergie de leur travail ! les jointures de leurs mains blanchissaient, et cependant rien. La rotation seule a eu lieu dans une faible mesure, un demi-tour à peine, et avec un frémissement du pauvre meuble, qui semblait près de se rompre. Quant au soulèvement, tout a été vain ; aucun pied n'a voulu donner le moindre signe de sa docilité. Inutile d'ajouter qu'à plus forte raison, il n'a pas été question de ce renversement complet que nos simples ordres avaient opéré naguère. (*Séance du* 20 *septembre*). . . . .

« Voyant que tout allait à souhait, et décidés à tenter l'impossible, nous entreprenons alors une expérience qui marque notre entrée dans une phase nouvelle, et qui met nos démonstrations antérieures sous la garantie d'une démonstration irréfutable.

« Nous allons quitter les probabilités pour l'évidence ; nous allons faire mouvoir la table *sans la toucher*.

« Voici comment nous y sommes parvenus une première fois :

« Au moment où la table était emportée par une rotation énergique et véritablement entraînante, nous avons tous soulevé nos doigts à un signal donné, puis, maintenant nos mains unies au moyen des petits doigts, et continuant à former la chaîne à quelques lignes au-dessus de la table, nous avons poursuivi notre course, et, à notre grande surprise, la table a poursuivi également la sienne, elle a fait ainsi trois ou quatre tours !... Et ce qui n'était pas moins remarquable que la rotation sans contact, c'était la manière dont elle s'était opérée. Une ou deux fois

la table avait cessé de nous suivre, parce que les accidents de la marche avaient écarté nos doigts de leur position régulière au-dessus des bords; une ou deux fois la table avait repris vie, si je puis m'exprimer ainsi, dès que la chaîne tournante s'était retrouvée dans un rapport convenable avec elle. Nous avions tous le sentiment que chaque main avait emporté, par une sorte d'attraction, la portion de la table placée au-dessous d'elle. (*Séance du* 26 *décembre.*)

« Nous étions naturellement impatients de soumettre à une nouvelle épreuve la rotation sans contact. Dans le trouble du premier succès, nous n'avions songé ni à renouveler, ni à varier cette expérience décisive... Nous avons senti qu'il importait de refaire la chose avec plus de soin et en présence de témoins nouveaux ; qu'il importait surtout de *produire* le mouvement au lieu de *le continuer*...

« ... On pouvait dire que la table étant déjà lancée, elle conservait une certaine impulsion à laquelle elle obéissait mécaniquement, tandis que nous nous imaginions qu'elle obéissait à notre puissance fluidique. . Il fallait donc arriver à produire la rotation en partant du complet repos. C'est ce que nous avons fait. La table étant immobile ainsi que nous, la chaîne des mains s'en est séparée et a commencé à tourner lentement à quelques lignes au-dessus de ses bords. Au bout d'un moment, la table a fait un léger mouvement, et, chacun s'attachant à attirer par sa volonté la portion placée sous ses doigts, nous avons entraîné le plateau à notre suite. Les choses se passaient ensuite comme dans le cas précédent ; il y a une telle difficulté à maintenir la chaîne en l'air sans la rompre, sans l'écarter des bords de la table, sans aller trop vite et supprimer ainsi le rapport établi, qu'il arrive souvent que la rotation s'arrête après un tour ou un demi-tour. Néanmoint elle s'est prolongée parfois pendant trois tours ou même quatre. » (*Séance du* 29 *septembre.*)

« ... Nous sommes parvenus à opérer sans contact la continuation de la rotation et sa production à partir d'un état de repos. Ce qu'il y a même eu de remarquable, c'est qu'une petite rotation d'un quart de tour a été produite par nos commandements, quoique nous restassions entièrement immobiles. La table fuyait ainsi sous nos doigts. » (*Séance du* 6 *octobre.*)

« .. Une seule expérience nouvelle a réussi. Un plateau tournant sur un pivot soutenait un baquet. Après l'avoir rempli d'eau, j'y plongeai mes mains ainsi que deux autres opérateurs. Nous y avons formé la chaîne, nous nous sommes mis à tourner, en évitant de toucher le baquet ; et celui-ci n'a pas tardé à se mettre aussi en mouvement. La même chose a été faite plusieurs fois de suite.

« Comme on aurait pu supposer que l'impulsion donnée à l'eau suffisait pour entraîner un baquet aussi mobile, nous avons procédé immédiatement à la contre-épreuve. L'eau a été agitée circulairement, et cela avec beaucoup plus de rapidité que lorsque nous formions la chaîne ; mais le baquet n'a pas bougé. . . . . .

« Revenons à la démonstration par excellence, au soulèvement sans contact. Nous avons commencé par l'opérer trois fois. Puis, comme on a pensé que la surveillance des témoins s'exercerait d'une manière plus certaine sur une petite table que sur une grande, et sur cinq opérateurs que sur dix, nous avons fait venir un guéridon en sapin, que la chaîne réduite de moitié a suffi pour mettre en rotation. Alors les mains ont été levées, et tout contact ayant cessé, le gué-



PERSONNES FAISANT TOURNER UNE TABLE PAR LE CONTACT DES MAINS (p. 578).

ridon s'est dressé sept fois à notre commandement. » (*Séance du 7 octobre.*)

« ..... Parmi les tentatives nouvelles qui ont été faites, je citerai celle qui avait pour but de soulever entièrement en l'air une table suspendue à une poulie et équilibrée par un contre-poids. Un seul de ses pieds touchait encore la terre et le poids à attirer était réduit à peu de chose. La chaîne ayant été formée, le pied qui touchait le sol l'a quitté, et la table a accompli ainsi des vibrations dans lesquelles elle ne rencontrait plus le parquet. »

Voilà des assertions bien extraordinaires ; nous aurons plus loin à en fournir l'explication, en exposant la manière dont on doit se rendre compte du phénomène général de la rotation des tables. Nous ne voulons pas néanmoins attendre jusque là pour nous débarrasser du plus étonnant des phénomènes qu'Agenor de Gasparin ait vu se produire. Nous voulons parler du mouvement des tables obtenu *sans le contact des mains des opérateurs.*

Le mouvement des tables opéré sans contact matériel, est, manifestement, une impossibilité physique. Agenor de Gasparin est le seul auteur sérieux qui l'ait affirmé. D'un autre côté, Agenor de Gasparin n'a jamais pu parvenir à le reproduire devant des personnes que l'annonce de ce fait avait, à juste titre, extrêmement impressionnées, pas plus devant les amis qu'il comptait dans le sein de l'Académie des sciences de Paris, que devant les magnétiseurs qui le sollicitaient vivement de les rendre témoins de ce phénomène.

Que conclure de cela ? C'est que dans le cercle qui se prêtait à ses expériences, il s'était glissé quelque ami trop zélé, et que le phénomène anormal et contraire à toute loi physique qu'Agenor de Gasparin croyait avoir constaté, était produit par ce mystificateur. La parfaite honorabilité, les connaissances étendues d'Agenor de Gasparin, ne peuvent être mises en doute, mais pour admettre la réalité de l'élévation d'une table, sans aucun contact, il faudrait que ce fait se fût reproduit plusieurs fois, et à volonté, dans des expériences postérieures, avec d'autres observateurs. Or, c'est ce qui n'est jamais arrivé ; ce qui porte à conclure qu'une connivence quelconque s'est glissée dans les expériences qui nous occupent.

Depuis la publication du livre d'Agenor de Gasparin, cette opinion s'est, du reste, unanimement accréditée, que parmi les amis et les personnes qui concouraient aux expériences de l'auteur, il s'en était trouvé quelques-uns qui s'étaient fait un jeu de faire agir la table selon les désirs de l'amphytrion vaudois, et Agenor de Gasparin n'a jamais rien écrit pour détruire cette opinion.

III

Théories pour l'explication du phénomène de la rotation des tables. — Théorie de M. Chevreul et de Babinet, ou théorie des mécaniciens. — Expériences à l'appui de cette théorie, faites par Faraday, de Londres. — Théorie du fluide. — Théorie des esprits. — Explication de ce même phénomène par l'état hypnotique de l'une des personnes de la chaîne.

Après avoir exposé les faits relatifs au phénomène de la table tournante, nous avons à en donner l'explication naturelle. Nous commencerons par rapporter les théories qui en on été proposées ; nous exposerons ensuite celle qui nous est particulière.

La science officielle s'est peu prêtée à éclairer le public, dans la question des tables tournantes ; on pourrait presque dire qu'elle l'a tout à fait abandonné à ses propres impressions. Selon ses errements accoutumés, elle avait commencé par nier la réalité des faits, les déclarant *à priori* impossibles. Mal corrigée par les suites de la triste campagne qu'elle avait entreprise contre le magnétisme animal, elle tournait encore une fois le dos à l'observation, et affectait de dédaigner ces manifestations nouvelles du merveilleux moderne.

Cependant les faits étaient vrais, et par la force de leur réalité, ils se maintinrent, en dépit de l'indifférence académique. Il fallut bien les reconnaître; car les expériences s'étant multipliées, les témoignages arrivaient, aussi nombreux qu'irrécusables. L'Académie des sciences de Paris, sollicitée de toutes parts de fournir ses explications, parut enfin s'émouvoir. Elle n'intervint point en corps, c'est-à-dire à la suite d'une commission spécialement instituée et chargée de faire un rapport officiel, comme cela était arrivé en 1784, contre le magnétisme animal ; seulement, deux membres de cette compagnie savante, MM. Chevreul et Babinet, publièrent des livres ou des articles de revues, consacrés à donner l'explication théorique du phénomène tant discuté.

Le premier de ces savants, se référant à sa lettre écrite en 1832 à Ampère, sur le phénomène du *pendule explorateur*[1], crut que les explications données dans cette lettre, pouvaient suffire à rendre raison de la rotation des tables, comme elles lui avaient suffi à expliquer le tournoiement de la baguette divinatoire.

Nous rappellerons de la lettre de M. Chevreul, le paragraphe suivant, qui en contient la substance.

« Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations une fois commencées furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça pour me mettre dans cet état particulier de *disposition ou tendance au mouvement.* Maintenant, il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lors même qu'il est encore accru par cette *même disposition*, est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement la *pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera.* Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvements et l'acte de la pensée qui y est relative, quoique cette pensée ne soit point encore la volonté qui commande aux organes musculaires. C'est en cela que les phénomènes que j'ai décrits me semblent de quelque intérêt pour la psychologie et même pour l'histoire des sciences; ils prouvent combien il est facile de prendre des illusions pour des réalités, toutes les fois que nous nous occupons d'un phénomène où nos organes ont quelque part, et cela dans des circonstances qui n'ont pas été analysées suffisamment. »

On tiendra donc pour bien établi, d'après l'expérience exécutée par M. Chevreul, qu'une action musculaire dont nous n'avons pas conscience, et déterminée par une simple pensée de mouvement, peut suffire à faire mouvoir... un pendule dont nous tenons le fil.

Voici maintenant en quels termes M. Chevreul, dans son ouvrage sur la *Baguette divinatoire*, publié en 1854, applique cette théorie du *mouvement circulaire insensible* à la production du phénomène de la table tournante,

« Si l'on suppose que des personnes aient les mains sur une table, d'après ma manière de voir, elles se représentent la table tournant de droite à gauche, ou de gauche à droite puisqu'elles s'y sont placées pour être témoin de ce mouvement, dès lors, à leur insu, elles agissent pour imprimer à la table le mouvement qu'elle se représentent. Si elles n'agissent pas dans le même sens, il pourra se faire qu'il n'y ait pas de mouvement, c'est ce que j'ai observé. Cinq personnes faisant la chaîne sur un petit guéridon, une d'elles désirait vivement qu'il tournât, et malgré

1. Voir le texte complet de cette lettre au tome I[er] de cet ouvrage, pages 639-642 (*Baguette idlnaivoire*).

cela, il est resté immobile pendant une heure. Après une demi-heure, on reforma la chaîne, et trois quarts d'heures s'écoulèrent sans qu'il se mît en mouvement. Si les quatre personnes qui coopéraient à l'expérience, n'avaient pas un désir égal à celui de la première de voir tourner le guéridon, assurément elles n'étaient pas animées d'un désir contraire.

« Lorsque les personnes désirent que la table tourne, le mouvement doit être plus fréquent que le repos, par la raison qu'il suffit que l'une d'elles remarque un certain mouvement dans une autre pour qu'elle-même suive ce mouvement par une imitation dont elle ne se rend pas compte, mais qui n'en est pas moins réelle, d'après la tendance au mouvement que détermine en nous la vue d'un corps qui se meut.

« Dans la comparaison que je fais des tables tournantes avec la baguette divinatoire et le pendule, on ne doit jamais perdre de vue la différence très grande qui peut exister d'une part, entre les tables aux phénomènes desquelles *plusieurs personnes* concourent, et, d'une autre part, entre la baguette et le pendule au mouvement desquels n'intervient qu'une seule personne[1]. »

Telle est la théorie de M. Chevreul de l'*action inconsciente des mouvements musculaires*. Trouve-t-on qu'elle explique la rotation d'une grande table de salle à manger, et même de réfectoire, ou celle d'un guéridon chargé d'un poids de soixante-quinze kilogrammes, comme l'a rapporté Agenor de Gasparin ? Ce n'est pas notre avis. En traitant, dans le premier volume de cet ouvrage, de la *Baguette divinatoire*, nous nous sommes raillé à la théorie de Chevreul. Les mouvements *inconscients* des muscles suffisent pour expliquer la direction constante d'un pendule mobile suspendu à un fil et le tournoiement d'une baguette d'osier entre les mains d'un sourcier, parce que l'impulsion mécanique qui produit de tels mouvements, est de la plus minime intensité. Mais c'est tout autre chose lorsqu'il s'agit d'expliquer le déplacement d'un corps d'un certain poids. Ici, l'effet mécanique produit est hors de proportion avec la cause invoquée. D'ailleurs, et c'est là une onsidération fondamentale, si cette théorie a paru un moment plausible, c'est qu'elle ne s'appliquait qu'au seul phénomène de la rotation des tables. Les effets qui ont apparu plus tard, c'est-à-dire les actions que les médiums ont accomplies, quand on les a substitués eux-mêmes aux tables, sortent tout à fait de cette sphère d'explications. Une théorie qui explique la rotation des tables, sans rendre compte de la manière dont les *médiums* reçoivent et expriment leurs inspirations, ne saurait obtenir l'adhésion des hommes sérieux. Ce double caractère manque à la théorie de M. Chevreul.

1. *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, in-8, Paris 1854; pages 217-218.

Après M. Chevreul, Babinet vint se joindre à son collègue de l'Institut. Ce physicien publia deux articles sur la rotation des tables, sans plus tenir compte que M. Chevreul des phénomènes des médiums.

Les explications de Babinet ont quelque peu varié. Dans la dernière qu'on lui doit, il rapporte définitivement tout à des mouvements *inconscients* de nos fibres musculaires, à des mouvements *naissants* ou *commençants*[1]. Il semble que des mouvements continués ou développés auraient plus de force, et cadreraient mieux avec les effets produits. En somme, c'est la théorie de M. Chevreul, mais posée avec moins d'assurance.

Faraday, de la *Société royale de Londres*, s'est également occupé de l'énigme des tables, et il s'est proposé de fortifier, par des expériences, la théorie psychologico-mécanique de MM. Chevreul et Babinet. Comme ce dernier physicien, Faraday est revenu à plusieurs reprises sur ce sujet. Sa première expérience consistait à superposer un certain nombre de morceaux de carton à surface polie, séparés ou isolés par de petites pelotes d'un mastic de cire et d'huile de térébenthine, le carton inférieur de la pile posant sur une feuille de papier de verre appliquée sur la table.

« Les cartons, dit Faraday, diminuaient d'étendue du supérieur à l'inférieur, et une ligne tracée au pinceau indiquait leur position primitive. Le mastic était tel qu'il faisait adhérer les cartons ensemble avec une force, insuffisante cependant pour ne pas céder à une action latérale exercée durant un certain temps. Lorsque ce système de cartons eut été examiné, on constata, après le mouvement de la table, qu'il y avait eu un déplacement plus grand dans le carton supérieur que dans le carton inférieur, de sorte que la table ne s'était mue qu'après les cartons, et ceux-ci après les mains. Lorsque la table n'avait pas été mise en mouvement, le déplacement des cartons indiquait cependant une action de la part des mains. »

Cette dernière observation affaiblit la valeur de la première. Les mains ne peuvent être posées une demi-heure ou trois quarts d'heure sur une table, sans y exercer une pression plus ou moins sensible; mais puisque cette pression peut être manifeste, même quand la table ne tourne pas, comment inférer qu'elle est la cause du mouvement quand la table tourne?

Faraday, peu satisfait lui-même de ses disques, imagina une autre expérience, par laquelle il montra que la table tourne par un effort si imperceptible, que l'opérateur qui le produit ne s'en doute pas. M. Chevreul retrouve là, avec raison, sa propre théorie de la *tendance au mouvement*.

En résumé, les explications de nos trois savants titrés n'ont satisfait personne. Il en est même qui restent tout à fait à côté de la question, celle, entre autres, où Babinet cite, comme des exemples propres à illustrer sa

1. *Études et lectures sur les sciences d'observation*, in-12, t. II, Paris 1856, p. 231-251.

théorie des *mouvements naissants*, certaines contractions nerveuses qui ont lieu dans l'escrime, dans la prestidigitation, dans le vol de l'aigle, etc. Ici, une déviation de logique a emporté le savant hors du sujet, et lui a fait oublier que tous les rapides et énergiques mouvements dont il parle, sont commandés par une volonté forte et consciente, tandis qu'il s'agit, dans le fait des tables, de mouvements produits par une action involontaire insensible pour la personne qui les exécute.

Après la théorie qui explique, avec Chevreul, Babinet et Faraday, la rotation des tables par des impulsions musculaires *inconscientes*, vient celle du *fluide*. Transportant dans ce nouvel ordre de faits l'idée des fluides, qui a joui d'une si grande vogue auprès des magnétiseurs, les partisans de ce second système expliquent par l'action d'un fluide émané des corps des opérateurs, l'impulsion des tables.

Agenor de Gasparin est le représentant le plus autorisé de la théorie du fluide. On trouve cette théorie longuement développée dans son ouvrage.

Agenor de Gasparin combat le surnaturel à sa manière. Il admet, avec saint Augustin, que l'ère chrétienne a clos la période des miracles et des faits contraires à l'ordre normal de la nature. Les miracles n'étant plus nécessaires au christianisme une fois établi, l'ère des prodiges a été fermée par la volonté divine.

Partant de ce principe, Agenor de Gasparin ne cherche donc et ne trouve rien que de naturel dans la rotation des tables. Un fluide quelconque, le fluide vital, le fluide magnétique, peut-être tout simplement le calorique, serait, d'après Agenor de Gasparin, la cause de leur mouvement.

Il reproduit ainsi le système des magnétiseurs, qui prétendent que le même fluide qui, émané du corps du magnétiseur, plonge dans le somnambulisme le sujet soumis à son action, est capable, en s'exhalant du corps des personnes composant la chaîne, d'ébranler la table, et par son impulsion mécanique, d'en déterminer le mouvement.

Le malheur est que la notion des fluides est aujourd'hui absolument bannie des sciences physiques ; que les mots de fluide électrique, magnétique, calorifique, lumineux, sont pour les physiciens modernes, tout à fait vides de sens, et que personne n'ose plus les prononcer. Si le fluide est, de nos jours, un être absolument réprouvé des physiciens, il ne doit plus rester grand chose, on le voit, de la théorie d'Agenor de Gasparin, qui explique par un fluide indéterminé, émanant du corps de l'opérateur, le mouvement des tables.

Babinet a fort bien prouvé, et c'est la seule partie originale et démonstrative de son deuxième article sur les tables tournantes, que *l'influx nerveux*



LES THÉORICIENS DES TABLES TOURNANTES

ne franchit pas l'épiderme. C'est là une des vérités les plus solidement établies en physiologie, et un principe qu'il ne faut point perdre ici de vue, car il suffit à renverser l'hypothèse du fluide appliquée à l'interprétation du mouvement des tables.

Nous avons, du reste, déjà combattu dans ce volume, l'idée du fluide servant à expliquer les effets du magnétisme animal. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit à ce propos, car le cas est identique.

Pour les personnes qui désireraient, néanmoins, une démonstration directe à l'encontre de la théorie du fluide appliquée au tournoiement des tables, nous citerons une expérience rapportée par M. A. Morin, dans son ouvrage sur le *Magnétisme et les sciences occultes*[1].

Au lieu de placer leurs mains sur la table, que les opérateurs, dit M. A. Morin, tiennent cette table par un petit ruban de peau, de fil, de coton ou de soie, fixé sur son bord : jamais alors on ne verra de mouvement se produire. La matière du cordon n'est pourtant pas un obstacle au passage, à la conductibilité du prétendu fluide ; car si les mêmes opérateurs placent sur la même table leurs mains couvertes de gants de peau, de coton, de fil ou de soie, c'est-à-dire de la même substance qui composait le cordon qu'ils tenaient tout à l'heure à la main, la table se mettra à tourner. Si un fluide émané du corps des opérateurs était la cause du phénomène, il pourrait, en suivant le conducteur, représenté par le petit cordon, aller agir sur la table. L'absence de tout effet dans ce cas, permet de conclure l'absence du fluide vital.

On pourrait beaucoup varier ce genre de démonstration expérimentale, mais le fait cité par M. A. Morin, joint aux considérations générales énoncées à propos du magnétisme, est sans réplique pour mettre hors de cause le fluide dans le cas de la rotation des tables.

Vient enfin la théorie qui explique les mouvements des tables par les *esprits*. Si la table tourne après un quart d'heure de recueillement et d'attention de la part des expérimentateurs, c'est que les esprits, bons ou mauvais, anges ou démons, sont entrés dans la table et l'ont mise en branle.

Le lecteur tient-il à ce que nous discutions cette hypothèse ? Nous ne le pensons pas. Si nous entreprenions de prouver, à grand renfort d'arguments logiques, que le diable n'entre pas dans les meubles, pour les faire danser, il nous faudrait également entreprendre de démontrer que ce ne sont pas les esprits qui, introduits dans notre corps, nous font agir, parler, digérer, éprouver des sensations, etc. Tous ces faits sont du même ordre, et celui

1. Page 378.

qui admet l'intervention du démon pour faire tourner une table, doit recourir à la même influence surnaturelle pour expliquer des actes qui n'ont lieu qu'en vertu de notre volonté et par le secours de nos organes. Personne n'a jamais voulu attribuer sérieusement les effets de la volonté sur nos fonctions à l'intervention d'un ange ou d'un démon. C'est pourtant à cette conséquence que sont conduits ceux qui veulent rapporter la rotation des tables à une cause surhumaine.

Nous voici amené à exposer notre propre théorie sur le phénomène de la table tournante.

L'explication de la rotation des tables nous semble être fournie par cet état nerveux dont le nom a beaucoup varié jusqu'ici, mais dont la nature est, au fond, identique, c'est-à-dire parce que l'on appelle aujourd'hui *hypnotisme*, avec le docteur Braid.

Sans trop anticiper sur ce qui sera développé dans la Notice consacrée à l'hypnotisme, nous pouvons dire que, par suite de la forte tension cérébrale résultant de la contemplation, longtemps soutenue, d'un objet immobile et brillant, le cerveau tombe dans un état particulier, qui a reçu successivement les noms de *magnétique*, ou d'*hypnotique*.

Une fois plongé dans le sommeil hypnotique, soit par les passes d'un magnétiseur, comme on le fait depuis Mesmer, soit par la contemplation d'un corps brillant, comme opérait Braid, et comme opèrent encore les sorciers arabes et égyptiens, soit simplement enfin par une forte contention morale, l'individu tombe dans cette passivité automatique qui constitue l'*état hypnotique*. Il a perdu la puissance de diriger et de contrôler sa propre volonté ; il est au pouvoir d'une volonté étrangère. Ainsi privé du secours de son propre jugement, l'individu demeure presque étranger aux actions qu'il exécute ; et une fois revenu à son état naturel, il a perdu le souvenir des actes qu'il a accomplis pendant cette étrange et passagère abdication de son *moi*. Il est sous l'influence des *suggestions*, c'est-à-dire qu'acceptant, sans pouvoir la repousser, une idée que lui impose une volonté extérieure, il agit, et est forcé d'agir sans volonté propre, par conséquent sans conscience. L'homme ainsi influencé a perdu son libre arbitre, et n'a plus la responsabilité des actions qu'il exécute. Il agit, déterminé par des images intruses qui obsèdent son cerveau.

L'état d'hypnotisme rend parfaitement compte des phénomènes, si variés et parfois si terribles de l'hallucination, et montre, en même temps, le peu d'intervalle qui sépare l'halluciné hypnotique du monomane. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner que, chez un assez grand nombre de tourneurs de tables,

l'hallucination ait survécu à l'expérience, et se soit transformée en folie.

L'état hypnotique fournit, disons-nous, l'entière explication du phénomène de la rotation des tables. Considérons, en effet, ce qui se passe dans une chaîne de personnes qui se livrent à une expérience de ce genre. Ces personnes sont attentives, préoccupées, fortement émues de l'attente du phénomène qui doit se produire. Une grande attention, un recueillement complet d'esprit, leur est recommandé. A mesure que cette attente se prolonge, et que la contention morale augmente, leur cerveau se fatigue de plus en plus, et leurs idées éprouvent un léger trouble. Quand nous assistions, pendant l'hiver de 1860, aux expériences faites par M. Philips (Durand de Gros) ; quand nous voyons les dix ou douze personnes auxquelles il confiait un disque métallique, avec l'injonction de considérer fixement et uniquement, pendant une demi-heure, le disque placé dans le creux de leur main, nous ne pouvions nous défendre de trouver dans ces conditions la fidèle image de l'état où se trouvent les personnes formant silencieusement la chaîne, pour obtenir la rotation d'une table. Dans l'un et l'autre cas il y a une forte contention d'esprit, une idée exclusivement, poursuivie pendant un temps considérable. Le cerveau humain ne peut résister longtemps à cette excessive tension. L'individu finit par tomber dans l'état hypnotique, et il donne lieu alors aux phénomènes divers que nous examinerons avec plus de détails dans la Notice sur l'hypnotisme.

Dans cette réunion de personnes fixement attachées, pendant vingt minutes ou une demi-heure, à former la chaîne, pour obtenir la rotation, les mains posées sur la table, sans avoir la liberté de distraire un instant leur attention de l'opération à laquelle elles prennent part, le plus grand onmbre n'éprouve aucun effet particulier. Mais il est bien difficile que l'une d'elles, une seule si l'on veut, ne tombe pas, pour un moment, dans l'état hypnotique. Il ne faut peut-être qu'une seconde de durée de cet état, pour que le phénomène se réalise. Le membre de la chaîne tombé dans l'état hypnotique, n'ayant plus conscience de ses actes, et n'ayant d'autre pensée que l'idée fixe de la rotation de la table, imprime, à son insu, le mouvement au meuble. Il peut, en ce moment, déployer une force musculaire relativement considérable, et la table s'élance.

Cette impulsion donnée, cet acte *inconscient* accompli, il n'en faut pas davantage. L'individu, ainsi passagèrement hypnotisé, peut ensuite revenir a son état ordinaire; car à peine ce mouvement de déplacement mécanique s'est-il manifesté dans la table, qu'aussitôt toutes les personnes composant la chaîne, se lèvent, et suivent ses mouvements, autrement dit, font marcher la table, en croyant seulement la suivre.

Quant à l'individu, cause involontaire, *inconsciente*, de ce phénomène, comme on ne conserve aucun souvenir des actes que l'on a exécutés dans l'état hypnotique, il ignore lui-même ce qu'il a fait, et il s'indigne, de très bonne foi, si on l'accuse d'avoir poussé la table. Il soupçonne même les autres membres de la chaîne d'avoir joué le mauvais tour dont on l'accuse. De là ces fréquentes discussions, et même ces disputes graves auxquelles a donné lieu si souvent la distraction des tables tournantes.

Telle est l'explication que nous croyons pouvoir donner du fait de la rotation des tables, pris dans sa plus grande simplicité. Quant aux mouvements de la table répondant à des questions : les pieds qui se soulèvent au commandement, et qui, par le nombre des coups, répondent aux questions posées, la même théorie en rend compte, si l'on admet que parmi les membres de la chaîne, il s'en trouve un chez lequel l'état hypnotique dure un certain temps. Cet individu, hypnotisé à son insu, répond aux questions et aux ordres qui lui sont donnés en inclinant la table, ou en lui faisant frapper des coups, conformément aux demandes. Revenu ensuite à son état naturel, il a oublié tous les actes ainsi accomplis ; de même que tout individu magnétisé, hypnotisé, a perdu le souvenir des actes qu'il a exécutés durant cet état.

L'individu qui fait ainsi parler la table, c'est-à-dire qui lui fait frapper des coups sur le parquet, est donc une sorte de dormeur éveillé ; il n'est point *sui compos* ; il est dans un état mental qui participe du somnambulisme et de la fascination. Il ne dort pas, il est charmé ou fasciné, à la suite de la forte concentration morale qu'il s'est imposée : c'est un *médium*.

Comme ce dernier exercice est d'un ordre supérieur au premier, on ne peut l'obtenir dans tous les groupes. Pour que la table réponde aux questions posées, en soulevant un de ses pieds et frappant des coups, il faut que les individus qui opèrent aient pratiqué avec suite le phénomène de la table tournante, et que parmi eux, il se trouve un sujet particulièrement apte à tomber en cet état, qui y tombe plus vite par l'habitude, et y persévère plus longtemps : il faut, en un mot, un *médium* éprouvé.

Mais, dira-t-on, vingt minutes ou une demi-heure ne sont pas toujours nécessaires pour obtenir le phénomène de la rotation d'un guéridon ou d'une table. Souvent, au bout de quatre ou cinq minutes seulement, la table se met en marche. A cette remarque nous répondrons qu'un magnétiseur, quand il a affaire à son sujet habituel ou à un somnambule de profession, fait tomber celui-ci en somnambulisme en une demi-minute, sans passes, sans appareil, et par la seule imposition fixe de son regard.

Dans les expériences que M. Charcot fait sur les hystériques de la Salpê-

trière, les malades tombent en catalepsie ou en extase à une seule projection de lumière électrique, ou au premier son donné par un diapason. Dans tous ces cas, comme pour la table tournante, c'est l'habitude qui rend le phénomène prompt et facile. Les *médiums* exercés peuvent, en très peu de temps, arriver à cet état d'hypnotisme qui doit rendre inévitable le fait de la rotation de la table ou le soulèvement du pied de ce meuble, conformément à la demande posée.

Voilà le système qui nous paraît expliquer le phénomène de la rotation des tables. Il paraîtra plus plausible encore, lorsque nous aurons à examiner, dans le chapitre qui va suivre, les phénomènes auxquels les *médiums* ont donné lieu quand la table tournante, procédé primitif et élémentaire, a été abandonnée, pour des manifestations d'un ordre plus transcendant.



IV

Progression des phénomènes après les tables tournantes. — Les tables qui parlen et qui écrivent. — La planchette. — Les médiums opérant sans aucun accessoire. — Explication naturelle des actions des médiums.

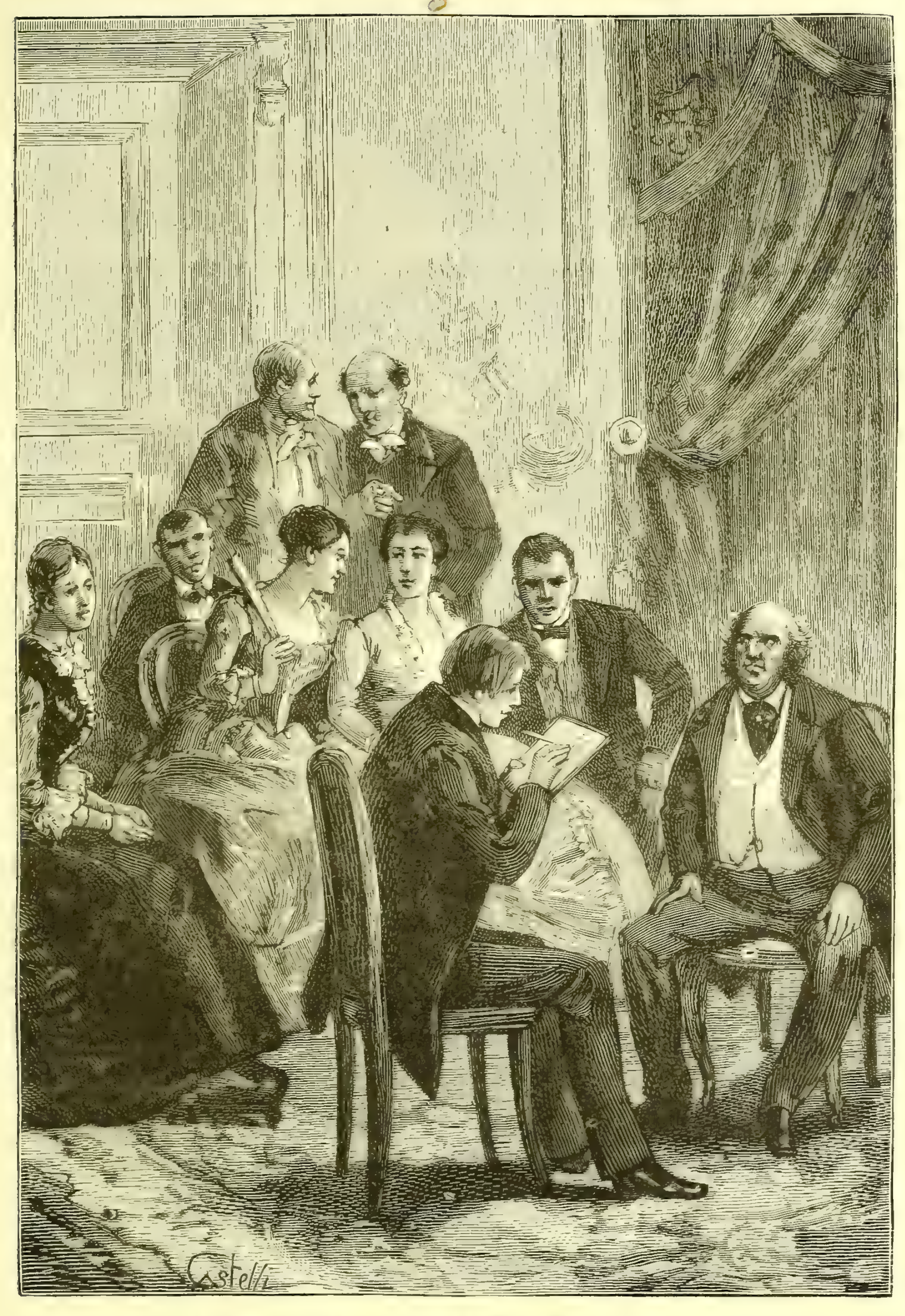
Pendant l'année 1853 les tables tournantes jouirent d'une vogue universelle ; tout le monde voulut satisfaire sa curiosité concernant la réalité de ce phénomène. Il y avait donc quelque chose de vrai dans le dessin qui fut publié par l'*Illustration*, et qui représentait, sur la carte de l'Europe, les habitants de tous les pays occupés à faire tourner des tables, des guéridons, des corbeilles ou des chapeaux.

Cependant tout s'épuise dans ce monde. Quand on l'eut répétée un nombre suffisant de fois, on se lassa de cette occupation, au fond assez maussade, et qui n'ajoutait rien à ce que l'on savait déjà. Les tables s'arrêtèrent donc partout et d'un commun accord. Mais les *médiums* qui s'étaient le plus distingués dans l'opération du tournoiement, restèrent, et ils devinrent les chefs de la secte des spirites actuels.

Suivons la progression des nouveaux faits, dans l'ordre prétendu surnaturel, qui se sont produits depuis 1854.

L'opération de la chaîne destinée à mettre une table en branle était fort peu commode, et souvent même impraticable pour converser avec les *esprits*. En effet, la manœuvre ayant pour but d'interroger les esprits, consistait à faire lever un des pieds de la table, entourée par un cercle de personnes. Deux soulèvement signifiaient *non;* un soulèvement signifiait *oui:* c'était la réponse à la question adressée à l'être surnaturel.

Mais dans le groupe qui formait la chaîne, trop de volontés étaient en lutte, trop de demandes étaient formulées, pour que l'oracle rendu de cette façon, fût intelligible. On pensa, dès lors, qu'il était plus simple, une personne de la chaîne d'une table tournante étant reconnue pour *médium*, de l'isoler, et de lui poser exclusivement les questions. Le *médium* fut donc installé seul,



L'UN ADRESSE LES QUESTIONS, L'AUTRE ÉCRIT LES RÉPONSES DES ESPRITS SUR SON CAHIER (PAGE 595)

devant un guéridon, une corbeille ou un meuble léger, et chargé de transmettre à l'assistance les réponses des esprits. Le nombre de coups frappés par un des pieds du guéridon, servit à composer un alphabet, et l'on put, de cette manière, c'est-à-dire en comptant les soulèvements du pied de la table sur laquelle le médium imposait ses mains, composer des mots et des phrases, ce qui constituait la réponse de l'esprit aux questions adressées par les spectateurs.

Mais ce n'était là qu'un piètre moyen de correspondance. Nous ne savons rien de plus fastidieux que ces interminables séances, dans lesquelles il fallait un temps considérable et une attention soutenue, pour composer les réponses de la table, au moyen d'un alphabet de convention. Les habiles imaginèrent alors un perfectionnement. Un crayon fut adapté à l'un des pieds d'un guéridon ; on posa ce petit meuble sur une grande feuille de papier étalée sur le parquet, et le médium put écrire, en caractères plus ou moins lisibles, la réponse de l'esprit.

Comme il fallait cependant une grande adresse ou une grande habitude pour se servir d'un aussi étrange porte-plume, on simplifia encore ce procédé. Le guéridon fut remplacé par une planchette ovale, de deux ou trois décimètres de long. Cette planchette était munie d'un crayon : le tout était placé sur une feuille de papier étalée sur une table. Avec ce petit appareil, un opérateur exercé écrivait sans difficulté.

Pendant l'année 1855, un ébéniste de la rue d'Aumale eut à fabriquer une quantité considérable de ces *planchettes à esprits*. On pardonnait à cet honnête artisan d'être un grand prôneur de la *planchette à esprits*, car s'il n'était pas orfèvre, comme M. Josse, il était ébéniste.

Le secret de la calligraphie de la *planchette à esprits* nous est révélé dans les lignes suivantes d'un ouvrage de M. Debay, qui nous apprennent ce qu'il advint dans une séance où l'on faisait usage de cet appareil.

« Un crayon, dit M. Debay, ayant été adapté au pied d'une petite tablette, placée sur une table recouverte d'une large feuille de papier, deux opérateurs imposèren leurs mains sur cette tablette, qui bientôt se mit en mouvement et traça péniblement des caractères indéchiffrables. Un des spectateurs qui, depuis longtemps, se livrait à l'étude pratique du mouvement des tables, crut s'apercevoir d'une supercherie de la part des opérateurs qui faisaient écrire la tablette et leur dit :

« Messieurs, n'avez-vous pas réfléchi qu'un seul de vous opérerait beaucoup mieux que les deux réunis? Si votre tablette écrit si mal, c'est bien certainement parce que monsieur, placé au haut de la table, n'est pas bon lithographe, je veux dire ne sait pas très bien écrire à l'envers, de telle sorte que, l'un de vous poussant la table à l'anglaise et l'autre à la bâtarde, vous vous contrariez continuellement ; et de cette contrariété résultent les lettres mal formées que trace la tablette. Je parie

que, si l'un de vous, messieurs, se retire et que son compère veuille bien opérer seul, la tablette écrira très bien. »

« Les deux opérateurs se fâchèrent et prétendirent que le concours de deux personnes était nécessaire pour *forcer l'esprit*.

« Le spectateur obstiné prouva aux deux opérateurs qu'il y avait mauvaise grâce à continuer un tour dont la ficelle était découverte ; car, ayant lui-même placé gaillardement ses doigts eur la tablette, il la fit tourner et tracer des lettres, puis des mots, si parfaitement formés qu'un maître d'écriture en eût été jaloux. »

L'appareil de l'ébéniste de la rue d'Aumale était, d'ailleurs, si incommode dans la pratique, que l'on finit par y renoncer. On se demanda, en effet, si tout cet attirail était bien nécessaire, et s'il ne valait pas mieux que le *médium* écrivît, comme tout le monde, avec une plume ou un crayon.

Ce système prévalut, et voici comment les choses se passèrent désormais. Le *médium* s'assied, tenant à la main son crayon et son cahier. Il se recueille un moment. La personne qui est chargée d'adresser au *médium* la question que celui-ci doit transmettre à l'esprit, se recueille un instant elle-même, comme un magnétiseur devant son sujet. L'espèce de rapport qui doit s'établir entre le magnétiseur et son somnambule étant produit par ce court recueilllement, on voit alors une scène, identique, selon nous, avec celle du somnambule interrogé par son magnétiseur. L'un adresse la question, l'autre écrit, sur son cahier, ce qui est censé représenter la réponse de l'esprit.

Nous devons ajouter que l'on supprime quelquefois l'accessoire de la plume ou du crayon, comme on a supprimé la planchette. Le *médium* étant arrivé à l'état mental convenable, on le prie d'adresser telle ou telle question à l'esprit : il transmet alors, sans se servir de l'écriture, et par sa seule parole, la réponse à la question posée. Seulement, il est convenu avec l'assistance que la réponse vient des esprits, et que l'intervention du *médium* s'est bornée à lui prêter le secours matériel de ses organes.

Cette variante, rarement, suivie, ne change rien à l'explication que nous croyons pouvoir donner des inspirations des *médiums*. Dans ce cas, c'est un ndividu hypnotisé qui parle, au lieu d'écrire.

Voici donc, en définitive, ce qui se passe aujourd'hui. Une personne s'assied devant une autre, lui adresse des questions ; celle-ci écrit sur un cahier les réponses, et ces réponses sont acceptées comme les déclarations des âmes mortes des personnages célèbres que l'on a invoqués. C'est l'esprit de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, de Buffon ou de Pascal ; c'est l'esprit de saint Thomas, de saint François d'Assises ou de saint Augustin, qui parle.

Les discours prononcés par les *médiums*, au nom des esprits, sont

sont recueillis, quelquefois imprimés et publiés. Les vers qu'ils composent, les poèmes qu'ils dictent, reçoivent le même accueil ; et c'est ainsi que l'on a eu des comédies dictées par l'esprit de Voltaire, des sonates composées par l'esprit de Mozart, etc,

Comment expliquer les oracles des *médiums?*

Le système qui nous a donné la raison physiologique du mouvement initial des tables tournantes, nous rendra également compte des actions des *médiums.* Quand il s'agit de la table tournante, c'est, selon nous, un individu hypnotisé accidentellement, mêlé à la chaîne, qui imprime à la table un ébranlement, que les autres opérateurs entretiennent ensuite, en tournant avec la table. Dans ce cas, le temps du sommeil hypnotique peut être très court ; il peut ne durer que quelques secondes, car cet intervalle de temps suffit pour que l'individu hypnotisé, c'est-à-dire ayant perdu la conscience de ses actes et en proie à une seule idée, celle de la rotation de la table, imprime à ce meuble une implusion assez forte pour décider son mouvement. Dans le cas des médiums qui servent à mettre les assistants en rapport avec les prétendus esprits, l'état d'hypnotisme doit présenter une plus longue durée. Aussi ce dernier exercice demande-t-il une organisation spéciale et une assez longue habitude, conditions qui sont également nécessaires pour fournir au magnétiseur un somnambule lucide.

Nous disions tout à l'heure que les séances d'interrogation d'un médium sont identiques à celles d'un magnétiseur et de son sujet. Il ne faut pas avoir assisté à beaucoup de ces séances pour reconnaître la justesse de cette assimilation, et pour se convaincre que le médium n'est autre chose qu'un somnambule magnétique éveillé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un individu plongé dans l'état hypnotique. L'habitude, la répétition des mêmes actes, l'influence exercée sur lui par l'individu qui interroge, l'espèce de solennité de l'épreuve qui se prépare, toutes ces circonstances, isolées ou réunies, tendent à plonger l'individu dans l'état d'hypnotisme.

Une sorte d'égarement de la vue, et d'agitation générale, — le mouvement presque convulsif avec lequel le *médium* trace rapidement les quelques lignes d'écriture qui doivent représenter la réponse de l'être surnaturel invoqué, — l'abandon subit de la plume ou du crayon, après que les caractères ont été tracés, — cette main qui, après avoir fiévreusement écrit quelques lignes, retombe aussitôt, inerte, comme celle d'un automate, — tous ces signes extérieurs démontrent bien que le *médium*, est dans un état intellectuel anormal, qu'il obéit à une volonté étrangére substituée à sa propre volonté, qu'il n'a aucune conscience des actes qu'il accomplit pen-

dant cet étrange et passager état de son organisme. En effet, la séance terminée, le *médium*, revenu à lui-même, est le premier surpris de la réponse qu'il a tracée. Comme les somnambules magnétiques, comme les individus hypnotisés, il a perdu le souvenir des actes qu'il a accomplis pendant cette singulière défaillance de ses facultés intellectuelles. Il est de bonne foi quand il s'étonne, comme tous les assistants, de la réponse envoyée par l'esprit ; et il n'y a dans cette déclaration de sa part, aucune supercherie, pas plus qu'il n'y a supercherie dans le fait des somnambules magnétiques qui, à leur réveil, déclarent avoir oublié ce qu'ils ont dit pendant leur sommeil.

Si le *médium* n'est autre chose qu'un individu en proie à une sorte d'hallucination temporaire, résultant de l'état hypnotique dans lequel il est plongé, il doit arriver, comme nous l'avons déjà dit, que la répétition de ces exercices produise sur sa santé une fâcheuse action, et que chez certains *médiums* cet état fréquemment renouvelé dégénère, après avoir produit différents troubles nerveux, en une hallucination définitive, en manie ou en folie.

Les cas dans lesquels l'exercice des tables tournantes a produit des accidents assez graves, sont fort nombreux. A l'époque où régnait cette fureur, chacun put remarquer que, parmi les membres de la chaîne occupés à cette opération, un certain nombre se trouvait hors d'état de continuer, par suite d'un trouble nerveux qui revêtait différentes formes : l'excitation, l'abattement, l'épuisement, etc. Et cela se comprend sans peine. Les personnes rangées silencieusement autour d'une table, sont sur la pente qui mène à l'hypnotisme. Or l'hypnotisme, on l'a bien reconnu, ne peut pas être pratiqué impunément par tout le monde. La congestion sanguine, l'afflux du sang vers le cerveau, qui se manifeste pendant l'état hypnotique, exposent certains sujets à des dangers réels. On comprend donc que les tourneurs de tables soient menacés des mêmes dangers.

On a signalé de graves accidents survenus à la suite de ces exercices, et consistant dans des désordres du système nerveux. Ces accidents sont, à la vérité, presque toujours passagers, mais il en est qui entraînent des suites plus sérieuses. On a cité un enfant appartenant à l'une des premières familles de Prague, qui, après avoir vu tourner les tables, fut pris d'attaques nerveuses, qui aboutirent à la maladie connue sous le nom de *danse de Saint-Guy* : en proie à des mouvements convulsifs, il tournait incessamment sur lui-même, comme la table. M. de Mirville est forcé d'avouer que beaucoup de fous sont entrés à Bicêtre, pour s'être livrés trop assidûment aux pratiques des tables tournantes, Victor Hennequin, dont nous aurons à parler plus loin, écrivait à un journal que sa femme, qu'il avait associée à

ses opérations, en avait éprouvé un tel ébranlement nerveux, qu'on avait dû la placer dans une maison de santé. Victor Hennequin est mort lui-même dans une maison de fous.

Éliphas Lévi a écrit, en parlant des mêmes opérations :

« Elles peuvent conduire à la folie ceux qui ne sont pas affermis sur la base de la suprême, absolue et infaillible raison; elles peuvent surexciter le système nerveux, et produire de terribles et incurables maladies; elles peuvent, lorsque l'imagination se frappe et s'épouvante, produire l'évanouissement, et même la mort *par congestion cérébrale.* »

Nous ne disons pas autre chose. La mort par congestion cérébrale peut arriver chez un médium, puisque l'état hypnotique auquel il s'abandonne, détermine souvent une congestion vers le cerveau.

En Amérique, où le nombre des médiums est considérable, on a constaté qu'une foule de cas d'aliénation mentale et de suicide n'avaient point d'autre cause. Ces cas sont devenus si nombreux, que le gouvernement américain a dû s'en préoccuper sérieusement.

Le *Boston Pilot*, l'un des journaux catholiques les plus influents des Etats-Unis, signalait en ces termes, dans son numéro du 1er juin 1852, les dangers de la profession de médium :

« La plupart des médiums, dit ce journal, deviennent hagards, idiots, fous ou stupides, et il en est de même de beaucoup de leurs auditeurs. Il ne se passe pas de semaine où nous n'apprenions que quelqu'un de ces malheureux s'est détruit par un suicide, ou est entré dans la maison des fous. Les médiums donnent souvent des signes non équivoques d'un état anormal dans leurs facultés mentales, et chez certains d'entre eux on trouve des signes non équivoques d'une possession véritable par le démon. Le mal se répand avec rapidité, et il produira, d'ici à peu d'années d'affreux résultats. »

On peut citer d'autres témoignages des désordres causés, aux États-Unis, dans les intelligences des personnes qui jouaient le rôle de *médiums*. Les feuilles de ce pays ont rapporté beaucoup de cas de suicide ou de folie amenés par le commerce avec les esprits.

Voici deux paragraphes, pris au hasard, parmi les récits des journaux américains. On lisait dans le *Courrier and Inquirer* du 10 mai 1852 :

« Six personnes ont été admises, dans le mois d'avril, à l'hopital des fous de l'État d'Indiana, la seule cause de la perte de leurs facultés est attribuée aux *spirit rappings*. »

Et dans le *Herald* du 30 avril :

« M. Junius Alcott, citoyen respectable d'Utica s'est donné volontairement la mort aux chutes d'Oriskany, en se précipitant, le 26 de ce mois, dans une roue de moulin, qui l'a instantanément broyé et mutilé, d'une manière affreuse. La fin horrible de ce malheureux est un commentaire saisissant des effets de ce moderne charlatanisme, qui s'est développé partout sous le nom de *spirit rapping*, et qui a été la seule cause du dérangement du cerveau de M. Alcott et du suicide qui en a été la suite. »

Dans l'explication des tables tournantes et des médiums, on voit que nous sommes allé droit au fait, sans perdre notre temps à discuter l'hypothèse des esprits. Outre que, par son essence, le surnaturel ne se discute pas, nous ferons remarquer que ce serait aux partisans des esprits, dans le cas d'une discussion approfondie, à produire leurs preuves. Or, c'est ce qui n'a jamais été tenté d'une manière sérieuse, et cela nous épargne des frais de logique.

Nous ne voulons pas néanmoins nous considérer comme tout à fait quitte envers les partisans de la doctrine des esprits, et nous opposerons un simple argument à cette entité que la thaumaturgie a restaurée dans la psychologie contemporaine,

Ce qui prouve que les prétendus oracles modernes puisent tout en eux-mêmes et ne reçoivent aucun secours surnaturel, c'est que les esprits, interrogés par un médium, savent tout juste, et ni plus ni moins, ce que sait le médium. Demandez à un esprit de répondre à une question faite en anglais, l'esprit répondra parfaitement dans cette langue, si le médium connaît la langue anglaise; mais si le médium ne parle pas l'anglais, l'esprit se taira. Que si, au contraire, notre médium sait l'anglais, l'esprit répondra en anglais, au grand ébahissement de l'assistance.

Nous avons souvent ri de la naïveté des gens qui demandaient aux médiums des renseignements sur des particularités que personne ne peut savoir, par exemple, sur le cours de la Bourse du lendemain, ou sur le siège de l'âme, sur les numéros qui doivent gagner à la loterie, ou sur le dogme du péché originel. Ces naïfs consultants ignoraient que l'esprit ne sait que ce que le médium sait lui-même, comme le somnambule d'un magnétiseur ne peut rien exprimer qui dépasse le nombre et l'ordre de ses propres connaissances.

Les esprits reflètent toujours avec exactitude les opinions des médiums, ou de ceux qui les assistent. Ils sont religieux et croyants, dans un cercle de dévots; ils sont mécréants ou athées, dans une réunion de sceptiques.

En 1853, se tenaient, rue de Beaune, n° 2, dans les anciens bureaux de la *Démocratie pacifique*, supprimée à la suite du coup d'État du



ON ÉVOQUE SAINT-LOUIS, C'EST LOUIS DE GONZAGUE QUI APPARAIT (PAGE 605)

2 décembre 1851, une réunion de phalanstériens, rédacteurs sans emploi du journal disparu, qui consacraient de longues séances à l'innocente distraction de l'interrogation des tables tournantes. Il y avait là, Allyre Bureau, Charles Brunier, le mécanicien Franchot (inventeur de la lampe à modérateur), Antony Méray, le docteur de Bonnard, Eugène Nus et autres. Que croyez-vous que les tables dictaient à ce groupe de partisans de Fourier?... Du fouriérisme, du phalantérianisme.

L'un des survivants de ce cénacle, M. Eugène Nus, a cru devoir, dix-sept ans après l'événement, reproduire les *dictées* de la table de la rue de Beaune. Il consacre cent pages de son ouvrage, intitulé *Choses de l'autre monde*, publié en 1880 à transcrire les paraboles de la table parlante, sans soupçonner que les dites paraboles ne sont qu'une suite d'articles de la *Démocratie pacifique* restés pour compte aux rédacteurs de cette feuille humanitaire, si durement mise à mort par l'Empire.

Citons-en quelques lignes, prises au hasard.

« *L'esprit de vie est partout, en tout. Son essence pénètre ce qui est. La force morale, sentiment instinctif de l'âme, base de la certitude,* SORT DE LA SÉRIE, *qui se solidarise dans la synthèse des éléments humains.*

Pouvoir qui se manifeste dans les êtres organisés pivotalement sur un globe, cette force résume toutes les forces constituant l'animalité.

De son verbe vivant vivent les êtres inférieurs à tout degré, parties inconscientes de la conscience unitaire, dont l'homme est le dépositaire et le regulateur. »

Il y a, nous le répétons, cent pages de ce galimatias phalanstérien.

Ces réminiscences du fouriérisme, ces ressouvenirs inconscients des élucubrations de Victor Considérant et de Cantagrel, font pâmer d'admiration M. Eugène Nus, Après avoir transcrit le passage qu'on vient de lire, il s'écrie :

« Très magistrales ces trois phrases! Et que de choses en si peu de mots : Cette *force morale* — conscience, raison, intelligence — *base de la certitude sortant de la série des virtualités premières*, qui se solidarisent dans l'homme et deviennent l'*instinct*, l'impulsion native de ce nouvel être, synthèse des vies inférieures!... La science n'a pas le plus petit mot à dire[1]. »

Qui ne voit que les *dictées* de la table de la rue de Beaune n'étaient que les rêveries qui passaient par la tête de Charles Brunier, le phalanstérien en état de médium, qui était le plus souvent chargé de répondre aux questions posées par ses amis?

Un autre membre du petit cénacle fouriériste, Allyre Bureau, qui alla

1. *Choses de l'autre monde*, 3e édition, pages 66-67, in-12, 1830. Paris, chez Dentu.

mourir au Texas, était musicien et compositeur. Aussi M. Eugène Nus nous gratifie-t-il, dans son ouvrage, de compositions musicales gravées, qui reproduisent les inspirations mélodiques de la table tournante de la rue de Beaune. Croyez bien, lecteur, que s'il ne s'était pas trouvé un musicien dans la réunion de ces spirites naïfs, nous n'aurions pas eu le *Chant de la terre dans l'espace*, ni le *Chant de la lune à son déclin*, ni le *Chant de Saturne*, ni même la *Voix langoureuse du vent!*

C'est, nous le répétons, que tout médium n'étant autre chose qu'un individu plongé, par l'effet de l'habitude, dans l'état nerveux aujourd'hui bien connu, et désigné sous le nom d'hypnotisme, ne peut que parler sous l'empire des passions, des connaissances, des affections, des sentiments qui lui sont particuliers. Quand il a évoqué un mort illustre, le médium lui prête sa propre ignorance et sa propre incapacité. Bossuet parle patois et Alfred de Musset fait des vers faux.

Un jour, une table se mit à réciter des vers, que les recueils consacrés aux tables tournantes assuraient avoir été dictés par un esprit de la Haute-Marne.

De but lointain, de long voyage à faire,
Il n'en est pas;
Nous franchissons l'un et l'autre hémispbère
En quatre pas.
Ciel sans limite, Océan sans falaise.
Désert uni,
Le seul où nous soyons à l'aise,
C'est l'infini.

C'est ce que l'on appela le *chœur des esprits* [1].

Vérification faite, il se trouva que ce *chœur* n'avait pas été dicté par un esprit de la Haute-Marne, mais simplement tiré d'un recueil de poésies d'Autran, poète marseillais, membre de l'Académie française.

La plus amusante bévue des médiums est peut-être la suivante. On demandait un jour à l'un de ces prétendus inspirés ce qu'il fallait penser de l'existence du diable. Le médium ayant pris son crayon, et s'étant mis en rapport avec les habitants de l'autre monde, transmit aux assistants cette mirifique réponse : « *Je n'existe pas. — Signé Satan.* »

Dans un cercle de médiums on avait besoin de connaître la date de la septième croisade.

1. Chœur des esprits, vers écrits par les esprits sur une planchette, dans un chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne. (Voyez l'*Encyclopédie magnétique spiritualiste* de Cahagnet, tome II, 20e livraison.)

« C'est bien simple, dit quelqu'un : évoquons saint Louis. »

On se recueille, on appelle saint Louis, et on lui demande la date de son embarquement à Aigues-Mortes.

Saint Louis répond :

« Je ne sais pas.

— Comment vous ne savez pas ?... Mais c'est sous votre règne... mais vous y étiez...

— Pardon, pardon, dit le spectre, il y a erreur... Je suis saint Louis de Gonzague, moi... On a appelé saint Louis, je suis venu... Le roi Louis IX était sorti. »

On peut citer, au même titre la naïve recommandation d'une mère évoquant, en état de médium, l'esprit de sa fille, morte de la poitrine :

« Où es-tu maintenant, ma fille ?

— Au paradis, ma mère.

— Tousses-tu toujours ?

— Non, ma mère.

— C'est égal, couvre-toi bien le soir, à cause des fraîcheurs. »

Nous né croyons pas nécessaire de pousser plus loin l'examen des prétendues facultés surnaturelles des médiums.

Il faudrait, sans cela, faire ressortir tout ce qu'il y a d'absurde à croire qu'une foule de morts illustres soient, à toute heure du jour et de la nuit, à la disposition du premier venu qui prétende faire descendre sur la terre leur ombre vénérée. Il faudrait admettre que tous les grands hommes de l'histoire, les Socrate, les César, les Pompée, les Caton, les Newton, les Pascal, les Molière, les Montesquieu, les Buffon, les Cuvier, les Victor Hugo, soient continuellement aux ordres des habitants du monde sublunaire ; qu'ils obéissent aux sommations du simple épicier qui juge bon de les appeler à son trivial foyer, pour venir y débiter des platitudes. Il faudrait s'étonner qu'un même personnage pût, à l'évocation qu'on lui adresse, apparaître à la fois en vingt endroits divers, se montrer simultanément à Paris, à New-York, au Caire, à Calcutta. Il faudrait supposer que l'ombre d'un grand homme, sollicitée par divers particuliers des cinq parties du monde, puisse se diviser en plusieur portions, comme de la galette, pour faire face simultanément à ces multiples interrogatoires. Il faudrait encore expliquer comment les mêmes esprits rendent des sentences contradictoires, ou plutôt expriment toujours des opinions conformes à celles du pays où ils prononcent leurs arrêts : comment ils sont religieux en Bretagne, incrédules à Paris, monarchistes à Nîmes, républicains à Lyon. Il faudrait, en un mot, nous apprendre comment un chaos de rêves et d'insanités serait l'apanage de la population d'outre-tombe.

Nous ne pousserons pas plus loin ce raisonnement par l'absurde, bien que ce soit un des meilleurs arguments en logique. Nous en avons assez dit pour justifier notre théorie, et pour faire comprendre qu'un médium n'est qu'un *halluciné sans le savoir*, c'est-à-dire un individu en proie à l'état hypnotique.

LES SPIRITES

I

Les spirites en France. — Cahagnet. — Éliphas Lévi. — Victor Hennequin. — Le docteur noir. — Girard de Caudemberg. — Henri Carion. — Le baron de Guldenstubbé et l'écriture directe des esprits. — Le docteur Teste. — Le marquis de Mirville. — Allan Kardec et son livre des *Esprits.*

Pour terminer cette revue des prodiges qui ont fait suite aux tables tournantes, nous mentionnerons rapidement les écrits ou les œuvres de quelques croyants qui se sont manifestés depuis l'année 1855 environ, jusqu'à l'année 1881, et que nous grouperons sous le titre de *spirites.*

Il convient, en commençant, de faire ici une certaine place à Cahagnet. Ce Cahagnet, *ex-tourneur de chaises* (c'est le titre qu'il prend, sans doute pour établir tout d'abord qu'il y avait déjà du tournoiement dans sa profession première), commence par disputer au marquis de Mirville la priorité des manifestations révélatrices qui ont ouvert la voie aux prodiges américains. Il a, de plus, un miroir magique, dont le secret lui aurait été révélé par Swedenborg lui-même. Ce miroir consiste en un morceau de glace sur lequel est appliquée, en manière de tain, une couche de mine de plomb.

Voici, d'après les instructions de Cahagnet, la manière de se servir de ce miroir :

« Vous faites placer la personne qui désire voir un voleur, un esprit ou un lieu, devant le miroir ; vous vous mettez derrière elle, la fixant fortement derrière la tête, vers le cervelet, et vous appelez l'esprit à haute voix, au nom de Dieu, *de manière à imposer au voyant.* »

Peu s'en faut que, dans sa naïveté, Cahagnet n'ajoute qu'on doit faire en sorte *d'imposer* au voyant tout ce qu'il doit voir, ce qui serait de la suggestion avérée. Et quand, un peu plus loin, il recommande d'entourer la cérémonie de quelque pompe, et de joindre même au magnétisme moral ou spirituel le secours des parfums, on reconnaît là un emprunt fait aux magnétiseurs de l'Orient, peut-être grâce à la relation du comte de Laborde.

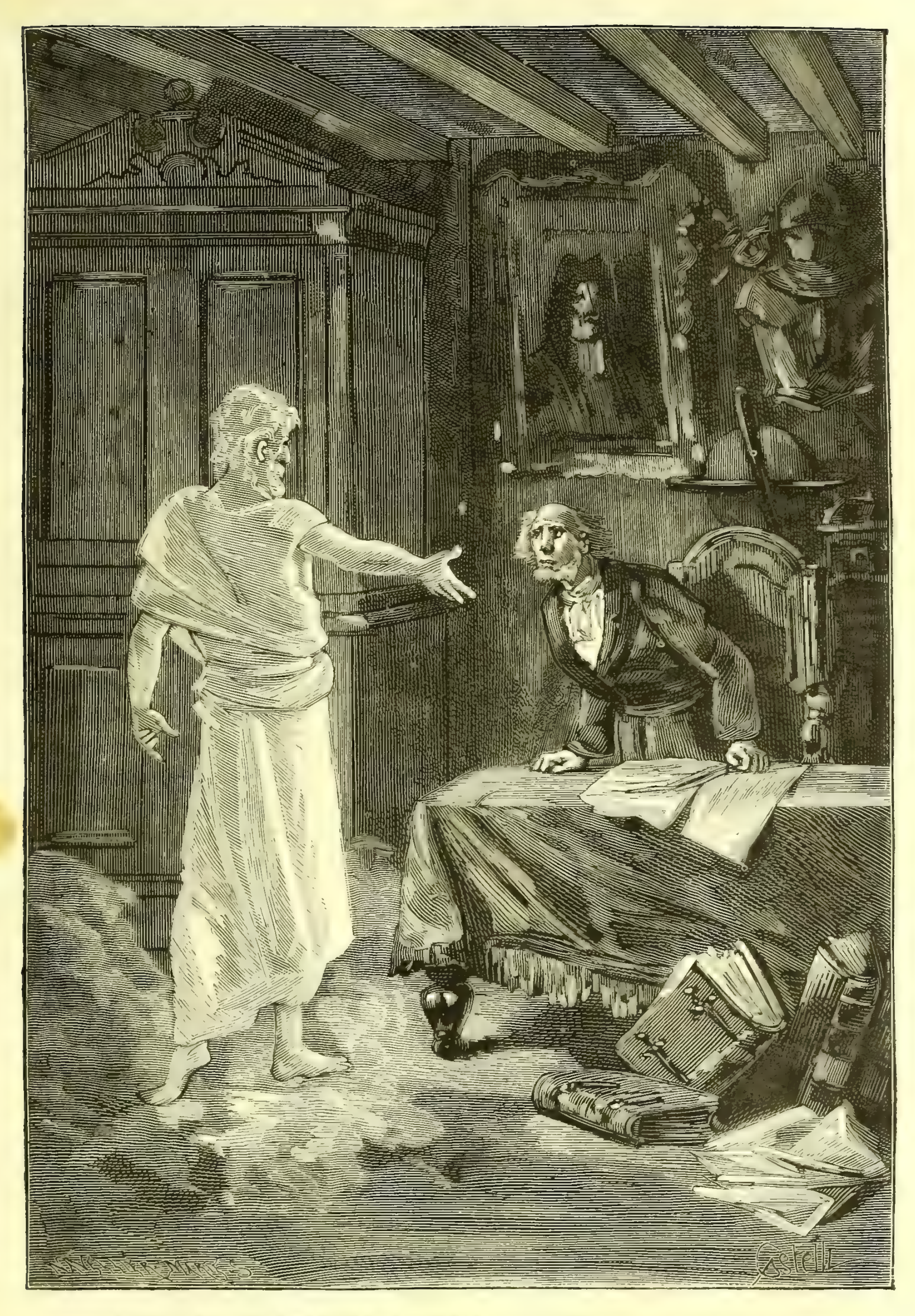
L'homme de la nature, — ceci est encore une qualification que se donne Cahagnet, en se fondant sur l'aveu presque orgueilleux qu'il n'a reçu aucune espèce d'instruction, et qu'il ignore l'art d'écrire, — l'ex-tourneur de chaises, pour prendre son titre le plus simple, a pour spécialité, en magie, l'évocation des morts, ou nécromancie. Il converse avec Galilée, qui lui enseigne les lois de la physique et celles de l'astronomie ; avec Franklin, qui lui communique l'invention d'une machine électrique ; avec Hippocrate, qui lui fait un cours de médecine et même d'anatomie (qu'Hippocrate n'a jamais connue) ; mais principalement avec Swedenborg, qui ne se lasse point de lui apparaître, pour l'entretenir de Dieu, de la vie future, de la nature des âmes, de leur existence antérieure, etc., etc.

A part les révélations de Swedenborg, nous cherchons vainement quelque chose de neuf dans les enseignements que reçoit Cahagnet. Les secrets que les âmes railleuses d'Hippocrate, de Galilée et de Franklin ont l'air de lui conter à l'oreille, elles les avaient déjà déposés dans des livres, où Cahagnet, comme tout le monde, aurait pu les trouver, sans déranger de leur repos ces morts immortels. Aussi est-ce avec raison que M. Du Potet, remettant à sa place Cahagnet, *l'homme de la nature*, qui se mêle d'avoir un miroir magique, l'accuse de « n'avoir pas encore rencontré ce qui distingue les génies des simples mortels, et de n'avoir point recueilli non plus, quelques-unes de ces vérités dont le ciel est rempli ».

Cahagnet avouait, du reste, qu'il ne voyait rien par lui-même, et qu'il ne recevait pas de révélations directes des esprits. Ce n'était donc ni un devin, ni un prophète, ni un somnambule, ni un illuminé. Il ne voyait que par les yeux de ses *lucides* (comme Cagliostro voyait par ses *pupilles*) et particulièrement de mademoiselle Adèle Maignot, qui dominait toutes les autres par le don d'une incomparable clairvoyance.

C'est à l'aide de cette demoiselle extatique, et même sous sa dictée, que Cahagnet a entassé volume sur volume, avec une fécondité trop bien entretenue et servie par son ignorance en l'art d'écrire [1].

1. Voici les titres de quelques-unes de ses publications ; *Arcanes de la vie future dévoilés* ; — *le Sanctuaire du spiritualisme ; — la Lumière des morts ; — les Révélations d'outre-tombe ; — la Magie magnétique.*



ELIPHAS LÉVI VOIT APPARAITRE LE FANTÔME D'APOLLONIUS DE THYANE (PAGE 611)

N'oublions pas de dire que Cahagnet reçut, au moins une fois, une bonne nouvelle de l'autre monde. C'était à l'époque où il était embarrassé pour continuer la publication de son premier et de son plus volumineux ouvrage. Alors Swedenborg lui dit, par l'organe d'Adèle Maginot : « Votre second volume des *Arcanes de la vie future* sera imprimé ; telle est la volonté de Dieu. Ne vous inquiétez pas ; lorsqu'il en sera temps, vous serez secondé. »

Le secours promis arriva en effet, et dès lors Cahagnet put publier son second volume des *Arcanes de la vie future.*

On ne peut s'empêcher de rappeler, à cette occasion, que Victor Hennequin, avocat de Paris, qui jouissait d'un certain renom, fut moins heureux. L'*âme de la terre*, avec laquelle il s'était mis en communication, par l'intermédiaire des tables, lui avait dicté un livre, avec ordre de l'intituler : *Sauvons le genre humain ;* et il avait même flatté l'auteur de l'espoir que son manuscrit lui serait acheté cent mille francs comptant, par un éditeur. L'époque prédite par la prophétie arriva, mais non M. Delahaye, l'éditeur désigné par l'*âme de la terre.*

C'est surtout des livres dictés par les esprits qu'il faut dire : *habent sua fata libelli*, et le sort de ces livres devient malheureusement quelquefois celui de leurs auteurs : tandis que Cahagnet continuait d'élucubrer, Victor Hennequin allait mourir dans une maison de fous.

Un amateur de magie, qui ne prend pas tant au sérieux sa science, qui la discute même en vrai philosophe sceptique, Éliphas Lévi[1], n'en raconte pas moins qu'à force d'opérations cabalistiques, il a fait apparaître le fantôme d'Apollonius de Tyane. Mais voici comment, par sa propre critique, il dégrade lui-même son prodige.

« Conclurai-je de ceci que j'ai réellement évoqué, vu et touché le grand Apollonius de Tyane? Je ne suis pas assez halluciné pour le croire, ni assez peu sérieux pour l'affirmer. L'effet des préparations, des parfums, des miroirs, des *pantacles*, est une véritable ivresse de l'imagination, qui doit agir vivement sur une personne déjà impressionnable et nerveuse. Je n'explique pas par quelles lois physiologiques j'ai vu et touché; j'affirme seulement que j'ai vu et touché : que j'ai vu clairement et distinctement, sans rêves, et cela suffit pour croire à l'efficacité réelle des cérémonies magiques. »

Éliphas Lévi croit à une lumière astrale, à un feu vivant, à un agent universel de la vie, à un fluide magnétique, car il n'a pas moins de mots que les autres pour désigner la matière subtile et invisible qui joue le principal rôle dans ces phénomènes. Mais, pour mettre ladite matière en jeu,

1. Pseudonyme de M. Alphonse-Louis Constant.

il attribue à l'art magique, au trident de Paracelse, au nombre ternaire, aux mystères du *tarot*, aux *pantacles*, en un mot à tous les signes cabalistiques, une puissance, dont les magnétiseurs, en général, tiennent peu compte, et que la plupart semblent même ignorer. Eliphas Lévi est un magicien à cheval sur les formules. Du reste, il affirme que les morts, ou plutôt les images des morts qui apparaissent par la puissance des évocations, ne révèlent jamais rien des mystères de l'autre vie. Si ces spectres répondent à ceux qui les interrogent, ce n'est jamais par une voix qui frappe véritablement les oreilles, mais bien par des impressions imaginaires et toutes subjectives. Que si quelquefois on se sent affecté par un contact qui semble produit par le fantôme même, cette sensation n'accuse aucune cause externe, et doit être rapporté à l'imagination seule.

Éliphas Lévi est tellement éloigné de faire intervenir le surnaturel dans la production des phénomènes qu'il opère, lui ou les autres fascinateurs, magiciens et magnétiseurs, qu'à ses yeux le surnaturel n'existe pas, ou n'est, suivant son expression, que le naturel exalté. Il est impossible de rencontrer un homme plus positif dans un faiseur de prodiges !

Le comte de Szapari, qui voit aussi la magie dans le magnétisme, et qui attache, comme Éliphas Lévi, une certaine importance aux formules, fait, au contraire, intervenir dans le magnétisme animal, le spiritisme, ou, pour mieux dire, il n'y voit pas autre chose. Avec lui, point d'action physique véritable, point de fluide ou autre agent matériel entre le magnétiseur et le magnétisé. L'acte magique de magnétisation consiste dans une action spirituelle, cachée sous les dehors d'une action physique. L'homme manifeste son influence spirituelle par un signe approprié à l'effet qu'il veut produire, et cet effet est obtenu d'autant plus sûrement que « les hommes étant de petites spiritualités qui se meuvent à la surface du globe, » rien n'est plus facile que de les mettre en communication et de les faire agir les unes sur les autres. Il ne s'agit que de bien connaître les signes et les gestes; mais c'est précisément dans cette connaissance que consiste la magie. Du reste, l'action spirituelle vient de Dieu même, et l'on ne peut, conséquemment assigner aucune borne à ses effets.

De la magie magnétique entendue de cette façon, il serait facile de tirer des révélations, et ces révélations enfanteraient la question sociale et religieuse, aussi bien que les cinquante mille trépieds américains. Depuis que les esprits parlent et écrivent en France, ils ont, d'ailleurs, souvent abordé ce genre de prédication, soit pour annoncer des évangiles et des constitutions nouvelles, soit pour confirmer, par des avertissements d'outre-tombe, l'ordre

établi en religion et en politique. Victor Hennequin, dont nous venons de rappeler la fin déplorable, ce fidèle scribe de l'*âme de la terre*, n'eut pas plus tôt achevé sa tâche, qu'il s'adressa à l'Empereur des Français, et c'est à lui qu'il cria, dans une lettre qui fut rendue publique, en 1853 : *Sauvons le genre humain.*

Ordre de Dieu d'ériger le temple du royaume du Christ prédit par Salomon manifesté en vision à Vriés et devant être érigé à Paris comme gage de la réconciliation entre Dieu et les hommes; tel est le long titre d'une sorte de prospectus, qui parut en 1855. Dieu lui-même, en ordonnant la construction de son temple, en a tracé le dessin et donné les devis. Ce temple de marbre sera élevé aux Champs-Élysées, à Paris. Toutes les religions de l'univers doivent venir s'y confondre dans un seul et unique culte. L'auteur de ce prospectus représente un apôtre de l'*unitarianisme*, religion philosophique, qui a déjà de nombreux disciples en Amérique et en Angleterre, comme Victor Hennequin nous figurait un prédicant du socialisme fouriériste.

L'auteur du prospectus dont il vient d'être question, était ce *Docteur noir*, ce prétendu guérisseur de cancers, qui, après avoir occupé tout Paris, échoua, en 1859, sur les bancs de la police correctionnelle, et qui, s'étant retiré à Nantes, y mourut obscurément, en 1880.

Passons à ceux qui, zélés catholiques, croient l'avenir de leur religion intéressé dans la question des esprits. Après ce que nous avons déjà dit de M. de Mirville, il suffira de le nommer ici, et nous n'accorderons pas une mention plus longue à son acolyte, le chevalier Gougenot des Mousseaux [1]. Aux yeux de ces deux spirites, tous les esprits sont des démons et tous les fluides sont leurs complices. Ce sont les démons et les esprits qui font tourner les tables, et qui répondent aux évocations des croyants, mais c'est pour montrer chaque jour plus clairement dans leurs manifestations, les signes avant-coureurs de l'avènement de l'Antechrist, et faire mieux sentir à l'Église catholique l'urgente nécessité de faire emploi de ses exorcismes.

D'autres spirites ne voient pas les choses sous un aspect aussi désolant. Non seulement ils prétendent que les révélations des esprits peuvent être fort innocentes, mais ils assurent en avoir été souvent édifiés dans leur foi

1. *Mœurs et pratiques des démons ou des Esprits visiteurs, d'après les autorités de l'Église, les auteurs payens, les faits contemporains, etc.* 1 vol. in-18, Paris, 1854.

catholique, et ils les estiment capables de déterminer les conversions les plus miraculeuses dans ce monde de corruption et d'incrédulité. Parmi ces pieuses personnes, il s'en est trouvé de fort éclairées et d'un caractère très honorable. Tel fut, par exemple, Girard de Caudemberg, ancien ingénieur des ponts et chaussées, homme positif par son éducation, très versé dans la mécanique, un véritable savant, en un mot, et qui, pendant plus de cinquante années de sa vie, ne s'occupa que des travaux pratiques de l'art de l'ingénieur.

Girard de Caudemberg, que nous avons connu à Paris, pendant qu'il rédigeait le *Bulletin scientifique* du journal l'*Assemblée nationale*, s'était retiré à Dijon, à la fin de sa carrière. Dans les loisirs que lui faisait cette retraite, il s'adonna au spiritisme. Il est mort en 1858, peu de temps après la publication du livre dont nous allons parler, victime, comme tant d'autres, de la triste passion des tables tournantes.

Dans le livre qu'il a publié[1], Girard de Caudemberg raconte qu'ayant, dans le principe, essayé, comme tout le monde, de faire tourner des tables, et n'ayant obtenu que des effets insignifiants, il douta de sa puissance personnelle, et chercha à voir quelque chose de plus caractéristique. Un mot d'introduction qu'un ami lui procura le fit admettre dans une réunion où l'on annonçait des effets très extraordinaires ; et c'est là qu'il put reconnaître, dans ce qui amusait les salons de Paris, une cause surnaturelle, pouvant devenir redoutable.

« J'étais complètement inconnu, dit-il, aux personnes chez qui je me trouvais elles savaient à peine mon nom ; d'ailleurs elles étudiaient comme moi les phénomènes, et ne pouvaient avoir, par conséquent, la pensée d'en altérer la portée quand, elles l'auraient pu. Or, je posai successivement à la table les questions suivantes, qui ont toutes été répondues avec une parfaite exactitude. — Combien ai-je d'enfants? — Combien de garçons? — Combien d'enfants mariés? — Combien chacun a-t-il d'enfants? — A quel âge est morte la personne à laquelle je pense?

« Je fis après la question suivante, et j'appelle sur la réponse l'attention de tous ceux qui cherchent, sans idée préconçue, la raison des phénomènes. — Quelle a été la cause de la mort de mon père? La table a dicté — *feu.* — Mon père était effectivement mort brûlé, il y avait de cela vingt ans. — Évidemment la réponse dans son ensemble n'avait pu être lue dans ma pensée, — mais le choix précis du mot, *le plus court* dont on pouvait se servir, et en supprimant l'*article*, avait sans doute été faite par *un autre esprit que le mien.*

« Mais bientôt, et à plusieurs reprises je tentai de laisser à la table toute initiative, en la priant seulement de me dire *quelque chose.* Un jour il arriva qu'à cette invitation, elle répondit en nous dictant les quatre mots suivants, incompréhensibles

1. *Le monde spirituel,* ou *Science chrétienne de communiquer intimement avec les puissances célestes et les âmes heureuses.* 1 vol. in-18, Paris, 1857.

pour nous : *Cap, sol, blepax, inogdié,* toutes ces lettres avaient été dictées de suite et paraissaient un pur galimatias. Madame P... (le médium principal de la réunion) prétendait que l'esprit se moquait de nous; mais après avoir fait diviser les mots par la table elle-même, comme je viens de les écrire. Il me restait à lui demander dans quelle langue elle nous parlait et elle a répondu : *slave,* au grand ébahissement du médium qui n'avait jamais entendu dire *que ce fût une langue.* L'esprit (car il n'y avait plus à douter de son évidente initiative), nous devait une traduction; mais il nous la donna, d'après l'expression consacrée, et comme je l'ai su depuis, excessivement *libre,* et, comme elle a un sens politique très spécial, je ne la rapporterai pas ici ; par la même raison, je ne crois pas pouvoir publier le sens littéral, qui contient une prophétie dont je ne garantis pas tout l'accomplissement, mais qui pourrait donner lieu à des interprétations fâcheuses et diverses.

« L'esprit de cette table prenait le nom de *Quécla,* il était féminin, et, sur la demande que j'en fis le premier, il donna à sa mort la date d'une des années du *quatorzième* siècle. Je dois insister fortement ici sur la *preuve évidente d'initiative,* qui résulte de ces noms, la plupart du temps assez bizarres, que prennent les esprits et dont on s'est tant moqué, comme des diverses circonstances de leur vie terrestre. On ne saurait prétendre sans tomber dans l'absurde que tout cela est écrit d'avance dans la tête des médiums. »

Cependant, il résulte d'autres expériences rapportées par Girard de Caudemberg, que les réponses de l'esprit peuvent être influencées, ou même faussées par les idées qui sont dans la tête du médium. On était chez madame B..., autre médium énergique, et qui s'occupait de magnétisme et de magie avant qu'il fût question des manifestations américaines.

« Tous les esprits invoqués dans cette maison dit-il, m'ont paru entachés d'une cause d'erreur involontaire, de la part de ceux qui y présidaient, puisqu'ils étaient croyants et de très bonne foi. Madame B..., se formait évidemment, à part elle, un avis sur les questions qui lui étaient posées et influençait ainsi les réponses de la table. J'en ai acquis la preuve par moi-même. Ayant demandé à l'esprit de dire mon âge, il se trompa *deux fois,* et quand je l'eus fait connaître, Madame B... me fit observer, pour excuser l'infaillibilité de son oracle, *que je ne paraissais pas avoir cet âge.* Elle montra par là que c'était son propre jugement que la table avait adopté... Je dois dire que, quand cette cause d'erreur se trouvait forcément écartée, l'oracle répondait juste. Ayant demandé l'âge de la mort d'une personne *que je ne nommais pas,* le nombre frappé se trouva exact, et pour une fraction d'année, le pied de la table ajouta même un coup très léger. »

Girard de Caudemberg n'étant néanmoins qu'à demi satisfait du mode vulgaire de communication avec les esprits, par l'intermédiaire des meubles, cherchait un moyen plus sûr, moins équivoque, et qui, écartant toute chance d'erreurs, ne laissât plus subsister aucun doute sur la présence réelle des âmes qu'on évoquait. Ce moyen, il le trouva dans un livre [1], publié par

1. *Lettres sur l'évocation des esprits.*

Henri Carion, rédacteur en chef d'un journal à Cambrai, et de plus, fort bon catholique, comme nous le verrons plus bas.

Le mode d'évocation des esprits enseigné par Henri Carion ne comporte aucun appareil. Il consiste tout simplement à appeler mentalement l'âme que l'on veut consulter, et « à lui abandonner sa main, armée d'un crayon et mieux encore d'une plume ».

C'est le moyen dont nous avons déjà parlé et qui est aujourd'hui le seul employé. Cependant, il a eu besoin d'être perfectionné par Girard de Caudemberg, qui croit devoir nous avertir que « ce genre d'évocation est toute une science, dont le mouvement des tables n'a été que le prologue ».

Quant aux succès que, pour sa part, Girard de Caudemberg a obtenus, on en jugera par quelques expériences, où nous allons le voir à l'œuvre.

« D'abord, nous dit-il, j'abandonne la plume à l'impulsion sans la regarder jamais; mais ce serait là, j'en conviens, une faible garantie de la passivité de ma volonté ou de ma pensée dans l'écriture : ce qui est le plus significatif, c'est que cette écriture *n'est pas du tout la mienne.* Il y a mieux c'est qu'un assez grand nombre d'écritures *essentiellement différentes,* se sont ainsi tracées sous ma main, selon les esprits que j'interrogeais. Je place donc cette *spécialité* et cette diversité d'écritures comme une preuve qu'elles se produisent dans une absolue indépendance de ma propre action. Ce qui complète ce genre de preuve, ce sont les signatures avec *parafe* des esprits évoqués, et reconnues par leur famille ou leurs amis. La première a été, pour moi, celle de mon père, signature compliquée, à cause des trois initiales de ses prénoms, et que j'aurais vainement cherché à imiter; elle s'est développée sous ma main *avec rapidité,* et comparée depuis avec celles qu'il avait tracées pendant sa vie, dans des papiers conservés par ma sœur, elle a été trouvée conforme. Voici à ce sujet une circonstance encore plus frappante : une personne de la famille du célèbre Arago, et qu'il affectionnait particulièrement, ayant désiré que j'évoquasse son âme, je l'ai fait *en sa présence,* et pour le tracé de sa signature, ma main a été entraînée avec une grande vélocité; le nom avec un parafe remarquable s'est trouvé reproduit avec tant de vraisemblance, que les personnes de la famille auxquelles il a été montré, ont toutes reconnu la signature ordinaire de savant. Je n'avais jamais eu occasion de la voir. Feu le respectable général Wagner qui aimait le merveilleux, m'ayant proposé de procéder, chez lui, à quelques évocations, j'y consentis volontiers (je ne le ferais pas aujourd'hui), etc. Dès l'abord, il me demanda d'appeler l'âme de sa première femme; comme j'en étais encore aux essais, je le priai de ne pas m'en dire le nom, que j'ignorais entièrement. Or, une main a parfaitement tracé ce nom pour moi *inconnu,* et la signature d'icelle. »

Le grand écueil de l'évocation des esprits par l'écriture, n'est pas, ajoute Girard de Caudemberg, qu'un médium, volontairement ou à son insu, intervienne par sa pensée personnelle, et réponde à la place de l'âme interrogée. Il peut arriver aussi, cause d'erreur beaucoup plus grave et plus difficile à



LES LEADERS DU SPIRITISME

prévenir, qu'un esprit espiègle ou mal intentionné se substitue à celui qu'on évoque, et réponde à sa place, en affectant d'imiter son écriture. On doit toujours craindre d'être dupe de ce genre de contrefaçon, très usité, à ce qu'il paraît, dans le monde spirituel. Voici, à cet égard, l'avertissement que Girard de Caudemberg déclare lui avoir été donné par un excellent esprit : « Le parler est de moi, *mais souvent le langage est d'un autre, qui ne mérite aucune attention.* » *Le parler* est mis là pour l'*écriture*, car de Caudemberg nous apprend qu'en écrivant, les esprits semblent croire parler ; de sorte que la phrase doit être traduite ainsi : « *L'écriture* est de moi, mais souvent *les mots* sont d'un autre, qui ne mérite aucune attention. »

A présent que, d'après l'oracle de Girard de Caudemberg, il n'est plus permis de révoquer en doute le fait de cette perfidie dans les mœurs et pratiques des esprits, il reste à la bien reconnaître, à l'occasion, pour la confondre au moyen d'une confrontation ordonnée en temps utile. Pour cela, Girard de Caudemberg ne nous fournit aucune recette d'un effet sûr. Telle est la rouerie de ces mystificateurs spirituels, que lui-même, malgré toute son expérience, y était souvent pris.

C'est que la falsification des écritures, chez les esprits, est autrement difficile à reconnaître que chez les simples mortels. On argue de faux un testament où, malgré l'écriture et la signature du testateur, on ne retrouve pas son style habituel. Mais il n'y a point de styles distinctifs parmi les esprits. Une manière d'écrire, qui leur est commune à tous, a pour caractère l'emploi abusif d'un des quatre adverbes, *positivement*, *fortement*, *fermement*, *sûrement*, qui sont répétés presque à chaque phrase. Le premier de ces mots précède ordinairement les monosyllabes *oui* et *non*. Et puis, c'est partout le même système d'inversions pénibles, de tournures incorrectes, d'expressions détournées de leur sens naturel, de phrases à ellipses forcées, de mots outrageusement tronqués, tantôt à la tête, tantôt à la queue. Quand les esprits veulent accentuer une idée avec énergie, faute de trouver l'expression nécessaire, ils marquent leur intention en donnant aux mots des dimensions fabuleuses. « Quelquefois, dit de Caudemberg, la page entière est couverte par un de ces mots, et la main, pour le tracer, se trouve entraînée sans qu'on puisse prévoir où elle va s'arrêter. » Il est bien surprenant que ces êtres, à qui il serait si facile de s'exprimer dans toutes les langues, dédaignent d'apprendre à en parler une seule congrûment.

Le mauvais esprit qui se plaisait à lutiner Girard de Caudemberg, avait nom *Sessement*. C'était un démon haut placé dans la hiérarchie infernale. Nous allons voir de ses tours, dans les révélations qui vont suivre.

L'auteur s'adresse à la sainte Vierge, avec laquelle il a le bonheur d'être en communication spirituelle.

— *Mon ange gardien a-t-il un nom ?*

— *Son seul nom est celui d'ange gardien*

— *Me parlerait-il si je lui demandais?*

— *Oui.*

« D'après cette assurance, je me hasardai, non sans hésitation, à m'adresser à cet être supérieur, dont je redoutais un peu les réponses.

— *Mon bon ange gardien, quand je vous consultais sur le mouvement du bras, était-ce vous qui me répondiez.*

— *Non.*

« Après un moment d'attente, pour tracer ce monosyllabe, ma main fut entraînée par un pouvoir énergique. Le trait fut rapide et fortement accusé. Cette particularité remarquable s'est également présentée dans les réponses suivantes :

— *Daignerez-vous me dire si je dois faire quelque chose pour être digne de vous ?*

— *Tu dois faire ta confession.*

« Il est nécessaire d'expliquer ici que ma confession générale avait déjà eu lieu ; et qu'il s'agissait d'une seconde confession devenue, en effet, nécessaire, avant la communion que je désirais recevoir le jeudi saint : nous étions alors dans l'avant-dernière semaine de carême de 1854. Ceci servira à faire comprendre les réponses suivantes, après que l'absolution définitive m'eût été donnée.

— *Maintenant êtes-vous content de moi?*

— *Très content.*

— *Mon bon ange ne pourriez-vous pas chasser ce mauvais esprit, ce Sessement qui me poursuit?*

— *Je le ferai jeudi saint.*

« Ce jour venu, après avoir pieusement accompli l'acte religieux si important qui devait placer, entre ma vie à venir et ma vie passée une séparation définitive :

— *Mon bon ange a-t-il tenu la promesse qu'il avait faite ?*

— *Tenue.*

— *Sessement est-il parti?*

— *Parti.*

« Ce jour-là en effet, le mauvais ange était parti, et je pus causer librement avec toutes les âmes de mes amis, mais ce jour-là seulement, dès le lendemain il était revenu. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, qu'il me fût possible de recevoir des réponses exactes de l'ange gardien, sans la prière à Dieu et la prière faite avec persévérance; et sans une volonté forte après la prière. L'ange noir ne peut, à la vérité, avoir d'action sur l'ange de lumière; mais il dirige à faux le mouvement de ma main. »

« J'avais essayé une fois, soit par inspiration, soit de moi-même, de frapper l'air devant moi et au retour de moi, avec une pointe acérée, d'après l'ancienne croyance du pouvoir du glaive contre les mauvais esprits. Mon amie (la sainte Vierge) écrivit par ma main : *Il est frappé.* Ce moyen après la prière me réussit longtemps et l'ange gardien l'a approuvé ; mais *Sessement* s'y était en quelque sorte

habitué, il s'éloignait, mais revenait presque à l'instant et j'ai cru comprendre que la force de la volonté agissait seule sur lui en pareil cas. J'ai donc cessé l'emploi du glaive, et la puissance d'une prière fervente pour un objet bien déterminé et de nature à être approuvé par Dieu, suivie d'un acte impératif de la volonté, est le seul moyen toujours efficace.

« Cette confiance trop grande dans le pouvoir du glaive avait entraîné de nouvelles erreurs dans des choses qui avaient pour moi un intérêt immédiat. L'écriture de ma céleste amie les avait pourtant tracées et confirmées, mais l'ange gardien, énergiquement prié par moi de manifester la vérité, écrivit :

« *Le tout est faux.* »

« Je suppliai de nouveau mon amie de me dire si c'était d'elle que me venait un conseil qui m'était donné.

— *Fortement.*

— *Est-ce vous qui me dites cela ?*

— *Non.*

— *Ce n'est donc pas l'ange gardien non plus qui l'a écrit ?*

— *Non.* (L'ange gardien n'est donc pas le seul maître.)

— *Est-ce vous, mon amie, qui écrivez cela ?*

— *Non.*

— *Je supplie mon bon ange de rendre la parole.*

— *Le Sessement a menti.*

— *Ce n'est donc pas vous qui avez approuvé mon projet de publication ?* (Il s'agissait d'aperçus anticipés sur la matière de cet écrit.)

— Non.

— *Quel est donc votre avis ?*

— *Ne pas publier.*

« Peu après, mon amie, après m'avoir demandé de faire la prière, écrivait :

« *Le Sessement est parti, et je puis vous dire que je suis sensible à tout ce qu'il me fait dire de faux et que je regrette amèrement.*

— *Mais je ne puis comprendre que vous soyez ainsi soumise à un esprit de ténèbres ?*

— *Pour comprendre, il faut savoir que Sessement est le suppôt de Satan, et qu'il a sa ruse et sa force.* »

Ainsi, ce que nous appelons dans la langue judiciaire, le *faux par supposition de personne*, a son analogue dans le monde spirituel : c'est le *faux par supposition d'esprit.*

Nous ne pousserons pas plus loin ces citations de l'ouvrage de Girard de Gaudemberg. Quand on se rappelle que ce spirite était un savant, qui n'avait même rien oublié de sa science lorsqu'il s'agissait de combattre le système des *fluidistes*, on demeure frappé d'étonnement.

Il est impossible de mettre en suspicion la sincérité de Girard de Caudemberg ; mais quand il nous parle de la *passivité* complète de sa volonté comme d'une condition nécessaire pour entrer en conversation avec la sainte Vierge, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître là le caractère

essentiel de l'état hypnotique, et de constater que Girard de Caudemberg était halluciné par cet état. Si, lorsqu'il jouait son rôle de médium, il obtenait des réponses lisiblement écrites par une plume qu'il laissait aller toute seule, c'est que la plume n'allait réellement pas toute seule, c'est qu'il la manœuvrait, sans en avoir conscience. L'individu en proie à l'état hypnotique est, au sommeil près, un véritable somnambule. Tous deux jouissent accidentellement de facultés anormales ; ils font, l'un en veillant, l'autre en dormant, des choses qui leur seraient impossibles dans l'état ordinaire, et une fois revenus à la vie réelle, ils ont tous les deux perdu le souvenir de ce qu'ils ont fait ou dit pendant cet état extraordinaire de l'organisme.

Après ces derniers thaumaturges, le baron de Guldenstubbé a fait un certain bruit, non dans le public, mais dans le cercle des spirites, avec sa prétendue découverte de l'écriture directe des esprits. Compatriote de Swedenborg, M. de Guldenstubbé avait voulu apporter le dernier perfectionnement aux prodiges accomplis par les esprits évoqués. Avec lui, l'intervention matérielle d'un médium n'était plus nécessaire pour obtenir les révélations des êtres supérieurs ou des morts illustres. Il assurait qu'à son évocation, ils traçaient eux-mêmes, en écriture ordinaire, les réponses aux questions qui leur étaient adressées.

M. de Guldenstubbé a publié, en 1857, un livre spécial sur ce nouveau phénomène [1].

M. de Guldenstubbé était un spirite très ardent et très convaincu, et sa sœur, mademoiselle de Guldenstubbé, un médium. Nous aurions cru à peine nécessaire de mentionner son étrange prétention, quant à l'écriture directe des esprits, si nous n'avions vu plusieurs spirites ajouter foi à cet absurde miracle. C'est ce qui nous engage à reproduire ici un passage du livre de de M. A. Morin, qui a voulu s'édifier sur ce phénomène. M. A. Morin a pu reconnaître ainsi par lui-même, qu'il ne s'agit ici que d'un cas nouveau de ces actes inconscients qui s'accomplissent chez le médium quand il est en proie à l'hypnotisme, cette espèce de *sommeil nerveux*, ce rêve éveillé, par lequel nous croyons pouvoir expliquer tous les phénomènes prétendus surnaturels que nous avons rapportés dans ce volume.

Voici donc ce que nous dit, à propos de l'écriture directe des esprits, M. A. Morin, témoin et acteur de ce qu'il raconte :

« En 1856, dit M. Morin, j'entendis parler de l'écriture directe des esprits, obtenue par M. le baron de Guldenstubbé. Voici quel est son mode de procéder :

1. *La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontré, par le baron L. de Guldenstubbé*, 1 vol. in-8, Paris, 1857.

Il pose des papiers blancs sous les socles des statues ou sur les pierres des tombeaux ; peu de temps après, il retire ces papiers, où se trouve de l'écriture qui n'est l'œuvre d'aucune main humaine et qui est attribuée aux personnages auxquels sont consacrés ces monuments. Désireux d'être témoin de phénomènes aussi extraordinaires, je priai M. le baron de vouloir bien m'admettre à quelques séances. Il y consentit volontiers, et me donna rendez-vous au Louvre, dans une des galerie du rez-de-chaussée. Il me fit voir les écritures qu'il avait obtenues de divers personnages et qui étaient en grec, en latin et en plusieurs autres langues. On se mit à l'œuvre. J'avais apporté un cahier de papier blanc. On posa des feuilles sur divers monuments ; puis nous passâmes dans la salle voisine où nous fîmes de même, et ainsi de suite, de sorte qu'après avoir parcouru toutes les salles du rez-de-chaussee, nous nous retrouvâmes au point du départ. Avant de continuer, je fis observer que ce mode de procéder était défectueux ; qu'en effet, pendant notre circuit, il pouvait se faire qu'une personne retirât nos papiers, profitât de notre absence pour les couvrir d'écriture, puis les remît en place ; que, pour plus de garantie, il serait nécessaire de ne poser qu'un papier et de ne pas le perdre de vue. L'initiateur me répondit que, pour avoir plus de chance d'obtenir des réponses, il fallait s'adresser à un plus grand nombre d'esprits. Mon objection n'en subsistait pas moins.

« Ces réserves étant faites, on reprit successivement les papiers qui se trouvèrent dans le même état qu'on les avait mis. M. le baron me fit observer que, comme c'était la première fois que j'assistais à ces expériences, il n'était pas étonnant que ma présence augmentât la difficulté, qu'il fallait un certain nombre de séances pour réussir. Je répondis que j'étais disposé à suivre les épreuves, si multipliées qu'elles fussent, et que j'y mettrais toute la persévérance désirable. Le lendemain, nous recommençâmes en opérant de même, et cette fois un seul des papiers portait des traits d'écriture au crayon ; c'étaient deux lignes droites formant ensemble un angle de près de 180 degrés. M. le baron prétendit que ce résultat, bien qu'inférieur à ceux qu'il avait l'habitude d'obtenir, était probant, et que deux traits de crayon, tracés sans aucun agent visible, prouvaient l'intervention des esprits tout aussi bien qu'un long discours. Ce raisonnement aurait été juste si le papier fût resté constamment sous nos yeux ; mais depuis le moment où nous avions posé ce papier, il s'était écoulé environ une heure pendant laquelle nous avions parcouru toutes les salles, et il aurait été très facile à une personne quelconque de tracer sur le papier tout ce qu'elle aurait voulu. Avec la meilleure volonté du monde, on ne pouvait voir là rien de merveilleux, rien qui autorisât à proclamer l'action des esprits.

« Je proposai de nouvelles séances, et comme M. le baron m'assurait que, quand il était seul avec mademoiselle sa sœur, il obtenait ces effets bien plus considérables, je l'avais prié de consulter les esprits sur les meilleurs moyens de me rendre témoin de quelques faits significatifs. Il me dit qu'il était autorisé à m'annoncer pour le lendemain un fait d'écriture directe par l'esprit de Pascal, et il me donna rendez-vous au tombeau de ce grand homme, à l'église de Saint-Étienne-du-Mont.

« Je fus exact au rendez-vous, mais mon nécromancien n'y vint pas. Après avoir

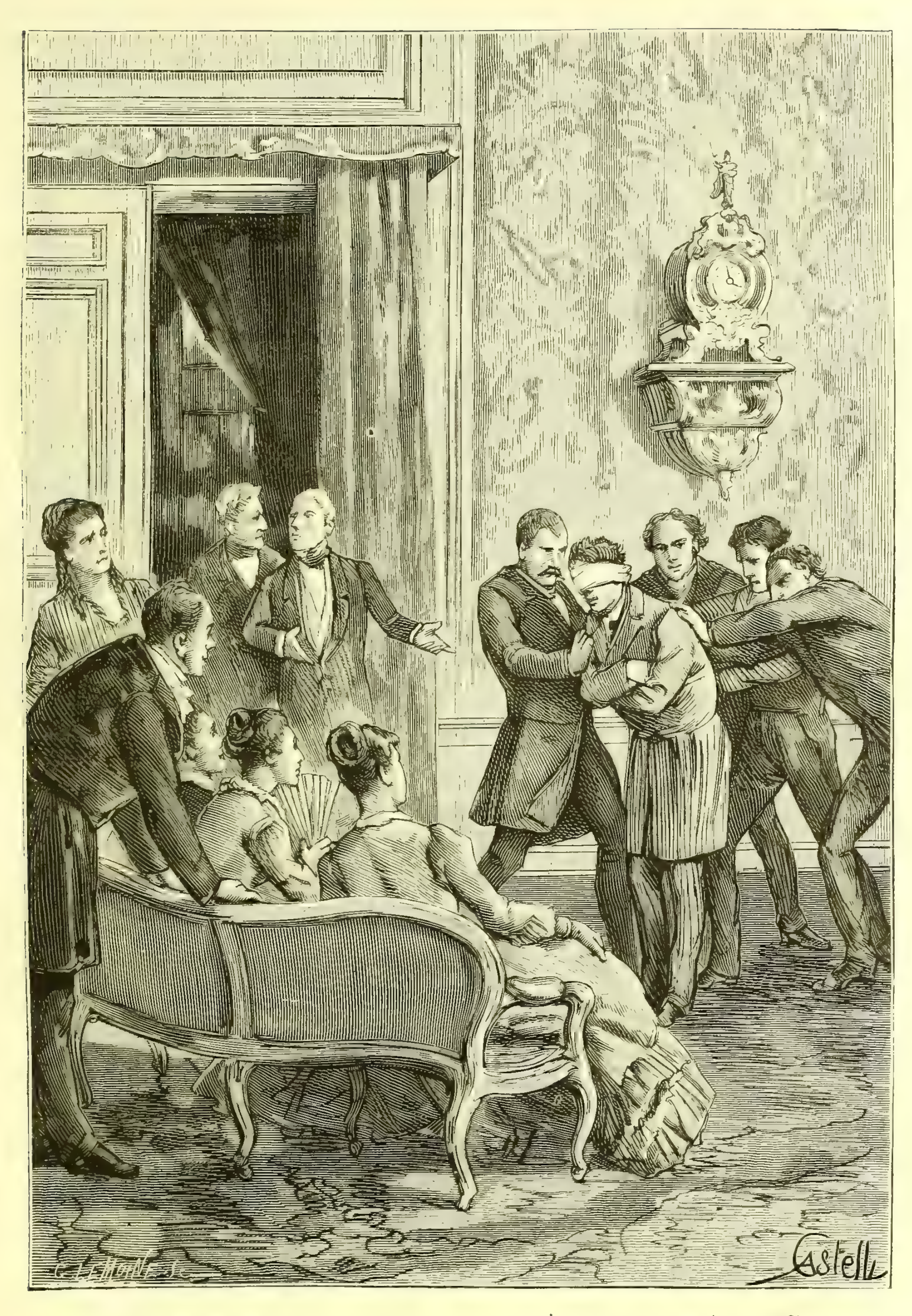
attendu une heure en vain, comptant sur la parole de Pascal, je posai moi-même un papier sous la pierre tumulaire ; j'attendis une demi-heure, ayant constamment l'œil fixé sur le monument, puis je retirai le papier..., que je trouvai vierge de toute écriture. C'était une déception de plus ; il faut en prendre l'habitude quand on s'adresse aux thaumaturges.

« Quelques mois après ces malheureux essais, M. de Guldenstubbé publie son livre intitulé : *La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontrés par le baron de Guldenstubbé.* Il donne le *fac-simile* d'une foule d'écritures obtenues par le moyen que je viens de décrire. Je remarquai dans l'introduction ce passage : « La découverte de l'écriture directement surnaturelle est d'autant plus précieuse, qu'elle peut *être constatée par des expériences répétées à volonté par l'auteur, en présence des incrédules*, qui doivent fournir eux-mêmes le papier. » En lisant une pareille offre, comment ne pas croire que le premier venu n'a qu'à se présenter pour être témoin d'un phénomène ? Comment les étrangers ne se figureraient-ils pas qu'à Paris tout le monde peut voir l'écriture des esprits? Comment n'envieraient-ils pas le bonheur de cette ville privilégiée, où de si grandes merveilles sont à la disposition de tout le monde ?... Prenant au sérieux les paroles de l'auteur, je lui écrivis pour lui rappeler nos épreuves interrompues, et lui demander si, conformément à l'engagement qu'il avait pris envers le public, il voudrait bien m'admettre à quelque manifestation. Il me répondit qu'il avait reçu plus de deux cents demandes pareilles à la mienne, qu'il était impossible de demontrer le phénomène à tout le monde, qu'il fallait désormais se contenter du témoignage de deux cent cinquante personnes dont les attestations avaient été publiées... C'est bien là une reculade. Quand on promet de répéter à volonté des expériences devant les incrédules, on ne peut s'acquitter en offrant des attestations.

« ... Nous ne savons, du reste, de quelles attestations a voulu parler M. de Guldenstubbé : son livre n'en contient aucune ; il cite une douzaine de personnes comme ayant assisté à ses séances ; mais il ne donne pas de relation certifiée par elles. Il suffirait que ces personnes eussent assisté à un essai quelconque, pour qu'elles ne jugent pas à propos de réclamer. Nous ne savons au juste ce qu'elles ont vu, ni comment on a opéré en leur présence. Si, par exemple elles n'ont vu obtenir des écritures que comme je suis censé avoir vu obtenir deux traits de crayon, leur témoignage ne nous apprendrait rien, et tout ce qui se fait dans de telles conditions n'a pas de valeur. Qu'on nous montre des relations constatant que les papiers sont demeurés constamment surveillés par les opérateurs. Mais de pareilles attestations se feront encore longtemps attendre, et, en tout cas, elles ne dispenseraient pas de la reproduction des faits qu'on se vante d'avoir à sa disposition et que ne peuvent jamais obtenir ceux qui les demandent.

« L'écriture directe des esprits n'est donc qu'une mystification de la compétence du *Charivari*, qui a eu raison d'en égayer ses lecteurs. »

J'ai connu les Guldenstubbé à Paris, en 1860. Ils habitaient dans la rue du Chemin de Versailles (aujourd'hui rue Galilée) un petit appartement, dans une pauvre maison, qui a été démolie en 1886. J'avais été conduit chez eux par un de mes amis, l'ingénieur Tessié du Motay (mort en 1880), qui



TOUS LES EFFORTS NE LE FAISAIENT PAS AVANCER D'UNE SEULE LIGNE (PAGE 628)

donnait alors dans le spiritisme, comme Girard de Caudemberg et autres, bien revenus aujourd'hui de cette entorse au bon sens.

Le baron de Guldenstubbé et sa sœur n'étaient, à vrai dire, que deux honnêtes maniaques. Quand je fus mis en rapport avec eux, ils avaient la singulière idée de faire écrire les esprits dans les caveaux de l'église Saint-Denis. On posait un billet sous la statue d'un de nos rois, et on se retirait. Au bout d'une demi-heure on trouvait sous le même piédestal un billet, qui était censé être la réponse directe de l'esprit.

« Il faut voir cela, pour croire », me disait la demoiselle spirite. Malgré tout le désir que j'avais de vérifier par moi-même tous les faits dont j'avais à parler dans le présent ouvrage, je ne voulus ni croire ni aller voir, dans les caveaux de Saint-Denis, la petite poste d'outre-tombe, ni le maniaque qui manipulait des petits papiers sur les tombeaux de nos rois.

Un autre spirite dont les illusions s'expliquent sans le moindre doute, par l'état d'hypnotisme et par la suggestion mentale c'est le docteur Teste. Ses expériences consistent, soit dans l'invisibilité complète de personnes ou d'objets magnétisés, soit dans la transmutation apparente des substances alimentaires, jusqu'à faire croire, par exemple, à ceux qui boivent un verre d'eau, qu'ils boivent un verre d'orgeat, à ceux qui ne tiennent qu'une tasse vide, qu'ils prennent une glace à l'ananas ; soit dans la soustraction imaginaire des marches d'un escalier, soustraction qui ne permet pas au malheureux somnambule de descendre plus bas ; soit dans l'interposition de ces barrières imaginaires, qu'il refuse de franchir et contre lesquelles il se plaint qu'on lui brise l'estomac. Tout cela, évidemment, rentre dans les faits de suggestion.

M. de Mirville (nous ne voulons plus parler ici de son histoire la plus surprenante, celle du transport d'une personne dans les airs, opéré, en plein midi, aux portes de Paris, par un *médium* de sa connaissance, miracle visible seulement pour les initiés au milieu desquels la transportée venait de tomber), M. de Mirville, disons-nous, se fait l'éditeur et le garant d'un autre miracle, extrait d'un manuscrit qu'il tient « d'un saint et respectable prêtre, longtemps professeur de philosophie chez les jésuites, et regardé pendant cinquante ans par ceux-ci comme un de leurs théologiens les plus sages et les plus habiles. » Ce prêtre jésuite, non désigné, mais bien recommandé, comme on le voit, a consigné dans son manuscrit les deux expériences dont suit le récit :

« Voulant un jour prouver à plusieurs prêtres, mais surtout à un magnétiseur, que le fluide dont celui-ci se croyait le détenteur exclusif, écoutait aussi d'autres

ordres, il s'en empare mentalement et se propose de se faire obéir, contrairement à la pensée de son somnambule et de son maître. Comment s'y prend-il? Auprès de lui se trouvait en ce moment un pan de rideau garni de ses anneaux ; à l'insu de ses deux magiciens, il détache donc et serre fortement ceux-ci des deux mains, suspend sa pensée ; puis, au moment où on y pense le moins, il émet une simple intention, et voilà que, malgré ses efforts, les anneaux lui sont violemment arrachés et lancés à l'autre extrémité de la chambre... Il émet une autre intention, et voilà que le fauteuil, auquel il commande, se met à tourner, à rouler tout seul sur le parquet et à parcourir l'appartement, à la grande stupéfaction des témoins du somnambule, et surtout du magnétisseur, qui se trouve dépossédés subitement de leur fluide et des théories qui faisait leur orgueil, et dépossédés par qui? par un profane, sur un philosophe ennemi du magnétisme, qui ne s'était pas même mis en rapport avec eux et qui, depuis, ne s'est jamais retrouvé la moindre puissance magnétique.

Voilà la première fois que le fluide magnétique, toujours mis en jeu par le diable, suivant M. de Mirville, se sera mis au service d'un jésuite. M. le marquis veut-il nous faire entendre par là que diable et jésuite c'est tout un? Mais non, quand il parle des jésuites, M. de Mirville est trop sérieux pour faire des épigrammes.

Enfin, voulant éviter le reproche de ne choisir ses autorités que parmi des médiums et des jésuites anonymes, le même auteur se résout à nous donner un miracle de sa façon :

« Peut-être, dit-il, serons-nous un peu moins embarrassé pour vous affirmer que nous-même, sur un simple signe que nous transmettions à un magnétiseur, son somnambule, porté sur nos propres épaules, devenait, *à notre volonté*, infiniment plus léger ou nous écrasait de tout son poids ! si nous affirmons encore que, sur un simple signe de nous à son magnétiseur, placé à l'autre extrémité de la chambre, ce somnambule, dont les yeux étaient hermétiquement bandés, se laissait rapidement entraîner, ou bien, obéissant à notre nouvelle intention, demeurait tout à coup si bien cloué sur le parquet, que courbé horizontalement, et ne reposant plus que sur la plante des pieds, tous nos efforts (et nous étions quatre) ne le faisaient plus avancer d'une seule ligne. « Vous atteleriez six chevaux dessus, nous disait le magnétiseur, que vous ne le feriez pas bouger davantage. » Et vraiment, c'était bien, là aussi, le premier pas qui coûtait. Enfin, à notre volonté encore, nous le rendions ou complètement sourd, ou complètement aveugle, ou complètement insensible. »

Les lauriers de M. de Mirville empêchaient de dormir plus d'un adepte. Sa place, longtemps convoitée, fut emportée par Allan Kardec.

Allan Kardec (un nom de fantaisie) devint, vers 1856, le chef de la secte, en détrônant le marquis de Mirville. Il fut le pontife du spiritisme. Allan Kardec, ne se borna pas, en effet, à propager la doctrine par le secours de la plume, par ses livres et par sa *Revue spirite* ; il éclipsa l'ancien chef

du spiritisme par la puissance de l'enseignement oral. Dans ses conférences hebdomadaires, Allan Kardec prêchait régulièrement sur les principes de l'art, et il était écouté religieusement par des auditeurs qui n'étaient pas admis à entrer en controverse avec le maître.

Allan Kardec publia, en 1860, la seconde édition de son *Livre des esprits*, véritable manifeste du spiritisme français, destiné à continuer l'œuvre du marquis de Mirville, qui, sous un titre presque identique, avait obtenu un si grand succès en 1854.

Le *Livre des esprits* d'Allan Kardec s'est vendu, dit-on, à plus de cent mille exemplaires.

Cet ouvrage contient l'exposé de la philosophie spirite. Comme l'indique un long sous-titre, il développe les principes de la doctrine sur l'immortalité de l'âme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité.

Vous saurez que c'est ici une œuvre *révélée.* L'auteur déclare, en effet, que les principes contenus dans son livre « résultent, soit des réponses faites par les esprits aux questions directes qui leur ont été proposées à diverses époques et par l'entremise d'un grand nombre de médiums, soit des instructions données par eux spontanément à l'auteur ou à d'autres personnes, sur les matières qu'il renferme. Le tout a été coordonné de manière à présenter un ensemble régulier et méthodique, et n'a été livré à la publicité qu'après avoir été soigneusement revu à plusieurs reprises et corrigé par les esprits eux-mêmes. Cette seconde édition a formellement été de leur part l'objet d'un nouvel et minutieux examen. »

Ainsi, les esprits, non seulement ont composé ce livre, mais ils en ont corrigé les épreuves !

Cette production ne trahit guère pourtant une inspiration supérieure. C'est une œuvre de métaphysique banale, mise sous l'égide et l'étiquette des esprits : la philosophie en est surannée, et la morale endormante.

Allan Kardec est mort en 1876.

Les phénomènes réalisés dans les expériences de M. de Mirville, du docteur Teste et de quelques autres, rentrent tous, selon nous, dans cet hypnotisme, ou *sommeil nerveux*, découvert en 1841, par Braid, et qui, partant d'Angleterre, ainsi qu'il sera bientôt raconté, traversa les mers, pour fleurir en Amérique, et revenir définitivement en Europe, déguisé sous divers noms, mais toujours identique à lui même, L'état hypnotique qui nous a servi à expliquer le phénomène des tables tournantes, nous donnera encore la clef physiologique de l'extase des médiums. C'est ce qui sera développé à la fin du chapitre suivant.

II

M. Home et ses prodiges. — Les *Mémoires* de M. Home. — Les frères Davenport; leur truc dévoilé. — La photographie spirite. — Buguet; sa condamnation. — Explication physiologique du spiritisme.

Au moment de continuer cette histoire des hauts faits du spiritisme, nous nous apercevons qne nous n'avons pas encore prononcé le nom de M. Home, qui fit tant de bruit, pendant les deux hivers de 1857 et de 1858, dans les salons de la capitale, et surtout dans les feuilles parisiennes. Il n'était question que de M. Home dans le bulletin quotidien que le journal, *la Patrie*, ouvrit, pendant un certain temps, aux sciences occultes. Les chroniques des grands journaux étaient également remplies d'histoires renversantes sur le célèbre magicien venu d'Ecosse, pays de la seconde vue. C'était tous les jours de nouveaux récits de ses exploits. Chez le prince de X..., dans une soirée que M. Home avait honorée de sa présence, un lustre s'était décroché du plafond, et après s'être promené en l'air à travers le bal il serait venu, de lui-même, se raccrocher à son anneau. Chez la duchesse de *Trois étoiles*, des tables et des chaises, s'étant soulevées, avaient exécuté toutes sortes de mouvements, qui figuraient presque un quadrille. Chez le marquis de A..., des mains invisibles s'étaient promenées sur le visage des spectateurs, pour les agacer ou les caresser, et d'autres mains, flottant sans corps, s'étaient rendues visibles. Chez le vicomte de B..., des pianos et des accordéons avaient exécuté spontanément des airs, sans le concours d'aucun musicien. Chez le vidame de C..., des spectres étaient apparus, de formidables bruits s'étaient fait entendre, la maison tout entière s'était ébranlée, et le parquet avait ondulé, comme un navire sur les flots. Chez le landgrave de D..., la température de la pièce où se trouvait la compagnie, s'était abaissée, à l'entrée de M. Home, et des assiettes de petits pâtés s'étaient élancées toutes seules à sa rencontre.

Telle est la qualité des prodiges qu'attribuait à M. Home la partie légère de nos journaux sérieux. Notons, en passant, que la presse qui, sous la Restauration et sous Louis-Philippe, s'était montrée l'adversaire constant et éclairé de la superstition et du miracle, semblait avoir pris à tâche, sous le second Empire, de venir en aide aux folies du supernaturalisme, et presque de servir de compère à ses héros. Ce n'était là, de la part des journalistes de cette époque, que l'effet d'une légèreté d'esprit, encouragée par l'appât d'un succès facile et vulgaire. On ne voit pas ce qu'un pareil système faisait gagner au journalisme en considération, mais on voit fort bien les dangers qu'il faisait courir à l'esprit public.

Cependant, quand on allait au fond de toutes les fantastiques histoires que nous venons de rappeler, quand on procédait aux informations, il se trouvait que les prodiges si complaisamment racontés par les journaux étaient de la pure invention des chroniqueurs. En réalité, M. Home ne s'était dérangé que pour quelques rares sommités du parti spiritiste. Il opéra chez l'Empereur et chez le prince Napoléon. Mais qui nous dira ce qui s'est passé dans ces demeures souveraines? Nul témoin ne l'a rapporté. Le magicien prenait, d'ailleurs, une précaution excellente pour garantir ses merveilles. Avant de se livrer à ses opérations fantastiques (qui consistaient surtout, à arracher, à distance, une sonnette des mains d'une personne, et à faire entendre des bruits insolites), M. Home passait attentivement la revue de l'assistance. Si une figure lui déplaisait, c'est-à-dire si elle appartenait à un incrédule, le nécromancien demandait son exclusion. *Displacuit nasus tuus*, et le suspect était mis poliment à la porte du salon.

Nous tenons ce détail de l'une des personnes ainsi éconduites lors d'une séance de M. Home chez le prince Napoléon, et qui n'était rien moins que le célèbre académicien, Babinet, lequel s'était permis d'émettre quelques doutes sur les facultés supérieures du thaumaturge.

Pour dernière précaution, au moment de faire éclater ses prodiges, le magicien tournait discrètement le bouton de la lampe ; de sorte qu'une obscurité propice couvrait et cachait ses merveilles.

Il est donc fort probable que M. Home était tout simplement un prestidigitateur, qui avait pris l'enseigne du spiritisme et profitait de sa vogue, pour exhiber des tours d'adresse, imités de ceux de Robert Houdin.

On pourrait, jusqu'à un certain point, comprendre le parti pris que manisfesta M. Home de se dérober à l'inspection des incrédules ou des profanes, mais les croyants à sa personne et à ses pratiques ne furent pas plus heureux que le vulgaire. Un grand nombre de spirites parisiens, l'élite des médiums de la capitale, l'avaient conjuré, supplié de leur accorder une

séance : M. Home fut sourd à leurs prières. Il resta impénétrable et inaccessible pour les dévots de la secte, comme il l'avait été pour les simples curieux.

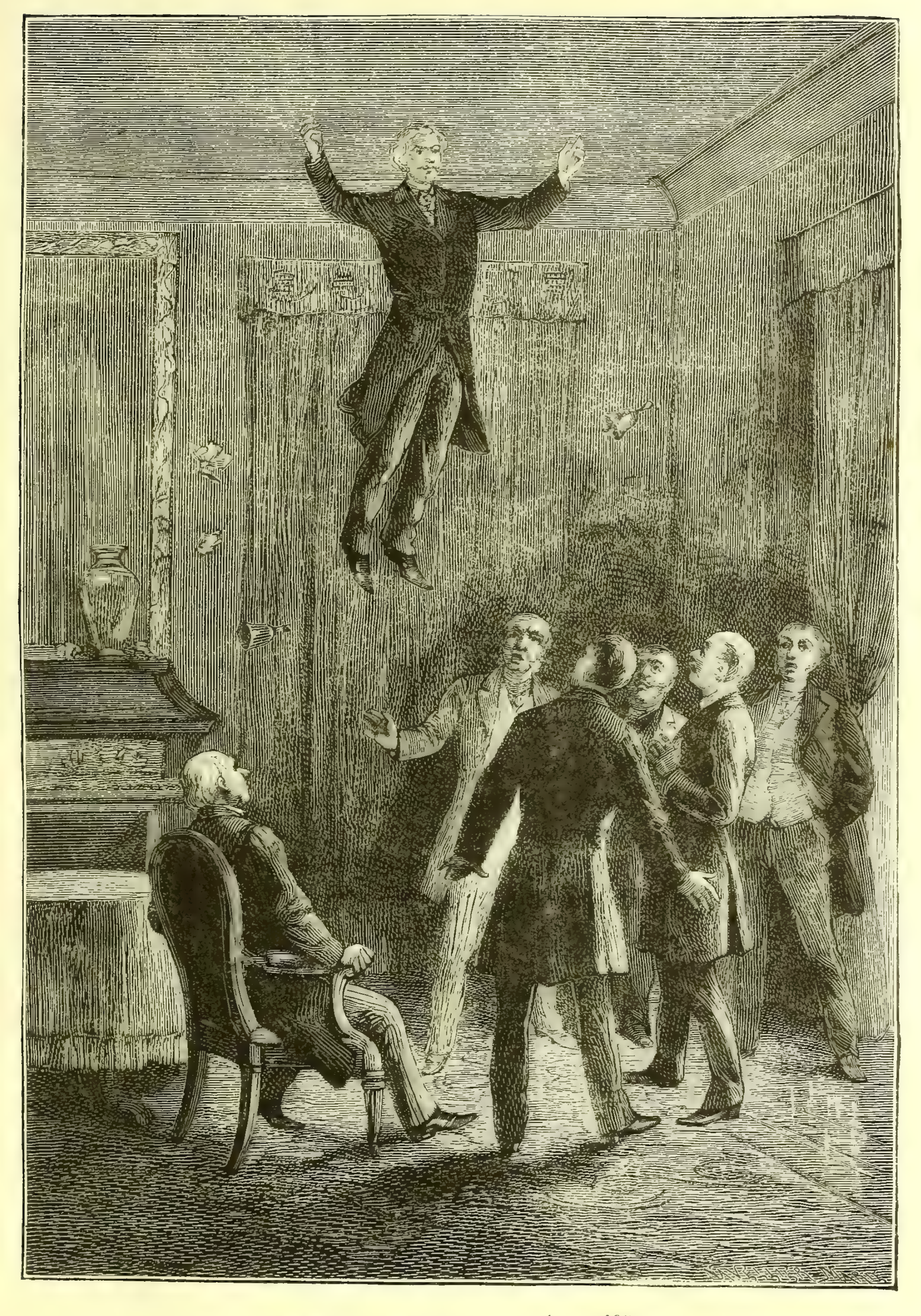
Aussi les maîtres de l'art ne cachèrent-ils point leur mécontentement de cette manière d'agir. Du Potet, après avoir chanté, dans son *Journal du magnétisme*, les louanges de son confrère d'Écosse, exhalait contre lui, trois mois plus tard, sa mauvaise humeur, et laissait percer les doutes les plus sérieux sur les facultés du médium qu'il avait tant prôné :

« Que reprochons-nous à M. Home, dit Du Potet? C'est un manque de franchise ; c'est son peu de souci de la vérité et de ceux qui la défendent, son absence de dévoûment à la science ; enfin, c'est qu'il n'a à cœur que son propre succès et qu'il ne recherche que ce qui reluit.

« Il y a ici quelque chose de mystérieux à approfondir, et ce n'est qu'avec circonspection que l'on doit admettre la cause avouée et soutenue de tous les phénomènes étranges produits par M. Home. Dans tous les cas, notre sentiment est qu'il y a mélange, que tout n'est pas toujours indépendant de lui-même, et qu'un jour on sera étonné d'apprendre que la force psychique n'était pas seule au service de M. Home. Mais est-ce moi qui ose écrire aujourd'hui ces *paroles de méfiance*, moi qui ai loué et prôné le médium extraordinaire, moi spiritualiste? Pourquoi pas, *si le doute est entré dans mon esprit ?* Est-ce que je ne dois pas dire la vérité aux hommes qui croient en ma sincérité et en ma prudence ? La vérité est simple, elle marche à découvert ; ses vrais apôtres sont pour tous. Ils ne se fixent pas dans la classe des oisifs, que M. Home aime par-dessus toute chose... Il a tout sacrifié à un vain orgueil. On a usé de lui comme d'un chanteur de romances. Il a amusé plutôt que convaincu. *Aussi pas un témoignage authentique de ses hauts faits* n'est sorti de ce brillant milieu, ce qui prouve que *le doute y est resté.* »

Ainsi, Du Potet lui-même (*tu quoque !*), exprimait des doutes, et se plaignait qu'il n'existât aucun témoignage authentique des hauts faits de ce spirite. Ce grand maître aurait-il découvert les ficelles ou le stratagème de M. Home ? Aurait-il constaté qu'une hallucination des assistants, ce qui est admissible, leur faisait seule ajouter foi à ses merveilles ? Voilà ce qu'il est impossible de décider. Mystère ! mystère ! telle est l'exclamation qui revient sans cesse quand il s'agit du thaumaturge d'Écosse.

M. Home finit sans doute par être sensible au reproche qu'on lui adressait de se dérober à l'examen des profanes, car il se décida à sortir de son demi-jour, pour apparaître à la lumière de la publicité. En 1863, M. Home donnait le récit circonstancié de ses aventures et de ses miracles, dans un volume, à couverture rouge, ayant pour titre *Révélations sur une vie surnaturelle* [1]. Grâce à ce volume, on a pu savoir quelque chose de ce personnage et des balivernes qu'il entendait faire avaler au public.



UN PRODIGE DE DUNGLAS HOME (PAGE 635)

M. Daniel Dunglas Home nous apprend qu'il est né à Édimbourg, en 1833. Dans son enfance, il était d'une santé délicate et d'un tempérament très nerveux. Sa mère, son oncle, son grand-oncle, étaient des *voyants*, doués de la *seconde vue*, qui avaient prédit la mort de diverses personnes, et même la leur. M. Home ne se rappelle pas exactement l'époque où il fut, pour la premiere fois, sujet aux phénomènes surnaturels ; mais sa tante lui a dit que son berceau était fréquemment secoué, et qu'à l'âge de quatre ans il eut une vision relative à la mort d'une petite cousine. A treize ans, l'esprit d'un camarade qui venait de mourir, lui apparut, au milieu d'un nuage de lumière, d'après une promesse qui avait été échangée entre eux, quelque temps auparavant.

A dix-sept ans, le jeune visionnaire se trouvait en Amérique, auprès d'une tante, personne peu commode, qui voyant s'établir chez elle les esprits frappeurs, accusa son neveu d'amener le diable chez elle, et alla jusqu'à lui jeter une chaise à la tête. Les ministres de différentes sectes, appelés tour à tour, ne firent point, par leurs prières, cesser les bruits qui exaspéraient à un si haut degré la bonne dame ; car bientôt les meubles commençaient à se promener et à gambader dans les appartements. On posa une Bible sur une de ces tables ; elle s'agita aussitôt, mais *d'une manière plus gentille*, pour montrer combien elle se sentait flattée.

La chère tante n'y tint pas plus longtemps. Elle chassa de la maison le remuant neveu qui troublait à ce point le repos de ses lares.

Dunglas Home s'adonna alors tout entier au commerce des esprits. Sous sa baguette magique, les tables tournaient, et les esprits répondaient à ses demandes en frappant de petits coups. On vit des chambres fermées et plongées dans les ténèbres s'illuminer de mystérieuses lueurs. D'après l'aspect physique des esprits qui le visitaient, M. Home pouvait les identifier avec des personnes défuntes. Des mains invisibles venaient se poser sur le front, l'épaule, le genou, etc., des assistants, qui ne *pouvaient se méprendre à la sensation pénétrante de l'attachement d'un esprit*. Mais la chose la plus stupéfiante, c'est que M. Home s'élevait en l'air, et y flottait, comme s'il eût été creux et gonflé de gaz hydrogène.

« Durant ces élévations, dit l'auteur, je n'éprouve rien de particulier en moi, excepté cette sensation ordinaire dont je renvoie la cause à une grande abondance d'électricité dans mes pieds. Je ne sens aucune main me supporter, et depuis ma première ascension, je n'ai plus éprouvé de craintes, quoique, si je fusse tombé de certains plafonds où j'avais été élevé, je n'eusse pu éviter des blessures sérieuses.

Je suis, en général, soulevé perpendiculairement, mes bras raidis et élevés pardessus ma tête, comme s'ils voulaient saisir l'être invisible qui me lève doucement

du sol. Quand j'atteins le plafond, mes pieds sont amenés au niveau de ma tête, et je me trouve comme dans une position de repos. J'ai demeuré souvent ainsi suspendu pendant quatre ou cinq minutes... *Une seule fois mon ascension se fit en plein jour; c'était en Amérique.* J'ai été soulevé dans un appartement à Londres, Sloane Street, où brillaient quatre becs de gaz, et en présence de cinq messieurs, qui sont prêts à témoigner ce qu'ils ont vu, sans compter une foule de témoignages que je peux ensuite produire. En quelques occasions la rigidité de mes bras se relâche, et j'ai fait avec un crayon des lettres et signes sur le plafond qui existent encore, pour la plupart à Londres. »

Ordinairement, cependant, les *élévations* de M. Home s'opéraient dans des chambres obscures (pag. 51, 162, 204, 207, 242, 251, etc., de son livre), illuminées seulement par la présence des esprits. « *D'après le son de sa voix*, écrit un témoin, nous jugeâmes qu'il devait s'élever vers le plafond de l'antichambre. »

Chez le comte de B***, M. Home atteignit également jusqu'au plafond. Le comte saisit ses pieds, et s'y crampona jusqu'à ce que les bottines à élastiques de M. Home lui restassent dans les mains.

Si on nous demande, par quel moyen M. Home pouvait s'élever ainsi au plafond d'une chambre, nous répondrons que le baron de Crac s'est bien tiré, lui et son cheval, d'un marais dans lequel il était tombé, grâce à la seule force de son poignet appliqué aux cadenettes de sa perruque !

Dans quelques-unes de ces réunions mystérieuses où M. Home faisait briller ses talents surnaturels, des feuilles et des fleurs de géranium étaient jetées à sa tête et à celle d'autres personnes. Des guitares et des accordéons se mettaient à jouer les airs les plus doux et les plus harmonieux, surtout celui de *Home sweet home*, qui paraît plaire particulièrement aux musiciens invisibles.

Nous disons : invisibles; erreur ! De temps en temps on voyait leurs mains et même leurs bras ! Ces mains venaient quelquefois écrire, avec la plume ou le crayon, sur des feuilles de papier, que l'on gardait, comme la trace et le souvenir de leur passage. On vit un jour apparaître une main de femme mince, pâle et fort amaigrie. Ses doigts, d'une largeur surnaturelle, étaient courts, largement séparés, et se terminaient en pointe. Cette main vint serrer celle de chacun des assistants. A Sangatte, la compagnie vit distinctement des mains et des bras de toutes formes et de toutes grandeurs, sous des draperies blanches.

L'une de ces mains d'outre-tombe saisit une Bible, l'ouvrit, et marqua au crayon les versets 16 et 17 du 13e chapitre de saint Mathieu : « Bénis soient vos yeux puisqu'ils voient, bénies soient vos oreilles puisqu'elles entendent ; car, en vérité, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir

les choses que vous voyez, et ils ne les ont pas vues; ils ont désiré entendre les choses que vous entendez, et ils ne les ont pas entendues. »

Les affirmations les plus positives se trouvent, à cet égard, dans une narration que M. Home attribue à un sieur Wilkinson, Une sonnette se présenta à ce témoin, sous la table près de laquelle on était assis; il la prit, et il sentit distinctement les doigts d'une main qui tenait la sonnette. C'était une main douce, chaude, potelée et bien modelée. Mais à peine l'eut-il prise dans la sienne, qu'elle s'évanouit peu à peu, lui laissant la sonnette entre les doigts.

On peut s'étonner de l'invariable puérilité de ces manifestations : remue-ménage dans les meubles, petits coups frappés, sonnettes agitées, airs de musique, chants, etc., mais la chose va devenir un peu plus sérieuse.

Le 20 mars 1857, M. Home, se trouvant à Paris, reçut la visite d'une dame qui lui amenait, avec prière de le guérir, son fils, âgé de quinze ans, sourd depuis quatre ans, par suite d'une fièvre typhoïde. M. Home ne savait trop comment il pourrait guérir cette ancienne et complète surdité, dont désespéraient les premiers médecins de Paris, qui avaient jugé le cas incurable.

« Pendant que la mère parlait, nous raconte M. Home, mes sympathies s'étaient soudainement réveillés, et passant involontairement mon bras autour du corps de l'enfant, je l'avais ramené vers moi, sa tête appuyée à mon épaule. Alors, et pendant que sa mère me racontait quelques détails les plus pénibles, je passai ma main sur la tête du garçon, qui tout à coup se relevant vivement, s'écria d'une voix tremblante d'émotion : *Maman, je t'entends.* La mère jeta sur lui un regard de surprise et dit: *Émile!* (le nom de l'enfant), et celui-ci répondit tout à coup: *Quoi ?...* IL ÉTAIT GUÉRI ! »

Les mémoires du nécromancien écossais se composent principalement de la réunion des articles que ses amis lui ont consacrés dans les journaux de la Grande-Bretagne. L'auteur reproduit quelquefois ce qui a été publié contre lui; mais, hâtons-nous d'ajouter que, dans ce cas, il ne manque pas de déclarer que c'est faux. Il raconte une séance à laquelle assistaient sir David Brewster, M. Troloppe et d'autres personnages célèbres de Londres, lesquels ne paraissaient pas avoir été entièrement satisfaits des talents de M. Home.

« Mais, irons-nous, dit M. Home, dire, comme sir David Breswster : « *Les esprits sont la dernière chose dans laquelle je donnerais. Je remercie Dieu d'avoir reçu d'autres principes.* » Tout le monde, heureusement, n'est pas si injuste ni déshonnête que cette classe dont sir David Brewster est le type, qui, dans l'intérêt supposé de sa position dans le monde scientifique, n'a aucun scrupule à dire les

plus gros mensonges, à nier ce qu'il a vu, et qui plus est, à tromper les personnes simplement ignorantes. »

M. Home, on le voit, n'y va pas de main morte lorsqu'il parle des Brewster et des Faraday, « qui sont sortis de leur sphère, dit-il, pour se mêler de choses qu'ils ne comprenaient pas. »

M. Home qualifie de *faux*, *d'absolument faux*, *d'insignes faussetés*, tout ce qui a été publié de désagréable sur son compte. L'histoire suivante serait sans doute déclarée par lui inexacte, bien qu'elle se soit passée en présence d'un grand nombre de témoins, dont l'un l'a racontée, mais elle est trop curieuse pour n'être pas consignée ici.

C'était pendant un des séjours du thaumaturge à Paris. M. Home donnait une séance de spiritisme chez un des hauts fonctionnaires de la cour de Napoléon III. On lui avait soumis la liste des invités, et selon l'usage, il en avait récusé un certain nombre, particulièrement le romancier Eugène Guinot, le chansonnier Nadaud et le général Baraguay d'Hilliers, tous les trois reconnus des sceptiques incorrigibles.

La séance eut lieu selon les règles de l'art : lumières éteintes, douce musique, recueillement général, etc.

M. Home ayant demandé quels étaient les esprits qu'on voulait évoquer, on désigna d'abord Socrate. Socrate apparut, la barbe flottante et enveloppé d'un grand manteau blanc ! On voulut voir ensuite Frédéric le Grand. Frédéric II arriva, orné d'un chapeau retroussé, et drapé, comme Socrate, dans une espèce de linceul.

Cependant, M. Home devint très pâle et des gouttes de sueur perlèrent sur son front, lorsqu'il vit les deux fantômes le fixer, avec des regards farouches, et refuser obstinément de disparaître.

Le sorcier comprit qu'il était mystifié. Il s'avança près des deux ombres récalcitrantes ; mais celles-ci partirent alors d'un bruyant éclat de rire, auquel s'associa l'assemblée toute entière.

Le fantôme de Socrate c'était le chansonnier Nadaud, et celui du grand Frédéric, le maréchal Baraguay d'Hilliers. Dans l'antichambre Alcibiade-Eugène Guinot attendait le moment de faire son entrée.

Quand il eût recouvré son sang-froid, M. Home déclara que les esprits évoqués auraient apparu malgré tout, si on n'avait pas troublé ses facultés par cette sotte plaisanterie. Cependant, dès le lendemain, notre nécromancien quittait Paris, sans tambour ni trompette.

La comédie du spiritisme jouée par M. Home a fini comme toute comédie : par un mariage. M. Home a terminé sa carrière de sorcier en épousant une riche anglaise. Mais la fortune n'est pas restée longtemps son

apanage ; car il est mort à Paris, en 1885, dans une profonde détresse.

Le véritable mobile de M. Home, sorte de prestidigitateur, audacieux autant qu'habile, a toujours été l'argent. Il donnait des représentations à beaux deniers comptants, et exploita longtemps ainsi la crédulité publique.

Il faut bien savoir, en effet, disons-le en passant, que l'argent joue toujours un grand rôle dans le spiritisme. Les spirites forment une *coterie*, qui a surtout pour but de faire contribuer de toutes les façons les fidèles, c'est-à-dire les niais. On leur fait acheter fort cher quantité de livres de la force de celui d'Allan Kardec ou de M. Home, et les médiums donnent des séances payantes.

Le spiritisme est avant tout une affaire, qui a ses journaux, ses libraires, ses agents et ses contribuables. C'est une véritable exploitation de la classe, trop nombreuse, de gens qui ont un esprit faible et un bon coffre-fort.

On peut rappeler, à ce propos, que le mesmérisme, et le magnétisme animal ont dû en partie leur propagation et leur vogue à ce qu'ils se traduisaient par des consultations payées. Mesmer se retira aux bords du lac de Constance, dans un opulent château, et il y termina en paix sa vie, grâce aux libéralités de la royale souscription de ses nombreux fidèles.

La question d'argent se trouve donc toujours au fond de tous les prétendus miracles.

Si l'on pouvait mettre en doute que le désir de gagner de l'argent soit le véritable mobile des opérations des spirites, ces doutes seraient dissipés par l'édifiante histoire des frères Davenport, ces sorciers ratés, qui, après avoir étonné l'Amérique et l'Angleterre de leurs merveilleux tours, vinrent se faire honnir et confondre à Paris, ville difficile à convaincre en fait de prodiges et de surnaturel.

Les frères Davenport étaient deux Américains qui avaient trouvé un truc ingénieux pour donner le spectacle suivant. On les attachait solidement, l'un et l'autre, sur une chaise, avec de fortes cordes, et l'on s'assurait qu'il leur était impossible de faire un mouvement, avec leurs bras, leurs mains et leurs pieds ainsi garrottés. Or, au bout de quelques minutes, les deux frères apparaissaient, complètement débarrassés de leurs liens. Seulement, il fallait qu'ils demeurassent cachés pendant ces quatre à cinq minutes. Pour cela, ils s'enfermaient dans une armoire, qui ne s'ouvrait qu'au bout de quelques instants, pour les montrer délivrés de leurs entraves.

C'était là un joli tour de société. Le public s'en serait amusé quelque temps, puis il aurait passé à autre chose. Mais les frères Davenport étaient deux malins. Ils eurent l'idée d'attribuer ce tour à l'intervention des esprits.

C'est donc sous l'égide des esprits qu'ils se produisaient, et c'était là ce qui faisait leur renommée et leur fortune.

On ne manquait pas d'élever de fortes objections contre la nécessité de l'intervention des esprits, dans l'exécution de ce tour d'adresse. « Pourquoi une armoire, disait-on, si ce sont les esprits qui opèrent? Pourquoi se dérober dans l'obscurité? Pourquoi les esprits ne travaillent-ils pas en plein jour, devant tout le monde, puisque n'ayant pas de corps on ne pourrait les voir? Nous ne savons comment s'y prennent les deux Américains pour opérer leur tour, et nous ne saurions assurément les imiter; mais est-ce une raison pour attribuer la chose aux esprits ? Il doit donc y avoir un *truc*. Quel est ce *truc*, nous l'ignorons ; mais pourquoi les esprits opéreraient-ils ce *truc*, plutôt que l'opérateur usant de quelque artifice habilement dissimulé? »

Voilà ce que disaient les gens raisonnables ; ce qui n'empêchait pas la foule d'accourir aux séances des frères Davenport et de leur apporter son argent.

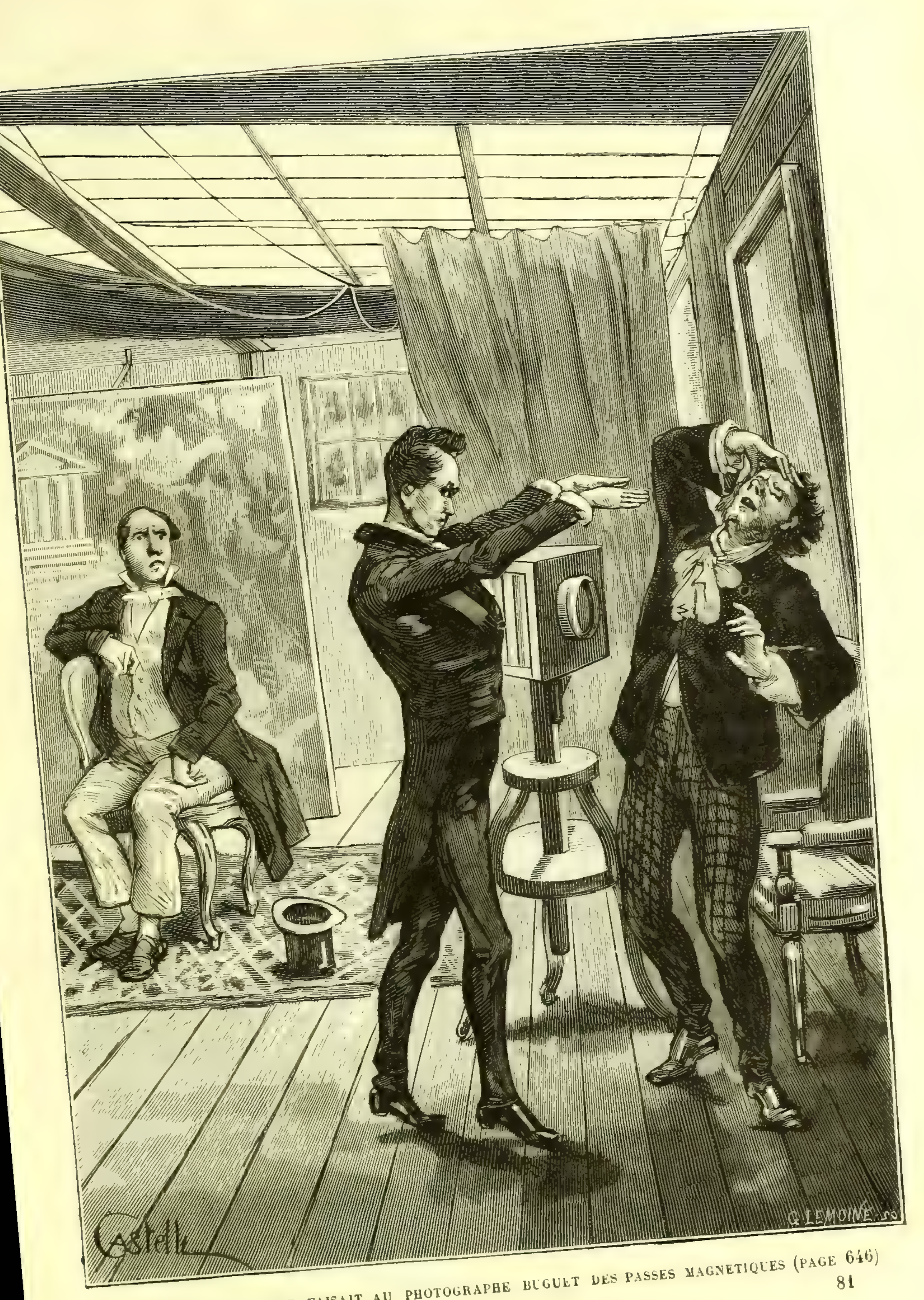
Les représentations des frères Davenport avaient commencé en Amérique, terre classique des esprits. Ayant suffisamment exploité leur patrie, les deux frères passèrent les mers, avec leur armoire, et donnèrent à Londres des représentations publiques et payantes.

Londres n'accepta pas avec autant de docilité qu'on l'a dit le *tour de l'armoire*. Non seulement les journaux anglais le contestèrent, mais des prestidigitateurs l'imitèrent, en faisant connaître le *truc* qu'ils employaient. Le journal *The Builder*, dans un article intitulé « *Eau froide jetée sur les esprits* », raconta comment un prestidigitateur, M. Tollemarque, avait imité et même surpassé les prétendues spirites américains. M. Tollemarque s'était fait attacher à sa chaise par une personne qui avait précédemment attaché les frères Davenport. On avait placé un paravent entre le public et l'opérateur. Au bout d'une demi-minute, tambourins et guitares s'étaient mis à se promener; et une main, la main d'un esprit, avait paru au-dessus de l'écran. Trois minutes après, l'écran étant enlevé, on avait vu M. Tollemarque complètement délié. Le prestidigitateur avait préalablement fait connaître à un des assistants la manière dont il allait opérer.

D'après le *Sun*, le professeur Anderson avait accompli en pleine lumière le tour de force que les frères Davenport cachaient au fond de leur ténébreuse armoire.

Le physicien Faraday infligea aux frères Davenport une rebuffade, qui leur nuisit beaucoup dans l'opinion publique. Invité à assister à l'une de leurs séances, Faraday leur écrivit la lettre suivante :

« Je vous remercie, messieurs, de votre aimable invitation, mais réellement j'ai été si désappointé par les manifestations auxquelles j'ai assisté plusieurs fois, que cela



UN MÉDIUM GUÉRISSEUR FAISAIT AU PHOTOGRAPHE BUGUET DES PASSES MAGNETIQUES (PAGE 646)

ne m'encourage pas à m'en occuper davantage; aussi je laisse celles que vous me proposez de voir aux professeurs de prestidigitation. S'il venait à se produire des phénomènes de quelque valeur, je suis persuadé que les esprits trouveront eux-mêmes le moyen d'exciter mon attention. Je suis fatigué d'eux. »

De Londres, les frères Davenport vinrent à Paris, qui devait être leur Waterloo.

L'arrivée des frères Davenport dans la capitale des lumières et de l'incrédulité, fut annoncée par deux grands articles, remplis d'éloges, insérés, dans le *Moniteur officiel*, et qui ne faisaient pas honneur à la clairvoyance de ce journal.

Leurs soirées commencèrent au mois d'août 1865. Les journaux de Paris parlèrent avec surprise, mais sans trop de commentaires, du miracle de l'armoire.

Malheureusement pour les deux spirites, un prestidigitateur très habile, Robin, qui donnait alors ses séances dans une salle du boulevard du Temple, se piqua au jeu, et il adressa au *Moniteur* une lettre, dans laquelle il se faisait fort d'imiter en pleine lumière et sous les yeux du public, les merveilles d'importation américaine. Et de fait, Robin, aux applaudissements de toute la salle, répétait, chaque soir, le tour des cordes, absolument comme les frères Davenport, et cela au milieu de la scène, entre deux lampes bien allumées.

L'opinion publique commença alors à se tourner contre les frères Davenport. L'orage grossit; il devait bientôt éclater, de manière à emporter dans le tumulte et les esprits et leur armoire.

C'est le 14 septembre 1865, à la salle Herz, que se passa cette soirée mémorable. Nous en emprunterons le récit au journal *la France*, qui lui a donné une tournure piquante et dramatique.

« Le public français, représenté par les huit cents personnes qui garnissaient hier au soir la salle Herz, a tenu à prouver, dit la *France* du 14 septembre 1865, qu'il était le plus spirituel de la terre. En dix minutes, il a littéralement *démoli* la réputation longuement établie des frères Davenport. Il a vu clair où les Américains et les Anglais n'avaient vu que du feu; seulement, nous devons constater qu'il eût pu apporter un peu plus de modération à fournir cette preuve de son intelligence primesautière. Mais n'anticipons pas.

La séance s'est ouverte par un air de piano, lever de rideau tout naturel à la salle Herz, et que les spectateurs ont pris cependant de fort mauvaise part. Est-ce parce que le piano servait d'accompagnement à un violon, à une contrebasse et un cornet à piston? Nous n'en savons rien. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le malheureux quatuor dut suspendre ses accords devant les protestations réitérées de l'assistance. Le vent, paraît-il, n'était pas à l'harmonie.

Ce fut l'interprète des deux jeunes Américains qui succéda au piano.« Messieurs, dit-il au public, les frères Davenport, ignorant la langue française, m'ont prié d'être leur intermédiaire auprès de vous. Je ne prétends pas plus expliquer leurs exercices qu'ils ne les expliquent eux-mêmes, car ce sont des *agents passifs.* »

A ces derniers mots, il y eut un commencement d'orage, orage qui devint une véritable tempête quand l'interprète, reprenant le fil de son discours, parla pour la deuxième fois de ces *agents passifs* : « Je vous le répète, nous ne vous présentons les exercices des frères Davenport ni comme étant du spiritisme, ni comme étant du magnétisme. Après avoir vu, vous apprécierez vous-mêmes, et, s'il le faut, la presse discutera. Tout ce que je puis dire, c'est que ces messieurs sont des *agents passifs.* »

Cette expression sonnant décidément trop mal aux oreilles de l'assistance, l'interprète coupa court à sa harangue, et les frères Davenport parurent enfin sur l'estrade.

Ce sont deux jeunes gens pâles, souffreteux ; physionomies intéressantes après tout, vrais types yankees, ce qui ne veut nullement dire qu'ils ont l'air de revenir de l'autre monde, dans le sens figuré du mot.

Cependant, on n'en est encore qu'aux préliminaires, aux bagatelles de la porte. Deux personnes de la société sont invitées à venir examiner l'armoire où se produisent les manifestations. Le public, qui n'est pas en veine de politesse, les récuse sans façon ; il voit partout des compères. Deux autres assistants, ceux-ci bien connus des spectateurs et à l'abri de tout soupçon de connivence, consentent alors à se livrer à l'enquête demandée; ils palpent le terrible meuble, ils l'auscultent, pour ainsi dire, et n'y trouvent rien d'extraordinaire, une simple boîte à trois ouvertures montée sur des tréteaux qui l'isolent du plancher de la scène, voilà tout.

Après ce minutieux examen, il s'agit d'attacher les frères Davenport sur les banquettes placées à chaque extrémité de l'armoire. Les deux examinateurs se prêtent encore à cette besogne; une troisième personne vient se joindre à eux, de peur de surprise : c'est M. Duchemin, un ingénieur civil, qui fait remarquer en passant que la boîte est beaucoup plus riche en charnières qu'il ne convient à un meuble de ce genre. Sur ce, arrivée d'un quatrième spectateur, pour examiner les ligatures, on reconnaît dans le nouveau venu le premier vainqueur de *Rigolo.*

Les deux frères sont attachés ; les portes de l'armoire se ferment ; un cornet de cuivre violemment projeté, tombe de l'intérieur du meuble sur la scène.

Cet exercice est répété à deux ou trois reprises, et chaque fois, en rouvrant les portes de la boîte, on y voit les frères Davenport immobiles sur leurs banquettes, les mains et les pieds toujours retenus par les entraves dont on les a chargés.

Enfin, après un temps de fermeture un peu plus long, l'un des jeunes Américains paraît complètement débarrassé de ses liens, tandis que son compagnon, resté attaché, ne s'en est délivré qu'à quelques minutes d'intervalle.

Jusque-là, tout avait été relativement bien. L'interprète annonce alors que les deux frères vont s'attacher eux-mêmes dans l'armoire, ce qu'ils exécutent en effe portes closes, et avec une grande promptitude. « Maurice Roux en a fait autant, » crie une voix dans la salle. Et le tumulte, un instant apaisé, redouble de nouveau

s'écrie-t-il, et il le prouve en montrant qu'il est facile à MM. Davenport de faire glisser les cordes tout le long des barres autour desquelles on noue, et qui se relèvent à l'extrémité par un mécanisme ingénieux pour leur livrer passage. Les nœuds, ne serrant plus rien, se relâchent ainsi d'eux-mêmes, permettant à l'expérimentateur toute espèce de mouvements : ce n'est plus du spiritisme, c'est de la menuiserie.

Un immense hurrah, accompagné de sifflets discordants, a donné le signal de la débâcle. C'en était fait des *agents passifs*, qui, nous devons le dire, se montrèrent très actifs à s'enfuir dans la coulisse ;

Je n'ai fait que passer, ils n'étaient déjà plus...

Ils avaient pourtant là une superbe occasion d'evoquer quelque formidable esprit pour arrêter la foule qui se précipitait en masse sur leur estrade. Ce fut M. Bellenger commissaire de police du quartier de l'Opéra, qui se présenta et qui prononça le *quos ego* fatidique, en invitant le public à se retirer et à passer à la caisse, pour reprendre son argent. »

La comédie était finie, « *E finita la comedia* ». A Paris, quand un commissaire de police a prononcé et fait rendre l'argent, on est bien et dûment enterré. A partir de cette fâcheuse aventure, on n'a plus entendu parler des frères Davenport,

Ils ont eu une malle pour tombeau. Expliquons nous.

Leur truc une fois éventé, tomba dans le domaine des prestidigitateurs vulgaires. Pendant cinq à six ans, on a répété, dans la salle de Robert-Houdin, au boulevard des Italiens, le tour de la *malle des Indes*, qui n'était autre chose que le *tour de l'armoire* des frères Davenport, exécuté dans une malle. Bien plus, aujourd'hui le tour de la *malle des Indes* s'effectue chez les saltimbanques des foires.

C'est ainsi que le magnétisme animal est maintenant tombé aux mains des exhibiteurs forains, et que l'on exhibe, pour deux sous, la *somnambule extralucide*, dans les baraques de la banlieue de Paris. *Sic transit gloria spiritorum !*

Nous venons de voir le spiritisme pénétrant dans des baraques foraines. Nous allons le voir tomber plus bas encore, c'est-à-dire échouer en police correctionnelle.

Allan Kardec avait fondé la *Revue spirite*, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Elle fut continuée après lui, par une société anonyme. En 1873, la *Revue spirite* parlait de photographies obtenues en Amérique, par l'intervention des esprits. En 1874, la même *Revue* fit savoir qu'un photographe du boulevard Montmartre, du nom de Buguet, et qui était doué des facultés d'un

médium, produisait, comme les Américains, des photographies par l'intervention des esprits, c'est-à-dire fournissait le portrait d'une personne morte, dont il évoquait et fixait l'image photographique.

Depuis ce moment, chaque numéro de la *Revue spirite*, recueil mensuel, contenait une *épreuve spirite*, c'est-à-dire la photographie, obtenue par Buguet, d'une personne morte, dont le client avait demandé la reproduction. Une réclame sur cet art nouveau, et une lettre de remerciements du client, accompagnaient l'*épreuve spirite*.

Buguet ne garantissait pas la ressemblance de la personne évoquée, mais il n'exemptait jamais du prix de la pose et du tirage, qui était de 20 francs pour six épreuves.

Le client était reçu par la caissière, mademoiselle Menessier, personne avenante, qui lui posait diverses questions sur l'âge et la physionomie du défunt qu'il désirait faire photographier. Alors Buguet se présentait. Il faisait monter le client sur la terrasse, le faisait poser, et lui recommandait de se mettre en communication par la pensée avec l'esprit dont il voulait voir apparaître l'image. Prenant des mains d'un aide la plaque sensibilisée et placée dans un châssis, il la plaçait devant l'objectif, et la mettait au point.

Pendant qu'il faisait ainsi poser le client (au propre comme au figuré), Buguet agitait les bras, et affectait de se livrer à l'évocation des esprits. Il se plaignait de vives souffrances dans la tête, occasionnées par les esprits. Alors un médium guérisseur lui faisait des passes magnétiques, pour lui enlever les mauvais fluides dont il se plaignait. La pose terminée, l'aide emportait l'épreuve ; il la traitait par les procédés ordinaires, puis il la rapportait à Buguet, qui la montrait au client, celui-ci n'y voyait autre choses qu'une apparence de spectre enveloppé d'un suaire, dont la tête seule se dégageait, d'une manière plus ou moins confuse. Il versait néanmoins le prix convenu, et au bout de quelques jours, il recevait les *épreuves-spectres*.

Buguet alla plus loin. Il prétendit pouvoir se passer de la présence de la personne qui voulait faire photographier son parent mort. Il voulut, en un mot, travailler pour la province. Il déclara donc qu'il suffisait de lui envoyer par la poste le portrait du client qui désirait obtenir la photographie d'un de ses parents défunts. Il placerait ce portrait dans son objectif, en évoquant l'esprit du défunt, dont l'image apparaîtrait dans la nouvelle épreuve, auprès de la reproduction du portrait du client.

De nombreux amateurs de province reçurent, en échange de leurs 20 francs, six photographies, représentant leur portrait-carte, accompagné d'une silhouette, d'apparence spectrale. Pour entretenir leur confiance dans son pouvoir surnaturel, Buguet leur faisait connaître à l'avance le jour et l'heure

de la prétendue évocation à laquelle il devait prêter son double ministère de photographe et de médium, afin de leur permettre, disait-il, d'unir de loin leurs prières aux siennes, au moment opportun.

Quelques correspondants bénévoles s'imaginèrent reconnaître dans les épreuves qu'on leur envoyait, les portraits de défunts évoqués ; mais la plupart déclarèrent qu'il n'existait aucune ressemblance entre les traits de la personne dont ils désiraient conserver le souvenir et l'image qu'on leur rendit. Une femme de chambre de Lyon, ne reconnaissant aucun des traits de son père dans le spectre reçu par la poste, réclamait ses 20 francs, qu'on lui restituait, de mauvaise grâce. Un journaliste réclamait contre l'usage que l'on faisait de la photographie de son beau-père, pour représenter des spectres. Un épicier de Montreuil jettait feu et flammes parce que, ayant demandé la photographie de son jeune enfant défunt, on lui avait envoyé un spectre âgé de 50 ans!

Sur de nombreuses plaintes adressées au parquet, le juge d'instruction commença une information contre le photographe du boulevard Montmartre.

Le 22 avril 1875, un commissaire de police, accompagné d'agents, se rendit chez Buguet, pour constater le flagrant délit. Deux agents commencèrent par se présenter seuls, et demandèrent à Buguet s'il pourrait reproduire l'image de leur père. Buguet leur répondit que rien n'était plus facile, et il les fit monter à son atelier. Il s'éloigna pendant quelques instants, et revint, rapportant un châssis fermé, qui contenait la plaque enduite de collodion. Il la plaça devant son objectif et fit poser l'un des agents de police, en lui recommandant de penser à son père. Ensuite il se livra à une prétendue évocation des esprits.

Le commissaire se montra alors, et faisant connaître sa qualité, il demanda à Buguet si le cliché ne portait pas déjà une empreinte. Buguet fut forcé d'avouer que le cliché portait une image préparée, quelque moments auparavant, dans un autre atelier.

Les perquisitions dans ce second atelier amenèrent, en effet, la découverte d'une poupée, dont on pouvait changer la tête à volonté. La dite poupée était en bois et haute de 15 centimètres. Sa tête était remplacée par une image en carton découpé, représentant une tête de vieillard. C'est par le secours de cette image de carton que Buguet allait reproduire la noble tête du père de l'agent de police. Le corps de la poupée était enveloppé d'une gaze bleue et d'un morceau d'étoffe noire, drapés de manière à représenter un spectre. A une petite distance, était l'appareil photographique. Sur l'invitation du commissaire de police, Buguet, sans trop se faire prier, produisit, dans son appareil, la photographie spectrale du père du mouchard, habillé de son linceul.



En continuant les perquisitions, on trouva, dans un petit cabinet dépendant de l'atelier, 240 têtes des deux sexes et d'âges divers, découpées et collées sur du carton, obtenues par la pose de personnes naturelles, puis agrandies. On trouva, dans une autre boîte, 60 autres têtes, qui servaient à varier les apparitions de spectres. On saisit, en outre, une seconde poupée articulée, avec un voile vert, pour composer les spectres d'enfants. Des perruques, de fausses barbes, une tête de mort, une lyre et une guitare, complétaien ce bizarre arsenal de l'escroquerie spirite.

Le procès de cet audacieux imposteur se jugea, à Paris, les 16 et 17 juin 1875. Après le défilé d'un grand nombre de témoins, dont la plupart, d'ailleurs, confessaient hautement leur croyance au spiritisme, et parmi lesquels figuraient au premier rang la veuve d'Allan Kardec, et la caissière, mademoiselle Ménessier, le photographe Buguet fut condamné à un an de prison et à cinq cents francs d'amendes.

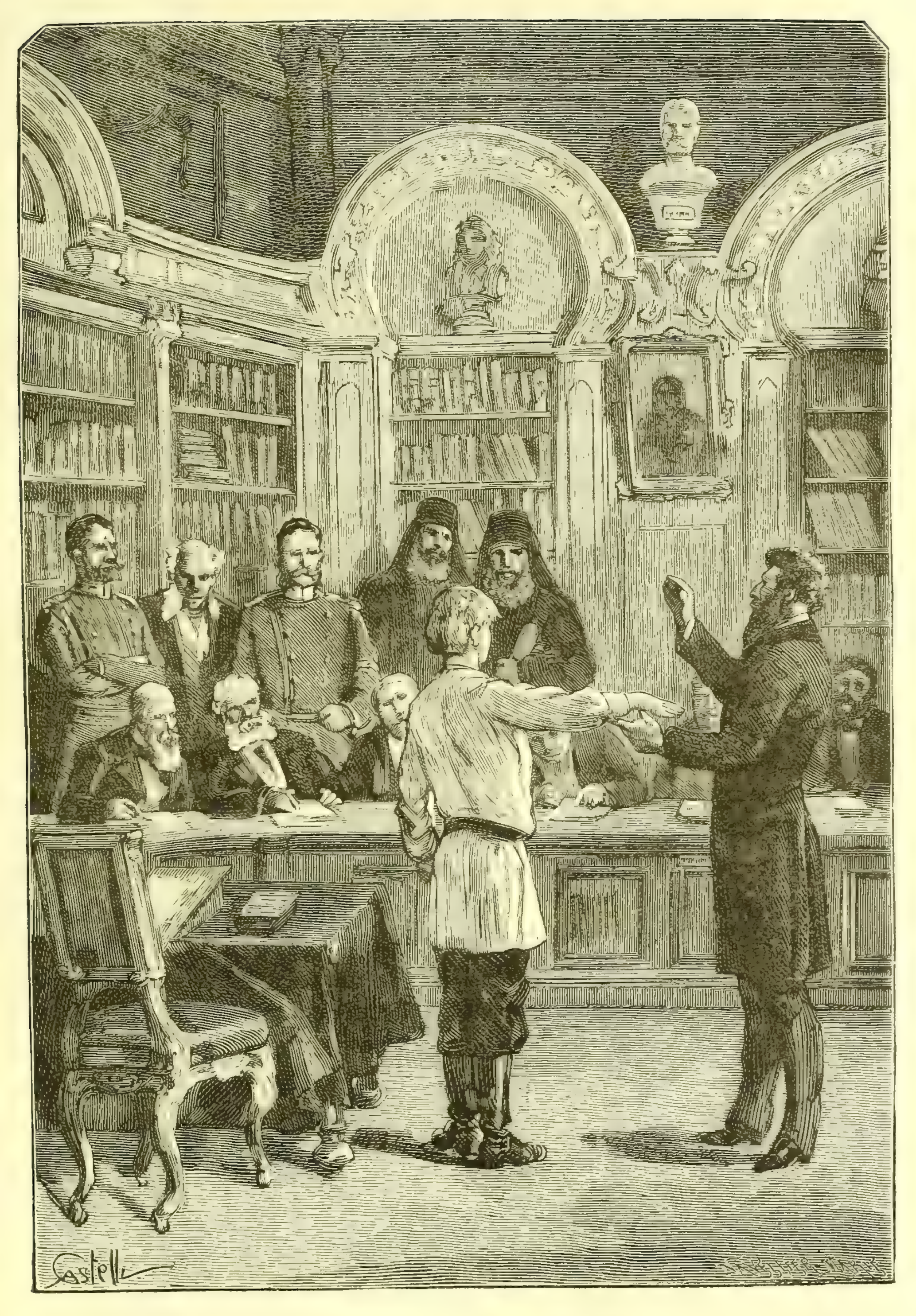
On peut rapprocher de ce jugement de la cour de Paris, un arrêt de la cour de Buffalo, aux États-Unis, en date du mois de juillet 1865, qui a déclaré les spirites « des escrocs ».

Ici se termine l'histoire du spiritisme. Depuis l'année 1875, date du dernier événement que nous venons de raconter, cette forme du merveilleux moderne n'a présenté aucun autre fait digne d'être signalé. Le spiritisme est toujours professé ; il a ses dévots, ses pratiquants fidèles. Mais depuis qu'il est sorti de la période des luttes et des discussions actives, il tend à se renfermer dans le mysticisme et la simple dévotion. C'est une forme nouvelle que revêt le sentiment religieux. Le spiritisme se fait ainsi pardonner, par ses honnêtes intentions, l'étrangeté des procédés qu'il tend à introduire dans la morale dogmatique.

Après cet historique du spiritisme depuis son origine jusqu'au moment présent, il nous reste, selon le plan uniforme de cet ouvrage, à donner l'explication des actions des médiums, dans leurs rapports avec les prétendus esprits.

Ayant, dans le cours des récits qui précèdent, exposé plus d'une fois notre théorie physiologique de l'état extatique des médiums, nous craindrions de tomber dans des redites en insistant longtemps sur cette partie théorique.

Bornons-nous, en conséquence, à rappeler que c'est par l'état d'hypnotisme, découvert par le Dr Braid, en 1841, étudié, comme il sera dit plus loin, par MM. Azam, Broca, Follin, Verneuil, etc., et remis en lumière, en 1879, par le professeur Charcot, dans ses expériences sur les hystériques



LE SPIRITISME EN RUSSIE (PAGE 652)

de la Salpêtrière, que nous expliquons l'état du médium et la sincérité de son témoignage. Un médium est, comme nous l'avons dit, un *halluciné sans le savoir*. C'est l'hypnotisme dans lequel il est plongé, qui lui fait accomplir, sans en avoir conscience, des actes de différente nature, ou prononcer des paroles et tenir des conversations dont il n'a plus aucun souvenir, au sortir de cet état. Quand on voit avec quels mouvements fébriles le médium fait agir son crayon, avec quelle rapidité il trace sur le papier les prétendues révélations de l'esprit ; quand on voit le crayon s'échapper subitement et automatiquement de ses doigts, dès que l'écriture est achevée, on ne peut mettre en doute que l'on n'ait sous les yeux un individu hypnotisé, par lui-même, ou par autrui.

Les spirites ont souvent réclamé contre l'espèce de dédain avec lequel les savants ont jusqu'ici traité leurs merveilles. Ils leur ont plus d'une fois reproché, avec amertume, d'avoir refusé d'étudier de près leurs manifestations.

Le présent ouvrage, qui n'a d'autre but que de donner l'explication scientifique du prétendu surnaturel, ancien et moderne, répond déjà à cette plainte. Mais les tourneurs de table et les spirites aiment à laisser dans l'ombre, et pour cause, notre ouvrage. Nous dirons donc, sans nous mettre en avant, que les savants se sont complètement lavés du reproche de détourner leur attention des faits du spiritisme, puisque une étude attentive de ce genre de phénomènes a été entreprise en 1876, par une société étrangère, la *Société de physique de l'Université de Saint-Pétersbourg.*

Le spiritisme ayant fait son apparition en Russie, l'Université de Saint-Pétersbourg voulut l'étudier à fond, et prononcer, après examen, sur la réalité des phénomènes attribués aux médiums et aux spirites. Un rapport fut publié par la commission chargée de cette étude. Ce rapport était accompagné des procès-verbaux des séances de la commission.

Nous laisserons de côté les pièces annexées au travail de la commission, et nous ne citerons que le rapport, qui juge, avec une parfaite compétence et une grande clairvoyance, la question en litige.

« Considérant, dit le rapport de la Société russe : 1° la rapidité avec laquelle s'est répandu au commencement de 1872 l'intérêt excité par les phénomènes médiumiques ;

« 2° La légèreté avec laquelle beaucoup de personnes ajoutent foi à la doctrine mystique des esprits ;

« 3° Le reproche que les personnes qui ont propagé cette doctrine chez nous ont fait à la science, de ne pas reconnaître le spiritisme,

« La Société de physique de l'Université de Saint-Pétersbourg a nommé dans son sein, au mois de mai 1875, une commission spéciale pour l'étude des phénomènes du spiritisme. Cette commission s'est proposé pour but de lever le voile mystérieux

qui couvre ces phénomènes, de vérifier leur authenticité, et, au cas où il en serait reconnu de réels, de les étudier avec les moyens de la science.

« De cet examen, la commission a tiré les conclusions suivantes :

« 1° Ceux des phénomènes attribués au spiritisme qui se produisent par l'imposition des mains, comme par exemple les mouvements des tables, sont incontestablement déterminés par l'effet de la pression exercée intentionnellement ou non par les personnes présentes, c'est-à-dire se rapportent à des mouvements musculaires conscients ou inconscients; pour les expliquer, il n'est pas nécessaire d'admettre l'existence de la force ou de la cause nouvelle acceptée par les spirites;

« 2° Des phénomènes tels que le soulèvement de tables et le mouvement de divers objets derrière un rideau ou dans l'obscurité portent le caractère irrécusable d'actes de supercherie, commis sciemment par les médiums. Lorsque des mesures suffisantes sont prises contre la possibilité d'imposture, ces phénomènes ne se produisent pas, ou bien la tromperie est dévoilée ;

« 3° Les bruits et sons, dans lesquels les spirites voient des phénomènes médiumiques ayant un sens et pouvant servir à communiquer avec les esprits, sont des actes personnels des médiums et ont la même portée et le même caractère de hasard ou de supercherie que les divinations et présages de bonne aventure ;

« 4° Les phénomènes attribués à l'influence des médiums et appelés *médiumoplastiques*, par les spirites, tels que la matérialisation de différentes parties du corps et l'apparition de figures humaines, sont incontestablement faux. On doit en effet le conclure, non seulement de l'absence de toute preuve précise, mais encore de l'absence d'esprit d'investigation scientifique chez les personnes qui croient à l'authenticité de ces phénomènes et décrivent ce qu'elles ont vu ; des précautions que les spirites et les médiums réclament d'ordinaire des personnes devant lesquelles ces phénomènes doivent s'accomplir, en des cas nombreux où les médiums ont été directement convaincus d'avoir produit par imposture de semblables manifestations, soit par eux-mêmes, soit à l'aide de tiers ;

« 5° Dans leurs manifestations, les personnes qui se disent médiums mettent à profit d'une part, les mouvements inconscients et involontaires des personnes présentes, et, d'autre part, la crédulité de gens honnêtes mais superficiels, qui ne soupçonnent pas la supercherie et ne prennent pas de mesures pour la prévenir;

« 6° La plupart des adeptes du spiritisme ne font preuve ni de tolérance pour l'opinion des personnes qui ne voient rien de scientifique dans le spiritisme ni pour mettre au jour la participation de « personnes humaines » à la production de ces faits et qui ont pour base les principes rationnels des recherches scientifiques, ainsi que cela a eu lieu dans les observations de Gay-Lussac, d'Arago, de Chevreul, de Faraday, de Tyndall, de Carpenter et d'autres, il a été constaté que les phénomènes attribués au médiumisme sont le résultat ou de mouvements involontaires découlant de particularités naturelles de l'organisme, ou de l'adresse et de la supercherie de gens portant des dénominations analogues à celle de médium. C'est ce que la commission a constaté également dans ses observations sur les trois médiums anglais qui lui ont été présentés par nos spirites.

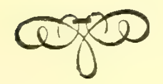
« Se fondant sur l'ensemble de ce qu'ils ont appris et vu, les membres de la commission sont unanimes à formuler la conclusion suivante :

« Les phénomènes spirites proviennent de mouvements inconscients ou d'une imposture consciente, et la doctrine spirite est une superstition.

« Signé les membres de la commission : Bobylew, agrégé de physique à l'Université de Saint-Pétersbourg; Borgmann, préparateur au cabinet de physique de l'Université de Saint-Pétersbourg; Boulyguine; etc.

» Saint-Pétersbourg, le 21 mars 1876. »

Il ne manque, selon nous, qu'un mot au rapport ou au jugement qu'on vient de lire, pour donner la véritable explication scientifique des phénomènes du spiritisme. Le rapport de la société russe appelle les actes des médiums des *mouvements inconscients*. Il fallait ajouter que ces actes inconscients ont leur cause dans l'*état hypnotique* du sujet, provoqué par le magnétieur ou la personne qui est en rapport avec le *médium*. Avec cette addition, les conclusions de la société de Saint-Pétersbourg sont en parfaite conformité avec la théorie que nous avons développée des actions involontaires des médiums.



L'HYPNOTISME

I

Découverte de l'hypnotisme, ou sommeil nerveux, par le docteur Braid, en 1841. — Accueil fait à cette découverte en France.

Voici dans quelles circonstances, assez curieuses, le Dr Braid, de Manchester, fut conduit à la découverte de l'*hypnotisme*, ou *sommeil nerveux*, c'est-à-dire d'un état nerveux identique, selon nous, à l'état magnétique, mais qui est produit simplement par la fixation d'un objet brillant, par la seule influence du regard humain, ou enfin par un bruit violent et inattendu.

Le magnétisme animal avait trouvé en Angleterre un accueil sérieux et des encouragements qu'il n'avait point reçus des médecins français. Chez nos voisins d'outre-Manche, la science médicale est assez portée à l'empirisme. Elle ne rejette aucun moyen nouveau, si anormal, si excentrique qu'il paraisse, pour peu qu'il semble promettre à la pratique un résultat utile. C'est pour cela sans doute qu'au moment où l'Académie de médecine de Paris frappait le magnétisme animal d'une condamnation sans merci, on voyait au contraire ce système patronné en Angleterre par trois hommes d'une position élevée et d'un esprit solide. Le Dr Elliotson, voulant essayer le magnétisme comme moyen curatif, fonde un hôpital, où les malades sont soumis à un véritable traitement mesmérique. Le Dr James Esdaile, chirurgien de mérite, après s'être occupé à Paris et à Londres de l'étude du magnétisme, s'embarque pour les Grandes-Indes. Arrivé dans ce milieu indien, sur cette terre remplie de prestiges de toutes sortes, où fleurissent à l'envie les pratiques séculaires de la thaumaturgie orientale, le Dr Esdaile

se trouve conduit à faire une application tout à fait inattendue des pratiques mesmériennes aux plus graves opérations chirurgicales et il arrive ainsi à des résultats vraiment remarquables. Enfin le Dr Braid, chirurgien écossais fait à Manchester, en 1841, la découverte dont nous allons nous occuper.

Un magnétiseur français, Lafontaine, était arrivé à Manchester, et il y donnait des séances publiques de son art. Le docteur Braid s'était rendu à ces séances, mais dans les intentions les plus sceptiques. Il put se convaincre, néanmoins, que tout n'était pas mensonge et compérage dans les phénomènes dont il fut témoin. Il s'appliqua, dès lors, à en rechercher la cause en dehors du prétendu fluide magnétique qu'invoquait Lafontaine, comme tous les magnétiseurs de son temps. Il avait remarqué, dans une des séances, qu'un des sujets magnétisés était dans l'impossibilité d'ouvrir les paupières. De là les premières expériences de Braid, dont le but n'était que de rechercher la cause de l'occlusion des paupières, et qui l'amenèrent à produire le sommeil, ou *hypnotisme*, (du grec υπνος sommeil). Espérant déterminer par la fatigue des yeux, la contraction spasmodique du muscle orbiculaire des paupières, chez l'individu expérimenté, il pria un de ses amis, M. Walker, de s'asseoir, et de fixer les regards sur le col d'une bouteille placée au-dessus de ses yeux, de façon à occasionner une grande fatigue de ses organes. En trois minutes, les paupières de M. Walker se fermèrent, « un flot de larmes coula le long de ses joues, sa tête s'inclina, son visage « se contracta légèrement, un gémissement lui échappa, et à l'instant il « tomba dans un profond sommeil.

Cette expérience répétée sur madame Braid et sur un domestique, fut suivie du même succès. L'expérimentateur varia alors ses procédés ; il employa les passes des magnétisseurs : même réussite. Il en conclut que les effets mesmériques devaient être attribués, non à un fiuide quelconque, mais à un trouble apporté dans le système nerveux par la concentration du regard, le repos absolu du corps et la fixité de l'attention. Il pensa que l'état physique et psychique du sujet était tout dans cette expérience, et que la production des phénomènes dépendait du sujet lui-même, et non de la volonté de l'opérateur, ni des passes destinées à lancer le prétendu fluide magnétique.

Braid définit en ces termes, le *sommeil nerveux* ou *l'état hypnotique*

« Ce sommeil, dit Braid, est accompagné d'une perte de connaissance et de volonté à un point tel que l'oreille n'est pas affectée par le son le plus bruyant, que le patient ne s'aperçoit point de la présence d'ammoniaque très forte tenue sous les narines, que les piqûres et les pincements de la peau n'attirent pas son attention. On peut faire passer de forts courants galvaniques par le bras, sans qu'il accuse la douleur. Des opérations chirurgicales fort pénibles ont même été faites



LE DOCTEUR JAMES BRAID D'ÉDIMBOURG, AUTEUR DE LA DÉCOUVERTE DE L'HYPNOTISME

Fac-simile d'une lithographie d'après nature, imprimée à Liverpool en 1854.

à son insu; il n'en conserve pas le moindre souvenir, une fois sorti de son sommeil anormal. »

Braid prouvait ainsi qu'il n'y a ni fluide, ni force nerveuse se communiquant de l'opérateur au patient; — que la fixation prolongée du regard, chez celui-ci, est la cause unique du sommeil hypnotique; — que cette fixation amène dans le cerveau une concentration extrême de la pensée; — que, dans cet état, les idées suggérées à l'individu hypnotisé prennent tous les caractères de la réalité objective; — et qu'on peut ainsi produire à volonté, non seulement des modifications physiologiques de l'organisme, mais encore des illusions des sens, des hallucinations, des modifications dans les pensées et les sentiments, etc.

En 1843, le docteur Braid publia un ouvrage contenant l'exposé de sa découverte. Les faits qu'il y annonçait produisirent beaucoup d'impression parmi les médecins écossais et anglais, et le public même s'émut. Tout un pensionnat de jeunes filles, à Glasgow, se livrait au passe-temps signalé dans le livre de Braid, et les résultats qui s'en suivaient inquiétèrent les familles.

A Londres, les magnétiseurs s'empressèrent de mettre en pratique la méthode préconisée par le chirurgien de Manchester. Mais bientôt tout ce bruit cessa; la découverte de Braid disparut, confondue dans un même oubli avec les innombrables et indigestes productions des magnétiseurs de cette époque.

L'ouvrage de Braid, intitulé *Neurypnology or the rational of the nerwers sleep* (*du sommeil nerveux*) renferme la description de la plupart des phénomènes que les auteurs qui ont écrit postérieurement, ont cru avoir observés les premiers.

Le docteur Braid, mort au commencement de l'année 1860, au moment où ses travaux commençaient à être appréciés à leur véritable point de vue, était un observateur sérieux et patient. Les nombreux écrits qu'il a publiés, bien que déparés par certaines exagérations, auraient été certainement remarqués par les physiologistes, si on ne les eût confondus avec le déluge de productions indigestes du commun des magnétisseurs [1].

1. Voici la liste des ouvrages ou brochures publiés par le docteur Braid, sur les matières qui nous occupent :

1° 1843. *Neurypnology*, dont il est question plus haut ;

2° Même année, *Du pouvoir de l'esprit sur le corps*, brochure relative à ce que M. Reinchembach a décrit sous le nom d'*Od* ;

3° 1852, *De la magie, de la sorcellerie, du magnétisme, de l'hypnotisme, de l'électro-biologie*, avec des observations sur l'*Histoire de la magie* de Colghoum ;

4° 1855, *Physiologie de la fascination*, avec cette épigraphe : *Possunt quia posse videntur ;*

5° Même année, *Observations sur la léthargie ou l'hibernation humaine*, ouvrage extrêmement curieux et presque inconnu en France.

II

Découverte de la suggestion mentale faite en Amérique. — Grimes. — J.-B. Dods. — Les *électro-biologistes* américains à Londres. — Le docteur Durand (de Gros) vulgarise l'*électro-biologie*.

La découverte de l'hypnotisme faite par le Dr Braid, en 1841, était passée presque inaperçue. Comme il vient d'être dit, on l'avait confondue avec le magnétisme animal, et on l'avait enveloppée dans la même indifférence. Aucun médecin, dans la Grande-Bretagne, ni sur le continent, ne s'était occupé de répéter les expériences du physiologiste de Manchester, ni d'en poursuivre les conséquences.

Les choses en étaient là lorsque, en 1853, arrivèrent à Londres des Américains qui donnaient des séances publiques et payantes, dans lesquelles ils exhibaient d'étranges phénomènes. Leur système, qu'ils appelaient l'*électro-biologie*, n'empruntait rien à celui de Braid, puisque Braid endormait ses sujets par la contemplation d'un objet brillant, tandis que les *électro-biologistes* agissaient sur des individus parfaitement éveillés. Et sur ces individus éveillés ils produisaient ce que l'on appelle aujourd'hui la *suggestion mentale*. Comme l'abbé Faria, ils n'influençaient leurs sujets que par le regard et par la volonté; et ils leur imposaient, par la puissance de leurs ordres et de leur parole, les actes les plus extraordinaires. A leur commandement l'eau se changeait en vin, les pierres en tisons brûlants, et l'individu expérimenté exécutait passivement tout ce que lui ordonnait, d'une voix impérieuse et dominatrice, le facinateur yankee.

Quel était l'inventeur de ce système nouveau ? Les *électro-biologistes* ambulants qui opéraient à Londres, en attribuaient la découverte à un certain Grimes, citoyen de la Nouvelle-Angleterre (États-Unis), dont on n'a jamais su autre chose que le nom; et ils avaient pour *Epitome*, pour *Guide-âne*, l'abrégé d'un traité écrit par un Américain, J.-B. Dods, *The philosophy of électrical psycology*, imprimé à New-York, en

1848, et dont l'auteur est aussi peu connu que l'estimable Grimes.

Les *électro-biologistes* américains, tout en donnant des séances publiques, formaient aussi des élèves. Au nombre de ces derniers, fut un jeune médecin, français, le Dr Durand (de Gros).

Le docteur Durand (de Gros) était fils d'un exilé politique. Son père avait été déporté en Afrique, à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851. Suspect lui-même, il avait cru devoir quitter la France, et se trouvait à Londres lorsque les *électro-biologistes* y opéraient leurs merveilles. L'élève des fascinateurs américains fut très frappé du caractère extraordinaire des faits qu'il voyait se produire, et dans lesquels il excella bientôt lui-même. Il prit dès lors, la résolution de se consacrer à leur propagation, et il commença, sans aucun retard, sa campagne de vulgarisateur de la nouvelle découverte.

C'est à Bruxelles que M. Durand de Gros (toujours sous le nom de Philips) débute dans ce nouveau genre de professorat. Joignant la pratique à la théorie, il y forme, en peu de jours, des élèves, qui pratiquent aussi bien, et même, nous dit-il, un peu mieux que le maître. Il traverse Paris. Mais sa situation de fils d'exilé politique ne lui permettait pas un long séjour dans notre capitale. Il se transporta en Algérie, où son père était déporté.

C'est dans la salle de la *Boza* qu'il exécuta publiquement, à Alger, les expériences dont rendit très longuement compte l'*Ackhbar*, le journal semi-officiel du gouvernement.

Dans son numéro du 5 juin 1853, l'*Ackhbar* publiait les lignes suivantes, sous la signature de son rédacteur en chef, M. A. Bourget.

« Une nouvelle séance a été donnée hier, par M. Philips. Elle a donné des résultats tellement remarquables qu'il n'est plus possible de conserver aucun doute relativement à l'action extraordinaire que possède le professeur sur les sujets aptes à recevoir son influence.

« La première personne sur laquelle M. Philips a expérimenté n'a rien présenté qui n'ait été déjà vu dans les séances précédentes.

« Le deuxième sujet a offert les phénomènes suivants : Un caillou qu'il tenait dans la main, et qui était à une température très ordinaire, est devenu brûlant pour lui, à la volonté du professeur. Il l'a jeté, avec la pantomime et le jeu de physionomie d'une personne qui se brûle fortement. Un disque placé dans sa main, lui a procuré les mêmes sensations de brûlure, mais, en dépit de tout ses efforts, il n'a pas réussi à s'en débarrasser, M. Philips lui ayant déclaré qu'il ne pourrait ouvrir la main.

« Mais le sujet le plus remarquable a été le troisième. Il est devenu l'objet d'expériences qui n'avaient pas encore été tentées.

« A la volonté de l'expérimentateur, le sujet a perdu la mémoire de son propre

nom. Sous la même influence, il s'est trouvé en proie à des hallucinations étranges; les yeux tout grands ouverts et dans une maison de la rue Bacchus, il s'est cru à Mustapha ; il voyait et désignait le fort Bab-Azoun, le château de l'Empereur et d'autres édifices publics ou privés.

« A un moment où M. Philips l'engageait à s'asseoir, il a manifesté une sorte de crainte, parce que, dans la chaise qui s'offrait à lui, il voyait la fontain de Mustapha »

L'article suivant, du même journal, fournit des détails intéressants sur le mode d'expérimentation du professeur d'hypnotisme, ou d'électro-biologie.

« La curiosité publique avait été vivement excitée par l'annonce des séances, que M. Philips a commencées vendredi dernier dans la salle de la Boza. Aussi l'auditoire était nombreux, relativement au chiffre des personnes qui peuvent s'intéresser ici a des expériences de ce genre... Arrivons à la partie essentielle de la séance. Dix-huit spectateurs de bonne volonté ont pris place sur des bancs disposésautour de l'estrade, tournant le dos à la salle pour éviter les distractions. Chacun a reçu de M. Philips un disque fait de zinc et d'un autre métal, qu'il devait tenir dans la main, et regarder avec une attention exclusive. Un silence absolu de vingt-cinq minutes devait être observé par les spectateurs, et les acteurs, à qui l'on imposait, en outre, l'immobilité la plus complète. C'était beaucoup demander à un auditoire français; aussi la condition ne fut pas rigoureusement remplie. Les bruits du dehors parvenaient, d'ailleurs, dans la salle, et la musique de la place y versait les flots d'une harmonie intempestive.

« Et puis il y avait le contingent obligé des farceurs, qui faisaient de l'esprit selon leur pouvoir, les uns avec des foulards, en se mouchant le plus bruyamment possible, les autres avec leur canne, en battant sur le plancher la mesure des quadrilles, qui s'exécutaient sur la place. Aux esprits facétieux se joignaient les esprits forts, qui affirmaient l'impossibilité des résultats, avant même que l'expérience proprement dite fût entamée. Pour mieux assurer l'avenir de leurs prophéties, ces messieurs ne dédaignaient pas même de détruire les conditions de silence réclamées par l'expérimentateur.

« Ajoutons, pour être juste, que la masse du public est demeurée étrangère à ces manifestations.

« Au bout des vingt-cinq minutes indiquées, M. Philips a fait successivement à chacun des sujets des attouchements sur la tête. Il n'a laissé de côté que ceux qui n'avaient point rempli les conditions de silence et d'immobilité, c'est-à-dire, la moitié environ. Cette opération terminée, il a amené un des sujets sur le devant de l'estrade. C'était précisément une personne honorable de cette ville, M. N..., connue de beaucoup de spectateurs. Nous insistons sur ce point, parce qu'un doute injurieux et très injuste a été émis par un des assistants.

« Voici la série des expériences qui ont été faites, soit sur M. N..., soit sur M. Ch.., et d'autres personnes également connues.

« M. Philips regardant fixement le sujet, lui fermait les yeux, et après quelques attouchements, retirait ses mains. Vous ne pouvez pas ouvrir les yeux, lui disait-il d'une voix impérieuse, et, en effet, le sujet ne pouvait pas les ouvrir, malgré

des efforts parfaitement indiqués par de fortes contractions musculaires.

« L'opération contraire a réussi également bien, et l'impossibilité de fermer les yeux était si évidente, que le patient n'a pu y réussir, quoiqu'on lui tînt une bougie allumée à quelques mètres de ces organes si sensibles. Nous ajouterons ici, qu'après la séance, et lorsqu'il n'était plus sous l'influence, M. N. a essayé de tenir les yeux ouverts devant une bougie, dans les mêmes conditions, et qu'il ne l'a pas pu.

« Des expériences analogues à celles que nous venons de décrire ont été faites, soit sur M. N..., soit sur M. Chodon... La volonté s'est toujours trouvée exactement subordonnée à celle de M. Philips, qui était, par le fait, devenu maître de leurs propres mouvements. Selon la volonté de M. Philips, le bras tendu du sujet ne pouvait se plier, ne pouvait se tendre La bouche ouverte restait dans cette position, quelque incommode qu'elle fût pour son propriétaire, qui faisait de vains efforts pour lui en rendre une moins fatigante. Placé debout, le sujet s'est trouvé dans l'impossibilité de s'asseoir, et, une fois assis, il s'est trouvé dans l'impossibilité de se lever Après la suppression du mouvement, des effets de mouvement forcé ont eu lieu. M. N., ayant imprimé une certaine impulsion à ses bras, l'intervention de M. Philips a été nécessaire pour le faire cesser. La même personne s'est vue entraînée vers l'expérimentateur par une force irrésistible, qui semblait agir à la manière d'un aimant

« L'auditoire a regretté que les mauvaises conditions dans lesquelles l'opération s'est faite n'aient pas permis d'essayer les plus curieuses opérations, celles qui, ayant l'imagination pour objet substituent une personnalité étrangère à celle du patient... »

Ce dernier phénomène, le Dr Durand (de Gros) paraît l'avoir produit à Marseille, où il donna quelques séances, à son retour d'Afrique. C'est ce qui résulte du passage suivant, que nous trouvons dans la *Gazette du Midi*, du 25 novembre 1853 :

« Des effets d'une nature encore bien plus étrange ont été obtenus. Le professeur, dirigé par ses connaissances phrénologiques qui paraissent fort étendues, a cherché et réussi a provoquer l'exercice de certaines facultés intellectuelles et de certains sentiments, en dirigeant l'action électrique sur tels ou tels organes cérébraux, considérés par lui comme le siège de ses facultés et de ses sentiments. »

Le même journal, dans son numéro du 1er décembre, revient encore sur les séances du docteur Durand (de Gros). Mais l'auteur de ce nouvel article, M. Henry Patot, déclare ne pouvoir admettre des faits semblables.

« M. Philips, dit-il, prétend agir sur l'intelligence, comme sur la matière... Il prétend se donner le pouvoir de modifier le caractère, les tendances de l'individu en portant son fluide sur telle ou telle partie de l'enveloppe du cerveau. Ainsi, M. Philips produira la colère, l'entêtement, la bienveillance, et ce, à un instant donné. Nous l'avouons sans détour, à ceci notre raison se révolte, nous ne pouvons concevoir une si effrayante puissance accordée à l'homme. Quoi ! je serai maître,

avec la nouvelle théorie, d'agir sur un sujet au point de pétrir son caractère à ma volonté? De le rendre intelligent ou idiot, s'il me plaît, de lui enlever telle faculté la mémoire par exemple, et de surexité telle autre, l'aptitude musicale?...

« S'ensuit-il qu'il n'y ait rien dans le nouveau système? Nous ne le disons pas : nous croyons, au contraire, qu'il y a quelque chose, que l'*électro-biologie*, comme le magnétisme animal, est appelée à produire certains effets. Il y a du reste plus d'un point d'accointance entre les deux sciences. M. Philips le reconnaît lui-même, et si l'état de veille, qui caractérise la position du sujet électro-biologisé, le met en opposition avec le sujet magnétique soumis au sommeil, quelques résultats, la catalepsie partielle entre autres, s'obtiennent indifféremment par les deux moyens. Nous avons assisté d'abord à une séance publique ; nous y avons vu des faits, que nous ne prenons pas, on le conçoit, sous notre responsabilité, mais qui ont frappé des personnes sérieuses. Nous avons vu un docteur bien connu, attaché, c'est le mot, à la main d'un enfant, l'entraîner, avec lui autour d'une table sans pouvoir briser l'adhérence. Nous ne nions donc pas *absolument* l'électro-biologie, mais on nous permettra de faire nos réserves pour ses dernières conséquences, et d'attendre que le temps et la pratique nous aient donné tort. Et, franchement, nous ne savons si nous devons, ou non, le désirer. »

Le docteur Durand (de Gros) opéra également à Genève, où il improvisa des adeptes, qui l'égalèrent par leur puissance et par leurs talents. Le procès-verbal des séances tenues au *Casino*, témoigne que le succès de ces habiles disciples fut complet.

Voici un extrait de cette pièce, que la *Revue de Genève* inséra dans son numéro du 29 octobre 1853 :

« Toutes les expériences d'illusion ont réussi, dit la *Revue de Genève ;* une canne a été prise pour un serpent, un foulard a pris l'apparence d'un corbeau, la salle de réunion s'est transformée en perspectives de paysages, un verre d'eau a été bu pour du vin et a produit l'ivresse. La production du mutisme, de la claudication et des diverses variétés de la paralysie a encore eu lieu ; la suppression locale de la mémoire du nom propre et de la première lettre de l'alphabet a été pleinement effectuée. Ces expériences ont été faites, sans l'intervention active de M. Philips, sur des personnes inconnues du professeur et amenées par les élèves. »

En s'éloignant de Genève, le docteur Durand (de Gros) retourna passer quelques jours à Bruxelles, laissant à la France, pour toute prédiction, un livre imprimé à Paris. Ce livre, l'auteur l'intitulait, on ne sait pour quelle raison : *Electro-dynamisme vital*, au lieu d'*Hypnotisme Electro-biologie*, puisque ce dernier nom est celui qu'il donne constamment à la science dont il est le dévoué prédicant[1], et celui dont se servaient les Américains, premiers auteur de cette découverte.

1. *Electro-dynamisme vital, ou Les relations physiologiques de l'esprit et de la matière,* par H.J. P. Philips ; in-8, Paris, 1855, chez J. B. Baillière.



LE DOCTEUR DURAND (DE GROS)

III

Les expériences sur l'hypnotisme en France, en 1853. — Les docteurs Azam, de Bordeaux, Broca et Follin. — Retour à Paris du docteur Durand (de Gros en 1860. — Sa brochure sur le *Braidhisme.* »

Les recherches de Braid sur l'état *hypnotique* avaient fort peu attiré, avons-nous dit, l'attention des médecins de notre pays. Par suite du silence qui s'était fait autour de cette découverte, c'est à peine si l'on avait eu connaissance en France du livre et des expériences de Braid. A la vérité, quelques ouvrages de science avaient consigné le fait, mais bien peu de personnes s'y étaient arrêtées. Littré et Ch. Robin avaient donné, quoique d'une manière assez incomplète, une description de l'état hypnotique, dans la dixième édition du *Dictionnaire de médecine* de Nysten, revue et complétée par ces auteurs. Dans cet ouvrage, qui parut en 1845, Littré et Ch. Robin décrivaient, dans les termes suivants, cet état particulier de l'économie que Braid avait désigné sous le nom d'*hypnotisme* (de ὕπνος, sommeil) :

« *Hypnotisme,* disent MM. Charles Robin et Littré, est le nom donné par le docteur Braid au procédé qu'il emploie pour jeter une personne dans le sommeil somnambulique. Voici quel est ce procédé : Prenez un objet brillant (par exemple un porte-lancette) entre le pouce et les doigts indicateur et médium de la main gauche tenez-le à une distance de 20 à 40 centimètres des yeux, dans une position telle, au-dessus du front, qu'il exerce le plus d'action sur les yeux et les paupières, et qu'il mette le patient en état d'avoir le regard fixé dessus. On fera entendre au patient qu'il doit tenir constamment les yeux sur l'objet, et l'esprit uniquement attaché à l'idée de cet objet. On observera que les pupilles se contracteront d'abord; bientôt après elles se dilateront ; et, après s'être ainsi considérablement dilatées, et avoir pris un mouvement de fluctuation, si les doigts indicateur et médian de la main droite, étendus et un peu séparés, sont portés de l'objet vers les yeux, il est très probable que les paupières se fermeront involontairement avec une sorte de vibration. Après un intervalle de dix à quinze secondes, en soulevant doucement les bras et les jambes, on trouvera que le patient a une disposition à les garder, s'il a été fortement affecté, dans la situation où ils ont été mis. S'il n'en est pas

ainsi, vous lui demanderez avec une voix douce de les garder dans l'extension ; de la sorte, le pouls ne tardera pas à s'accélérer beaucoup, et les membres, au bout de quelques temps, deviendront rigides et complètement fixes. On trouvera ainsi que, à part la vue, tous les sens spéciaux, y compris le sens pour le chaud et le froid, le sens masculaire et certaines facultés mentales sont d'abord prodigieusement exaltés, comme il arrive dans les effets primaires du vin, de l'opium et de l'alcool. Toutefois, après un certain point, à cette exaltation succède une dépression beaucoup plus grande que la torpeur du sommeil naturel. Les sens spéciaux et les muscles peuvent passer instantanément, les uns de la plus profonde torpeur, et les autres de la rigidité tonique, à la condition opposée, extrême mobilité et sensibilité exaltée. Il suffit de diriger un courant d'air sur l'organe ou les organes que nous désirons exciter, ou les muscles que nous désirons rendre souples et qui avaient été dans une sorte de catalepsie. Par le seul repos, les sens rentreront promptement dans leur premier état.

« Le succès presque invariable obtenu par M. Braid à l'aide de ce procédé paraît en partie dû à la condition mentale du patient, qui, d'ordinaire, est très disposé à l'hypnotisme par l'attente qu'il sera produit certainement, et par l'assurance d'un homme à volonté ferme, déclarant qu'il est impossible d'y résister. Toutefois, quand l'état hypnotique a été provoqué ainsi un certain nombre de fois, le sujet peut, d'ordinaire, s'endormir lui-même facilement, en regardant son doigt placé assez près des yeux pour causer une convergence sensible de leurs axes, ou même simplement en se tenant tranquille et fixant le regard sur un point éloigné. En tout cas, la fixité des yeux est la circonstance qui a le plus d'importance, quoique la soustraction des autres stimulants ait une influence décidée pour favoriser la production de l'effet. On le voit, l'hypnotisme tient de près au magnétisme animal. »

Dans la seconde édition de ses *Éléments de physiologie*, le docteur Béraud consacrait un assez long article à l'hypnotisme [1]. Comme cet ouvrage avait été revu par M. Charles Robin, il est probable que c'est la même plume qui a écrit, ou tout au moins le même esprit qui a inspiré les deux articles que nous signalons. Le *Manuel de physiologie* de Müller, traduit par M. Littré, faisait également mention des phénomènes hypnotiques.

Les ouvrages de médecine et de physiologie qui se publient à l'étranger, ne sont pas lus en France; mais un fait rapporté dans deux de nos livres classiques, ne pouvait passer inaperçu. Un jeune docteur M. Azam, médecin de l'hôpital des aliénés de Bordeaux, fut frappé des assertions contenues dans le *Dictionnaire de médecine de Nysten* et dans les *Éléments de physiologie de Béraud*. Le *Dictionnaire de Nysten* rapportait la découverte de l'*hypnotisme* et l'étude de cet état physiologique à un médecin de Manchester, Braid. Désirant examiner sérieusement ces faits, M. Azam,

1. Tome II.

fit venir d'Angleterre l'ouvrage original dans lequel le chirurgien du *Collège écossais* avait exposé le résultat de ses observations.

Publié à Londres, en 1843. cet ouvrage, qui a pour titre : *Neurypnolog, or the Rationale of nervous sleep, considered in relation with Animal Magnetism* (*Du sommeil nerveux considéré dans ses rapports avec le magnétisme animal*), est un véritable traité sur la matière. Il est divisé en deux parties. Dans la première partie, qui est exclusivement physiologique, l'auteur étudie l'*hypnotisme* chez les personnes en bonne santé, et les rapports, qui existent entre cet état et celui qu'on attribue au fluide magnétique. Il trace ensuite l'histoire de sa découverte, discute les opinions qui ont été émises sur le mode d'action de son procédé, et termine en résumant les faits qu'il vient de décrire.

Ayant entre les mains le code authentique de la méthode nouvelle, M. Azam put répéter les expériences du chirurgien anglais, et il en constata l'exactitude. Il provoqua très facilement chez divers sujets le *sommeil nerveux*, obtint la raideur cataleptique des muscles et l'insensibilité de la périphérie du corps.

Le docteur Braid assure, dans son livre, qu'il a pu pratiquer plusieurs opérations chirurgicales sur des sujets plongés dans l'état d'hypnotisme, sans que les opérés aient ressenti la moindre impression de douleur. M. Azam n'alla pas aussi loin; il se borna à constater, chez ses cataleptiques, l'insensibilité aux piqûres et aux pincements de la peau.

Le jeune médecin de Bordeaux se dispensa de rendre ces faits publics. En effet, aucune société savante, aucun journal de médecine, ni à Paris, ni à Bordeaux, ne reçurent communication de ses expériences. L'auteur craignait sans doute de compromettre son crédit médical, en attachant son nom à des opérations trop étroitement liées, en apparence, aux pratiques des magnétiseurs, alors vouées à l'anathème général des Académies et de la grande majorité des médecins.

Ce n'était pas, du reste, le premier médecin qui se sentît arrêté sur la même voie par un scrupule de ce genre. Quand Jules Cloquet eut communiqué à l'Académie de médecine le fait de cette ablation du sein qu'il avait pratiquée sans douleur chez une femme magnétisée, fait cité, comme nous l'avons dit, dans le rapport de Husson, il eut plus d'une fois l'occasion de comprendre les inconvénients de cette franche déclaration. Comme Jules Cloquet s'étonnait, en parlant un jour devant son maître, Antoine Dubois, des difficultés qu'il avait rencontrées à cette occasion, de la part de ses confrères, et comme il se montrait surpris qu'une vérité soulevât de telles répugnances et trouvât partout une opposition systématique : « Sans doute,

lui répondit Dubois, de ce ton de familiarité et de bonhomie gauloise qui le caractérisait, sans doute, tu as raison, mon ami, tu as la vérité de ton côté ; mais crois-moi, si tu as encore une vérité pareille à produire, garde-la pour toi. Sans cela, tu courrais grandement la chance de compromettre ton avenir. » Une crainte de ce genre a donc pu empêcher M. Azam, de divulguer les faits dont il avait constaté la réalité.

Quelle que soit la cause de la réserve que s'était imposée le Dr Azam, il est certain que l'importante notion de l'état hypnotiques serait restée encore longtemps ignorée en France, sans une circonstance fortuite. Au mois de novembre 1859, M. Azam, qui était alors professeur de clinique chirurgicale à l'École secondaire de médecine de Bordeaux, eut à se rendre à Paris, pour quelque affaire d'administration. Camarade d'études avec le docteur Broca. M. Azam communiqua à ce dernier, pendant son séjour à Paris, les faits singuliers qu'il avait constatés à Bordeaux, en suivant les préceptes de Braid.

Broca, esprit fin, pénétrant et initiateur, fut séduit par le côté physiologique d'une observation dont il entrevoyait peut-être les curieuses conséquences. Il ne fit donc aucune difficulté pour vérifier expérimentalement ce fait, déclarant que, s'il provoquait, par l'*hypnotisme*, une véritable insensibilité chirurgicale, il n'hésiterait pas à livrer ce résultat à la publicité scientifique.

Or, les expériences auxquelles Broca se livra, d'abord dans sa propre pratique, ensuite à l'hôpital Necker, avec l'aide de Follin, chirurgien de cet hôpital, répondirent parfaitement à la condition posée. Une véritable opération chirurgicale, c'est-à-dire l'ouverture d'un abcès très douloureux, fut pratiquée sur une femme, à l'hôpital Necker, par Broca et Follin, sans que la malade eût conscience de l'opération. Dès lors, aucune considération ne devait empêcher Broca de rendre ce fait public ; et dès le lendemain de cette opération, c'est-à-dire dans la séance du 5 décembre 1859, Velpeau, avec toute l'autorité qui s'attachait à ses paroles, donnait connaissance à l'Institut de cet important et étrange résultat.

L'annonce faite par Velpeau, en pleine Académie des sciences, devait attirer toute l'attention du monde savant sur le nouvel état physiologique observé par M. Azam. Aussi, pendant le mois de janvier 1860, une foule de médecins, tant à Paris qu'en province, en France comme à l'étranger, s'empressèrent-ils de vérifier les faits annoncés.

Parmi ceux qui crurent devoir venir pousser à la roue de l'hypnotisme, il faut nous hâter de citer le Dr Durand (de Gros), qui, le premier a popularisé dans les deux mondes la découverte de Braid. Il se trouvait encore à

l'étranger lorsqu'il apprit la discussion qui s'était élevée à l'Académie de médecine et dans les hôpitaux de Paris, sur l'hypnotisme, préconisé par MM. Azam, Follin et Broca. Il s'empressa de revenir en France.

Nous laisserons parler ici M. A. Bué, l'auteur d'un intéressant article publié dans le numéro du 15 janvier 1887, d'une Revue littéraire, sous ce titre : *Durand (de Gros) et son œuvre.*

« Durand (de Gros), dit M. A. Bué, apprit l'incident qui venait d'avoir lieu à l'Académie des sciences, et dans l'espoir de réveiller l'ardeur de MM. Azam et Broca en faveur du magnétisme, il prit le paquebot et accourut à Paris.

Depuis longtemps éloigné du champ de bataille, il lui tardait de se jeter de nouveau dans la mêlée.

Aussitôt son arrivée, il alla trouver Broca, avec lequel il avait déjà quelques relations d'amitié ; il lui reprocha vivement de n'avoir pas persisté dans son premier élan, et de n'avoir pas combattu à outrance les négateurs aveugles et systématiques du magnétisme ; lui exposant que, dans sa situation, il était plus à même que qui que ce fût de faire triompher une idée dont l'acceptation dans le monde scientifique aurait de si grandes conséquences, et pour la science elle-même, et pour le bien de l'humanité.

Le chaleureux enthousiasme de Durand (de Gros) vint se butter contre la froide indifférence d'un homme, très intelligent et très capable assurément, mais plus disposé à s'occuper de ses intérêts privés que de prendre en main, à un point de vue impersonnel et purement abstrait, la cause de la science. Broca, venait d'ailleurs, de se marier richement. Il voyait largement ouverte devant lui, la route de la fortune et des honneurs ; et gardant le souvenir de l'échec qu'il avait essuyé à l'Académie, au sujet de l'hypnotisme, il se souciait fort peu de renouveler une tentative dont l'insuccès eût pu compromettre sérieusement sa notoriété naissante.

Durand (de Gros) un peu décontenancé par l'attitude de Broca, dans lequel un instant il avait espéré trouver un défenseur des principes philosophiques qui étaient la base de sa religion scientifique, mais non découragé, résolut de porter le procès devant le grand public parisien.

Il redevint conférencier pour les besoins de la cause, et il inaugura au *Cercle de la presse scientifique*, rue de Richelieu, une série de séances expérimentales, qui attirèrent le Tout-Paris d'alors.

Parmi les nombreuses personnes qui offrirent spontanément de se soumettre à l'influence du savant professeur, dans ses expériences publiques, il s'en trouva plusieurs très en vue, entre autres : M. Désiré Laverdant, écrivain distingué, qui rendit compte dans la presse des impressions qu'il avait ressenties, et M. le comte de Cavour, neveu de l'illustre homme d'État italien. Mais l'un des sujets les plus intéressants que Durand (de Gros) présenta à son auditoire fut précisément la propre tante d'un jeune médecin, M. Paul Fischer, actuellement professeur au Muséum, qui était venu au *Cercle de la Presse* avec sa famille, dans des dispositions de scepticisme hostile.

Ces cours furent suivis, du reste, avec beaucoup d'assiduité, par l'élite de la société parisienne. On y constata la présence de M. de Nigra, ambassadeur d'Italie, de

M. Bixio, ancien ministre, de M. le général Trochu, de Bertrand, de l'Académie des sciences, d'Émile Augier, de Louis Figuier et d'Halévy.

MM. les docteurs Cerise, Legouest, professeur au Val-de-Grâce, Burq, et M. le docteur Broca lui-même, parurent prendre un grand intérêt aux leçons du professeur.

Cependant, malgré le bruit que firent dans le monde scientifique, dans la société et dans la presse, les conférences de la rue Richelieu, l'Académie ne sourcilla pas; elle avait prononcé un *veto* sur lequel elle n'était pas près de revenir. »

Le Dr Durand (de Gros) — toujours sous le nom de Philips — donna à Paris des séances publiques de magnétisme animal. Seulement, comme les choses avaient changé de nom, et que le mot d'hypnotisme était à la mode, il appela *hypnotisme* ce qu'il avait appelé jusque-là *électro-biologie*.

Au mois de juillet 1860, Durand (de Gros) consigna dans une brochure[1] le résultat des expériences qu'il avait faites publiquement à Paris. Ce petit travail est bien supérieur, suivant nous, à son traité sur *l'Électro-dynamisme vital*. Durand (de Gros) s'est débarrassé ici de ces formes pseudo-philosophiques et de cette métaphysique inintelligible, bonnes seulement à obscurcir un sujet qui est tout physiologique, et qui, par conséquent, ne comporte que les formes d'exposition propres aux sciences d'observation.

1. *Cours de braidhisme ou d'hypnotisme*, Paris, in-8. 1860,





LE DOCTEUR DURAND (DE GROS) FAIT DES EXPÉRIENCES D'HYPNOTISME AU CERCLE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE (PAGE 672)

IV

L'hypnotisme expliquant les phénomènes du mesmérisme, du somnambulisme magnétique et tous les résultats analogues consignés dans l'histoire.

Nous avons établi, dans les chapitres précédents, la réalité de l'hypnotisme, pris dans son acception générale. Il nous resteà montrer que l'hypnotisme rend fort bien compte des différents effetsque les magnétiseurs ont produits, depuis Mesmer jusqu'à nos jours; et que le même état physiologique explique tous les faits qui, à différentes époques, ont servi d'aliment à la passion du merveilleux.

Le baquet de Mesmer, d'après la description que nous en avons donnée au commencement de ce volume, n'était qu'une cuve d'un pied et demi de hauteur, d'où partaient des tringles de fer, que chaque malade tenait à la main. Cet attirail n'avait, selon nous, d'autre rôle que d'imposer au malade l'attitude assise, recueillie, exempte de distractions, attitude qui est, on l'a bien reconnu, absolument indispensable pour amener l'hypnotisme ; car la moindre distraction, le plus léger bruit extérieur, détournant l'attention du sujet, suffisent pour empêcher la manifestation de cet état. Mais, à part cette influence, le baquet mesmérien n'était qu'un accessoire insignifiant, un étalage propre seulement à produire une impression morale. L'important c'étaient les passes et manipulations auxquelles se livraient les magnétiseurs. On les trouve décrites comme il suit, dans le rapport de Bailly :

« Les malades, rangés en très grand nombre et à plusieurs rangs autour du baquet, reçoivent à la fois le magnétisme par ces moyens : par des barres de fer qui leur transmettent celui du baquet ; par la corde enlacée autour du corps, et par l'union des pouces, qui leur communiquent celui de leurs voisins, par le son du *piano-forte* ou d'une voix agréable, qui le répand dans l'air. Les malades sont encore magnétisés directement au moyen du doigt et de la baguette de fer, promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête et sur les parties malades, toujours en observant le distinction des pôles. *On agit sur eux par le regard et en les*

fixant. Mais surtout ils sont magnétisés par l'application des mains et par la pression des doigts sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre; application souvent continuée pendant longtemps, quelquefois pendant plusieurs heures. »

On voit qu'en définitive les moyens employés par Mesmer étaient fort semblables à ceux qui sont encore en usage de nos jours, et qu'à part le baquet, accessoire éphémère, qui disparut très vite, les magnétiseurs modernes ont ajouté peu de chose aux manœuvres du primitif inventeur.

Il ne faut pas manquer, toutefois, de faire une grande part, dans l'explication du mesmérisme, à l'imagination, et à l'imitation, à laquelle les commissaires du roi attachèrent une si grande importance. La forte persuasion que la crise nerveuse devait se produire, contribuait certainement beaucoup à la faire naître, si l'on considère surtout que Mesmer opérait sur des organisations éminemment nerveuses. L'espèce de contagion par laquelle les accidents nerveux, dans une réunion d'individus, se propagent de l'un à l'autre (fait pathologique sur lequel nous avons insisté à diverses reprises dans le cours de cet ouvrage), justifie et précise le sens qu'il faut ajouter au mot d'*imitation*, employé par les commissaires de 1784. Quand un malade du cercle mesmérien tombait en crise, cette circonstance contribuait certainement à faire éclater les mêmes phénomènes nerveux chez d'autres individus, qui, se tenant par les pouces, ou rattachés l'un à l'autre par la corde commune, formaient les anneaux de la chaîne magnétique.

Mais, dira-t-on, l'hypnotisme est-il suffisant pour provoquer des phénomènes nerveux aussi violents que ceux que l'on voyait apparaître autour du baquet mesmérien, et qui allaient se terminer par d'effrayantes attaques de nerfs, dans cette salle matelassée et rembourrée, qui avait reçu le nom significatif de *salle des crises* et d'*enfer aux convulsions ?* Nous verrons plus loin que les *Beni-Aïaoussas*, tribu arabe de Constantine, provoquent, par des manœuvres aboutissant à l'hypnotisme, des phénomènes pathologiques, des effets d'excitation nerveuse et de congestion cérébrale, d'une violence qui ne peut être inférieure à celle qu'on voyait dans les traitements de Mesmer.

Quand on se livra, dans les hôpitaux de Paris, durant les premiers mois de l'année 1860, à des expériences relatives à l'hypnotisme, on fut plus d'une fois effrayé des troubles extraordinaires que l'on provoquait ainsi dans l'économie animale. Chez des femmes disposées à l'hystérie, la contemplation pendant le temps convenable, d'un corps brillant, tenu à quelque distance des yeux, faisait éclater une attaque d'hystérie, de nature à inspirer des inquiétudes aux médecins. Il a été généralement reconnu que la pratique de l'hypnotisme ne pourrait être considérée comme un amusement inoffensif, et que la congestion qui se manifeste alors dans le cerveau,

présente des dangers réels pour les individus prédisposés aux *raptus* sanguins, à l'hystérie ou à l'épilepsie. Le Dr Gigot-Suard, (mort en 1877) qui s'est livré à des recherches pratiques intéressantes sur l'hypnotisme, a produit par ce seul moyen des effets d'une intensité vraiment prodigieuse. Chez une jeune fille nerveuse soumise aux expériences de Gigot-Suard, un premier essai d'hypnotisation provoqua une agitation excessive ; l'expérience renouvelée deux jours après produisit les résultats suivants.

« Mademoiselle A... B... est hypnotisée avec une paire de ciseaux placée à quelques centimètres au-dessus de la racine du nez. Dix minutes suffisent pour que le sommeil soit complet. La scène devint beaucoup plus effrayante encore que la première fois, et je doute que Mesmer ait jamais rencontré dans son enfer une convulsionnaire plus terrible. Dès que les paupières d'A... B... furent fermées, cette fille se renversa le long d'un fauteuil les pieds en l'air et la tête sur le parquet. Son corps ressemblait à une verge rigide. Elle poussait non pas des cris, mais de véritables hurlements. Je la fis transporter dans un cabinet où, couchée sur un tapis, loin de tout objet qui pût la blesser, elle se livra aux mouvements les plus désordonnés. Ses cris étaient interrompus de temps en temps par des paroles incohérentes, parmi lesquelles je pus distinguer les mots *cimetière, mort, fantôme*... Puis c'est une scène horrible de désespoir : La patiente veut se déchirer le visage avec ses ongles, et il faut deux personnes pour l'en empêcher; ses yeux sont hagards, ses cheveux épars, et son visage est congestionné. L'orage se calme un instant pour faire place à des éclats de rire immodérés, suivis de pleurs, de hoquets, d'efforts de déglutition et enfin de nouvelles convulsions.

Cet état se prolongea plus d'une demi-heure, et je ne parvins à réveiller la patiente qu'en lui soufflant de l'air avec force sur les pupilles après avoir écarté les paupières.

A... B..., en se réveillant, croyait sortir d'un long sommeil. Aussi fut-elle très étonnée de trouver ses vêtements et ses cheveux en désordre. Pendant les crises elle avait perdu la sensibilité, et elle ne répondit à aucune des questions qui lui furent faites.

Chez d'autres sujets, c'étaient des alternatives de tristesse et de joie, de rires et de pleurs, avec toutes sortes de gestes et de grimaces. Rien ne représentait mieux la folie que ce singulier état[1]. »

Cette observation fait revivre pour nous les scènes de la *salle des crises*, au temps de Mesmer, et pourtant il n'y a ici ni baquet, ni tringle, ni corde, ni passes à grands courants, ni harmonica, ni grand thaumaturge exerçant l'empire de sa redoutable fascination. Une paire de ciseaux, tenue à quelques centimètres au-dessus des yeux, a suffi pour produire tous ces désordres.

1. *Les mystères du magnétisme animal et de la magie devoilés*, par M. le docteur Gigot-Suard (de Levroux). Paris, 1860 ; in-8 : brochure de 144 pages.

Le phénomène de l'hypnotisme nous donne aussi la clef de ce somnambulisme artificiel qui, découvert par le marquis de Puységur, a été, depuis l'inventeur, si largement exploité.

Écoutons Deleuze, l'*Hippocrate du magnétisme*, comme on l'a appelé décrivant le meilleur procédé à employer pour obtenir la magnétisation somnambulique :

« Faites asseoir, dit Deleuze, votre sujet le plus commodément possible. Placez-vous vis-à-vis de lui, sur *un siège un peu plus élevé*, de manière à ce que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens. Demandez-lui d'abord de s'abandonner, de ne penser à rien, de ne pas se distraire pour examiner les effets qu'il éprouvera, d'écarter toute crainte, de se livrer à l'espérance et de ne pas s'inquiéter ou se décourager si l'action du magnétisme produit chez lui des douleurs momentanées.

« Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et *fixez vos yeux sur lui.* Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, où jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres [1]... »

Ici nous ne trouvons pas d'objet brillant, qui puisse reproduire identiquement pour nous le procédé banalement suivi pour obtenir le phénomène découvert par Braid. Mais le procédé de Braid n'est qu'une variante au milieu d'une foule d'autres moyens analogues qui servent à provoquer l'état hypnotique. Le Dr Giraud-Teulon a reconnu que l'état hypnotique peut se produire par la seule contemplation, continuée assez longtemps, d'une solive du plafond. Dans les expériences faites par le Dr Gigot-Suard, dont il vient d'être question plus haut, la méthode employée par ce médecin pour endormir ses sujets, consistait à fixer ses yeux sur les yeux du patient. Le procédé magnétique recommandé par Deleuze ne serait donc autre chose que la méthode de Braid, avec la seule différence que l'objet brillant est remplacé ici par les yeux du magnétiseur. La fatigue oculaire, résultant de la position fixe des yeux attachés sur ceux de l'opérateur, suffit pour engendrer l'hypnotisme. Cette fatigue oculaire est encore augmentée par l'espèce de strabisme et par l'élévation des yeux résultant de l'attitude du magnétisé vis-à-vis du magnétiseur ; car d'habitude, ce dernier est debout devant le patient, assis sur une chaise ; ou bien encore, selon le précepte de Deleuze, le magnétiseur est placé sur un *siège un peu plus élevé* que celui du sujet. On a vu plus haut, par la citation du rapport de Bailly, que les élèves de Mesmer agissaient aussi sur le patient « *par le regard et en*

1. Deleuze, *Traité du magnétisme*.

les fixant. » Les passes et manipulations auxquelles se livre le magnétiseur ne sont que des pratiques accessoires, mais elles accélèrent la fascination du sujet en agissant sur son imagination et son système nerveux.

Le passage suivant du rapport de Husson à l'Académie de médecine, confirme ce qui précède :

« Les moyens qui sont extérieurs et visibles, dit Husson, ne sont pas toujours nécessaires, puisque dans plusieurs occasions la volonté, *la fixité du regard*, ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés... Lorsqu'on a fait une fois tomber une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le *regard du magnétiseur*, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. »

Pour confirmer ce point de vue nous signalerons une série de faits du même ordre que les précédents, c'est-à-dire reconnaissant pour cause l'état hypnotique.

Citons d'abord les résultats obtenus à Calcutta par ce chirurgien anglais, M. James Esdaile, que nous avons montré dans le précédent chapitre, allant porter le mesmérisme dans les Indes.

Dans un ouvrage publié à Londres, en 1852, *Natural and Mesmeric Clairvoyance, with the practical application of Mesmerism in surgery and medecine* (*Sur la clairvoyance naturelle et mesmérique, avec l'application du mesmérisme à la pratique de la chirurgie et de la médecine*), le docteur Esdaile faisait connaître les résultats de 261 opérations très diverses, exécutées, sans douleur pour le patient, par un procédé qui n'est évidement autre chose que l'hypnotisme. Parmi ces opérations figuraient 200 ablations de tumeurs, provenant de la maladie si commune dans les Indes, et que l'on désigne sous le nom d'*éléphantiasis*. On sait que les tumeurs dites *éléphantiasiques* atteignent parfois des dimensions énormes ; le poids des tumeurs enlevées par le docteur Esdaile, sous l'influence de ce qu'il appelle l'*état mesmérique*, variait depuis dix jusqu'à cent livres[1].

Une commission, nommée par le gouvernement du Bengale, ayant révoqué ces faits en doute, M. Esdaile répéta ses opérations devant les commissaires, dans un hôpital mis à sa disposition par le gouvernement. Or, voici en quoi consistait le procédé suivi par M. Esdaile pour rendre ses malades insensibles à la douleur de l'opération.

1. Voy. à ce sujet le travail de M. le baron H. Larrey, *Rapport à la société de chirurgie sur l'éléphantiasis du scrotum* (extrait des Mémoires de la Société de chirurgie). Paris, in-4, 1856, p. 105-107 L'auteur ne fait que mentionner le moyen employé par M. Esdaille pour endormir les sujets, mais il donne le relevé précis des opérations exécutées par le chirurgien de Calcuta et qui s'élèvent, comme il est dit plus haut, à 200.

Le patient étant couché sur un lit assez bas, dans une chambre un peu obscure, un individu quelconque du service, le plus souvent un serviteur nègre, se place debout à la tête du lit, et s'incline en avant, jusqu'à ce que son visage soit placé immédiatement au-dessus du visage du malade. Il demeure dans cette attitude fixe pendant un quart d'heure ou une demi-heure, en faisant, par intervalles, avec les mains, des passes sur la tête et sur la poitrine. Le patient finit par tomber ainsi dans un état de catalepsie et d'insensibilité qui permet de pratiquer sur lui, sans douleur, les opérations les plus longues.

M. Esdaile se servait aussi, pour arriver au même résultat, de ce qu'il nommait le *procédé européen*, qui consistait dans l'emploi des passes et manipulations diverses qui sont propres à nos magnétiseurs, l'auteur ajoute que ce dernier procédé réussit surtout chez les Européens, tandis que le premier s'applique mieux aux indigènes.

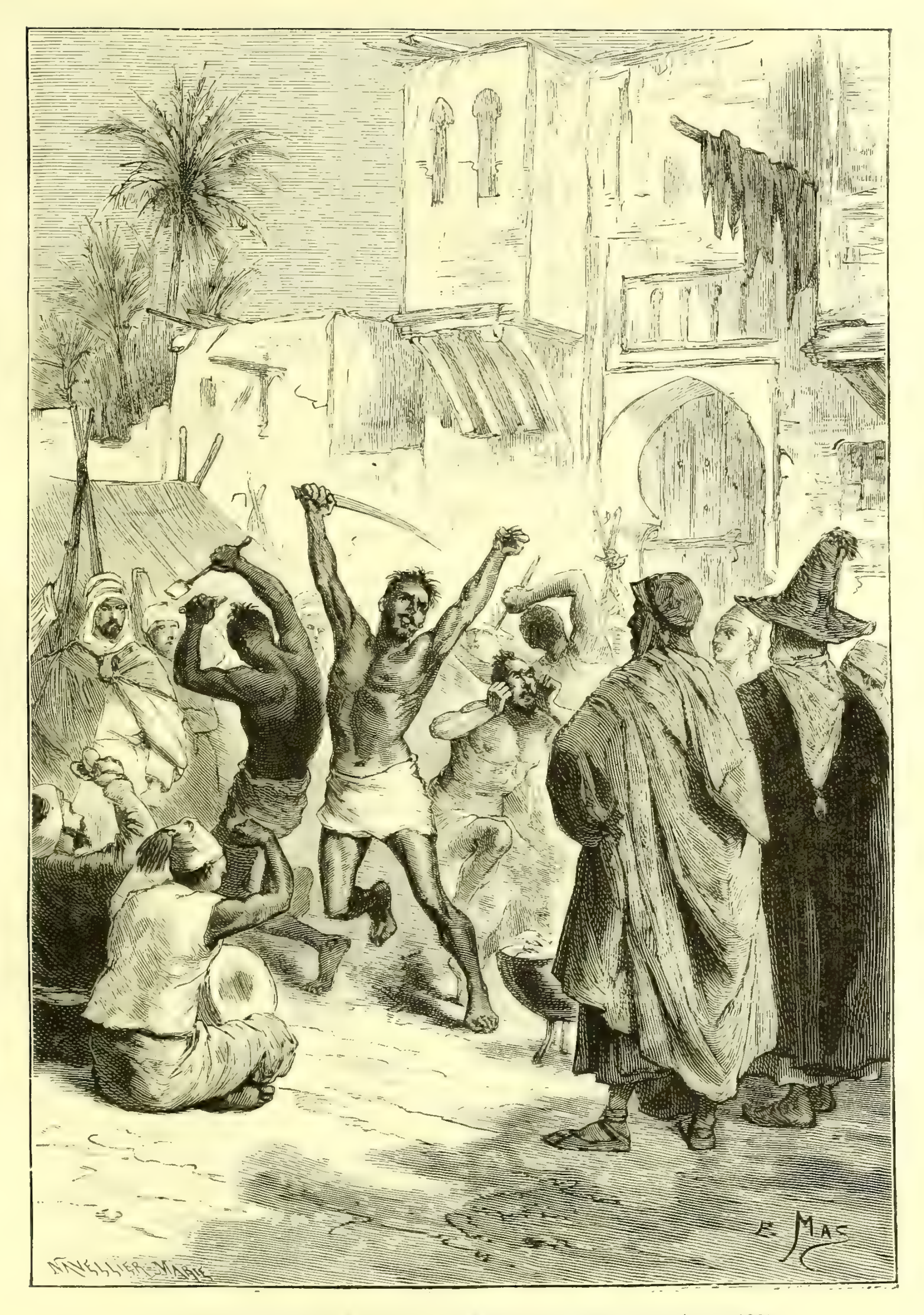
Quand on considère que le visage du nègre indien, qui fait fonction de *mesmériste*, se tient incliné et immobile un long espace de temps, au-dessus du visage du patient, ses yeux étant fixés sur les yeux du malade, il devient évident que l'état physiologique provoqué par ce moyen de fascination n'est autre chose que l'hypnotisme.

Un autre fait, que l'on peut invoquer à propos du même sujet, c'est celui que présentent les moines du mont Athos, qui se jettent dans de longues extases cataleptiques, prolongées par eux, à volonté, en regardant fixement leur ombilic. On ne peut attribuer qu'à l'hypnotisme l'état extatique provoqué chez ces moines, par cette singulière contemplation.

Les fakirs des Grandes-Indes tombent en catalepsie en se regardant, pendant un quart d'heure, le bout du nez. Au bout de ce temps, une flamme bleuâtre, apparaît, dit-on, à l'extrémité de leur nez, et bientôt la catalepsie se manifeste. C'est évidemment grâce à l'hypnotisme que les fakirs indiens tombent en catalepsie, et peuvent conserver un temps considérable ces attitudes et ces poses extraordinaires qui leur attirent le respect et l'admiration de la multitude.

Les extases cataleptiques de sainte Thérèse, et de quantité d'autres mystiques ou contemplatifs, célèbres dans toutes les religions, sont des faits de la même nature que ceux qui précèdent. Ces extases ont pour origine une contemplation fixe, ardente, passionnée, de l'objet ou de l'image occupant la pensée. C'est une excitation intellectuelle, une sorte d'ivresse voluptueuse, qui amène la catalepsie, l'anesthésie et d'exaltation des sens, et a eu pour point de départ la fatigue des yeux, comme dans l'état hypnotique.

Aux époques de foi ardente et de fanatisme religieux, ces faits sont très communs, et il n'est pas d'âme exaltée qui, se laissant aller à la rêverie



LES FURIEUX EXERCICES DES BENI-AÏAOUSSAS DE CONSTANTINE (PAGE 683)

mystique, ou se retirant du monde, pour se livrer à la contemplation permanente des images sacrées, ne puisse éprouver les phénomènes nerveux de l'extase. M. le Dr Bouchut dit les avoir observés, dans sa clientèle, sur une jeune femme aussi ardente chrétienne que mère passionnée, et qui, tremblant toujours à l'idée qu'elle pouvait perdre sa fille unique, l'avait consacrée à la Vierge, dont l'image était dans sa chambre. La jeune mère passait des heures entières à contempler l'enfant Jésus. Elle ne le quittait pas des yeux, le priant avec ardeur, surexcitant sa foi par la crainte de se voir enlever son enfant; puis elle se mettait à pleurer, perdait connaissance et devenait alors insensible [1]. L'hypnotisme était ici produit par l'ardente contemplation du même objet.

Si l'on interrogeait les voyageurs de l'Orient, on trouverait une foule de pratiques en usage chez les peuples de ce pays, pour produire l'enchantement, la fascination, et qui s'expliqueraient toutes par le phénomène dont nous parlons. Nous ne prendrons ici que deux ou trois exemples.

Dans la province de Constantine, les *Beni-Aïaoussas*, tribu arabe de cette province, donnent, dans les marchés, les jours de fête publique, la représentation suivante.

Au nombre d'une douzaine environ, ils sont assis par terre et rangés en cercle. Des musiciens qui les entourent, font entendre des sons du tambour arabe, joints à ceux de castagnettes de fer. Les *Beni-Aïaoussas* commencent alors à exécuter des mouvements verticaux de la tête et du tronc, alternant avec des mouvements latéraux. On brûle sour leur nez des aromates, pendant que la musique accélère son mouvement, et que les musiciens joignent leurs voix au son des instruments. Après vingt minutes environ, les jongleurs se lèvent, et jettent des cris gutturaux, selon le même rhythme musical qui continue de se faire entendre. Ils se livrent ensuite, mais sans changer de place, à des contorsions violentes du corps et à des mouvements désordonnés. La face est inondée de sueur, les yeux rouges et saillants, le cerveau manifestement congestionné ; l'écume sort de leur bouche. Dans cet état violent, qui semble présager une apoplexie imminente, l'insensibilité ne tarde pas à apparaître. On voit, en effet, ces hommes se percer la joue avec des armes aiguës et des fers rougis au feu, marcher sur des barres de fer rouges, avaler du verre pilé, qui ensanglante leur bouche, etc., sans manifester le moindre signe de douleur. La musique continue toujours ses rauques accents et son rhythme uniforme, jusqu'à ce qu'enfin les jongleurs tombent épuisés et baignés de sueur. Alors ils s'enveloppent de leurs burnous, et s'endorment; ce qui met fin à ce spectacle.

1. L'*hypnotisme spontané*, Clinique à l'Hôpital des enfants malades. *Gazette des hôpitaux* du 2 mars 1875, page 175.

Dans cette étrange scène qui rappelle, en plus d'un point, celles qui se passaient au baquet de Mesmer, on ne peut voir que les effets d'un état hypnotique provoqué par un moyen particulier.

Dans une lettre adressée du Caire, au mois de février 1860, au rédacteur de la *Gazette médicale de Paris*, par le docteur Rossi, médecin du prince Halem-Pacha, on trouve des détails précis sur les procédés que les sorciers de l'Égypte emploient pour obtenir le sommeil, accompagné d'insensibilité :

« Dans cette contrée de traditions, écrit M. le docteur Rossi, dans ce pays où ce qu'on fait aujourd'hui s'y fait déjà depuis quarante siècles, se trouve une classe de personnes qui font leur profession du *Mandeb*. Les effets qu'ils produisent, méprisés jusqu'à ce jour par le mot banal de charlatanisme, sont les mêmes que M. Braid a annoncé dernièrement. Bien plus, comme vous l'aviez pressenti par inductions scientifiques, dans leurs mains, l'hypnotisme n'est que le premier anneau de la chaîne phénoménale qui se clôt par les phénomènes du somnambulisme magnétique.

« Voici comment ils opèrent :

« Ils font usage généralement d'une assiette en faïence et parfaitement blanche. C'est l'objet lumineux de M. Braid. Dans le centre de cette assiette, ils dessinent avec une plume et de l'encre deux triangles croisés l'un dans l'autre, et remplissent le vide de ladite figure géométrique par des mots cabalistiques ; c'est probablement pour concentrer le regard sur un point limité. Puis, pour augmenter la lucidité de la surface de l'assiette, ils y versent un peu d'huile.

« Ils choisissent en général un jeune sujet pour leurs expériences, lui font fixer le regard au centre du double triangle croisé. Quatre ou cinq minutes après, voici les effets qui se produisent. Le sujet commence à voir un point noir au milieu de l'assiette ; ce point noir a grandi quelques instants après, change de forme, se transforme en différentes apparitions qui voltigent devant le sujet. Arrivé à ce point d'hallucination, le sujet acquiert souvent une lucidité somnambulique aussi extraordinaire que celle des magnétisés.

« Il y a pourtant de ces *cheks* (ceux qui produisent ces phénomènes sont vénérés comme *cheks*) qui, plus simples dans leurs apparats, sans recourir aux figures géométriques et aux mots cabalistiques, font tout bonnement de l'hypnotisme, et somnambulisme, à la manière de M. Braid, en faisant fixer le regard du sujet dans une boule de cristal, et comme ils n'ont pas un Charrière pour leur confectionner quelque joli appareil, ils emploient une de ces boules qui servent dans certaines maisons de lampes en y mettant de l'huile. »

Un membre de l'Institut, le comte de Laborde, acheta au Caire, d'un sorcier arabe, le secret *des apparitions dans le creux de la main*. Des enfants, pris au hasard, « voient dans le creux de leurs mains avec la même facilité qu'à travers une lucarne, des hommes se mouvoir, paraître et disparaître [1]. »

1. *Revue des Deux-Mondes*, août 1840.

Les moyens de fascination employés au Caire par les sorciers, ne diffèrent point de ceux qui sont mis en usage, dans l'Afrique française, par les *gzanes* arabes et par les marabouts de certaines sectes religieuses d'Arabes habitant les frontières du Maroc. Dans une lettre écrite d'Alger et imprimée dans le numéro du 2 janvier 1860 de l'*Union médicale*, M. le docteur J. de Pietra Santa a donné la description suivante de deux procédés de fascination qui ont une connexion évidente avec l'hypnotisme :

« Le premier procédé fait partie, dit M. de Pietra Santa, du bagage des *gzanes* arabes, bohémiennes, sorcières ou diseuses de bonne aventure.

« Le deuxième est mis en œuvre par les marabouts de certaines sectes religieuses des frontières du Maroc.

« Quand il s'agit de frapper l'imagination de la multitude, il faut, de toute nécessité, trouver des phénomènes compréhensibles pour tous, et que chacun peut vérifier à l'instant. Parmi ceux-ci, il n'en est pas de plus évident que le sommeil ; la gzane devait donc, pour faire constater d'une manière irrécusable sa puissance morale, et son influence surnaturelle, pouvoir endormir, à un moment donné, la personne qui avait recours à sa science occulte. Voici le moyen qu'elle emploie :

» Sur la paume de la main elle décrit avec une manière colorante noirâtre un cercle, au centre duquel est indiqué un point également noir.

« En fixant attentivement ce cercle pendant quelques minutes, les yeux se fatiguent, comme on dit communément, ils papillotent et se brouillent ; bientôt à la fatigue succède le sommeil, au sommeil une sorte d'insensibilité dont elle profite pour exercer plus sûrement ses manœuvres.

« Je vous livre le fait dans toute sa nudité, sans commentaires, sans avoir la prétention d'en déterminer l'importance, et je passe au second.

« Sur une table, recouverte d'une nappe blanche, l'on place une bouteille ordinaire remplie d'eau, derrière laquelle brûle une petite lampe.

« A quelque pas de distance, l'on fait asseoir commodément, sur une chaise, le *sujet*, et l'on dirige ses regards vers le point lumineux placé devant lui. Au bout de quelques minutes, la personne éprouve de la lourdeur sur les paupières, puis peu à peu elles s'abaissent, et le sommeil arrive. Avec un tempérament nerveux, l'on voit apparaître des palpitations de cœur et des céphalalgies assez marquées

« Pour donner à ces phénomènes un parfum de surnaturel, le marabout marocain fait brûler, derrière la table une certaine quantité de benjoin, et, pendant que les vapeurs se répandent dans la chambre, la personne soumise à l'expérience est plongée dans un état complet d'anesthésie. »

Il est évident que ces divers procédés de fascination sont tout à fait analogues à ceux que Braid a fait connaître, et que l'état dans lequel les sorciers arabes placent ici leurs patients, est un véritable état d'hypnotisme.

Passant à des effets d'un autre ordre, nous constaterons que l'on retrouve chez les animaux, cette influence du regard fixe qui provoque habituellement l'hypnotisme. Comme l'imagination ni la connivence ne peuvent être

invoquées quand il s'agit d'un animal, ce genre de phénomènes nous paraît avoir beaucoup de valeur.

« Tout le monde connaît les faits, parfaitement significatifs, de la fascination qu'exerce l'œil du crapaud sur la belette et autres animaux, — la fascination des oiseaux de petite taille par le serpent, — celle que les grands oiseaux rapaces exercent sur leur proie, — l'arrêt du gibier par le chien du chasseur, etc. Il est bien établi que tous les ophidiens, depuis les énormes serpents d'Amérique jusqu'aux vipères, ont le privilège de paralyser les batraciens et certains oiseaux. A force d'attacher leurs regards étincelants sur la grenouille et le rossignol, par exemple, ils les plongent dans le relâchement musculaire le plus complet, et forcent l'oiseau chanteur de descendre, de branche en branche, jusqu'à terre.

On rend les poules cataleptiques par un moyen qui n'est autre chose que l'hypnotisme. M. le baron Hippolyte Larrey a raconté que, lorsqu'il était sous-aide à l'hôpital militaire de Strasbourg, quelques-uns de ses collègues s'amusaient souvent à magnétiser des poules. Ils prenaient l'animal entre leurs genoux, et lui fixaient la tête pendant quelques minutes ; ce qui suffisait à les rendre cataleptiques.

M. Azam a vu, dans les foires du midi de la France, des bateleurs charmer les coqs de la manière suivante. On étend l'animal sur une planche, le bec dirigé en bas, et on trace une ligne noire sur le prolongement de la crête, Au bout de quelques instants, l'animal devient cataleptique et reste immobile dans l'attitude qu'on lui a donnée. Selon M. Balbiani, qui a passé en Allemagne une partie de sa jeunesse, les collégiens y pratiquent ce jeu avec grand succès. En France, du reste, ce moyen est vulgairement connu dans beaucoup de basses-cours [1].

1. Cette manière de rendre les poules cataleptiques a été décrite dès l'année 1646. Le P. Kircher dans son *Ars magna lucidœ et umbrœ*, publié à Rome en 1646, dit, en effet, (p. 154, 155) :

« *Experimentum mirabile.* « Gallinam pedibus vinctam in pavimentum quodpiam depone : quæ primo quidem se captivam sentiens, alarum succussione totiusque corporis motu, vincula sibi injecta excutere omnibus modis laborabit. Sed irrito tandem conatu de evasione, veluti-desperabunda, ad quietem se componens, victoris de arbitrio sistet. Quietâ igitur sic manente gallinâ, ab oculo ejusdem iii ipso pavimento lineam rectam crêta vel alio quovis coloris genere quæ chordæ figuram referat, duces. Deinde eam compedibus solutam relinques. Dico quo gallina, quantumvis vinculis soluta, minime tamen avolatura sit, etiamsi ad avolandum insti mulaveris. »

« *Expérience merveilleuse.* — Posez sur le plancher une poule à laquelle vous aurez lié les pattes. D'abord en se sentant captive, elle essayera, par toutes sortes de mouvements des ailes et de tout le corps, de se débarrasser de ses entraves. Mais après cet inutile effort, et comme désespérant de son évasion, elle se tiendra en repos et sera à votre merci. La poule, se tenant ainsi immobile, tirez sur le pavé, avec de la craie ou une autre matière laissant une trace colorée, une ligne droite qui parte de l'œil de l'oiseau. Ensuite délivrez-le de ses entraves et

M. Catlin raconte, d'après le docteur Esdaile, dans l'ouvrage dont nous avons cité plus haut le titre, que les Indiens de l'Amérique du Nord se servent d'un moyen singulier pour se faire suivre par les petits bisons dont ils viennent de tuer la mère. Ils saisissent la tête de l'animal, lui appliquent les mains sur les yeux, et respirent dans ses narines. Bientôt le jeune prisonnier cesse de se débattre, et suit docilement son maître, jusqu'à la fin de la chasse. M. Catlin a pu se faire suivre ainsi pendant plusieurs milles, par un de ces animaux.

Il ne serait pas impossible que les charmeurs des grands animaux eussent recours à une pratique analogue. C'est ce qui paraît établi pour ceux de l'Orient. Bien des personnes pensent aussi que la fascination par le regard, ou par quelque moyen analogue, était le secret du dompteur de chevaux Rarey, qui opéra publiquement à Paris, en 1859, au Cirque Napoléon.

De l'examen comparatif des procédés qui servent à provoquer l'hypnotisme et le somnambulisme magnétique, passons à la comparaison des phénomènes physiologiques propres à l'un et à l'autre de ces états.

On peut énumérer comme il suit les caractères constatés par les magnétiseurs chez les bons somnambules; ces caractères ne sont pas constants, mais ils sont assez communs pour que l'on puisse en généraliser ici l'expression : 1° insensibilité de la périphérie du corps; 2° raideur musculaire, allant quelquefois jusqu'à la catalepsie ; d'autres fois, au contraire, résolution marquée de tous les muscles ; 3° exaltation des principaux sens ; 4° exaltation de l'intelligence.

Les quatre caractères propres à l'état du somnambulisme magnétique, sont parfaitement accusés chez les individus plongés dans l'état hypnotique. Les nombreuses expériences qui ont été faites jusqu'à ce jour, ont établi que l'insensibilité au pincement et aux piqûres, la raideur ou la résolution musculaire, sont des phénomènes constant dans l'état hypnotique. C'est même par ces deux caractères, joints à l'état évident de sommeil, que l'on constate et que l'on déclare que le sujet est hypnotisé. Quant à l'exaltation des sens et des facultés intellectuelles, elle est parfois très manifeste chez l'individu hypnotisé, sans atteindre pourtant le degré qu'elle présente chez les somnambules magnétiques. MM. Demarquay

laissez-le. La poule, bien qu'elle soit débarrassée de ses liens sera incapable de prendre son vol, même quand vous la pousseriez à s'envoler. »

Dans un autre ouvrage attribué au même auteur, et publié à Rome en 1661 (*Joco-seriorum naturæ et artis centuriæ tres*), l'expérience est indiquée presque de la même manière.

Enfin un autre savant, contemporain du P. Kircher, Daniel Schwenter, de Nuremberg, cite encore la même expérience dans un ouvrage fort rare, intitulé, *Deliciæ physico-mathematicæ*.

et Giraud-Teulon, dans leurs *Recherches de l'hypnotisme*, publiées en 1860 [1], ont noté cette hyperesthésie des sens. Le Dr Azam, s'exprime en ces termes, dans un article des *Archives générales de médecine*, où il a résumé ses observations :

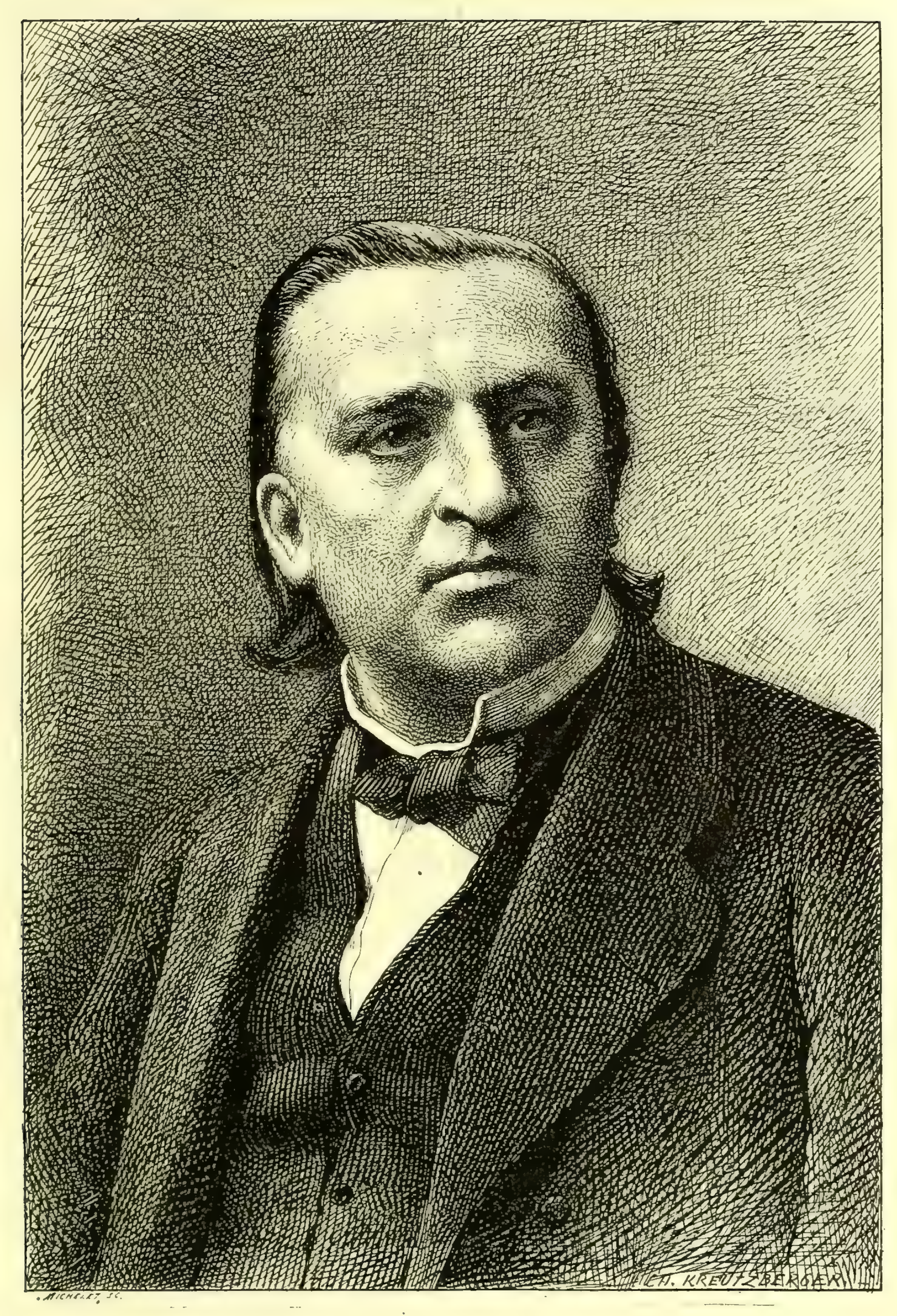
« L'hyperesthésie hypnotique présente, dit M. Azam, un vif intérêt au point de vue de la physiologie ; elle se montre d'une manière moins constante, quelquefois la première, le plus souvent après torpeur ; elle porte sur tous les sens, sauf la vue, mais surtout sur le sens de la température et sur le sens musculaire, dont elle démontre l'existence d'une manière irréfragable. L'observation citée plus haut nous en offre des exemples remarquables. L'ouïe atteint une telle acuité, qu'une conversation peut être entendue à un étage inférieur ; les sujets mêmes sont très fatigués de cette sensibilité ; leur visage exprime la douleur que leur fait éprouver le bruit des voitures, celui de la voix ; le bruit d'une montre est entendu à vingt-cinq pieds de distance.

» L'odorat se développe et acquiert la puissance de celui des animaux. Les malades se rejettent en arrière, en exprimant le dégoût pour les odeurs dont personne ne s'aperçoit autour d'eux. A-t-on touché de l'éther ou fait une autopsie trois ou quatre jours auparavant, les malades ne s'y trompent pas. Quel est le médecin, j'en appelle à M. Briquet, qui n'a observé très souvent ces phénomènes spontanés chez des hystériques ? Si, derrière le malade, à trente ou quarante centimètres de distance, on présente sa main ouverte ou un corps froid, le sujet dit immédiatement qu'il éprouve du froid ou du chaud, et cette sensation est si forte qu'elle devient pénible, et que le sujet cherche à l'éviter.

« Il en est de même du goût. Le sens musculaire acquiert une telle finesse que j'ai vu se répéter devant moi les choses étranges racontées du somnambulisme spontané, et de beaucoup de sujets dits magnétiques. J'ai vu écrire très correctement en interposant un gros livre entre le visage et le papier ; j'ai vu enfiler une aiguille très fine dans la même position ; marcher dans un appartement, les yeux absolument fermés et bandés : tout cela sans autre guide réel que la résistance de l'air et la précision des mouvement, guidés par le sens musculaire hyperesthésié.

» Du reste, si l'on veut y réfléchir, nous sommes entourés d'analogies : le pianiste joue la nuit, sans jamais se tromper de touche ; et qui dira l'incommensurable fraction de mètre à mesurer sur la corde à violon entre la note fausse et la note juste, si imperturbablement obtenue par la pression du doigt de l'artiste ? La facile excitation de la contractilité musculaire dans l'état hypnotique est un des faits les plus faciles à vérifier. Les bras étant dans la résolution (et s'ils n'y sont pas, on obtient cet état par une simple friction prolongée), on prie le malade de serrer un objet quelconque, un dynanomètre, par exemple ; si alors on malaxe les mains, on les sent se raidir, acquérir la dureté du bois, le sujet développe une force extraordinaire et sans accuser la moindre fatigue.

1. *Recherches sur l'hypnotisme ou sommeil nevreux, comprenant une série d'expériences instituées à la maison municipale de santé,* par MM. les docteurs Dumarquay et Giraud-Teulon Paris, 1860 ; in-8, brochures de 56 pages.



LE PROFESSEUR CHARCOT



« M. Verneuil a raconté à la *Société de chirurgie* une expérience faite sur lui-même. En fixant un objet éloigné en haut et en arrière, il peut se mettre dans un état qui n'est pas le sommeil hypnotique, car la conscience du monde extérieur persiste ; si alors il étend horizontalement le bras, il peut garder cette attitude pendant douze à quinze minutes, presque sans fatigue, et l'on sait que l'athlète le plus vigoureux peut à peine conserver la position dite *bras tendu* pendant quatre à cinq minutes. Le médecin brésilien, cité plus haut, garde cette position, dans les mêmes conditions, pendant plus de vingt minutes.

« Ainsi la fatigue ne paraît plus exister, les muscles s'oublient, leur conscience ordinaire est troublée, et l'équilibre normal de nos sens est rompu par une concentration cérébrale particulière [1]. »

Chez les somnambules magnétiques, l'exaltation des sens présente, nous le répétons, un degré encore supérieur. L'ouïe est douée d'une incroyable finesse, et c'est peut-être même, par cette finesse extraordinaire de l'ouïe, que l'on peut expliquer ce que nous avons nommé, en parlant des possédées de Loudun, la *suggestion* ou la pénétration des pensées pendant l'état magnétique.

L'intelligence, disons-nous, est loin d'offrir, dans l'état hypnotique, le degré anormal d'augmentation que l'on remarque dans le somnambulisme magnétique. La congestion, le *raptus* sanguin, très prononcé vers le cerveau, chez l'individu hypnotisé, produit presque toujours une véritable torpeur intellectuelle: c'est, du moins, ce qui résulte de nos propres observations. L'exaltation des facultés intellectuelles chez le somnambule magnétique est, au contraire, tellement marquée, qu'elle a reçu des magnétiseurs un nom particulier, on l'appelle *lucidité*, c'est-à-dire la faculté de découvrir ce que l'homme ne peut apercevoir dans son état ordinaire.

D'après les écrits des magnétiseurs, la *lucidité* embrasserait les facultés suivantes : Vue des maladies et des remèdes ; — vue à travers les corps opaques ; — vue sans le secours des yeux ; — vue de la pensée d'autrui, quoiqu'elle ne soit exprimée par aucun signe ; — intelligence des langues non apprises ; — vue du passé ; — vue de l'avenir.

Nous ne voulons pas, pour combattre le surnaturel du somnambulisme magnétique, en faire un portrait exagéré. Aussi nous hâtons de dire, pour enlever à l'énumération précédente une partie de son caractère surnaturel, que les magnétiseurs restreignent leurs prétentions en reconnaissant : 1° que les bons somnambules sont excessivement rares ; 2° que les éminents, ceux mêmes qui ont fait preuve de la lucidité la plus éclatante, ne jouissent pas constamment de cette faculté ; qu'on ne peut y compter pour une heure fixe, et que souvent elle fait défaut au moment où on la désire le plus ;

1. *Archives générale de médecine*, numéro de janvier 1860.

3° que le somnambule qui a été lucide, croit encore l'être quand il ne l'est plus, et qu'alors, au lieu de reconnaître et d'avouer son défaut de lucidité, se figurant toujours être en possession de ce don transcendant, il répond avec assurance à toute question, et commet les plus lourdes bévues; 4° qu'aucun *criterium* ne peut faire distinguer les moments où le somnambule est lucide de ceux où il ne l'est pas.

Nous ne disserterons pas longtemps pour prouver que toutes les perceptions extraordinaires prêtées aux somnambules par les magnétiseurs peuvent être assez facilement expliquées en admettant le fait, incontestable, de l'exaltation que l'intelligence reçoit dans le singulier état qui nous occupe. On ne saurait évidemment admettre que, passé à l'état de créature surhumaine, le somnambule magnétique puisse voir à travers l'épaisseur des corps opaques, — qu'il puisse transporter au loin ses sens ou sa pensée, pour reconnaître ce qui se passe aux antipodes, ou seulement derrière une porte; — qu'il puisse s'exprimer dans une langue qu'il n'a jamais apprise; — que le temps et l'espace ne soient plus des obstacles pour lui, et qu'il puisse embrasser le présent et l'avenir, — enfin qu'il puisse lire, sans moyen matériel de communication, dans la pensée du magétiseur qui le tient sous l'influence de sa volonté, ou dans la pensée d'autres personnes. L'individu en proie au somnambulisme magnétique est une créature comme les autres, qui ne peut jouir de privilèges étrangers à l'humaine nature. Seulement, l'exaltation, le développement remarquable que ses principaux sens reçoivent dans cet état physiologique et l'exaltation non moins frappante de ses facultés intellectuelles (qui ne résulte sans doute que de cette même activité passagère de ses principaux sens), rend l'individu capable de beaucoup d'actes et de pensées qui lui seraient interdits dans l'état normal. Il peut réfléchir, comparer, se souvenir avec plus de force que dans l'état de veille. Mais en tout cela, il ne peut dépasser la limite de ses facultés acquises et de ses connaissances reçues. Il se trompe, et se trompe souvent. Il se trompe toutes les fois qu'il veut sortir de la sphère que la nature assigne à nos facultés. Sincère dans ses affirmations, il ne fait que reproduire, dans les élans d'une imagination surexcitée, ce qu'il croit voir et sentir; mais bien fous ou bien dupes ceux qui prennent à la lettre les déclarations de ces modernes oracles, ceux qui ajoutent foi à leurs affirmations et qui veulent les prendre pour règle de leur conduite.

L'exaltation passagère des sens du somnambule magnétique, expliquerait donc, selon nous, le phénomène auquel les magnétiseurs ont donné le nom de *suggestion* ou de *pénétration de la pensée*. Quand un magnétiseur déclare que son somnambule va obéir à un ordre exprimé mentalement par

lui, et quand le somnambule, ce qui est d'ailleurs extrêmement rare, accomplit ce tour de force, il n'est pas impossible de rendre compte de cet apparent miracle, qui, s'il était réel, renverserait toutes les notions de la physiologie, et, on peut le dire, les lois connues de la nature vivante. Dans ce cas, un bruit, un son, un geste, un signe quelconque, une impression inappréciable à tout le reste des assistants, a suffi au somnambule, vu l'état extraordinaire de tension de ses principaux sens, pour lui faire comprendre, sans aucun moyen surnaturel, la pensée que le magnétiseur veut lui communiquer. Ainsi, pas plus dans ce cas que dans tous les autres, l'individu magnétisé n'a le privilège de rompre les barrières communes que la nature a imposées à l'exercice de nos facultés.

Il ne faut pas manquer de faire ressortir à ce sujet quelles facilités le charlatanisme et la fraude trouvent dans les prouesses des somnambules pour exploiter la crédulité des spectateurs. Nous avons supposé, dans ce qui précède, une bonne foi parfaite entre le magnétiseur et son sujet. Mais combien n'est-il pas facile, pour ce genre d'épreuves, de tromper la confiance et la simplicité des assistants ! L'état de somnambulisme magnétique était à peine connu que déjà l'un des premiers somnambules du marquis de Puységur cherchait, comme nous l'avons raconté, à abuser son monde, afin de tirer de l'argent de ceux qui le consultaient [1]. Dans son *Introduction au Magnétisme*, Aubin Gauthier nous dit que, sur cent malades, il n'y a tout au plus que cinq somnambules, et à peine un seul qui présente quelques phénomènes extraordinaires. « Hélas ! hélas ! s'écrie M. Ricard, pauvres malades que je vous plains ! pour un bon somnambule consultant, il y en a cent mauvais (j'entends parler des somnambules de profession et non des autres) ; pour un qui dort, il y en a cinquante qui feignent le sommeil ; pour un qui est loyal, il y en a vingt qui sont de mauvaise foi. »

Dans un ouvrage que nous avons déjà cité, *Du magnétisme et des sciences occultes*, M. A. S. Morin a tracé un tableau fort instructif des ruses et des fraudes que les magnétiseurs emploient dans leurs représentations publiques, pour simuler la divination des pensées par les somnambules. Le chapitre des fraudes et mensonges de certains magnétiseurs ne peut être oublié dans une histoire du magnétisme animal. Nous nous contenterons pourtant de renvoyer le lecteur, pour cette partie de notre sujet, à l'ouvrage de M. A.-S. Morin, dont l'expérience personnelle en pareille matière a eu le temps de se former pendant les longues années où il s'est trouvé lui-même mêlé comme croyant aux œuvres des magnétiseurs.

1. *Mémoires pour servir à l'histoire du magnétisme animal*, par M. de Puységur

V

Expériences faites en 1879, à l'hospice de la Salpêtrière, par M. Charcot. — Les expériences de M. Charcot viennent confirmer l'explication théorique donnée dans cet ouvrage des phénomènes du magnétisme animal par l'état hypnotique. — Description des expériences de la Salpêtrière. — Comparaison de ces effets avec ceux de l'hypnotisme, et par conséquent avec les phénomènes du magnétisme animal. — Développement général de l'étude de l'hypnotisme de 1880 à 1887.

Déjà, dans la deuxième édition de cet ouvrage, publiée en 1861, nous avions donné l'explication des phénomènes du magnétisme animal en les identifiant avec l'état hypnotique de Braid. Cette explication fut parfaitement accueillie par le public, par les critiques et par les médecins eux-mêmes, qui paraissaient satisfaits de rencontrer une explication physiologique de faits si controversés. Cependant le fonds de scepticisme, qui subsiste toujours chez les médecins, arrêtait, de leur part, une approbation sans réserve.

Le temps s'est chargé de prouver toute la vérité de l'explication que nous avions donnée en 1861, du magnétisme animal, en l'identifiant à l'état hypnotique.

Dans le courant de l'année 1879, les journaux de médecine commencèrent à entretenir leurs lecteurs des faits extraordinaires qui se passaient à l'hospice de Salpêtrière. Le Dr Charcot, membre de l'Académie de médecine, professeur agrégé à la Faculté, savant d'une grande autorité, provoquait à volonté, chez les femmes de la Salpêtrière, des attaques de catalepsie et d'hystérie. Grâce à des moyens particuliers, mais tout physiques, il frappait d'insensibilité diverses parties du corps, il jetait, au moment qu'il lui plaisait, le sujet dans l'état extatique, et faisait cesser à volonté ce même état.

Des journaux de médecine le récit des expériences de M. Charcot passa dans les journaux politiques, et le public fut ainsi informé des expériences qui se faisaient à l'hospice de la Salpêtrière. Dès lors, un concours considé-

CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE.

rable de curieux, ou plutôt d'amateurs éclairés de nouveautés scientifiques, vint se mêler à la foule des élèves qui suivaient les séances expérimentales de M. Charcot.

Il est facile de prouver que le procédé physique au moyen duquel M. Charcot provoque, chez les malades de la Salpêtrière, l'insensibilité, la catalepsie et l'extase, n'est autre chose que le procédé de Braid, et que l'état dans lequel se trouvent ces malades est tout simplement l'état hypnotique, découvert en 1841 par Braid, et étudié en 1860, par M. Azam, à Bordeaux, par MM. Broca, Giraud-Teulon, etc., à Paris. A l'objet brillant, au bouchon de carafe, à la lame d'acier, employés par Braid et par M. Azam, pour fixer les yeux du patient, M. Charcot substitue un rayon de lumière électrique venant subitement frapper leurs yeux, ou le son d'un robuste diapason retentissant à leurs oreilles.

Le procédé est donc presque identique. Quant aux effets provoqués par M. Charcot, ils sont entièrement semblables à ceux qui constituent l'état hypnotique.

C'est ce qui paraîtra, nous l'espérons, suffisamment prouvé par l'exposé qui va suivre des premières expériences faites en 1879 par M. Charcot, sur les malades de la Salpêtrière.

Nous emprunterons cet exposé à M. le docteur A. Cartaz, qui, dans le numéro du 18 janvier 1879 du journal *La Nature*, a donné la description, accompagnée de deux dessins, des effets produits par M. Charcot, sur les hystériques de la Salpêtrière.

« La presse, dit M. le Dr A. Cartaz, s'est occupée, dans ces derniers temps, d'expériences et de démonstrations sur le somnambulisme et le magnétisme faites par M. le docteur Charcot à la Salpêtrière. Depuis plusieurs années, l'éminent professeur a inauguré, en dehors de son enseignement officiel, une série de leçons cliniques sur les maladies nerveuses dont son service est si abondamment pourvu. Ces leçons, qui ont lieu chaque dimanche, à neuf heures et demie, dans une salle de plus en plus insuffisante pour le grand nombre d'auditeurs, portent, comme je viens de le dire, sur la démonstration des principaux types de névroses, épilepsie, hystérie, ou de maladies nerveuses proprement dites, paralysie agitante, lésions cérébrales, etc..... Le champ est des plus vastes, les sujets ne manquent malheureusement pas et ce cours obtient auprès des étudiants le succès le plus légitime.

Cette année, le professeur a touché à quelques-unes des questions les plus délicates de la pathologie nerveuse, questions dont l'interprétation difficile, malaisée, a donné lieu à des controverses sans nombre, et qui se relient à un ordre de faits largement exploités, et souvent avec un succès prodigieux, par les charlatans de tous les âges et de tous les pays. Le merveilleux ou tout ce qui paraît l'être a toujours sur la foule crédule un attrait puissant; il en a eu et, qui plus est, il en aura toujours, d'autant plus aisément qu'il trouve au service de sa vulgarisation, de sa

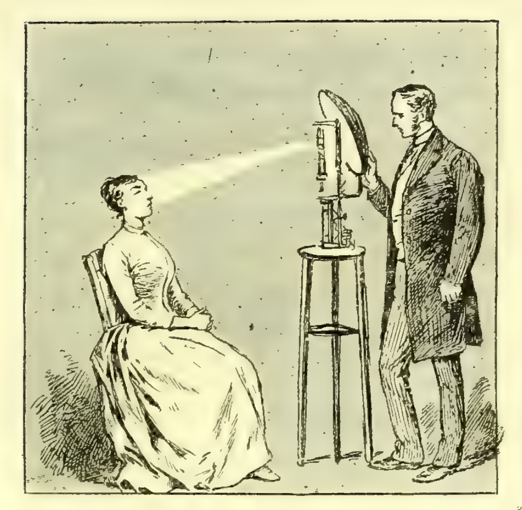
propagation, des croyants, les uns de bonne foi, les autres se faisant sciemment les apologistes et les apôtres de la supercherie. Les adeptes du spiritisme, des tables tournantes, etc., n'ont pas cessé d'exister.

..... Déjà, à propos d'une jeune fille dont l'état singulier avait soulevé dans la presse des polémiques ardentes, on avait fait connaître un certain nombre de manifestations nerveuses étranges et dépendant toutes, au résumé, de l'hystérie ; M. Bourneville, et avant lui M. Parrot, avaient montré que la stigmatisée de Louvain avait eu des prédécesseurs, et qu'elle ne différait des malheureuses atteintes de la même maladie que par le bruit qui s'était fait autour d'elle. M. Charcot a montré dans son cours que certaines hystériques peuvent, sous des influences variables, tomber dans un état de somnambulisme et de catalepsie, et que, dans certains cas, ces accès peuvent être provoqués avec la plus grande facilité. Il a été facile aux assistants de contrôler la véracité de ces faits qui ont été reproduits publiquement à la Salpêtrière, et dont nous allons essayer de résumer le tableau.

Une malade est placée devant un foyer de lumière intense (lumière électrique, lumière de Drummond), le regard fixé sur ce foyer. Au bout de quelques instants, quelques secondes ou quelques minutes) la malade devient immobile, l'œil fixe, frappée de catalepsie. Les membres sont souples et gardent l'attitude qu'on leur donne. Dans cet état, la physionomie de la malade reflète en quelque sorte les expressions des gestes : c'est ainsi que la figure se contracte, s'assombrit, si l'on fait à la malade une attitude de menace ; au contraire, la physionomie devient souriante et ouverte si l'on joint les deux mains sur les lèvres comme pour envoyer un baiser. En dehors de ces modifications du masque facial sous l'influence de certaines attitudes, la malade reste impassible, fixe, insensible au monde extérieur, transformée en véritable statue. Cet état dure aussi longtemps que l'œil fixé sur le foyer lumineux est impressionné par cet agent.

Si alors, à un moment donné, on vient à interrompre brusquement l'impressiou des rayons lumineux, soit au moyen d'un écran, soit plus simplement en fermant les paupières du sujet, la catalepsie fait place à un état de léthargie, de somnambulisme, de sommeil provoqué. Ce changement est aussi brusque que la suppression de l'agent excitateur. La malade tombe à la renverse, le cou tendu, la respiration sifflante, avec un hoquet léger, les yeux convulsés, avec un ensemble de symptômes qui se rapprochent des débuts de l'attaque hystéro-épileptique. Si on interpelle vivement la malade plongée dans cet état léthargique, on la voit se lever, s'avancer vers la personne qui l'a interpellée et exécuter divers mouvements combinés, telle que l'écriture, la couture, etc. Et cependant à ce moment la malade est toujours dans l'anesthésie la plus absolue, les yeux convulsés, les paupières fermées ou demi-closes. Bien plus, c'est là qu'on voit se révéler les symptômes invoqués par les magnétiseurs et qualifiés de somnambulisme ; la malade peut répondre *parfois* aux questions qu'on lui pose ; il semble même que, dans certains cas, l'intelligence soit plus excitée.

Il n'est pas besoin d'une lumière : le son produit par un diapason, une cloche, peut provoquer l'apparition de ces crises. M. Charcot a fait installer dans son laboratoire un diapason monstre qui donne des vibrations intenses, profondes : il













COMMENT ON PRODUIT L'ÉTAT HYPNOTIQUE

Par un jet subit de lumière électrique. — Par le son d'un fort diapason — Par la contemplation d'un objet brillant porte-crayon d'argent, bouchon de carafe, etc.) — Par le regard. — Par la pression du poignet. — Par l'imposition des mains.

suffit de placer la malade sur la caisse vibrante pour qu'au second ou troisième coup imprimé au diapason elle tombe en catalepsie.

J'ai vu essayer sur deux de ces hystériques l'impression produite par un coup de tam-tam; à peine le coup avait-il retenti que la jeune fille était en état de catalepsie, les bras et la tête dans la position de quelqu'un qui cherche à éviter un bruit assourdissant

A coup sûr, voilà des faits qui tiennent du merveilleux : mais ce n'est pas tout. Disons d'abord que cet état léthargique, somnambulique, si l'on veut, cesse aussi subitement qu'il est apparu, et cela avec la plus grande facilité; il suffit, par exemple, de souffler sur le visage du sujet. La léthargie s'efface, il y a une apparence de convulsion légère et la malade sort de son rêve sans le moindre souvenir de ce qui s'est passé.

Ces deux états, catalepsie et léthargie peuvent en quelque sorte exister simultanément, et c'est là, à notre avis, un des points les plus curieux des expériences de M. Charcot La malade étant en état de catalepsie, comme dans le premier cas dont nous avons parlé, l'expérimentateur peut à son gré déterminer une hémi-léthargie, et une hémi-catalepsie, c'est-à-dire qu'une moitié du corps sera cataleptique, tandis que l'autre moitié sera léthargique, et cela aussi bien d'un côté que de l'autre, d'une façon tout à fait indifférente. Il suffit pour cela de provoquer la crise léthargique unilatéralement en obturant un œil, en supprimant l'influence lumineuse sur la rétine du côté que l'on veut rendre léthargique. Ce côté (le côté gauche par exemple) n'a plus les propriétés du côté droit de conserver dans les membres une attitude quelconque.

Il est un phénomène remarquable que nous devons signaler et qui apparaît avec la léthargie : ce phénomène est désigné par M. Charcot sous le nom d'hyperexcitabilité musculaire; voici brièvement en quoi il consiste. En appuyant sur un muscle, en le frottant légèrement, on provoque immédiatement sa contraction qui peut facilement devenir contracture, si on a pressé fortement ce muscle. Bien plus, en pressant sur le tronc d'un nerf, on fait contracter les muscles qu'il innerve, en pressant sur le facial, à son émergence au-devant de l'oreille, on fait contracter la face du même côté. A son gré, l'expérimentateur reproduit les expériences physiologiques que Duchenne (de Boulogne) a faites autrefois au moyen de l'électricité.

Ce phénomène est des plus curieux et des plus significatifs au point de vue de la réalité pathologique de cet état. Bien d'autres points intéressants demanderaient à être développés au sujet de ces faits; mais ce serait entrer dans des discussions surement médicales, partant un peu abstraites, et qui n'auraient qu'un intérêt absolument scientique.

Tels quels, ces faits bien observés, bien et judicieusement expérimentés, ont un intérêt considérable; ils ne sont pas nouveaux, c'est évident, et tout le monde a vu ou pu voir des faits plus ou moins semblables. »

La lecture attentive des expériences de la Salpêtrière, suffit pour prouver que M. Charcot n'a fait que reproduire, en 1879, ce que Braid avait fait en Angleterre en 1841 ; ce que Durand (de Gros) avait fait en 1853 ; ce que M. Azam avait fait à Bordeaux en 1860, ce que MM. Broca et Giraud-

Teulon avaient observé, à la même époque, dans les hôpitaux de Paris. M. Charcot, en d'autres termes, a simplement restauré l'hypnotisme.

Mais ici la question s'agrandit considérablement. Si M. Charcot restaure l'hypnotisme, il restaure aussi nécessairement le magnétisme animal. Il fait revivre sous nos yeux les phénomènes de ce même magnétisme animal, tant nié, tant honni, tant poursuivi, depuis un siècle, par les Académies, les médecins et les savants.

Nous disons que les expériences de la Salpêtrière ont fait renaître sous nos yeux le magnétisme animal et toutes ses manifestations. C'est ce qu'il sera facile d'établir par la comparaison de ces deux états.

1° M. Charcot n'opère que sur des malades, sur les hystériques de l'hospice ; il ne saurait produire les effets dont il a rendu témoins les élèves et le public, sur des individus en état de santé. Cette circonstance, qui, au premier abord, semble établir une différence entre l'état des *magnétisés* et celui des *hypnotisées de la Salpêtrière*, parle, au contraire, selon nous, en faveur de l'identité de ces deux états. Il ne faut pas s'imaginer, en effet, que le somnambulisme artificiellement provoqué qui constitue l'état magnétique puisse être provoqué chez tous les individus indifféremment. Il faut, pour constituer ce que les praticiens appellent un *sujet magnétique*, une personne prédisposée aux impressions du magnétiseur par un tempérament nerveux très développé et par une aptitude spéciale. Un bon sujet magnétique est rare, *rara avis*, et les conditions qu'il doit réunir, par son organisation particulière, se rencontrent difficilement. On peut en dire autant de l'état d'hypnotisme. Tout le monde ne tombe pas en catalepsie, en contemplant un bouchon de carafe. Il faut pour cela un tempérament spécial, un système nerveux très facilement excitable. Sans cela, l'hypnotisme aurait depuis longtemps remplacé l'éthérisation et la chloroformisation, pour produire l'insensibilité dans les opérations chirurgicales, et cela au grand avantage des opérés, qui n'auraient pas eu à craindre l'éventualité de l'asphyxie, question redoutable qui se pose toutes les fois qu'on fait respirer à un malade les vapeurs stupéfiantes de l'éther ou du chloroforme.

Il n'y a donc pas différence, mais identité entre les hystériques de la Salpêtrière chez lesquelles on provoque l'*état hypnotique*, et les sujets que le magnétiseur place dans l'*état somnambulique*.

2° L'*état magnétique* consiste en un sommeil particulier qui diffère du sommeil naturel par plusieurs caractères, et qui est provoqué par différents moyens qui sont ordinairement la fixation soutenue des yeux du magnétisé par ceux du magnétiseur. On réveille la personne endormie en lui soufflant sur le visage.

L'*état hypnotique* consiste également dans un sommeil qui diffère du sommeil naturel et qui est provoqué, soit en engageant le malade à fixer un objet brillant, soit en l'engageant à fixer ses yeux sur ceux de l'opérateur.

On réveille l'individu en proie au sommeil hypnotique en lui soufflant au visage, comme on réveille les magnétisés.

3° De grandes modifications de la sensibilité caractérisent l'état magnétique, c'est-à-dire l'état de somnambulisme artificiel. L'individu magnétisé, c'est un cas assez général, a perdu la sensibilité dans presque toutes les parties de son corps. Qui ne se souvient d'avoir vu, dans des séances de magnétisme animal, le magnétiseur enfoncer des épingles et des aiguilles dans les bras, sur la main, dans le cou du patient en état de somnambulisme artificiel, sans que celui-ci manifestât la moindre douleur?

Dans l'*état hypnotique* le malade est entièrement insensible. On pourrait lui faire subir une opération chirurgicale sans qu'il en eût conscience. Des chirurgiens de Paris ont réussi plus d'une fois à mettre à profit l'état hypnotique pour soustraire des malades à la douleur d'opérations chirurgicales. Le procédé aurait pris faveur en chirurgie, car il était d'un emploi éminemment commode et inoffensif. Malheureusement, comme il est dit plus haut, la plupart des malades sont rebelles à cette influence. Le fait de l'insensibilité du corps, dans l'état hypnotique, comme dans l'état de magnétisme animal, n'en est pas moins certain, et ce caractère est également propre à l'état hypnotique, ce qui suffirait pour établir l'identité de l'état magnétique et de l'état hypnotique.

4° L'état magnétique est caractérisé par des modifications excessivement curieuses de la motricité. Le magnétisé devient très fréquemment *cataleptique*, c'est-à-dire que ses membres conservent la position que le magnétiseur leur impose, quelle que soit la gêne que cette position doive lui procurer, ou la fatigue qui doive résulter pour lui de la persistance de la même attitude.

L'état hypnotique est caractérisé également par la facilité avec laquelle les malades conservent la contracture musculaire qui leur est imposée. Quand l'individu est en proie au sommeil provoqué, si l'on écarte ses paupières et que l'on fasse tomber sur le globe de l'œil un rayon de lumière électrique, aussitôt l'individu tombe en catalepsie, conservant l'attitude qu'on lui imprime, quelque bizarre ou incommode qu'elle soit. On peut même, en n'ouvrant qu'une seule paupière et faisant tomber le rayon lumineux sur un seul globe oculaire, avoir une moitié du corps de la malade en catalepsie, l'autre moitié du corps conservant la facilité normale de ses mouvements et attitudes.

Un léger frottement de la peau au niveau du muscle contracté suffit pour déterminer le relâchement de ce muscle. C'est de la même manière que le magnétiseur fait cesser l'état cataleptique du magnétisé.

On peut produire la catalepsie par le son subit d'un diapason, qui provoque les mêmes phénomènes de contracture musculaire permanente.

5° Le sommeil magnétique est caractérisé par ce que l'on appelle la *lucidité magnétique.* L'individu plongé dans le sommeil propre au somnambulisme artificiel provoqué par les passes d'un magnétiseur parle et raisonne, exécute des actes d'intelligence et de conscience. S'il n'a point, comme l'insinuent les magnétiseurs qui outrepassent leur rôle, une intelligence exaltée, il a certainement le pouvoir de converser et de raisonner.

Les hypnotisées de la Salpêtrière obéissent aux ordres que leur donne M. Charcot. Elles écrivent leurs noms sur l'injonction du médecin. Elles exécutent les mouvements et les actes qui leur sont prescrits.

6° L'état magnétique est employé comme agent de guérison dans les maladies nerveuses, et les passes magnétiques ont souvent réussi à faire disparaître des contractures anormales.

Des effets curatifs ont été obtenus, de même, avec l'hypnotisme, mais seulement dans le domaine des paralysies et de certaines contractures.

M. Charcot, en mettant en contact le bras d'une malade de la Salpêtrière avec un diapason en état de vibration, détermine dans ce bras une contracture persistante. S'il approche alors un aimant à distance du bras resté normal, ce bras entre lui-même en contracture, en même temps que le bras précédemment contracturé se relâche. C'est ce phénomène que l'on a désigné sous le nom de *transfert*, qui a lieu dans le domaine de la sensibilité comme dans celui de la motricité, et qui fut découvert, par la commission chargée d'étudier, en 1870, les curieuses et si originales expériences du docteur Burq sur la *métallothérapie.*

Le phénomène du *transfert* a été utilisé par M. Charcot pour la cure de certains états maladifs de l'ordre des paralysies ou des contractures.

Les aimants ont été appelés ainsi à reparaître sur la scène du monde médical après un siècle de mépris ou d'oubli. M. Charcot a employé l'aimant à titre d'agent curatif, comme l'employaient de leur temps, Paracelse, Van Helmont, Robert Fludd, le Père Hell, Elisah Perkins et Mesmer.

Le mouvement commencé en 1879 par les expériences de M. Charcot à la Salpêtrière prit un grand développement dans les années suivantes. On ne soupçonnait pas encore l'identité de l'état hypnotique avec l'état de somnam-

bulisme magnétique et les faits étranges, considérés alors comme nouveaux, que la presse médicale enregistrait chaque jour, passaient dans les journaux quotidiens, et remplissaient de surprise et de crainte l'innocent bourgeois qui lisait dans le feuilleton scientifique du *Journal des Débats* la chronique merveilleuse de l'hospice de la Salpêtrière, ou les faits et gestes des hypnotisés de Nancy.

En 1885, ce mouvement était à son apogée. Le public était sans cesse entretenu de faits étranges qui agitaient les cerveaux faibles et mettaient un véritable désarroi dans les âmes timides et les esprits ignorants. Sous le nom d'*hypnotisme*, on ressuscitait le magnétisme animal sans s'en douter. On allait chercher à Charenton et à la Salpêtrière des folles, des épileptiques et des hystériques ; on les soumettait aux procédés divers qui ont le privilège de faire naître chez les personnes névrosiques et malades les effets de catalepsie, d'insensibilité physique et de contracture des membres, qui sont le propre de l'état de somnambulisme artificiel, plus communément désigné sous le nom de *magnétisme animal*, et avec ces effets singuliers, on émerveillait les foules, on étonnait le vulgaire, on confondait l'ignorant.

Chose étrange ! cette réhabilitation, cette résurrection inattendue du magnétisme animal est due aux médecins, c'est-à-dire à ceux-là mêmes qui, pendant soixante années ont combattu, nié, persécuté, vilipendé le magnétisme, animal. L'Académie de médecine et l'Académie des sciences, qui se sont toujours montrées si hostiles, et disons-le, si injustes et si partiales, contre le magnétisme animal et ses adeptes, accueillaient sans sourciller les plus étranges communications qui leur étaient adressées par des médecins, qui s'efforçaient de se surpasser les uns les autres dans l'énoncé des effets extraordinaires qu'ils prétendaient produire sur les personnes dociles à leurs manœuvres.

C'est à un médecin, à un membre de l'Institut, de l'Académie de médecine et de la Faculté, au professeur Charcot, qu'était due, ainsi qu'il est dit plus haut, l'origine de ce mouvement étrange qui troublait et déconcertait l'esprit public. C'est le professeur Charcot qui, opérant sur les folles et les hystériques de l'hospice de la Salpêtrière, avait le premier, sous le nom d'*hypnotisme*, emprunté au médecin écossais Braid, remis au jour les vieilles pratiques des magnétiseurs, et refait, avec des folles et des névrosiques, ce que les anciens magnétiseurs, les Deleuze, les Puységur, les Du Potet et, plus récemment, Braid, Azam, Durand (de Gros), Lafontaine, etc., faisaient avec leurs sujets ordinaires. M. Charcot remplaçait par un coup de tam-tam, par un éclat de lumière, ou par un coup de sifffet électrique le baquet de Mes-

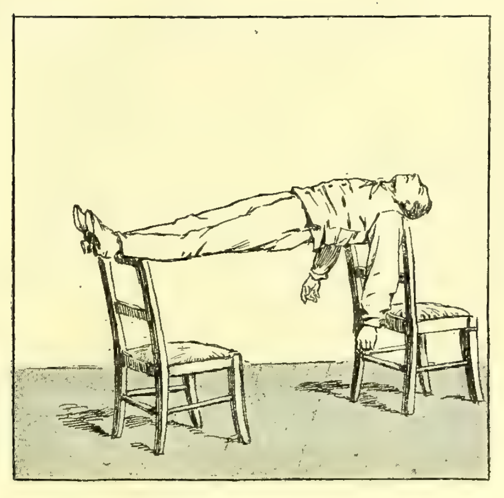
mer, l'arbre de Puységur, le miroir magique de Du Potet. A cela près, tout était pareil.

Parti de haut, l'exemple a été promptement suivi. A la suite de M. Charcot, une foule de médecins se sont mis à hypnotiser les hystériques à qui mieux mieux, et à publier les plus abracadabrantes cocasseries. Un certain nombre d'ouvrages, tous dus à la plume de médecins, ont été consacrés aux merveilles de l'hypnotisme. Un professeur de la Faculté de médecine de Nancy, le docteur Bernheim, a, le premier, écrit *ex professo* un gros volume sur l'hypnotisme, et, à sa suite, une douzaine de médecins ont publié des livres conçus dans le même esprit et racontant les mêmes histoires renversantes.

Seulement, remarquons-le bien, M. Charcot, le grand pontife de l'école, ne prononce jamais le nom de *magnétisme animal*. Il a refait toute la série des opérations classiques des magnétiseurs de notre siècle, et il n'a pas une seule fois voulu confesser l'origine réelle de ses travaux, et rendre hommage et justice à ses prédécesseurs, les Mesmer, les Puységur, les Du Potet, les Durand (de Gros), etc., ni reconnaître l'identité de l'hypnotisme avec le somnambulisme artificiel, c'est-à-dire le magnétisme animal. M. Charcot ne nie pas formellement cette identité ; il n'en parle pas, il ne dit ni oui ni non. Comme les fondateurs d'écoles ou de systèmes, il se renferme dans un majestueux silence. A son imitation, les auteurs d'ouvrages sur l'hypnotisme se sont bien gardés de reconnaître qu'hypnotisme et magnétisme, hypnotiser et magnétiser, c'est tout un. On fait du magnétisme sans s'en douter, ou du moins sans l'avouer. Le magnétisme animal est un mot qui sent le charlatanisme, mais l'hypnotisme a une couleur scientifique : voilà pourquoi nos médecins renient le premier et exaltent le second !

Pour nous, qui avons l'habitude de parler net, de nommer les choses par leur nom, nous disons aux fauteurs de l'hypnotisme qu'ils ne font que ressusciter et remettre en lumière des phénomènes archi-connus, lesquels, seulement, ont été niés obstinément pendant une longue suite d'années, et qui reprennent, par la force naturelle des choses, la place qu'ils auraient conquise il y a longtemps si une opposition aveugle et systématique, de la part des médecins et des académies, n'avait arrêté leur manifestation au commencement et au milieu de notre siècle.

Que nous présentent, en effet, les individus hypnotisés? La catalepsie? Il n'est pas de magnétiseur qui ne la produise à volonté sur son sujet. — L'insensibilité physique? la faculté de se laisser piquer, pincer, blesser, sans ressentir de souffrance? C'est là l'opération la plus vulgaire, la plus banale des magnétiseurs, dans les salons comme à la foire, dans les conférences comme sur la voie publique. — L'obéissance à la volonté, aux













LES EFFETS DE L'HYPNOTISME

Catalepsie. — Résolution musculaire. — Insensibilité physique. — Extase. — Suggestion mentale (vue imaginaire d'un oiseau volant). — Suggestion mentale (vue imaginaire d'un serpent).

ordres donnés, c'est-à-dire l'influence sur l'être humain d'un autre individu? en d'autres termes, la suggestion mentale? Il y a d'excellents ouvrages écrits par les magnétiseurs sur ce genre d'influence. Rappelons, entre autres, le traité du Dr Durand de Gros (Philips), l'*Électro-biologie* (1845), qui nous initie aux influences prodigieuses que ce magnétiseur exerçait sur les sujets soumis à son simple regard. — La pénétration de la pensée? Si ce dernier effet, qui est le dernier terme de la suggestion mentale, est vraiment réalisé chez quelques malades par des médecins ayant le privilège d'exercer une influence morale puissante, on trouverait dans l'histoire du magnétisme animal un certain nombre d'effets semblables. — La rubéfaction de l'épiderme, la vésication produite à volonté sur le corps d'un hystérique? Nous demandons à voir ce prodige, pour y croire. Du reste, on trouve dans le *Journal du magnétisme animal* de Du Potet, de 1860, qu'un magnétiseur, nommé Préjalmini, aurait obtenu sur une somnambule une vésication en appliquant sur la peau saine un morceau de papier sur lequel il avait écrit l'ordonnance d'un vésicatoire.

Il y a donc, selon nous, identité complète entre le magnétisme animal et l'hypnotisme. Les médecins qui font tant de bruit de leurs prétendues découvertes dans cet ordre de faits enfoncent des portes ouvertes, et, comme Alexandre Dumas, découvrent la Méditerranée.

Il faut d'autant plus insister sur cette identité que les médecins qui s'occupent d'hypnotisme en sont arrivés, de prodige en prodige, à énoncer des faits qui, s'ils étaient réels, c'est-à-dire s'ils ne trouvaient pas une explication simple, bouleverseraient toute notion physique et morale. On a entendu, en 1886, des médecins venir soutenir sérieusement que non seulement ils exercent sur leurs malades une influence mentale sans bornes, une suggestion intellectuelle absolue, mais qu'ils ont la puissance de déterminer l'action des médicaments à distance du malade, et sans contact avec celui-ci. Ils auraient obtenu tous les effets propres à certaines drogues actives sans les administrer, en les approchant tout simplement des patients. Bien que ces drogues fussent renfermées dans des flacons bien bouchés, ne dégageant aucune odeur, ou enveloppées, l'action ne se produisait pas moins.

Par exemple, un individu très impressionnable, X..., ressentait une atroce douleur de brûlure lorsqu'on touchait sa peau avec un objet en or : il éprouvait de la douleur à travers la main fermée de l'expérimentateur ou à travers les vêtements. Si on glissait dans son lit, sans qu'il s'en aperçût, une pièce d'or, X... se tournait vivement. En tenant à 10, 15 centimètres

de distance, un objet en or en dehors de son regard et de son attention, il ressentait comme un charbon ardent. Une bague produisait sur son poignet une vraie brûlure, avec plaie. Le mercure d'un thermomètre agissait comme l'or à travers son enveloppe en verre, et même à travers l'étoffe dont l'instrument était entièrement recouvert : une brûlure se produisit au point de contact, avec soulèvement de l'épiderme, suivi d'une plaie.

Les sels de mercure et d'or agissaient de la même manière.

Une éprouvette remplie de gaz hydrogène fut mise en contact avec la main de X, puis, un jet de ce gaz ayant été dirigé sur le bras et sur la nuque, des mouvements rythmés se produisirent avec un rire spasmodique.

Un cristal d'iodure de potassium, enveloppé de papier, ayant été appliqué sur l'avant-bras, occasionna des bâillements et des éternuements.

Ces faits, si extraordinaires et si incroyables, ont été relaté en 1886, par MM. Bourru et Burot, professeurs à l'École de médecine de Rochefort.

Mais ce n'est pas tout.

Un morceau d'opium brut, enveloppé de papier et placé sur la tête du même sujet, l'endormit en moins d'une minute. On eut beau l'appeler, le secouer, lui ouvrir les yeux, le toucher avec de l'or, rien n'y fit : il ne sentait rien. Le réveil eut lieu spontanément, au bout de dix minutes.

Les alcaloïdes de l'opium agissent d'une façon presque analogue.

Le chloral, renfermé dans du papier, donne, en moins d'une minute, un sommeil, avec ronflement, par son application sur le bras.

Un flacon de digitaline, présenté à la plante du pied, amène des efforts de vomissement, des crachements, le pouls est faible, la respiration entrecoupée.

Le sulfate de quinine, la caféine, appliqués directement sur le front ou sur le bras, agissent promptement.

Un paquet de feuilles de jaborandi est glissé, le soir, sous l'oreiller du malade couché ; une minute suffit pour l'endormir. Trois minutes après, le réveil a lieu, la salive coule de la bouche, la peau est humide ; une cigarette placée entre les lèvres du sujet lui fait annoncer un goût sucré.

Ces faits furent niés par les uns, et expliqués par les autres, qui regardaient X..., le sujet de MM. Burot et Bourru, comme un habile simulateur.

Un professeur de physique prépara deux paquets, sans déclarer ce qu'ils contenaient. Le premier fit dormir, avec bâillements et nausées au réveil : il contenait de l'opium. Le second produisit une brûlure intolérable : c'était un sel de mercure.

Une femme M..., atteinte d'hystérie et très sensible à l'hypnotisme, fut soumise aux mêmes expériences et donna les mêmes résultats.

Un jour, au jardin botanique de l'École de Rochefort, on met dans la main de X... quelques feuilles et fleurs de valériane, enveloppées de papier. Celui-ci s'endort tranquillement ; mais bientôt il se lève, les yeux ouverts et la tête baissée, il marche en cercle à gauche et renifle fortement, se jette à terre, gratte, fait un trou avec ses ongles, enfonce son visage dans le trou, se relève brusquement, trépigne, reprend son mouvement de manège, refait un nouveau trou, y enfonce le nez en reniflant. Cette scène d'imitation du chat a duré plus d'un quart d'heure et, par sa violence, a fort embarrassé l'expérimentateur.

La femme M... donna le même spectacle.

Une fois, on applique sur le bras de X... une graine de noix vomique, renfermée dans du papier. Une douleur atroce fit faire un bond au sujet, lequel poussa un grand cri, et se mit à déchirer sa peau à l'endroit du contact. Cette noix, égarée dans la chambre du malade, fut ramassée le soir par lui, comme étant un petit caillou. Aussitôt il pousse le même cri ; sa main se contracture, et on ne parvient à lui arracher la graine qu'à grand'peine.

La femme M... était également très sensible à l'action de la noix vomique. Elle offrit un spectacle curieux par l'application qu'on lui fit d'un flacon contenant de la teinture alcoolique de cantharides.

Une scène analogue eut lieu avec le même flacon présenté à X...

D'autres expériences furent faites en présence de plusieurs médecins.

Sur la femme M..., l'eau de laurier-cerise produisit une extase religieuse prolongée, avec vision, suivie de convulsions. L'essence de mirbane, dont l'odeur est la même, ne produisit pas cet effet. D'autre part une solution faible d'acide prussique ou de cyanure de potassium amena des convulsions. Toutes les essences, les éthers, ont produit des hallucinations variées. L'essence d'absinthe a occasionné une épilepsie spinale caractérisé. L'alcool éthylique donnait une ivresse gaie ; l'alcool amylique, une ivresse furieuse ; l'aldéhyde, une ivresse sombre ; une bouteille de champagne, un scène pleine d'entrain, avec danse, chants joyeux.

Un flacon de chloral bouché, placé dans la main d'une hystérique simple, détermine un sommeil invincible.

Plusieurs hystériques ont présenté l'ivresse alcoolique, avec titubation, vomissements et le reste.

A Toulon, un jeune matelot, qui était aisément hypnotisé par un médecin de la marine, ne ressentait les effets des médicaments que pendant son sommeil.

Dans la même ville, une femme hypnotisable était insensible à l'action des médicaments ; mais dans son état de somnambulisme, elle obéit

à la suggestion qui lui fut faite de chanter, de faire de la musique, etc.

Voilà, dans toutes leurs particularités, que nous n'avons aucunement dissimulées, les faits rapportés par les deux médecins de Rochefort. Nous ferons aux auteurs les objections suivantes :

1° Vous présentez à vos sujets des substances dont ils savent par avance les effets ;

2° Les sujets apprennent des expérimentateurs eux-mêmes l'effet attendu, ceux-ci ne prenant pas la précaution de garder un silence qui dans ce cas serait indispensable ;

3° Il suffit que vous ayez vous-mêmes connaissance des effets à produire pour influencer mentalement, malgré vous, un sujet que vous dominez par les pratiques ordinaires de l'hypnotisme et de la suggestion. Les hystériques, on le sait, sont des chiens savants, des automates bien montés.

MM. Bourru et Burot nous disent qu'ils ne cherchent à donner aucune interprétation, à formuler aucune loi ; ils admettent qu'il s'agit ici d'actions spéciales, d'ordre inconnu jusqu'à ce jour. Pour nous, nous ne voyons dans ces effets divers qu'un résultat de la volonté du magnétiseur s'exerçant sur un sujet habitué à l'obéissance passive. L'hypnotisé entend l'ordre qu'on lui intime, et il est forcé, par l'empire de la volonté du magnétiseur, d'obéir à un commandement exprimé à haute voix, et par conséquent parfaitement compris par lui.

Il est certain que, si de tels phénomènes étaient réels, un criminel ou un malfaiteur quelconque ne serait point responsable de ses actes. Avant de le condamner, il faudrait montrer qu'il n'a obéi à aucune influence étrangère, qu'il n'a pas été poussé par une suggestion émanée d'une personne voulant exercer une vengeance. Il n'y aurait ni crimes ni criminels. On irait loin si on admettait de pareilles vues : l'ordre social en serait bouleversé. Il serait donc grand temps que le bon sens public fît justice de tant de billevesées, décorées du vain nom de recherches physiologiques et scientifiques.

Qu'un médecin hypnotisant demande à un sujet hypnotisé quel sera le cours de la Bourse du lendemain, et s'il devine juste, je croirai à sa clairvoyance.

Malheureusement, cette épreuve décisive n'a jamais réussi.

Nous prétendons, en conséquence, que les hypnotiseurs ne sont pas plus malins que les magnétiseurs, leur ancêtres, et que les prétendus prodiges dont ils essayent de nous éblouir, ne sont que des plagiats scientifiques, abrités sous un nom grec.

Notre tâche est finie. Nous avons passé en revue, dans ces deux volumes.

toutes les manifestations modernes prétendues surnaturelles, et démontré la vérité de la thèse philosophique qui était l'objet général de cet ouvrage, à savoir que l'amour du merveilleux est inné à la nature de l'homme, et qu'il varie peu dans ses manifestations.

Nous avons vu les prodiges attribués aux thaumaturges de l'antiquité se continuer, au moyen âge, par les possessions démoniaques et la sorcellerie. Les pratiques des sorciers de l'ancienne Égypte et de l'Arabie renaissent dans les opérations des Paracelsistes du temps de la Renaissance, et elles ne changent pas sensiblement, en passant, au dix-huitième siècle, aux mains de Mesmer et de Cagliostro.

L'hypnotisme nous a donné la clef des phénomènes physiologiques propres au magnétisme animal, aux suggestions mentales, à l'empire de volonté d'un homme sur des sujets dociles et soumis. L'hypnotisme nous a également donné la raison de la rotation des tables, comme des paroles extatiques des médiums et des prétendues réponses des esprits. Les tables tournantes, les prétendues manifestations des esprits, les médiums et leurs paroles, ainsi que toute la série des faits du même ordre dont nous avons donné le récit, seraient inexplicables si l'on n'admettait l'existence de l'état hypnotique, spontané ou provoqué.

L'hypnotisme expérimental en faisant connaître le mécanisme de l'hypnotisme spontané a dévoilé, en même temps, la cause des extases cataleptiques des miraculés du cimetière de Saint-Médard, comme les visions des *Trembleurs des Cévennes*. En montrant que, par la contemplation longtemps prolongée, d'un objet brillant, ou la seule habitude de cet état, provoquent un sommeil accompagné de catalepsie, de raideur musculaire, suivie d'exaltation des sens et de l'intelligence, l'hypnotisme expérimental nous a expliqué les faits d'extase religieuse que l'histoire a conservé.

En résumé, nous croyons avoir fourni l'explication scientifique de tous les faits prétendus surnaturels enregistrés par l'histoire et démontré, en même temps, que, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, les formes sous lesquelles le merveilleux se produit sont, au fond, peu nombreuses, malgré leur apparente diversité, et ne font que revêtir, d'un siècle à l'autre, un caractère particulier, à savoir : fascination et prophéties dans l'antiquité, — possession démoniaque et sortilèges, au moyen âge, — extase et délire religieux au dix-septième siècle, — au dix-huitième siècle, magnétisme animal avec ses variantes — et dans notre siècle, tables tournantes, médiums et esprits ; — enfin hypnotisme.

Le merveilleux se transforme de siècle en siècle ; il subit des incarnations

différentes ; mais toutes sont susceptibles d'une même explication, d'une explication naturelle empruntée à la médecine et la physique.

Telle était la pensée générale qui était le but de ce livre, nous croyons l'avoir justifiée par l'histoire. Nous ne regretterons pas le long labeur que nous nous sommes imposé si cette idée de la *pérennité du merveilleux* demeure acquise la philosophie. Et si, par les considérations et les faits développés dans cet ouvrage, nous sommes assez heureux pour ramener dans le droit sentier de la vérité et du bon sens quelques âmes fourvoyées, pour éclairer certains esprits chancelants, irrésolus, ou entraînés par le trompeur mirage d'un mysticisme mal à propos renouvelé de nos jours, nous aurons recueilli la récompense la plus douce au cœur d'un écrivain.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LES PRODIGES DE CAGLIOSTRO

I. Joseph Balsamo à Strasbourg 1

II. Balsamo à Bordeaux. — Son arrivée à Paris. — Prodiges qu'il y accomplit. — Le banquet d'outre-tombe de la rue Saint-Claude. — Miracles de Seraphina Feliciani, la Grande maîtresse. — Le souper des trente-six adeptes. — La guérison miraculeuse du prince de Soubise. — Enthousiasme de la capitale pour le nouveau thaumaturge 15

III. Le cénacle des treize 30

IV. L'affaire du collier 38

V. Retour en arrière. — Aventures et exploits de Cagliostro avant son arrivée à Strasbourg 59

VI. Dénoûment de l'affaire du collier. — Cagliostro devant ses juges. — Cagliostro quitte la France. Sa mort 95

LE MAGNÉTISME ANIMAL

I. Disposition des esprits à la fin du seizième siècle, concernant les faits merveilleux et le surnaturel. — Les Swedenborgistes. — Le prêtre Gassner et le docteur Antoine Mesmer. — Débuts de Mesmer en Allemagne. — Mesmer se rend à Paris. — Tableau du traitement magnétique. — Ses premiers résultats 115

II. Mesmer entre en relations avec les corps savants. — Ses démarches près de l'Académie des sciences.— Son conflit avec la *Société royale de médecine.* — Sa retraite à Créteil 135

III. Le baquet de Mesmer. — Description des crises magnétiques. — Mesmer et Deslon. — Le dîner des docteurs mesméristes. — Les vingt-sept propositions de Mesmer. — La Faculté de médecine cite Deslon dans son assemblée générale. — Retraite de Mesmer à Spa 155

IV. Mesmer continue ses traitements magnétiques. — Le P. Girard. — M. Busson. — Le fils Kornmann. — Mesmer manifeste l'intention de quitter la France. — Négociations du gouvernement français avec Mesmer. — Offres du ministre. — Refus de Mesmer 181

V. Les antécédents du magnétisme animal. — Travaux des savants des XVIe,

XVIIe et XVIIIe siècles concernant le magnétisme animal. — Paracelse. — Goclenius. — Van Helmont. — Helimontius. — Roberti. — Le P. Kircher. — Robert Fludd. — Maxvell. — Le P. Hell. — Elisha Perkins. — Greatrakes et Gassner. 198

VI. Mesmer retourne à Paris. — Concurrence de Deslon. — Union passagère de Mesmer et de Deslon. — Leur rupture. — Projet de souscription en faveur de Mesmer. — Divers incidents. — Mesmer reprend ses traitements. . . . 245

VII. Ouverture des cours de magnétisme dans la *Société de l'harmonie*. — Bergas publie ses *Considérations sur le magnétisme animal*. — Défection de Bertholet, sa déclaration contre l'existence de l'agent mesmérien. — Le magnétisme prôné par le P. Hervier, qui le prêche publiquement dans la cathédrale de Bordeaux. 268

VIII. Discussions soulevées par les traitements de Mesmer. — La guérison du P. Hervier et la mort de Court de Gébelin. — Pamphlets contre Mesmer. — Mesmer est joué sur le théâtre. — *Les docteurs modernes*, *le Baquet de santé*. — Mademoiselle Paradis produite en public en présence de Mesmer. . . 278

IX. Le magnétisme devant les Académies. — Le *formulaire* de la Faculté de médecine. — Rapport de Bailly, au nom de la commission royale choisie parmi les membres de l'Académie des sciences de la Faculté de médecine. — Rapport secret de la même commission adressé au roi. — Rapport de la commission choisie dans la *Société royale de médecine*. — Rapport personnel de Jussieu. — Nouvelles épigrammes contre Mesmer. 291

X. Les dernières années de Mesmer. 320

XI. Découverte du somnambulisme artificiel. — Le marquis de Puységur. — Le somnambule Victor. — L'arbre de Buzancy et l'arbre de Beaubourg. — Exploits du somnambule Victor. 332

XII. Les docteurs électriques. — Le docteur Pétetin, de Lyon, découvre la catalepsie artificielle provoquée par le magnétisme animal. 360

XIII. Le magnétisme animal stationnaire pendant la Révolution et sous l'Empire. — Ses progrès en France à l'époque de la Restauration. — Ses succès dans les autres parties de l'Europe. — Le marquis de Puységur. — Le P. Hervier. — L'abbé Faria. — Deleu et son *Histoire critique*. — Le magnétisme reconnu et professé dans plusieurs universités étrangères. — Expériences de Georget, de Foissac, de Dupotet, à l'Hôtel-Dieu de Paris. — L'Académie de médecine entreprend l'examen public du magnétisme animal. — Rapport de Husson. — Conclusions de ce rapport. 373

XIV. L'Académie de médecine reprend l'examen du magnétisme animal. — Rapport de Dubois (d'Amiens). — Proposition de Burdin, prix de 3000 francs offert au somnambule qui pourra lire sans le secours des yeux. — Suite de ce défi. — Mademoiselle Pigeaire, — Autres prétendants aux prix Burdin. — Triomphe des antimagnétistes à l'Académie de médecine. 397

XV. Théories pour l'explication des phénomènes du magnétisme animal. — Théorie de Mesmer : l'agent ou fluide universel. — Théorie développée dans le rapport de Bailly : théorie de l'imagination. — Théorie du fluide magnétique. — Théorie spiritiste. — Théorie magnéto-magique. 424

LES MAGNÉTISEURS MYSTIQUES

I. L'illuminisme apparaît en France à la suite du magnétisme de Mesmer et des prodiges de Cagliostro. — Les prophéties politiques. — Le P. Beauregard. — La prophétie du chevalier de Lisle. — La prophétie de Cazotte. . . . 447

II. Progrès du magnétisme mystique. — La *Société exégétique* de Stockolm. — Lavater. — Les magnétiseurs mystiques en France. — Anecdocte rapportée par le docteur Récamier. — Autre fait raconté par le docteur Parent. — La vision de Lord Castelreagh. — La voyante de Prevorst, etc. 459

LA FILLE ÉLECTRIQUE

I. Manifestations électriques chez Angélique Cotin, dans le village de Bouvigny (Orne). — Observation faite par M. de Farémont, établissant la nature électrique des phénomènes propres à cette *torpille humaine*. — Expérience des médecins de Mortagne. — Angélique Cottin à Paris. — Expériences devant la commission de l'Académie des sciences. — Conclusion. — Une nouvelle fille électrique au Canada, en 1880. 477

LES ESCARGOTS SYMPATHIQUES

M. Jules Allix annonce la prétendue découverte faite par Benoît (de l'Hérault) de la communication de la pensée à de grandes distances au moyen d'escargots vivants. — Benoît accueilli par M. Triat, dans son gymnase, pour construire son appareil. — L'expérience des escargots sympathiques est reconnue l'œuvre d'un halluciné. 515

LES ESPRITS FRAPPEURS

I. Les esprits frappeurs en France. — Les malheurs du charbonnier Lerible. — La jeune fille de Clairefontaine. — Triomphe d'un exorcisme. — Les esprits passent en Amérique. 531

II. Explication des toc-toc des esprits frappeurs. 525

LES TABLES TOURNANTES ET LES MÉDIUMS

I. Débarquement des esprits en Europe. — Les tables tournantes en Écosse, en Angleterre et en Allemagne. — Origine orientale des tables tournantes. 565

II. Les tables tournantes en France. — Comment elles sont accueillies dans notre pays. — Attitude des savants. — Expériences et ouvrages d'Agenor de Gasparin sur les tables tournantes. 571

III. Théorie pour l'explication du phénomène de la rotation des tables. — Théorie de M. Chevreul et de Babinet, ou théorie des mécaniciens. — Expériences à l'appui de cette théorie, faites par Faraday, de Londres. — Théorie du

fluide. — Théorie des esprits. — Explication de ce même phénomène par l'état hypnotique de l'une des personnes de la chaîne. 580
IV. Progression des phénomènes après les tournantes. — Les tables qui parlent et qui écrivent. — La planchette. — Les médiums opérant sans aucun accessoire. — Explication naturelle des actions des médiums 592

LES SPIRITES

I. Les spirites en France. — Cahagnet. — Éliphas Lévy. — Victor Hennequin. — Le docteur noir.— Girard de Caudemberg. — Henri Carion.— Le baron de Guldenstubbé et l'écriture directe des esprits. — Le docteur Teste. — Le marquis de Mirville. — Allan Kardec et son livre des *Esprits*. 607
II. M. Home et ses prodiges. — Les *Mémoires* de M. Home. — Les frères Davenport; leur truc dévoilé. — La photographie spirite. — Buguet; sa condamnation. — Explication physiologique du spiritisme. — Résumé et conclusion générale de cet ouvrage. 630

L'HYPNOTISME

I. Découverte de l'hypnotisme, ou sommeil nerveux, par le docteur Braid, en 1841. — Accueil fait à cette découverte en France. 655
II. Le docteur Durand de Gros prêche l'hypnotisme sous le nom d'*électro-biologie*. 660
III. Les expériences sur l'hypnotisme en France en 1853.— Les docteurs Azam, de Bordeaux, Broca et Follin. — Retour à Paris du docteur Durand de Gros en 1860. — Sa brochure sur le *Bradisme*. 667
IV. L'hypnotisme expliquant les phénomènes du mesmérisme, du somnambulisme magnétique et tous les résultats analogues consignés dans l'histoire. . . 675
V. Expériences faites en 1879, à l'hospice de la Salpêtrière, par M. Charcot. — Les expériences de M. Charcot viennent confirmer l'explication théorique donnée dans cet ouvrage des phénomènes du magnétisme animal par l'état hypnotique. — Description des expériences de la Salpêtrière. — Comparaison de ces effets avec ceux de l'hypnotisme, et par conséquent avec les phénomènes du magnétisme animal. 694



CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ-DE L'ARBRE



